

6x

2 vols in 1 10/6



ESSAIS

SUR L'HISTOIRE NATURELLE

DES QUADRUPEDES

DE LA

PROVINCE DU PARAGUAY.

ESSAIS
SUR L'HISTOIRE NATURELLE DES QUADRUPEDES DE LA PROVINCE DU PARAGUAY,

PAR DON FÉLIX D'AZARA,

Capitaine de Vaisseau de la Marine Espagnole ; Commissaire de Sa Majesté Catholique pour les Limites Espagnoles et Portugaises de l'Amérique Méridionale ; Citoyen de la ville de l'Assomption, capitale du Paraguay, etc.

Ecrits depuis 1783 jusqu'en 1796 (an 4 de la République Française) ;

Avec une APPENDICE sur quelques Reptiles,

Et formant suite nécessaire aux OEuvres de Buffon ;

Traduits sur le Manuscrit inédit de l'Auteur,

PRA M. L. E. MOREAU-SAINT-MÉRY,

Conseiller-d'Etat; Résident de la République Française près son Altesse Royale l'Infant Duc de Parme ; Membre de la Société Libre d'Agriculture du Département de la Seine et de celle du Doubs ; de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Paris ; du Lycée des Arts et de la Société des Belles-Lettres de la même ville ; de la Société Philosophique de Philadelphie, etc.

TOME PREMIER.

PARIS,

CHARLES POUGENS, quai Voltaire, n.° 10.

AN IX (1801).

Je mets la présente Édition sous la sauve-garde des lois et de la probité des Citoyens. Je déclare que je poursuivrai devant les Tribunaux, tout contrefacteur, distributeur ou débitant d'Edition contrefaite. J'assure même au Citoyen qui me fera connoître le contrefacteur, distributeur ou débitant, la moitié du dédommagement que la loi accorde. Les deux exemplaires, en vertu de la loi, sont déposés à la Bibliothèque Nationale.

MOREAU-SAINT-MÉRY.

Cet ouvrage se trouve chez les Libraires suivans :

AMSTERDAM, veuve CHANGUYON et d'HENGST.
BASLE, G. DECKER.
BERLIN, METTRA.
BRESLAW, G. T. KORN.
COPENHAGUE, FUMARS.
FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, WARENTRAPPE et WENNER.
HAMBOURG, H. VILLAUME.
LEYDE, MURRAY, frères.
LONDRES, J. DEBOFFE Gerard street.
MADRID, DON DOMINGO ALONSO.
PERPIGNAN, ALZINE.
ST. PETERSBOURG, J. J. WEITBRECHT.
STOCKHOLM, G. SYLVERSTOLPE.
STRASBOURG, LEVRAULT.
VIENNE, DEGEN.
WARSOVIE, FIETTA.
MANHEIM, FONTAINE.
MARSEILLE, CHARDON; — MOSSY.
MAYENCE, LEROUX.
METZ, MOUXAUX.
MOSCOW, RISS et SAUCET.
NANTES, BERJOU, carrefour Casserie.
ORLÉANS, BERTHEVIN.
PAU, TONNET.
POITIERS, CATINEAU.
TOULOUSE, MANAVIT.
TUBINGEN, COTTA.
AVIGNON, veuve SEGUIN.
BORDEAUX, AUDIBERT, BURKEL et Cie.
BOURG, BOTTIER.
BRUXELLES, LECHARLIER.
CHALONS-SUR-MARNE, BRIQUET.
LEIPSICK, RABENHORST.
LIÉGE, LEMARIÉ.
LILLE, VANAKERE.

C'EST à l'amitié précieuse dont m'honore M. le Bailli d'Azara, ex-ambassadeur de la cour d'Espagne près de la République Française, que je dois l'avantage de présenter cette traduction au public. Possesseur de l'ouvrage original, encore inédit, dont l'auteur est son frère Don Félix d'Azara, capitaine de vaisseau de la marine espagnole, il a bien voulu me le communiquer.

De grandes difficultés s'étoient élevées sur les limites espagnoles et portugaises dans l'Amérique Méridionale ; elles subsistoient, malgré la grave décision d'Alexandre VI, qui marqua ces limites en 1493, au moyen d'une ligne imaginaire tracée dans le ciel, et malgré plusieurs traités conclus entre les deux puissances respectives. Le désir de porter un grand jour sur ce point important, détermina sa majesté catholique à choisir, il y a plus de vingt ans, un nouveau commissaire pour fixer cette démarcation.

Des connoissances justement estimées en

astronomie et en géographie ; des services rendus dans la marine, soit comme savant, soit comme militaire ; un caractère où la fermeté se trouve alliée à toutes les convenances qu'exige une opération difficile, longue et délicate ; tout désigna Don Félix d'Azara pour cette mission.

Le cabinet de Lisbonne, qui ne pouvoit rejeter ouvertement une semblable mesure, nomma aussi des commissaires. Les Espagnols étoient si persuadés de la sincérité des Portugais, que les commissaires de la cour d'Espagne allèrent à Lisbonne, avec l'intention de faire avec leurs collègues de l'autre nation, le trajet de l'Amérique Méridionale. Mais enfin, lassés d'attendre une expédition qui ne s'effectuoit point, ils partirent seuls, emportant des promesses qu'on leur prodigua, et croyant encore qu'ils seroient suivis de près par les commissaires portugais.

Une longue et vaine attente laissa à Don Félix d'Azara le tems de remplir plusieurs commissions particulières pour le service du roi d'Espagne. Puis il se détermina à se

rendre à Rio-Janeiro, plein de l'idée qu'il y verroit arriver les commissaires portugais, et qu'il pourroit réparer une partie de la perte du tems, en les pressant de s'occuper de la délimitation des possessions des deux nations. Il franchit ainsi une immense étendue du continent de l'Amérique Méridionale, à travers des difficultés appréciables seulement par ceux qui connoissent les obstacles multipliés, et sans cesse renaissans, qu'opposent à l'homme le plus entreprenant, ici, de grandes régions, ou désertes, ou habitées par des hommes étrangers à toute civilisation; là, des fleuves dont ceux de l'ancien monde n'offrent qu'une foible image; ailleurs, d'inextricables forêts, contemporaines des époques primitives du globe. Mais les Portugais, qui savent qu'une démarcation convenue des limites anéantiroit leur commerce interlope, ou, pour mieux dire, celui que font les Anglois sous leur nom, n'avoient point envoyé les commissaires promis, et sans doute n'en enverront point, tant que le Portugal portera le joug de l'Angleterre.

Don Félix d'Azara, à qui l'on a conservé son titre, est demeuré depuis dans l'Amérique Méridionale, où il est encore en ce moment. Là il a mis tous ses instans à profit; et l'heureux emploi qu'il en a fait est constaté par plusieurs ouvrages et par des travaux utiles non-seulement pour son pays, mais même pour l'instruction de tous les peuples.

C'est ainsi que l'on doit à son amour pour l'étude, et à son vœu de servir l'humanité entière :

Plusieurs cartes géographiques des provinces du nouveau monde qu'il a parcourues;

Des ouvrages de géographie avec des mémoires explicatifs ;

La description historique, physique, politique et géographique de la province du Paraguay, depuis sa découverte jusqu'à nos jours, avec des recherches sur plusieurs tribus ou nations d'Indiens sauvages, dont il a étudié et appris les langues, et sur lesquels il donne une multitude de détails inconnus en Europe : le tout enrichi d'une carte de la province du Paraguay, et d'une autre carte

destinée à montrer le cours de la rivière du même nom, dressées l'une et l'autre par Don Félix d'Azara ; sans parler du plan de la cité de l'Assomption, et de ceux de plusieurs lieux principaux de la province du Paraguay ;

Des mémoires sur ses voyages dans l'intérieur de l'Amérique Méridionale ;

L'histoire naturelle des oiseaux de la même partie de l'Amérique ;

Les essais sur les quadrupèdes du Paraguay que je présente au public ;

La description et l'histoire naturelle de la rivière de la Plate.

Sans doute le lecteur ne pense pas que je prétende borner à cette simple nomenclature ce qui a rapport à ces différens ouvrages, tous encore manuscrits.

1.° Les cartes géographiques de plusieurs provinces de l'Amérique Méridionale sont toujours en la possession de l'auteur, qui attend pour les publier, ou son retour en Europe, ou des circonstances plus favorables aux envois par mer.

2.° Il y a sept ou huit ans que Don Félix

d'Azara envoya à M. le Bailli d'Azara son frère, ses ouvrages de géographie, et les mémoires qui en font partie. Mais comme ce dernier étoit alors ambassadeur à Rome, et qu'il ne put pas veiller à la remise de ces objets précieux, ils ont été égarés soit par les personnes chargées de les recevoir à Cadix, soit par les douaniers de ce port, soit enfin par les commis du bureau des Indes à Madrid. Cette perte, effet d'une négligence impardonnable, a déterminé M. le Bailli d'Azara à écrire à Don Félix de ne pas exposer les originaux, et de les garder jusqu'à son retour dans sa patrie.

3.° Quant à la description du Paraguay, et aux cartes intéressantes qui doivent servir à la rendre encore plus utile, et à faire connoître de quel zèle pur Don Félix d'Azara est constamment animé, la confiance de M. le Bailli d'Azara m'en a rendu dépositaire. J'ai déjà commencé la traduction de cette description inédite, qui a mérité à son auteur, de la part du corps de ville de la cité de l'Assomption, capitale du Paraguay, le titre de *citoyen*

distingué de cette province. Il a arrêté, en même tems, qu'une copie de la carte demeurera placée dans sa salle d'assemblée à l'hôtel-de-ville, pour servir à rendre familière à tous les habitans la topographie de leur province, et à éclairer les décisions du corps de ville qui doivent avoir cette connoissance pour base. Le public jouira donc incessamment de cette portion des travaux de Don Félix d'Azara.

4.° Les mémoires sur les voyages dans l'intérieur de l'Amérique Méridionale, sont à Rome.

5.° C'est aussi à Rome qu'est l'histoire naturelle des oiseaux de l'Amérique Méridionale.

Don Félix d'Azara a un goût particulier pour l'étude de l'histoire naturelle. Mais dans ce goût même, les oiseaux sont l'objet prédominant. Il a décri ceux qui composent sa riche collection, avec un soin, avec une exactitude dont son ouvrage sur les quadrupèdes peut donner une idée. Le manuscrit, composé de deux gros volumes, est embelli par les dessins de plus de cinq cents oiseaux, au

nombre desquels, comme le dit l'auteur dans un endroit de l'ouvrage actuel, il y en a deux cent-soixante dont Buffon a parlé. Mais ce recueil ornithologique renferme aussi des espèces dont le naturaliste français n'avoit pas connoissance.

L'empressement que Don Félix d'Azara a mis à enrichir le cabinet de sa majesté catholique à Madrid, qui lui est redevable de presque tous les oiseaux rares que l'on y voit; un séjour de plus de vingt années; des voyages fréquens, pendant lesquels il a pu explorer des intervalles de plusieurs centaines de lieues; tout garantit que son travail sera digne de la curiosité que la simple annonce que j'en fais ici ne peut manquer d'exciter.

Ce manuscrit, que M. d'Azara avoit reçu lorsqu'il étoit ambassadeur à Rome, y est resté par une complication d'événemens aussi extraordinaires qu'imprévus : mais il ne faut pas douter qu'il ne se retrouve bientôt entre ses mains; et j'ai déjà pris avec lui l'engagement bien flatteur pour moi de le traduire et de le publier aussitôt en français.

6.° La description et l'histoire naturelle de la rivière de la Plate, qui est le dernier ouvrage de l'auteur, n'a point encore été envoyé par lui : mais M. d'Azara sait qu'il doit lui être adressé par la première occasion sûre; et je regarderai comme une jouissance de plus pour moi d'en faire la traduction, et de la réunir à celle des autres ouvrages d'un homme aussi dévoué aux progrès des sciences.

7.° Il ne me reste plus à parler que des Essais sur les quadrupèdes du Paraguay.

Don Félix d'Azara nous apprend lui-même, dans la préface de cet ouvrage, que c'est en recherchant les oiseaux du Paraguay qu'il a cru ne devoir pas négliger de faire connoître les quadrupèdes qu'il lui a été possible de se procurer. Il fait encore remarquer, par rapport à la description de ces quadrupèdes, qu'il n'a été déterminé à l'entreprendre que par le désir d'en donner une connoissance exacte, sans s'occuper d'abord de leur classification, et des moyens de les faire servir à un ouvrage méthodique d'histoire naturelle proprement dite.

On voit même qu'il les a décrits, en premier lieu, dans l'ordre où le hasard les lui a présentés; qu'il rectifioit ou confirmoit par la rencontre de nouveaux individus des mêmes espèces, les faits qu'il avoit recueillis, ou qu'il en ajoutoit d'autres dont le détail offroit quelque intérêt.

Ensuite l'auteur avoit, comme il nous l'apprend aussi, rangé ses notices dans l'ordre le plus clair et le plus méthodique, lorsqu'une circonstance, presque fortuite, lui procura la partie des œuvres de Buffon qui traite des quadrupèdes.

Qu'on se place dans la situation de Don Félix d'Azara, habitant un pays dont les communications avec l'Europe sont peu fréquentes; n'ayant même ces communications que dans un point fort éloigné de la capitale du Paraguay, dans laquelle il réside lorsque les devoirs de sa place ne le forcent point à des courses lointaines dans une direction qui l'éloigne encore de Montévideo, où abordent les vaisseaux; qu'on se mette dans cette position, et il sera facile de sentir quelle

dut être sa joie en se voyant possesseur de quelques volumes de Buffon. On se persuade aisément que c'est avec avidité qu'il dut les lire ; et que le plaisir de cette espèce d'entretien, le premier qu'il ait pu avoir sur son propre travail, a dû s'augmenter par l'effet de l'éloignement où il vivoit depuis un aussi grand nombre d'années, privé d'ouvrages sur l'histoire naturelle, et par l'impossibilité presque absolue où il se trouvoit, de s'aider des lumières d'hommes adonnés à la culture des sciences et des lettres.

Don Félix d'Azara ne cherche point à dissimuler tout ce que cette acquisition lui fit éprouver. Mais, et nous devons l'en croire, ses espérances furent déçues à bien des égards. On goûte même une sorte de jouissance, en remarquant que, malgré la conviction qu'il avoit acquise des imperfections du livre qu'il avoit reçu avec tant de joie, Don Félix d'Azara ait hésité à se rendre, en quelque sorte, juge de celui que la renommée sembloit lui commander de regarder comme un grand modèle. Mais on aime aussi,

après cette espèce de tribut payé à l'opinion, après ce doute de soi qui fait l'éloge de la modestie de Don Félix d'Azara, à le voir s'élever au-dessus de cette considération par un mouvement de respect pour la vérité, devant laquelle il ne doit plus y avoir d'hommages que pour elle-même.

Ainsi, deux grands avantages qu'on ne sauroit trop priser, se sont rencontrés pour donner un prix réel au travail de Don Félix d'Azara. Le premier, c'est qu'il se soit trouvé tellement privé de livres sur l'histoire naturelle, que nulle idée antérieure, nul système particulier, n'ait pu avoir d'influence sur la description qu'il a faite des quadrupèdes du Paraguay, et qu'il soit ainsi resté avec l'indépendance la plus heureuse, et avec le seul désir de consigner des faits dont l'existence étoit, pour ainsi dire, toute matérielle pour lui. Le second, c'est qu'au moment même où il venoit de disposer toutes ses recherches, Buffon soit venu lui commander en quelque sorte une révision de son travail, et lui prescrire une comparaison dont le

résultat doit être tout entier au profit de la science.

Il n'échappera sûrement point au lecteur, que Don Félix d'Azara s'exprime toujours, en parlant de Buffon, comme si ce dernier étoit encore vivant; et sans doute il faut compter cette circonstance comme une preuve de plus que l'auteur espagnol n'a pas craint que ce qu'il assure fût soumis à l'examen et même à la critique de celui qu'il a dû croire le plus intéressé à vérifier, à son tour, la justesse des observations par lesquelles il est contredit.

C'est peut-être ici le moment de faire, non pas l'apologie de Don Félix d'Azara, parce qu'il me désavoueroit si je pensois qu'il pût en avoir besoin; mais de répondre tout-à-la-fois, et aux sectateurs aveugles d'un grand homme, qui croient qu'on porte sur sa réputation une main sacrilége, lors même qu'on n'ose attaquer que des erreurs qui sont l'apanage de l'imparfaite humanité, et à ces détracteurs de profession, qui, dans leur basse envie, pensent qu'aussitôt que le tems a fait reconnoître quelque chose d'inexact, et même

de faux, dans un auteur célèbre, le monument que lui avoit élevé l'estime publique doit être renversé, et qui semblent être toujours prêts à devenir les instrumens de cette destruction, comme pour passer le niveau sur tout ce qui excède la mesure de leur propre médiocrité.

Loin de Don Félix d'Azara; oui, j'ose le professer hautement en son nom, loin de lui cette lâche jalousie qui fait agir comme si l'on devenoit héritier de tout ce que l'on cherche à ravir de gloire aux hommes de génie! Mais loin sur-tout du traducteur des œuvres de Don Félix d'Azara, l'idée de coopérer, même par la simple transmission des idées de l'original espagnol, à un système aussi déshonorant!

J'irai néanmoins jusqu'à confesser que je ne me suis pas toujours trouvé indifférent à ce que l'auteur a dit de Buffon. Un sentiment qui est peut-être de la fierté nationale, et que l'on doit toujours s'affliger de ne pas ressentir, m'a même fait regretter que les reproches du naturaliste espagnol fussent aussi

fréquens, et, je l'avoue sans honte, trop souvent fondés, quoiqu'il y en ait aussi beaucoup qui manquent de solidité : mais le souvenir de Buffon est venu bientôt effacer ces foiblesses passagères.

Pour me rendre à moi-même, pour me porter à traduire sans jamais les affoiblir, les expressions de l'original, relativement à Buffon, je n'ai eu besoin que de me rappeler tout ce que sa gloire a de solide et de vrai. Elle est si bien établie que ce seroit moi qui deviendrois coupable d'une offense réelle, si je pensois qu'enlever des taches qui obscurcissent sa renommée, c'est détruire cette renommée.

Qu'on se rappelle en effet les immortels services que Buffon a rendus à l'histoire naturelle. Avant lui, bornée à être l'objet de l'étude de quelques hommes laborieux dont les siècles sembloient être avares, leurs utiles travaux n'étoient connus que de quelques êtres privilégiés qui cédoient comme par instinct à une impulsion qu'ils recevoient presque du hasard.

Buffon paroît; et par lui l'étude de l'histoire naturelle réclame et obtient les hommages qu'elle mérite. Son culte a des sectateurs nombreux, et chacun veut y être initié, en rougissant d'avoir été jusqu'alors le froid spectateur des plus étonnantes merveilles de la nature. Doué d'une éloquence inconnue avant lui, et qui est encore demeurée le modèle de tous ceux qui se dévouent à la même science, il rend sensibles pour les esprits vulgaires les secrets les plus cachés de ce vaste univers. En l'adoptant comme un peintre digne d'elle, la nature lui prête ses couleurs; les tableaux tout-à-la-fois les plus sublimes et les plus attachans, naissent sous ses pinceaux: l'homme le moins disposé à céder à l'enthousiasme, ne peut se défendre d'une sorte de ravissement; et les animaux dont la vue continuelle n'offroit plus rien à sa pensée, deviennent des êtres nouveaux chez lesquels il découvre mille sujets d'admiration qu'on diroit que la plume de Buffon a créés. Tout le monde veut connoître l'histoire naturelle: une multitude de personnes l'étudient; des

hommes dont les générations futures répéteront l'éloge, s'y consacrent; ce sexe aimable, si outrageusement condamné à la futilité, trouve dans un livre qu'on croiroit fait pour son amusement, des connoissances utiles et douces; il force ainsi les hommes à savoir ce qu'il ne veut plus ignorer; et Buffon est devenu le précepteur de la France entière.

Et l'on compte ses erreurs ! Oui, et on le doit : c'est l'encens pur qui doit seul brûler devant l'image des grands hommes; c'est aux divinités mensongères, c'est aux cendres de ceux qui ont usurpé les hommages, qu'il faut laisser la superstition ; Buffon n'en a pas besoin.

Et d'ailleurs, ces erreurs, dont le nombre n'est encore ni vérifié ni incontestable, sont-elles donc toutes de lui? Quel est le censeur assez austère, disons mieux, assez injuste, pour vouloir qu'un naturaliste soit responsable des faits qu'il consigne sur le rapport d'autrui, ou de ce qu'il a donné sa confiance à des observateurs trop peu instruits, ou abusés eux-mêmes? Loin d'adopter une aussi

rigoureuse opinion, il faut encore sentir que la publication de notices incomplètes ou inexactes est une espèce d'invocation à la vérité. Et n'est-ce donc rien que la peine de réunir ces notices, que d'inspirer assez de confiance pour déterminer un premier observateur à hasarder la simple énonciation d'un fait, que de donner l'espèce de signal qui fait que les connoissances approfondies succèdent à ces notions informes?

Et sans sortir du sujet actuel, peut-on douter que la nécessité de critiquer Buffon n'ait été utile à Don Félix d'Azara, et ne le devienne à la science elle-même? D'après l'aveu de cet auteur, il est évident que ses essais étoient loin d'offrir l'intérêt dont ils sont remplis, au moment où l'ouvrage de Buffon est tombé dans ses mains. J'irai même jusqu'à dire qu'il a dû lui servir à rectifier quelques erreurs, ou à confirmer, par des détails, plusieurs de ses observations.

A la vérité, il est quelquefois un peu sévère dans l'expression même de sa critique; mais c'est un effet nécessaire de l'impression qu'ont

dû faire sur Don Félix d'Azara, quelques assertions dont la fausseté étoit marquée pour lui au coin de l'évidence mathématique. Et après un séjour de vingt ans dans l'Amérique Méridionale, au milieu d'hommes dont fort peu sans doute sont comparables à Don Félix d'Azara, le ton d'un reproche peut n'être pas rigoureusement à l'unisson de l'urbanité européenne ; sur-tout lorsque, passionné pour la vérité, on rend à ceux que l'on combat cet hommage qu'ils ne la repousseront point, quoique sa nudité semble lui donner un peu de rudesse.

Il n'échappera point en outre au lecteur attentif, que Don Félix d'Azara a répété plusieurs fois que des erreurs qu'il relève sont l'ouvrage de ceux qui avoient adressé des mémoires infidèles à Buffon ; et cela même me conduit à deux observations.

L'une, c'est que Buffon a consigné dans plusieurs endroits ses propres doutes sur ces mémoires ; et en me renfermant dans ce qui appartient aux quadrupèdes, je puis en citer plusieurs exemples. Il rectifie sa description

du Tapir, d'après ce qu'il avoit recueilli de Barrère, de Bajon et du professeur Lallamand; et sur cet article il fait une critique assez longue de l'opinion de Bajon, qui vouloit que l'on considérât le Tapir comme un animal ruminant. En parlant du Couendou, Buffon ne cesse de citer les erreurs des naturalistes; et ces erreurs sont telles, que lui-même n'ose rien déterminer sur l'existence de l'Hoitzlaquatzin, comme distinct du grand et du petit Couendou, et qu'il croit, contre l'avis de quelques naturalistes, que ces deux derniers ne sont qu'un seul et même animal. Sur les Tatous, cet auteur dit positivement, que dans *l'incertitude qu'il éprouve, et que le tems pourra seul fixer, il prend le parti de présenter tous les Tatous ensemble, et de faire néanmoins l'énumération de chacun d'eux, comme si c'étoient en effet autant d'espèces particulières.* S'agit-il des trois Loutres de Cayenne ? après en avoir parlé dans son supplément, tom. III (édition in-4.°), il se détermine, dans le supplément, tome VI, à croire que ce sont

simplement des Saricoviennes qui varient en grosseur, etc. etc. Or, la plupart de ces doutes se trouvent maintenant convertis en réalités par Don Félix d'Azara.

Il est donc bien démontré que Buffon n'a pas voulu qu'on eût pour les mémoires qui lui étoient adressés, et qui sont la base de plusieurs de ses articles, une confiance que lui-même n'éprouvoit pas. Il ne vouloit essentiellement que le vrai: et censurer avec fondement les faits tirés de ces mémoires, ce n'est pas critiquer Buffon, c'est fournir des preuves qu'il recherchoit lui-même; c'est satisfaire un vœu qu'il a manifesté dans différentes occasions.

Cela me conduit naturellement à ma seconde observation : c'est que si Buffon vivoit encore, ainsi que le pensoit Don Félix d'Azara lorsqu'il écrivoit ses essais, il accueilleroit cet ouvrage avec bien plus d'empressement encore que des mémoires dont l'adoption, toute conditionnelle qu'elle est, sert plus à montrer dans Buffon un ardent désir d'exciter l'émulation et de provoquer les

observations, que de grossir son livre par des motifs que rien ne permet de lui imputer.

Ainsi, et je le dis pour louer l'ouvrage de Don Félix d'Azara, Buffon auroit applaudi le premier à ses vues; il auroit encouragé une publication qui répand un jour nouveau sur l'histoire naturelle et la description d'un grand nombre de quadrupèdes; et je suis bien convaincu que Buffon, supérieur à cette fausse honte qui décèle les talens médiocres, n'auroit pas balancé un instant à considérer l'ouvrage actuel comme une espèce de dépendance de celui qu'on dit que chaque jour rend de plus en plus inutile, et dont personne ne sait encore se passer.

Il semble qu'il ne sauroit y avoir un moment plus propice pour la publication des essais de Don Félix d'Azara, que celui où l'on fait cinq nouvelles éditions des œuvres de Buffon. Il n'est aucune d'elles qui ne doive avoir ces essais comme un complément nécessaire; et c'est peut être une raison de plus de se féliciter de ce que les circonstances ont voulu qu'ils parussent d'abord, et pour

la première fois, dans la patrie de Buffon.

La corrélation qui existe entre la partie des quadrupèdes dans Buffon et le travail de Don Félix d'Azara, est même si intime, que les planches de Buffon doivent servir aux deux. A la vérité, l'auteur espagnol se plaint quelquefois de l'inexactitude de ces planches; mais néanmoins c'est avec de certaines restrictions, qui prouvent que, comme il l'a pensé, son propre livre peut se passer de gravures.

Il pourroit arriver néanmoins que la suite des recherches de Don Félix d'Azara lui procurât de nouveaux détails, et qu'ils eussent pour objet d'autres quadrupèdes; mais il ne manquera point alors de faire pour eux ce qu'il a jugé indispensable pour sa partie ornithologique, et des dessins soignés viendront sûrement à l'appui de ses descriptions.

En m'occupant de la traduction actuelle, j'ai eu le désir constant de rendre l'original avec fidélité. Don Félix d'Azara écrit sa langue avec une pureté, une clarté, et surtout une concision qui, si elle augmente

quelquefois les difficultés pour le traducteur, le garantit toujours à son tour du défaut de la prolixité. Je n'ai rien négligé pour que ma peine fût utile au lecteur, et pour rendre l'ouvrage digne du public.

C'est ainsi qu'après m'être démontré à moi-même qu'il falloit adopter une prononciation constante et uniforme des mots Guaranis, j'ai fait passer dans notre langue leur valeur absolue, et que j'ai cru devoir donner en outre une liste alphabétique de ces mots qui se présentent dans l'ouvrage, avec leur prononciation bien figurée et clairement indiquée. Buffon a exprimé, notamment aux articles du Couendou, du Tatou Encoubert et de l'Ouarine, son opinion sur les avantages de cette uniformité de prononciation; et cette idée a achevé de me décider.

D'autres expressions de l'Amérique Méridionale, m'ont semblé exiger l'adoption de la même méthode, parce que nous ne sommes pas plus familiarisés avec elles, et parce qu'il a même fallu en conserver quelques-unes sans les traduire, attendu que la langue

française n'offre pas de véritables équivalens, si ce n'est avec des circonlocutions ou des phrases explicatives. J'en ai donc fait une espèce de définition, mais que j'ai crue mieux placée à la tête de ce premier volume. Le lecteur y verra quel est le sens réel de ces expressions; et j'ai préféré ce moyen à celui d'une note qu'il auroit fallu répéter à chaque fois, ou que rien n'auroit suppléée pour le lecteur par-tout où il ne l'auroit pas rencontrée.

Cette traduction a cependant des notes. Les plus multipliées sont celles qu'amène la citation de plusieurs centaines d'endroits de Buffon. Celles-ci, comme l'annonce la préface de Don Félix d'Azara, ont été tirées par lui des douze premiers volumes de la traduction espagnole de Don Joseph Clavijo, et de l'édition française de 1775, in-12. J'ai cru devoir les conserver toutes, en ajoutant d'abord à la citation à chercher dans Clavijo, celle du volume français de 1775; puis à la totalité de ces citations, les citations correspondantes de l'édition in-4.° du

Louvre, la seule que Buffon ait avouée, et que sa beauté typographique place au-dessus de toutes les autres.

J'ai vérifié toutes ces citations ; et j'ai même poussé le scrupule jusqu'à prendre les expressions même de Buffon dans les passages indiqués par Don Félix d'Azara, afin de ne pas courir le risque de dénaturer le texte, et pour laisser et à la chose critiquée, et à la critique qui en est faite, leur caractère primitif.

On me permettra sans doute d'ajouter ici que Don Félix d'Azara n'ayant vu que les douze premiers volumes de la traduction espagnole de Buffon, et que des volumes de l'édition française in-12, sans qu'il ait pu conséquemment soupçonner l'existence de la partie anatomique de Daubenton, les reproches dirigés quelquefois contre les planches de l'édition espagnole, et les reproches plus graves, et fréquemment adressés à Buffon, sur ce que sa description ne caractérise point assez plusieurs quadrupèdes, doivent être écartés par le lecteur judicieux et impartial

qui connoît les œuvres de Buffon dans toute leur intégrité.

J'ai osé encore hasarder quelquefois des notes qui m'appartiennent ; mais je n'ai fait que céder au désir de mettre le lecteur plus en état de prononcer ; et j'ose croire avoir quelque droit à sa bienveillance, du moins par la pureté de mes motifs.

Mais ma délicatesse ne veut pas que je laisse ignorer que celles de ces notes qui sont géographiques, appartiennent bien plus à Don Félix d'Azara qu'à moi, puisque j'en ai puisé les matériaux dans sa description du Paraguay, dont j'ai déjà annoncé que j'avois commencé la traduction. J'ai pensé que ces courtes indications des lieux devoient ajouter quelque chose à l'histoire de certains quadrupèdes, et que le lecteur pourroit en recueillir quelque fruit.

C'est pareillement pour son utilité que j'ai cru devoir mettre à la suite de l'indication de chaque article, la synonymie de Linné et celle de deux naturalistes qui ont concouru à l'examen de cet ouvrage (*a*), et même à cette

(*a*) Les citoyens La Cépède et Cuvier.

synonymie. Cette précaution empêchera que des dénominations nouvelles ne suspendent ou n'éloignent l'intérêt que doivent inspirer les descriptions qui ont pour objet des animaux déjà connus sous d'autres noms.

Il est néanmoins des quadrupèdes restés avec le seul titre sous lequel M. d'Azara les indique : mais c'est l'effet d'une réserve qui a commandé de ne pas adopter trop vîte des analogies propres à indiquer des espèces déjà connues, ou de ne point augmenter, sans une conviction entière, les espèces nouvelles; c'est, en un mot, par respect pour la science elle-même.

Quant au court appendix de la fin, qui ne parle que de quelques lézards, l'auteur n'ayant aucune connoissance de l'intéressante description des quadrupèdes ovipares du citoyen La Cepède, n'a pas eu de motif pour s'arrêter long-tems sur ce point.

En donnant réduites en nouvelles mesures toutes celles qui sont énoncées dans l'original en mesures du pied ancien et de ses subdivisions, j'ai cru néanmoins devoir

conserver

conserver ces dernières, parce qu'elles sont en quelque sorte un contrôle des autres ; et plus encore, parce qu'étant celles qui ont été employées par l'auteur, elles doivent avoir, dans leur énonciation, un degré d'exactitude que je n'aurois pu exprimer quelquefois que par le moyen de fractions décimales marquées avec plusieurs chiffres ; ce qui auroit amené des embarras typographiques.

Il me reste maintenant à satisfaire la juste curiosité du lecteur, par quelques détails personnels sur Don Félix d'Azara. Né dans l'Aragon, où réside sa famille, il est actuellement dans sa quarante-neuvième année ; il offre l'exemple, peut-être unique en Europe, d'un homme chez qui l'aversion pour le pain est si forte, qu'il n'en a jamais mangé.

Lors de l'expédition contre Alger, en 1776, Don Félix d'Azara, qui étoit descendu l'un des premiers sur le rivage, reçut une blessure si cruelle, qu'elle l'avoit fait confondre parmi ceux qu'on avoit réunis comme

morts. Les regrets d'un ami déterminèrent cependant à faire des recherches pour trouver son corps ; on le trouve : un matelot imagine de lui faire, avec un couteau, une première opération à laquelle ne présidèrent ni l'art ni les ménagemens qu'une main savante sait employer : mais, en retirant une grosse balle de cuivre qui avoit traversé la poitrine et presque tout le corps, il le rappela à la vie. Lorsque Don Félix d'Azara put avoir des secours plus habilement dirigés, il lui fallut souffrir d'horribles douleurs, parce qu'on lui ôta une côte toute entière. Cette blessure a été enfin guérie ; et, à partir de cette époque, Don Félix d'Azara a constamment joui de la meilleure santé.

Depuis que l'Espagne, devenue l'alliée de la France, considère le Portugal comme un ennemi, le roi d'Espagne a nommé Don Félix d'Azara commandant de la frontière qui sépare le Paraguay du Brésil ; et nous savons que l'exercice de ses nouvelles fonctions lui a encore procuré des occasions d'enrichir,

dans plusieurs genres, sa brillante collection d'histoire naturelle.

Don Félix d'Azara est célibataire, et sans discourir en moraliste sur les avantages et les désavantages de cet état, il nous semble assez naturel de penser, que si sa passion pour la recherche des merveilles de la nature ne s'est pas accrue de l'espèce d'indépendance qui est une conséquence du célibat, cette passion n'a pas été affoiblie du moins par des soins dont les douces jouissances auroient été toutes au profit de l'époux, et dont la privation a servi la science, qui, à son tour, l'aura consolé si elle n'a pas pu le dédommager.

Mais un sentiment dont le charme est bien doux à Don Félix d'Azara, c'est l'amitié : c'est ce lien le plus fort comme le plus durable de la vie ; c'est cette affection de laquelle toutes les autres empruntent ce qu'elles ont de solide, qui l'attache particulièrement à ses deux frères.

Je ne dois pas taire combien est parfaite la juste réciprocité dont il est payé par Don

Joseph-Nicolas d'Azara, bailli de Malte, puisque c'est à elle qu'on est redevable de l'empressement qu'il a mis à faire paroître l'ouvrage de Don Félix. Témoin presque journalier de l'affection tendre que M. l'ambassadeur d'Espagne a pour son frère le naturaliste, et à laquelle la différence d'âge semble avoir mêlé quelque chose de l'amour paternel dans le cœur du premier, je sais qu'aux vertus publiques qui ont illustré, près de quarante ans, sa carrière diplomatique; qu'à des connoissances approfondies dans plusieurs genres qui ont associé au titre de négociateur habile, ceux d'ami et de juge éclairé des arts, M. le bailli d'Azara réunit les qualités plus précieuses encore qui décorent si bien l'homme privé. Et dussé-je blesser sa modestie, j'ajouterai que dans ses sentimens, dans ses pensées, M. le bailli d'Azara confond la France avec l'Espagne, l'Espagne avec la France; que la preuve s'en trouve par-tout, même dans le fait si simple en soi de la priorité de la publication de ces essais accordée à la France et à la langue française.

Qu'on me permette donc, si l'auteur et le traducteur ont besoin d'indulgence, de la réclamer pour eux deux sous l'influence d'un homme que la République Française compte parmi ses amis les plus sincères et les plus fidèlement attachés à la liberté publique, et aux vertus généreuses, sans lesquelles il n'est point de grand peuple.

Moreau Saint-Méry.

PRÉFACE

DE L'AUTEUR.

DANS le même tems que je cherchois des oiseaux dans la province du Paraguay, je n'ai pas voulu perdre l'occasion de décrire les quadrupèdes que je pouvois me procurer ou par mes propres soins, ou à prix d'argent. J'ai commencé ce travail, dirigé par la seule observation, et sans la moindre connoissance de ce que d'autres avoient écrit avant moi; mais, à mesure que j'obtenois de nouveaux individus, je rectifiois, en les examinant, les précédentes descriptions.

Je les ai faites toutes ayant sous les yeux les animaux jouissant de la vie, ou lorsqu'ils venoient d'en être récemment privés; et cette circonstance m'autorise à croire que je ne suis pas tombé dans les erreurs que n'ont pu éviter les personnes qui ne les ont pas rencontrés vivans; celles qui ne les ont

vus qu'exténués, pelés, et devenus, en quelque sorte, des pourceaux dans des cages, ou retenus par des chaînes ; et celles qui ne les ont considérés que dans leurs cabinets. En effet, toutes les précautions qu'on peut prendre alors, n'empêchent pas que l'action du tems n'ait beaucoup altéré au moins les couleurs ; et, d'un autre côté, nulle peau, nul squelette, quelque parfaite que puisse en être la préparation, ne sauroit donner une idée exacte des dimensions, des nuances ni des formes.

J'ai mis tout mon soin à dire la vérité sans rien exagérer, à saisir les caractères principaux, et à ne pas confondre les caractères généraux avec les caractères particuliers.

Par les premiers, j'entends les rapports, les ressemblances et les analogies qui se trouvent entre quelques animaux que, pour cette raison, l'on peut considérer comme étant du même genre, de la même origine et de la même famille ; et comme ces caractères s'offrent fréquemment, ce seroit

un grand ennui et une grande confusion que de les trouver répétés dans la description de chaque espèce. Par exemple : c'est assez de dire quelle est la forme de la tête et de ses parties, celle des pieds et des ongles dans le lion, et d'y renvoyer quand on décrit les panthères, les *yagouarétés*, etc., parce que ces formes sont les mêmes dans tous ces animaux.

Les caractères particuliers ou spécifiques sont opposés aux caractères généraux ; c'est le manque de rapports et d'analogie, ce sont les dissemblances qui existent dans une espèce ou un animal relativement à d'autres, et il faut avoir soin de les indiquer, principalement dans la description de chaque quadrupède, puisque ces caractères montrent en quoi celui-ci diffère de tous les autres.

Les caractères quelconques, soit généraux, soit particuliers, résident dans la grandeur, les formes, les couleurs et les mœurs. Parmi ceux qui appartiennent à la grandeur, j'ai préféré la mesure exacte de la longueur totale et celle de la queue, s'il

y en a une, parce que ces mesures suffisent presque toujours pour reconnoître si un animal est déjà adulte ou non, et s'il est ou n'est pas de l'espèce qu'a décrite un autre auteur.

J'ai été scrupuleux dans l'explication des formes et des caractères qui résident dans les couleurs et dans la manière dont ces couleurs sont disposées et placées sur l'animal même, parce que j'ai observé que ces caractères sont constans et ne varient point selon les climats; opinion dans laquelle j'ai encore été confirmé, en trouvant dans Buffon deux cent soixante de mes oiseaux qui ont les mêmes couleurs, et avec la même symétrie que dans le reste du monde. Il est vrai que ces couleurs diffèrent quelquefois selon le sexe et dans les pères et les enfans; mais cette diversité n'a-t-elle pas également lieu quant aux dimensions, aux formes et aux mœurs, sans qu'elle fasse naître aucun doute sur l'identité de l'espèce?

Il est également positif que les causes accidentelles qui produisent parmi les hommes

les individus *albinos* et à poil crépu, altèrent la couleur et le poil des quadrupèdes, ou la plume des oiseaux; mais ces cas ne sont ni très-fréquens, ni difficiles à reconnoître.

A l'égard des mœurs, c'est assurément ce qu'il est le plus difficile de savoir, d'autant que les habitans des campagnes, qui ne sont que trop insoucians, racontent presque toujours des fables, et prennent des choses hasardées pour des vérités. Quant à moi, je n'affirme sur les mœurs que ce que j'ai observé; et quant aux faits sans nombre que j'ai entendu rapporter, je n'en ai noté que quelques-uns qui me paroissent certains, et que je tiens de personnes d'une véracité reconnue.

J'avois à peine disposé mes essais dans l'ordre le plus clair qu'il m'avoit été possible d'adopter, lorsque je reçus un ordre du vice-roi de descendre à Buenos-Ayres, où le capitaine de frégate Don Martin Bonéolds me fit présent des douze premiers volumes de l'histoire naturelle de Buffon, traduits

en langue castillane par Don Joseph Clavijo y Faxardo (*a*) ; et comme il n'y avoit que ce nombre de volumes traduits, Don

---

(*a*) *Extrait de l'Avant-propos du traducteur espagnol des OEuvres de Buffon* (Don Joseph Clavijo y Faxardo).

« En l'année 1770, le roi daigna m'employer dans son cabinet d'histoire naturelle, pour former la notice des productions et des curiosités qui y existoient alors, et de celles qui l'enrichiroient successivement, pour travailler, quand il en seroit tems, au catalogue raisonné de ces mêmes productions, et pour entretenir au-dedans et au-dehors la correspondance relative à ce cabinet. Le désir de remplir ces objets me porta à rechercher aussitôt les termes castillans correspondans aux mots latins et français d'histoire naturelle, (idiomes dans lesquels sont communément écrits les meilleurs ouvrages qui traitent de cette science), puisque je ne devois employer de mots étrangers que lorsque la langue castillane ne m'en offriroit pas elle-même.

» Cette entreprise ne laissoit pas d'être difficile... cependant, à force de constance, et avec une application soutenue durant plus de neuf ans, passés à lire, à noter et à comparer avec les auteurs latins et français autant de livres castillans que j'ai pu en acquérir ou en trouver sur l'histoire naturelle, je suis parvenu à former un vocabulaire d'un volume ordinaire, et qui m'a été assez utile. »

Pierre Cervigno me prêta le reste en original.

L'écrivain français est, d'après la renom-

» Ma première pensée, lorsque j'eus fait ce vocabulaire castillan-latin-français, étoit de le publier, afin qu'il devînt utile à ceux qui étudient l'histoire naturelle dans les auteurs latins, et plus fréquemment encore dans les auteurs français, l'expérience m'ayant fait connoître combien il est difficile de trouver, dans notre propre langue, les vrais équivalens des mots d'histoire naturelle, à moins de se livrer à une longue et pénible recherche. Mais diverses réflexions m'ont fait abandonner ce dessein quant à présent....

» Ce travail m'a montré que parmi nous l'étude fondamentale et méthodique de l'histoire naturelle est arriérée quant au règne animal et au règne minéral; car les progrès des Espagnols, en botanique, sont notoires. Dans cette opinion, et pour réparer ce vide, il m'a semblé.... que le meilleur service que je pusse rendre à ma patrie, étoit de traduire, pour l'instruction de la jeunesse, le meilleur ouvrage d'histoire naturelle que l'on connoisse au jugement des savans; et il ne me restoit point à balancer quant au choix, puisque toute l'Europe donne unanimement la préférence à l'histoire naturelle générale et particulière de Buffon, savant que les nations vénèrent sous le nom du Pline français : j'ai donc entrepris la traduction de cet ouvrage. »

mée, le meilleur naturaliste de son siècle et des siècles passés : le traducteur est vice-

---

§. I.

«. . . Il n'y avoit, dans le royaume d'Espagne, de cabinets d'histoire naturelle dignes de ce nom, que le cabinet formé pour l'instruction du prince qui règne sous le nom de Charles III ; un autre qu'y avoit fait, dans le même but, son oncle l'infant Don Louis-Jacques ; et celui qu'a laissé tout formé à Barcelone le docteur Jacques Salvador, l'honneur de la Catalogne. Le roi Don Fernand VI avoit ordonné de recueillir les productions de ses vastes domaines, et attaché à son service des sujets versés dans l'histoire naturelle et la chimie, avec l'intention de former un cabinet d'histoire naturelle. Mais cette grande oeuvre étoit sans doute réservée au règne de notre souverain Charles III, qui, dans cette vue, a donné non-seulement tout ce qui avoit été réuni au tems de son père, mais ce qu'il possédoit lui-même. Au moyen de ces dons et du célèbre cabinet qu'avoit formé avec application, discernement et une grande dépense, pendant une longue suite d'années, Don Pierre-François Davila, premier directeur et directeur actuel de ce cabinet royal (lequel a mérité que sa majesté daignât accepter l'offre qu'il lui en a faite), la nation s'est trouvée, tout-à-coup, en possession d'un cabinet d'histoire naturelle.

» Ce cabinet, depuis qu'il a été ouvert pour l'instruction publique le 4 novembre 1776, a peu à envier aux

directeur de notre cabinet royal d'histoire naturelle ; et l'ouvrage qui porte ces du x

---

cabinets les plus anciens des autres nations, et l'emporte peut-être sur eux dans quelques branches.

» Ce muséum n'a cessé de gagner depuis par les présens du roi et des infans, par les soins du duc de Grimaldi, premier ministre d'état ; par ceux du comte de Florida-Blanca, son successeur. Lorsque, d'après les ordres du roi, il réunira les productions des riches domaines de l'Amérique, et que des Espagnols, mus par la curiosité ou par un sentiment plus noble, s'adonneront à découvrir ce que renferme le sol heureux de cette partie du monde qu'on peut encore considérer comme intacte, la nation doit espérer de posséder le musée le plus riche et le plus précieux de l'univers. »

Le premier volume de la traduction espagnole des OEuvres de Buffon, format in-8.°, a paru en 1785. Je n'ai pu trouver que les dix premiers volumes, les seuls qui soient à la bibliothèque nationale, quoiqu'il y en ait seize ou dix-sept volumes de publiés en ce moment, et que M. d'Azara eût déjà le douzième au Paraguay, il y a plus de quatre ans, comme le prouvent ses citations.

L'histoire naturelle des quadrupèdes ne commence qu'au septième volume. Cet ouvrage est sorti des presses de la veuve Ibarra, imprimeur à Madrid.

Le traducteur a réuni aux divers articles ce qui se trouve dans les additions et les supplémens publiés par Buffon. Il y a même ajouté des notes lorsqu'il les a crues

noms à son frontispice, devoit être, selon moi, le meilleur. J'en commençai la lecture, plein de cette prévention; mais il me parut bientôt que l'auteur avoit eu peu de renseignemens sur les quadrupèdes américains; que Don Joseph Clavijo n'avoit fait que le traduire, et qu'il étoit indispensable que je notasse dans mes foibles essais, les erreurs de Buffon. Néanmoins, je suspendis

---

intéressantes. C'est ainsi qu'il y en a deux sur les draps de laine de Vigogne, etc.

Il a cru aussi devoir adopter quelquefois une distribution différente des objets, en mettant, par exemple, le Zèbre après l'Ane, en plaçant le Mulet après le Zèbre et le Couaga, etc. etc.

La traduction de Don Joseph Clavijo est extrêmement estimée, et ses compatriotes lui paient un juste tribut de reconnoissance, en désirant qu'il puysse les faire jouir de la totalité des OEuvres de Buffon; à leur jugement, toutes les beautés du style de Buffon sont transportées dans leur propre langue, en leur conservant ce charme qui est le caractère de la plume brillante du naturaliste français.

Je ne puis m'empêcher d'exprimer ici un regret aussi vif que sincère, de ce que, pour des motifs que Don Joseph Clavijo ne nous explique pas, il n'ait pas persévéré dans son premier projet d'imprimer son vocabulaire castillan-latin-français. Ce qu'il a lui-même éprouvé de son

pendant

pendant plus d'un mois ce nouveau travail, jugeant qu'il ne convenoit pas qu'un homme aussi ignoré que moi l'entreprît, d'autant que pour le bien faire, il falloit censurer, à chaque instant, d'autres naturalistes très-célèbres, sans avoir plus de connoissance de leurs ouvrages que celle qu'on peut puiser dans les citations qu'en fait Buffon.

---

utilité, et ce que j'ai trouvé de peines du même genre dans la traduction que je présente aujourd'hui au public, faute de ce vocabulaire, me persuadent qu'il rendroit un véritable service à l'histoire naturelle, s'il lui prêtoit ce nouveau secours.

J'ai rapporté le paragraphe de Don Joseph Clavijo, sur le cabinet de Madrid, persuadé que plusieurs de mes lecteurs seroient bien aises de connoître son origine, et de voir que Buffon a eu une influence réelle quoiqu'indirecte, sur ce bel établissement.

J'étois d'ailleurs jaloux de saisir cette occasion d'annoncer que Don Félix d'Azara est l'un des Espagnols qui ont le mieux répondu à l'attente que Don Joseph Clavijo fondoit sur les recherches en histoire naturelle qu'on feroit en Amérique. Il a envoyé une multitude d'objets au cabinet de Madrid, et l'ornithologie y a été particulièrement enrichie par ses soins.

(*Note du Traducteur.*)

Mais réfléchissant à la fin sur la nécessité de détruire les erreurs graves et nombreuses de Buffon, et qu'il étoit probable que l'Espagne n'avoit personne qui pût parler sur cette matière, je m'y déterminai, et je fis la critique que je présente, sans présumer qu'elle soit ni parfaite ni exacte en tout, mais en pensant qu'elle peut être un stimulant pour que d'autres en fassent une meilleure.

Ne connoissant les quadrupèdes que d'une seule province, et un petit nombre d'autres, je ne puis me livrer à des observations générales ; cependant comme mes animaux appartiennent à presque toute l'Amérique, je citerai certains faits d'où l'on pourra emprunter des preuves.

Le lecteur attentif trouvera que les animaux de ce continent peuplent de plus grands espaces que ceux de l'ancien monde ; et la raison en est que l'Amérique ayant peu d'hommes, les quadrupèdes n'ont pas rencontré de difficulté à s'étendre peu à peu, en tout sens, s'accoutumant insensiblement

à tous les climats, et peuplant, pour ainsi dire, tout l'intervalle d'un pôle jusqu'à l'autre.

On peut aussi partager mes quadrupèdes en deux classes; l'une, des quadrupèdes qui ont ce que j'appellerai des analogues dans l'ancien monde; et l'autre, de ceux qui n'en ont point.

Comparant ensuite entre eux les analogues des deux continens, je trouve que le *Gouazoupoucou* est égal au Cerf d'Europe, et qu'il est même plus grand; que l'*Yagouarété* ne le cède point à la Panthère africaine, ni l'*Agouaragouazou* au Loup ni au Chacal; que l'*Agouarachay* est plus grand que le Renard; que mes Furets excèdent les Furets d'Afrique, les Martes et les Fouines; que ma Loutre et ma Vizcache l'emportent sur la Loutre et sur la Marmote d'Europe; mon Rat épineux sur le Rat ordinaire; mes Tatous sur les Pangolins, et le Taureau de Montévidéo sur celui de Salamanque.

D'une autre part, je vois que mes *Tayazous* sont plus petits que le Sanglier; que

le *Tapiti* est inférieur au Lapin ; que mes Singes ne sont point égaux à ceux d'Afrique, ni le Cheval du Chili à celui d'Andalousie.

De tout cela il résulte que dans la comparaison des analogues que je connois, l'avantage de la grandeur est pour ceux de l'Amérique.

On pourra dire contre cette proposition, qu'il n'y a point ici d'animaux, du genre du Chat, comparables au Lion ni au Tigre ; mais, en revanche, il n'y a point ailleurs de quadrupèdes, ayant la bouche et les dents du Rat, qui puissent le disputer de grandeur au *Capiygoua*, au *Pay*, ni à la Vizcache (ou Marmote américaine.)

Voudroit-on objecter, en outre, qu'on n'a point ici d'animaux à opposer à l'Eléphant et à l'Hyppopotame? L'on pourra répondre qu'on a trouvé nombre de fois, vers la rivière de la Plate, les ossemens de quadrupèdes beaucoup plus grands que ces colosses asiatiques.

Au surplus, je ne me sens point en état de suivre plus loin cette comparaison, ni

d'ouvrir une opinion à cet égard; et, si j'ai désigné des individus, c'est que je vois que, sans les avoir présens, on décide magistralement que le climat de l'Amérique diminue les dimensions des animaux, et qu'il n'est pas capable d'en produire d'égaux à ceux des autres parties du monde.

Comparons maintenant la fécondité, et nous trouverons que les *Tayazous*, qui sont les analogues du Sanglier, font deux petits comme l'*Yagouarété*, qui est l'analogue de la Panthère; que l'*Agouarachay*, qui équivaut au Renard, en fait quatre comme le *Tapiti*, qui est supposé l'analogue du Lapin; que l'*Apéréa*, qui correspond au Couy espagnol, ou petit Lapin chinois, produit un ou deux petits, et que le *Couïy*, qui est l'analogue du Hérisson, en fait un: finalement, que mes Furets n'en font que deux, et que tous mes Cerfs et mes Singes n'en produisent qu'un seul.

On pourroit inférer de tous ces détails, que mes quadrupèdes ne portant qu'une seule fois dans l'année, ils sont moins fé-

conds que leurs analogues dans l'ancien monde ; mais la vérité est que le *Tatou-Mulet* fait jusqu'à douze petits, et les *Micourés* jusqu'à quatorze ; mais, comme ils n'ont point d'analogues, je ne tire pas de conséquence de ce fait.

Malgré leur peu de fécondité, ces quadrupèdes peuplent d'immenses surfaces, attendu que la nature, quoique par différens chemins, sait cependant arriver à son but. Si elle a affoibli ici la vertu prolifique, elle a pu le faire sans préjudicier au nombre des individus, en leur donnant une vie plus longue et des alimens plus nombreux.

Nous voyons, par exemple, que l'*Apéréa*, en produisant un ou deux petits, abonde infiniment plus que les *Micourés* qui en font une multitude; parce que l'*Apéréa* vit plus long-tems, et que quand même cela ne seroit pas ainsi, il ne périt point, faute de subsistances, tandis que les alimens sont beaucoup plus rares pour les *Micourés*. Le *Caracara* est un épervier qui ne produit qu'une seule fois par an, et deux petits comme les

autres ; et cependant il est plus commun que toutes les espèces d'éperviers réunies ; ce qui doit être attribué à sa longue existence, et à ce qu'étant omnivore, les alimens ne lui manquent jamais : ce qui arrive aux autres.

J'attribue la dépopulation où se trouve l'Amérique, quant à l'espèce humaine, au manque de subsistances qu'elle éprouve faute de connoissances en agriculture; et je crois que si les souverains veulent y voir surabonder leurs sujets, ils n'ont autre chose à faire qu'à y multiplier les alimens, en fesant recueillir par-tout les racines, les fruits et les semences propres aux divers climats, de cette partie du monde.

Mes quadrupèdes sans analogues dans l'autre continent, ont des formes étranges, et dont quelques-unes paroissent même monstrueuses et comme dans une sorte de contradiction ou de chaos. Tous ceux de cette classe sont dans un état de torpeur, presque sans moyens pour se défendre, et quelques-uns savent à peine maintenir une existence

qu'on pourroit appeler végétative ; raisons pour lesquelles ils disparoîtront de ce continent dès qu'il sera peuplé; car tel a été leur sort dans l'ancien monde, qu'ils habitoient aussi lorsqu'on n'y comptoit encore que peu d'hommes.

Si nous mesurons l'amour des mères pour les enfans par les soins et l'empressement qu'elles mettent à leur préparer un lieu de repos agréable, et une habitation commode et sûre, nous devrons confesser que le *Gnouroumi*, le *Cagouaré*, les six *Micourés* et les quatre Singes, font peu de cas de leurs petits ; puisque, sans disposer aucun lieu pour eux, ils les portent sur leurs épaules, et que celui de ces petits qui ne sait pas s'attacher fortement à sa mère, périt. On pourroit croire aussi que ces mères ne préparent point d'asyle à leur progéniture par un effet de leur paresse qui se montre, en ce que chez tous, le *Gnouroumi* et l'un des deux derniers Singes exceptés, ils se suspendent par la queue, donnant à entendre que la paresse de leurs quatre mains nécessite le se-

cours d'une cinquième, qui est cette queue.

Il me reste à avertir que les mesures que j'indique dans cet ouvrage, sont en parties du pied de Paris (*a*). Les longueurs ont été prises sur les animaux étendus, et avec une corde dirigée par-dessus le dos, depuis le bout du museau jusqu'à la fin des poils de la queue quand il y en a une; ou s'il n'y en a pas, jusqu'au bout des poils du coccix. Les queues ont été mesurées de la même manière; et les hauteurs du devant et du derrière, en posant une des extrémités de la corde au plus grand ongle, et l'autre au garot et au point le plus élevé de la hanche.

Par circonférence antérieure, on entend celle de la poitrine prise derrière les bras; et, par circonférence postérieure, celle du bas-ventre prise près des hanches. Si l'on a changé quelquefois cette manière de mesurer, on a eu soin d'en avertir.

Les noms propres sont écrits avec l'orthographe *Guaranique*.

(*a*) Ce pied est égal à 32 centimètres et demi. (*Note du Traducteur*).

Quant aux citations, elles sont marquées du mot *traduction* lorsqu'elles se rapportent à ce qu'a fait Don Joseph Clavijo, et de celui *original*, quand elles sont tirées des volumes non traduits de Buffon. Et comme il y a différentes éditions des œuvres de celui-ci, j'avertis que celle qui m'a servi est de Paris, de l'année 1775, et en treize volumes; sept de Quadrupèdes; quatre de supplémens; et les deux derniers, de tables (*a*).

(*a*) L'édition française de Buffon, dont parle M. d'Azara, est celle des quadrupèdes en 14 volumes in-12, faisant partie des *OEuvres complètes*. Les sept premiers volumes portent : *Paris, de l'imprimerie royale* 1775; les quatre suivans sont les *Supplémens à l'histoire des animaux quadrupèdes*, auxquels on a mis également le titre d'*OEuvres complettes*; le 12.e contient les tables; et les deux derniers, les OEuvres posthumes de Buffon. M. d'Azara n'ayant eu aucune connaissance de ces deux derniers volumes, il ne devroit parler que de douze, mais il paroît que celui de tables avoit été divisé en deux, puisqu'il dit en avoir eu deux de tables (*Note du Traducteur*).

PRONONCIATION
SYLLABIQUE
DES MOTS GUARANIS
Qu'on trouve dans cet Ouvrage.

On a désigné les syllabes qu'il faut faire sentir plus que les autres.

Lorsque les mots sont sans observations, l'on doit prononcer comme s'ils étoient français.

L'orthographe offre les mots Guaranis en sons de la langue française.

A.

ORTHOGRAPHE.	PRONONCIATION.
Agouara.	A-gou-a-ra. *gou* long.
Agouarachay.	A-gou-a-ra-chay. *gou*, *ra* et *chay* longs.
Agouaragouazou.	A-gou-a-ra-gou-a-zou. *les 2 gou*, *ra* et *zou* longs.
Agouarapopé.	A-gou-a-ra-po-pé. *gou*, *ra* et *pé* longs.
Angouya.	An-gou-ya. *An* fort.

ORTHOGRAPHE.	PRONONCIATION.
Angouya-gouaiquoui.	An-goui-ya-gouai-quoui.
	An et *quoui* longs.
Angouya-y-bigoui.	An-goui-ya-y-bi-gou-i.
	An et *gou* longs.
Apéréa.	A-pé-ré-a.

C.

Caaigoara.	Ca-ai-go-a-ra.
Caaigoua.	Ca-ai-gou-a.
	ai, *gou* et *a* longs.
Caaigouara.	Ca-ai-gou-a-ra.
	ai, *gou* et *ra* longs.
Caaigouaré.	Ca-ai-gou-a-ré.
	ai, *gou* et *ré* longs.
Caaigouazou.	Ca-ai-gou-a-zou.
	gou et *zou* longs.
Caaya.	Ca-ay-a.
Cagouaré.	Ca-gou-a-ré.
	gou et *ré* forts.
Caï.	Ca-ï.
	ï long.
Caigouazou.	Cai-gua-zou.
	zou long.
Capibara.	Ca-pi-ba-ra.
Capigouara.	Ca-pi-gou-a-ra.
	gou et *ra* longs.
Capiygoua.	Ca-pi-y-gou-a.
	y, *gou et a* longs.

ORTHOGRAPHE.	PRONONCIATION.
Caraya.	Ca-ray-a.
	a final long.
Carigoué.	Ca-ri-gou-é.
	gou long.
Carigoueybejou.	Ca-ri-gouey-be-jou.
Carigoy.	Ca-ri-goy.
Cay.	Ca-y.
Cayou.	Cay-ou.
Caytaya.	Ca-y-ta-y-a.
	a final long.
Chibigouazou.	Chi-bi-gou-a-zou.
	gou et *zou* longs.
Couati.	Cou-a-ti.
Cougouacou-été.	Cou-gou-a-cou—é-té.
Cougouacou-apara.	Cou-gou-a-cou—a-pa-ra.
Cougouacou-ara.	Cou-gou-a-cou—a-ra.
Cougouar.	Cou-gou-ar.
Couï.	Cou-ï.
	ï long.
Couïy.	Cou- -y.
	Cou et *y* longs.
Couré.	Cou-ré.
Coutou.	Cou-tou.
Couy.	Cou-y.
	les 2 forts.

E.

Eyra.	Eyra.
	ra fort.

G.

ORTHOGRAPHE.	PRONONCIATION.
Gnouroumi.	Gnou-rou-mi.
Gouazouara.	Gou-a-zou-a-ra. *gou* et *zou* longs.
Guazoubira.	Gou-a-zou-bi-ra. *gou* et *zou* longs.
Gouazoucon.	Gou-a-zou-con. *gou* et *zou* longs.
Gouazouété.	Gou-a-zou-é-té. *gou* et *zou* longs.
Gouazoupara.	Gou-a-zou-pa-ra. *gou* et *zou* longs.
Gouazoupita.	Gou-a-zou-pi-ta. *gou* et *zou* longs.
Gouazoupoucou.	Gou-a-zou-pou-cou. *gou*, *zou* et *cou* longs.
Gouazouti.	Gou-a-zou-ti. *gou* et *zou* longs.
Gouazouy.	Gou-a-zou-y. *gou* et *zou* longs.
Guaranis.	Gou-a-ra-nis. *Gou* et *ra* longs.

J.

Jagouar.	Ja-gou-ar. *gou* long.
Jiya.	Ji-y-a. *y* long.

M.

ORTHOGRAPHE.	PRONONCIATION.
Mafoutiliqui.	Ma-fou-ti-li-quoui.
Mapourita.	Ma-pou-ri-ta.
M'borébi.	M'-bo-ré-bi. *bi* long.
Micouré.	M'i-cou-ré. *ré* fort.
Miriquouina.	Mi-ri-quoui-na.

N.

Nouroumi.	Nou-rou-mi. *tous longs et le dernier plus fort.*

O.

Ochagou.	O-cha-gou.

P.

Pay.	Pay. *fort en une seule syllabe.*
Payagoua.	Pa-ay-gou-a. *gou* fort.
Pouma.	Pou-ma.
Poyou.	Po-you. *you* long.

Q.

ORTHOGRAPHE.	PRONONCIATION.
Quouïya.	Quou-ï-y-a. *ï* et *a* longs.
Quirquincho.	Kir-kin-cho.

S.

Sarigoué.	Sa-ri-gou-é. *gou* long.
Sarigouérembiou.	Sa-ri-gou-é-rem-bi-ou. *gou* et *ou* forts.
Sarigoueya.	Sa-ri-gou-ei-ya. *gou* et *ya* forts.
Sarigoy.	Sa-ri-goy.
Saytaya.	Sai-tay-a.
Sérouoi.	Sé-rou-oi.

T.

Tagnicati.	Ta-gni-ca-ti. *ni* et *ti* forts.
Tamandoua.	Ta-man-dou-a.
Tapiti.	Ta-pi-ti.
Tatouay.	Ta-tou-ay *ay* long.
Tatouhou.	Ta-tou-hou. *hou* long.
Tayassou.	Ta-ya-ssou. *ssou* long.

Tayazou.

ORTHOGRAPHE.	PRONONCIATION.
Tayazou.	Tay-ya-zou.
	zou long.
Taytétou.	Ta-y-té-tou.
	y et *tou* longs.
Teyougouazou.	Té-i-you-gou-a-zou.
	you, *gou* et *zou* forts.
Tiaibi.	Ti-ai-bi.
	tout long.
Toupatima.	Tou-pa-ti-ma.

Y.

Yagoua.	Y-a-gou-a.
	gou long.
Yagouapé.	Y-a-gou-a-pé.
	gou long.
Yagouaré.	Y-a-gou-a-ré.
	gou long.
Yagooarété.	Y-a-gou-a-ré-té.
	gou et le *té final* longs.
Yagouati.	Y-a-gou-a-ti.
	gou long.
Yagouaroundi.	Y-a-gou-a-roun-di.
	gou long.
Ynanbou.	Y-nan-bou.
Yoqui.	Y-o-quoui.
Youroumi.	Y-ou-rou-mi.

Z.

ORTHOGRAPHE.	PRONONCIATION.
Zarigoueya	Za-ri-gou-ei-ia. *gou* et *ia* forts.
Zarigoueyo.	Za-ri-gou-ei-io. *gou* et *io* forts.

EXPLICATION
DES TERMES
DE
L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE,
Employés dans cet Ouvrage,

A laquelle on a joint quelques détails sur les lieux principaux qui y sont cités ; avec l'indication de leur latitude et de leur longitude ; la valeur de certaines mesures, etc. etc.

Le tout mis en ordre alphabétique.

Assomption. Ville capitale de la province du Paraguay, avec le titre de Cité. Elle est située sur la rive orientale de la rivière du Paraguay, par 25 degrés 16 minutes 40 secondes de latitude méridionale; et par 59 degrés, 59 minutes, 56 secondes de longitude occidentale du méridien de Paris.

C'est dans cette Cité qu'est la résidence ordinaire de Don Félix d'Azara, et c'est-là qu'il a rédigé l'ouvrage actuel.

Bagio. Terrain bas et noyé.

Barda. Clôture formée par des haies vives, des aloès, etc. etc.

Barrero. Nom donné à une terre nitreuse dont les animaux sont très-friands.

Je n'ai pu parvenir à m'instruire plus précisément de la vraie nature de cette terre.

Barrial; pluriel, Barriales. Lieu ou lieux remplis de la terre nitreuse, appelée *Barrero*.

Buenos-Ayres. Province espagnole de l'Amérique Méridionale, qui a fait partie de celle du Paraguay jusqu'en 1620. Elle a pour limites, au Nord, la province du Paraguay; et à son extrémité, Nord-Est, elle touche au Brésil; au Sud, les Terres Magellaniques; à l'Est, la mer; et à l'Ouest, le Tucuman.

Elle s'étend du Septentrion au Midi, depuis le 26.e jusqu'au 54.e degré de latitude méridionale; et de l'Orient à l'Occident, elle va par une direction Nord-Est et Sud-Ouest, du 48.e jusqu'au 70.e degré de longitude occidentale du méridien de Paris.

La province de Buenos-Ayres, qui faisoit autrefois partie de la vice-royauté du Pérou, dépend actuellement de celle de Rio de la Plata.

Buenos-Ayres. Ville capitale de la province du même nom, et résidence du vice-roi de Rio de la Plata: elle est bâtie sur la rive droite de la rivière de la Plata, et

située par 34 degrés 35 minutes 26 secondes de latitude méridionale, et par 60 degrés 41 minutes 15 secondes à l'Ouest du méridien de Paris.

Chacarra. Champ ou jardin que cultive un Indien, et où il réunit des plantes de divers genres.

Le Chacarra ressemble beaucoup au terrain que cultivent les Maraichers aux environs de Paris, et qu'on nomme *marais*.

Corrientes. District de la province de Buenos-Ayres, situé à l'extrémité Nord-Ouest de celle-ci.

Corrientes. C'est la ville principale du district du même nom. Cette dénomination a pour origine la situation de cette ville, dans le voisinage de laquelle le bord de la rivière Parana a sept pointes, d'entre lesquelles les eaux sortent avec violence.

Elle est bâtie sur le bord oriental du Paraguay, à une lieue et demie au-dessous de son confluent avec la rivière de Parana. Latitude méridionale, 27 degrés 27 minutes 21 secondes; longitude, 61 degrés 4 minutes 56 secondes à l'Ouest de Paris.

Elle est à quarante-sept lieues un tiers (environ 26 myriamètres un tiers) vers le Sud-Sud-Ouest de la Cité de l'Assomption du Paraguay.

Estancia. Signifie, dans le sens absolu, séjour, lieu où l'on s'arrête pour prendre du repos. Mais en général on

entend par *Estancia* dans toute l'Amérique espagnole, une propriété située à la campagne, et où l'on cultive des denrées de différentes espèces.

Ester. Parties marécageuses et noyées, formées le long des côtes ou des rivières par la retraite de la mer, par des alluvions ou par des débordemens, et qui sont, pour aiusi dire, *extrà terrâ*, au-delà de la terre, du terrain solide dont les esters sont même quelquefois séparés.

Certaines personnes font venir Ester de *AEstus*, marée; lieu qu'inonde la marée.

Guaranis. Indiens qui habitoient les bords des rivières d'Uruguay et de Parana, et que les Jésuites ont réunis en un grand nombre de peuplades. Une partie de ces peuplades dépendent maintenant de la province du Paraguay, et l'autre partie, de la province de Buenos-Ayres.

Les Guaranis formoient la nation indienne, la plus considérable de la province du Paraguay lors de sa conquête par les Espagnols; et ils ont été l'objet principal des soins des Jésuites, qui les ont réunis dans plusieurs points où ils forment ce qu'on nomme des missions. *Voyez* Missions.

Hatte. Mot tiré de l'Espagnol, *hato*, et qui signifie *haras*, lieu où l'on élève des bestiaux.

Indiens non-soumis. C'est l'épithète par laquelle les Espagnols désignent tous les Indiens qui ne reconnoissent

point l'autorité de leur gouvernement, et plus particulièrement encore ceux qui nont pas voulu se convertir à la foi chrétienne.

A la vérité; les Espagnols disent: *les Indiens barbares;* mais ici le mot *barbare*, que j'ai traduit par *non-soumis*, n'est pas, dans l'expression espagnole, un reproche de cruauté, mais seulement un mot dont la signification est telle que je la rends.

Latitude. Voyez *chaque lieu dans son ordre alphabétique.*

Lieue. La lieue dont parle l'auteur est toujours la lieue marine, de 20 au degré, et par conséquent de 2,853 toises (1 myriamètre 42 décamètres 3 cinquièmes.)

Longitude. Voyez *chaque lieu dans son ordre alphabétique.*

Missions. C'est le nom qu'on donne à une étendue de terrain placée le long des deux rivières du Paraguay et du Parana, dans laquelle les Jésuites ont réuni les Indiens en peuplades, après les avoir convertis au christianisme.

Ces peuplades, qu'on appelle aussi *missions*, sont au nombre de trente, et sont composées principalement d'Indiens Guaranis.

Une ordonnance de 1782 vouloit que des trente peuplades ou missions, les treize placées sur le Parana, qui est la limite méridionale de la province du Paraguay,

d'avec celle de Buenos-Ayres, dépendissent de la première, et les dix-sept autres, situées sur la rivière Uruguay, de cette dernière ; mais le gouvernement de Buenos-Ayres n'a point encore obéi à cette décision.

MONTÉVIDÉO. Ville dépendante de la province de Buenos-Ayres, placée sur le bord oriental de la rivière de la Plate, et à l'extrémité Sud-Est de la baie du même nom.

Comme le Fleuve de la Plate ne permet point aux grands bâtimens de le remonter jusqu'à Buenos-Ayres, ils mouillent à Montévidéo qui se trouve au-dessous et à environ 37 lieues (environ 20 myriamètres 3 cinquièmes) dans l'Est de Buenos-Ayres.

Sa latitude est méridionale et par 34 degrés 34 minutes, et sa longitude de 58 degrés 40 minutes à l'Ouest de Paris.

PAJONAL. Lieu rempli de broussailles.

PARAGUAY. Province de l'Amérique Méridionale, qui s'étend depuis le 22e. jusqu'au 29e. degré de latitude méridionale, et depuis 56 degrés 20 minutes jusqu'à 61 degrés de longitude occidentale du méridien de Paris.

Le Paraguay est borné au Nord par les possessions portugaises du Brésil, au Sud et au Sud-Est, par la province de Buenos-Ayres, à l'Est par le Brésil, et à l'Ouest par la rivière du Paraguay qui la sépare de la province du Tucuman.

La cité de l'Assomption est la capitale du Paraguay.

PAMPAS. C'est le nom qu'on donne, dans l'Amérique

Méridionale, à d'immenses plaines dans lesquelles on ne rencontre aucun bois.

Les *Pampas* de la province de Buenos-Ayres sont situés vers le Sud-Ouest de la ville de Buenos-Ayres.

PIASTRE. Pièce de monnoie espagnole d'argent, qui vaut 5 francs 50 centimes.

RODÉO. Point où l'on rassemble, à certaines époques, les animaux d'une lutte pour les visiter, les compter, etc.

On nomme animaux de *Rodéo*, ceux que l'on a accoutumés à venir à ce point de réunion.

SAVANE. Prairie naturelle.

TOLDERIA. Village d'Indiens.

INSTITUT NATIONAL

DES SCIENCES ET ARTS.

EXTRAIT des registres de la classe des sciences physiques et mathématiques.

Séance du 26 brumaire, an 9 de la République Française.

Un membre, au nom d'une commission, lit le Rapport suivant :

Nous avons été chargés par la classe des sciences physiques et mathématiques, les citoyens Richard, Cuvier et moi, de lui rendre compte d'un ouvrage manuscrit composé en espagnol, par Don Félix d'Azara, intitulé : *Essais sur les quadrupèdes du Paraguay*, et traduit en français, par le citoyen Moreau Saint-Méry, conseiller d'état.

Le titre de cet ouvrage indique le but que l'auteur s'est proposé. Il a voulu faire connoître les quadrupèdes les plus intéressans d'un vaste pays de l'Amérique Méridionale, qui n'a été parcouru jusqu'à présent, que par un très-petit

nombre de voyageurs instruits ; et que Don Félix d'Azara a pu observer, avec d'autant plus de fruit, qu'il y a rempli, pendant un grand nombre d'années, des fonctions publiques importantes. Ce nom d'*Azara* est depuis long-tems cher aux amis des sciences. Personne n'ignore les grands services que leur a rendus le frère de l'auteur, M. le chevalier d'Azara, ancien ambassadeur d'Espagne à Rome, et ensuite en France, qui n'a cessé de bien mériter de l'humanité, par ses vues philantropiques ; des hommes éclairés, par l'emploi de ses connoissances ; de son pays, par les heureux effets de ses talens diplomatiques ; et de notre nation, par les sentimens particuliers qu'il lui a témoignés. C'est M. le chevalier d'Azara qui, dépositaire du manuscrit de Don Félix son frère, l'a remis dans le tems à son ami le citoyen Moreau-Saint-Méry, en l'engageant à le traduire et à le publier.

Les *Essais* de Don Félix comprennent l'histoire de plus de quatre-vingts quadrupèdes, que l'auteur a vus presque tous vivans, et qu'il a observés dans leur pays natal. Il nous suffira, pour donner une idée de l'importance de son travail, d'annoncer que l'on y trouve des articles très-

étendus, relatifs au Tapir, au Pécari, à quatre espèces de la famille des Cerfs, aux Fourmilliers, à plusieurs Félis, à plusieurs Didelphes, aux Agoutis, au genre des Tatous, aux Singes, à treize espèces de Chauves-Souris, aux Chevaux, aux Anes, aux Mulets, aux Bêtes à cornes, proprement dites; et que, dans un appendix, Don Félix traite du Crocodile d'Amérique, et de plusieurs autres Lézards.

Chaque article dans ces *Essais* présente non-seulement une description très-détaillée de l'animal observé par l'auteur, mais encore une exposition très-circonstanciée de ses habitudes, et une explication très-soignée des divers noms qui lui ont été donnés par les Espagnols et par les Indiens. On y trouvera aussi très-souvent une discussion, faite avec beaucoup de sagacité, des opinions relatives à l'espèce décrite, et publiées par divers naturalistes, notamment par Buffon. Cette critique annonce toujours, dans Don Félix d'Azara, le talent de bien observer, et un grand amour de l'exactitude. Nous croyons néanmoins devoir dire, qu'il nous a paru y être tombé dans quelques erreurs sur l'identité ou la différence des espèces dont il s'est occupé. Après s'être laissé aller à un zèle un peu trop

vif, contre le sentiment des naturalistes qu'il a réfutés, il a peut-être, à son tour, substitué des conjectures trop hasardées, à celles qu'il a combattues ; et nous aurions desiré qu'il ne lui arrivât jamais de considérer, tout d'un coup, une de ses idées, tout au plus probable, comme un principe certain, et de rejeter toute opinion contraire à ce prétendu principe, uniquement parce qu'elle étoit opposée à ce qui lui paroissoit un fait fondamental. Mais, quoi qu'il en soit, Don Félix manquoit de bibliothèques et de grandes collections de quadrupèdes. Il n'a pu comparer, autant qu'il l'auroit souhaité, les résultats de ses recherches, avec ceux des travaux des autres naturalistes. Et cependant il mérite un grand éloge, car il a fait tout ce qu'il pouvoit faire ; et il a beaucoup fait pour la science. Il a rectifié un grand nombre d'erreurs importantes sur les formes des espèces, sur leurs facultés, sur leurs mœurs, sur leurs dénominations dans la langue espagnole, ou dans les idiomes des Indiens, sur leurs caractères distinctifs etc. Son ouvrage fera connoître la conformation et les habitudes de plusieurs animaux dont nous ne possédions que des descriptions imparfaites, et des dessins infidèles, ou dont

nous ne savions, en quelque sorte, que le nom. Il enrichira d'un grand nombre d'espèces, encore inconnues des naturalistes, le catalogue de celles qui appartiennent à la classe d'animaux qu'il nous est le plus utile de connoître, et relativement à laquelle nous pouvions le moins espérer de nouvelles découvertes. Malgré le titre modeste d'*Essais* que Don Félix a donné à l'histoire des quadrupèdes d'un pays très-peu fréquenté par les naturalistes, et cependant très-digne de leurs recherches, son travail nous paroît devoir être regardé et comme un recueil des plus précieux pour ceux qui cultivent les sciences naturelles, et comme un ouvrage qui honore son auteur ainsi que la nation illustre et alliée des Français à laquelle il appartient; et c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris que le public jouiroit bientôt d'un très-grand nombre d'observations de Don Félix d'Azara sur les oiseaux du Paraguay.

Le traducteur, déjà connu par plusieurs ouvrages, a répondu dignement à la confiance de M. le chevalier d'Azara. Nous devons lui savoir gré de tous les soins qu'il s'est donnés pour augmenter l'utilité du travail de Don Félix. Il a ajouté au texte un discours préliminaire, des

notes, la nomenclature de plusieurs naturalistes, la comparaison des mesures et des poids employés par l'auteur, avec les nouveaux poids et les nouvelles mesures de la République Française; et comme il n'a rien négligé de tout ce qui peut donner du prix à une bonne traduction, nous pensons que *la classe doit accorder son approbation à l'Essai sur les Quadrupèdes du Paraguay, composé par Don Félix d'Azara, et traduit de l'espagnol en français, par le citoyen Moreau-Saint-Méry.*

Fait à l'Institut national, le 26 brumaire, an 9.

Signé RICHARD, CUVIER, LA CÉPÈDE.

LA CLASSE approuve le Rapport et en adopte les conclusions.

Certifié conforme à l'original.

A Paris, le 27 brumaire, an 9 de la République.

G. CUVIER, secrétare.

ESSAIS

ESSAIS SUR LES QUADRUPÈDES DU PARAGUAY.

LE MBORÉBI.

Tapir americanus. — LINN.
Tapir. — BUFFON.
Tapir américain. — LA CÉPÈDE.

C'EST ainsi que les Guaranis appellent cet animal, que les Espagnols nomment la *Grande-Bête*, et les Portugais du Brésil *Anta.*

L'espèce n'en est pas nombreuse ici. Le Mborébi va communément seul et quelquefois accompagné d'un autre. Pendant le jour, il est caché dormant dans les plus sombres épaisseurs, et il parcourt, durant la nuit, les lieux voisins, pour manger des melons d'eau, des citrouilles et pour paître. Pris jeune, il s'apprivoise dès le premier jour, et va par toute la maison sans en sortir, même après être devenu adulte. Tout le monde peut le toucher et le

gratter, sans que pour cela il préfère qui que ce soit ou obéisse à personne ; et si l'on veut le faire sortir d'un lieu, il faut presque l'en arracher. Il ne mord point ; et si on l'incommode, il fait un sifflement grèle et très-disproportionné à sa stature. Il boit comme le pourceau, mange de la chair crue ou cuite, des alimens de toute espèce, et tout ce qu'il rencontre, sans en excepter les chiffons de laine, de toile ou de soie. Je l'ai vu plusieurs fois ronger mon bâton, et dans une occasion il fit la même chose d'une boîte d'argent remplie de tabac ; de manière qu'il paroît plus glouton que le porc, et que son goût n'est pas propre à lui faire distinguer les choses les unes des autres. Il mange aussi du *barrero* ou terre nitreuse, de laquelle j'ai trouvé une grande quantité dans l'estomac d'un de ces animaux. Il est très-aisé de penser qu'on ne s'amuse pas à élever un animal aussi nuisible, aussi triste, qui n'a rien d'attrayant, et dont l'unique qualité est de n'exiger ni attention ni soins.

La femelle du Mborébi fait un petit au mois de novembre (en brumaire), et le jour de la Toussaint j'en trouvai un dans le ventre de la mère, ayant 24 pouces (environ 65 centimètres)

de long, le corps entièrement couvert de poil, avec la livrée d'un jeune chien, qu'il conserva sept mois, et qui se convertit en un fond obscur avec beaucoup de taches blanches sur les quatre jambes, et des raies variées ou des bandes d'un blanc jaûnatre sur le dos et sur les côtés.

La mère conduit son petit et le dirige sans le secours du père; mais elle le protége peu, parce que cet animal ne sait pas se défendre. Néanmoins, on raconte qu'étant réduit à l'extrémité, et ne pouvant fuir, il donne des coups de pied, et saisit les chiens par l'échine avec ses dents, et que les élevant et les secouant il leur déchire la peau.

On rapporte que si l'Yagouarété se jette sur le Mborébi, celui-ci l'entraîne à travers les parties les plus épaisses du bois, jusqu'à ce qu'il ait brisé son ennemi en le faisant passer par les espaces les plus étroits. En effet, il ne cherche ni sentiers ni chemins pour fuir; mais il rompt, écarte et déchire tout ce qu'il rencontre avec sa tête, qu'il porte toujours très-basse. Il fuit tous les dangers avec prévoyance; et cette prévoyance est le résultat de l'excellente vue dont il est doué pour l'obscurité, et de l'ouïe fine qu'il a reçue en partage.

On chasse le Mborébi avec des chiens, ainsi qu'à l'affût dans les champs de melons d'eau pendant la nuit ; et si à l'aube du jour les chasseurs à cheval le trouvent dans la campagne, ils l'enlacent, parce que, quoique cet animal soit beaucoup plus léger que ne l'annoncent ses formes, un cheval l'atteint bientôt s'il le rencontre hors du bois ou hors des lieux marécageux. Ceux qui le chassent au fusil, ne l'arrêtent jamais sur le coup ; et j'en ai vu un dont le cœur étoit percé de deux balles, parcourir encore deux cents pas. Les Indiens non-réduits mangent la chair du Mborébi ; mais cela ne prouve pas qu'elle soit délicate.

Cet animal est très-robuste ; et comme on le trouve et dans les bois dont le terrain est sec, et dans ceux qui sont sur un sol baigné, et qu'il entre dans les *esters*, il paraît que toute habitation lui est indifférente, pourvu qu'il puisse s'y cacher ; car on ne le trouve dans les champs que lorsque le jour l'y a surpris. Il nage, et traverse facilement les plus grandes rivières, les esters et les lacs, sans plonger sous l'eau, et il s'y jette lorsqu'il est blessé et qu'on le poursuit.

On assure que quelques individus ont des

pierres de bézoard, et qu'elles produisent les mêmes effets que celles d'Orient. On attribue à leurs ongles réduits en poudre, la vertu de guérir l'épilepsie (*a*).

Je vais décrire un Mborébi mâle et adulte, après avoir averti que les femelles ont 4 ou 5 pouces (11 ou 13 centimètres) de longueur de plus, et la même proportion dans les autres mesures.

La longueur de l'animal est de 73 pouces (2 mètres); la queue a 44 lignes (un décimètre) de long; elle est ferme, conique et finit en pointe.

La hauteur, prise par-devant, est de 40 pouces 6 lignes (11 décimètres), et par derriere de 42 pouces (un mètre 13 centimètres et demi).

La circonférence antérieure, est de 45 pouces (un mètre 21 centimètres et demi); et la postérieure, de 50 pouces et demi (un mètre 36 centimètres).

Les quatre jambes sont très-fortes, puisque le paturon a, dans les quatre pieds, 7

(*a*) L'auteur ne parle de ces prétendues vertus du bézoard et des ongles, que pour montrer que le vulgaire est le même dans les deux mondes. (*Note du Traducteur*).

pouces 9 lignes (21 centimètres) de circonférence.

Le pied de devant est divisé en trois doigts, gros, et si courts que les ongles font plus de la moitié du tout. Celui du milieu est long de 16 lignes (3 centimètres 2 tiers), et les autres un peu moins, quoique tous soient larges et de vrais sabots, puisque leur intérieur est osseux comme dans le cheval. Il y a en outre un autre doigt externe, très-faible et très-court, qui ne touche point à terre. Le pied de derrière a aussi trois doigts et des ongles comme ceux du pied de devant.

Toutes les parties de l'animal sont grosses, rondes, et les articulations ne sont pas sensibles.

Quoique le corps ressemble à celui du cochon, le cou est plus long, et il est plus gros que la tête même du Mborébi.

Cette tête est comprimée sur les côtés, et davantage encore dans la partie supérieure, parce que les joues sont saillantes. De l'extrémité du museau à la partie antérieure de l'oreille, il y a 14 pouces et demi (39 centimètres), et 8 pouces et demi (23 centimètres) jusqu'à l'angle antérieur de l'œil.

L'oreille excède le sommet de la tête de 4 pouces 9 lignes (12 centimètres) ; elle a 3 pouces (8 centimètres) dans sa plus grande largeur : elle est épaisse, ronde, et son bord postérieur passe de beaucoup le bord antérieur.

Entre les épaules, à l'endroit du garrot, commence une proéminence, *cuchilla*, qui se propage en augmentant insensiblement le long du cou, et qui commence à descendre entre les oreilles, où elle a 27 lignes (6 centimètres), et finit vis-à-vis l'œil. Cette proéminence est formée par un cuir épais d'un pouce (2 centimètres et demi), dur et affilé, depuis l'épaule jusqu'à l'occiput ; mais, dans le surplus, elle est osseuse intérieurement, et toute sa longueur est accompagnée d'une crinière ou poils roides, dont les plus longs ont 18 lignes (4 centimètres).

Au point où finit la proéminence dans le parallèle des yeux, il y a une cavité dont les bords sont adoucis ; et de là à l'extrémité du museau, la tête est moutonnée. L'œil est petit, brillant pendant la nuit et profond, parce que la partie supérieure et la partie inférieure de l'orbite saillent un peu. Au devant du grand

angle de l'œil, mais un peu au-dessus, il y a une profondeur sensible. Les mâchoires sont étroites à leur extrémité.

Enfin, la tête ne ressemble à celle d'aucun autre animal connu, comme on en peut juger parce que nous venons de rapporter, et en ce que sa moitié supérieure se termine par une lèvre qui est une espèce de trompe épaisse qui a plus de 2 pouces et demi (6 centimètres et demi) de saillie, et qui se meut facilement dans tous les sens. Cette trompe peut se contracter de moitié ou se dilater du double pour saisir les objets, ou pour porter les alimens à la bouche, et pour diriger aussi l'odorat, parce qu'à son extrémité sont deux narines horizontales, longues de 15 lignes (3 centimètres), et que l'animal ouvre ou resserre beaucoup, à sa volonté.

Dans la mâchoire supérieure sont quatre incisives de 4 lignes (un centimètre) de hauteur et de forme ordinaire. De chaque côté suit une canine aiguë, affilée et de 6 lignes (un centimètre et demi) de haut (*a*); après vient un espace de 4 lignes (un centimètre), puis une canine de 4 lignes (un centimètre), que suit

(*a*) Cette première canine est une vraie incisive un peu plus pointue que les autres. (*Note du citoyen Cuvier*).

encore un espace de 26 lignes (5 centimètres deux tiers) ; et après cela, six molaires très-larges et un peu semblables à celles du cheval (*a*).

Dans la mâchoire inférieure se trouve six incisives, dont celle du milieu est la plus considérable, et les autres vont en diminuant ; à la suite est une canine un peu plus grande que celle d'en-haut, que suit un espace de 30 lignes (6 centimètres 2 tiers), suivi lui-même de cinq molaires (*b*) pareilles à celles dont on vient de parler.

La vulve est semblable à celle de la truie ; et les testicules sont comme dans le verrat, quoiqu'un peu plus intérieurs. Le membre est détaché, et, dans l'état d'inaction, il a 8 pouces (21 centimètres et demi), et 2 pouces (5 centimètres un tiers) de diamètre dans son milieu. A un pouce (2 centimètres 2 tiers) de son extrémité, est un pli profond très-remarquable et gênant, qui n'occupe cependant que sa moitié antérieure.

(*a*) Il y a sept molaires dans l'adulte qui ont chacune deux éminences transversales. (*Note du citoyen Cuvier*).

(*b*) Il y a aussi sept molaires dans la mâchoire inférieure de l'adulte. (*Note du citoyen Cuvier*).

Quand l'animal éprouve de la crainte, son membre se retire en dedans, et sans qu'alors il en paroisse le moindre vestige.

Dans le voisinage du membre est une mamelle de chaque côté; la femelle n'a aussi que deux mamelles.

Le cuir du Mborébi est plus épais que celui du taureau.

Tout le poil, excepté celui de la crinière, est extrêmement court, serré, lisse, de la couleur de celui du loup, c'est-à-dire, d'un brun foncé et obscur, excepté dans le bas de la tête, sous la gorge et au bout de l'oreille, où il est blanchâtre; il l'est aussi sur les côtés de la tête, quoique pas autant.

Les femelles sont d'une nuance plus claire que les mâles, parce qu'entre les poils fauves elles en ont de blancs.

Garcilasso dit de cet animal (*a*), qu'il est de la taille d'une vache très-petite qui manquerait de cornes, et que son poil est aussi dur qu'une cotte d'armes.

(*a*) Histoire des Incas, liv. 8, chap. 18, pag. 1085 de l'édition française de Paris, 1632, in-4.° (*Note du Traducteur*).

Buffon (*a*) appelle le Mborébi, *Tapir* et *Anta*, parce que M. de la Condamine assure que ce sont les noms qu'on lui donne au Brésil, où, selon Marcgrave et Pison, on le connaît pour le *Tapiier-été*.

A cette occasion, Buffon dit que l'adjectif *été* signifie *grand*, et que le nom de *Tapiier-été* équivaut à celui de *Grand-Tapir*. Mais cela n'est pas exact, car l'adjectif *été* équivaut à *véritable* ou *par excellence*; et le bornant au cas actuel, je dis que *Tapiier-été* signifie *corps de Tapiié*. Mais comme *Tapiié* n'est pas un mot du pays, c'est sans doute un nom altéré, ainsi que celui de *Tapihiré* que Thevet a donné à cet animal.

Le nom de *Tapiroussou* que lui donne Léry, signifie *Grand-Tapir*.

Ceux de *Ent*, de *Danta* et de *Anté*, sous lesquels divers auteurs le désignent, sont des corruptions de *Anta*.

Celui de *Béori*, qu'on lui a donné dans la Nouvelle Espagne, est presque le même que Mborébi.

(*a*) Original, t. 5, p. 166. — Tom. 11, p. 444, édit. in-4.°

Les noms de mule, d'âne, de vache et de porc sauvages que d'autres ont désignés, sont aussi inexacts que l'est la comparaison du Mborébi avec les animaux qui portent ces noms.

Buffon n'a pas vu le Mborébi, et il a été obligé de copier les notes fournies par d'autres auteurs, et les descriptions de Marcgrave et de Barrère.

Celle de Marcgrave (*a*) est bonne, si ce n'est qu'elle suppose au Mborébi dix incisives en haut et dix autres en bas, avec un pareil nombre de molaires, et qu'elle laisse entre celles-ci et les incisives un espace, sans faire mention de canines. Tout cela est fautif, comme on peut le voir en rapprochant ces détails de ce que j'ai dit. Il a également tort de nier que le Mborébi ait une queue, et de mettre à la place de celle-ci un nœud formé par la peau. Il dit enfin que la livrée des petits est comme celle des chevreuils ; et cela n'est point fidèle.

Barrère se trompe beaucoup en faisant le Mborébi amphibie, et même plus aquatique que terrestre, parce qu'il n'a rien de l'amphi-

---

(*a*) Original, t. 5, p. 169, note *b*. — T. 11, p. 446, à la note, édit. in-4.°

bie que de savoir nager (*a*). La couleur qu'il lui assigne, est celle de l'individu étant petit, parce que sans doute il ne connaissait point les adultes.

Charlevoix (*b*) veut que le Mborébi paisse l'herbe le jour, et une espèce d'argile durant la nuit, tandis qu'il ne marche ni ne mange le jour : il est ridicule de supposer que sa nourriture varie selon l'état de la lumière, et l'argile qu'il mange, n'est que le *barrero*.

Charlevoix dit encore faussement qu'on chasse le Mborébi la nuit en l'environnant armé de torches, etc.

Ce qu'ajoute Buffon d'après d'autres auteurs, contient encore des erreurs, par l'exagération de la taille, qu'il égale à celle d'une petite vache ; par la supposition que le Mborébi vit en compagnie et même en troupes, tandis qu'il va seul et rarement avec un autre Mborébi. D'ailleurs, la planche de Buffon (*c*) est mau-

---

(*a*) Et même savoir nager n'est point un caractère exclusivement propre aux animaux amphibies. (*Note du Traducteur*).

(*b*) Original, t. 5, p. 169, note *b* — T. 11, p. 447, à la note, édit. in-4.°

(*c*) Tom. 11, planch. 43, pag. 448, édit. in-4.°

vaise, en ce qu'elle lui donne des canines si longues qu'elles sortent de la bouche.

Buffon s'occupe, dans un autre lieu (*a*), de décrire cet animal d'après les détails que lui a communiqués M. de la Borde, médecin du roi et naturaliste à Cayenne. Mais il y a beaucoup de choses à reprendre dans ces détails, puisque la Borde y donne au Mborébi des conformités prétendues avec l'éléphant, et réellement si foibles et si éloignées, qu'il est plus raisonnable de dire qu'elles n'existent point ; et qu'il avance, d'après des ouï-dires, que des Mborébis pèsent jusqu'à 500 livres (environ 25 myriagrammes).

Buffon dit que cet animal fuit le voisinage des lieux habités, tandis qu'on l'y rencontre fréquemment, quoique pas autant qu'autrefois, à l'époque où personne ne le tourmentoit. Il le fait plonger dans l'eau, et ici l'on assure le contraire. Il le suppose terrible et dangereux dans l'eau, parce qu'étant blessé, il a fait périr des canots : cela n'a pas lieu ; et si le fait est arrivé, c'est un pur hasard. Il dit aussi qu'on doit éviter de rencontrer le Mborébi dans les

(*a*) Original, t. 10, p. 1.ere et suivantes.—Supplément, t. 6, p. 2, édit. in-4.°

forêts ; et néanmoins il n'y a pas alors plus de risque que dans la rencontre d'un âne qui fuit, et qui peut blesser lorsqu'on est fortuitement sur son passage.

Je regarde encore comme une chose hasardée, que le Mborébi fasse des chemins larges et très-battus dans les forêts, puisque personne n'a observé ici cette particularité, et qu'elle n'est pas croyable d'un quadrupède qui, sans combinaison comme sans prévoyance, brise tout sur son passage. Il est certain que l'on reconnaît la trace qu'il a formée en passant, mais ce n'est pas pour cela ouvrir de larges chemins.

Buffon dit que le Mborébi préfère le voisinage des rivières et des lacs, et j'ai déja assuré que non. Il suppose qu'il court peu ; et cela n'est pas plus exact que de lui faire tuer les chiens, puisqu'il enlève tout auplus quelques portions de leur peau. Il n'a pas d'autre son que le sifflement qui exprime sa souffrance ; par conséquent, la Borde erre en disant que les chasseurs l'attirent en imitant sa voix. En somme, il y a si peu d'exactitude dans les notes de la Borde, qu'il vaudrait mieux ne les pas lire.

La planche que Buffon nous donne (*a*) d'après un individu vivant, est assez bonne, quoiquelle amincisse et prolonge démesurément la trompe, et qu'elle rende peu sensible la proéminence entre les oreilles.

L'extrait du mémoire de M. Bajon (*b*), rapporté par Buffon, m'oblige d'avertir que le premier se trompe en donnant au Mborébi un poil plus long et plus grossier que celui de l'âne; en comparant ce poil aux soies du porc; en faisant la trompe de près d'un pied (32 centimètres), lorsqu'elle n'a réellement pas deux pouces et demi (7 centimètres); en rendant ses pieds trop grands; en lui supposant environ quarante dents, et en voulant que les canines soient semblables aux défenses du sanglier; assertions qu'il faut réduire à ce que j'ai dit moi-même de cet animal. Il lui accorde de plus trois poches ou estomacs, dans le premier desquels le réseau ou bonnet n'est presque point distinct de la panse, et il le place parmi les animaux ruminans (*c*). Mais tout cela est imaginaire.

(*a*) Supplément t. 6, plan. prem., p. 26, édit. in-4°.

(*b*) Original t. 10, p. 7. — Suppl. t. 6, p. 5, éd. in-4°.

(*c*) Buffon a lui-même critiqué Bajon dans le supplé-

Bajon

Bajon continue en disant que le mâle est constamment plus grand et plus fort que la femelle : c'est précisément le contraire. Il assure qu'il a les poils de la crinière plus longs et plus épais ; et ces poils ne diffèrent pas sensiblement dans les deux sexes. Il met aussi une différence dans le mâle à cause de son cri, qu'il rend plus aigu, plus fort et plus perçant ; mais cela est encore sans fondement.

Il dit que la femelle entre ordinairement en chaleur en novembre et décembre (brumaire et frimaire) ; et c'est ici le moment où elle met bas.

Enfin, Bajon donne au Mborébi, dans l'état de domesticité, de l'affection pour son maître ; mais j'ai répété plusieurs fois le contraire.

Buffon copie aussi l'addition (*a*) du professeur de la Haye, M. Allamand, qui est très-exacte ; en observant toutefois que l'individu dont il parle, n'était pas adulte, et qu'il lui donne à tort huit incisives en haut et autant en bas.

---

ment cité, sur ce qu'il faisait du Mborébi un animal ruminant. (*Note du Traducteur*).

(*a*) Original, tom. 10, p. 26. — Supplément, tom. 6, p. 17, édit. in-4.°

LE COURÉ OU TAYAZOU.

Les Guaranis donnent en général, et indifférémment, l'un de ces noms à deux animaux de leur contrée et au porc domestique; mais ils n'ont pas cessé pour cela d'imposer aux deux espèces du pays les noms propres que je leur conserve; et ils ont encore distingué le porc qui leur est venu d'Europe, par celui de *Cochi*, qui équivaut à cochon.

Ces trois animaux se ressemblent par leurs formes extérieures, par leur manière de marcher, par leur goût pour la même nourriture; parce qu'ils fouillent, mangent et boivent de la même façon; parce que leurs soies se hérissent de colère ou de frayeur; parce qu'ils respirent fortement, et qu'ils grognent lorsqu'on les irrite.

D'un autre côté, les deux espèces propres au Paraguay, lorsqu'on les prend jeunes, s'apprivoisent aussi avec plus de facilité que le sanglier. Elles vont librement et recherchent les hommes pour se faire gratter; de sorte que dans un très-court espace de tems et sans nul

travail, elles sont réduites à une parfaite servitude.

On dit, et je le crois, que leur chair est bonne, et qu'elle serait meilleure si on châtroit ces animaux; mais qu'ils n'ont pas autant de graisse que le porc : ce qui n'est point étrange, et parce qu'ils ne sont point engraissés, et parce qu'ils sont toujours couverts d'une infinité de *tiques* qui abondent dans les bois.

On assure qu'il faut, dès qu'on les a tués, les priver d'une fistule qu'ils ont entre les hanches, parce que sans cela leur chair prend une mauvaise odeur et un mauvais goût. Cependant les Indiens la mangent sans cette précaution.

Malgré les ressemblances ou les analogies que je viens de citer, les deux animaux du Paraguay diffèrent et du porc et du sanglier, en ce qu'ils ont la tête plus courte et plus grosse, le bourlet ou rebord du groin plus marqué, le corps, le cou, l'oreille et les jambes plus courts. Le train de devant est proportionnellement plus gros que celui de derrière.

On pourrait dire qu'ils manquent de queue, puisqu'ils l'ont si courte qu'on ne peut la découvrir qu'en la cherchant avec soin; car elle

diffère de celle de tous les animaux connus ; elle est large, plate, tombante, et ressemble, par son extrémité, à la pointe d'une langue humaine.

Les soies, dans ces espèces, sont aussi très-grosses, et imitent un peu les piquans du Couïy, quoiqu'elles n'aient pas la force nécessaire pour pénétrer.

A toutes ces particularités, il faut ajouter celle qu'offre ce qu'on appelle ici un *catinga*, sorte de fistule dont je viens de faire mention comme placée sur la croupe entre les hanches, et qui a un trou d'où découle continuellement une liqueur ayant la consistance d'un lait épaissi.

Quoique les pieds soient comme ceux du porc, il n'y a dans ceux de derrière qu'un seul doigt ou ongle supérieur placé en arrière.

Ces animaux diffèrent encore du porc par le nombre des dents, par celui des molaires, et par la longueur et la forme des canines, comme on peut le voir en les comparant. Quand ils blessent, ce n'est point du bas en haut comme le sanglier, mais par un mouvement contraire de la tête.

Ils ne sont pas aussi sales que le porc, parce

qu'ils ne cherchent pas les *barriales ;* ni aussi féconds, puisqu'ils ne produisent qu'une fois par an, et seulement deux petits. On rapporte de ceux-ci qu'ils naissent unis par le cordon ombilical, et qu'ils vont collés derrière la mère jusqu'à ce que ce cordon pourrisse ; particularité que je ne suis point enclin à adopter.

Ayant ainsi séparé les deux espèces du Paraguay du porc ou sanglier, il reste maintenant à parler des premières.

Elles n'habitent que des forêts très-grandes et très-épaisses ; le *Tagnicati* ou la première espèce, en troupeaux nombreux dirigés par un mâle principal ; et le *Taytétou*, par paires ou petites troupes seulement, sans que l'une de ces deux espèces se réunisse jamais à l'autre, ni qu'elle aille dans le même bois.

Lorsqu'un Tagnicati entend du bruit, il en donne le signal en faisant claquer ses dents ; et tous les autres le répètent, et s'arrêtent pour observer. S'ils reconnoissent qu'il n'y a point de danger pour eux, ils continuent leur marche sans nuire et sans faire aucun dommage, comme je l'ai éprouvé moi-même. Mais si on les attaque, ils se réunissent et environnent l'homme, le chien ou l'Yagouarété qui agit

en ennemi, et le déchirent s'il ne monte pas dans un arbre, ou s'il n'a pas la bonne fortune de tuer le chef ou conducteur ; car dans ce cas ils s'enfuient tous, ce qui n'arrive pas lorsqu'on tue beaucoup de Tagnicatis, autres que ce chef.

Quoique je ne doute pas que dans ce que je viens de rapporter, et qui est généralement répété, il n'y ait quelque exagération, et que je pense que l'animal n'est pas aussi brave qu'on le dit, puisqu'on en fait la chasse avec un grand nombre de chiens, je ne me suis cependant point hasardé à tirer sur les Tagnicatis quand j'en ai vu dans les bois, et que j'étois à pied, sans chiens et sans secours.

On dit que l'Yagouaréte suit les troupes de Tagnicatis en silence, et que, saisissant un moment opportun, il se jette sur celui qui va le dernier, le tue en un instant, et grimpe sur un arbre pour venir le manger après un certain intervalle de tems, et lorsque toute la troupe s'est retirée.

Le Taytétou, au contraire, fuit à la première attaque, sans se défendre, sinon lorsqu'il est réduit à l'extrémité et individuellement ; et il se cache dans les cavernes s'il en rencontre.

Il est d'ailleurs moins grand, a moins de force et des dents canines plus courtes que le Tagnicati.

Les autres différences ou les ressemblances se trouveront dans la description particulière des deux animaux; j'observerai seulement encore ici que leurs peaux sont épaisses, et que quelques personnes les ont tannées et les ont employées en bottes.

On ne trouve déjà plus ces animaux qu'en très-petit nombre près des lieux habités; mais ils sont encore nombreux dans les endroits éloignés du séjour de l'homme. Comme ils causent des dommages aux patates, au manioc, au maïs et à la canne à sucre, on épie leurs traces, on pratique une espèce d'issue avec des branches d'arbres disposées comme une manche à l'extrémité de laquelle est une fosse, on les épouvante durant la nuit avec des chiens et des cris, et on les dirige en même tems vers la fosse qui, d'ordinaire, se remplit de ceux qui y tombent. S'il était certain, comme personne n'en doute ici, que les Tagnicatis assaillissent l'agresseur, et qu'ils ne sussent pas fuir tant que leur chef est vivant quoiqu'on fasse carnage de la bande, un seul homme couvert

de cuir de bœuf, pourrait en tuer un nombre considérable à coups de bâton.

Ces animaux sont les sangliers de Garcilasso, *liv.* 8, *chap.* 18; et en décrivant ces deux espèces, je ferai voir que Buffon les a confondues.

LE TAGNICATI.

Ce mot signifie *mâchoire blanche ;* et on donne ce nom au Tagnicati, parce qu'il a réellement la mâchoire de cette couleur. Quelques Espagnols l'appellent *sanglier*, par opposition avec l'animal suivant, ou parce qu'ils se figurent qu'il est de la caste européenne ; mais ils se trompent.

Longueur, 40 pouces et demi (11 décimètres) sans compter les poils de la queue, qui excèdent de 3 pouces (8 centimètres).

La queue est longue de 20 lignes (4 centimètres et demi) ; large, à sa naissance, de 15 lignes (3 centimètres 1 tiers), et plate.

La circonférence antérieure est de 24 pouces (65 centimètres) ; celle postérieure, de 22 pouces (59 centimètres).

La hauteur, prise par devant, est de 23 pouces (62 centimètres) ; et celle de derrière, de 24 pouces (65 centimètres).

Les quatre pieds sont bissulces ; mais outre cela, ceux de devant ont deux doigts ou ongles placés en arrière, tandis que ceux de derrière

n'ont qu'un de ces ongles : il a 12 lignes (2 centimètres 2 tiers), et il est étroit en comparaison de ceux de devant, assez aigu, courbe, et ayant sa pointe dirigée vers le pied qui lui donne naissance.

L'oreille est droite, longue de 3 pouces (8 centimètres) comptée depuis le plus bas; large de 2 pouces (5 centimètres 1 tiers), et elliptique à sa pointe.

De l'angle de la bouche jusqu'à la fin de la mâchoire supérieure, il y a 4 pouces (près de 11 centimètres), et jusqu'à la fin de la mâchoire inférieure 27 lignes (6 centimètres). De la pointe du museau à la racine de l'oreille, il y a environ 11 pouces (29 centimètres 2 tiers).

Dans la mâchoire supérieure, il y a deux grosses incisives que suit de chaque côté, après une légère séparation, une autre incisive petite, et si peu épaisse qu'on pourrait la prendre pour une canine; toutes sont dirigées un peu en dehors. Ensuite est un intervalle d'un pouce (2 centimètres 2 tiers) où s'enchâsse la canine d'en bas; puis vient la canine d'en haut, longue d'un pouce (2 centimètres 2 tiers), sans compter la gencive, qui saille assez : cette canine est très-forte, pyramidale, triangulaire, droite, et

elle sort assez de la bouche; c'est l'arme offensive de l'animal. Vient après un autre grand intervalle.

Dans la mâchoire inférieure, il y a quatre incisives, égales, cylindriques, plus longues et plus grosses que celles d'en haut. De chaque côté suit un petit vide, puis une autre incisive courte et faible que l'on pourrait prendre pour une petite canine. Ensuite est un autre intervalle; puis une canine de 15 lignes (3 centimètres 1 tiers), sans compter la gencive; un peu courbe à la racine, un peu plus forte que la canine supérieure, et presque de la même figure; mais elle ne sort pas de la bouche, puisqu'elle a son enchâssement dans le côté de la mâchoire supérieure. Elle est suivie d'un très-grand espace qui précède six molaires: ce qui fait vingt-quatre molaires dans toute la bouche. Les incisives d'en bas ne sont point tranchantes, et ne viennent pas porter sur le bord des incisives d'en haut; la direction de celles-ci est presque perpendiculaire à la direction de celle d'en bas, de sorte qu'elles se touchent obliquement.

Les parties sexuelles sont comme celles du porc.

Entre les oreilles il y a des soies de 4 pouces et demi (12 centimètres) de long, qui vont en croissant sur la partie la plus élevée de l'animal, de manière que vers les hanches elles ont 6 pouces et demi (17 centimètres et demi); de là en arrière elles diminuent. Les soies placées depuis les oreilles jusqu'à l'épaule, sont verticales, les autres ne le sont pas; elles ne sont pas rondes, mais aplaties comme celle de la queue du *Gnouroumi*. Toutes ces soies sont d'un blanc pâle à leur racine, et noires dans le surplus. Le reste de la robe est noir, excepté aux flancs, au ventre, et dans l'espace qui sépare l'œil de l'oreille, où les soies, quoique noires aussi, ont vers le milieu une tache peu sensible d'un blanc pâle. En outre, toute la mâchoire inférieure est blanche, ainsi que les lèvres, et la lèvre supérieure l'est un peu plus que l'autre. Ces couleurs sont communes aux deux sexes, et ne varient point dans l'espèce.

A la fin d'avril (vers la mi-floréal), on m'apporta un animal vivant, nouvellement né, en m'assurant qu'il était Tagnicati. Il avait environ 14 pouces et demi (environ 39 centimètres) de longueur; ne pouvant pas manger, il mourut le troisième jour, en grognant fréquemment de

la même manière que le cochon de lait, quoique plus bas et d'une manière rauque et sourde.

Son poil étoit noir à la racine, avec des pointes blanches, tirant vers la couleur cannelle sur la tête ; c'était la même chose sur le corps et sur les côtés. Le front, le côté de la tête et les quatre faces extérieures des jambes, étaient cannelle clair et le museau d'une nuance obscure, avec la mâchoire inférieure blanche comme le reste du dessous du corps.

On m'a assuré qu'à mesure que l'animal grandit, la couleur noire devient dominante ; de manière que, jusqu'à ce que l'animal ait atteint un an, sa robe est presque la même que celle de l'espèce qui va suivre. J'ai eu un jeune mâle, long de 34 pouces (près de 92 centimètres), dont la mâchoire inférieure commençait à blanchir un peu ; et les soies du corps avaient des bandes blanchâtres, pâles et noires, toutes avec des pointes noires. Ainsi les bandes blanches disparaissent avec l'âge, en faisant place à la couleur noire qui prévaut, et en même tems la mâchoire prend la couleur blanche.

Quoique l'on m'ait procuré plusieurs femelles, comme on leur avait enlevé le ventre,

cela m'empêche d'assurer quel est le nombre des mamelles ; néanmoins il me paroît qu'il y en a quatre de chaque côté.

Quant aux dimensions, elles sont égales dans le mâle et dans la femelle.

LE TAYTÉTOU.

Sus tajassu. — Linn.
Pécari ou *Tajassu.* — Buffon.
Cochon pécari. — La Cépède.

Je n'en ai eu que trois; ils étoient tous mâles, semblables entre eux et adultes.

Longueur, 35 pouces (près de 96 centimètres), mesurée comme dans le Tagnicati.

La queue a 9 lignes (2 centimètres), sans compter les poils, qui excèdent d'environ 2 lignes et demi (5 millimètres).

Hauteur par devant, 22 pouces (59 centimètres); par derrière, 23 pouces et demi (63 centimètres et demi).

La circonférence, prise derrière les bras, 25 pouces et demi (près de 69 centimètres); et au bas-ventre, près des hanches, 24 pouces (65 centimètres).

De la pointe du museau à celle de l'oreille, 8 pouces 4 lignes (22 centimètres et demi).

Les quatre pieds, les doigts, les parties sexuelles, la tête et ses parties, le corps et la queue sont comme dans le Tagnicati, quoi-

que l'ensemble et les contours du Taytétou soient plus arrondis et en quelque sorte plus féminisés, si cette expression peut être permise, et qu'il ait le dessous des boulets plus délié à proportion.

Ses testicules sont aussi un peu plus ronds et plus apparens.

Les canines sont plus courtes de 3 lignes (6 millimètres). — La queue est plus étroite.

Les soies d'entre les oreilles ne sont pas aussi droites que dans le Tagnicati, et n'ont que 3 pouces et demi (9 centimètres et demi); celles qui suivent ces premières jusqu'à la fistule, sont encore plus couchées, et ont 5 pouces (13 centimètres et demi) à ce dernier point. En général le poil du Taytétou est plus serré et plus rude que celui du Tagnicati, il est couché, grossier, fort et rond. Enfin la position de sa fistule est un peu plus élevée; et l'humeur qui en suinte, répand une odeur suave de musc, tandis que dans le Tagnicati, elle est inodore.

La chose la plus remarquable du pelage du Taytétou, est une raie blanche, large d'un pouce (2 centimètres 2 tiers), qui, passant par le garrot, va en se courbant des deux côtés vers la naissance du cou et s'y termine : mais dans les

les adultes, cette raie est moins sensible. Sur les canons et en descendant jusqu'aux ongles, la couleur est noire, et tout le reste, sans exception, est ce qu'on appelle *maure* ; c'est-à-dire, un mélange résultant de ce que chaque soie a différentes bandes alternativement blanches et noires, et son extrémité noire : mais le noir domine dans la bande qui va depuis l'entre-deux des oreilles jusqu'à la queue. On assure que les petits naissent avec une nuance rougeâtre uniforme ; et en effet, j'en ai vu un de cette couleur.

Buffon dit (*a*) que les Espagnols transportèrent des cochons noirs dans le continent et dans presque toutes les grandes îles de l'Amérique ; qu'ils s'y sont multipliés, et sont devenus sauvages en beaucoup d'endroits, etc.

J'ignore comment l'on peut savoir que les pourceaux amenés par les conquérans du nouveau monde étoient noirs ; mais du moins ceux que l'on conduisit au Paraguay étoient blancs, comme l'atteste leur descendance, qui est blanche elle-même.

(*a*) Traduction, t. 9, p. 24. — Original, t. 1.er, pag. 306. — Tom. 5, p. 122, édit. in-4.°

Je n'entends pas mieux sur quoi Buffon se fonde pour affirmer que le porc est toujours noir dans les climats chauds, et blanc dans les climats froids, et qu'un seul degré de chaleur de plus ou de moins fait changer leur teinte; puisque dans la province de Buenos-Ayres ils sont noirs, et qu'au Paraguay, sous le tropique, ils sont blancs, et si anciennement blancs, qu'ils n'ont pas changé en 260 années. Et certainement, s'ils ont éprouvé une altération, elle a dû être du noir au blanc, contre ce que dit Buffon, qui affirme également, avec une sorte de légèreté, que les porcs sont tous noirs en Espagne, tandis, qu'au moins à Huesca et à Barbastro d'Arragon, ils sont blancs.

L'influence que Buffon attribue fréquemment au climat pour changer les couleurs et même les formes des animaux et celles de l'homme, n'a pas le pouvoir qu'il imagine (*a*).

Mais revenons à notre sujet.

Les porcs que Buffon croit être les descendans

(*a*) On peut citer encore, contre l'opinion de Buffon, que les chevaux arabes sont généralement alzans ou bais, et que les chevaux de différens pays de l'Europe, tels que les chevaux danois, holstenois, hollandois, allemands, françois, etc. sont noirs. (*Note du Traducteur*).

de ceux transportés par les Espagnols, ne sont pas des porcs, mais bien des Tagnicatis, puisque les caractères qu'il indique se rapportent exactement à ces derniers animaux; c'est-à-dire, d'être sauvages en Amérique et de couleur noire, d'avoir le corps plus ramassé, d'avoir la hure plus grosse et un poil plus grossier que le porc domestique.

Je crois que notre d'Acosta (*a*) a commis la même erreur.

Buffon décrit (*b*) le Tayazou ou *Pécari*, en rapportant dans ses notes une multitude de noms et de phrases dont il est nécessaire que quelques-unes soient corrigées.

Les Guaranis prononcent le *z* comme un son qui tient le milieu entre le *z* et l'*s*. Ainsi l'on peut écrire également Tayazou ou Tayasou. Cela posé, les noms de *Tayassou* et de *Tajacou* que beaucoup de personnes donnent au Pécari étant altérés, ils doivent être remplacés par ceux de *Tayazou* ou *Tayassou*. Mais en

(*a*) Traduction, t. 11, p. 91, à la note. — Original, t. 5, p. 157, à la note. — T. 9, p. 72 à la note *b*, édit. in-4.o

(*b*) Traduction, t. 12, p. 1.re et suivantes. — Original, t. 4, p. 1.ere — T. 10, p. 21, édit. in-4.o

outre c'est mal-à-propos qu'on les applique d'une manière particulière au Pécari ; car, ainsi que nous l'avons vu à la page 18, c'est le nom générique sous lequel sont compris les deux porcs américains et le porc domestique.

Le nom de *Caaigoara* que Marcgrave donne au Pécari, est également altéré, et l'on doit dire *Caaigouara*, autrement le nom est inadmissible. En effet, *Caaigoua* signifie *mont*, et *ra* signifie *imitation*, *ressemblance*; or, le Pécari n'a rien qui puisse réveiller une idée de ressemblance, si ce n'est celle de son dos avec la cime d'une montagne.

Au surplus, ce nom de Pécari est étranger ici ; et sans m'embarrasser de celui qu'on emploie au Mexique et dans d'autres parties pour désigner le Taytétou, je ne dois pas omettre que celui d'*Aper mexicanus*, que lui donne Faber dans *Fernandez ;* celui de *Sus umbilicum in dorso habens*, d'Aldrovande ; celui de *Sus dorso cystifero*, *caudâ nullâ*, de Linné ; et ceux de *Sus ecaudatus*, *folliculum ichorosum in dorso gerens*, et d'*Aper mexicanus*, de Brisson, sont tous des noms ou des phrases équivoques qui conviennent également à mes deux Tayazous.

La phrase *Aper mexicanus moschiferus* de Ray appartient au Pécari, qui est mon Taytétou, parce que sa fistule exhale le musc, et que je n'ai pas remarqué la même chose de celle du Tagnicati ; mais on doit mettre *americanus* au lieu de *mexicanus*, parce que l'animal est du Paraguay comme du Mexique et de tout le pays intermédiaire.

La phrase de *Sus minor*, *umbilico in dorso*, *cochon noir*, de Barrère, implique, puisque *minor* appartient au Taytétou ou Pécari, et *noir* au Tagnicati.

De même que la nomenclature de Buffon se trouve réunir mes deux porcs, sa description convient aussi aux deux espèces. Il dit dans le texte, que les Pécaris vont ordinairement par troupes, et sont quelquefois deux ou trois cents ensemble, étant la plus nombreuse espèce de l'Amérique ; qu'ils se secourent mutuellement, enveloppent leurs ennemis, et blessent souvent les chiens et les chasseurs ; et qu'ils se conservent sans altération, et ne se sont point mêlés aux cochons marrons ou cochons européens devenus sauvages, quoiqu'ils aient l'habitude d'aller de compagnie. Rien de cela n'appartient au Pécari ou Taytétou, auquel on l'applique,

mais bien au Tagnicati, qui est celui que Buffon appelle cochon marron ; croyant mal-à-propos qu'il vient d'Europe, et qu'il se joint au Pécari.

Il dit de la fistule ou glande de celui-ci, qu'elle répand une très-mauvaise odeur ; mais comme Ray, d'autres et moi, nous avons trouvé cette fistule musquée, suave et agréable pour l'odorat, on ne peut pas douter qu'elle n'exhale différentes odeurs selon la nourriture de l'animal, son état d'irritation ou d'autres circonstances.

Buffon ajoute que le Pécari préfère les montagnes aux vallées, parce qu'il ignore qu'ici l'on n'entend point par *montagnes* les hauteurs ou cordilières, mais les grandes forêts que recherchent toujours les deux espèces de Tayazous, soit dans les vallées, soit dans les plaines, soit enfin sur des élévations. Il est encore inexact lorsqu'il dit que le Pécari produit beaucoup de petits et souvent, puisque les deux espèces n'en produisent que deux à-la-fois, et qu'elles n'ont qu'une seule portée par an. Quant au reste, je m'accorde avec Buffon dans la description du Pécari, qui, comme je l'ai dit, est mon Taytétou.

Cet auteur rapporte ailleurs (*a*) qu'à Cayenne il y a deux espèces de Tayazous, en indiquant clairement dans la première et la plus grande, mon Tagnicati, quoiqu'il n'explique pas bien la blancheur de sa mâchoire. La seconde espèce, ou la petite, est rousse selon lui, et comme le sont les Taytétous non encore adultes. Je ne doute pas que M. de la Borde, de qui Buffon dit tenir ces observations, n'ait vu un Taytétou qui n'avait pas encore un an.

Buffon continue en disant que les deux planches 3 et 4 (du tom. 10, édit. in-4.°) représentent la grande espèce; mais l'une et l'autre offrent au contraire la seconde espèce ou Taytétou. Il se trompe de nouveau en croyant que les deux espèces de la Borde sont des variétés l'une de l'autre, parce que la première est un Tagnicati adulte, et la seconde un jeune Taytétou.

La Borde dit que la petite espèce, et non la grande, court après les chiens et les hommes; et c'est tout le contraire. Je regarde également comme une erreur ce qu'il rapporte; que les

---

(*a*) Traduction, t. 12, p. 7. — Original, t. 8, p. 147. — Supplément, t. 3, p. 92, édit. in-4.°

pluies et les sécheresses les portent à changer de domicile. Il ajoute qu'ils ne fuient pas, et que l'on en tue beaucoup sur le même point: cela est vrai du Tagnicati, mais nullement du Taytétou, et encore pourvu que le chasseur soit sur un rocher ou sur un arbre. La Borde induit encore en erreur lorsqu'il avance que les Tayazous engendrent dans toutes les saisons.

Enfin, Buffon (*a*) avoue qu'il lui est difficile d'entendre la description faite par la Borde, de l'autre espèce de Tayazou appelée *Patira* dans la Guiane; et quant à moi, je vois que ses mœurs sont celles du Taytétou, excepté dans ce qui est dit de la poursuite et de l'attaque de cet animal par les chiens, qui appartient au Tagnicati. Quant aux articles de la description où la Borde met au Patira une ligne de poils blancs tout le long de l'épine du dos, et lui donne un poil moins dur que celui du sanglier, ou même du cochon domestique, l'une et l'autre de ces choses sont contraires à ce qu'on observe d'ordinaire dans les quadrupèdes, puisque ceux-ci ont communément l'épine du dos plus

(*a*) Traduction, t. 12, p. 9. — Original, t. 8, p. 150. — Supplément, t. 3, p. 94.

obscure ou plus noire que le reste, et les soies plus rudes dans les espèces qui sont sauvages.

Aussi n'ayant point de confiance dans ces assertions de la Borde, mon opinion est-elle que le Patira est mon Taytétou adulte, qui a la ligne blanche en travers sur le garrot, et point en long comme le suppose la Borde, lequel se trompe pareillement lorsqu'il lui donne des soies douces, et qui peut-être altère le nom même en écrivant Patira au lieu de Pécari.

Il est aisé de se convaincre, d'après cette description du Taytétou par M. d'Azara, que le Pécari que d'Aubenton a décrit dans l'ouvrage qui lui est commun avec Buffon, est réellement un Taytétou; et c'est une preuve de plus de la justesse du reproche que fait M. d'Azara à ceux qui ont confondu le Tagnicati et le Taytétou en un seul animal, sous le nom de Pécari.

J'ai vu en 1787, au Port-au-Prince, aujourd'hui Port-Républicain, chez le gouverneur général la Luzerne, l'un des Pécaris qu'il avoit fait venir de la province de Carthagène dans l'Amérique méridionale, et par le port du même nom, avec le dessein de les multiplier dans l'île de la Gonave, dépendante de Saint-Domingue. Cet animal étoit aussi un vrai Taytétou, d'après la description de M. d'Azara.

Les autres Pécaris venoient d'être envoyés à la Gonave, comme je l'ai dit dans ma Description de Saint-Domingue (t. 2, p. 529, in-4.°); et en 1788, ils paroissoient y avoir déjà multiplié.

Ce Pécari étant indiqué comme une espèce de cochon marron ou sauvage, le gouverneur général la Luzerne avoit pensé, d'après plusieurs rapports, que la multiplication en seroit utile, et offriroit un moyen de subsistance de plus dans un pays où l'on fait beaucoup de cas de la chair du cochon marron.

Je ne sais quel est, en ce moment, le résultat de cette expérience, ainsi que de celle faite à la même époque et dans la même petite île de la Gonave, en y lâchant des oiseaux de plusieurs espèces; des Agamis de Cayenne, des Tourterelles et deux oiseaux Martins, venus de l'île de France, etc. etc. (*Note du Traducteur*).

CERFS.

Les Guaranis appellent *Gazou* tout cerf quelconque, et ils distinguent ensuite les cerfs entre eux par des appellations particulières.

Il y en a au Paraguay de quatre espèces, dont j'exposerai les caractères tels que je les ai observés, afin qu'on ne confonde ces espèces ni entre elles ni avec d'autres. La première et la troisième sont rougeâtres, et la seconde et la quatrième sont brunâtres. Ces deux couleurs étant constantes dans ces espèces, il suffira maintenant de faire distinguer les deux rougeâtres et les deux autres entre elles.

Pour cela, il faut qu'on sache d'abord, sur les deux rougeâtres, que dans la première espèce, qui est remarquablement plus grande que toutes les autres, le mâle a un bois très-large et ramifié, tandis que le bois du mâle de la troisième espèce est sans divisions, et a la forme d'un poinçon long de 4 à 5 pouces (11 à 13 centimètres et demi) très-brun, menu et lisse. Ensuite nous dirons que la première espèce est d'une nuance moins rougeâtre,

d'un poil plus flexible et plus long, moins lisse et moins luisant. Il faut ajouter que cette première espèce a un peu de blanc dans le contour de l'œil, que sa queue est noire en dessous, ainsi que l'intervalle qui règne depuis les sabots jusqu'aux secondes jointures des quatre pieds.

La troisième espèce manque de tous ces caractères ; son oreille est proportionnellement plus petite et moins velue intérieurement, et l'angle intérieur de l'œil est beaucoup plus petit. Cette espèce est aussi plus blanche entre les jambes ; son poil est plus grossier et d'une texture si forte qu'il ne peut s'étendre.

Enfin, la première espèce n'habite que les lieux baignés et les grands esters ; et la troisième, les forêts très-épaisses, d'où elle ne sort que la nuit, et au crépuscule, pour venir sur les bords du bois et dans les *chacarras*, où elle mange des haricots, dont elle est très-avide : elle est solitaire, et ses petits ont des taches blanches que n'offrent point les petits de la première espèce.

Passons aux deux espèces brunâtres.

La seconde espèce vit en famille et va en troupes composées quelquefois de cent indivi-

dus. Elle habite, non les esters, mais les champs unis ou agréablement inclinés, sans jamais entrer dans les bois, d'où la quatrième espèce, toujours solitaire, ne sort jamais, si ce n'est comme la troisième, à la fin de septembre ou durant tout le mois d'octobre (pendant vendémiaire et la moitié de brumaire), lorsqu'elle est tourmentée par les taons. Quoique la taille de la deuxième espèce soit moindre que celle des deux rougeâtres, elle excède un peu celle de la quatrième, qui est plus basse des jambes, qu'elle a aussi plus inégales, celles de derrière étant plus longues; il en résulte qu'elle porte le corps un peu ramassé, tandis que la deuxième espèce, la plus véloce des quatre, le tient horizontalement.

Dans mes quatre espèces de cerfs, les femelles ont la tête sans ornement; et les bois du mâle de la seconde ont de 8 à 11 pouces (de 21 à 30 centimètres) de haut, avec des ramifications : mais les bois de la quatrième sont à poinçon, gros, lisses, et longs d'environ un pouce (2 centimètres 2 tiers).

La seconde espèce a le poil plus serré et plus court; elle tient ses oreilles plus droites et elle les a beaucoup plus pointues et plus étroites

que celles de toutes les autres espèces. Quant aux couleurs, celles de la seconde sont beaucoup plus claires, et les fesses, ainsi que toute la partie inférieure du corps, sont très-blanches ; ce qui n'a pas lieu dans la quatrième.

Comme l'on a vu ici des individus de la première et de la seconde espèce entièrement blancs, il est indubitable que la cause qui altère les couleurs et que j'appelle *albine*, agit dans les cerfs comme dans tous les quadrupèdes et les oiseaux. Je doute aussi peu que la cause *crépue* qui influe sur le poil des chevaux, des vaches et des oiseaux, ne produise quelquefois ses effets en crépant tout le poil des cerfs comme celui des nègres d'Afrique : du moins ce ne seroit point un sujet de surprise pour moi, que de voir des cerfs crépus, comme j'ai vu des vaches, des chevaux et des oiseaux crépus qu'on appelle ici *Pichay* ; mais je parlerai de cela dans un autre lieu (*a*).

La première espèce habitant les esters, comme je l'ai dit, elle est la plus grande pour la taille et le bois ; la seconde, quoiqu'elle occupe la troisième place en grandeur, est la première

---

(*a*) V. t. 2, à l'art. des *Chevaux*.

en vélocité, et la seconde quant au bois; elle tientson corps allongé comme la première.

J'en conclus que l'étendue du corps et la longueur du bois, sont dues aux esters, la légèretéet la flexibilité des membres aux champs ou surfaces libres et unies, et que la timidité, la contraction du corps et la petitesse des cornes proviennent des forêts. Cette opinion se fortifie, lorsqu'on sait que tous les Indiens non-soumis qui ont habité et qui habitent ici les environs des rivières et des lacs, tels que les Payagouas et les Gouachiés, et que ceux qui étaient et qui sont dans les champs marécageux du Chaco, tels que les Gouaycourous, les Enimagas, etc. avaient et ont encore plus de taille, de force et de vigueur que les Indiens non-soumis qui habitent les forêts, comme les Guaranis et les autres nations des montagnes.

Il me semble inutile de parler des membres musculeux et flexibles, des formes élégantes, de la légèreté et du caractère curieux et innocent que ces cerfs ont en commun avec tous les autres. Je pense la même chose de la substance qui forme leur bois, de leur nourriture, etc., parce que tout cela est bien connu.

Je dirai donc seulement que j'ai vu deux femelles de la première espèce, le 13 octobre (au commencement de la troisième décade de vendémiaire), au moment de mettre bas, et deux petits nouvellement nés de la seconde espèce dans les premiers jours du même mois (la seconde décade de vendémiaire). J'ai aussi ouvert deux femelles de la troisième, et j'ai trouvé leurs petits sans poil à la fin de septembre (au commencement de vendémiaire); j'ai jugé qu'elles auraient mis bas à la fin de novembre (au commencement de frimaire). J'ai eu divers petits de la quatrième espèce en janvier (de la mi-nivose à la mi-pluviose). Cela doit s'entendre du Paraguay, parce que dans les Pampas de Buenos-Ayres, j'ai vu une multitude de nouveaux-nés de la seconde espèce dans les premiers jours d'avril (vers la moitié de germinal).

Ceux de la première naissent avec la livrée de leurs pères; et ceux des trois autres, avec un rang ou chapelet de taches blanches qui, en partant de l'épaule, se prolonge sur les côtes jusqu'au bas de la fesse, d'où il s'élève ensuite et continue parallélement à l'épine du dos, mais à un pouce (3 centimètres) de distance de cette épine, jusqu'à ce qu'il ait regagné l'épaule où il

a commencé. Ce qui entoure ce chapelet est rempli de taches blanches ; et tout le blanc disparoît à six mois. Le reste de la couleur est comme celle des pères, excepté dans la deuxième espèce, qui a communément une couleur plus sensiblement rougeâtre, et des taches blanches moins remarquables.

Quant à l'époque où les mâles perdent ou renouvellent leur bois, je n'en puis rien dire, si ce n'est que le 13 octobre (vers la fin de vendémiaire), j'en ai vu un de la première espèce, à qui le bois croissoit enveloppé ou couvert de la peau, et il étoit long de 4 pouces (environ 11 centimètres). Il tomba à un autre de la deuxième espèce le 25 juillet (au commencement de thermidor), d'un coup qu'on lui donna avec des boules ; ce qui me fait croire qu'il n'auroit pas tardé à en changer naturellement. Il étoit tombé à un de la troisième, et il n'avoit pas commencé à repousser le 27 décembre (au commencement de nivose) ; et enfin, un de la quatrième l'avoit *enveloppé*, et étoit déjà parvenu à la moitié de sa crue le 24 février (au commencement de ventose). Quoique l'on ne puisse pas conclure de ces faits, quelle est l'époque fixe où le bois tombe,

on peut néanmoins conjecturer, puisque l'on n'a pas d'autre expérience, que mes Cerfs premier et second, le quittent à la mi-août (fin de thermidor), et les deux autres à la mi-décembre (fin de frimaire). On ne pense pas pour cela que tous les mâles le perdent précisément chaque année, parce que, outre que les campagnards conviennent que toute l'année il y a des Cerfs avec du bois, j'ai vu dans le même jour trois mâles de la première espèce, dont deux avoient un bois vieux et mûr; et le troisième, un bois à demi-croissance, et j'en ai vu un domestique, de ma quatrième espèce, qui conserva le sien plus d'une année. De manière qu'il est hors de doute pour moi, qu'il n'y a pas annuellement la troisième partie des mâles qui se dépouillent ou refassent leur tête; effet qu'on peut attribuer à ce que ces mâles ne sont pas aussi ardens dans leurs amours que ceux d'Europe.

Les mâles de mes deux dernières espèces ont toute la vie leur bois à alène ou poinçon, sans division ou couronnure. Dans les deux premières espèces, les mâles qui ont leur bois sans andouillers, sont appelés mâles à *alène* ou *chevillards*; s'il y a deux andouillers, on les nomme

fourchus; et s'ils en ont davantage, *épineux.* Losqu'après avoir perdu leur bois, celui-ci commence à repousser, ce mâle est appelé *bouton*; et si le bois a crû, et s'il est déjà enveloppé, le nom de l'animal est *enveloppé.* L'opinion des gens de la campagne est, que le mâle à alène l'est toute sa vie, et que c'est la même chose pour le fourchu et pour l'épineux. Ils se fondent sur ce que tous les mâles à alène ont la même grandeur, et sur ce que tous les fourchus et tous les épineux sont d'une taille égale. Cela est certain; mais la conséquence est fausse. J'ai eu plusieurs mâles de la première espèce; et quoiqu'ils fussent d'égales dimensions, on reconnoissoit que les épineux étoient plus vieux que les fourchus, indépendamment de ce qu'en Europe les andouillers augmentent avec l'âge, et que l'on doit croire que c'est la même chose ici. Mais comme ces Cerfs ne dépouillent pas annuellement, personne ne peut savoir leur âge par les andouillers, attendu qu'un fourchu, par exemple, peut l'être depuis plus ou moins d'années. D'ailleurs, comme les deux dernières espèces ne changent pas d'alènes ou poinçons; que la deuxième n'a pas plus de quatre andouillers, ni la première, plus

de cinq ; il n'y a plus de règle quand ils sont parvenus au *maximum*.

Toutes les espèces prennent le *barrero*, c'est-à-dire, qu'elles mangent de la terre nitreuse, et toutes diminuent à mesure que la population humaine augmente, ainsi que je l'ai observé ; parce que les habitans en font une grande destruction en les poursuivant, et qu'il est rare qu'un campagnard ne lâche pas son cheval dès qu'il voit un Cerf. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'ils ne font cas que de la peau qu'ils emploient, et encore très-rarement, pour de la buffleterie ou de la maroquinerie mal préparée. Cette chasse n'a communément d'autre résultat que de faire courir, et d'être la cause de la mort de quelques cavaliers excédés de fatigue, de tuer des chevaux, et de détruire de petits Cerfs, parce que le plus fréquemment on n'atteint pas les vieux.

Lorsque les chasseurs réussissent à s'approcher des Cerfs, ils leur lancent les boules. Ce sont trois pierres grosses comme le poing, attachées à des cordes fortes et longues de plus de 2 pieds et demi (81 centimètres), et réunies à un centre commun, comme autant de rayons, qui se mêlent dans le bois, ou autour du cou

du Cerf; et qui, en l'arrêtant, donnent le tems de lui passer la courroie de cuir à nœud coulant, qu'on jette avec dextérité, de 30 à 40 pieds (environ 10 à 12 mètres) de distance, laissant son extrémité fixée a la sangle du cheval. Nul montagnard ne monte à cheval sans ces boules et ce nœud; et s'ils sont beaucoup à la poursuite d'un Cerf, la peau reste à celui dont les boules ont accroché l'animal, quoique ce soient les autres qui l'aient enlacé ou tué. Ils ont coutume aussi de faire la chasse de ma première et de mes deux dernières espèces, avec beaucoup de chiens.

On élève des individus de toutes ces espèces dans les maisons, en les prenant très-petits; mais comme ils sortent dehors en grandissant, les chiens les font périr presque tous. Ils aiment beaucoup à lécher les mains et la figure; et si on le leur permet, ils ne discontinuent point cette caresse pendant un quart-d'heure. Ils paissent, ils mangent des grains et de tous les alimens de l'homme, sans parler de la chair crue, des mouchoirs de poche, des chiffons, goût qui les rend nuisibles (*a*); mais si les choses

(*a*) Tous nos animaux d'Europe, domestiques ou sauvages, qu'on a apprivoisés, ont ce goût rongeur. Nos

ne sont pas propres, ils les dédaignent. C'est assez que quelqu'un morde une bouchée de pain, pour qu'ils ne veuillent pas du reste, s'il leur est présenté. Ils ne font jamais rien contre leur volonté ; et si l'on prétend leur interdire, par exemple, l'entrée d'un endroit, ce n'est qu'à force de coups qu'on peut vaincre leur obstination à y pénétrer, ou plutôt il faut les emporter. Ils ne prennent aucune affection pour qui que ce soit, et ne donnent de préférence à personne.

En résumant tout ce que je viens de citer, relativement aux caractères de ces Cerfs, j'ai fait les notes critiques suivantes sur l'ouvrage de Buffon.

Il a cru (*a*) que les Cerfs blancs d'Aristote et de Pline étoient le produit de la domesticité, et il se trompe ; car ici, où il n'y a point

---

chèvres, entre autres, détruisent tous les meubles si on les laisse entrer dans les maisons. Quant aux alimens composés, le citoyen Huzard est parvenu à faire manger à des chèvres (et l'on connoît leur délicatesse dans le choix des plantes), de la soupe, du bouilli, de la fricassée, etc. (*Note du Traducteur*).

(*a*) Traduction, t. 9, p. 160. — Original, t. 2, p. 59. — T. 6, p. 96, édit. in-4.°

une pareille raison, l'on voit des Cerfs blancs produits par la cause qui change en blanc les couleurs dans les hommes, les quadrupèdes et les oiseaux.

Buffon caractérise (*a*) le Cerf du Canada, en disant uniquement, qu'il diffère de l'Européen par la hauteur de son bois, et par le nombre et la direction de ses andouillers; et comme cela est applicable à mon Gouazoupoucou, qui est aussi américain, et d'un pays à lac, comme le Canada; je présume que le Cerf du Canada est mon premier Cerf; parce que d'ailleurs ils se rapportent l'un à l'autre par l'inclination vers le merrain, qu'ont les pointes de l'andouiller. La vérité est, que Buffon n'accorde pas cette particularité à tous les Cerfs du Canada, et que dans le Paraguay elle est générale. Supposant donc l'identité rapportée, il faut absolument croire que Buffon se trompe, en disant que le Cerf du Canada, ou le premier du Paraguay, est de la même espèce que le Cerf d'Europe (*b*);

(*a*) Traduction, t. 9, p. 166. — Original, t. 2, p. 67, et original, t. 3, p. 194. — T. 6, p. 168, et t. 9, p. 97, de l'édition in-4.°

(*b*) Ce que dit Buffon de la ressemblance du Cerf du Canada avec celui d'Europe, est réellement vrai, et le

parce que ce dernier a quelquefois plus de vingt-cinq andouillers ; tandis que celui du Paraguay parvient à peine à en avoir cinq. Celui-ci ne sort pas des esters dans lesquels l'autre n'entre pas ; et il fait des petits sans les taches blanches, que nous voyons dans les faons européens.

Ensuite il nomme (*a*) *Cerfs du Mexique, et des autres parties de l'Amérique Méridionale*, ceux qu'on appelle à Cayenne *Cerfs des bois et Cerfs des Palétuviers*, que je traduirois d'*Ester* et non de *Mangles*, comme le fait Don Joseph Clavijo. Dans ce peu de paroles, Buffon comprend et indique mes quatre Cerfs. Celui d'*Ester* est indubitablement mon Gouazoupoucou, comme ceux des bois sont le Gouazoupita et le Gouazoubira ; par conséquent, celui dont il ne donne aucune autre indication, sinon qu'il est du *Mexique* et de l'*Amérique Méridionale*, ne

---

bois du premier est même encore plus grand ; ainsi, il est naturel de penser que l'identité présumée par M. d'Azara, entre le premier Cerf du Paraguay et le Cerf du Canada, n'existe point. (*Note du Traducteur*).

(*a*) Traduction, t. 9, p. 167. — Original, t. 2, p. 69. — T. 6, p. 169, édit. in-4.°

peut être que mon deuxième Cerf, ou le Gouazouti. Il assure que tous ceux-là sont différens de ceux d'Europe.

Mais ailleurs (*a*), il affirme que le Chevreuil d'Europe abonde dans les deux Amériques; parce que le *Coujouacou apara* du Brésil (mon Gouazouti), ne différe de ce Chevreuil que par la forme du bois. Buffon a ignoré qu'ils étoient encore dissemblables par la taille et par la couleur; que celui du Brésil fait un petit, et l'autre deux, et que celui d'ici n'entre jamais dans les bois qui sont l'habitation de l'autre; que ce dernier vit en familles de quatre ou cinq, et qu'il a quatre ou cinq andouillers; tandis que le brésilien va en troupe, et n'a jamais plus de trois ou quatre andouillers; enfin, que la chair de celui d'Europe passe pour excellente, et n'exale point de mauvaise odeur, et qu'on attribue le contraire au Gouazouti. D'après tout ce qui précède, on ne peut douter que le Chevreuil d'Europe ne soit différent de celui d'ici.

Pison (*b*) indique deux Chevreuils du Brésil,

(*a*) Traduction, t. 9, p. 183 et 184. — Original, t. 2, p. 92. — T. 6, p. 210, édit. in-4.°

(*b*) Traduction, t. 9, p. 184. — Original, t. 2, p. 93. — T. 6, p. 211, édit. in-4.°

appelés *Cougouacou-été* et *Cougouacou-apara*; ces noms doivent être *Gouazouété*, qui signifie (Cerf, véritable Cerf), et *Gouazoupara*, qui signifie (Cerf taché de blanc). Pison dit que le premier est plus grand et n'a point de cornes ; que le deuxième est plus petit et a des cornes moyennes, à trois pointes ou andouillers ; qu'il a le poil luisant, mêlé de brun et de blanc, sur-tout chez les jeunes, parce que le blanc s'efface avec l'âge. Quoique Pison parle d'après ce qu'on lui a dit quant aux couleurs, confondant celles des vieux avec celles des nouveaux-nés, on ne peut douter que son Chevreuil *cornu* ne soit mon Gouazouti. Il en résulte que le *Gouazouété* étant le plus grand, il ne peut être que le Gouazoupoucou et peut-être le Gouazoupita ; néanmoins j'incline plus pour le premier, parce que l'adjectif *été* le demande ainsi. Mais, de toute manière, Pison se trompe en faisant le Gouazoupoucou sans bois, parce que dans toutes les espèces de Cerfs, les mâles en ont toujours un.

Enfin je dis que, ni le *para* ni le *été* ne sont des Chevreuils de la caste européenne, ni l'un la femelle de l'autre, comme le présume Ray, mais mes deux premières espèces de Cerfs.

D'ailleurs le nom de *para* ou *apara* doit être abandonné, puisqu'il ne peut être uniquement donné qu'aux faons qui ont moins de six mois, et qui sont de mes trois dernières espèces.

Les Cerfs dont parle Dumont (*a*), quoique je ne doute pas qu'ils ne soient d'une autre espèce que l'européenne, peuvent être de ma première ou de ma deuxième espèce, parce qu'elles seules ont des andouillers; mais comme il dit que leur chair est bonne, je présume qu'il parle de ma première espèce ou Gouazoupoucou.

Dans l'addition que fait Buffon (*b*) à l'histoire du Chevreuil, il copie une lettre de M. de la Borde qui dit : Il y a à Cayenne quatre espèces de Cerfs, et on leur donne là le nom de *Biches*, soit aux mâles, soit aux femelles. On nomme la première *Biche rousse* ou *Biche des bois fourrés*, et il dit qu'elles ont un bois

---

(*a*) Traduction, t. 9, p. 184, à la note. — Original, t. 2, p. 93, à la note. — T. 6, p. 211, note *a*, édition in-4.°

(*b*) Traduction, t. 9, p. 203. — Original, t. 8, p. 202. — Supplément, t. 3, p. 125.

de 5 pouces (13 centimètres et demi) pour le plus haut et sans andouillers. Cette désignation et les noms cités qu'accréditent la couleur et le domicile, ne laissent pas douter que ce ne soit mon Gouazupita ou ma troisième espèce.

La Borde nomme sa deuxième espèce *Biche de Barallou*, et il dit qu'elle est rouge aussi. Cela seul suffiroit pour que je la prisse pour ma première espèce ou mon Gouazoupoucou ; mais le mot *Barallou*, qui signifie *lieu plein de balisiers*, ne permet pas le doute, indiquant clairement que l'animal habite les esters (*a*). Comme la Borde ne dit rien de ses

---

(*a*) *Barallou* est le nom donné à Cayenne, où écrivait la Borde, au Balisier (*Heliconia bihaii*, Linn.). Mais à Cayenne, comme par-tout ailleurs, le balisier croît toujours dans le voisinage des eaux, et puisque les esters ne sont eux-mêmes que des lieux baignés, il n'est pas étonnant que le mot Indien Barallou qui, dans l'Amérique Méridionale, signifie *un lieu rempli de balisiers*, et conséquemment aquatique, soit employé ailleurs à désigner les mœurs d'un animal qui se plait dans des lieux semblables. M. d'Azara paroît donc tirer ici une conséquence juste du mot *Barallou*, même dans le sens de la Borde, en disant que la biche de Barallou peut être son premier Cerf ou le Gouazoupoucou qui habite les esters. (*Note du Traducteur*).

cornes, je soupçonne qu'il ne parle que sur des récits ; puisque, s'il avoit vu et connu l'animal, il diroit qu'il est plus grand et non pas plus petit que celui de sa première espèce ou la Biche rouge. La Borde dit que l'une et l'autre ont de petites glandes gonflées sur le côté des narines ; mais comme la Borde ne les a pas indiquées, et qu'il n'a pas vu l'animal, ainsi que je l'ai déjà observé, je crois qu'elle n'a pas ces glandes.

La troisième espèce que la Borde appelle *Biche des Savannes*, est indubitablement mon Gouazouti.

La quatrième est nommée par lui *Biche des palétuviers*, et il dit qu'elle habite les Savanes noyées, et qu'elle a plusieurs andouillers : ces signes caractérisent certainement mon Gouazoupoucou, et la Borde nous montre qu'il se trompe, en disant que cette espèce est la plus petite, tandis qu'elle est la plus grande de toutes.

Par conséquent les quatre espèces de la Borde n'en forment que trois.

Ensuite il parle d'une autre appelée *Cariacou*, à laquelle il donne un poil gris tirant sur le blanc, un bois droit et pointu, et moins de

grandeur qu'aux espèces antérieures. J'ai dans celui-ci mon Gouazoubira, qui manquoit pour trouver à Cayenne les mêmes quatre espèces qu'ici. Mais Buffon se trompe en se figurant que tous sont des Chevreuils, parce que le seul Gouazouti se rapproche du Chevreuil d'Europe, et le Gouazoupoucou du Cerf ; tandis que les deux espèces qui habitent les bois ne se rapprochent ni de l'un ni de l'autre.

Buffon dit (*a*) : « Le Cariacou de la Guyane, » que nous avons vu vivant, est de la nature et » de la grandeur de nos plus grands Chevreuils. » Le mâle porte un bois semblable à celui de » nos Chevreuils, et qui tombe de même tous » les ans ; la femelle n'en a point : on l'appelle, » à Cayenne, *Biche des bois*. Il y a une autre » espèce qu'ils appellent aussi *petit Cariacou*, » ou *Biche des marais* ou *des palétuviers*, » qui est considérablement plus petite que la » première, et dans laquelle le mâle n'a point » de bois. »

Voilà mon Gouazoupita et mon Gouazoubira. Mais je dois remarquer que Buffon se trompe

(*a*) Traduction, t. 11, p. 108. — Original, t. 3, p. 183. — T. 9, p. 90, édit. in-4.°

en donnant à celui-là la même nature et les cornes des Chèvres de montagne, parce que le Gouazoupita n'est point une Chèvre ; que ses cornes ne sont point semblables à celles de cet animal, mais solides comme celles du Cerf chevillard, et qu'il habite les bois siutés en plaine; la vérité est qu'ici il n'y a ni rochers escarpés, ni précipices. En second lieu, Buffon a tort en refusant des cornes au mâle de la deuxième espèce, puisqu'il en a, et en lui attribuant le nom de *Biche des marais*, qui est le propre du Gouazoupoucou, le plus grand de tous les Cerfs de ce pays-ci. Comme Buffon ne connoissoit bien aucun des Cerfs de l'Amérique, ses jugemens portent à faux. Aussi erre-t-il lorsqu'il croit que les deux *Cariacous* cités sont le *Cougouacou-été* et le *Cougouacou-para* de Pison ; puisque, comme je l'ai dit, cet *été* et ce *para* sont ma première et ma deuxième espèces, tandis que ces *Cariacous* sont ma troisième et ma quatrième espèces.

Ensuite Buffon (*a*) fait le Cerf du Canada plus petit que celui d'Europe, et il lui donne un

---

(*a*) Traduction, t. 11, p. 115. — Original, tom. 3. p. 194. — T. 9, p. 97, édit. in- .°

bois plus haut et plus ramifié, et une queue plus longue. Si ces caractères sont exacts, il le sera que le Cerf du Canada est très-différent de mon Couazoupoucou, et par conséquent que je me suis trompé à la page (55), en les croyant de la même espèce.

Le même auteur (*a*) décrit les cornes du Caribou, vues par Brisson, qui sont certainement d'un *fourchu* de ma première ou de ma deuxième espèce.

Buffon, pour ne s'être pas ressouvenu que les petits de mes trois dernières espèces naissent tachetés de blanc, n'a pas su (*b*) que le Chevrotain ou *petite Biche de Surinam rougeâtre et marquée de taches blanches*, étoit un *mamon* de ma troisième espèce. Il en résulte qu'il critique Séba à ce sujet avec peu de fondement, et qu'il assure, en s'égarant, que cette Biche est africaine. Ensuite (*c*) il insiste sur cette idée, parce qu'on lui a montré le *Memina* de Ceylan, et qu'il se figure que

(*a*) Traduction, t. 11, p. 116 — Original, t. 3, p. 195. — T. 9, p. 98, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 5. p. 417. — T. 12, p. 311, édit. in-4.°

(*c*) Original, t. 8, p. 164. — Supplément, t. 6, p. 229, édit. in-4.°

c'est

c'est celui de Séba : mais c'est une erreur de plus, parce que le Mémina est de Ceylan, et que l'animal de Séba est américain. Outre cela, ce dernier est marqué de taches blanches, comme la peau du Tigre, et ces taches sont rondes, tandis que le Mémina les a longitudinales.

Après cela Buffon copie la description que Recchi fait, dans Fernandez, du *Mazame* et du *Témamazame* (*a*). Recchi dit du Mazame (*b*) qu'il est un peu plus grand que la Chèvre commune ; qu'il est revêtu d'un poil blanc et fauve ou cannelle, avec le ventre et les côtés blancs, et que les cornes ont des andouillers en petit nombre et aigus. Tout cela indique clairement mon Gouazouti, sans pouvoir l'appliquer à un autre animal.

Recchi indique le Témamazame en lui donnant des cornes aiguës et très-courtes, une

---

(*a*) Je ne sais pourquoi on dit dans Buffon, Mazame et Témamaçame. Il m'a semblé que l'analogie vouloit qu'on dît Témamazame ; et d'ailleurs, c'est ainsi que l'écrit M. d'Azara. — (*Note du Traducteur*).

(*b*) Original, t. 5, p. 424, note *a*. — T. 12, p. 317 à la note, édit. in-4.°

couleur rouge-obscur et le dessous blanc. Quoique ces expressions pussent s'appliquer au Gouazoupita, il me paroît en tout qu'elles indiquent plutôt le Gouazouti, parce qu'il est le seul qu'on puisse dire blanc en dessous, et que ses poils en dessus ont les pointes rougeâtres ; que le reste est obscur, et que ce sont les couleurs que lui donne Recchi, avec de très-petites cornes ; ce qui provient de ce que l'individu qu'il a vu, étoit un *daguet*, c'est-à-dire, un animal encore dans sa seconde année.

Buffon (*a*) retrace bien mon Gouazouti dans le Mazame, mais il s'abuse en le croyant de l'espèce du Chevreuil d'Europe. Il se trompe pareillement en faisant le Témamazame de Fernandez une variété du Mazame, parce que, comme nous venons de le voir, celui-ci est l'adulte, et l'autre le chevillard de la même espèce. Il s'égare encore en se figurant que le Mazame et le Témamazame sont le *Cougouacou-apara* et le *Cougouacou-été* du Brésil, et que le Mazame est ce qu'à Cayenne on appelle *Ca-*

(*a*) Original, t. 5, p. 424, note *a*. — T. 12, p. 317, à la note, édit. in-4.o

riacou ou *Biche des bois*, et le Témamazame, ce qu'on y nomme *petit Cariacou* ou *Biche des palétuviers ;* puisque nous avons vu que le Mazame et le Témamazame de Fernandez sont mon Gouazouti ; que le *apara* est aussi mon Gouazouti ; que le *Cougouacou-été* est mon Gouazoupoucou ; et que les deux *Cariacous* sont mon Gouazoupita et mon Gouazoubira.

Buffon dit (*a*) que Pison donne un bois au Cougouacou-été, tandis que précédemment (*b*) il a cité le contraire. Il faut présumer que Buffon, ou son copiste, s'est trompé en écrivant *Cougouacou-été* au lieu de *Cougouacou-apara* (*c*).

Quel que soit celui dont Marcgrave veut parler, il s'abuse (*d*) en lui refusant un bois, puisqu'il n'est point de classe de Cerfs sans cela.

(*a*) Original, t. 5, p. 425, note *b*. — T. 12, p. 318, note *a*, édit. in-4.°

(*b*) Traduction, t. 9, p. 184. — Original, t. 2, p. 93. — T. 6, p. 211, édit. in-4.°

(*c*) Puisque Pison donne un bois à celui-ci. (*Note du Traducteur.*)

(*d*) Original, t. 5, p. 425, note *b*. — T. 12, p. 318, note *a*, édit. in-4.°

Buffon nous donne après (*a*) les deux indications de Barrère qui sont : *Cervus major corniculis brevissimis*, *Biche des bois* ; et *Cervus minor palustris corniculis brevissimis*, *Biche des palétuviers*. A mon jugement, Barrère désigne, par la première, mon Gouazoupita, et mon Gouazoubira par la deuxième, attendu qu'être *plus grand* est propre à l'habitant des bois, et s'applique au seul Gouazoupita; comme être *plus petit* s'applique au Gouazoubira, pourvu qu'on raie le mot *palustris* qui implique avec la petitesse de la taille et du bois.

Buffon copie (*b*) la description que Séba a faite du Mazame et du Témamazame, et s'arrête long-tems pour la critiquer; mais comme, selon Buffon, Séba est loin de mériter une grande confiance, je ne m'arrête point sur cet article, ni à repasser la critique de Buffon qui en exige elle-même une autre, et je me bornerai à dire que les descriptions de Séba s'adaptent à mon Gouazoupita et à mon Gouazou-

(*a*) Original, t. 5, p. 426., note *b*. — T. 12, p. 318, note *b*, éd. in-4°.

(*b*) Original, t. 5, p. 426, note. *d*. — T. 12, p. 318, note *c*, édit. in-4°.

bira, excepté dans ce qu'il dit des cornes, en quoi je ne doute pas qu'il n'ait parlé d'après d'autres, selon sa coutume.

Cette opinion prouve que Klein et Brisson (*a*) ont mal fait de copier Séba dans ce qu'il dit des cornes.

Linné (*b*) s'est trompé en croyant que le Mazame de Fernandez et le Cougouacou de Marcgrave, qui sont l'un et l'autre mon Gouazoupita (*c*), ont des cornes avec trois andouillers, ce qui est le caractère de mon Gouazouti.

Enfin, je suis si las de la critique, que je la termine ici en disant que Buffon n'a pas connu un seul Cerf américain, et n'a pas même recherché s'il y en avoit un propre à cette partie du monde; d'où il est résulté qu'il auroit peut-être été plus désirable qu'il n'en parlât pas.

(*a*) Original, t. 5, p. 428, notes *e* et *f*. — T. 12, p. 320, notes *a* et *b*, éd. in-4°.

(*b*) Original, t. 5, p. 429, note *g*. — T. 12, p. 320, note *c*, édit. in-4°.

(*c*) L'auteur a cependant dit plus haut, (p. 67), que le Mezame et le Témamazame de Fernandez sont son Gouazouti. Est-ce une inadvertance, est-ce une contradiction? (*Note du Traducteur*).

PREMIER CERF ou GOUAZOUPOUCOU.

Les Guaranis l'appellent *Gouazoupoucou* (grand Cerf), et les Espagnols simplement *Cerf*, peut-être parce qu'ils se figurent qu'il est de l'espèce de celui d'Espagne ; mais ils se trompent, parce que, laissant à part la grandeur, le lieu qu'il habite et son bois, le Gouazoupoucou fait un petit, qui n'a point les taches blanches du petit faon d'Europe.

Me trouvant dans l'établissement de Saint-Ignace-Gouazoucon, avec mon ami Noséda, nous réunîmes beaucoup de cavaliers et de chiens, avec lesquels nous fûmes au fameux ester de Neemboucou. Mon ami, comme le meilleur veneur, sépara la troupe en deux battues, et nous prîmes, dans cet ester et les environs, le 13 octobre (vers la fin de vendémiaire), une femelle de ma quatrième espèce, un mâle non adulte de la troisième, et trois vieux mâles Gouazoupoucous, avec deux femelles de la même espèce. Celles-ci étoient pleines et de la même époque, et nous trouvâmes dans

le ventre de chacune d'elles, un petit bien couvert de poil de la couleur de celui des pères, sans taches blanches. Ces petits avoient 27 pouces (73 centimètres) de long; de manière qu'ils étoient près de naître. Un des mâles étoit *enveloppé*, c'est-à-dire, qu'il avoit le bois recouvert, long de 4 pouces (11 centimètres), dans un état d'accroissement, et que l'on pouvoit remarquer que la pointe se divisoit en deux. L'autre avoit le bois mûr, long de 11 pouces (29 centimètres 3 quarts), et divisé en fourche, à 4 pouces et demi (12 centimètres) de sa racine. Le troisième mâle étoit épineux.

Je vais décrire ce dernier.

Longueur, 69 pouces et demi (1 mètre 88 centimètres).

Queue, 7 pouces (19 centimètres), en y comprenant 2 pouces (5 centimètres 1 tiers) de poil, qui en font l'extrémité.

Les deux autres mâles avoient les mêmes dimensions; mais les femelles avoient environ 2 pouces (5 centimètres 1 tiers) de longueur de moins.

La circonférence antérieure, 40 pouces (1 mètre 8 centimètres); celle postérieure, 41 pouces (1 mètre 11 centimètres); celle du

cou à sa naissance, 25 pouces (67 centimètres).

La hauteur par devant, 46 pouces (1 mètre 25 centimètres); et par derrière, 49 pouces (1 mètre 32 centimètres et demi).

De la pointe du museau à la naissance de l'oreille, 11 pouces et demi (31 centimètres).

L'oreille est élevée au-dessus de la tête; elle a 7 pouces (19 centimètres) de hauteur, et dans sa plus grande largeur, qui est vers sa moitié, 3 pouces 10 lignes (près de 11 centimètres); elle se termine d'une manière peu aiguë.

Au-dessous de l'œil est un enfoncement de 17 lignes (3 centimètres 4 cinquièmes), que j'appelerai petit trou lacrymal. L'œil est grand; et dans la paupière supérieure, il y a, en assez grande quantité, des poils noirs, dont la paupière inférieure est privée. Le front est plat au-devant du bois; et le museau, qui est gros, ressemble un peu à celui du Bœuf; il est pelé et noir au-dessus des narines, comme dans les espèces suivantes, auxquelles l'espèce actuelle ressemble aussi par les huit incisives qu'a celle-ci dans la mâchoire inférieure, assez inclinées vers le dehors; celles du milieu sont les plus grandes, et les autres vont en diminuant.

Le scrotum est resserré et a peu de poils ; les testicules ont 2 pouces (5 centimètres et demi) de long , et 1 pouce (2 centimètres 2 tiers de grosseur). Le membre est court et délié , et placé dans un fourreau.

La femelle a quatre mamelles, placées comme celles de la Vache , et situées aux angles d'un quarré de 2 pouces et demi (6 centimètres et demi) , de côté.

Les quatre pieds sont bisulces , et ont , en arrière , deux autres doigts ou ongles , qui ne touchent point à terre. L'animal s'appuie sur les joncs et sur les débris qu'offrent les esters , en ouvrant ses doigts comme deux fourchons , ce qui est cause qu'à la racine de ces mêmes doigts, il y a un durillon fort et remarquable.

Du front, naissent deux éminences cylindriques , hautes de 6 lignes (13 millimètres et demi) , de 18 lignes (4 centimètres) de diamètre , et couvertes de la peau de l'animal. Au-dessus de ces éminences , sont les anneaux raboteux , qui donnent naissance aux cornes. La hauteur totale de celles-ci est de 14 pouces et demi (39 centimètres) , avec un diamètre de 18 lignes (4 centimètres) , lequel reste le même au-dessus de l'anneau , et sans diminution pen-

dant 4 pouces (11 centimètres), jusqu'au haut d'une fourche divisée en deux branches. La branche qui se dirige en avant, se divise elle-même, lorsqu'elle est parvenue à 4 pouces et demi (12 centimètres), en deux andouillers presque égaux, quoique celui de derrière soit un peu plus long. L'autre branche, en se tournant un peu en arrière, se divise, à 3 pouces et demi (9 centimètres et demi) de la fourche, en deux andouillers, dont le postérieur est beaucoup plus court ; mais tous les deux sont très-aigus, forts et placés, en quelque sorte, sur le même plan, quoique les pointes se dirigent un peu en dedans.

J'ai vu d'autres épineux, et voici la description de leurs cornes.

Depuis la base, elles ont, sans diminution et dans une direction droite, 10 pouces et demi (28 centimètres et demi); mais, à 4 pouces et demi (12 centimètres), naît perpendiculairement aux cornes un andouiller, qui a par-tout la même grosseur, et qui va 5 pouces (13 centimètres et demi) en avant, et de-là se tourne en arrière pendant 6 pouces et demi (17 centimètres et demi), parallèlement au tronc principal. Ce tronc, parvenu à la hauteur sus-indi-

quée de 10 pouces et demi (28 centimètres et demi), se divise, sous un angle de 60 degrés, en deux andouillers, dont l'antérieur va 8 pouces et demi (23 centimètres) vers le haut, avec une petite inclinaison en avant, et l'autre est long de 6 pouces (16 centimètres).

Je n'ai vu qu'un seul bois à cinq branches, et jamais ce nombre n'est excédé. Ces animaux s'en servent à la manière des Taureaux.

Les paupières sont noires; elles ont un contour blanc, qui, par le côté du museau, gagne la partie pelée de celui-ci, et fait le tour de la bouche, quoiqu'au milieu de la lèvre inférieure il y ait une grande tache noire veloutée, et une autre en face du nez, dans la lèvre supérieure. Mais, au-dessus de la partie pelée du museau, est un triangle noir qui va, par une bande étroite, jusqu'à être parallèle aux yeux, point où est un autre triangle noir. La majeure partie des poils de l'intérieur de l'oreille et du dessous de la tête, sont blancs. Le dessous de la poitrine et l'entre-deux des jambes de derrière, sont blanchâtres, et tout le reste, ainsi que les fesses, est rouge-bai, excepté l'intervalle qui est depuis les ongles jusqu'à la seconde jointure dans les quatre pieds; car cet intervalle est noir,

ainsi que le dessous de la queue, et une bande qui règne le long de la poitrine. Un cercle noir, de 2 pouces (5 centimètres et demi), se fait remarquer à l'intérieur du jarret, parce qu'il a un poil différent, serré, court, rude et gros.

Le mâle fourchu et le mâle enveloppé, dont j'ai parlé en premier lieu, avoient le même pelage que l'épineux, excepté qu'on ne voyoit rien de noir au-dessus de la partie pelée du museau, et que sur la poitrine, le noir étoit peu de chose.

Les femelles sont de la couleur du fourchu, mais sans noir sur la poitrine.

L'année dernière, on prit ici un mâle adulte entièrement blanc; et dans les premiers jours d'octobre (à la mi-vendémiaire), on en eut un autre de 55 pouces (1 mètre et demi), qui manquoit de cornes, de leur indice et du cercle noir des jarrets. Le museau et les lèvres étoient noirs; cependant l'extrémité de la partie inférieure du museau étoit blanche; dans tout le reste, il ressembloit absolument aux femelles.

Comme ce Gouazoupoucou ne pouvoit être que de la portée de l'année précédente, on doit conclure de ce que je viens de rapporter, que, dans cette espèce, l'animal n'est adulte qu'autant qu'il a deux ans accomplis.

DEUXIÈME CERF ou GOUAZOUTI,

Cervus mexicanus. Linn.
Idem, — La Cépède.

Les Guaranis l'appellent *Gouazouti* (Cerf blanc), faisant allusion à ce que ses parties inférieures sont blanches, et que le reste est plus clair que dans toutes les autres espèces. D'autres le nomment *Gouazouy* (petit Cerf ou Faon), par opposition avec le Cerf précédent (le Gouazoupoucou.) Les Espagnols du Paraguay lui donnent le nom de *petit Cerf*, et ceux de Montévidéo et de Buenos-Ayres, l'appellent *Daine* ; mais, dans la réalité, il se rapproche plus du Chevreuil d'Europe que de tout autre animal.

Il n'habite point les esters comme le Gouazoupoucou, ni les bois, comme les espèces qui vont suivre ; mais les champs découverts depuis ici jusqu'aux Pampas de Buenos-Ayres. Il est le plus vif, le plus leste et le plus léger, de manière qu'un cheval ne peut le suivre ; et pour le prendre, il faut absolument le couper à la traverse, ou l'environner avec un grand nombre

de personnes à cheval. Il se lasse moins que les autres. La chair de ceux qui sont fort petits est très-bonne, et j'en ai mangé; mais on dit que la chair de ceux devenus grands est mauvaise, et qu'elle a une odeur désagréable. Il est certain que lorsqu'un mâle adulte court, il répand une odeur infecte, dont on est frappé à quatre cents pas de lui; et l'on rapporte que, dans le tems du rut, cette odeur est encore plus puante, et devient même insupportable. On dit que les femelles n'ont point cette odeur, ou n'en ont qu'une extrêmement foible.

On raconte que les vipères fuient cette infection, et qu'elles meurent, parce que le Gouazouti, s'il les aperçoit, les étouffe en crachant autour d'elles; motif pour lequel on attache d'ordinaire une courroie du cuir de cet animal sur la morsure de la vipère, et l'on prétend que ce moyen guérit le malade; mais je n'en crois rien.

Les petits du Gouazouti, et particulièrement les mâles, ont une couleur plus rougeâtre que leurs pères, et les taches blanches sont moins sensibles que dans les Cerfs des deux articles suivans, et elles se prolongent sur un rang ou cordon jusqu'à l'oreille.

Je vais décrire un mâle adulte, dont la fe-

melle ne différe que parce qu'elle est plus courte de 3 pouces et demi (9 centimètres et demi).

Longueur, 51 pouces (un mètre 38 centimètres).

Queue, 5 pouces 3 quarts (16 centimètres), dont 18 lignes (4 centimètres) sont de poils.

Circonférence antérieure et postérieure, 26 pouces (70 centimètres un quart).

Hauteur du devant, 27 pouces et demi (73 centimètres); et du derrière, 30 pouces et demi (82 centimètres.)

De la pointe du museau à la racine de l'oreille, 8 pouces 3 quarts (23 centimètres 2 tiers.)

L'oreille est haute de 5 pouces et demi (15 centimètres); large de 2 pouces et demi (6 centimètres et demi) à son milieu; plus aigue, plus droite et plus ferme que dans toutes les autres espèces. L'œil est grand, l'iris brun; les paupières sont comme dans l'animal précédent. Le Gouazouti a un trou lacrymal, de 10 lignes (près de 2 centimètres), qu'il ouvre et contracte à volonté, comme le Gouazoupoucou auquel le Gouazouti ressemble encore par les pieds, les parties génitales et par les dents, qui sont au nombre de huit.

Au-dessus de la tête, s'élève d'un pouce (2

centimètres 2 tiers) un os cylindrique, d'un pouce (2 centimètres 2 tiers) de diamètre, pour servir de base à une corne avec un anneau âpre. De-là sort la perche, de 13 lignes (3 centimètres) de diamètre, et 10 pouces 2 tiers (29 centimètres) d'élévation totale; à 2 pouces et demi (6 centimètres et demi), est le centre et la naissance d'un andouiller qui, dans une longueur de 2 pouces et demi (6 centimètres et demi), court presque directement en avant, et se courbe un peu vers le haut jusqu'à ce qu'il ait complété 3 pouces et demi (15 centimètres). A 4 pouces et demi (12 centimètres) de l'anneau, est le centre de la racine de deux andouillers égaux, qui font la fourche; l'un, est parallèle à celui que j'ai décrit, et un peu plus court; l'autre, se détourne un peu en arrière. Ces trois andouillers sont presque dans le même plan, quoique leurs extrémités aiguës s'inclinent un peu en dedans.

La hauteur totale des cornes et la longueur et la naissance des andouillers varient très-souvent, ainsi que leur grosseur; et il est beaucoup de Gouazoutis qui ont les cornes lisses, et d'autres qui les ont extrêmement rudes.

J'ai vu un mâle, chez lequel, au-dessous de l'andouiller

l'andouiller inférieur, en naissoit un autre, long de 2 pouces (5 centimètres et demi). J'ai vu aussi beaucoup de fourchus, et seulement un daguet, dont les cornes avoient en avril (entre la mi-germinal et la mi-floréal), 1 pouce (2 centimètres 2 tiers), et naissoient sans avoir l'anneau raboteux.

Toute la partie inférieure du corps, de la queue et de la tête, avec le contour de l'œil, l'intérieur de l'oreille et la partie postérieure des fesses, sont très-blancs ; le reste du pelage est bai-rougeâtre à la pointe des poils, et à l'intérieur, d'un brun plombé. Le poil du dedans de l'oreille, celui du ventre et de l'entre-deux des jambes, est notablement plus long que dans le reste de la robe ; et dans les autres parties, il est beaucoup plus court, et d'une couleur plus claire que dans le Gouazoubira.

Dans la province de Buenos-Ayres, j'ai vu un individu totalement blanc, avec des yeux roux ; et il en existe un second, absolument semblable à celui-ci, dans les champs de Saint-Ignace-Gouazou, au moment où j'écris cet article.

TROISIÈME CERF ou GOUAZOUPITA.

Ce mot signifie Cerf ou Cerf roux, et on le nomme ainsi, parce qu'il est réellement de cette couleur. Dans mes observations sur les Cerfs en général, j'ai assez parlé de celui-ci, et je vais ajouter ce qui me reste à dire à son sujet.

Quoique léger, il se lasse bientôt, et on le prend avec les boules, le lacet et avec des chiens, à l'époque où il sort des bois, et dans le reste de l'année à coups de fusil, en l'attendant au clair de la lune dans les *chacarras*, que l'on reconnoît qu'il fréquente par sa trace qui est plus ouverte que celle de l'espèce suivante. On le chasse encore en côtoyant les bois à petit bruit après le coucher du soleil ou à la pointe du jour, moment où l'animal gagne les bords du bois; et, quoiqu'il voie le chasseur, il s'arrête et le regarde, tandis que celui-ci apprête son coup de fusil. Les mâles sont si rares, qu'il y a dix femelles pour l'un d'eux, comme me l'a assuré mon ami Don Rudexindo-Es-

curra, renommé pour la chasse de ce Cerf et du suivant, et comme me l'a confirmé ma propre expérience.

Longueur, 56 pouces un tiers (1 mètre 52 centimètres 1 quart).

Queue, 9 pouces et demi (26 centimètres), dont les poils forment presque la moitié.

Circonférence antérieure, 27 pouces 3 quarts (75 centimètres); postérieure, 31 pouces et demi (85 centimètres). Celle du cou, prise à sa naissance, 19 pouces un tiers (52 centimètres un quart); et à sa jonction avec la tête, 11 pouces 3 quarts (31 centimètres 2 tiers).

Hauteur antérieure, 29 pouces (78 centimètres 2 cinquièmes); et postérieure, 34 pouces (92 centimètres).

De la pointe du museau à la racine de l'oreille, 8 pouces un tiers (22 centimètres et demi).

Celle-ci, qui est élevée de 4 pouces (11 centimètres), au-dessus de la tête, a 2 pouces un tiers (6 centimètres un tiers) dans sa plus grande largeur, et n'est pas pointue.

La lacrymale n'a que 3 lignes (2 tiers de centimètre).

L'œil, les paupières, l'incisive, les mamelles,

les jambes et les parties sexuelles, sont comme dans le premier Cerf (le Gouazoupoucou); mais le museau est proportionnellement beaucoup plus aigu.

Au-dessus de la partie pelée du museau, est une petite tache triangulaire presque insensible ; et de-là au haut de la tête, l'animal est d'un brun-obscur, tirant sur le roux. La face extérieure des genoux et des jarrets est de même, ainsi que le dehors de l'oreille. Le dedans de cette dernière n'a que fort peu de poils : ils sont placés vers ses bords, et blancs. La couleur blanche n'existe point autour de l'œil ; elle occupe cependant les lèvres, le dessous de la tête et de la queue, la partie postérieure du ventre, les fesses, sans toutefois arriver jusqu'aux jarrets, et la portion la plus postérieure des bras, en atteignant néanmoins le genou. Tout le reste, sans exception, est roux-doré vif, et l'on ne voit point de noir ni aux lèvres, ni au-dessous du nez, ni au-dessous de la queue, ni à l'intérieur du genou, quoique l'on distingue un peu dans ce dernier point le cercle noir qu'a le Gouazoupoucou.

J'ai vu quelques femelles, telles que celle que je viens de décrire ; et quoique les mâles soient

la même chose, j'en ai vu un seul, le 15 décembre (à la fin de frimaire), de 55 pouces (un mètre 49 centimètres), et qui n'avoit que les bases de son bois.

J'ai vu aussi la tête décharnée d'un autre mâle, dont les cornes étoient des poinçons parallèles, de 3 pouces (8 centimètres) de long, et de 5 lignes (un centimètre) dans leur plus grand diamètre. Une autre tête offroit des cornes plus longues, de 18 lignes (4 centimètres).

Elles naissent d'un anneau raboteux, et sont extrêmement lisses, presque droites et aiguës, sans que jamais elles aient des rameaux, ni plus de longueur que celle que j'ai marquée, ou un peu plus.

Le 13 octobre (vers la fin de vendémiaire), j'obtins un autre mâle, de près de 46 pouces (un mètre 24 centimètres un tiers). Il manquoit de bois, et même d'indice de ce bois. Il avoit, au-dessous du nez et à la lèvre supérieure, une petite tache blanche, et une semblable à la pointe de la mâchoire inférieure, suivie d'une tache de couleur brun-cannelle sur les deux lèvres.

QUATRIÈME CERF OU GOUAZOUBIRA.

C'EST le nom que lui donnent les Guaranis; et j'annonce, à son égard, que tout ce que j'ai dit du Gouazoupita, doit être censé répété ici sans en retrancher un mot, en ajoutant seulement que le cuir du Gouazoubira passe pour être le meilleur à chamoiser.

Longueur, 46 pouces et demi (1 mètre 26 centimètres).

Queue, 7 pouces (19 centimètres), dont 3 pouces (8 centimètres) sont formés par le poil.

Circonférence antérieure, 23 pouces (62 centimètres); postérieure, 27 pouces (73 centimètres).

Hauteur devant, 26 pouces et demi (71 centimètres 2 tiers); derrière, 31 pouces 1 quart (84 centimètres et demi).

De la pointe du museau à la racine de l'oreille, 7 pouces 3 quarts (21 centimètres).

L'oreille est haute, au-dessus de la tête, de 3 pouces 5 sixièmes (10 centimètres); large de 27 lignes (6 centimètres).

La lacrymale est presque insensible.

La physionomie du Gouazoubira est plus moutonnée que dans les autres espèces, parce que son museau a quelque chose de la forme de celui du cheval. L'extrémité de l'oreille est un peu plus ronde que dans le Gouazoupita ; et par conséquent elle l'est, sans comparaison, plus que dans le Gouazouti.

Quoique l'oreille du Gouazoubira n'ait des poils que dans la bordure et dans les plis de l'intérieur, ils sont plus nombreux que dans le Gouazoupita, et blancs ainsi que dans le dessous de la queue. La partie inférieure de la tête et les lèvres, sont blanchâtres. Le contour de l'œil, l'intérieur des bras, depuis le coude jusqu'au sabot, et à partir du dessous de la poitrine jusqu'aux fesses inclusivement, tout est d'un blanc tirant sur le cannelle. Le poil long de la partie la plus extérieure des fesses, celui du dessus de la queue, et celui qui règne depuis le sabot jusqu'au bourlet, est cannelle. Le cou dans son entier, et tout le reste de l'animal, sont d'une nuance brune, tirant sur le bleuâtre. Mais, en le considérant attentivement, on voit que c'est un mélange, parce que les poils ont une petite tache blanchâtre autour de leur extrémité. La

vérité est que la couleur du Gouazoubira, à la partie antérieure de sa tête, à l'avant-bras et au canon, est un peu plus obscure; et qu'à la face intérieure du jarret, il y a une tache en forme de mouche et de couleur cannelle, placée comme celle du Gouazoupoucou.

J'ai vu un mâle domestique, semblable à celui que je viens de décrire, qui conserva ses cornes pendant plus d'un an. Elles étoient droites, aiguës, lisses, solides, plus inclinées en arrière que dans le Gouazoupita, extraordinairement fortes, et au point, qu'elles avoient 7 lignes et demie (un centimètre 2 tiers) de diamètre à leur racine, et 1 pouce (2 centimètres 2 tiers) de long. On m'a assuré que quelques individus en avoient de 2 pouces (5 centimètres et demi) de longueur. Un autre mâle, semblable encore aux précédens, les avoit recouvertes le 24 février (au commencement de ventose).

LE GNOUROUMI OU YOQOUI.

Myrmecophaga Jubata. LINN.
Fourmillier Tamanoir (*Myrmecophaga Jubata*). LA CÉPÈDE.

CES deux noms lui sont donnés par les Guaranis, mais plus communément le premier, qui, sans doute, est altéré, et qui devroit être *Youroumi*, dont la signification espagnole est *boca chica* (petite bouche), mot applicable à l'animal. Les Espagnols du Paraguay l'appellent Ours-fourmillier, et les Portugais, Tamandoua.

Il habite les lieux baignés et les bords des esters; il entre aussi dans les bois sans monter sur les arbres, et il est rare depuis le Paraguay jusqu'à la rivière de la Plate. Il va presque baisant le sol, à pas pesants, et quoiqu'il galoppe lorsqu'il est pressé, sa plus grande vélocité n'est pas égale à la moitié de celle de l'homme. Ceux qui le rencontrent, le poussent devant eux et le forcent à avancer, ce qu'ils obtiennent

avec autant de facilité que s'il s'agissoit d'un âne bien lourd ; mais, si on le pousse trop fort, il s'assied pour recevoir l'agresseur avec ses ongles de devant, qui forment son unique défense.

On suppose que l'Yagouarété n'ose pas l'attaquer ; et que s'il le fait, le Gnouroumi l'embrasse et ne le lâche que long-tems après lui avoir fait perdre la vie, en serrant ses ongles, et qu'il arrive quelquefois que l'un et l'autre demeurent sur l'arène. Il est certain que c'est de cette manière que se défend le Gnouroumi ; mais il n'est pas croyable qu'elle suffise contre l'Yagouarété, qui, d'un coup de dent ou d'un coup de patte, peut tuer le Gnouroumi avant que ce dernier le saisisse, parce qu'il est lourd, même dans ce cas ; qu'il ne sait pas sauter, et qu'il ne fait pas autre chose que de saisir avec les pattes de devant ce qui vient à lui. J'en ai tué quelques-uns en leur donnant des coups d'un gros bâton sur la tête, avec la même sécurité que si j'avois frappé sur un tronc d'arbre.

On se sert de la graisse du Gnouroumi avec succès, pour guérir les écorchures que la selle ou le bât fait aux chevaux (*a*).

(*a*) Nos vétérinaires ne seront pas de l'avis de l'auteur,

Il est extraordinairement fort et très-dormeur. Pour dormir, il se met sur le côté, posant sa tête entre ses bras, joignant ses pieds de devant à ceux de derrière, et étendant sa queue sur son côté supérieur, pour qu'elle couvre tout son corps. Il est solitaire et rarement gras. Il fait un petit qui s'attache sur la mère, par laquelle il est toujours conduit; et même, lorsqu'il est en état de marcher, il la suit encore près d'un an.

C'est une opinion générale que, dans l'espèce des Gnouroumis, tous les individus ont une vulve; qu'aucun d'eux n'a ni scrotum ni membre, et que néanmoins tous engendrent par l'introduction du museau de l'un dans la vulve d'un autre; mais, dans la réalité, les deux sexes existent avec des signes très-visibles, comme je le dirai bientôt.

Dans l'état de liberté, le Gnouroumi ne mange que des fourmis; et, pour cela, il fouille les fourmillières avec les ongles; et au moment même où les fourmis sortent en abondance pour former un rempart et se défendre, il traîne sur elles sa langue qu'il a sortie avec rapidité, et

---

qui ne rapporte peut-être ici qu'une opinion vulgaire sur l'emploi de la graisse. (*Note du Traducteur*).

qu'il retire avec les fourmis qui y sont prises. Il répète cet exercice avec tant de prestesse, que, dans une seconde de tems, il tire et rentre deux fois sa langue, mais sans jamais l'introduire dans les trous. Il paroîtroit incroyable que des fourmis pussent suffire pour alimenter un animal aussi robuste, et l'un des plus grands de cette province; mais ce n'est pas une chose étrange pour nous, qui voyons quelle multitude de ces insectes chaque fourmillière renferme, et que dans beaucoup de lieux, les fourmillières se touchent en quelque sorte. Des personnes ont eu des Gnouroumis domestiques, et on en a transporté de vivans en Espagne, en leur donnant de la mie de pain, des morceaux de viande, et de la farine délayée dans de l'eau.

Cet animal est un assemblage de disparates : sa tête est en forme de trompette, et elle n'égale pas, dans sa partie la plus considérable, la grosseur de son cou. Sa queue tient un peu de celle du poisson, parce que, abstraction faite des poils, elle est extraordinairement grosse à sa naissance, et comprimée sur les côtés. Les bras sont démesurément forts pour le corps, très-comprimés sur les côtés, et l'on pourroit dire qu'ils n'ont point de jeu dans le coude; d'ailleurs, ils

sont presque aussi gros d'en-bas que d'en-haut, et le sont beaucoup plus que les membres de derrière. Les pieds de devant ne ressemblent point à des pieds, et l'animal ne les pose pas comme tels, mais comme s'ils étoient le sabot d'un cheval, en s'appuyant uniquement sur une espèce de pulpe ou excroissance dure, et sur le doigt extérieur qui, contre la règle, est le plus gros. Les autres ne paroissent pas être des doigts, et il ne peut les ouvrir que jusqu'au point où les ongles deviennent perpendiculaires à la ligne de l'avant-bras. Les pieds de derrière ne paroissent pas faits pour marcher, et ils sont très-mal conformés; leur plante est renflée, et le doigt interne est plus court et plus foible.

Enfin, la bouche est une petite fente horizontale. L'animal manque de dents incisives et de molaires, et presque de jeu dans les mâchoires, dans les quatre jambes et les doigts.

Longueur, 93 pouces (2 mètres 51 centimètres un tiers).

Queue, 39 pouces et demi (un mètre 6 centimètres 2 tiers), dont 11 pouces (29 centimètres 3 quarts), sont formés par les poils.

Hauteur pardevant, 39 pouces (81 centimè-

tres); par derrière, 34 pouces et demi (93 centimètres un quart) : mais, comme il s'appuie sur le talon, on peut dire qu'elle est presque égale à l'autre (*a*).

De la pointe du museau à la partie antérieure de l'oreille, 13 pouces et demi (36 centimètres et demi), et à l'angle antérieur de l'œil, 10 pouces et demi (28 centimètres un tiers).

L'oreille est petite, ronde, large de 15 lignes (3 centimètres) à sa naissance, et haute de 12 lignes (2 centimètres 2 tiers), au-dessus de la tête.

L'œil est très-petit, enfoncé, et sans poil aux paupières.

La circonférence de la tête, à la naissance et en avant des oreilles, est de 14 pouces et demi (39 centimètres), et elle diminue jusqu'au bout du museau, où elle a 5 pouces un tiers (14 centimètres 2 cinquièmes), offrant dans sa

---

(*a*) On reconnoît bien un Gnouroumi dans le grand Tamandua ou Tamanoir de Buffon, dont Daubenton a fait la description; mais l'individu dont parle M. d'Azara, a des dimensions bien plus considérables que l'autre, puisque la longueur des deux est dans le rapport de 93 à 44. (*Note du Traducteur*).

totalité une trompe coupée, et une forme moutonne.

D'un angle de la bouche à l'autre, il y a 14 lignes (3 centimètres), sans que la mâchoire supérieure excède l'autre.

Les narines sont spacieuses, de la figure d'un C, et dans la bouche, le palais est plane et sans voûte; la langue est charnue, très-flexible, aiguë, pas tout-à-fait ronde, semblable à celle des oiseaux charpentiers ou pivers, et l'animal l'a fait sortir de 16 pouces (43 centimètres un quart), quand cela lui est nécessaire.

Le pied de devant est un billot avec quatre doigts. L'interne et le plus foible a 11 lignes (2 centimètres et demi), et son ongle, 6 lignes et demi (un centimètre 3 quarts). Il est presque droit, aigu et fort. Le doigt qui le suit immédiatement, ou le second, est beaucoup plus puissant, long de 30 lignes (6 centimètres 2 tiers); son ongle, qui a 21 lignes (4 centimètres 2 tiers), est un peu courbe, très-fort, et tranchant dans la partie interne. Le troisième doigt a 18 lignes (4 centimètres) de long, et 14 lignes (3 centimètres 1 septième) de diamètre, et est peu séparé du quatrième; son ongle est un peu courbe, excessivement fort, aigu, long de

30 lignes (6 centimètres 2 tiers), et a deux tranchans. Le quatrième doigt, long comme le troisième, est un peu moins gros, et l'ongle est droit, et de 5 lignes (1 centimètre un huitième). On pourroit appeler cinquième doigt ou doigt externe, une pulpe calleuse, haute de 2 pouces (5 centimètres 2 tiers), large d'un pouce et demi (4 centimètres), et presque entièrement unie au quatrième doigt; mais elle manque d'ongle, et l'animal s'appuie sur elle pour marcher. Dans la partie la plus postérieure de la plante de ce pied, est un cal, gros comme une tomate (*a*), contre laquelle il appuie la pointe de l'ongle le plus grand, lorsqu'il saisit; et, par cela même, il est impossible de lui faire lâcher prise. La plante de ce pied est calleuse, longue de 5 pouces et demi (14 centimètres 5 huitièmes), et large de 3 pouces (8 centimètres).

Le pied de derrière a cinq doigts très-courts, un peu inclinés en-dedans. Les trois du milieu sont égaux entre eux, et l'interne est plus court que l'externe. Les ongles dans ce pied ont peu de pointe et de courbure. Le plus long a 9 lignes

---

(*a*) Espèce de pomme d'amour (Lycopersicon), de la grosseur d'une pomme de reinette. (*Note du Traducteur*).

(2 centimètres)

(2 centimètres), et aucun n'est utile au Gnouroumi pour saisir.

L'os de la queue est applati sur les côtés, haut à sa naissance de 4 pouces (11 centimètres), et large de 20 lignes (4 centimètres et demi); et ces deux proportions vont en diminuant jusqu'à la pointe, qui est aiguë. Toute la queue est très-garnie de poils très-longs, qui forment, dans leur totalité, un plan ou table verticale, de 30 pouces (81 centimètres) de hauteur, disposé de manière qu'il n'a pas, pour ainsi dire, plus d'ampleur que le plan même des vertèbres. Ordinairement le Gnouroumi tient sa queue horizontalement, les poils traînant; mais il l'agite et l'élève dans la colère sans la plier.

Le Gnouroumi a une mamelle, de 15 lignes (3 centimètres 1 tiers) sur chaque muscle pectoral, et le sexe de la femelle n'a rien de particulier.

L'unique mâle que j'ai eu n'étoit pas complétement adulte, puisqu'il avoit 8 pouces (21 centimètres 5 neuvièmes) de moins que celui que je viens de décrire. Il n'avoit point de scrotum, et son membre, quoique très-sensible, ne se montroit point extérieurement, parce que naissant collé au bord inférieur de l'orifice,

il avoit la figure d'une toupie, longue de 21 lignes (4 centimètres 2 tiers), et de la même dimension dans son plus grand diamètre, avec un conduit démesurément petit à son extrémité, qui est menue. Je l'ouvris, et je trouvai que de chaque rein, partoit un ligament, et que l'intestin rectum étoit au milieu de la distance intermédiaire de ces deux ligamens. Chacun de ces derniers va gagner son testicule, dont la longueur est de 3 pouces (8 centimètres), et la grosseur, de 18 lignes (4 centimètres). De chaque testicule, naissent d'autres ligamens qui se rendent à la vessie; de sorte que les testicules sont comme suspendus en *coy* ou hamac, par les ligamens qui des reins vont à la vessie, et qu'ils reposent sur l'abdomen sans toucher à l'épine du dos (*a*).

Le poil est grossier, âpre, dur, très-court sur la tête et l'oreille, et un peu plus long sur l'épaule; il se dirige en avant dans ce que je viens

---

(*a*) Il y a ici quelque faute dans l'observation; ce que M. d'Azara a regardé comme des ligamens allant des reins aux testicules, sont probablement les artères et les veines spermatiques; et les ligamens qui lui ont paru aller des testicules vers la vessie, ne sont autre chose que les canaux déférens. (*Note du Traducteur*).

de citer, et en arrière dans le surplus. Entre les oreilles, commence une bande de poils droits qui vont en croissant ; de manière qu'à la moitié de l'épine, ils ont 6 pouces (16 centimètres un cinquième) ; dans tout le reste, ils sont assez longs, et ceux de la queue n'ont pas moins de 11 pouces (3 décimètres), ni plus de 18 pouces (48 centimètres 4 cinquiemes), et ne sont pas ronds.

Vers la partie postérieure des lombes commence en pointe une raie très-noire, qui va en s'élargissant, de manière qu'en passant au-dessus de l'épaule, elle a 6 pouces (16 centimètres), et continue en occupant la moitié du côté du cou, le dessous de la tête et toute la partie inférieure du corps, ainsi que les jambes en entier.

A cette pointe citée de la raie noire, commence une autre raie blanche étroite, qui, jointe à la noire, la suit par le haut jusqu'à l'oreille.

De la même origine, part une troisième raie, également blanche et plus large, qui accompagne la noire en-dessous jusqu'à l'épaule, où elle s'élargit davantage, et occupe la portion antérieure et celle intérieure des bras.

Au-dessous de cette troisième raie, est un petit mélange d'obscur et de blanc ; ce mélange

où le blanc domine, occupe le côté du corps, la partie extérieure et celle postérieure du bras; mais dans l'espace qui est depuis la troisième raie jusqu'à l'épine, la couleur obscure prédomine; le même mélange, mais plus clair, occupe le reste de la tête, l'épine du dos, les fesses, le dessus et le côté de la queue, dont la partie inférieure est obscure. Sur les doigts du pied de devant, est une tache noire; au-dessus de celle-là, une autre blanche qui entoure le poignet; et encore au-dessus de celle-ci, une autre très-noire. Au-dessous du boulet dans la jambe de derrière, il y a aussi une tache blanche.

Buffon (*a*) appelle le Gnouroumi *grand Tamandoua* (*b*), et dit que les jambes de devant sont plus menues et plus hautes que celles de derrière. La première assertion est inexacte, et la deuxième ne peut être admise que lorsque l'animal est appuyé sur son talon. Il donne 12

(*a*) Traduction, t. 12, p. 54. — Original, t. 4, p. 52. — T. 10 p. 145, éd. in-4°.

(*b*) Buffon écrit *Tamandua*; mais d'après l'orthographe de M. d'Azara, qui, à coup sûr, a cherché dans sa langue les sons imitatifs de la langue guaranique, nous devons prononcer *Tamandoua* comme je l'indique. (*Note du Traducteur*).

pouces (plus de 32 centimètres) de hauteur aux jambes, et cela est ainsi en les mesurant jusqu'aux coudes. Il rapporte que les pieds sont moins propres à fouiller et à creuser qu'à grimper, et que l'animal grimpe ; mais le fait certain, c'est qu'il ne grimpe jamais, et qu'il gratte *(a)* les fourmillières. Buffon croit qu'il y introduit la langue, et cela n'a pas lieu, puisqu'il prend les fourmis de la manière que j'ai décrite. Il suppose qu'il n'habite que les pays les plus chauds, et on le trouve à la rivière de la Plate. Il lui accorde presque autant de vîtesse qu'à l'homme, et il suffit que celui-ci se promène pour l'atteindre. Il affirme que de loin il ressemble au renard, mais je ne lui trouve point cette ressemblance, pas même de la manière la plus éloignée. Enfin, il dit qu'il se défend de l'Yagouarété, et moi je répète que je ne le crois pas ; et je crois encore moins, que pour ce combat, les ongles des pieds de derrière puissent être utiles au Gnouroumi. Je ne doute pas pour cela que s'il avoit l'Yagouarété entre ses bras il ne pût lui nuire ; mais je tiens pour impossible qu'il

---

(*a*) Il gratte à la manière des poules, des lapins, etc. (*Note du Traducteur*).

le tue, et qu'il trouve l'occasion de le saisir.

Ensuite Buffon (*a*) nous donne les couleurs et les dimensions d'une peau, et c'est assez pour (*b*) qu'on préfére ma description.

Les observations de la Borde portent sur des ouï-dire. Il rapporte qu'on tue le Gnouroumi à coups de fusil, tandis qu'il suffit pour cela d'un gros bâton; qu'il grimpe aux arbres, et il cite aussi l'opinion vulgaire qu'il tue l'Yagouaréte. Il lui fait chercher une caverne pour mettre bas; tandis qu'il fait son petit par-tout indifférement, et qu'il l'emporte sur le dos. Pour terminer, il lui donne une chair noire, et elle ne l'est pas plus que celle de la vache.

(*a*) Traduction, t. 12, p. 70. — Original, t. 9, p. 135. — Supplément, t. 3, p. 278, édit. in-4.°

(*b*) Traduction, t. 12, p. 73. — Original t. 9, p. 138. — Supplément, t. 3, p. 180, édit. in-4.°

LE CAGOUARÉ.

Myrmecophaga tridactyla et tetradactyla. Linn.

Myrmecophaga tamandua. — Cuvier.

Fourmillier tamandua —i.
(*Myrmecophaga tamandua —i.*) } La Cép.

C'est une abréviation de *Caaigouaré* qui signifie *habitant des bois* et des *lieux puants et infects*, expressions appropriées à l'animal. Les Espagnols l'appellent *petit Ours-fourmillier*, par comparaison avec le Gnouroumi, dont il a les mœurs, avec cette différence, que le Cagouaré grimpe aux arbres, se sert de sa queue comme les singes, et répand une odeur de musc très-incommode que l'on sent de loin, principalement lorsqu'il est irrité. Je crois, en outre, qu'il mange aussi le miel et les abeilles (qui ne piquent point ici, et qui habitent les arbres). Pour dormir, le Cagouaré met son museau sous sa poitrine, et se laisse tomber sur le ventre, cachant sa tête sous son cou, mettant

ses membres antérieurs le long de ses côtés, et plaçant sa queue le long de son corps. Ses formes, prises dans leur ensemble ou par chaque partie, offrent toujours celles du Gnouroumi, excepté qu'il a le corps proportionnellement plus gros et la queue ronde sans poil long, et même nue dans le tiers de sa longueur, à partir de son extrémité.

Longueur, 41 pouces 9 lignes (1 mètre 12 centimètres et demi).

Queue, 16 pouces et demi (45 centimètres), avec une circonférence de 7 pouces et demi (20 centimètres) à sa naissance.

La circonférence antérieure du corps, 15 pouces (40 centimètres et demi), et celle postérieure, 14 pouces 3 quarts (plus de 39 centimètres).

Hauteur du devant, 15 pouces (40 centimètres et demi); du derrière, 14 pouces (38 centimètres).

Du bout du museau à l'oreille, 5 pouces (13 centimètres et demi), et à l'œil, 3 pouces (8 centimètres).

Celui-ci est petit, et l'oreille, qui est distante de l'autre, de 3 pouces (8 centimètres), est haute de 15 lignes (3 centimètres 1 tiers), large

de 12 lignes (2 centimètres 2 tiers), et arrondie.

En avant de l'oreille, la tête a 8 pouces 1 sixième (22 centimètres) de tour; et le cou, à sa jonction aux épaules, 10 pouces 1 quart (27 centimètres 2 tiers). Abstraction faite des oreilles, le cou forme, avec la tête, un cône un peu recourbé en dessous, comme dans le Gnouroumi.

La jambe de devant a 7 pouces et demi (20 centimètres) de circonférence auprès du coude.

Le pied de devant a quatre doigts; l'interne est très-petit, comparativement aux autres, et son ongle a 5 lignes (1 centimètre 1 huitième). Des trois autres doigts, celui du milieu est très-gros, long de 10 lignes (plus de 2 centimètres), avec un ongle de 25 lignes (5 centimètres et demi), très-courbe et extraordinairement fort; les doigts collatéraux sont de très-peu plus courts, mais beaucoup plus menus. L'ongle du doigt interne a 12 lignes (2 centimètres 2 tiers); et celui de l'autre, qui est moins gros, a 7 lignes (1 centimètre et demi).

Le pied de derrière a cinq doigts très-courts, presque égaux en longueur et en force; mais

cependant ils décroissent quand on les prend en allant de dedans en dehors. La plante du pied a 3 pouces 3 quarts (10 centimètres 1 septième) de longueur, et ressemble à celle de l'homme.

Les parties sexuelles sont comme dans le Gnouroumi.

Le poil est laineux, luisant, non couché, et de 2 pouces un quart (6 centimètres) dans sa plus grande longueur. Le contour de l'œil est noir, et cette nuance, en partant du grand angle, va s'unir au contour, qui occupe plus de 2 pouces (5 centimètres 3 huitièmes) du bout du museau. Le reste de la tête, le cou en entier et le dessous de la poitrine, sont d'un blanc jaunâtre, dont la couleur s'étend en manière de capuce très-aigu, en diminuant de largeur, et se termine en pointe vers la croupe. Ce capuce est embrassé des deux côtés par deux raies noires qui, naissant avec assez de largeur antérieurement aux épaules, passent par-dessus celles-ci, s'étendent, et occupent tout le corps comme une camisolle, d'où sortiroienit seulement les quatre jambes en entier et la queue, qui sont d'un blanc jaunâtre.

La femelle a moins de noir à l'œil, et quelques

femelles n'en ont même point du tout ; et la bande noire qui est sur l'épaule est beaucoup plus étroite. Le noir du corps gagne les deux tiers de la queue, et occupe la cuisse et l'entre-deux des jambes de derrière. Finalement, la portion intérieure des poils noirs est blanc-jaunâtre, et cette nuance dans tout ce qu'elle occupe, est plutôt d'un blanc cannelle, unique couleur des nouveaux-nés, qui sont excessivement laids, et portés sur les épaules par leur mère.

J'ai trouvé en juillet (dans l'intervalle de la mi-messidor à la mi-thermidor) un Cagouaré mort dans un champ ; il avoit 37 pouces 3 quarts (1 mètre 2 centimètres) ; et tout son poil, sans exception, étoit blanc-jaunâtre ; d'où je conclus que les Cagouarés ne sont point adultes, et ne prennent pas la livrée des pères avant la seconde année.

Buffon (*a*) appelle le Cagouaré, *Tamandoua*, et il auroit mieux dit s'il avoit ajouté un *y* final qui, en guarani, est un diminutif, parce qu'il l'auroit distingué alors du Gnouroumi, qui est

---

(*a*) Traduction, t. 12, p. 54. — Original, t. 4, p. 54. — T. 10, p. 147, édit. in-4.°

certainement le Tamandoua du Brésil. Il n'a pas vu l'animal, et il le décrit, en copiant Pison et Marcgrave, qui n'ont point eu d'individus adultes, puisqu'ils donnent à leur Gnouroumi 16 pouces 7 douziemes (près de 45 centimètres) de long, sans la queue ; et à celle-ci, 10 pouces (27 centimètres), sans dire un mot ni des couleurs, ni de la qualité des poils.

Il résulte de cette ignorance que Buffon n'a pas su que le Tamandoua de Séba (*a*) est mon Cagouaré non-adulte, sans qu'on puisse en douter, puisque Séba lui donne un poil doux et laineux, et qu'il le fait grimpant, ce qui forme ses caractères spécifiques ; quoique Séba ajoute qu'il est de couleur incarnat, tandis qu'il est jaunâtre, et qu'il lui donne faussement des oreilles oblongues et pendantes, des doigts placés au-dessus d'autres doigts, et des testicules cachés sous la peau et en-dedans.

Buffon n'a pas mieux reconnu que le *Couati blanc de l'Amérique*, de Séba (*b*) étoit un

---

(*a*) Traduction, t. 12, p. 62, à la note. — Original, t. 4, p. 60, note *g*. — T. 10, p. 152, à la note, édition in-4.°

(*b*) Traduction, t. 12, p. 61, à la note. — Original, t. 4, p. 58, note *f*. — T. 10, p. 151, à la note, édit. in-4.°

Cagouaré jeune, quoiqu'il soit mal décrit, et qu'il ne mette qu'un seul doigt à son pied de devant, où il y en a quatre.

Quant à la description de Séba (*a*), elle a des disparates, et elle est remplie de confusion. Cependant ce qu'il y dit, que l'animal est le plus grand des fourmilliers, et qu'il a des poils comme des soies, prouve, sans qu'on puisse en douter, que cette description appartient au Gnouroumi.

Le genre de ces animaux se compose ici de mes deux espèces. En ne perdant pas cela de vue, examinons un Cagouaré au moment de naître ou récemment né, et nous trouverons qu'il a 13 ou 14 pouces (de 35 à 38 centimètres) de longueur totale, et c'est véritablement celle qui appartient au Cagouaré : sa couleur sera entièrement, comme je l'ai dit, d'un blanc-cannelle ; et, comme on le remarque dans l'homme et dans tout animal nouveau-né, le corps, la figure, enfin tout sera enflé et informe ; le museau paroîtra raccourci ; les oreilles seront

---

(*a*) Traduction, t. 12, p. 63, à la note. — Original, t. 4, p. 62, note *h*. — T. 10, p. 153, à la note, édit. in-4.°.

collées à la tête; le cou ne se distinguera point, et la tête semblera sortir des épaules; les doigts qui, même dans les Cagouarés adultes, sont très-courts et roulés, ne seront pas aperçus; et des quatre ongles du pied de devant, à peine verra-t-on les deux plus longs; et il y en aura, dans le pied de derrière, qui seront cachés, principalement pour les personnes qui regardent avec peu de soin. Enfin nous trouverons que ce nouveau-né n'est pas autre chose que l'*Ours-fourmillier* de Buffon, qui, trompé par ces apparences, et pour n'avoir pas bien examiné les doigts, a fait une troisième espèce de ce qui n'est qu'un petit de la deuxième (*a*).

(*a*) M. d'Azara a tort de vouloir réduire le genre des fourmilliers à deux espèces: son Gnouroumi, *myrmecophaga jubata de Linné*, et son Cagouaré, *myrmecophaga Tamandua* des citoyens Cuvier et La Cépède. Il y en a une troisième, le fourmillier de Buffon, *myrmecophaga didactyla de Linné*, qui reste toujours plus petite de beaucoup que le Cagouaré, dont le museau est bien plus court, et qui n'a que deux doigts de visibles aux pieds de devant. Cette petite espèce, originaire de la Guyane, est très-commune dans les cabinets de Paris, et sur-tout au Muséum national. Elle a été très-bien décrite et représentée par Daubenton. L'erreur fort excusable de M. d'Azara, vient sans doute de ce que cette espèce n'existe point au Paraguay. (*Note du Traducteur*).

Buffon décrit ensuite un animal (*a*) dont la planche 147 (*b*) suffit pour que tout le monde voie qu'elle ne sauroit être celle du Tamandoua, et je ne conçois pas d'où Buffon peut avoir tiré une idée aussi étrange. Sa description, quoique très-incomplette, fait reconnoître un Couati jeune, puisqu'il lui donne une queue avec des anneaux fauves et noirâtres, et entièrement couverte d'un poil long; et quoiqu'il fasse cette queue un peu plus courte qu'elle ne l'est dans ma description, cela provient de ce que je l'ai mesurée jusqu'à la pointe des poils. La mâchoire supérieure, qui n'excède pas l'inférieure dans les fourmilliers, est si avancée dans la planche, que cela seul suffit pour ne pas douter qu'elle ne représente le Couati. L'œil très-petit, l'oreille ronde, et les cinq doigts de devant sont encore autant d'argumens (*c*).

Pour appuyer son opinion, Buffon cite, sur

(*a*) Traduction, t. 12, p. 75. — Original, t. 9, p. 141. — Supplément, t. 3, p. 281, édit. in-4.°.

(*b*) Planche 56 du Supplément, t. 3, édit. in-4.°.

(*c*) La planche LVI, t. 3, p. 284 du Supplément de Buffon, est en effet le produit d'une erreur. L'animal qu'elle représente, et que Buffon a pris pour une nouvelle espèce de Tamandoua, n'est autre chose qu'un Couati,

le petit Tamandoua, les observations de la Borde, qui ont bien peu de prix, et qui appartiennent au Cagouaré nouvellement né, quoique ce qu'il dit des mœurs se rapporte à de vieux Cagouarés. Mais il ajoute faussement que l'animal prépare un lit pour mettre bas; et il est très-ridicule qu'il dise que, pour cet effet, le Cagouaré transporte des feuilles sur son dos.

Enfin arrive la critique que M. de Vosmaer (*a*) fait des fourmilliers de Buffon; je ne m'y arrêterai point, parce qu'elle n'a pas de rapport au fait actuel, attendu que l'animal de Vosmaer n'a rien de commun avec les fourmilliers dont les caractères sont des oreilles droites, rondes, épaisses et petites; tandis que l'animal de Vosmaer les a très-grandes, longues, menues, pendantes et pointues.

Nous verrons à l'article du *Couïy*, une autre

---

dont la tête osseuse étoit enlevée, et sur lequel on avoit collé fort artistement, une peau étrangère, ayant des bandes parallèles et alternativement jaunes et noires. Le citoyen Geoffroy s'en est aperçu en examinant cet individu. (*Note du Traducteur*).

(*a*) Traduction, t. 12, p. 77. — Original, t. 9, p. 144. — Supplément, t. 3, p. 283, édit. in-4.°

disparate

disparate bien frappante, puisque Buffon fait du Cagouaré un *Couendou* ou *Couïy*.

Il ne m'est pas possible de cacher ici l'étonnement qui me saisit, en voyant qu'un homme appelé grand, très-grand, et le Pline français, confonde un Fourmillier ou Gnouroumi avec un Couati, et un Cagouaré avec un Couendou, qui sont cependant des quadrupèdes assez communs, et d'une grosseur assez remarquable, pour qu'on doive et les reconnoître et les distinguer. Cette réflexion, et d'autres semblables que fait naître fréquemment l'ouvrage de Buffon, m'ont porté plusieurs fois à hasarder des conjectures peut-être poussées plus loin qu'il ne convenoit, et à parler avec moins de respect qu'il n'en appartient à la réputation d'un aussi illustre personnage.

L'YAGOUARÉTÉ.

Felis Onça. — Linn.
Jaguar. — Buffon.
Supplément, t. 3, pl. 38, éd. in-4.°
Felis Jaguar. — La Cépède.

La population de cette province a tellement diminué le nombre des Yagouarétés, que ceux qui y restent ne sont plus que sur les côtes, et se réfugient dans les forêts impénétrables. Ils en sortent seulement lors des grandes inondations des rivières, et se dirigent alors vers les lieux peuplés, pour y faire du dommage. Je ne les ai jamais trouvés dans mes chasses des Pampas, soit dans les bois, soit dans les esters, ni dans les voyages que j'ai faits à des distances de plus de 70 lieues (environ 40 myriamètres), où l'on disoit qu'il s'en trouvoit. Pour cette raison, je ne pensois point à en parler; mais, ayant lu l'histoire de l'Yagouarété dans Buffon, j'ai cru nécessaire d'écrire ces notes, pour éclaircir l'histoire de cet animal, et celle des autres

quadrupèdes avec lesquels cet auteur l'a confondu de la manière la plus étonnante.

Buffon (*a*) nomme entre les animaux américains, appelés improprement *Tigres*, le *Jagouar*, le *Cougouar*, l'*Yagouarété* et le *Chat pard*, mettant en doute qu'il en existe aucun autre, et se trompant ensuite lorsqu'il dit qu'il a vu le Cougouar et le Chat pard, mais pas le Jagouar, ni le Pouma, quoique ce dernier soit son Cougouar. Ces quatre animaux se trouvent ici, et en les prenant dans le même ordre que Buffon, on les y nomme Yagouarété, Gouazouara, Yagouarété noir et Chibigouazou.

Mais j'ai entendu différentes personnes, et à diverses reprises, subdiviser le premier, ou Yagouarété, en deux espèces, disant que l'une est plus haute des jambes, avec les pieds de devant plus petits, une peau moins belle, et un naturel moins féroce; et que l'autre espèce, quoique aussi longue, et même plus longue et plus grosse que l'autre, est plus basse, a une tête et des jambes plus grosses, et que ses pieds de devant sont sensiblement plus

(*a*) Traduction, t. 11, p. 79 et 80. — Original, t. 3, p. 139. — T. 9, p. 60 et 61, édit. in-4.°

étendus; dernier motif pour lequel on l'appelle *Popé* (à la main étendue).

Quoique l'on donne la même livrée aux deux, on assure que le Popé l'a d'un fond plus rougeâtre ; les portions noires, d'une nuance plus claire, et le poil plus court, luisant et couché.

Enfin l'on ajoute que le Popé est plus fort, plus féroce et plus audacieux ; et l'on dit qu'il attaque, tue et mange les hommes.

L'Yagouarété noir est si rare, que, dans ces dernières quarante années, on n'en a pris que deux, à la côte supérieure de la rivière Parana.

Celui qui a tué l'un des deux, m'a assuré qu'il ne différoit point de l'Yagouarété commun ou premier, sinon en ce qu'il étoit noir, marqué de taches encore plus noires, mais égales et semblables à celles du premier.

Outre les quatre espèces citées, quelques personnes attestent qu'il en existe une cinquième, qu'ils appellent Once, disant qu'elle est plus petite, que son poil a le fond et les taches un peu différens de l'Yagouarété premier. Mais comme j'ai entendu beaucoup de gens pratiques nier l'existence de l'Once, soutenir que le premier Yagouarété et le Popé ne sont qu'une seule et même chose, et affirmer

que les différences que j'ai rapportées n'existent point, je m'attache à leur opinion qui, pour moi, est d'un bien plus grand poids, et je parlerai de l'Yagouarété et du Popé comme n'étant qu'un seul animal.

On l'appelle dans le pays, Yagoua; mais comme on a appliqué ce nom au Chien que les Espagnols ont transporté en Amérique, on l'a changé en celui de Yagoua-été (vrai Yagoua); et puis on l'a altéré, et aujourd'hui l'on dit Yagouarété (corps du Yagoua). Quelques-uns lui donnent le nom de Yagoua-para (Yagoua tacheté), et les Espagnols celui de Tigre. Buffon (*a*) l'appelle Jagouar ou Janouara, qui sont des expressions corrompues et tirées de Yagoua. Il croit, dans sa nomenclature, que c'est l'animal appelé Janouare et Janouar par les premiers historiens de l'Amérique; mais ces mots peuvent très-bien être des altérations de Gouazouara, qui est celui que les Guaranis donnent au quadrupède qui suivra celui-ci.

Me trouvant dans une *estancia*, avec mon ami Noséda, nous vîmes une peau, que l'on

(*a*) Traduction, t. 11, p. 182. — Original, t. 3, p. 289. — T. 9, p. 201, édit. in-4.°

disoit être celle d'un Yagouarété-Popé, qu'on avoit tué quelques jours auparavant. Aussitôt on chercha le squelette dans le champ, et mon ami en prit les dimensions.

Longueur totale, 72 pouces (1 mètre 94 centimètres).

Queue, 22 pouces (59 centimètres 2 tiers).

De la pointe de l'ongle à la fin du talon, 9 pouces (24 centimètres 1 tiers).

Le tibia, 11 pouces et demi (31 centimètres); et le fémur, 11 pouces 1 quart (30 centimètres et demi).

On ne trouva point les os des bras.

La bouche, les dents canines et les molaires ne différoient ni en nombre, ni par leur distribution, ni par leur forme, de ceux du Yagouaroundi, sinon qu'ils étoient plus grands relativement aux proportions des deux animaux.

Dans toutes les parties inférieures, et dans la face intérieure des quatre membres, le poil est fond blanc, avec une assez grande quantité de taches noires pleines, la plupart arrondies, quoique irrégulières et grandes. L'Yagouarété a en outre une bande étroite et noire, en manière de poitrail. Le fond du reste de la robe est jaunâtre, nuancé sur la tête, le cou et les

quatre jambes, de taches noires pleines et irrégulières, et notablement plus grandes aux jambes. Du haut de l'épaule à la queue, court une bande noire, formée de petites parties, et qui se divise en deux au-desus de la croupe.

Le surplus du pelage, a sur le fond jaunâtre, des taches annulaires irrégulières, de 2 à 4 pouces (de 5 centimètres et demi à 11 centimètres) de diamètre, plus interrompues dans leurs contours, à mesure qu'elles sont plus éloignées de l'épine du dos. L'intérieur de ces anneaux est de la couleur du fond avec des taches, dont le plus grand nombre est noir. Une longueur d'un pied (de 32 centimètres) de la queue, a le même fond, avec des taches noires pleines, et plus longues que larges.

Dans beaucoup d'autres peaux, j'ai remarqué quelque variété dans la distribution des taches; et dans le même individu, elles ne sont point égales ni exactement symétriques, ou correspondantes les unes aux autres sur l'un et sur l'autre côté de l'animal.

J'ai vu dans le méme endroit, une autre peau d'Yagouarété, qui étoit bien d'un pied (32 centimètres et demi) plus longue que celle que je viens de décrire.

La femelle a la couleur du mâle, et il y a trois ans qu'on tua, sur le bord de la rivière Tebiquouari, un individu albinos, ou entièrement blanc; mais une certaine opacité indiquoit les taches noires.

On m'excusera si je ne m'arrête point pour expliquer les formes de l'Yagouarété, parce que ce sont celles du tigre et des chats.

On dit de tout Yagouarété, qu'il va seul, et quelquefois avec la femelle qu'il aime. Celle ci fait deux petits, dont le poil est moins lisse et moins beau que dans les adultes. La mère les guide dès qu'ils peuvent la suivre; les protège et les défend, en attaquant même sans calculer les périls. L'Yagouarété est un animal nocturne, qui rarement s'avance dans des champs découverts; et s'il le fait, comme dans les Pampas de Buenos-Ayres, c'est parce qu'il se cache dans les cavernes des chiens (*a*). Il habite les esters et les grandes forêts, en préférant le voisinage des grandes rivières qu'il traverse en nageant avec adresse et habileté. Sur leurs bords, il prend les Capiygouas et tout ce qu'il peut rencontrer;

(*a*) Cette contrée est remplie de chiens devenus sauvages. (*Note du Traducteur*).

et l'on assure qu'entrant un peu dans l'eau, aux points où les rivières forment des angles et n'ont presque pas de cours, il laisse tomber sa bave qui attire les poissons ; et que d'un coup de sa patte de devant, il les saisit et les jette dehors, parce qu'il en est très-friand. Il mange de tout animal quelconque, et j'ai vu dans ses excrémens les épines du Couïy.

Il donne la chasse aux veaux, aux genisses, aux vaches, et même aux taureaux de quatre ans, aux ânes, aux chevaux, aux mulets, aux chiens ou à de moindres animaux, et il les tue d'une manière étrange; parce qu'il leur saute sur le cou, et qu'en leur posant une patte de devant sur l'occiput, et de l'autre saisissant le museau, il lève sa victime, et lui brise la nuque en un moment.

Quoique l'on puisse inférer de là quelle est la force et la puissance de l'Yagouarété, j'ajouterai, que me trouvant en Quouarépoti, on me dit qu'un Yagouarété venoit de tuer un cheval ; j'y courus au moment même, et je trouvai qu'il avoit à peine commencé à lui dévorer la poitrine. Je cherchai l'Yagouarété ; et ne l'ayant pas découvert, je fis traîner le cadavre jusqu'à portée de fusil d'un arbre où je me proposois

de passer la nuit, me figurant que l'Yagouarété ne reviendroit pas auparavant. Dans cette confiance, j'allai manger, laissant un espion qui, dans le moment même, vint m'avertir que l'Yagouarété, après avoir traversé une rivière large et profonde, étoit venu saisir le cheval avec ses dents; et que le traînant soixante pas (environ un hectomètre) dans une terre qu'on avoit labourée, il avoit repassé la rivière, et avoit gagné, avec sa proie, le bois de l'autre côté. Je ne crus cet avis qu'après avoir vu la trace jusqu'à la rivière, mais non pas celle de l'autre bord où je n'allai point, étant sans chien et sans secours.

Personne ici n'ignore la facilité avec laquelle l'Yagouarété traîne un cheval ou un taureau mort, et le conduit dans le bois, ni ne manque d'assurer qu'il fait la même chose en surmontant en outre la force et la résistance que lui oppose un autre cheval ou bœuf vivant, qui se trouve attaché à celui qu'il a tué.

Il ne met point en réserve l'excédant de son repas : il chasse en surprenant, comme le chat par rapport au rat; quoique très-prompt dans son premier mouvement et sûr de sa proie, il est très-peu léger quand il faut se retourner ou

courir. On dit que s'il trouve la nuit une troupe de voyageurs endormis, il entre et tue le chien s'il y en a un, puis le Nègre, puis l'Indien, et qu'il n'attaque l'Espagnol qu'aprés la défaite de tous ceux-là ; mais d'ordinaire, il saisit le chien et la viande, lors même que celle-ci est sur le feu à la broche, sans nuire à l'homme, à moins qu'il n'ait été attaqué, ou qu'il n'ait une grande faim, ou qu'il n'ait été accoutumé à manger de la chair humaine, parce qu'alors il préfère l'homme à tout autre aliment.

Depuis que je suis ici, les Yagouarétés ont mangé six hommes, dont deux ont éte saisis par eux au moment où ils se chauffoient prés du feu. S'il passe à une portée de fusil d'un Yagouarété une petite troupe d'hommes ou d'animaux, ils attaque le dernier d'entre eux en poussant un grand cri.

Durant la nuit, et principalement pendant le tems de ses amours, il rugit, et prononce, pour ainsi dire, et d'une manière continue, *pou, pou, pou*. On assure que l'Agouarachay le suit pour manger ses restes, et qu'il ose se placer sur la partie opposée de la victime, sans s'effrayer des *feu*, *feu*, *feu*, et des grommelemens que l'Yagouarété fait à la manière du chat, plissant

son front, et agitant seulement l'extrémité de sa queue. On dit que son haleine est fétide (*a*), et que pour qu'on ne la sente pas, il attaque toujours du côté opposé à celui du vent. Il ne tue jamais que ce qui est nécessaire pour sa consommation; et il arrive souvent, que trouvant deux bœufs ou deux chevaux attachés ensemble, il n'en prive qu'un de la vie, montrant qu'il n'est pas cruel sans nécessité.

L'Yagouarété est féroce et incapable d'être apprivoisé; et ceux qui l'ont élevé depuis sa tendre enfance, et adouci jusqu'à jouer avec lui, s'en sont repentis, parce qu'il a toujours donné la mort à son maître ou à quelqu'autre personne.

Lorsqu'à cause de l'expulsion des Jésuites, on étendit les établissemens ou *estancias* espagnols, depuis Montévidéo jusqu'à Santa-Fé de la Véra-Crux au Nord, on trouva tant d'Yagouarétés, qu'on en tuoit deux mille par an, à ce qu'on rapporte; mais aujourd'hui ils sont diminués; leur destruction annuelle ne va point à mille, et chaque peau est vendue 8 liv. 5 s. (8 francs 19 centimes).

(*a*) Elle l'est généralement dans les carnivores. (*Note du Traducteur*).

Pour en faire la chasse dans le bois, on a une multitude de chiens qui, quoiqu'ils ne parviennent pas à mordre l'Yagouarété, si ce n'est tout au plus à la queue, l'entourent et l'importunent avec leurs aboiemens; de sorte que l'Yagouarété a coutume de monter à quelque arbre, s'il en trouve un qui soit légèrement incliné, et là, les chasseurs lui tirent un coup de fusil, ou lui jettent le lacet; mais on ne parvient pas toujours à le faire monter à un arbre; il n'en descend point d'un saut, mais à pas lents comme il est monté. Lorsqu'on le trouve dans les champs, les chasseurs à cheval l'enlacent avec beaucoup de facilité, et, se mettant à courir, ils l'entraînent jusqu'à ce qu'un autre cavalier l'enlace par les jambes, et ils l'étouffent en tirant en sens contraire (*a*).

Il arrive quelquefois que l'Yagouarété entre dans un *pajonal* ou dans un autre lieu, où l'on ne peut pas l'enlacer, et dont il ne veut pas

---

(*a*) L'adresse des Espagnols et des Indiens de l'Amérique Méridionale pour enlacer, est prodigieuse, et le fait suivant en est une preuve.

Une chaloupe anglaise, chargée d'une vingtaine d'hommes, allant, durant la guerre de 1778, le long des côtes du Chili pour tâcher d'y faire quelque pillage, des In-

sortir ; alors il y a des hommes si téméraires, qu'enveloppant leur bras gauche d'une peau de brebis non préparée, ils l'attaquent avec une lance d'environ cinq pieds (2 mètres 60 centimètres), qu'ils lui enfoncent dans la poitrine, évitant son premier élan avec la peau garnie de laine et esquivant le corps, ce que favorise l'animal; car il s'élève sur ses deux pieds de derrière pour se jeter en avant, et s'élance d'une manière droite, ce qui donne le tems de se préparer pour une seconde attaque, tandis qu'il se retourne. Quelquefois le lancier est accompagné d'une autre personne armée d'une fourche de bois avec laquelle elle réprime et arrête l'Yagouarété lorsqu'il va sauter; mais ceux qui se livrent à ces excès d'audace, finissent par y succomber.

Buffon (*a*) cherche à décrire l'Yagouarété,

---

diens qui l'avoient remarquée, montèrent à cheval et s'embusquèrent. Lorsque la chaloupe fut à une foible distance du rivage, les Indiens parurent, et courant au galop, ils jetèrent leurs lacets vers la chaloupe, dont ils saisirent les hommes qu'ils traînèrent ainsi sur la plage, où la plûpart arrivèrent étranglés ou noyés. (*Note du Traducteur*).

(*a*) Traduction, t. 11, p. 182. — Original, t. 3, p. 289. — T. 9, p. 201, édit. in.4.°

en disant que cet animal ressemble à l'Once qu'il décrit, par la grandeur du corps, par son naturel et par ses taches ; qu'il est moins féroce que la Panthère et que le Léopard ; que, quoiqu'il ait le même fond de couleur que celui-ci, il a la queue plus courte que le Léopard et l'Once ; et finalement, que son poil est plus court que celui de ce dernier, et plus long que celui de la Panthère. En entendant cette comparaison, personne ne peut croire que l'auteur ait connu l'Yagouaréte, puisqu'il n'en a emprunté aucune de ses idées. La planche 127 (*a*) qu'il nous donne est certainement celle de mon Chibigouazou (son ocelot), comme l'attestent encore ses longues taches sur le cou, les anneaux qui sont sur le corps et tout le reste, même les dimensions avec lesquelles il le désigne (*b*).

L'Yagouaréte ne fuit pas à l'approche d'un tison, comme Buffon le dit, puisqu'un grand nombre de fois, et même il n'y a encore que peu de jours, il a enlevé un homme d'entre

(*a*) Cette planche de la traduction de Clavijo est la planche 18 du tom. 9. édit. in-4.° (*Note du Traducteur*).

(*b*) Traduction, t. 11, p. 188. — Original, t. 9, p. 31. — Supplément, t. 3, p. 218, édit. in-4.°

beaucoup d'autres qui entouroient un grand feu très-clair. Mais si l'auteur veut en cela parler du Chibigouazou, je lui dirai que celui-ci fuit toujours l'homme, quoiqu'il n'ait pas de tison, et pareillement un Chien quelconque, de la même grosseur que lui.

Prétendre que l'Yagouarété perd son courage lorsqu'il est rassasié, est une erreur; le vrai est, que se trouvant repu, il ne commet plus de dommage, et qu'il fuit même au contraire toute rencontre; et ce n'est pas qu'il manque ni de force ni de valeur, comme le croit Buffon; mais parce qu'il n'a point de cruauté. Je ne dis pas qu'un seul mâtin, comme le pense cet auteur, puisse tuer un Yagouarété que la faim presse, mais que même cent mâtins réunis ne le pourroient pas; et il n'y a point d'exemple que des Chiens lui aient donné la mort, en quelque nombre qu'ils fussent. Le font-ils fuir? Oui; quoique pas toujours; mais ils sont bien loin de pouvoir le tuer. Il n'a besoin ni d'un second coup de gueule, ni d'un second coup de griffe, pour mettre hors de combat et tuer le meilleur Chien; il suffit pour cela qu'il lui donne sous le menton une espèce de petit soufflet. Quoi! il traîne un Bœuf mort, et un autre qui lui est attaché,

attaché, et qui résiste à marcher, et l'on prétend qu'un mâtin peut être son rival, quoique celui-ci ne lui soit comparable ni par les armes, ni par les forces, ni par la dextérité !

Il est certain que quelques hommes ont tué l'Yagouarété avec la lance ; mais il est incroyable que personne ait jamais pu lui couper les jarrets avec le sabre, comme on l'affirme (*a*).

Pison (*b*) parle d'après des détails mal conçus, lorsqu'il dit que des Yagouarétés sont marqués de taches noires, et d'autres de taches rousses ou jaunâtres ; puisque j'ai vu une multitude de peaux, toutes comme celle que j'ai décrite.

Le nom de *Chat-tigre*, que lui donne Pagès (*c*), peut être adapté au Chibigouazou, mais point à l'Yagouarété ; et ni l'un ni l'autre ne miaule comme le Chat.

Dampier parle (*d*) d'un Chat-tigre de la baie

(*a*) Traduction, t. 11, p. 184, à la note. — Original, t. 3, p. 292, note *c*. — T. 9, p. 203, note *a*, édit. in-4.°

(*b*) Traduction, t. 11, p. 186. — Original, t. 3, p. 295 — T. 9, p. 205, édit. in-4.°

(*c*) Traduction, t. 11, p. 183, à la note. — Original, t. 3, p. 290, à la note. — T. 9, p. 202, à la note, édit. in-4.°

(*d*) *Ibidem*.

de Campêche ; mais j'infère de ce qu'il lui donne un corps court, qu'il ne l'avoit pas vu, puisque tous les animaux de cette classe ont le corps long. De toute manière, ce nom ne peut convenir qu'au Chibigouazou, et non à l'Yagouaréré auquel l'applique Buffon, en confondant, d'une manière étonnante, ces deux animaux.

Buffon dit (*a*) : Dans la planche 128 (*b*), « nous » donnons la figure d'un animal de l'epèce des » Léopards ou des Jaguars ; le dessin nous en » a éte envoyé par feu M. Colinson, sans nom » et sans aucune autre notice. Et comme » nous iguorons s'il appartient à l'ancien ou au » nouveau continent, et qu'en même tems il » diffère de l'Once et du Léopard par la forme » des taches, et plus encore du Jaguar et de » l'Ocelot, nous ne pouvons décider auquel de » ces animaux on doit le rapporter ; seulement » il nous paroît qu'il a un peu plus de rapport » avec le Jaguar qu'avec le Léopard. » Et moi, j'assure tout de suite que cet animal n'est pas l'Ocelot ou Chibigouazou, puisqu'il n'a point

(*a*) Traduction, t. 11, p. 187. — Original, tom. 9, p. 31. — Supplément, t. 3, p. 218, édit. in-4.°

(*b*) C'est la 38.e planche du Supplément, t. 3, édit. in-4.°

de raies noires ni au front, ni sur le cou ; qu'il n'a point d'espèces d'anneaux à la queue ; et qu'enfin toute sa description est celle de l'Yagouarété, et que l'animal est réellement l'Yagouarété.

La seconde addition (*a*) appartient au Chibigouazou, sans qu'on puisse en douter en la confrontant avec celle de cet animal, quoique la planche 129 (*b*) soit peu correcte.

Les réflexions de Sonini de Manoncour sur l'Yagouarété (*c*), me paroissent exactes. Cependant je dois remarquer que j'ai vu de petits Yagouarétés dont le poil n'étoit pas crépu, comme l'affirme Buffon, ni aussi lisse que celui des vieux, comme le dit Sonini. Je ne crois pas davantage que le poil varie avec l'âge, aussi considérablement que le veut ce dernier.

La relation qu'il donne de l'Yagouarété, qui le tourmenta pendant deux nuits dans une forêt, est la même que celle que m'ont faite des jour-

---

(*a*) Traduction, t. 11, p. 188. — Original, t. 9, p. 32. — Supplément, t. 3, p. 218, édit. in-4.°

(*b*) C'est la planche 39.e du supplément, t. 3, édit. in-4.° (*Note du Traducteur*).

(*c*) Traduction, t. 11, p. 189 — Original, t. 9, p. 33. — Supplément, t. 3, p. 219, édit. in-4.°

naliers dans des cas pareils, et n'a rien de vrai. Ils racontent de semblables fables pour s'amuser et pour se divertir, en inspirant de la crainte aux voyageurs. L'Yagouarété ne fuit point lorsqu'on le couche en joue ; au contraire, les chasseurs expérimentés conviennent qu'il est nécessaire de le tirer dès le premier moment où on l'aperçoit, parce que autrement il attaque en furieux. Et d'où lui viendroit la connoissance qu'un fusil peut le tuer, pour qu'il se laissât tomber par terre avec promptitude, et pour qu'il évitât ainsi la balle ? Il est certain, quoique cela paroisse impliquer, que les hommes de la campagne, et principalement les Indiens, dorment dans les champs et dans les bois sans précaution, quoiqu'ils craignent beaucoup l'Yagouarété ; mais quant à ce que dit Sonini, que l'Yagouarété n'a point d'ennemi plus cruel que le Tamandoua, c'est une fable.

Dans la critique que je ferai aux articles des deux animaux suivans, on trouvera diverses particularités appartenantes à l'Yagouarété.

LE GOUAZOUARA.

Felis Discolor. — Linn.
Couguar. — Buffon.
Felis Couguar. — La Cépède.

C'est ainsi que le nomment les vieillards Guaranis ; d'autres l'appellent *Yagoua-pita* (Yagoua-roux) ; d'autres encore, *Yagouati* (Yagoua-blanc) ; et les Espagnols du Paraguay, et ceux de Buenos-Ayres, Lion ou Léopard, sans qu'il soit ni l'un ni l'autre.

Comme il est moins féroce et plus facile à tuer que l'Yagouarété, les Paraguaisiens l'ont presque fait disparoître de leur terre. En courant les Pampas de Buenos-Ayres, j'en ai pris quatre ; et comme ces lieux n'ont point d'arbres, ils se cachoient très-bien dans les *pajonales*, sans jamais s'introduire dans les cavernes, comme le fait l'Yagouarété ; mais dans le Paraguay, le Gouazouara grimpe aux arbres quoiqu'ils soient droits, préférant, à ce qu'on dit, les plus élevés, montant et descendant

d'un seul saut, en quoi il diffère également de l'Yagouarété, qui monte et descend à la manière des chats, et qui choisit les arbres un peu inclinés. Je le répute un animal des champs plutôt que des bois, ce qui est le contraire de l'Yagouarété.

Je n'ai jamais ouï dire que le Gouazouara ait fait ni cherché à faire du mal à l'homme, ni aux jeunes enfans, ni aux chiens, quoiqu'il les ait trouvés endormis; au contraire, il fuit ou se cache beaucoup, manifestant de la timidité; et comme il n'est pas très-véloce, quoique beaucoup plus léger que l'Yagouarété, il y a des chasseurs à cheval qui l'enlacent sans crainte.

Il ne tue ni les Vaches, ni les Chevaux, ni les Mulets; et il ne se hasarde qu'avec les jeunes Poulains, les Genisses et les Brebis, et d'autres animaux moindres encore. Il va seul ou avec une compagne. Il est féroce et cruel sans nécessité; puisque, lorsqu'il en trouve l'occasion, il tue cinquante Brebis et plus pour en lécher le sang; en quoi il est encore différent de l'Yagouarété, et en ce qu'il a moins de force, plus de légéreté, qu'il est plus enclin à vaguer, qu'il s'approche davantage des lieux habités et moins

des rivières. On dit qu'il fait deux petits ; et j'ai trouvé, le 29 mars (au commencement de germinal), trois petits, longs de 18 lignes et demie (d'environ 4 centimètres), dans le ventre d'une femelle. Toutes ses formes, ses mouvemens, ses espèces d'éternuemens (*feu*, *feu*, *feu*), et son mode de chasse par surprise, sont de l'Yagouarété, dont il s'éloigne cependant encore, en ce qu'après s'être soulé, il couvre de paille ce qui lui reste d'alimens, pour les retrouver ensuite.

Dans la jolie ville de Néemboucou (*a*), l'on prit un petit Gouazouara ; on le châtra et le curé le garda, doux comme un Chien, plus d'une année, sans qu'il causât d'autre dommage que celui de manger les Poules de la maison et celles du voisinage. On me le donna, et je l'ai tenu attaché dans la cour pendant quatre mois. Il étoit aussi doux qu'aucun Chien puisse l'être, et si paresseux qu'il passoit la majeure partie du tems étendu et dormant.

(*a*) Située par 26 degrés 52 minutes 24 secondes de latitude méridionale, dans le Sud, 15.° 56 minutes Ouest de la ville de l'Assomption. Elle est distante de cette dernière cité de 33 lieues un tiers (environ 18 myriamètres et demi). (*Note du Traducteur*).

Il jouoit quelquefois avec le premier qui se présentoit, et prenoit un plaisir particulier à lécher la peau de mes nègres. En lui donnant une orange ou autre chose, il la frappoit du plat de la main, la poussoit et l'atteignoit en jouant, comme fait le Chat avec la Souris. Pour saisir les Poules, il usoit des mêmes ruses et des mêmes gestes que le Chat, quand il voit une Souris, sans en excepter l'agitation de l'extrémité de la queue. Si on le grattoit, il s'étendoit et faisoit entendre le même *rou*, *rou* que le Chat en pareil cas. Il ne distinguoit personne, ne cherchoit point à rompre sa corde, et je ne l'ai jamais vu en colère. Les nègres le délioient, et ils le menoient à la rivière sans qu'il prît garde aux Chiens de la rue. Un jour qu'il étoit lâché, il franchit les murs de torchis de la cour, mais revint à la maison sans qu'on l'eût cherché. Il cachoit l'excédant de la viande qu'on lui donnoit, avec du sable, parce qu'il n'avoit point de paille, et il la reprenoit lorsqu'il avoit faim; mais, pour la manger, il la mettoit dans l'auge, la lavoit et la mâchoit à mesure. Lorsqu'on lui donnoit de la chair, il la mettoit sur une table; et avant toute chose, il la léchoit pour la manger ensuite comme les

Chats ; c'est-à-dire , en commençant par un bout, et continuant sans dépécer, sans tirailler, ni secouer.

On dit que si le Gouazouara trouve quelque Yagouarété femelle en chaleur, il la couvre, et met les mâles en fuite après les avoir vaincus. Si cela étoit vrai, ce seroit parce qu'il est plus preste, et qu'il ne laisseroit pas à un Yagouarété le tems d'en faire sa proie, puisqu'on ne peut douter qu'il ne soit très-inférieur en force, en valeur et en hardiesse à l'Yagouarété. On assure aussi qu'on a vu quelques individus métis, et qu'ils sont plus forts et plus sanguinaires que leurs auteurs ; et on ajoute que le poil ou la couleur de ces mulâtres ressemble davantage au Gouazouara, qui est leur père, quoiqu'ils aient en assez grande quantité les taches de la mère.

Garcilasso, liv. 8, chap. 18, l'appelle Pouma, et assure qu'un Espagnol lui a dit avoir tué une femelle pleine de deux petits, tachetés comme le père, qui étoit Gouazouara, et non comme la mère, qu'il supposoit Yagouarété. Je n'adopte rien de tout cela, parce que je crois ces animaux plus éloignés entre eux que le Chien et le Renard, d'après ce que j'ai rapporté.

Longueur, 74 pouces (2 mètres).

Queue, 26 pouces 3 quarts (72 centimètres 1 tiers).

Circonférence antérieure, 27 pouces 1 quart (74 centimètres); postérieure, 22 pouces (près de 3 décimètres).

Hauteur antérieure, 30 pouces (81 centimètres); postérieure, 32 pouces (86 centimètres 2 tiers).

Le pied de devant est comme celui du Chat, avec cinq doigts. Le doigt interne est très-court et situé très-haut relativement aux autres; mais son ongle est le plus puissant. Cet ongle est long de 14 lignes (plus de 3 centimètres), très-courbe, et a la figure d'un tranchet de cordonnier. De l'extrémité de l'avant-bras naît un cal long et aigu, qui n'existe point dans le pied de derrière. Ce dernier n'a que quatre doigts; tous les ongles sont étroits, élevés, courbes, aigus, très-forts, et on ne les voit que lorsqu'on fait remonter la peau qui les cache. Les quatre pieds sont fournis; mais ceux de derrière le sont davantage: car ils ont, au-dessous du boulet, 10 pouces (27 centimètres) de tour, tandis que ceux de devant n'ont que 6 pouces 1 tiers (17 centimètres) au même point.

L'oreille est comme celle du Chat ; elle est élevée de 3 pouces et demi (plus de 9 centimètres) au-dessus de la tête, large de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers), et son tour postérieur a deux bords, et le tour intérieur, une petite brèche ou hâchure.

La tête est longue de 11 pouces (29 centimètres 4 cinquièmes), avec 17 pouces 3 quarts (48 centimètres) de circonférence au-devant de l'oreille ; et quoique sa structure soit celle de la tête du Chat, le nez est plus large et plus élevé entre les yeux, et plus mouton. Les moustaches sont longues de 3 pouces et demi (plus de 9 centimètres), blanches, et quelques-unes des supérieures sont noires. Il y a aussi quelques poils blancs au-dessus de l'angle lacrymal.

L'œil est très-grand et brillant, avec un iris d'un brun grisâtre.

La langue est âpre Dans la mâchoire supérieure il y a quatre incisives que suit une petite canine de chaque côté ; ensuite est un vide, et tout de suite une canine conique, très-forte, et longue de 14 lignes (3 centimètres) ; celle-ci est suivie d'une petite dent très-étroite, et après viennent deux molaires.

En bas sont autant d'incisives et de canines qu'en haut, avec trois molaires; mais la petite dent étroite y manque.

L'animal que je décris est un mâle, dont le sexe est marqué comme celui du Chat; mais il n'a qu'un seul testicule, gros (*a*) de 15 lignes (3 centimètres 1 tiers), dans un scrotum velu.

La femelle pleine avoit 72 pouces (1 mètre 95 centimètres) de long, avec trois paires de mamelles, dont l'antérieure est sous la poitrine; 6 pouces (16 centimètres) après, est la deuxième paire que suit la troisième à une égale distance.

Un Gouazouara domestique, d'un an et demi, avoit 64 pouces et demi (174 centimètres).

Le poil du Gouazouara est très-serré, long d'un pouce (27 millimètres), et si doux qu'on pourroit l'employer dans les pelleteries. Il y a une tache noire, grande comme une piastre forte d'Espagne (plus qu'une pièce de 5 francs), au point où naissent les moustaches.

(*a*) Peut-être l'autre testicule avoit-il été emporté par accident; peut-être aussi les deux testicules collés comme le sont les cotylédons des jeunes plantes, n'auront-ils pas été distingués par l'auteur. (*Note du Traducteur*).

Une autre tache longue, et de la même couleur, se montre par derrière à la naissance de l'oreille, et une autre pareille à la pointe de l'oreille. Les lèvres, la mâchoire inférieure, l'entre-deux des quatre jambes, une tache au-dessus de l'angle antérieur de l'œil, et une autre placée au-dessous de cet angle, et qui s'étend, d'une manière étroite, vers le bord inférieur de l'œil, sont blancs ; ainsi que les longs poils de l'intérieur de l'oreille. Le ventre est de même, mais tirant sur le cannelle.

Depuis la tête jusqu'au bout de la queue, ce poil est ce que l'on nomme roussâtre, ou un mélange de roux et de noir qui dégénère, parce que le noir diminue au point qu'il ne s'en trouve pas sur la partie inférieure des côtés. Le bout de la queue est noir.

Tel est l'animal que Buffon dit (*a*) qu'on appelle *Pouma* à Quito au Pérou.

Frésier (*b*) se trompe en lui donnant une queue plus courte qu'au Tigre et au Loup, et

---

(*a*) Traduction, t. 11, p. 57 — Original, t. 3, p. 109. — T. 9, p. 13, édit. in-4.°

(*b*) Traduction, t. 11, p. 59. — Original, t. 3, p. 113. — T. 9, p. 15, édit. in-4.°

une tête participant de celles de ces deux animaux. Le premier article peut être appliqué à l'Agouara-gouazou, mais le second ne lui convient point; et les deux circonstances réunies ne peuvent s'accommoder au premier, qui a une tête semblable à celle du Tigre, et une queue très-longue.

Buffon suit les erreurs de Frésier (*a*) en disant que le Gouazouara a le museau plus allongé, et la tête d'une forme différente de celle de la Panthère et de celle de l'Yagouarété.

En parlant de l'Yagouarété, j'ai dit que les noms de *Janouar* et de *Janouara* me paroissent une corruption de Gouazouara, et qu'ils appartiennent plutôt à cet animal qu'au précédent. Buffon l'appelle *Couagouar*, par contraction de *Couguacou-ara*, qu'on lui donne au Brésil (*b*); mais ce nom doit être Gouazouara.

Dans la description, Buffon dit, que quoique le Gouazouara ait la taille aussi longue que l'Yagouarété, il est moins étoffé, plus levretté

(*a*) Traduction, t. 11, p. 79 — Original, t. 3, p. 141. — T. 9, p. 61, édit. in-4.°

(*b*) Traduction, t. 11, p. 193. — Original, t. 3, p. 298, note *a*. — T. 9, p. 216, à la note, édit. in-4.°

et plus haut sur ses jambes, avec une tête plus petite. Je renvoie à ma description exacte de l'Yagouarété pour faire la comparaison.

Buffon dit que le Gouazouara a le poil court : cela n'est point ainsi ; il nuance son poil en roux-vif, mêlé de quelques teintes noirâtres, sur-tout au-dessus du dos, sans taches rondes et pleines comme le Léopard, ni annulaires ou en roses, comme la Panthère : tout cela est inexact. Il est vrai que ces couleurs sont celles qu'on donne à l'animal, que je regarde comme fabuleux, et qu'on appelle métis de l'Yagouarété et du Gouazouara.

Il dit encore qu'autrefois les Gouazouaras passoient en grand nombre et en nageant dans l'île de Cayenne. Mais comme la circonstance d'habiter le voisinage des rivières et des lacs, et d'être de grands nageurs, convient à l'Yagouarété infiniment plus qu'au Gouazouara, on ne doit pas douter que Buffon n'ait pris ces mœurs de l'Yagouarété, pour les appliquer mal-à-propos au Gouazouara.

Il erre également en se figurant que c'est l'*Ocorôme* des Moxes du Pérou ; parce que celui-ci est mon Agouara-gouazou, sans qu'on puisse en douter, lorsqu'on sait qu'il a le poil

roux et le museau aigu ; ce qui est étranger au Gouazouara et à tous les animaux de sa classe.

Le Tigre du pays des Iroquois que cite Buffon, est certainement le Gouazouara, puisqu'on lui adapte exactement la relation de Charlevoix (*a*).

Enfin, Buffon dit que le Cougouar n'attaque point l'homme, à moins qu'il ne le trouve endormi ; et cela n'est pas propre au Gouazouara, puisqu'il n'attaque jamais l'homme, mais à l'Yagouarété, qui a coutume de manger les hommes endormis comme éveillés. Ce qu'il dit du Gouazouara, qu'il fuit le feu, n'est pas un fait concluant; puisque sans cela, il fuit toujours l'homme, et que cette précaution ne suffit pas contre l'Yagouarété. Celui-ci se cache dans les cavernes, s'il en trouve ; chose que ne fait point le Gouazouara, et que l'on ne peut conséquemment pas dire de lui, comme le hasarde Buffon, qui se trompe encore en disant qu'il s'élance d'un arbre sur sa proie. Cependant, comme le Gouazouara est plus léger que l'Yagouarété, ce mode de chasse lui répugneroit moins. Buffon doute que sa chair soit bonne, et je l'ai vu

(*a*) Traduction, t. 11, p. 194, à la note. — Original, t. 3, p. 300, note *e*. — T. 9, p. 217, note *d*, édit. in-4.°

manger

manger aux pionniers, qui la préféroient à celle de la Vache.

La planche (130) (*a*) que Buffon nous donne du mâle, est très-mauvaise à cause de l'amincissement du cou, de la longueur des oreilles, de la petitesse de la tête et de son museau de Chien. Celle de la femelle (*b*) est moins défectueuse, et l'une et l'autre sont extrêmement mal enluminées, comme elles le sont toutes (*c*).

Ensuite (*d*) il dit que le Cougouar et le Jaguar (mon Gouazouara et mon Yagouaréte) habitent les régions les plus chaudes de l'Amérique Méridionale ; mais qu'il y a une autre espèce de Cougouar dont il nous donne la figure

(*a*) Cette planche 130 de la traduction espagnole, doit correspondre à la planche 19, p. 230 du t. 9, édit. in-4.° (*Note du Traducteur*).

(*b*) Cette planche doit correspondre à la planche 11 de Buffon, p. 224. Supplément, t. 3, édit. in-4.° (*Note du Traducteur*).

(*c*) Ceci doit s'entendre de l'exemplaire de la traduction espagnole qui étoit entre les mains de l'auteur, parce que les planches de cette édition sont enluminées. (*Note du Traducteur*).

(*d*) Traduction, t. 11, p. 196. — Original, t. 9, p. 38. — Supplément, t. 3, p. 222, édit. in-4.°

dans la planche (130 **), (*a*) que l'on trouve dans les parties tempérées de l'Amérique Septentrionale, et que Colinson lui a envoyé le dessin de ce Cougouar, avec la description qu'il en publie. Ici je dois avertir que le Gouazouara et l'Yagouarété habitent également les pays tempérés, puisqu'ils existent au Sud de Buenos-Ayres et sur la côte des Patagons. Par conséquant il faut faire disparoître la différence que Buffon établit entre le Gouazouara et le Cougouar de Pensylvanie.

Colinson dit de ce dernier, qu'il diffère beaucoup de celui de Cayenne ou Gouazouara, par sa nature et par ses dimensions; mais comme il lui donne 74 pouces 2 tiers (2 mètres 2 centimètres), et que le mien a 74 pouces (2 mètres), on voit qu'il n'y a, pour ainsi dire, point de différence dans la longueur. Je suppose que les 74 pouces 2 tiers (2 mètres 2 centimètres) comprennent la queue, car le contraire seroit une disproportion. L'Anglais Colinson le fait beaucoup plus long du corps qne le Gouazouara; mais rabattant 35 pouces (environ 95 centimè-

---

(*a*) C'est la 41.e du supplément de Buffon, t. 3, p. 224, édit. in-4.o (*Note du Traducteur*).

tres), qu'il assigne à la queue du sien, il reste 39 pouces 2 tiers (107 centimètres et demi) pour le corps; et comme le mien est de 47 pouces un quart (128 centimètres), il en résulte que le Gouazouara a le corps plus long, contre l'assertion de Colinson, ou que celui-ci se trompe beaucoup sur la longueur de la queue : en effet, je ne doute pas qu'il ne l'alonge de 8 pouces (près de 22 centimètres). L'Anglais fait le sien plus délié du corps que le mien; mais il se contredit en lui donnant 34 pouces et demi (plus de 93 centimètres) de circonférence; ce qui indique que le corps est plus gros que celui du Gouazouara, qui n'offre que 27 pouces un quart (environ 74 centimètres) de tour. Il lui donne des jambes plus basses, et il marque celles de devant à 14 pouces (38 centimètres), et celles de derrière à 17 pouces et demi (47 centimètres); le train antérieur, de 24 pouces et demi (66 centimètres), et le postérieur, de 25 pouces 2 tiers (près de 70 centimètres). Je ne sais ce qu'il entend par ces mesures (*a*); mais je ne

(*a*) Les mesures que M. d'Azara cite dans cet article, comme étant celles de Colinson, ne sont pas les mêmes que cite Buffon d'après ce dernier au supplément, t. 3, p. 222, édit. in-4.° (*Note du Traducteur*).

doute pas qu'il ne se trompe, en affirmant que son Cougouar est plus bas des jambes. Mais il lui donne une tête et des oreilles de Gouazouara, et l'on est assez autorisé à conclure de cela même, que Colinson a vu son Cougouar, dans ce que j'appelle mon Gouazouara, et à ne pas douter de leur identité, lorsque les prétendues différences relatives à l'habitation, aux dimensions, aux proportions et à la longueur de la queue, ont disparu absolument. Quant à la planche, elle est très-mauvaise (*a*). Buffon conclut, en annonçant qu'Edwards lui a envoyé des gravures relatives au dessin de Colinson; mais il ne dit rien de ces gravures, si ce n'est qu'il les a reçues.

Ensuite (*b*) il parle d'un *Tigre* ou *Cougouar noir* en copiant la Borde, qui s'explique superficiellement, sans donner d'autres caractères spécifiques qu'un poil noir et long, et un poids d'environ 40 livres (19 kilogrammes et demi). Ce qu'ajoute la Borde, que ce Cougouar noir a

---

(*a*) Elle correspond à la 41.e du supplément, t. 3, p. 224 de Buffon, édit. in-4.° (*Note du Traducteur*).

(*b*) Traduction, t. 11, p. 198. — Original, t. 9, p. 41. — Supplément, t. 3, p. 223, édit. in-4.°

une tête assez semblable à celle des Cougouars ; qu'il a une queue longue, des moustaches longues et fortes, sont des choses de genre. Cette particularité, qu'il fait ses petits dans des arbres creux, est insignifiante. Buffon présume, d'après cela, que ce pouvoit être l'Yagouarété noir (*a*) ; je ne pense point ainsi ; parce que l'Yagouarété noir a des taches qui sont encore plus noires, et que celui de la Borde manque de ces taches ; indépendamment de ce que l'Yagouarété de Buffon est celui que j'ai indiqué à la page (116), lequel a le poil court, et que celui de la Borde a le poil long.

Je sens bien diminuer ma confiance en la Borde, depuis que j'ai remarqué nombre de fois qu'il rapporte des circonstances puériles, des notices indigestes et des ouï-dire, avec la même complaisance que si c'étoient ses propres observations. Si elles le sont ; s'il existe un Cougouar noir, à poil long, et tel que le représente la planche (130 ***) (*b*), je ne le connois point.

La Borde dit encore de mon Yagouarété et de

(*a*) Traduction, t. 11, p. 79 et 80. — Original, t. 3, p. 141. — T. 9, p. 61, édit. in-4.°

(*b*) C'est la 42.e du supplément, t. 3, p. 224, édit. in-4.°

mon Gouazouara, que l'un et l'autre tuent les vaches et les bœufs ; qu'ils ne sont point acharnés à donner la mort, et qu'ils se bornent à une seule victime. Tout cela est particulier à l'Yagouarété et point au Gouazouara. Il est encore mal informé sur la manière dont ces animaux tuent ; elle consiste à briser la nuque, et non pas à faire ce que la Borde rapporte (*a*). Il est pareillement faux qu'ils dépècent leur proie pour la porter par quartier dans le bois ; parce que l'Yagouarété, et non le Gouazouara, la traîne entière ; et la Borde devoit savoir qu'il répugne à tout animal du genre tigre ou chat de faire des quartiers de sa proie. Cacher et couvrir ce qui excède le repas, comme il le dit des deux, est le caractère du Gouazouara, et non de l'Yagouarété. Il erre de la même manière en croyant que l'un et l'autre s'élancent des arbres sur les animaux, en ne leur faisant produire qu'un petit, et en leur faisant manger par fois des feuilles tendres et des bourjeons.

(*a*) « En sautant sur le dos, en enfonçant les griffes de » la patte gauche sur le cou ; et lorsque le bœuf est courbé, » ils le déchirent et traînent les lambeaux de la chair » dans le bois ».

Finalement, la Borde ne donne que des notes fondées sur des bruitsqu'il a recueillis, et elles sont mal appliquées et pleines de confusion.

Il est nécessaire de bien méditer ce que j'ai dit de l'Yagouarété ; ce que je rapporte du Gouazouara, et ce que je dirai du Chibigouazou ; parce que Buffon a beaucoup mêlé tout ce qui tient à ces trois animaux.

LE CHIBIGOUAZOU,

Felis pardalis. — Linn.
Ocelot. — Buffon.
Felis Ocelot. — La Cépède.

Une partie des Guaranis appellent *Chibi* le Chat domestique, et d'autres lui donnent le nom de *Mbaracaya*. De même aussi, les uns appellent *Chibigouazou* l'animal actuel, et les autres *Mbaracaya-Gouazou*, qui signifient l'un et l'autre *grand Chat*. Quelques Espagnols le dénomment *Once*.

Le Chibigouazou est si commun, que dans deux lieues, autour du bourg de Saint-Ignace, mon ami Noséda en a pris dix-huit en deux ans; cependant il est peu connu, parce que les Chiens ne le trouvent jamais, et qu'ils ne peuvent pas entrer dans ses retraites, et je doute qu'il y ait un animal qui se cache mieux. Il passe les journées dans des épaisseurs impénétrables; et il sort pour chasser pendant les nuits obscures et tempétueuses, en s'introduisant jusque dans les enclos et les cours, sans que jamais

les chiens s'en apperçoivent. Lorsqu'il fait clair de lune, il ne va point dans les lieux habités, et il ne tombe point dans les piéges; c'est en vain qu'on l'attend avec le fusil, parce qu'il guette le chasseur, et qu'il prend la fuite avant que celui-ci ne puisse le voir. Il monte sur les arbres pour y saisir les oiseaux domestiques, revient jusqu'à six fois dans une nuit, et laisse par fois quelques-uns de ces oiseaux morts. Il fuit avec le plus grand soin les hommes et les chiens. Il paroît que chaque Chibigouazou a son district séparé, comme on l'induit de ce que l'on prend toujours un mâle et une femelle, et pas plus dans le même lieu. Il fait deux petits, et le tems de la chaleur commence en octobre (vendémiaire).

Mon ami Noséda imagina une cage faite de gros pieux et à trois divisions : dans celle du milieu il mettoit un coq, afin qu'il chantât, et il le choisissoit blanc pour que l'on pût le voir de plus loin. Les deux autres divisions se formoient en faisant tomber une trappe lorsque le Chibigouazou entroit pour s'emparer du coq. On conduisoit la cage sur des petites roues dans le lieu où l'on disoit à mon ami qu'il trouveroit de la chasse; et ayant pris beaucoup de Chibigoua-

zous, il les mit dans une autre cage de sa maison, d'où quelques-uns s'étant échappés, il alla les reprendre jusqu'à deux ou trois fois avec sa première cage; les reconnoissant à une oreille coupée ou à d'autres indices. L'on peut conclure de ces circonstances, que le désir de piller leur fait perdre l'idée du péril.

Nous observâmes que ceux qui étoient dans la grande cage de la maison, alloient par préférence déposer leurs excrémens dans le vase où on leur mettoit de l'eau; et quoiqu'on plaçât ce vase dans un baril, ils montoient sur le bord pour remplir leur dessein, et jamais ils ne faisoient leurs ordures que dans le bacquet à l'eau, ou tout près de ce bacquet.

Ils passoient presque tout le jour couchés en peloton; et celui qui vouloit s'étendre, ne le faisoit point sans avoir léché auparavant son voisin, qui restoit ramassé. Nombre de fois nous posions des pailles d'environ 3 pieds (97 centimètres), hors de la cage, de manière qu'ils pussent les prendre en passant la patte de devant entre les pieux, et autant de fois nous avons trouvé le jour suivant, qu'ils les avoient coupées et hachées en un monceau; de maniére que les brins avoient à peine 3 lignes (7 millimètres)

de longueur, et ils se couchoient par-dessus. Ils étoient occupés la nuit, au point du jour et le soir, à aller et venir aux extrémités de la cage; et si un autre passoit à la traverse ou interrompoit cet exercice, ils se mettoient en colère, et gesticuloient comme les chats sans égratigner, parce qu'ils ne se battent jamais, et que tout au plus ils se donnent quelques coups de patte.

Nouvellement pris, ils mangent cinq livres de viande (24 à 25 hectogrammes) par jour, et ensuite trois livres (14 à 15 hectogrammes) leur suffisent. Nous faisions une ration pour chacun d'eux, et ils la prenoient par ancienneté de cage, sans que les autres les troublassent; mais si l'un d'eux étoit négligent, ou ne mangeoit point, tout de suite un autre pilloit sa part, sans que le premier la défendît, sinon par quelques éternuemens (*feu, feu, feu*) et un coup de patte par-ci, par-là.

Mon ami leur fit une rue avec des claies de roseaux, hautes de 2 pieds (65 centimètres), et dans laquelle nous mettions un rat, une poule, un chat ou un chien; en leur ouvrant la porte, ils sortoient et alloient les prendre; et nous observâmes aussi qu'ils ne sortoient qu'à raison d'un pour chaque proie, et presque

toujours par ancienneté de cage. Ils prenoient les chats et les chiens par la nuque avec les dents; et se couchant sur le sol, ils assujettissoient de leurs pattes les pattes de devant de la victime, et de leurs pieds, les jambes de celle-ci, sans lui laisser de mouvement jusqu'à ce qu'ils l'eussent tuée. L'usage de la chair de chat les couvroit de gale, les attristoit, les faisoit miauler comme des chats; et à la fin ils mouroient. Ils mangeoient aussi des vipères, des couleuvres, des crapauds et des grenouilles; mais ces animaux leur occasionnoient de terribles vomissement, dont la suite étoit de rendre l'estomac incapable de garder aucun aliment, et de les conduire lentement à mourir étiques. Si le chien étoit aussi grand qu'eux, ils ne lui faisoient point de mal, parce qu'ils ne s'entr'aident point, et que si un seul ne peut pas faire un coup, il ne l'entreprend pas.

Quant aux oiseaux, ils les prennent par la tête ou par le cou, et ils les plument très-bien avec leurs dents avant de les manger. Il paroît qu'ils ne sont point cruels sans nécessité, parce que mon ami observa qu'un Chibigouazou ne tua un coq que le troisième jour qu'ils passoient seuls ensemble dans la cage.

Plusieurs fois, après avoir fait fermer les portes de la cour, nous ouvrions celles de la cage, et ils sortoient en commençant par les plus modernes, et quelquefois les anciens ne vouloient pas sortir, quoiqu'un jeune homme entrât dans la cage pour la nettoyer. Nous les laissions libres pendant quelques heures ; ils cherchoient les coins, et se mettoient à dormir ; et aussitôt nous les faisions poursuivre par les jeunes gens, et ils retournoient sur-le-champ à la cage, et plus promptement si on les suivoit avec une paille allumée ; mais nous remarquâmes qu'ils ne firent jamais de mal, quoiqu'on les enlaçât, et qu'on les battît. Un jour que l'un d'eux se montra lent et traîneur ; dès qu'il rentra dans la cage, sa femelle l'égratigna et le mordit, comme pour le reprendre.

Leurs yeux resplendissent la nuit comme ceux du Chat, auquel le Chibigouazou ressemble dans toutes ses formes et dans ses actions, en se couchant, en se léchant, en se nettoyant, en se débarbouillant la face avec ses pattes, en jurant et en soufflant du nez ou secouant la tête, et dans tout le reste. Mon ami en prit un très-jeune, qui s'apprivoisa tellement, qu'il dormoit sur le bas de son habit; il alloit sans

lien, et il n'y avoit pas d'animal plus doux; mais comme il mangeoit les Poules des voisins, ceux-ci le tuèrent.

Je vais décrire le plus grand mâle que j'aie vu; et il étoit si gros, que n'étant pas vidé, il pesoit 35 livres (environ 17 kilogrammes); les femelles sont un peu moindres.

Quoique les Chibigouazous communs aient plus de 42 pouces de long (plus de 113 centimètres); celui que je décris avoit 47 pouces (127 centimètres), et la queue, 13 pouces (35 centimètres).

La circonférence antérieure, 18 pouces (48 centimètres); et au ventre, 21 pouces (environ 57 centimètres).

La hauteur totale par devant, 18 pouces (48 centimètres); et par derrière, 19 pouces et demi (52 centimètres).

Les quatre jambes sont très-fournies; et dans la patte de devant, il y a quatre doigts dont la peau cache les ongles. Ces derniers ont 8 lignes (22 centimètres), et ressemblent au tranchet du cordonnier. Il y a en outre un autre doigt très-élevé et court, avec un ongle fort.

La patte de derrière a quatre doigts semblables à ceux du Chat.

Dans la mâchoire supérieure, sont six incisives, et un intervalle de chaque côté que suit une canine aiguë, forte et longue de 10 lignes (2 centimètres un cinquième).

La mâchoire inférieure a le même nombre d'incisives, que suivent les canines, qui sont un peu moindres que celles d'en-haut.

Il y a douze molaires.

Le scrotum est très-ridé; les testicules ont 21 lignes (4 centimètres 2 tiers) de longueur, et 12 lignes de grosseur (2 centimètres 2 tiers). Le fourreau du membre est extrêmement épais et court, et le membre est menu.

Le sexe de la femelle est comme celui de la ratte, mais elle n'a que deux mamelles de chaque côté.

Le poil du Chibigouazou est court et couché. Le fond du pelage dans toutes les parties inférieures est blanc, tacheté sous la poitrine, sous le ventre, et entre les jambes de derrière, de marques noires; et entre les jambes de devant sont de pareilles marques, mais irrégulières et plus grandes. De l'épaule à la queue, en suivant l'épine du dos, sont deux bandes noires, interrompues, semblables à deux rangs de taches pleines, très-rapprochées entre elles, et placées

sur un fond d'un blanc rougeâtre. Après une petite séparation que forme le fond du pelage, vient de chaque côté un autre rang de taches très-écartées, lesquelles, depuis la moitié du corps en allant par derrière, sont en anneaux vides et en manière de chaînons, et l'intérieur de ces anneaux est cannelle-blanchâtre. Ces dernières taches occupent le reste des côtés de l'animal, mais sur un fond blanchâtre.

La queue est blanche en-dessous, et par-dessus elle est comme le pelage du haut du dos ; mais elle est très-tachée de noir, plus par-dessus, où elle a des espèces d'anneaux blancs et noirs.

On voit sur la nuque quatre bandes noires et longues, qui commencent entre les oreilles et vont sur le cou. Sur l'épaule il y a beaucoup de taches noires et irrégulières. La face extérieure des quatre membres a des marques noires ; l'oreille est noire aussi par derrière, avec une tache blanche à son milieu ; et par devant elle est blanche. Autour de l'oreille et dans l'intervalle de l'une à l'autre, naît une bande noire de chaque côté, qui va jusque par le parallèle des yeux ; et entre l'une et l'autre bande, on voit d'autres petites taches

noires

noires qui, par leur dessin, ornent assez le front.

De la partie postérieure de l'œil naît une bande noire qui s'unit, au dessous de l'oreille, avec une autre bande qui vient du tour des moustaches; celles-ci sont noires et blanches, et les plus longues ont 4 pouces (11 centimètres). Les paupières sont blanches.

Le Chibigouazou que je décris, est un des plus beaux individus de cette espèce, parce que les autres, outre que leur couleur est sensiblement moins vive et moins pure, ont trois fois plus de noir sur la poitrine, le ventre et la face extérieure des membres. En outre, les taches sur le corps et les côtés sont moins ornées, de manière que le tout paroît assez disparate.

Ces différences de couleur ne dépendent pas du sexe, parce que j'ai vu des mâles et des femelles des deux teintes, et que mon ami Noséda a pris plusieurs fois un couple formé d'un individu d'une couleur et d'un individu de l'autre. Les jeunes Chibigouazous ont des teintes plus confuses, et sur-tout s'ils sont tenus à l'attache ou apprivoisés.

A la page (127) j'ai dit que Buffon avoit

décrit le Chibigouazou en voulant parler de l'Yagouaréte.

Le même naturaliste (*a*) nous donne la description de l'animal que les Portugais de l'Inde appellent *Serval*. Il le fait semblable à la Panthère, par un fond de couleur fauve sur la tête, le dos et les flancs, et blanc sur le ventre, et en le faisant tacheté de marques. Ensuite il dit qu'il a comparé la description du Serval avec celle du *Chat-pard*, qu'ont faite MM. de l'Académie royale des sciences de Paris, sans trouver d'autre différence que les longues taches du dos, et les anneaux de la queue du Chat-pard.

Ce qu'il dit de sa grandeur, qu'il assure être plus considérable que celle du Chat sauvage ordinaire ; les taches à chaînons et les anneaux de la queue, ne laissent pas le moindre doute que le Chat-pard des académiciens ne soit mon Chibigouazou, et que Buffon ne se trompe en le croyant un Serval.

Le même auteur (*b*) décrit son *Ocelot*, qu'au

(*a*) Original, t. 6, p. 171. — Tom. 13, pag. 233, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 6, p. 175. — Tom. 13, pag. 239, édit. in-4.°

premier coup-d'œil je reconnois dans ses gravures pour être le Chibigouazou, sans que les taches à chaînons sur le corps et les côtés, et les longues taches du front et du haut du cou, permettent d'en douter.

Linné (*a*) le décrit de manière qu'on ne peut s'y tromper.

Buffon a vu le mâle et la femelle lorsqu'ils avoient un an, et 23 pouces et demi (64 centimètres) de longueur; mais il juge qu'ils n'étoient alors qu'à la moitié ou aux deux tiers de la grosseur d'un adulte. Il ne dit pas si cette mesure comprend la queue ou non; mais je ne doute pas qu'elle n'en soit exclue, ni que la longueur totale ne soit de 32 pouces et demi (près de 88 centimètres); à quoi, ajoutant une moitié ou un tiers, nous trouverons 48 pouces et demi (1 mètre 31 centimètres), ou 43 pouces et demi (1 mètre 17 centimètres et demi) de longueur totale pour l'adulte, ce qui est justement celle que je lui assigne.

M. l'Escot amena à Paris le mâle et la femelle dont parle Buffon, en disant qu'ils avoient

(*a*) Original, t. 6, à la note. — T. 13, p. 239, à la note, édit. in-4.o

été pris dans les environs de Carthagène des Indes, peu après leur naissance; et que leur ayant donné une chienne pour les alaiter, ils la tuèrent et la mangèrent lorsqu'ils n'avoient encore que trois mois. Je dois noter ici que la première particularité est invraisemblable, et qu'il est incroyable pour moi que ces animaux se soient résolus à manger une chienne, et que celle-ci s'y soit prêtée. Quant à la seconde, je dis qu'il est impossible qu'un animal qui, à un an, n'a que 23 pouces et demi (64 centimètres), ait pu, à l'âge de trois mois, lorsqu'il n'étoit pas de la grosseur d'un chat ordinaire, tuer et dévorer une chienne adulte, et d'autant moins que ces animaux ne s'aident point entre eux; et j'ai observé que les Chibis adultes ne se commettent point avec un chien de leur grosseur.

L'Escot en impose encore en disant qu'ils mangeoient 7 à 8 livres (de 3 à 4 kilogrammes) de viande par jour, à moins qu'il n'entende entre eux deux. Il dit que le mâle exerce de la supériorité, ou une sorte de préférence, pour prendre la viande, et que la femelle ne mange que son reste. Sur cela, j'ai déjà dit que cette préférence ne provient pas du sexe,

mais de l'ancienneté du séjour dans la cage. Pour terminer, il ajoute qu'il leur a donné des chats vivans plusieurs fois, sans qu'ils fissent autre chose que de sucer leur sang ; mais j'ai vu qu'ils les mangeoient entièrement, et que par-là ils attrapoient la galle. Il est pareillement faux que, comme il l'avance, ils ne puissent pas être rendus domestiques.

Buffon a trouvé quelque différence dans les couleurs, et il s'est figuré qu'elles dépendoient du sexe; mais il s'abuse. De plus, cela ne peut pas faire qu'on se trompe sur l'espèce, parce qu'ils ont tous des taches longues sur le cou et le front, et enchaînées ou en chaînons sur le corps et sur les côtés, en quoi ils sont très-distincts de l'Yagouarété.

Il dit que le premier auteur qui ait décrit le Chibigouazou, fut Fabri, en faisant graver et enluminer les dessins de Recchi, et en en préparant une description, à laquelle il ajouta l'histoire de l'animal, tirée de Grégoire de Bolivar. Ce Recchi dessina deux animaux, et Buffon prétend prouver qu'il n'y en a qu'un, c'est-à-dire, l'Ocelot ou Chibigouazou; mais il se trompe beaucoup.

La première description de Fabri dans Her-

nandez (*a*), est celle d'un Yagouarété, comme le prouvent les taches en manière de roses ou rondes de toutes les parties supérieures et de la tête, et la beauté de la robe qui l'emporte sur celle de l'Ocelot, quoique Buffon ait cru le contraire.

La deuxième description est indubitablement celle du Chibigouazou, confirmée par toutes les couleurs, par la moindre beauté de la robe, et par les longues taches avec lesquelles il est décrit (*b*).

Bolivar (*c*) dit que l'animal adulte est haut de 30 pouces (81 centimètres), et long de 47 pouces (127 centimètres); ce qui doit être entendu sans la queue, comme le prouve le rapport de la longueur avec la hauteur. Ces dimensions sont indubitablement celles de l'Yagouarété, et non pas celles du Chibigouazou, comme le pense Buffon. Les mœurs que lui donne Bolivar sont aussi celles de l'Yagouarété, quoiqu'il se

---

(*a*) Original, t. 6, p. 178, note. *b*. —T. 13, p. 241, note *a*, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 6, p. 178, note *c*. — T. 13, p. 141, note *b*, édit. in-4°.

(*c*) Original, t. 6, p. 179, — T. 13, p. 242, édit. in-4°.

trompe en disant qu'il s'élance des arbres sur sa proie, et qu'il préfère le sang à la chair, tuant beaucoup d'animaux pour les lécher et les laisser ensuite; car c'est là le caractère du Gouazouara.

Enfin Buffon (*a*) nous donne la relation que fait Dampier du *Chat-Tigre* de Campêche, et elle est fondée sur des récits, car il n'a pas la grandeur d'un chien de chasse, ni le corps ramassé comme celui d'un mâtin, et ne tue pas les genisses comme le dit Dampier.

Il est clair que Buffon n'a connu ni l'Yagouarété ni le Chibigouazou, puisqu'il les confond d'une manière aussi surprenante. D'après cela, personne ne s'étonnera de ce que ce naturaliste revienne à décrire le Chibigouazou dans son Margay (*b*), tirant ce nom de *Maragoua* ou *Maragaia*, qu'il dit qu'on lui donne au Brésil, mots qui sont altérés et qui devroient être *Maracaya*. La même corruption a produit les noms de *Margaia*, *Maragouaco*, *Maraçaia* et

---

(*a*) Original, t. 6, p. 180, note *c*. — T. 13, p. 242, note *b*, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 6, p. 183., note *b*. — T. 13, p. 248, éd. in-4°.

Malakaia, que d'autres auteurs lui ont donnés. Je l'ai reconnu tout de suite dans la planche (*a*), et je ne suis point arrêté parce que Buffon le fait plus petit que l'Ocelot, puisqu'il croyoit que l'Ocelot étoit un Yagouarété.

Marcgrave lui donne la grosseur d'un Chat sauvage ordinaire; mais il est beaucoup plus grand.

Hernandez le fait un peu plus petit que le *Cibeto*, qu'il n'avoit pas connu. Son poil est, selon lui, plus court que celui du Chat sauvage, et cela est vrai, ainsi que ce qu'il dit quant aux couleurs; savoir : que l'animal est marqué de bandes, de raies et de taches noires sur un fond de couleur fauve; traits qui sont indubitablement ceux du Chibigouazou, comme ce qu'on rapporte des mœurs.

Buffon croit que cet animal est proprement le *Pithou* de Page du Pratz, et je suis du même sentiment; mais il est nécessaire de corriger du Pratz, lorsqu'il le fait aussi haut que l'Yagouarété.

(*a*) C'est la planche 37.e du tom. 13, pag. 252, édit. in-4.o

M. de la Borde (*a*) parle assez bien du Chibigouazou ; mais je ne doute pas qu'il ne se soit trompé en le faisant mettre bas dans toutes les saisons.

La notice que M. Colinson a fournie à Buffon (*b*), est encore celle du Chibigouazou lorsqu'il est très-petit, et dont il diminue la queue en ne lui donnant que 4 pouces (11 centimètres), lorsque le reste du corps a 19 pouces (51 centimètres). Il prétend que le fond de son pelage est d'un brun clair, mêlé de poils gris, et avec des raies larges et noires, placées, en forme de rayons, tout le long de son corps et sur les côtés, depuis la tête jusqu'à la queue, qui a huit anneaux blancs. Le ventre est, selon lui, clair avec des taches noires qu'on voit aussi sur les jambes, et il a une tache large très-remarquable et noire au-dessous de l'œil, de chaque côté du nez ; et tout-à-fait au bas de cette tache, à toucher les lèvres, naissent les moustaches. Comme les individus bien jeunes ont des couleurs peu distinctes, il en

(*a*) Original, t. 9, p. 46. — Supplément, t. 3, p. 226, édit. in-4.o

(*b*) Original, t. 9, p. 48. — Supplément t. 3, p. 227, édit. in-4.o

résulte que Colinson les explique mal : on ne sauroit cependant douter qu'il ne parle du Chibigouazou, quoiqu'il se trompe en lui donnant une femelle dissemblable d'avec lui, plus petite ; et d'une couleur gris-roussâtre uniforme ou unie, avec une tache noire sur le ventre qui est blanc-sale.

Comme la grosseur et les couleurs de cette femelle supposée conviennent assez à mon *Eira*, je ne doute pas que ce ne soit lui, et qu'il n'y ait de l'équivoque par rapport à cette tache noire qu'on lui donne.

L'YAGOUAROUNDI.

Plusieurs anciens Indiens m'ont dit qne tel étoit le nom du quadrupède qui m'occupe en ce moment ; d'autres m'ont assuré que l'Yagouaroundi est l'animal que je place après celui-ci. Il y en a aussi beaucoup qui appellent l'un et l'autre *Eira*. Dans de pareilles circonstances, où il est nécessaire de choisir les noms, j'ai trouvé convenable de conserver au quadrupède actuel celui que m'ont indiqué les vieux Indiens, et de nommer le suivant Eira, quoique l'on donne aussi ce dernier nom à mes furets.

Je n'ai eu que deux femelles semblables entre elles qui me parurent adultes, et des gens pratiques me l'assurèrent en ajoutant que les individus des deux sexes ne diffèrent point entre eux. En effet, j'en ai vu une paire au bord d'un bois, et le mâle et la femelle offroient une parfaite conformité.

L'Yagouaroundi habite seul ou avec sa compagne, les bords des forêts, les buissons, les

ronces et les fossés, sans s'exposer dans des lieux découverts. Il grimpe, avec facilité, aux arbres pour y prendre des oiseaux, des rats, des micourés, des insectes, etc., et il attaque aussi les volailles s'il en trouve une occasion favorable pendant la nuit ; car cet animal est nocturne. Enfin, c'est un chat sauvage, sans qu'on puisse en donner une meilleure idée que par cette dénomination même, étant semblable au chat dans son ensemble, dans ses détails comme dans ses gestes, ses frémissemens, ses éternuemens et ses actions. Néanmoins il diffère du chat domestique, non-seulement parce qu'il est moins ventru, et qu'il a le corps proportionnellement plus long, mais encore parce que sa tête est moindre, plus courte et moins joufflue, que ses oreilles sont plus courtes et petites, son museau plus aigu ou alongé et sans enfoncement entre les yeux, ou plus moutonné.

L'œil qui est plus petit garde, quoique tourné vers le soleil, une pupille ronde ; la queue est assez gonflée, et les quatre jambes sont très-grosses.

Rien ne fait fuir l'Yagouaroundi, et l'on raconte que s'attachant aux fesses des cerfs, il

ne les lâche point, malgré leur vîtesse, jusqu'à ce qu'il les ait tués. Je ne doute pas que l'on ne puisse apprivoiser facilement l'Yagouaroundi, parce que j'en ai vu un pris adulte, qui se laissoit toucher vingt-huit jours après.

Longueur, 36 pouces 3 quarts (99 centimètres).

Queue, 13 pouces 3 quarts (37 centimètres).

Hauteur du devant, 11 pouces et demi (31 centimètres); du derrière, 14 pouces (environ 38 centimètres).

Circonférence antérieure, 10 pouces (27 centimètres); celle postérieure, 10 pouces 1 quart (près de 28 centimètres); celle du cou à sa naissance, 7 pouces 1 sixième (19 centimètres).

De la pointe du museau à l'oreille, 3 pouces 1 sixième (plus de 8 centimètres).

L'oreille est haute et large de 18 lignes (4 centimètres), ronde et de la même figure que celle du chat.

Les doigts et les pattes de devant sont comme ceux du Gouazouara.

Dans la mâchoire supérieure, il y a six incisives réunies, et celle externe est la plus grosse et la plus longue; suit un intervalle; après

est une canine, de 5 lignes (11 millimètres), puis un autre intervalle et les molaires.

Dans la mâchoire d'en-bas, il y a autant d'incisives; une canine, de 5 lignes (11 millimètres) les suit sans intervalle; mais après celle-ci est un vide qui la sépare des molaires.

L'Yagouaroundi a trois paires de mamelles, et ses parties sexuelles sont comme celles du chat.

La couleur est uniforme et sans tache; elle se réduit à un mélange résultant de ce que chaque poil a différentes bandes alternativement noirâtres et blanchâtres; mais comme les noirâtres occupent la pointe du poil et sont beaucoup plus larges, la nuance sombre prévaut beaucoup. L'on remarque ces bandes jusque dans les moustaches qui ne sont pas aussi garnies que celles du chat. Le poil est doux, propre à des fourrures d'habits, et de la même longueur et avec le même lustre que celui du chat, excepté celui de la queue, qui est plus long, et qui a 9 lignes (2 centimètres) et plus.

Buffon (*a*) dit que le chat commun d'Europe

(*a*) Traduction, t. 9, p. 109. — Original, t. 1.[r], p. 383. — T. 6, p. 10, édit. in-4.°

se trouvoit en Amérique avant la découverte de cette partie du monde ; et pour le prouver, il allègue la vie de Christophe Colomb, où l'on voit qu'un chasseur qui avoit tué un chat dans le bois, en fit présent à cet illustre capitaine ; qu'il étoit de la taille ordinaire, qu'il avoit le poil gris-obscur, et que sa queue étoit longue et forte. Ce chat est sans doute mon Yagouaroundi, et, par conséquent, il étoit très-différent de ce que croit Buffon. Il appuie aussi l'existence du chat commun en Amérique, sur le témoignage des voyageurs, sur l'histoire des Incas et sur celle de Charlevoix, qui assurent qu'il y en avoit, et qu'il y en a au Pérou, au Canada, aux Illinois, etc. Mais comme personne ne les caractérise, il me semble plus prudent de croire qu'ils parlent des chats américains qui sont l'Yagouaroundi et les animaux qui vont suivre, plutôt que du chat d'Europe qui, à mon sentiment, n'existe ici que depuis la conquête.

Enfin, Buffon ajoute (*a*) qu'on lui a envoyé de Cayenne, une peau très-semblable à celle

---

(*a*) Traduction, t. 9, p. 120. — Original, t. 8, p. 188, — Supplément, t. 3, p. 117, édit in-4.o

du chat sauvage d'Europe, et que c'est celle d'un animal appelé *Haira* dans la Guyane, où l'on mange sa chair blanche et délicate avec plaisir. Par cette seule circonstance, Buffon croit que le Haira n'est point le chat d'Europe, attendu qu'il ignore que celui-ci a la chair blanche et bonne, et que j'en ai mangé avec plaisir.

Il est certain, toutefois, que le Haira de Buffon n'est pas le chat d'Europe, mais le Pampa ou l'Yagouaroundi que, comme je l'ai dit, beaucoup de personnes nomment *Eira*, et non Haira ni Taira, comme l'écrit Buffon qui, postérieurement à cela, se corrige (*a*) en affirmant dans un autre endroit, que le chat ordinaire ne se trouve point en Amérique.

(*a*) Traduction, t. 11, p. 96. — Original, t. 3, p. 165 — T. 9, p. 78, édit. in-4.o

---

L'EYRA.

L'EYRA.

En parlant de l'animal qui précède, j'ai dit la raison du nom que je donne à celui-ci. L'un et l'autre ont les mêmes mœurs et les mêmes formes, et l'on m'a assuré qu'ils ne produisoient que deux petits.

J'ai eu un Eyra presque adulte qui, ayant été pris jeune, étoit aussi doux et aussi folâtre que puisse l'être un chat. Néanmoins on le tenoit attaché, parce qu'il ne pardonnoit point aux volailles. Il dormoit sur les habits du premier venu, et faisoit le *rou, rou, rou* des chats; et, comme eux, il jouoit avec les souris, sans que nul animal eût plus que lui la certitude de ressaisir sa proie. Quoique moindre que le chat domestique, il tuoit en un instant les rats les plus gros, les poules, les canards et les dindes. Il n'avoit point non plus d'odeur particulière, ni une prunelle alongée.

Il n'y a de différence dans cette espèce que celle qui marque le sexe.

Longueur, 31 pouces (84 centimètres).

Queue, 11 pouces et demi (31 centimètres), plus touffue que celle du chat.

Les autres dimensions sont proportionnelles à celles de l'Yagouaroundi, auquel l'Eyra ressemble par la denture et par le reste.

Tout son pelage est roux-clair, ainsi que la mâchoire inférieure; il a les moustaches et une petite tache de chaque côté du nez, blanches. Son poil ne diffère ni en douceur ni en longueur de celui de l'Yagouaroundi, et seroit très-propre aux fourrures.

J'ai dit dans la critique sur l'Yagouaroundi, que les relations des voyageurs et les historiens de l'Amérique, qui affirment l'existence du chat commun dans cette partie du monde, sont fausses, et qu'elles parlent de quelques-uns de mes chats, sans qu'on puisse dire duquel, parce qu'elles ne le caractérisent point; et à la page (170), j'ai averti que la femelle que Colinson donnoit au Chibigouazou est un Eyra.

LE CHAT PAMPA.

Je ne sache point, et je n'ai pas ouï dire qu'il habite le Paraguay.

On le rencontre dans les Pampas, au Sud de Buenos-Ayres, lieu où, entre les *pajonals* du 35.e et du 36.e degré de latitude, je trouvai, en avril (en germinal), cinq individus à la distance de 10 lieues (plus de 5 myriamètres et demi) l'un de l'autre. Comme ces endroits n'ont ni arbres, ni buissons, ni terrains coupés, nous en poursuivîmes à cheval quatre, que les journaliers tuèrent avec les boules et le lacet, et ils laissèrent échapper le cinquième. Je ne sais s'il se sera caché dans les retraites des *Tatous* et des *Vizcaches* qui ne manquent pas là; car s'il ne l'a pas fait, je présume que c'est parce que nous ne lui en avons pas donné le tems. Les campagnards m'ont assuré que le Chat pampa mange les Perdrix ou *Ynanbous*, et les Chevreuils ou *Gouazoutis* lorsqu'ils sont petits et même grands; mais je ne crois pas cette dernière assertion.

Longueur, 29 pouces 5 sixièmes (81 centimètres).

Queue, 10 pouces (27 centimètres), dont 15 lignes (3 centimètres 1 tiers) ne sont que du poil.

Hauteur devant, 13 pouces 1 tiers (36 centimètres); derrière, 14 pouces 1 quart (plus de 39 centimètres).

Circonférence de l'une et de l'autre partie, 12 pouces (32 centimètres et demi); et celle du cou, 6 pouces 5 sixièmes (près de 19 centimètres).

Du bout du museau à la racine de l'oreille, 3 pouces 1 sixième (8 centimètres et demi).

L'oreille est haute de 2 pouces 1 tiers (6 centimètres) au-dessus de la tête, un peu pointue, et de la même forme que celle du Gouazouara.

Le Chat pampa a aussi la tête, les quatre pattes, les ongles et les parties sexuelles de ce dernier.

Il y a dans la mâchoire supérieure six incisives; l'externe est un peu plus longue : après, est un espace, puis une canine aiguë, forte et longue de 5 lignes (11 millimètres). Celle-ci est suivie d'un autre intervalle, et ensuite viennent deux molaires.

Dans la mâchoire inférieure on voit cinq incisives ; et, après un peu de séparation, s'en trouve ensuite, de chaque côté, une autre qui est collée à la canine, et qui a une seconde pointe placée plus bas que sa pointe principale, laquelle est égale à la plus élevée des incisives ; puis est un espace et deux molaires.

La langue est âpre.

Le corps et la tête sont très-forts, et la physionomie est plus sauvage que celles des animaux précédens, et la queue sensiblement plus courte et plus touffue, avec le poil de tout le corps beaucoup plus long.

Dans le premier mâle que j'ai eu, les testicules me parurent petits, et je jugeai à cause de cela que l'animal lui-même étoit jeune ; mais comme les testicules se trouvèrent absolument semblables dans les deux autres, et que les trois animaux étoient de la même longueur, je ne doute pas qu'ils ne fussent adultes ; car ce seroit un bien grand hasard que les trois individus fussent tous jeunes, d'autant plus que la femelle avoit les mêmes couleurs, avec 29 pouces (78 centimètres) de long.

Les parties sexuelles de la femelle du Chat pampa sont comme celles de la femelle du

Gouazouara, et elle n'a seulement que deux paires de mamelles.

La partie inférieure de la tête est blanche ; le dessous de la gorge est blanchâtre, avec de larges bandes en travers, d'un fauve un peu cannelle. Le bas du corps est comme la gorge ; mais les bandes sont plus foncées, plus visibles et mal suivies ou non contiguës. Du carpe et du métacarpe jusqu'aux ongles, la couleur est cannelle-clair, sans bandes. Les quatre membres sont blanchâtres en dedans, et blanc-cannelle en dehors ; mais dans toutes ces parties, il y a, en travers, des bandes ou zônes obscures très-remarquables. Tout le poil du dedans des oreilles est blanc, et celui qui naît vers le bord antérieur est long, de manière qu'il excède ou sort de 6 lignes (13 millimètres). La pointe de l'oreille est noire en dehors. Les moustaches sont blanches ; mais à leur naissance elles ont quatre bandes noires. Les poils les plus longs de la moustache ont 3 pouces (8 centimètres), et on en voit aussi quelques-uns au-dessus de l'œil. La partie pelée des lèvres est noire. L'angle de la bouche est blanc comme le poil de la lèvre supérieure au-dessous du nez, et le tour étroit des yeux aussi,

excepté le grand angle. Au-dessus de l'œil se montre une lentille obscure.

Une raie notable brun-cannelle sort de l'angle extérieur de l'œil, et suit tout le côté de la tête au-dessous de l'oreille. Une autre raie pareille et parallèle naît de la moustache. Le reste de la robe paroît brun-clair ; mais en l'examinant avec soin, on voit une raie le long de l'épine du dos, et sur les côtés d'autres raies qui sont presque parallèles à celle-là ; cette première ligne a des poils de 3 pouces (8 centimètres), avec des pointes obscures ; puis incontinent après une portion cannelle, et ensuite des poils obscurs. La raie qui suit immédiatement, ou la deuxième raie, a des pointes blanchâtres ; bientôt après elle est un peu obscure, puis blanchâtre ensuite. La troisième raie ne diffère de la deuxième qu'en ce que le blanchâtre y est cannelle ; le reste est comme dans la deuxième raie. Outre tout cela, il y a encore un autre poil intérieur, cannelle-vif, dans la raie de l'épine du dos ou première raie, blanchâtre dans la deuxième, et cannelle dans la troisième. Mais je dois avertir que toutes les bandes sont si peu perceptibles, qu'il seroit peut-être mieux de n'en pas faire mention ; et

dans certains individus, elles sont beaucoup moins sensibles que dans d'autres.

La queue est comme l'épine du dos, sans anneaux ni raies, et très-gonflée et touffue, principalement vers sa naissance. Tout le poil est très-doux et excellent pour des fourrures d'habits.

Comme le Chat pampa préfère, à ce qu'il paroît, les pays froids et tempérés, et qu'il a le poil très-long sur tout son corps et dans l'oreille, avec une queue courte, il ne manque point de naturalistes qui le comptent parmi les Linx ou les Loups-cerviers.

DES FURETS.

Je ne leur connois point de nom propre. Cependant, j'ai ouï dire que quelques personnes leur donnent celui de Yagouapé (Yagoua écrasé), faisant allusion à la briéveté des jambes ; d'autres les appellent *Eyra*, les confondant avec mes chats ; et les Espagnols d'ici les appellent *Furets* comme moi, parce qu'ils se rapprochent plus du Furet avec lesquels on chasse les lapins, que d'aucun autre animal. Néanmoins je conserverai à la quatrième espèce le nom de Yagouaré, parce que c'est celui sous lequel elle est plus connue.

Les Furets ont la tête plate par-dessus, l'oreille ronde, velue, courte et doublée, comme si elle étoit collée à la tête ; le museau est alongé, quoique pas autant à mon jugement, que dans le Furet à lapin, et il est plus plat. Les moustaches sont en petit nombre, et pas très-longues ; les narines sont grandes et déchirées ; la bouche est comme celle du Furet. La mâchoire supérieure excède de 6 lignes (13 milli-

mètres), et dans chaque mâchoire il y a six incisives et deux canines aiguës et fortes. L'œil est petit, et sans poil aux paupières ; le cou est long, et presque gros comme la tête et la partie antérieure du corps.

Les quatre jambes sont démesurément fortes et si courtes, que le ventre traîne presque par terre. L'animal s'appuie sur le talon. Aux quatre pattes il y a cinq doigts avec des poils jusqu'aux ongles, qui sont un peu courbes, plus hauts que larges, moyennement aigus, et plus propres pour gratter que pour autre chose. Tous les doigts sont unis par une membrane qui naît du doigt postérieur. Ces Furets sont si souples des articulations et du cou, qu'ils entrent par-tout où ils peuvent introduire leur tête.

Ils habitent les champs et parcourent les pâturages ; et quoiqu'ils ne grimpent point aux arbres, je crois que les deux premiers ne répugnent point à se mettre dans les forêts et dans les bords des bois. Ils s'apprivoisent beaucoup, et mangent tout ce qui se meut, comme les insectes, les lézards, les vipères, les rats, les *apéréas*, les *tapitis* et les oiseaux. Quelqu'un m'a assuré qu'un Furet de la première espèce

avoit donné la mort à un jeune chat de moyenne taille, et peut-être en feroit-il autant des vieux s'il pouvoit les surprendre. Les Furets sont robustes, et tuent en un instant les poules et les dindes, en leur mordant le cou et la tête, pour en manger autant qu'ils ont de faim, et ils laissent le surplus. Ils sont cruels par inclination, puisqu'ils tuent sans nécessité, et ils jouent avec les rats, les vipères, etc. qu'ils prennent. S'ils ont faim, ils ne souffrent pas qu'on touche à ce qu'ils mangent, et ils le défendent en grognant, en frémissant et en mordant. Ils boivent en lappant, et presque toujours ils jettent l'eau restante pour s'y rouler.

Ils accourent lorsqu'on les appelle, et ils suivent. Ils nettoient une maison d'insectes, et jouent amicalement avec tout le monde sans distinction; mais ordinairement on les tient attachés, parce qu'ils détruisent les oiseaux domestiques. Ils sont inquiets, et ils bouleversent tout dans les appartemens; rompant, démolissant et montant, quoiqu'avec quelque peine, sur les siéges; mais point aux tables isolées. Ils vont en baisant, pour ainsi dire, le sol, et courent moins vîte qu'un homme.

Ils profitent des terriers des Tatous; ils les

creusent très-bien, y dorment et y font en septembre ou octobre (de la mi-fructidor à la mi-brumaire), deux petits de sexes différens, et tous les deux semblables entre eux. Ceux qui sont apprivoisés dorment la nuit et vont le jour, et je les ai trouvés aussi dans les champs lorsqu'il y faisoit beaucoup de soleil; mais je présume que l'obscurité ne leur répugne point.

Les deux premiers de mes Furets répandent, lorsqu'ils sont irrités, une forte odeur de musc très-incommode; mais point insupportable, puisqu'elle n'empêche ni qu'on les touche, ni que les chiens les tuent; et elle se dissipe en quatre heures. J'ignore s'ils exhalent cette odeur par leur sueur ou par un conduit particulier. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne s'en aperçoit que lorsqu'ils sont en colère; que leurs urines sont inodores, et qu'il en est presque de même de leurs excrémens noirs et mous. De-là vient que ceux qui les élèvent, assurent qu'ils ne sentent pas mauvais; mais moi, qui les ai vus irrités, j'atteste le contraire. L'Yagouaré, en élevant sa queue, envoie son urine dans une direction sûre à quelque distance; et elle pue à un point inexprimable, tellement qu'il n'est point d'homme qui puisse la souffrir, ni

même d'animal qui puisse tenter de mordre l'Yagouaré.

Si ce que je dis ici des Furets en général, ne convient point à l'un d'eux, j'aurai soin d'en avertir.

Buffon les appelle *Mouffettes;* et comme il a mis une grande confusion dans leur description, j'espère la faire cesser lorsque j'aurai fait connoître les caractères de chaque espèce; parce qu'autrement il seroit impossible d'entendre, et Buffon et les autres auteurs.

LE PETIT FURET.

Viverra vittata. — Linn.
Marte Grison (*Mustela vittata*). — La Cépède.

J'en ai vu plusieurs de domestiques dans cette province (du Paraguay) et dans celle de Buenos-Ayres, et quelques-uns de sauvages aux champs, sans y remarquer de différence entre le mâle et la femelle.

Mon ami Noséda a obtenu en octobre (vendémiaire), deux petits, mâle et femelle, semblables entre eux, qui furent pris à l'entrée de leur trou. Ils étoient si petits, qu'ils ne surent pas s'esquiver, et chaque matin au point du jour, leurs yeux étoient fermés par la chassie. On les éleva avec de la chair crue jusqu'à ce qu'ils fussent adultes; époque où ils gagnèrent le champ près duquel ils étoient immédiatement placés.

Longueur, 26 pouces un quart (71 centimètres).

Queue, 7 pouces 3 quarts (21 centimètres), dont 18 lignes (4 centimètres), sont formés par les poils seulement; sa circonférence mesurée à la racine, est de 3 pouces (8 centimètres); mais elle se termine en pointe. Le poil qui la recouvre est long de 3 pouces (8 centimètres) à l'origine de la queue; mais il va en diminuant, de manière qu'à l'extrémité de celle-ci, il n'a que 18 lignes (4 centimètres); celui qu'elle a sur les côtés n'est pas couché, et il est plus long que celui du dessus; de sorte que la queue paroît beaucoup plus large que haute, et plane supérieurement.

Le poil de l'épine du dos est plus court, quoiqu'il ait 1 pouce (27 millimètres).

Hauteur antérieure de l'animal, 7 pouces et demi (20 centimètres); de derrière, 8 pouces 3 quarts (près de 24 centimètres); mais l'animal s'appuyant sur le talon, il devient presque horizontal.

La circonférence prise derrière les bras, a 8 pouces 3 quarts (près de 24 centimètres); au cou, 7 pouces 3 quarts (21 centimètres).

La tête est plate, large, entre les oreilles, de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers), et longue de 2 pouces (5 centimètres et demi),

depuis le museau jusqu'à la racine de l'oreille.

Au milieu de cette distance est l'œil.

Les moustaches sont peu fournies, noires, et la plus longue a un pouce (27 millimètres).

Dans la bouche il y a six incisives, et l'extérieure est sensiblement plus grosse. Après elles, on voit dans la mâchoire supérieure un espace que suit une canine, de 4 lignes (9 millimètres).

Dans la mâchoire inférieure, est une canine collée aux incisives. Il y a trois molaires en haut et quatre en bas, en tout quatorze.

Le scrotum est sans poil, et les testicules sont ovales, et longs de plus d'un pouce (27 millimètres). Le membre est mince, osseux, et placé dans une gaine serrée. J'ai oublié d'observer les parties sexuelles de la femelle et ses mamelles; mais le mâle en a quatre paires.

Tous les doigts du pied de devant sont gros, courts, et assez unis par la membrane. Le doigt interne ou premier, naît un peu plus en arrière que le cinquième. Il est suivi du second; puis viennent le troisième et le quatrième, qui naissent au même point l'un et l'autre, quoique le troisième soit un peu plus long. Les doigts des pieds de derrière ont les mêmes distances, la même union et la même forme.

Le

Le front est d'un blanc-jaunâtre, et cette nuance va jusqu'à 12 lignes (2 centimètres 2 tiers) de la pointe du museau, en formant un angle.

La même couleur se prolonge, de chaque côté, par une raie très-marquée, qui passe sur l'œil sans le toucher ; mais qui embrassant l'oreille va sur le côté du cou jusqu'à se perdre à la naissance de celui-ci. Dans quelques individus, le front et les raies sont beaucoup plus distincts et plus remarquables que dans les autres.

De l'occiput jusqu'à la queue inclusivement, et sur les côtés du corps, tout est d'une couleur mélangée, parce que les poils ont des extrémités blanc-jaunâtre, et que leur partie intérieure est noire. Les 12 lignes (2 centimètres 2 tiers) citées de la pointe du museau, et tout le reste de la tête, ainsi que la partie inférieure du corps et les quatre jambes, sont d'un noir foncé ; mais intérieurement ils ont un autre poil follet brun et doux. Le poil des raies des côtés du cou se dirige un peu en dehors ; ce qui élargit le cou et semble l'applatir.

Le poil est de la même nature dans la queue, que l'animal n'élève ni ne replie jamais, et qui est toujours horizontale.

Sa peau est bonne comme fourrure, quoiqu'elle ne soit pas aussi douce que celle du Furet suivant.

Buffon (*a*) appelle celui-ci, *Fouine de la Guyane*, parce qu'on le lui avoit envoyé de là. Il lui donne 20 pouces (54 centimètres) sans la queue. Il ne parle pas exactement lorsqu'il lui suppose une grande tache au haut des yeux, qui s'étend sur tout le front, etc. Enfin, ne perdons point de tems, et disons que la description qu'il fait des couleurs, montre que l'injure du tems les avoit beaucoup altérées.

Quant à la planche 87 (*b*), elle prolonge le museau avec excès; elle élève le front et les jambes; elle élargit le cou, et enfin elle n'est pas bonne.

Le même auteur (*c*) rend cet animal double par le nom de *Grison* (*d*). Apparemment qu'il

---

(*a*) Traduction, t. 10, p. 98. — Original, t. 8, p. 264. — Supplément, t. 3, p. 161, édit. in-4.°

(*b*) C'est la 23.e du supplément, t. 3, édit. in-4.°

(*c*) Traduction, t. 10, p. 127. — Original, t. 8, p. 278. — Supplément, t. 3, p. 169, édit. in-4°.

(*d*) Le citoyen Cuvier est absolument de l'avis de M. d'Azara sur ce double emploi. (*Note du Traducteur*).

ne reconnut pas celui ci, parce que la *Fouine de la Guyane* étoit adulte, et que le *Grison* étoit jeune. La planche 94 (*a*) lui donne une trop forte tête, un museau pointu levretté; et en un mot, elle est très-mauvaise.

Lorsque Grégoire de Bolivar dit que la Civette musquée se trouve dans beaucoup d'endroits d'Amérique, il peut avoir eu en vue mon petit Furet qui, irrité, sent beaucoup le musc. Buffon (*b*) le contredit, en niant que la Civette existe ici; et moi, qui ne sais et qui n'ai point examiné si mon Furet a ou non une bourse de parfum, je ne puis rien dire sur la matière, sinon que la planche 134 (*c*) que Buffon donne du *Zibet*, a le front, l'oreille et les raies blanches, de la même manière que mon Furet, et d'autres ressemblances, quoiqu'il se montre d'ailleurs assez de dissemblances.

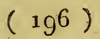
A la suite de la description du grand Furet, je ferai une critique, où l'on verra que mon petit Furet est aussi le *Vison* de Buffon et la

---

(*a*) C'est la 25.e du supplément, t. 3, édit. in-4.°

(*b*) Traduction, t. 11, p. 243. — Original, t. 3, p. 251. — T. 9, p. 305, édit. in-4.°.

(*c*) C'est la 39.e du t. 9, édit. in-4.°



Galère de Brown. Dans la critique que j'exposerai à la suite de la description du Yagouaré, on verra également que les *Ysquiepatl* de Hernandez, et le *Puant* de Catesbi, sont mon Furet actuel.

LE GRAND FURET.

Mustela barbara. — LINN.

Idem. — LA CÉPÈDE.

J'ACHETAI mort celui que je vais décrire, et j'ai vu une peau entière d'un nouveau-né en tout semblable à celle du Furet que j'avois acheté ; d'où je conclus que les petits ne diffèrent point de leurs parens. J'ai vu encore un de ces Furets qui étoit domestique, puis un troisième plus petit que celui que je décrirai ; et tout ce que j'ai pu observer, est absolument conforme à ce que j'ai dit du Furet précédent ou petit Furet.

Longueur, 27 pouces 3 quarts (75 centimètres).

Queue, 10 pouces 1 tiers (28 centimètres).

Hauteur devant et derrière, 9 pouces (24 centimètres).

Circonférence antérieure, 9 pouces (24 centimètres), et postérieure, 9 pouces 3 quarts (26 centimètres).

De la base d'une oreille à celle de l'autre, 2 pouces 3 quarts (7 centimètres et demi). De là à la pointe du museau, 3 pouces (8 centimètres).

L'oreille est haute d'un pouce et demi (4 centimètres), depuis son point le plus inférieur, et large d'un pouce (2 centimètres 2 tiers); et toutes ces mesures pourraient être prises pour les axes d'une ellipse, dont la face formeroit presque la totalité, en y comprenant la cavité de l'oreille. Le bord de celle-ci est comme dans le petit Furet, un peu doublé vers la tête, au-dessus de laquelle elle passe à peine.

La mâchoire supérieure excède de 8 lignes (près de 2 centimètres) la mâchoire inférieure; et ces 8 lignes sont aussi la mesure des moustaches; celles-ci sont noires et si rares, qu'on ne les aperçoit qu'avec du soin.

La bouche et les dents sont comme dans le petit Furet.

Le doigt externe ou premier de la patte de devant, a la longueur apparente du quatrième; le second et le troisième sont égaux entre eux, mais les plus longs de tous; et le cinquième est notablement plus court, quoique tous soient d'une égale grosseur.

Dans la patte de derrière, les doigts sont comme dans celle de devant, avec le même ordre apparent de longueur et la même disposition, mais ils ne sont pas aussi puissans, et tous sont unis par une membrane comme je l'ai dit.

Au premier coup d'œil, il ne paroît point de scrotum, mais le tact fait trouver deux testicules un peu séparés, de la grosseur de ceux d'un poulet à l'époque où l'on chaponne, et l'on n'aperçoit de la gaîne du membre que sa saillie.

Sous la gorge est une tache d'un jaune-blanchâtre, large et très-marquée; elle commence à la naissance de la tête, et arrive aux jambes de devant sans les toucher. Tout le reste du cou et la tête entière, sont d'un blanc très-sale. Cette couleur commence à s'obscurcir en arrivant à l'épaule, et poursuit de manière que la croupe est déjà noire comme tout le reste du quadrupède et les quatre jambes. Le poil est doux et bon comme fourrure; celui de l'échine a un pouce (2 centimètres 2 tiers); celui de la queue a 15 lignes (3 centimètres 1 tiers), et il est égal dans toute la longueur de celle-ci, touffu et hérissé; l'animal porte la queue horizontalement, et elle est très-grosse.

La première description de quadrupède que j'ai faite, a été celle d'un grand Furet qu'on m'avoit vendu vivant; s'étant échappé depuis, je le tuai, et j'observai qu'il sentoit le musc d'une manière incommode, circonstance que je n'ai pas pu noter dans la description qui vient de précéder, parce que c'est celle d'un individu que j'achetai mort.

Je vais placer ici la première description faite sur le Furet vivant.

Longueur, 35 pouces (près de 95 centimètres.)

Queue, 14 pouces (38 centimètres).

Circonférence au ventre, 12 pouces (32 centimètres et demi); du cou, 8 pouces (près de 22 centimètres).

De la naissance du cou au bout du museau, 7 pouces (19 centimètres). La tête est longue de 4 pouces et demi (12 centimètres), large de 3 pouces (8 centimètres) par le travers des oreilles. De la pointe du museau au grand angle, 1 pouce (2 centimètres 2 tiers). Les moustaches sont peu nombreuses et longues, ainsi que le poil de la queue.

L'oreille est longue d'un pouce et demi (4 centimètres) depuis le point le plus bas,

large de plus d'un pouce (près de 3 centimètres), et son bord est double au-dessus de la tête.

La mâchoire supérieure excède l'autre de près de 8 lignes (18 millimètres). Elle a six incisives, puis un espace de 2 lignes (4 millimètres) que suit une canine grosse de 3 lignes (près de 7 millimètres), et longue de 5 lignes (11 millimètres) ; mais elle étoit très-gâtée et sans pointe ; ensuite sont quatre molaires.

On voit dans la mâchoire inférieure autant d'incisives, puis une canine plus petite que celle d'en haut, puis un espace de 5 lignes (11 centimètres), et enfin six molaires ; en tout vingt molaires.

Depuis le carpe jusqu'à la pointe de l'ongle le plus grand, il y a à peine 3 pouces (8 centimètres) ; et du carpe au coude, 3 pouces et demi (9 centimètres 1 tiers).

Du tarse au plus grand ongle du pied, il y a aussi 3 pouces (8 centimètres) ; et du même point au jarret, 4 pouces et demi (12 centimètres).

Entre les jambes de derrière il y a deux mamelles, distantes l'une de l'autre de 12 lignes (2 centimètres 2 tiers), et deux autres, de

12 lignes (2 centimètres 2 tiers) plus en avant.

Une tache blanc-jaunâtre commence d'une manière étroite près de la jonction de la tête avec le cou, et s'élargit sous la gorge jusqu'à avoir 2 pouces (5 centimètres et demi) dans la partie inférieure de celle-ci; le reste du cou est brunâtre comme la tête, qui a cependant un poil un peu plus foncé. Toutes les autres parties de l'animal sont noirâtres ; mais la nuance va en se rembrunissant encore depuis l'épaule jusqu'à la queue. Celle-ci a du poil de près de 2 pouces (5 centimètres et demi) de long; et l'épine du dos, d'un pouce et demi (4 centimètres).

Je supprime quelques petites minuties, parce qu'il s'agit de choses qui sont les mêmes que dans la description du premier individu, description que j'ai faite avec plus de soin et plus de connoissance.

Celui qui me lit attentivement trouvera que mon premier individu étoit jeune, comme l'accréditent ses testicules; et que le dernier étoit une femelle adulte, que sans doute j'ai mal mesurée, en lui alongeant la queue, parce qu'elle devoit être proportionnée à celle du sujet non-

adulte. Quant aux différences qui se montrent dans les couleurs, on ne doit point s'en étonner, attendu que je ne savois pas les bien exprimer lorsque j'ai décrit la femelle.

Je pense, d'après tout cela, que la longueur de l'animal entièrement développée doit être de 36 pouces (97 centimètres et demi); celle de la queue, 13 pouces 10 lignes (37 centimètres 1 tiers), et que les couleurs sont celles de l'individu premier non adulte.

Buffon (*a*) décrit un autre animal de Cayenne, auquel il donne des analogies avec mon petit Furet. Il lui fixe 23 pouces (62 centimètres 1 tiers) de longueur totale, dont 8 pouces (21 centimètres 2 tiers) pour la queue, faisant celle-ci plus velue à son origine qu'à son extrémité. Il ajoute que l'animal est bas de jambe, que chaque pied a cinq doigts, que le poil est laineux, et que la tête est fort approchante de celle de la Fouine, à l'exception des oreilles qui ne sont pas semblables.

Tous ces signes qu'il nous donne uniquement pour nous faire connoître l'animal, sont

---

(*a*) Traduction, t. 10, p. 99. — Original, t. 8, p. 256. — Supplément, t. 3, p. 162, édit. in-4.°

génériques, excepté les dimensions qui accréditent bien l'idée qu'il parle d'un individu jeune de mon espèce présente, sans qu'on doive opposer à celui-ci que la planche 88 (*a*) lui aiguise démesurément le museau et la queue, lui blanchit le ventre et lui refuse le jaune sur la gorge; parce que de semblables, et même de plus grandes erreurs, sont fréquentes dans les gravures de l'auteur.

Buffon (*b*), pour décrire le *Pekan* et le *Vison*, dit encore que, quoique leurs peaux fussent très-connues en pelleteries, on ignoroit à quels animaux elles appartenoient en propre; qu'aucun naturaliste n'a fait mention de pareils noms, appliqués par les voyageurs à divers quadrupèdes, principalement aux Mouffettes; et que les notices qu'on en a données sont si rares et si fausses, qu'on ne peut se former par elles aucune idée de ces animaux. Après ce préambule, il ajoute qu'il a trouvé le Pekan et le Vison dans le cabinet de M. Aubry, et que ce sont de simples variétés de la Marte et de la

---

(*a*) Cette planche est la 24.e du supplément, tom. 3, édit. in-4.o

(*b*) Original, t. 6, p. 243. — T. 13, p. 304, édit. in-4.o

Fouine. Il se fonde sur ce qu'ils ont la même forme de corps, identité dans les proportions avec la même longueur de queue, la même qualité de poil, le même nombre de dents et d'ongles, le même instinct et les mêmes mœurs, sans qu'ils offrent de différence réelle, si ce n'est que le Pekan et le Vison ont le poil plus lustré, plus soyeux et plus brun.

En réfléchissant sur ce que je viens de rapporter de Buffon, il me semble qu'on est autorisé à dire que cet auteur ne peut exiger ici aucune confiance pour tout ce qui est instinct et inclinations, parce qu'il n'a pu ni les observer dans des squelettes, ni trouver sur ces objets dans les voyageurs que peu de chose, et des choses mauvaises. Quant aux dents, aux ongles, aux formes et à la qualité du poil, cela n'est d'aucun poids, parce que ce sont des articles communs à tous les animaux de ce genre. De sorte que rien de ce que dit Buffon ne sert à caractériser ni à comparer le Pekan et le Vison avec la Marte et la Fouine, sinon qu'ils ont les mêmes proportions et les mêmes longueurs de queue; mais cela ne décide ni n'établit ce que prétend Buffon. S'il avoit examiné ces animaux avec une exactitude plus

scrupuleuse; s'il avoit bien expliqué leurs couleurs, et s'il avoit mesuré leurs longueurs totales et celles de leurs queues, nous pourrions juger avec certitude de ses idées qui pour moi ont l'empreinte de l'erreur (*a*).

Je vois que le Pekan et le Vison sont américains et de la famille des Furets; qu'ils ont le poil foncé; que le premier a la queue notablement plus longue que le second, et finalement que les planches que Buffon nous donne font le Pekan un peu plus grand que le Vison. Ces caractères s'approprient à mes deux Furets, et il me paroît plus prudent de croire que ce sont eux que d'en faire des variétés de la Marte et de la Fouine (*b*).

Indépendamment de ce que, selon Buffon, le Pekan ne diffère de la Marte que par le lustre de ses couleurs, il faut présumer que le Pekan a, comme la Marte, une tache jaunâtre sous la gorge; cependant Buffon ne le

---

(*a*) M. d'Azara nous rappelle encore dans cet endroit, que le travail de Daubenton lui étoit inconnu. (*Note du Traducteur*).

(*b*) On peut penser que cette opinion de l'auteur est hasardée. (*Note du Traducteur*).

dit pas, et on ne la voit pas dans sa planche qui, dessinée d'après un squelette, alonge et amincit excessivement le cou, met les oreilles très en arrière, étend démesurément la peau de la tête, alonge un peu les jambes, et rend la queue touffue outre mesure. Ces altérations de la vraie nature que je reproche au dessin, ont pu préoccuper l'auteur au point d'empêcher qu'il ne reconnût que la planche du Pekan est la même que celle qu'il nous donne de l'animal qu'il appelle *Coase.*

Celle du Vison est tout aussi outrée, parce qu'elle lui élargit le cou outre mesure; qu'elle le lui grossit à la naissance, pour le diminuer tout-à-coup à sa jonction avec la tête; elle lui enfle beaucoup la queue, et ne désigne ni la marque du front ni les raies blanches. Enfin mon opinion se réduit à ceci, que le Pekan est mon grand Furet, et le Vison mon petit Furet (*a*).

Quant à l'animal dont parle Kalm (*b*), c'est

(*a*) Le Vison est certainement une espèce de l'Amérique Septentrionale, qui est toute brune avec un peu de blanc au bout de la lèvre inférieure. (*Note du c. Cuvier*).

(*b*) Original, t. 6, p. 243, à la note *b*. — T. 13, p. 304, note *b*, édit. in-4.°.

une chose à part; puisqu'il suffit qu'il dise qu'il répand une odeur insupportable, pour ne pas douter que c'est l'Yagouaré.

A l'égard de l'*Ottai*, de Sagard Théodat (*a*), l'opinion de Buffon qui le croit le Pekan ou mon second Furet, ne me paroît pas mauvaise. Ses caractères sont la grandeur d'un petit lapin, un poil très-noir, doux, poli, beau, et qui paroît être une panne ou pluche.

J'ai encore à parler de mes deux Furets.

Buffon (*b*) les confond en faisant des deux un seul animal, qu'il appelle *Taira* ou *Galera*. Il en rapporte plusieurs choses tirées de Brown; mais elles sont toutes génériques et insuffisantes pour faire connoître l'espèce, excepté ce qu'il dit qu'il est brun et qu'on l'appelle *Galera*. Buffon se persuade que ce nom est dérivé de Tayra; mais je crois qu'il se trompe, et que Brown lui a imposé ce nom en faisant allusion au bonnet ou apparence de bonnet qu'a mon petit Furet, auquel répugne moins qu'aux autres la couleur brune qu'il lui donne.

(*a*) Original, t. 6, p. 244, à la note *c*. — T. 13, p. 305, à la note, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 386, à la note. — T. 15, p. 155, édit. in-4.°

A ce Furet, qui est mon premier, appartient indubitablement la description qui dit (*a*) : *Galera statura martis at nigra, pilis rigidioribus, auriculæ rotundæ villosæ. Area ante oculos cinerascens, maculæ sub medio collo non vero sub gulâ. Mammæ ponè umbiculum quatuor*; parce que certainement il a le poil plus rude que la marte avec l'*Area* blanchâtre, et les taches ou raies dans la longueur du cou; de sorte que cette indication ne pèche qu'en ce qu'elle n'explique pas que le noir est dans les parties inférieures, et dans l'intérieur des poils de la partie supérieure.

Buffon, d'accord avec Linné, présume que cette Galère est la *Belette noire du Brésil*; et cela n'est point exact, parce que l'indication de cette même Belette, qui dit (*b*) : *Mustela atra, collo subtùs maculâ albâ triloba. Habitat in Brasiliâ*, est, sans que personne en puisse douter, de mon grand Furet, que dans la Guyane on nomme *Tayra*, et que beaucoup nomment ici *Eyra*; ce qui revient exactement à la même chose.

(*a*) Original, t. 7, p. 387, note *l*. — T. 15, p. 156, note *b*, édit. in-4.°

(*b*) *Ibidem.*

Quant à ce que Brown fait la Galére, africaine de Guinée, je crois avec Buffon que cela n'est pas ainsi.

Finalement l'indication de Barrère qui dit (*a*): *Mustela maxima atra Moschum redolens. Tayra*, est sans doute celle de mon grand Furet. Mais ce qu'il ajoute là est faux, qu'en se frottant contre les arbres, il leur laisse une humeur huileuse qui sent beaucoup le musc.

Dans la critique que je ferai à la fin de l'article de l'animal suivant, on verra que mon grand Furet est le Quouasse ou Ysquiepatl de Séba, et le Pekan ou le Fils du Diable de Virginie.

(*a*) Original, t. 7, p. 388, note *m*. — T. 15, p. 156, note *c*, édit. in-4.°

L'YAGOUARÉ (a).

Les Guaranis lui donnent le nom de Yagouaré (Yagoua Puant), et il lui est parfaitement adapté.

Il n'existe point au Paraguay, et le point le plus septentrional où je l'ai trouvé, est par 29 degrés 40 minutes de latitude méridionale, d'où il va jusqu'au détroit de Magellan ; et l'on dit aussi qu'il abonde dans le Tucuman.

Il vit dans les champs, mangeant des insectes, des œufs, et les oiseaux qu'il peut surprendre. Il va le jour et la nuit, toujours doucement,

(a) Considérant d'un côté que le nom de *Zorille* donné à cet animal par les Espagnols du Paraguay, et que M. d'Azara lui conserve, n'est pas celui qu'il a réellement dans cette province, et qu'il n'est appuyé que sur une analogie trompeuse ; et d'un autre côté, que la traduction naturelle du mot *Zorrillo* en français, amène celui de *Renardeau*, qui produiroit encore des idées propres à égarer, j'ai cru devoir appeler ce quadrupède de son nom indien, *Yagouaré*. (*Note du Traducteur*).

rasant le sol, et portant sa queue horizontalement. Il ne fuit point l'homme, et ne marque aucune sensation en le voyant, ni aucun autre objet; mais s'il reconnoît qu'on cherche à lui nuire, il s'arrête, ramasse son corps, hérisse tous les poils de sa queue touffue, et la place verticalement. Dans cette disposition, il attend, et lance sur celui qui l'approche, ses urines avec une direction sûre, et à 5 pieds (1 mètre 62 centimètres 2 cinquièmes) de distance; et ces urines sont si infectes, qu'il n'est ni homme, ni chien, ni Yagouarété, qui ne recule et ne le laisse sans le toucher.

Si une seule goutte de cette urine tombe sur un vêtement, il faut l'ôter, parce qu'en le lavant vingt fois, on ne parvient pas à en détruire la fétidité qui se répand, jusqu'au point d'infecter une maison entière. Je ne pus souffrir cette mauvaise odeur qu'avoit communiquée à une barraque, un chien sur lequel un Yagouaré avoit pissé huit jours auparavant, et cela malgré que le chien eût été lavé et frotté avec du sable plus de vingt fois. On dit que le principe de cette odeur, qui est insupportable jusqu'à un mille (15 décamètres) de distance, réside dans une petite bourse qui est près des

voies urinaires ; et que pour la répandre, l'animal mêle sa liqueur infecte avec l'urine, et les lance ainsi réunies.

L'Yagouaré marche très-lentement ; et quoiqu'il galoppe quelquefois, il ne va point aussi vîte qu'un homme. On assure, et je le crois, qu'il se creuse une retraite en terre, et qu'il y dépose ses deux petits.

Le père Isidore Guerra, auquel on doit une foi entière, m'a assuré qu'il avoit trouvé un Yagouaré qui portoit dans sa bouche un petit nouveau né, pour le changer sans doute de place, comme font les chats ; et qu'ayant pris le petit, il y avoit remarqué absolument les mêmes couleurs que dans la mère ; c'est-à-dire, qu'il étoit noir, avec une raie blanche sur chaque côté.

Le même père m'assura qu'il avoit vu la nuit les urines de l'Yagouaré donner de l'éclat au moment où il les lance, et qu'elles sont phosphoriques.

Les Indiens non-soumis, appelés Pampas, de la province de Buenos-Ayres, se font une espèce de couverture, dont l'intérieur est de peaux d'Agouarachay, de lièvres ou d'autres animaux ; et la bordure ou le contour,

de peaux d'Yagouaré, qui sont très-douces, très-belles, très-propres à cet usage, et à être employées en fourrures ; mais elles ont l'inconvénient de conserver et de communiquer une mauvaise odeur. Cependant nous les achetons pour en former des tapis de pied.

On assure, que lorsqu'on veut prendre des Yagouarés, on les irrite au moyen d'une longue canne, afin de les faire uriner jusqu'à ce que leur odeur intolérable s'épuise. On dit également que les Indiens non-soumis, en s'approchant de très-près de cet animal, le saisissent par la queue et l'enlèvent promptement ; parce qu'alors il ne peut pas uriner, et qu'ils lui ôtent, avant toute chose, la bourse infernale, et même avant de l'écorcher. Des témoins qui méritent confiance ajoutent encore, que privé de cette bourse, on peut élever et adoucir l'Yagouaré ; et il ne manque point de personnes qui affirment, qu'en le prenant jeune, il s'apprivoise beaucoup, et se laisse toucher et caresser quoiqu'il ait sa boîte de parfum, qu'il ne répand que lorsqu'on le fâche.

Les Indiens non-soumis mangent la chair de cet animal.

La description de ce quadrupède ne sera pas

aussi circonstanciée que je le désirerois, parce que je ne me suis point exposé à le toucher ni à l'examiner avec détail, redoutant d'être empesté.

Longueur, 22 pouces et demi (près de 61 centimètres).

Queue, 7 pouces (19 centimètres), dont 18 lignes (4 centimètres) de poil seul.

Le front est plat, la tête moins grosse que celle des Furets précédens, et l'oreille un peu plus grosse et ronde; l'œil est petit.

Le museau n'a point l'amincissement de celui des Furets; il est pelé et roussâtre dans une étendue de 8 lignes (près de 2 centimètres).

Les narines sont très-écartées, et déchirées sur le côté sans être visibles lorsqu'on les regarde en-dessus.

La mâchoire supérieure avance de 10 lignes (2 centimètres 1 tiers), et a six incisives; puis de chaque côté, un espace que suivent deux canines, dont la première est plus grande et plus forte.

Dans la mâchoire inférieure sont autant d'incisives, puis un intervalle et trois dents molaires.

Les quatre jambes sont grosses, et chaque

pied a cinq doigts ; ceux du pied de devant sont plus longs, avec des griffes blanches, étroites, aiguës, et toutes de 7 lignes (environ 16 millimètres).

Sur les 8 lignes (près de 2 centimètres) pelées du museau, est une petite tache blanche, et a 2 pouces (5 centimètres et demi). De la même pointe du museau partent, sans se réunir au front, deux lignes très-blanches qui vont de chaque côté au-dessus de l'oreille et sur les côtés du cou et du corps, jusqu'à la naissance de la queue inclusivement. Tout le reste du pelage est noir et a un poil également long de plus d'un pouce (2 centimètres 2 tiers), excepté celui de la queue, qui a 1 pouce et demi (4 centimètres).

Dans la multitude de peaux que nous vendent les Indiens Pampas, l'on remarque, qu'avec le tems, elles perdent toute la couleur noire qui devient châtaigne, et que quelques-unes deviennent brunes, et même blanchâtres dans la partie de l'échine. On remarque aussi que quelques-unes manquent absolument de raies blanches ; que d'autres les ont à peine indiquées ou peu sensibles sur les côtés ; et que dans d'autres elles s'étendent plus ou moins ou point du

tout sur les côtés de la queue. Je croirois que ces différences sont des résultats de l'âge ; que les raies blanches ne paroissent point avant un an, quoique le père Guerra m'ait assuré que les jeunes ont la même couleur que les vieux ; mais je crains qu'il ne se soit trompé. Cependant, s'il a bien observé, il seroit nécessaire d'attribuer le manque de raies blanches à une variété individuelle ; d'autant plus que quelques personnes m'ont assuré avoir vu des individus albinos, c'est-à-dire, entièrement blancs.

Buffon décrit un animal qu'il appelle (*a*) *Suisse*. Il en dit ceci uniquement : qu'il habite les régions froides et les régions tempérées de l'Amérique ; qu'il élève la queue et la renverse sur son corps ; qu'il vit dans la terre et se cache dans les terriers qu'il creuse, et qu'il a quatre raies blanches le long du corps sur un fond noir ou brun. Tout cela est exactement applicable au Yagouaré, excepté les quatre raies blanches ; parce qu'il en a seulement une de chaque côté. Cette différence n'est pas réelle,

---

(*a*) Traduction, t. 12, p. 49. — Original, t. 4, p. 42 et 43. — T. 10, p. 128, édit. in-4.°

mais imaginée par Buffon, que je dois avertir que ni Sagard-Théodat, ni aucun autre n'en a donné quatre au Suisse, mais deux blanches.

Buffon a commis une autre erreur, en donnant au Suisse la bouche et les dents de la Civette, tandis qu'il a ceux de l'Yagouaré, c'est-à-dire, ceux qui lui sont propres (*a*).

Je suis arrivé au moment de parler de mes Furets pour éclaircir leur histoire, écrite par Buffon.

Il les appelle en général *Mouffettes* (*b*), et il avertit que les auteurs les ont non-seulement confondus entre eux, mais même avec d'autres animaux très-différens. Je doute que dans cette confusion, et dans le manque de connoissance positive sur les Mouffettes, personne ait plus mérité ce reproche que Buffon lui-même. J'exposerai sur les détails particuliers fournis par cet auteur, ce que je croirai y apercevoir d'inexact, mais néanmoins avec quelque défiance ; d'a-

---

(*a*) Le Suisse de Buffon est un écureuil, et n'appartient en rien aux Mouffettes. (*Note du Traducteur*).

(*b*) Original, t. 6, p. 226. — T. 13, p. 287. édit. in-4.°

bord, parce que plusieurs de ces détails sont sans clarté pour moi, et encore parce que j'ai autant d'erreurs à combattre que de lignes à lire.

Pour procéder avec clarté, je prendrai d'abord ce que l'on trouve dans les notes, et je viendrai ensuite au texte.

Le Grogneur ou Soplon de Wood (*a*), est mon Yagouaré ; mais ce voyageur se trompe lorsqu'il attribue sa mauvaise odeur à ses excrémens, parce qu'il croit qu'il lance ces excrémens mêlés à son urine. Quant à ce qu'il gronde, souffle et gratte la terre quand on l'approche, je ne l'ai point remarqué, je ne l'ai pas entendu, et je ne le crois pas.

C'est encore mon Yagouaré que l'animal, nommé au Pérou *Zorrina*, selon Garcilasso (*b*).

C'est également mon Yagouaré que l'*Enfant du Diable*, ou *Bête puante* de Charlevoix (*c*) ;

(*a*) Original, t. 6, p. 226, note *a*. — T. 13, p. 287, note *a*, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 6, p. 226, note *a*. — T. 13, p. 287, note *a*, édit. in-4.°

(*c*) Original, t. 6, p. 226, note *b*. — T. 13, p. 287, note *b*, édit. in-4.°

et s'il lui donne un pelage gris, c'est parce qu'il aura vu une vieille peau. On pourroit néanmoins douter de cette identité, si l'on réfléchit à la grande distance de leurs domiciles, et que mon Yagouaré est d'un pays froid ou d'un pays tempéré ; mais ces difficultés disparoissent, en avertissant que mon Yagouaré a pu passer de l'une à l'autre Amérique par la Cordillière des Andes, ou par les parties inférieures de ces Cordilières.

Hernandez (*a*) dans son *Ysquiepatl, seu vulpecula quæ Maïzium torrefactum æmulatur colore. Genus primum*, indique mon premier Furet, qui a sur le haut, la couleur du maïs rôti, c'est-à-dire, d'un jaune-blanc un peu noirâtre.

Le même Hernandez indique ensuite deux autres animaux en disant : *Sunt et alia duo hujus vulpeculæ genera eâdem formâ et naturâ quorum alterum* Ysquiepatl *etiam vocatum fasciis multis candentibus distinguitur ; alterum verò* Conepatl *seu vulpecula puerilis* unicâ *tantùm utrinque ductâ perque caudam ipsam eodem modo delatâ.*

(*a*) Original, t. 6, p. 226, note *c*. — T. 13, p. 288, note *a*, édit. in-4.°

Il n'est pas douteux que le Conepatl ne soit mon Yagouaré ; et quant à l'autre ou Ysquiepatl, je soupçonne que Hernandez parle d'après des ouï-dire, ou qu'il aura vu mon petit Furet avec un poil en mauvais ordre ; d'où il a pu résulter que les pointes, en s'entassant, auront formé les raies ou lignes blanches qu'il annonce sans en dire le nombre, parce qu'étant l'effet du désordre du poil, elles n'étoient pas bien suivies, et ne pouvoient pas être comptées. Cette conjecture se fortifie de ce qu'il donne aux deux Ysquiepatl la même forme, la même nature et le même nom.

Dampier (*a*) indique le *Squashe* en lui donnant une tête ressemblante à celle du Renard, et en lui faisant escalader les arbres, qui sont deux choses absolument fausses et répugnantes à toutes les Mouffettes. Il lui donne des oreilles courtes et des griffes aiguës, qui sont des choses ordinaires ; car il n'entend point par l'épithète *aiguës* qu'elles sont comme celles du chat, puisque cela serait disparate. Il le teint de couleur jaunâtre, seule chose qui puisse s'ap-

---

(*a*) Original, t. 6, p. 226, note *e*. — T. 13, p. 288, note *c*, édit. in-4.°

pliquer à la partie supérieure de mon Furet premier, et à la gorge du second ; mais de tout ce qu'il dit de ce second Furet, ceci seulement lui est propre de l'avoir fait plus grand qu'un chat commun, et de lui donner un poil fin. Par rapport à sa chair bonne et saine ; je sais seulement que dans cette contrée, personne ne mange de ces animaux, excepté les Indiens non-soumis.

Catesby (*a*) décrit le *Putois américain*, en disant que par sa taille, cet animal n'est pas fort différent du Putois d'Europe, mais que son nez est un peu plus long.

Quant aux couleurs, il les décrit deux fois ; la première avec incertitude, en annonçant que tous ceux qu'il a vus étoient noirs et blancs tachetés, mais pas de la même manière ; et la seconde fois, en rapportant que celui qui étoit sous ses yeux, avoit une raie blanche qui s'étendoit depuis l'occiput jusqu'à la croupe, et qu'il avoit en outre quatre raies blanches de chaque côté du corps et parallèles à l'épine.

La seconde description des couleurs est, à

(*a*) Original, t. 6, p. 226, note *f*. — T. 13, p. 289, note *a*, édit. in-4.°

mon avis, de pure invention, parce que personne n'a vu une seule espèce de ces animaux avec les neuf raies blanches que Catesby lui donne, et l'on ne peut les placer avec clarté et en laissant huit intervalles sur le corps et les côtés. Peut-être avoit-il entendu parler de mon Yagouaré, qui a une raie blanche de chaque côté, et que le relateur aura porté ce nombre des raies jusqu'à neuf.

Quant à la grandeur et aux formes qu'on lui assigne, et à la première description des couleurs, cela peut s'appliquer à mon petit Furet mieux qu'à aucun autre. En effet, il me semble qu'on parle de lui, parce qu'ensuite (*a*) Catesby rapporte des mœurs qui sont celles de ce Furet, de même que la mauvaise odeur qu'il répand par des conduits secrets, et qui dure uniquement quatre à cinq heures; mais ni lui ni aucun autre de son genre, ne mange des fruits comme le veut Catesby.

Si Brisson, dans sa phrase (*b*) *Mustela nigra*,

(*a*) Original, t. 6, p. 226, note *o*. T. 13, p. 296, note *b*, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 6, p. 226, note *g*. — T. 13, p. 289, note *b* édit. in-4.°

tæniis in dorso albis. Putorius striatus, veut indiquer la Bête Puante de l'Amérique de Catesby, je m'en réfère à ce qu'il dit; mais si les stries sont, comme je me le persuade, au nombre de deux, une de chaque côté, je dis qu'il parle de l'Yagouaré.

Buffon décrit l'Ysquiepatl, en s'appuyant de l'autorité de Séba, et en disant (*a*) que son museau est à-peu-près semblable à celui du porc, et que sa tête ressemble à celle d'un petit Renard. Il me semble que cette double ressemblance offre une sorte de contradiction qu'un naturaliste ne sauroit admettre. Sa couleur est, dit-il, celle du maïs brûlé, ce que je suppose équivalent à obscur ou noir, et alors cette couleur s'adapte beaucoup mieux à mon grand Furet qu'à un autre, comme la couleur du maïs rôti à mon petit Furet. Buffon dit qu'en Amérique on l'appelle *Quasje* (*b*).

Kalm (*c*) parle d'un *Puant américain*, dont

(*a*) Original, t. 6, p. 226, note *h*. — T. 13, p. 290, à la note, édit. in-4.°

(*b*) Ce Coase de Buffon doit être rapporté à une espèce de Couati. (*Note du Traducteur*).

(*c*) Original, t. 6, p. 226, note *i*. — T. 13, p. 292, à la note, édit. in-4.°

l'urine sent mauvais, circonstance qui convient au seul Yagouaré. Mais aucune des autres choses qu'il dit, ne sert à caractériser ni l'une ni l'autre espèce, et cependant il répète ce que disent beaucoup d'autres; par exemple, que sa chair est bonne et d'un goût semblable à celui du cochon de lait, comparaison que fait le plus grand nombre des voyageurs en parlant de presque toutes les autres chairs d'animaux américains.

Le même Kalm (*a*) décrit une seconde fois mon Yagouaré dans son *Polecat*; mais il se trompe en lui donnant une raie blanche le long de l'épine au milieu de deux autres, dont une de chaque côté. Il est encore inexact de dire qu'il monte aux arbres comme l'assure Kalm. Quant à ce que rapporte cet auteur du fait qu'on trouve, rarement à la vérité, des Yagouarés totalement blancs, cela est certain, ils sont albinos.

Le père Feuillée (*b*) décrit un animal qu'il

(*a*) Original, t. 6, p. 226, note *k*. — T. 13, p. 293, à la note, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 6, p. 226, note *l*. — T. 13, p. 294, à la note, édit. in-4.°

dit s'appeller *Chinche* au Brésil ; mais un pareil nom n'est pas brésilien, et il appartient à un insecte très-connu (la punaise) ; ce qu'il en cite caractérise mon Yagouaré. Lorsqu'il lui donne une queue aussi longue que le corps, cela doit s'entendre, qu'on retranche de celui-ci la tête et le coû. Il l'a vu d'un fond gris obscur que je n'ai point remarqué dans les Yagouarés vivans, mais dans quelques-unes de leurs peaux. Quant au surplus, Feuillée s'est laissé tromper par ceux qui lui ont dit que l'Yagouaré se sert de sa queue en pissant pour diriger son urine et en couvrir un plus grand espace, et qu'il pisse à l'entrée de son terrier, afin que nul que lui ne puisse y pénétrer.

Buffon se persuade que l'animal de Feuillée est le *Chincille* (ce devroit être Chinchille) d'Acosta ; ce qui annonce une erreur, parce que Feuillée traite de mon Yagouaré, qui habite où dit Feuillée ; tandis que d'Acosta parle de la Chinchille, bien connue par ses peaux, belles et fines, et qui n'existe que dans les *Pougnas*, chaînes glacées des Andes.

Gemelli Carreri (*a*) parle de mon Yagouaré.

(*a*) Original, t. 6, p. 226, note *m*. — T. 13, p. 295, à la note, édit. in-4.°

Gumilla aussi (*a*), qui dit que les blancs l'appellent *Mapourita*, et les naturels de l'Orénoque, *Masoutiliquoui.* Il décrit confusément et mal ses couleurs, en disant que tout le corps est taché de blanc et de noir ; et il se trompe, en croyant que l'odeur infecte est dans les pets qu'il fait. Il ajoute encore, comme beaucoup d'autres, que l'on mange sa chair, et qu'elle est bonne.

Page Dupratz (*b*) traite également de mon Yagouaré, faisant les femelles semblables aux miennes, et les mâles entièrement noirs. Il se trompe, car il n'y a point cette différence sexuelle ; et ceux qu'il aura vus tout noirs, sont des individus rares, ainsi que je l'ai dit dans ma description. Il paroît d'ailleurs, qu'il n'étoit pas éloigné de croire que la puanteur que contracta son habit provenoit du sang de l'animal, et cela est faux.

Enfin, je ne reconnois aucun de mes Furets dans les indications que Hernandez (*c*) nous

(*a*) Original, t. 6, p. 226, note *n*. — T. 13, p. 296, note *a*, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 6, p. 226, note *o*. — T. 13, p. 296, note *b*, édit. in-4.°

(*c*) Original, t. 6, p. 226, note *q*. — T. 13, p. 298, note *b*, édit. in-4.°

donne de ses *Ortohula* et *Tepemartla* , quoique la première pût être celle de mon grand Furet , comme le désigne ses trois couleurs blanche , noire et jaune , et sa grandeur, de plus de 2 pieds (65 centimètres).

Résumant actuellement mon opinion, je dis que le *Grogneur* de Wood ; la *Zorrina* de Garcilasso ; *l'Enfant du diable* de Charlevoix ; le *Conepatl* de Brisson ; la *Bête Puante* de Kalm ; le *Polecat* du même auteur ; le *Chinche* de Feuillée ; le *Zorilla* de Gemelli ; le *Mapourita* de Gumilla ; la *Bête Puante* de Page Dupratz ; ne sont tous qu'un seul animal, que j'appelle Yagouaré ; que l'*Ysquiepatl* premier de Hernandez, est mon petit Furet, et que le *Quasje* ou *Ysquiepatl* de Séba est mon grand Furet.

Je n'ai aucun doute à cet égard ; mais si j'en conçois sur quelque chose, c'est de savoir si le Ysquiepatl second de Hernandez, est mon petit Furet ou non, quoique j'incline pour l'affirmative. Je doute de même si le *Squashe* de Dampier est mon petit Furet ou mon grand, quoique je sois pour ce dernier sentiment. Je doute pareillement si la Bête Puante de Catesby est mon premier Furet, comme je me le persuade ; et finalement, je ne sais si le *Ortohula* et le

Tepemartla de Fernandez sont mes Furets, quoique je penche à croire que l'Ortohula est celui que j'appelle grand Furet.

Suivons maintenant le texte où Buffon attribue à toute Mouffette une odeur infecte et insupportable ; ce en quoi il parle d'une manière impropre, puisque cette odeur ne convient qu'au seul Yagouaré. Il est certain cependant que mes trois espèces exhalent une mauvaise odeur lorsqu'on les irrite ; mais celle des deux premières est tolérable, et n'est point envoyée mêlée à l'urine comme celle de la troisième, dont la nature empestée n'est supportable pour personne.

Buffon dit qu'il y a quatre Mouffettes ; savoir, les trois de Hernandez, et la quatrième qu'il appelle Zorille.

La première, ou l'*Ysquiepatl* premier, il l'appelle *Coase*, formant ce nom de celui de *Squash*, que Dampier dit qu'on lui donne dans la Nouvelle Espagne. Il assure, au sujet de cet animal, que Hernandez et Séba en ont donné une figure.

L'autre Mouffette, qui est l'autre *Ysquiepatl* de Hernandez, Buffon l'appelle *Chinche*, comme il affirme qu'on le fait dans l'Amérique Méridionale.

Il conserve à la troisième le nom de *Conepatl* que lui donne Hernandez, et il dit que le *Putois* d'Amérique, de Catesby, est le *Putois rayé* de Buffon.

Enfin il appelle la quatrième *Zorille*, comme les Espagnols.

Avant d'aller plus loin, je dois rappeler le peu que j'ai dit : que l'*Ysquiepatl* premier de Hernandez est mon petit Furet; qu'il est douteux que le *Squash* de Dampier le soit, parce qu'il pourroit être mon grand Furet ; que le *Quasje* ou *Ysquiepatl* de Séba est mon grand Furet; par conséquent Buffon ne peut pas adapter le nom de *Coase* à l'*Ysquiepatl* premier de Hernandez, et encore moins la figure qu'il cite d'après Séba.

Nous avons déjà rejeté le nom de *Chinche*, qu'il donne à la deuxième Mouffette; et maintenant j'ajoute que celle que Feuillée appelle *Chinche* est mon Yagouaré, et que je ne connois point le deuxième *Ysquiepatl* de Hernandez, quoique je sois disposé à le croire mon petit Furet.

Enfin, il faut avertir que le *Conepatl* d'Hernandez, le *Putois rayé* de Brisson, et la troisième *Mouffette*, sont l'Yagouaré, comme le

croit Buffon ; mais je ne doute pas qu'il ne se trompe en se figurant que c'est aussi le *Putois américain* de Catesby que je répute mon petit Furet.

Quant à sa *quatrième Mouffette*, c'est mon Yagouaré, et c'est la même que la troisième.

Après avoir dénommé les quatre Mouffettes, Buffon les décrit, et commence par dire (*a*), que dans le cabinet de M. Aubry, il en a trouvé une sous le nom de *Pekan, Fils du Diable* et *Chat sauvage de Virginie ;* mais qu'il a reconnu que ce n'étoit pas le *Pekan*, mais l'*Ysquiepatl* de Hernandez, et que les voyageurs ont appelé *Squash*, et que lui Buffon appelle *Coase.* La description qu'il nous donne, n'a rien qui caractérise l'animal, si ce n'est la longueur d'environ 16 pouces (43 centimètres), sans la queue, le poil brun-foncé ; et la faculté de répandre, quand on l'irrite, une odeur abominable, mêlée avec son urine (*b*). En appréciant ces caractères, on trouve que la longueur, sans celle de la queue, qu'il omet,

---

(*a*) T. 13, p. 290, édit. in-4.°.

(*b*) Il faut se rappeler que l'auteur n'a pas connu le travail du citoyen Daubenton. (*Note du Traducteur*).

et sans savoir si l'individu étoit adulte, ne sert à rien ; que par rapport à la puanteur qu'il cite, elle est de l'Yagouaré privativement aux autres, et qu'il n'auroit pas dû en parler, puisqu'il n'a pas pu la trouver dans le squelette qu'il a décrit. Il ne reste donc que la couleur brun-foncé qui, quoiqu'elle pût s'appliquer à quelques individus Yagouarés, ne peut servir qu'à nous attacher aux couleurs que donne Séba, qui sont châtain-foncé par-dessus, avec la tête plus claire, jaunâtre au ventre, avec des anneaux jaunâtres à la queue. Les couleurs sont celles de mon grand Furet, excepté que Séba lui met du jaunâtre sous le ventre, lorsque c'est sous la gorge, et qu'il place des anneaux où il n'en a point.

La planche du *Coase* (a) représente aussi le grand Furet mieux qu'aucune autre, quoiqu'elle ne rende pas sensible le jaunâtre de la gorge.

Je remarquerai en outre ici que l'individu d'Aubry est mon second Furet et le vrai Pekan, ainsi que nous le verrons bientôt contre ce que pense Buffon, qui se trompe aussi en le prenant pour le Ysquiepatl premier de Hernandez,

(a) C'est la 38.e du t. 13, p. 302 de l'édit. in-4.o

qui est mon petit Furet, en attribuant à son urine l'odeur détestable qui est particulière à l'Yagouaré ; en lui faisant manger seulement la cervelle des oiseaux, et en disant dans la note *h*, que Séba lui donne la couleur de maïs brûlé ; tandis que dans la description que Buffon copie, il la lui donne claire sur la tête et allant par derrière en s'obscurcissant.

Nous devons noter en outre que Séba se trompe en le faisant fouiller avec son museau, tandis qu'il ne fait que s'appuyer sur le museau pendant qu'il gratte avec ses griffes. Séba dit de plus qu'il ne va que la nuit; tandis que ceux qui sont apprivoisés vont beaucoup plus durant le jour que pendant l'obscurité.

Enfin Buffon a un scrupule, c'est de savoir si l'Ysquiepatl de Hernandez est celui de Séba ; parce que ce dernier ne pue point, et que le premier pue ; mais il affirme l'identité, fondée sur ce que les descriptions et les planches des deux auteurs s'accordent ; et Buffon a cru que celui de Séba ne puoit point, parce qu'il n'étoit point arrivé qu'on l'eût irrité.

En premier lieu Buffon, se trompe lorsqu'il trouve les deux descriptions concordantes, parce que Hernandez lui donne la couleur du

maïs rôti, ce qui doit s'entendre de l'état où est le maïs quand on le mange en Amérique; c'est-à-dire, d'une couleur blanc-jaunâtre avec un peu de noir, et que Séba l'habille d'une manière très-différente.

En second lieu, il n'est pas étonnant qu'on trouve concordantes des planches qui appartiennent à des animaux du même genre, qui sont très-voisins, et qui ont presque identité de formes et de mœurs.

Et en troisième lieu, je ne sache pas que Hernandez lui donne une odeur aussi infecte que le suppose Buffon, et s'il l'a fait, ses expressions devoient être regardées comme exagérées, et l'on doit limiter cette puanteur à celle qu'a mon grand Furet ou *Ysquiepatl* de Séba.

Buffon ajoute que son *Coase* et son *Conepatl* habitent uniquement les pays tempérés de la Nouvelle-Espagne, la Louisiane, les Illinois, la Caroline, etc., et cependant il se trouve également au Paraguay.

Il avertit, au sujet du Coase, que son caractère spécial est d'avoir *quatre* doigts au pied de devant, et il se trompe; car il en a *cinq* comme les autres Micourés.

Pour décrire le *Conepatl*, il dit que sur un fond noir, il a cinq bandes blanches qui s'étendent depuis la tête jusqu'à la queue. C'est là parler de mémoire, puisque le *Conepatl* d'Hernandez n'a pas cinq bandes, mais deux, une de chaque côté. Buffon dit qu'outre ces deux bandes, le *Polecat* de Kalm en a une troisième au milieu, et c'est une pure addition, parce qu'il n'existe pas d'autres bandes que les deux indiquées par Hernandez. La Planche de Buffon (*a*) en marque six, trois de chaque côté : si, au lieu de ces trois bandes il n'y en avoit qu'une seule prolongée jusqu'au front; si la planche avoit donné un museau moins aigu et non retroussé, et si elle n'avoit pas rendu la queue aussi touffue, particulièrement dans sa dernière moitié, elle représenteroit l'Yagouaré.

Buffon dit du Chinche qu'il est blanc sur le dos et noir sur les flancs, avec la tête toute noire, à l'exception d'une bande blanche qui s'étend depuis le chignon jusqu'au chanfrein du nez; la queue est bien fournie de très-longs poils blancs mêlés d'un peu de noir. Cette descrip-

---

(*a*) C'est la 40.e du t. 13, p. 302, édit. in-4.o

tion des couleurs est indubitablement celle de mon petit Furet, quoiqu'elle ne soit pas très-exacte. Mais il doit paroître étonnant qu'ici Buffon ne soit pas d'accord avec ce qu'il a dit précédemment, c'est-à-dire, que le Chinche est l'Ysquiepatl second de Hernandez, lequel lui donne plusieurs raies blanches, par conséquent des couleurs très-différentes de celles que nous venons de voir dans le Chinche. Je m'étonne encore que pour décrire les couleurs qu'il donne au Chinche, Buffon cite le père Feuillée qui en donne de très-éloignées des siennes; c'est-à-dire, deux raies blanches comme quelqu'un qui parle de l'Yagouaré. La planche du Chinche (*a*), quoique pour la distribution de ses teintes, elle ne puisse être que celle de mon petit Furet, est si mauvaise, principalement pour le touffu et le hérissé de la queue, et pour l'amincissement de la tête et du cou, qu'on pourroit dire, avec raison, qu'elle a été faite d'idée.

Buffon décrit son Zorille, en le faisant la plus petite de toutes les Mouffettes, et en lui donnant une queue touffue : tout cela est certain.

(*a*) C'est la 39.e du t. 3, p. 302, édit. in-4.o

Il lui donne un fond noir avec des bandes blanches, qu'il étend depuis la tête jusqu'au milieu du corps, et une autre espèce de bandes blanches transversalement sur les reins, la croupe et l'origine de la queue, qui est noire jusqu'à son milieu et blanche dans le reste. Il a fait cette description d'après une peau que lui prêta Aubry; et, comme j'ai remarqué, que dans quelques Yagouarés, les bandes blanches des côtés n'arrivent point jusqu'au front, et n'excèdent pas la moitié du corps, et que les injures du temps altèrent les couleurs au point de rendre quelquefois blanchâtre le noir de l'échine; on ne peut raisonnablement douter que le squelette d'Aubri ne fût un Yagouaré très-maltraité par le temps, et, à mon jugement, jeune : quant à sa planche, elle est très-mauvaise (*a*).

Buffon termine, en assurant que l'*Ortohula* de Fernandez est l'Yagouaré, et certainement il ne l'est pas : ma conjecture qu'il est le petit Furet est plus probable.

Quant au *Tepemartla*, il présume qu'il peut être le *Conepatl*; quant à moi, je ne dis rien

---

(*a*) C'est la 41.e du t. 13, p. 302, édit. in-4.o

à ce sujet, et je conclus en avertissant que la description du *Coase* est celle de mon grand Furet; celle du *Chinche*, de mon petit Furet; celle du *Conepatl*, de l'Yagouaré adulte; et celle du *Zorille*, de l'Yagouaré jeune.

Pour le surplus, il seroit mieux de ne pas se fatiguer à lire Buffon, et de préférer de se reposer sur les indications et les descriptions des voyageurs pour les appliquer aux espèces qui leur correspondent, comme je l'ai fait en repassant les notes.

J'avertirai encore que Buffon se trompe beaucoup (*a*), lorsqu'il assure que la *Marte*, la *Fouine* et le *Putois* du Nord de l'ancien continent, existent aussi dans celui-ci, parce que les animaux américains dont il parle sont mes deux Furets et l'Yagouaré, ainsi que je l'ai prouvé, c'est-à-dire, qu'ils sont fort différens des animaux européens que je viens de nommer.

Cet article de l'Yagouaré donne lieu à plusieurs observations.

La première, c'est que le Chinche existe en nature au Muséum d'histoire naturelle de Paris; c'est

(*a*) Traduction, t. 11, p. 118. — Original, t. 3, p. 197. — T. 9, p. 100, édit. in-4.°

le *Viverra mephitis* de Linné, et point du tout le petit Furet de M. d'Azara qui, conséquemment, n'a pas vu le *Chinche* de Buffon.

La seconde, c'est que le Conepatl de Buffon est l'animal de Catesby, et nullement l'Yagouaré de M. d'Azara ; c'est le *Viverra putorius* de Linné et la *Marte conepatl*, (*Mustela putoria*) de La Cépède.

La troisième, c'est que le Zorille, dont la figure est donnée par Buffon dans la planche 41 du t. 3, édit. in-4.°, est un animal du Cap de Bonne-Espérance, que Buffon a mal-à-propos considéré comme propre à l'Amérique; mais ce n'est point l'Yagouaré de M. d'Azara, et il est plutôt de la famille du Putois d'Europe ; c'est le *Viverra Zorilla* de Linné et la *Marte Zorille* de La Cépède.

La quatrième enfin, c'est que l'animal qui paroît ressembler le plus à l'Yagouaré de M. d'Azara, est la Mouffette du Chili, de Buffon (Supplément, t. 7, p. 233, édit. in-4.°, inconnu à M. d'Azara), et qui est le *Viverra conepatl* de Linné, ou le Mapurito du même auteur; *Mustela mapurito* de La Cépède. (*Note du citoyen Cuvier*).

LES MICOURÉS.

La première espèce est très-connue chez les Guaranis sous ce nom de Micouré, dont on ignore la signification, quoique la dernière syllabe veuille dire *qui pue*, et qu'elle convienne à cette première espèce appelée par les Espagnols d'ici *Belette*, mais improprement, parce qu'elle est très-différente de la belette d'Espagne. Les autres espèces manquent de noms propres, et il sera nécessaire de leur en donner, en conservant au genre entier le nom de la seule espèce qui en ait un.

Toutes ces espèces sont nocturnes, stupides, ni féroces, ni inquiètes, et l'on pourroit les apprivoiser avec peu de soin.

La queue est nerveuse, grosse, très-longue, écailleuse, pelée en entier ou dans sa majeure partie ; et, par son moyen, l'animal s'attache, comme les singes aux branches et aux arbres où il grimpe facilement, ainsi que sur les murs ; parce que ses griffes, quoique déliées, sont très-aiguës et courbes.

Les doigts sont pelés, flexibles, vigoureux, et ont une phalange de moins que ceux de l'homme; et dans le pied de devant il y en a cinq, qui s'étendent sur le sol en formant un demi-cercle; ceux qui sont à une égale distance de celui du milieu, sont égaux en force et en longueur, et le pouce ou l'interne n'est ni plus séparé, ni plus propre à être remarqué que les autres. La plante du pied de devant est ronde, grande et lisse.

Il y a aussi cinq doigts au pied de derrière, dont quatre sont comme ceux du pied de devant; mais le pouce est beaucoup plus gros que les autres, privé de griffes, et il est très-séparé comme dans les singes.

Les quatre jambes sont courtes et fournies; et à cause de cela, l'animal court si peu vîte, qu'il ne devance guères la souris, et la première espèce n'a pas la moitié de cette vîtesse.

La face qui est couverte d'un poil court, est assez plate, longue et triangulaire, diminuant jusqu'à se terminer par un museau qui est aigu, extrêmement doux et pelé; les narines sont très-ouvertes; l'œil est un peu oblique et saillant.

La bouche est démesurément fendue et pourvue d'un nombre très-considérable d'incisives, de canines et de molaires ; la mâchoire supérieure avance un peu et a trois moustaches de chat.

L'oreille est très-menue, arrondie, transparente et sans poil.

Le corps est plus long et plus mince que dans les rats femelles.

Le scrotum pend extrêmement bas, et semble comprimer ce qu'il renferme. Le membre qui est contenu dans le fourreau, se bifurque à la moitié de sa longueur.

Les femelles ont deux voies dans un seul orifice, et leurs mamelles sont placées dans le contour d'une ellipse.

Elles font leurs petits avant le terme, si l'on peut s'exprimer ainsi, c'est-à-dire sans poil et avec les yeux fermés ; mais chacun de ces petits, en s'appliquant à une mamelle, saisit la mère avec tenacité, pour ne la pas lâcher avant que ses yeux ne soient ouverts, que son poil n'ait poussé, et qu'il n'ait assez de force pour marcher et pour manger. Alors les petits s'attachent à la partie du corps de leur mère qu'ils peuvent saisir, et elle les conduit avec soin par-tout où elle va.

Des personnes disent de toutes les espèces, qu'étant irritées, elles urinent sur elles-mêmes; qu'alors elles répandent une très-mauvaise odeur, et qu'elles ont dans le ventre une poche où elles placent les petits nouveaux-nés. La première chose ne fait point de violence à mon esprit; et quant à la seconde, c'est-à-dire la poche, on peut assurer que la première espèce des Micourés la possède, et que la troisième et la sixième ne l'ont point.

Je n'ai pas eu de femelles des autres espèces; mais je présume qu'elles manquent de poche.

Je connois six espèces de Micourés qui, quoique la plupart aient été indiquées ou décrites par les voyageurs, ne l'ont cependant pas été de manière qu'on puisse les bien reconnoître, parce qu'on n'a pas pris les dimensions principales avec scrupule et précision, et qu'on n'a pas marqué les caractères spécifiques, les auteurs s'étant bornés à des généralités. J'éclaircirai ce sujet autant que je pourrai en traitant de chaque espèce en particulier; mais il restera encore beaucoup de doutes.

MICOURÉ PREMIER,

OU MICOURÉ PROPREMENT DIT.

Didelphis Virginiana. — Pennant et Cuvier.

Sarigue à longs poils. } Buffon.
Sarigue des Illinois. }

Manicou. — Encycl. méthod.

Didelphe Virginien. — La Cépède.

Il est désigné sous ce nom, et très-connu, parce qu'il entre dans les villages où j'en ai vu quelques-uns de morts au milieu des rues, ainsi que dans les rues de Montévidéo, où l'on appelle ce Micouré, *Belette.*

Il habite les buissons et les champs ; durant le jour, il se tient dans des trous ; et dans les bourgades, il se place entre les vieux meubles des maisons. Il sort la nuit pour manger les œufs et tuer les poules, afin d'en lécher le sang, car il ne fait aucun cas du reste. Il est si lourd pour courir, qu'il paroît impossible qu'il puisse rien prendre qu'une proie endormie. Dans le bois, il monte aux arbres et mange tous les fruits,

et je crois qu'il fait la même chose des insectes et des petits reptiles.

Don Antoine Cruz Fernandez en prit un adulte, qui, au bout de huit jours, permettoit à son maître de le toucher, et pas à un autre, mais sans montrer de gratitude. Jamais il ne voulut manger que des oranges et du sang de vache ; mais j'en ai vu un autre manger de la chair crue, parce qu'on ne lui donnoit point autre chose.

La femelle a tout le long du ventre une fente semblable à celle qu'on remarque lorsqu'une personne a défait quelques boutons de sa veste. En dedans, et le long des bords ou plis est une cavité qui va en augmentant par derrière, de manière qu'à son angle antérieur elle n'existe pour ainsi dire point, et qu'à son angle postérieur c'est une poche très-grande. Au dedans de cette cavité, que la femelle resserre lorsqu'elle le veut, en unissant les deux lèvres de la fente, se trouvent treize mamelles si petites qu'elles sont sans proportion avec l'animal. Il y en a une au milieu, et les autres autour d'une ellipse surbaissée.

Une femelle non adulte avoit la poche et ses lèvres à peine sensibles, et je ne lui comptai

que onze mamelles; d'où j'infère que les femelles n'ont point de poche avant le moment où elle leur est nécessaire.

Les Micourés, qui naissent très-petits, sans poil et aveugles, saisissent chacun une mamelle avec tant de force, que pour les détacher, il faut quelquefois rompre le mamelon. Sans lâcher celui-ci, cachés dans la poche et les plis, ils croissent jusqu'à ce qu'ils aient du poil et qu'ils puissent manger.

Le dernier jour d'octobre (au commencement de brumaire), je pris une femelle à sept heures du soir, je la suspendis et la laissai exposée dehors attachée par une corde; et le lendemain je trouvai dans la poche treize petits, longs de cinq pouces et demi (plus de 15 centimètres), avec les yeux fermés, et du poil qui commençoit à poindre. Avec assez de force, je leur fis abandonner les mamelles, et je les jetai à sept heures du matin, en remarquant qu'ils se soutenoient sur leurs pieds, et qu'ils appeloient leur mère par un bruit semblable à un éternuement sourd. Je laissai la mère attachée, et je retournai à la chasse. Je revins à trois heures de l'après-midi, et je trouvai qu'un jeune homme s'étoit

amusé à remettre dans la poche six petits, lesquels s'étoient attachés de nouveau aux mamelles, et il fallut déchirer plusieurs de celles-ci pour les en arracher. Les sept autres laissés à terre, étoient déjà morts.

En novembre (brumaire), je vis une autre femelle avec treize petits qui lui étoient semblables, et de la moitié de la longueur des adultes. Ils ne tetoient point, et la poche où ils ne cherchoient point à entrer, n'auroit pas pu les contenir; mais la mère les emportoit très-bien, fixés à sa queue, à ses jambes et à son corps; elle ne pouvoit marcher qu'avec beaucoup de peine, et il sembloit impossible qu'elle trouvât des alimens pour tous.

Il est très-rare qu'un Micouré échappe, parce que le premier venu l'atteint et le tue avec un morceau de bois; car, quoiqu'il souffle et éternue (*feu*, *feu*, *feu*,) à la manière du chat, et qu'il morde ce qu'on lui présente, il n'attaque point ni ne s'attache à ce qu'il saisit avec la bouche, ni ne le secoue, en étant incapable à cause de son espèce de torpeur. Mais il urine et s'empuantit toujours par ce moyen, lorsqu'on l'inquiète, répandant une odeur très-

mauvaise, capable d'offusquer la raison (*a*); quoiqu'elle se dissipe en peu de temps, si l'on fait un peu d'effort sur son propre esprit; et elle n'est pas suffisante pour empêcher que les chiens et l'homme ne tuent le Micouré.

C'est un bruit général que la graisse de ce Micouré est un spécifique qui, avec un petit nombre de frictions, guérit les hémorroïdes. On assure aussi que sa chair assaisonnée a bon goût, qu'elle n'a aucune mauvaise odeur, et qu'à la première ou à la seconde fois que les hémorroïstes en mangent, ils sont parfaitement guéris.

L'Yagouaroundi et l'Eyra tuent et mangent avec plaisir cet animal, dont le mâle et la femelle n'offrent aucune différence entre eux quant aux dimensions.

Longueur, 26 pouces 1 quart (71 centimètres).

Queue, 11 pouces et demi (31 centimètres), dont 3 pouces 3 quarts (environ 11 centimètres) sont velus, et le reste jusqu'à la pointe est avec des poils extrêmement rares qui sortent à peine d'entre les écailles. Elle est ronde,

(*a*) Par une action semblable à celle des fumées du vin au commencement de l'ivresse. (*Note du Traducteur*).

excepté dans la partie qui se replie et où est un peu de compression en dessous. Sa circonférence à la racine est de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers).

La circonférence du corps prise sous les bras, est de 8 pouces 1 quart (22 centimètres), et celle mesurée sous le bas-ventre, de 8 pouces et demi (23 centimètres).

Hauteur antérieure, 7 pouces 1 sixième (19 centimètres et demi); postérieure, 7 pouces et demi (20 centimètres 1 tiers).

La plus grande largeur de la tête est de 2 pouces (5 centimètres et demi); sa longueur, de 4 pouces (11 centimètres).

De la partie antérieure de l'oreille jusqu'à la pointe du museau, qui est blanche, 3 pouces (8 centimètres).

La mâchoire supérieure excède l'autre de 6 lignes (13 millimètres), et ses plus grandes moustaches, qui sont dirigées vers l'oreille, touchent presque celle-ci, et les autres moustaches vont vers le haut; il y a en outre en arrière de l'angle de la bouche sept poils ou longues moustaches, dont les quatre inférieures sont blanches et les autres noires.

L'oreille est haute de 15 lignes (3 centimè-

tres un tiers), large de 18 lignes (4 centimètres), elliptique, très-mince, obscure à sa racine, blanche dans le reste, et plus pendante que dans tous les autres Micourés.

Dans la mâchoire supérieure, il y a 10 incisives et 2 canines fortes de 6 lignes (13 millimètres). En bas il y a 8 incisives et 2 canines plus petites : outre cela, chaque mâchoire a 8 molaires.

Les narines sont, comme dans le chien, séparées par une petite rainure.

Le cou est court.

Le doigt du milieu du pied de devant, qui est le plus grand, a 8 lignes (18 millimètres), et les griffes sont blanches, courbes, aiguës, excédant à peine les bouts des doigts, sans que le pouce se fasse distinguer des autres doigts; mais dans le pied de derrière, il est très-remarquable par sa grosseur, sa rondeur, sa séparation et son manque de griffes.

Le scrotum est d'une nuance obscure, et a de petits poils, couleur de paille : mais les testicules n'y sont pas suspendus. Ceux-ci sont longs de 10 lignes (22 millimètres), gros de 6 lignes (13 millimètres) en avant, moins en arrière, et ayant une espèce de mamelon.

Ils sont naturellement à une distance de 6 lignes (13 millimètres) du corps, au moyen d'une peau large de 6 lignes (13 millimètres) qui enveloppe les ligamens et commence dans l'anus.

Le membre dans l'animal mort, étant tiré, sort de 18 lignes (4 centimètres) hors de l'anus. Dans la moitié de cette longueur il est cylindrique, et le surplus jusqu'à la fin est divisé en deux portions, dont chacune a 2 lignes (4 millimètres et demi) de diamètre ; mais quoique ces portions bifurquées soient cylindriques jusqu'aux 2 tiers de leur propre longueur, elles diminuent rapidement pour finir en pointe.

Une tache obscure commence en arrière de l'œil, et l'entourant d'une manière étroite, elle se prolonge jusqu'à la moustache. Une autre tache un peu plus noire naît dans le creux du chanfrein, vis-à-vis le grand angle de l'œil, et s'élève jusqu'entre les oreilles, d'où elle s'élargit beaucoup et continue à aller au centre de l'occiput : le reste de la tête est blanc-jaunâtre.

Les quatre jambes sont noires ; mais le poil du métacarpe, celui du métatarse, et de la face, sont très-courts.

Tout le reste du pelage a du poil de deux sortes. Le plus court, le plus abondant, le plus

épais, le plus doux, est blanc-jaunâtre avec des pointes noires dans toute la partie supérieure de l'animal, les côtés et l'entre-deux des jambes de devant; mais le noir se fait plus remarquer le long de l'échine, sur le cou et à la racine de la queue. L'autre poil a 2 pouces (5 centimètres et demi); il est blanchâtre, grossier, rare, non-couché, et il saille et excède notablement l'autre, et plus encore depuis l'épaule jusqu'à la queue et sur les flancs. Ces 2 poils sont très-mêlés, et les 3 pouces (8 centimètres) pelés de la queue sont noirâtres, ainsi que le reste, jusqu'à la pointe qui est blanc-jaunâtre.

Dans les Missions, on m'a assuré avoir vu un individu albinos, et entièrement blanc.

Buffon (*a*) décrit une *Genette* femelle, sans savoir de quel pays elle venait. Tout ce qu'il en dit est du Micouré premier, excepté qu'il ne cite ni la bourse, ni le doigt sans griffes, ni la nudité des deux tiers de l'extrémité de la queue. Ces différences peuvent être des suites du manque d'attention, parce qu'elles sont négatives, ou de ce que l'animal n'aura pas été

(*a*) Traduction, t. 11, p. 257. — Original, t. 6, p. 63, — Supplément, t. 3, p. 237, édit. in-4.°

examiné avec détail, puisque l'auteur annonce qu'il ne se laissoit point manier, et que même on ne put pas le bien dessiner à cause de son agitation. Les dimensions qu'il lui donne sont 20 pouces (54 centimètres) de longueur, sans expliquer si c'est en y comprenant la queue ou non ; je présume qu'elle est comptée, et alors l'individu ne seroit pas adulte. La hauteur de 7 pouces et demi (20 centimètres 1 tiers) qu'il lui assigne, est aussi celle du Micouré premier; et enfin je crois que c'est lui, et non pas une *Genette* comme le pense Buffon (*a*).

Ce naturaliste (*b*) appelle mon animal *Zarigoueya*, et dit qu'il l'a tiré de *Zarigoueyo*, *Zarigoueya*, ou *Sarigoué* qu'on lui donne au Brésil. Ce dernier mot prononcé comme je l'ai dit et comme l'exige l'idiome Guarani, venoit d'une division ou *Tolderia*, de la fameuse nation *Agace* ou Payagoua. Le *Zarigoueya* qui, en Guarani, est le même que le *Sarigoueyo*, signifie *maître des Sarigues*; et le *Zarigoueyo*,

(*a*) Il est très-probable, au contraire, que la Genette de Buffon n'est pas le Micouré premier de M. d'Azara. (*Note du Traducteur*).

(*b*) Traduction, t. 12, p. 140. — Original, t. 4, p. 132, — T 10, p. 299, édit. in-4.°

n'est pas autre chose qu'une altération de *Sarigoueya*. Les noms de *Séronoi*, *Sarigoy*, *Carigoué* et *Carigoy*, que beaucoup de personnes lui ont appliqué, sont des dérivations de *Sarigoueya*. Celui de *Taiibi*, que lui donne Marcgrave, doit être Tïaïbi (on pisse comme s'il pleuvoit), et exprime une qualité équivoque ; et celui de *Toupatima* de Pison, est sans doute mal écrit. Le Micouré premier ou le Micouré *proprement dit*, n'est connu ici sous aucun des noms cités, ni sous celui insignifiant de *Maritacaca*, et ils ne peuvent pas servir à le désigner.

Je ne me mêlerai point de corriger les autres dénominations exotiques et factices que je vois dans la nomenclature de Buffon ; mais je ne puis m'empêcher de noter que celles de *Rat*, de *Semivulpa* sont les pires de toutes, parce qu'elles donnent une idée fausse de l'animal. La première répugne moins à mes dernières espèces qu'au Micouré actuel ; et peut-être que ceux qui les ont données avoient présente une ou plusieurs de ces espèces, et Buffon se sera figuré que ces personnes parloient du *Sarigoueya*. Je ne puis éclaircir ce point, parce que je n'ai pas d'autres auteurs que Buffon,

qui se trompe en disant qu'en brésilien ou en Guarani, le *ca* se prononce comme *za* ou *sa*.

Avant de venir au texte de Buffon, je repasserai le reste de la nomenclature et les notes (*a*).

Maffée dit que du ventre de cet animal pendent deux besaces où il porte ses petits, et Buffon explique cela, en disant qu'il n'y en a qu'une qui paroît double, parce que quand les glandes mammaires sont dans leur état de gonflement par le lait dont elles sont remplies, elles font un volume si considérable au-dedans de la poche, qu'elles en tirent la peau par le milieu, et qu'elle paroît alors partagée en deux besaces. Cette explication n'est pas convenable, et l'auteur se trompe, en affirmant qu'il a vu les glandes gonflées de cette manière, puisque les mamelles du Micouré qui nourrit n'ont point de gonflement considérable; que

(*a*) La plupart des observations suivantes, viennent de ce que Buffon a d'abord confondu, sous le nom de *Sarigue*, trois espèces différentes, savoir : celle-ci, son *Crabier* et le *Sarigue*, proprement dit, et qu'il a rapporté les récits des voyageurs indistinctement, et comme s'ils avoient tous parlé de la même espèce.

Il a ensuite distingué les deux premières dans ses Supplémens, mais sans corriger ce qu'il y avoit de défectueux dans ce mélange d'extraits. (*Note du citoyen Cuvier*).

leur petitesse étonne, et qu'étant placées dans le contour d'une ellipse, elles ne peuvent pas bien figurer les deux bourses. Il est présumable que Buffon n'a pas vu la poche du Micouré, puisqu'il nous la donne dans la planche 161 (*a*), fendue en travers, tandis qu'elle l'est en long, et qu'elle se resserre comme je l'ai dit, par deux plis qui sont les besaces de Maffée, parce que chacune renferme en dessous une cavité.

Gumilla explique bien (*b*) la manière dont nous devons entendre Maffée ; cependant il se trompe en ne donnant au Micouré que quatre petits, quoiqu'il en fasse treize.

(*a*) L'auteur cite ici la planche de la traduction de Don Joseph Clavijo, et cela est important à remarquer; car la planche correspondante de Buffon, qui est la 46.e de son tome 10, édit. in-4.°, présente une poche longitudinale et non pas transversale; et d'ailleurs, Daubenton dit positivement p. 313 du même volume 10, *une fente longitudinale qui s'étend depuis environ le milieu de la région ombilicale presque jusqu'au bout du ventre.* (*Note du Traducteur*).

(*b*) Traduction, t. 12, note 2 de la page 142. — Orig. t. 4, p. 136, aux notes. — T. 16, p. 282, aux notes, édit. in-4.°

Buffon

Buffon croit (*a*) que le *Sarigoy* de Léry, est le *Zarigoueya* ou Micouré premier, se déterminant uniquement par la ressemblance du nom. Mais il me paroît que ce Sarigoy est mon Micouré à queue grosse, ou un autre de ceux qui le suivent dans cet ouvrage, parce que Léry ne fait pas mention de poche, et donne à entendre qu'il n'en a point; et cela est de même pour ces autres Micourés qui, d'ailleurs sont, comme dit Léry, d'une couleur grise, c'est-à-dire, d'une teinte entre l'azur et le brun, qui ne convient en aucune manière au Micouré actuel. Le nom de *Sarigoy* paroît générique, et il n'est point étrange qu'il soit appliqué comme propre à une espèce quelconque. Je regarde aussi comme une qualité générique, la mauvaise odeur dans l'état d'irritation, mais je ne crois pas, comme Léry, qu'elle réside dans la graisse des rognons.

La phrase de Marcgrave : *Vulpes major, putoria, caudâ tereti et glabrâ : Carigueya Brasiliensibus*, n'a pas autre chose qui puisse

---

(*a*) Traduction, tom. 12, note seconde de la page 141. —Original, t. 4, p. 134, aux notes. — T. 10, p. 280, édit. in-4.°

donner un caractère à l'espèce que le mot *major*, qui s'applique au Micouré actuel, parce que le reste est commun à tous ; et il l'appelle *Renard* avec une extrême impropriété.

La première phrase de Linné, qui porte : *Didelphis mammis intra abdomen*, ne sert à rien, si ce n'est tout au plus à faire connoître le genre. Sa seconde phrase, *Marsupialis Didelphis mammis octo intra abdomen*, convient au Micouré premier, quant à la poche ou *marsupium*, quoique j'ignore si ma deuxième espèce l'a aussi ; mais les huit mamelles ne sont point de ma première, et pourroient être de mad euxième.

La troisième phrase qui dit : *Opossum Didelphis caudâ semi-pilosâ, superciliorum regione pallidiore, mammis binis*, est du Micouré premier (*a*), l'unique qui ait quelque chose de pâle au point que Linné indique, quoiqu'il n'ait pas deux, mais treize mamelles, et que *caudâ semi-pilosâ* soit une chose commune à mes trois premières espèces. Il résulte

(*a*) Nous ne partageons point l'opinion de l'auteur. M. d'Azara paroît n'avoir point connu l'*Opossum*, qui est l'espèce nommée, à Cayenne, *Quatre-Oueils.* (*Note du Traducteur*).

de là, que Linné, dans sa deuxième phrase, pouvoit avoir présent mon Micouré laineux, et dans la troisième, mon Micouré premier, quoique Buffon pense que les deux phrases parlent du même animal.

La phrase de Brisson, qui est : *Philander saturatè spadiceus in dorso, in ventre flavus, maculis supra oculos flavis*; et l'autre du même auteur, qui porte : *Philander saturatè fuscus in dorso, in ventre flavus, maculis supra oculos flavis*, caractérisent assez bien mon Micouré à queue courte ; et je ne sais comment Buffon les applique au Micouré actuel, qui n'est pas jaune sur les yeux ni au ventre ; mais il n'est pas Oriental comme Brisson le dit du second (*a*).

La troisième phrase de cet auteur : *Philander atro spadiceus in dorso, in ventre ex albido cinereo flavicans, maculis supra oculos obscurè fuscis*, s'applique passablement à mon Micouré à queue longue, et presque de même au Micouré nain, mais d'aucune manière au Mi-

(*a*) Aucun vrai Sarigue n'est Oriental ; mais on trouve en Orient deux genres voisins, les *Phalangers* et les *Kanguroos*. C'est par erreur que Séba a donné son grand Philandre pour Oriental, et qu'il a été suivi en cela par Linné. (*Note du citoyen Cuvier*).

couré actuel, à qui Buffon l'applique. Néanmoins, si celui de Brisson est d'Amboine, nous devons supposer que cette phrase n'est pas de mes espèces citées.

Mais de toute manière, le jugement de Buffon s'égare, lorsqu'il veut que ces trois phrases soient du Micouré premier, parce qu'aucune ne lui appartient.

La critique de la nomenclature a été longue, et celle du texte ne pourra être brève, quoique j'aie le dessein de me resserrer le plus possible.

Buffon affirme que le *Philandre de l'Amérique, l'Oriental* et le grand *Oriental*, que Séba représente dans ses planches 36, 38 et 39, sont un seul animal de l'espèce de mon Micouré premier. Dans ce qu'il trace longuement pour le prouver, je ne vois pas de chose qui le caractérise, si ce n'est de dire que le Philandre de l'Amérique est plus petit, et que le grand Philandre Oriental est plus grand que les autres ; que ce premier Philandre a la tache jaunâtre au dessus de l'œil, plus brune que le troisième, quoique peu après (*a*) il dise le contraire ; que le Philandre second ou Oriental se distingue ou

(*a*) Traduction, t. 12, p. 149. — Original, t. 4, p. 144. — T. 10, p. 288, édit. in-4.°

ne diffère du premier seulement que par quelques nuances de couleur ; et que le troisième a une poche, et le pouce de derrière sans ongle. Comme rien de cela n'est suffisant pour affirmer avec certitude l'identité que trouve Buffon, je suspends mon jugement sur cette identité : peut-être l'ouvrage de Séba procurera-t-il plus de lumières. En comparant, je vois (*a*) que Séba différencie un Philandre de l'autre, en lui donnant un poil plus foncé sur l'échine et plus long sur tout le corps. Je vois encore que Buffon affirme que Brisson a copié Séba littéralement : s'il en est ainsi, j'ai déjà dit que Brisson parloit d'animaux différens de ceux que suppose Buffon.

Quant à ce que cet animal *conçoit* dans sa poche, selon ce qu'en disent plusieurs personnes, c'est une chose ridicule.

Buffon fait ensuite une critique de Linné : mais je m'arrête à celle que j'ai faite moi-même en voyant les phrases du naturaliste suédois.

Buffon continue, en cherchant à persuader que le *Taïibi* est le *Sarigouaya*, et je suis de son opinion contre celles des autres ; parce

---

(*a*) Traduction, t. 12, p. 149. — Original, tom. 4, p. 144. note *d*. — T. 10, p. 283, à la note, édit. in-4.°

que, comme il le dit, ces animaux ne diffèrent que par la couleur, qui, dans le dernier, est jaune et brune, tandis qu'elle est grise dans le premier, dont les poils sont blancs vers leur racine, et bruns ou noirs à leur extrémité. Ces deux couleurs caractérisent le Micouré premier ; et si les uns appellent jaune ce que les autres appellent blanc, c'est que la couleur est blanc-jaunâtre. Ce en quoi je ne doute pas que Buffon ne se trompe, c'est de croire qu'au Brésil on appelle le mâle *Taïibi* et la femelle *Sarigoueya*, parce qu'il n'est pas ordinaire que les Brésiliens donnent des noms différens à des individus des deux sexes, qui ne diffèrent que par une bourse, dans un pays où les noms propres sont si rares, qu'ils manquent pour une infinité de choses, et que l'on en trouve à peine pour distinguer les espèces ; raison pour laquelle presque tous les noms sont génériques.

Comme les Micourés femelles n'ont point de poche apparente avant qu'elle ne leur soit nécessaire, il n'est pas étrange que celui qui n'a vu que de jeunes femelles, dise qu'elles n'avoient point de poches ; c'est, je crois, ce qui est arrivé à Séba, lorsqu'il assure que son *Taiibi* femelle manquoit de poche, sans que de cela

résulte ce qu'affirme Buffon, que ce n'est pas le Tlaquatcin d'Hernandez. Il n'en résulte pas davantage, que le Taiibi de Séba n'est pas celui de Marcgrave; parce que, comme je l'ai observé tout-à-l'heure, il n'est pas croyable que celui de Marcgrave soit précisément un mâle. Au contraire, je ne doute pas que le Taiibi de Séba et de Marcgrave ne soit le Tlaquatcin, et je me fonde sur ce que nous avons déjà vu, que celui de Marcgrave est mon Micouré premier. Celui de Séba l'est également, sans que celui qui lit l'indication de cet animal dans Brisson (*a*) puisse en douter, lorsqu'il trouve: *Philander pilis in exortu albis, in extremitate nigricantibus vestita. Philander Brasiliensis.* (le Philandre du Brésil). S'il n'avoit pas de poche, c'est parce que c'étoit une femelle non adulte.

Celui de Hernandez est également le Micouré premier, comme le prouve sa poche, puisque je ne sache pas qu'un autre ait cette poche, quoiqu'il puisse se faire que mon Micouré laineux l'ait également.

Quant à ce que dit Buffon du Taiibi de Linné, je ne doute point que ce ne soit le Micouré

(*a*) Traduction, t. 12, p. 160. — Original, t. 4, p. 160, note *u*. — T. 10, p. 298, note *b*, édit. in-4.°

premier, parce que l'indication, *Philander Didelphis caudâ basi pilosâ, auriculis pendulis mammis quaternis* lui convient plus qu'à un autre, quoiqu'elle soit fausse dans l'article des quatre mamelles, et erronée dans celui de la queue *basi pilosâ*, qui s'adapte à mes trois premières espèces.

Combattons maintenant les erreurs de Buffon dans la description du Micouré premier.

Il lui donne les dimensions marquées par Edouard Tyson ; savoir :

A la tête, 6 pouces de long (16 centimètres), et 3 pouces (8 centimètres) de largeur entre les oreilles ; au corps, 13 pouces (35 centimètres) de long, et 15 à 16 pouces (40 à 43 centimères) de circonférence ; à la queue, 12 pouces (32 centimètres et demi) de long, et 3 pouces (8 centimètres) de tour à sa naissance ; à la hauteur antérieure, 6 pouces (16 centimètres) ; à la postérieure, 4 pouces et demi (12 centimètres) ; aux doigts, 1 pouce (27 millimètres), et à l'oreille 1 pouce et demi (4 centimètres).

Ces dimensions, outre qu'elles ne sont point exactes, sont en partie absurdes, parce qu'il n'y a qu'un monstre qui ait la circonférence de son corps presque égale à sa longueur, la tête

comprise ; qui ait sa tête du tiers de cette longueur, et ses extrémités postérieures plus courtes d'un tiers que les antérieures. Le Micouré premier, comme tous ceux de son genre, est bien proportionné ; et Buffon ne devoit pas comparer son museau à celui du cochon de lait, ni à celui du renard. Quant au surplus des formes, nous nous accordons.

Nous sommes encore d'accord sur les couleurs, en variant toutefois dans la manière de les expliquer, et en ce que Buffon ne le fait que superficiellement. Les petites touffes de poils noirs et blanchâtres qu'il marque sur l'épine du dos et sur les côtés, viennent de ce que l'animal ayant ses poils longs et non couchés, ils se groupent en quelque sorte en forme de pinceau, réunissant leurs pointes noires au moyen de la compression, et ils laissent entre eux des intervalles blanchâtres (*a*).

Comme Tyson étoit professeur, je m'en rapporte à lui dans ce qu'il dit d'anatomique. Cependant j'avertirai que la poche n'est pas,

---

(*a*) Il semble qu'on peut facilement se peindre cet effet par celui des papillotes qu'on met aux cheveux. (*Note du Traducteur*).

comme il dit, fendue plus bas ou en arrière du ventre, mais tout le long du ventre même. Il dit également que la mauvaise odeur réside dans une substance jaunâtre qui coule de glandes placées dans l'intérieur de la poche ; et qu'en laissant sécher cette substance, sa puanteur se change en une odeur suave de musc. Je doute de cela, et je crois très-bien que l'odeur est dans l'urine et dans les excrémens (*a*).

Buffon assure que le Micouré premier produit souvent, et je ne doute pas que ce ne soit une seule fois par an. Les auteurs lui donnent quatre, cinq, six et sept petits, et je sais qu'il en a treize.

Marcgrave dit les avoir vus ayant environ 2 pouces (5 centimètres et demi) de long, mais déjà agiles, et qu'ils sortoient de la poche et y rentroient plusieurs fois par jour. En cela, il rapporte des ouï-dire, ou cela a trait à un autre

(*a*) La réputation dont jouit Tyson parmi les anatomistes, et le fait souvent vérifié, que chez les animaux moschifères, l'odeur est due à l'humeur des glandes sébacées placées ou sous le ventre, ou près des testicules, de l'anus, etc., pourroient peut-être motiver un doute sur l'assertion même de M. d'Azara. (*Note du Traducteur*).

animal ; car je les ai vus de 5 pouces et demi (14 centimètres 3 quarts) de long, et c'étoit avec difficulté qu'ils se tenoient sur leurs pieds : ils étoient aveugles et incapables de faire des sauts ; et je ne crois pas qu'ils en fassent jamais, parce qu'en quittant les mamelles, ils ne sont plus contenus dans la poche, et que la mère les porte sur le dos, comme je l'ai dit.

D'autres auteurs ont écrit qu'en naissant, ils sont de la grosseur d'une mouche. Je ne les ai pas vus dans cet état ; mais une pareille exagération me semble intolérable. Si Buffon ne les a pas vus plus gros qu'une fève, c'est qu'ils étoient nouveaux-nés et produits par un animal plus petit ; c'est-à-dire, par mon Micouré à queue courte.

Je conviens avec Buffon de ce qu'il rapporte des mœurs en général ; mais le Micouré premier étant réellement un animal nocturne, il en résulte que cet auteur a eu tort de dire que ce Micouré demeure pendant de longs intervalles caché dans le feuillage, ou suspendu uniquement par la queue aux arbres, et guettant les oiseaux au passage. Je ne crois pas davantage qu'il se balance pour sauter d'un arbre à un autre, parce qu'il est lourd et lent pour tout. Il n'est pas pro-

prement carnivore, comme Buffon le suppose, puisqu'il se borne à sucer le sang, et qu'il ne mange de la chair que dans la disette de fruits et d'autres alimens. Enfin Buffon dit que sa mauvaise odeur réside dans la peau, sans se rappeler que peu auparavant il a dit qu'elle sortoit des glandes de la poche; et il ajoute que sa chair est recherchée de préférence par les Indiens non-soumis, à cause de son bon goût; sur quoi je répète qu'ici l'on en mange uniquement par remède.

Dans toutes les femelles, j'ai trouvé treize mamelles, excepté dans une, qui n'étoit pas complétement adulte, à qui je n'en ai compté que onze; et peut-être me suis-je trompé, car elles étoient très-petites. Les femelles de mon Micouré à queue courte en ont quatorze. Je n'ai eu qu'une seule femelle du Micouré à queue grosse, et elle en avoit six, dont quatre sur un côté, et sur l'autre côté il y en avoit deux seulement, les deux autres manquant sans doute. Je déduis de ces faits que de même qu'il y avoit deux mamelles supprimées d'un côté, il pouvoit y avoir des femelles à qui il en manquoit deux de l'autre côté, auquel cas l'animal en auroit quatre; mais que si les deux côtés étoient complets, il y en

auroit huit. Je n'ai point vu de femelles des autres espèces.

Cependant je ne puis dissimuler la présomption que les deux, auxquelles Buffon a compté cinq et sept mamelles dans le cabinet du Roi, n'étoient pas des Micourés comme il le suppose, si ce n'est de ceux à *queue grosse*. Je me fonde non-seulement sur ce que les cinq ou sept mamelles ne s'adaptent qu'à ceux-ci, et point au Micouré premier, mais aussi sur ce que les planches 160 et 161 (*a*) qu'il nous donne, sont celles du Micouré à *queue grosse*, quoiqu'il leur agrandisse les oreilles, qu'il donne à la femelle une poche qu'elle n'a point, et qu'il ouvre cette poche en travers, chose qui n'est d'aucun Philandre ou Micouré.

Supposant ensuite que Buffon a vu ces deux femelles, et que ce soit une d'elles qu'il a fait dessiner, en lui ajoutant la poche qu'elle n'a point, on doit s'étonner qu'il n'ait pas pris la peine de les décrire, et qu'il ait préféré de copier Tyson, sans prendre garde que celui-ci parle

(*a*) Ce sont celles 45 et 46 du t. 10 de Buffon. — La planche 162 est la 33.e du Supplément, t. 6, édit. in-4.o (*Note du Traducteur*).

d'un autre animal (mon Micouré premier), et que ce qu'il dit n'a rien de commun avec les animaux que Buffon avoit en vue, avec ceux qu'il fit dessiner et qu'il cherchoit à nous faire connoître.

S'il étoit permis de supposer une confiance trop légère à Buffon, et de lui imputer de l'inadvertence, je ne serois pas dans l'embarras de savoir à quoi attribuer la grande confusion qui règne dans ce qu'il rapporte, et cette circonstance particulière, qu'il (*a*) nous donne comme une chose neuve, la description d'un Philandre qui lui paroît différent, et qui n'est que celui de Tyson, comme on le verra bientôt.

Enfin l'on ne peut douter de l'erreur de ceux qui ont posé deux mamelles au Micouré. Ceux qui en ont trouvé quatre, cinq, sept et huit, et qui lui ont donné autant de petits, me semblent parler du Micouré à queue grosse, qui est, je le répète, celui que Buffon a transformé en Micouré premier en copiant Tyson.

Dans une addition, Buffon (*b*) nous donne

(*a*) Traduction, t. 12, p. 177. — Original, t. 11, p. 20. — Supplément, t. 6, p. 240, édit. in-4°.

(*b*) Traduction, t. 12, p. 172. — Original, t. 9, p. 117. — Supplément, t. 3, p. 267, édit. in-4°.

les notices que M. de la Borde lui a communiquées sur un animal ; et elles se réduisent, pour ainsi dire, à un petit nombre de choses générales, et à quelques assertions que la vérité ne soutient pas, parce qu'aucun Philandre ne produit, je crois, le bruit que fait le chat lorsqu'on le caresse ; que toutes les espèces n'ont pas la poche, et qu'aucune ne mange les volailles.

Ensuite Buffon (*a*) revient à traiter des Philandres de Séba ; et je ne puis rien dire à cet égard, si ce n'est qu'il rapporte mal-à-propos (*b*) au *Cous-Cous* ou *Cousos* des Indes Orientales, le passage de Mandeslo, qui, à mon avis, caractérise assez mon Micouré laineux, comme je le dirai en parlant de celui-ci à son article.

Dans un supplément (*c*), Buffon décrit un autre Philandre du pays des Illinois, en disant que sa longueur totale est de 28 pouces 2 tiers

---

(*a*) Traduction, t. 12, p. 173. — Original, t. 9, p. 119. — Supplément, t. 8, p. 268, édit. in-4°.

(*b*) Traduction, t. 12, p. 176. — Original, t. 9, p. 124. — Supplément, t. 3, p. 271, édit. in-4°.

(*c*) Traduction, t. 12, p. 177, — Original, t. 11, p. 20. — Supplément, t. 6, p. 240, édit. in-4.°

(78 centimètres); la queue, de 13 pouces un sixième (35 cent. et demi). Ces dimensions, quoiqu'un peu plus grandes, sont cependant proportionnelles aux miennes, et cela seul suffit pour soupçonner une identité que confirme le reste de ce qu'il rapporte, parce que les deux animaux ont du poil de deux sortes; que le plus long est blanc, et qu'il est indifférent que Buffon donne à ce poil 3 lignes (près de 7 millimètres) de plus que moi sur le dos. Le poil du ventre, dans celui de Buffon, est cendré-blanchâtre, et c'est de même dans le mien. Il dit que sur le corps et sur les jambes, les poils sont d'un brun plus ou moins nuancé de cendré, ce qui revient à ce qu'ils sont dans le mien. Les deux animaux ont une tache brunâtre qui prend du coin de l'œil, et finit en s'affoiblissant du côté du nez, dont l'extrémité est la seule partie de la face qui soit noire dans celui de Buffon et blanchâtre dans le mien. Le mien a aussi la tête blanche comme celui de Buffon, mais avec une raie foncée qui, de l'entre-deux des oreilles, suit sur le museau, et dont Buffon ne parle pas. Finalement, l'un et l'autre ont la queue écailleuse et l'oreille pelée, ce qui la rend semblable à

du

du parchemin brun, dit Buffon, quoique dans le mien l'oreille ne soit noire qu'à la racine. Buffon donne aux oreilles des dimensions plus courtes, comme 13 lignes (3 centimètres) de longueur, et 9 lignes (2 centimètres) de largeur, ce qui peut venir de ce qu'il les aura vues détachées ou racornies; de manière que ces animaux ne diffèrent qu'en ce que Buffon dit que le sien a la tête moins alongée, un ongle plus court dans le doigt interne des pieds de derrière, et la queue entièrement pelée.

Pour moi, ces diversités me semblent imaginaires, car ces animaux ne diffèrent qu'en ce que celui des Illinois a le poil plus long et d'une autre couleur, et que le Sarigoueya a une queue avec des poils dans les 3 quarts de sa longueur.

Quant à la planche 163 (*a*), je n'y vois rien qui puisse appartenir au Sarigoueya ou Micouré premier; et cela n'est pas étrange, puisque l'auteur nous en donne beaucoup d'autres qui sont dans le même cas.

(*a*) De Clavijo; je crois que c'est la 34.e du supplément, t. 6, édit. in-4.o

Dans le supplément (*a*), Buffon fait mention d'un autre Micouré ou Philandre, dont les couleurs, et le poil un peu plus long, ne diffèrent pas absolument de mon Micouré laineux; du moins il n'est aucun de ceux que je connois, à qui cela puisse convenir autant qu'à lui. Mais la longueur de 20 pouces et demi (près de 55 centimètres) qu'il lui donne depuis le museau jusqu'à la naissance de la queue, ne sauroit lui être adaptée en aucune manière, et encore moins ce qu'il ajoute que la queue est proportionnellement beaucoup plus courte que dans mon Micouré actuel. Mais peut-être doit-on supposer que c'est une faute typographique, et lire *plus longue*, ou penser que s'il n'a pas mis *plus courte* pour *plus longue*, ces mesures ont été prises sur quelque peau qui s'étend ou se raccourcit selon la préparation, ou enfin que la mesure est totale et comprend la queue.

(*a*) Traduction, t. 12, p. 179. — Original, t. 11, p. 23. — Supplément, t. 6, p. 242, édit. in-4.°

MICOURÉ SECOND,

OU MICOURÉ LAINEUX.

Didelphis Cayopollin et Didelphis Dorsigera. LINN?

Cayopollin. — BUFFON?

Didelphe Cayopollin. — LA CÉPÈDE?

JE n'ai vu que celui que je décris ici, et que Don Garcia Francia obtint d'une personne qui lui dit l'avoir pris dans le *Caazapa*, à une distance de 50 lieues (*a*) (20 myriamètres 4 cinquièmes). Connoissant mon goût pour l'histoire naturelle, il voulut m'en faire présent, et me l'envoya dans un faux-fourreau de pistolet, où il mourut fatigué du voyage. Je l'ai décrit lorsque je ne possédois pas les connoissances que j'ai aujourd'hui; et le mettant dans de

(*a*) Le la cité de l'Assomption du Paraguay, où l'auteur écrivoit. (*Note du Traducteur*).

l'eau-de-vie, je l'envoyai au cabinet royal d'histoire naturelle de Madrid. Je ne lui trouvai point de mauvaise odeur (*a*), ce qui pouvoit provenir de ce qu'il y avoit plusieurs heures qu'il étoit mort.

Longueur, 22 pouces 1 sixième (6 décimètres).

Queue, 13 pouces et demi (36 centimètres), dont les 4 pouces et demi (12 centimètres) de la pointe manquent de poil ; la partie pelée s'étend par-dessous jusqu'à compléter 9 pouces (24 centimètres) ; la circonférence de la queue à sa racine est de 19 lignes (4 centimètres), et elle n'est ni conique ni ronde, mais en prisme triangulaire, avec des angles très-émoussés, et une petite rainure suit le milieu du plan inférieur.

La circonférence du corps est de 5 pouces (13 centimètres et demi).

La tête est longue de 2 pouces 1 quart (6 centimètres) ; large entre les oreilles d'un pouce et demi (4 centimètres), et étroite jusqu'à la pointe du museau qui est pelé, blanchâtre, et qui a une rainure laquelle sépare des narines taillées en demi-lune.

(*a*) L'auteur entend ici la mauvaise odeur qui est le partage de certains Micourés. (*Note du Traducteur*).

Les moustaches sont fines, très-longues, noires et divergentes; il y en a aussi un peu en arrière et au-dessous de la partie postérieure de l'œil qui est saillant, assez grand, et dont l'iris est couleur de laine de Vigogne. Il y a quelques poils roux en arrière de l'œil, et d'autres blancs au bord de la mâchoire inférieure.

L'oreille est haute de 12 lignes (2 centimètres 2 tiers), large de 6 lignes (1 centimètre 1 tiers), un peu pendante, sans poil en dedans et jusqu'à sa moitié en dehors; très-menue, élliptique, d'une teinte violette livide (*a*); et autour de sa racine, en avant, est une pointe qui surpasse le bord.

La mâchoire supérieure excède de 4 lignes (un centimètre), et a 10 incisives; les deux du milieu un peu plus longues et fortes, ont un creux à leur pointe. En bas, il y a 10 incisives, qui, de 4 en 4, laissent entre elles un vide que remplissent les 2 longues incisives d'en haut. Outre cela, il y a dans la mâchoire supérieure deux canines de chaque côté, séparées entre elles par un intervalle; l'extérieure,

---

(*a*) Comme celle du sang extravasé par l'effet d'un coup. (*Note du Traducteur*).

qui est la plus grande, a quatre lignes (près d'un centimètre); dans la mâchoire inférieure sont autant de canines qu'en haut, mais elles sont plus petites, et les molaires sont en tout au nombre de 16.

Les quatre pieds sont comme dans le Micouré proprement dit.

C'est la même chose du membre. Le scrotum pend de 10 lignes (2 centimètres 1 tiers), et les testicules, qui sont extrêmement comprimés, sont sphériques, avec 6 lignes (13 millimètres) de diamètre, et un mamelon dans la partie inférieure : ce scrotum manque de poil, et est d'un blanc azuré.

Du museau naît une petite raie brune, large d'une ligne (2 millimètres) qui suit le milieu de la tête et finit à l'occiput. Le contour de l'œil est cannelle-ardent, et entre ce contour et la petite raie, la couleur est brun-clair. L'occiput, les faces extérieures des jambes de devant, la face antérieure des jambes de derrière et le tarse, sont de couleur tabac-d'Espagne. C'est la même nuance sur le dos, quoique plus opaque, et le reste du corps est brun-clair, et le blanc domine beaucoup dans les parties inférieures et entre les quatre jambes.

Le poil de la face est très-court ; celui du dos, de la queue et de la partie postérieure des jambes de derrière, a 1 pouce (2 centimètres 2 tiers) ; et dans le reste, il n'est pas aussi long ; mais tout le poil est très-serré, laineux, doux, et feroit d'excellentes fourrures, pour lesquelles la peau du Micouré premier seroit également bonne.

Toute la partie pelée de la queue est écailleuse et blanche.

On fit présent à mon ami Noséda d'un autre Micouré laineux, mâle, pris dans les champs du village de Sainte-Marie-de-la-Foi ; il le nourrissoit avec des melons d'eau, parce qu'il ne vouloit pas manger de viande. Il s'échappa, et quelques jours après on le trouva mort sous un arbre.

La description que mon ami en fit, ne diffère point de la mienne, si ce n'est en ce qu'il lui donne 1 pouce (2 centimètres 2 tiers) de longueur de moins que moi, et que, dans sa manière d'expliquer les couleurs, il parle ainsi :

« L'intérieur des poils est azuré, et leur superficie blanchâtre dans les parties inférieures, » mais plus encore au ventre et entre les jambes, et dans le reste le poil est bai-châtain,

» plus vif sur la tête, dans le contour des yeux, » sur les côtés du cou, et aux faces extérieures » des quatre jambes. Sur le front, entre les » yeux dans le sens de la longueur, on remarque » une ombre noire; l'œil est rougeâtre, et la » pupille est longue ».

A la fin de la critique que j'ai faite du Micouré premier, page 274, j'ai annoncé ma conjecture, que ce que dit Buffon dans son Supplément (*a*) appartient à l'animal actuel.

Il décrit (*b*) le Philandre de Surinam, que Sibille Merian indique par ces expressions: *Hic genus Gliris silvestris depictum est qui catulos quorum vulgò quinque vel sex una fœtura enititur, in dorso secum portat; ex flavo fusci coloris, at subucula ejus alba est. Cum antra exeunt alimenti causâ, à catulis circumcurruntur, qui jam saturi vel molestias suspicantes, illicò matris dorsum ascendunt, et caudas suas parentum caudis involvunt, qui illos statim in antra apportant.* Il est inexact

---

(*a*) Traduction, t. 12, p. 179. — Original, t. 11, p. 23. — Supplément, t. 6, p. 242, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 388. — T. 15, p. 157, édition in-4.°

de dire que ce soit le Loir, et tout le reste caractérise le genre sans que l'on puisse connoître l'animal, à moins que ce ne soit par la couleur qui est blanche par dessous, et jaune-rougeâtre par dessus : néanmoins c'est assez pour que je le croie mon Micouré laineux, attendu que ces couleurs n'appartiennent qu'à lui.

Séba dit que l'animal de Merian étoit femelle, et il donne une autre figure et une autre description du mâle, dans laquelle je ne doute pas qu'il ne se trompe : parce que, outre qne les Micourés mâles ou femelles n'ont point de différence dans leurs formes, celui de Merian qui, selon Séba, étoit femelle, avoit les couleurs du mien qui est mâle.

Repassons maintenant ce que rapporte Buffon, de l'animal que Séba décrit.

Séba lui donne un œil brillant, des poils longs sur un pelage doux, une oreille nue, des moustaches, une queue pelée et prenante, des mamelles de *Marmose* ou *Micouré à queue courte*, et il fait toujours porter les petits par la mère sur son dos : tout cela, ainsi que le nombre et la forme des doigts, ne fait connoître autre chose, sinon que c'est un Micouré.

Allons plus loin.

Séba lui donne des dents de Loir que je n'ai pas vues ; mais s'il a des dents de rat, comme je le présume, la comparaison est bien peu juste (*a*). Il ajoute que les petits grognent comme les petits cochons-de-lait ; ce qui est une autre comparaison impropre, que les voyageurs, comme je l'ai déjà dit, font à chaque pas, pour indiquer quelle est la voix de beaucoup de quadrupèdes. Il veut que les petits s'attachent par leurs queues à celle de leur mère, tandis qu'ils se fixent où ils peuvent, et il suppose qu'elle les transporte avec légèreté, lorsqu'à peine ils la laissent se mouvoir. Il lui donne une oreille droite, qui ne convient point à l'animal de Merian ; il l'a vu avec un poil laineux, et cette fois, ce caractère est celui de l'animal de Merian. Il lui suppose une queue très-longue, ce qui ne peut s'entendre avec propriété que de mon Micouré laineux, et de mon Micouré à queue longue ; mais il ne convient qu'à ce dernier que cette queue soit pelée, à moins que Séba ne pense que le pelé est uniquement dans la pointe. Il lui donne une griffe plate dans le

---

(*a*) Il semble que c'est M. d'Azara qui a tort de la critiquer. (*Note du Traducteur*).

pouce du pied, que je n'ai pas remarquée dans les Micourés. Il le peint d'une nuance pâle à la queue, ce qui convient au Micouré laineux; mais il la nuance de taches d'un rouge-obscur, que je ne doute pas être des ulcères provenus des coups que l'animal avoit reçus. Il l'a vu d'un jaune rougeâtre, clair sur le dos; mais avec le front, le museau, le ventre et les pieds jaune-blanchâtre. Ces couleurs s'adaptent assez et plus qu'à aucun autre, au Micouré laineux, excepté le contour de l'œil que Séba fait obscur, chose qui est du Micouré à queue longue, et encore des Micourés de ma première et de ma dernière espèce.

Ce que je conclus de tout cela, c'est que Merian et Séba ont traité du Micouré laineux; que Séba parle de différences entre le mâle et la femelle qui n'existent pas, et que d'ailleurs il a assez embrouillé le surplus, comme on peut le conclure de ce que j'ai dit.

MICOURÉ TROISIÈME,

OU MICOURÉ A QUEUE GROSSE.

Ce Micouré paroît être une espèce absolument nouvelle.

Il n'a point de nom particulier, et je lui en ai donné un propre à le faire distinguer de tous les autres Micourés, parce qu'il a une queue disproportionnément grosse, et qu'à sa racine, elle semble être la continuation du corps. Il diffère encore des autres Micourés, en ce qu'à mon jugement il se fixe moins par sa queue, et que ses oreilles sont plus petites, moins rondes et un peu plus droites; que le museau n'est pas aussi plat vers le haut, ni aussi long, ni aussi aigu; qu'il n'y a point de rainure entre les narines, et que le cou est aussi gros que la tête.

Me trouvant dans une *estancia* du village de Saint-Stanislas, j'ai vu cet animal attaché à un banc, et qui avoit creusé un trou ou terrier peu profond dans le sol. Un perroquet s'en approcha, et il le tua à l'instant; je lui donnai une petite souris morte, dont il mangea la tête. Il se laissoit manier quoique adulte, et quoiqu'il n'y eût que peu de jours qu'on l'eût pris; on le nourrissoit de chair crue. Il me parut aussi stupide, aussi tranquille et aussi lourd que le Micouré de ma première espèce; mais je ne m'apperçus point de sa mauvaise odeur, peut-être parce que je ne le vis point irrité. Je n'ai pas trouvé non plus de mauvaise odeur à deux autres Micourés semblables à celui-là que j'ai eus, ni à une femelle que j'ai possédée.

Longueur, 23 pouces (62 centimètres 1 tiers).

La queue, 11 pouces (29 centimètres 3 quarts) de long; elle est ronde, et sa circonférence à sa racine est de 3 pouces et demi (9 centimètres et demi).

La circonférence du corps prise sous les bras, est de six pouces deux tiers (dix-huit centimètres).

Le corps dans son ensemble, et dans ses

parties, a les formes de la famille ou du genre des Micourés ; mais la queue dans un peu plus du tiers de sa longueur, à partir de son origine, a du poil comme il y en a sur le corps ; et dans le surplus, elle a des poils rares, courts et noirs, naissant entre les écailles, qui sont noires aussi, excepté dans 1 pouce et demi (4 centimètres) de l'extrémité où ils sont blancs.

Le scrotum pend comme dans tous les Micourés, et il est velu.

Le dessous de l'œil est cannelle-clair, et cette nuance, parvenue vers l'angle de la bouche, s'étend sur la partie inférieure de la tête, et suit tout le dessus de l'animal. Les quatre pieds et la face, depuis les yeux jusqu'au bout du museau, ont une couleur foncée ; le reste, sans exception, diffère peu de la couleur de la petite souris des maisons, et tout le poil n'est pas plus long que dans le rat.

L'unique femelle que j'ai eue me fut donnée dans la cité de l'Assomption à la fin d'avril (au commencement de floréal), et l'on me dit qu'on lui avoit vu tuer une vipère.

Sa longueur étoit de 20 pouces (54 centimètres); celle de sa queue, de 8 pouces 3 quarts (23 centimètres 2 tiers), avec 2 pou-

ces (5 centimètres et demi) de tour à sa racine.

La différence entre ses couleurs et celles du mâle que j'ai cité, consistoit uniquement en ce que le cannelle-clair étoit dans la femelle blanc-pâle ou un peu jaunâtre.

Au lieu de bourse, elle avoit entre les jambes deux plis remarquables ouverts en ellipse, et qui avoient peu de capacité. Les mamelles étoient en avant sur le contour d'une autre ellipse concentrique et longue, mais avec cette singularité, qu'il y en avoit quatre du côté droit, deux du côté gauche et point au centre; elles étoient très-apparentes, et il me parut que cette femelle achèvoit de nourrir sa progéniture.

Les deux voies ou conduits étoient dans un seul orifice.

Outre ceux que j'ai indiqués, j'ai eu encore deux mâles qui leur étoient semblables; l'un jeune et de 15 pouces (40 centimètres et demi) de long, l'autre adulte. Ce dernier avait 21 pouces (près de 57 centimètres) de long; sa queue avoit 10 pouces (27 centimètres), avec 2 pouces et demi (6 centimètres) de circonférence à sa racine. La circonférence du corps, mesurée sous les bras, étoit de 5 pouces 2 tiers (15 cen-

timètres 1 tiers), et celle postérieure, mesurée sous le ventre, un peu moindre. Les moustaches avoient environ 3 pouces (8 centimètres), et la différence du pelage consistait uniquement, en ce que le cannelle-clair du mâle précédent étoit dans celui-ci tabac d'Espagne très-peu foncé, et que le reste de la couleur étoit de cette nuance fondue avec du brun. Le scrotum pendoit de 9 lignes (2 centimètres). La plus grande canine avoit 5 lignes (1 centimètre 1 tiers); et l'angle de la bouche répondoit précisément, comme dans tous les autres Micourés, à l'angle antérieur de l'œil. Les différences que je rapporte dans les mesures, principalement dans la grosseur de la queue et dans les couleurs, ne me paroissent pas suffisantes pour qu'on veuille en faire l'argument d'une différence spécifique.

Parlant à la page (269) du Micouré premier, j'ai averti que je conjecturois que les individus que Buffon a vus dans le cabinet du roi, et qu'il a fait dessiner dans ses planches 160 et 161 (*a*), étoient de mon espèce actuelle ou troisième, et non de celle que disséqua et décrivit Tyson. J'y ai dit aussi qu'il lui donnoit une poche dont

(*a*) 45.e et 46.e de Buffon, t. 10, édit. in-4.o

manque

manque ce Micouré, et qu'il la fendoit en travers (*a*) dans la planche 161 (*b*), tandis qu'aucun Micouré ne l'a dans cette direction. Enfin j'ai dit que je croyois que les auteurs qui lui donnoient de quatre à huit mamelles, et les auteurs qui lui donnoient un pareil nombre de petits, avoient eu présent mon Micouré à queue grosse, et non pas le Micouré premier, qui est celui de Tyson.

Dans la critique que je ferai du *Micouré à queue longue*, on verra que le *Cayopolin* (*c*) de Buffon et sa planche ne sont autre chose que mon *Micouré à queue grosse.*

Dans celle que je ferai du *Micouré à queue courte*, on trouvera que la *Murina* de Linné est encore mon Micouré à queue grosse (*d*), et non pas mon Micouré à queue courte, comme le présume Buffon.

(*a*) Voyez la note *a* de la page 256.

(*b*) La 46.e de Buffon, t. 10, édit. in-4.°

(*c*) Voyez la synonymie du Micouré à queue longue. (*Note du Traducteur*).

(*d*) Voyez la synonymie du Micouré à queue grosse. (*Note du Traducteur*).

MICOURÉ QUATRIEME,

OU MICOURÉ A QUEUE LONGUE.

Ce Micouré quatrième peut être le Didelphis Murina *de* Linné, *la Marmose de* Buffon, *le Didelphe Marmose de* La Cépède *; mais on pourroit dire la même chose du Micouré cinquième.*

Il y a neuf ans que mon ami Don Joseph de Casal me parla de ce quadrupède, en l'appelant *Angouya-Gouaiquoui ;* mais comme rien ne donne la raison d'une pareille dénomination, je l'ai rejetée, et lui ai substitué celle qui caractérise l'animal : car *Angouya* signifie *Rat*, et ce n'en est pas un ; et *Gouaiquoui* est un mot sans signification.

Le même Don Joseph de Casal assure que la femelle a une poche ; cependant je suis certain qu'elle n'en a point ; et je me fonde sur ce

que le Micouré troisième, le cinquième et le sixième, n'en ont pas non plus.

Il m'a dit aussi avoir trouvé de ces Micourés à queue longue dans les creux des troncs, dans les roselières, les buissons et les *bardas*, où ils s'attachent par la queue. Je n'ai vu que celui dont je parle, que Casal m'envoya de Tapoua, en me marquant que les couleurs ne diffèrent ni à raison du sexe, ni à raison de l'âge.

Longueur, 8 pouces 3 quarts (23 centimètres et demi).

Queue, 5 pouces (13 centimètres et demi), toute pelée, très-douce et luisante.

Les formes sont celles du genre.

Le scrotum est très-doux et sans poil, et ne pend point comme dans les autres ; circonstance qui, avec celle de testicules très-petits et suspendus, me font croire que l'individu n'étoit point entièrement adulte.

Une ligne remarquable et noire forme le contour de l'œil, en dehors de cette espèce d'anneau en est un second blanchâtre, qui laisse entre lui et celui qui lui correspond de l'autre côté, une ligne obscure qui se termine par le parallèle du grand angle. Entre les oreilles, sur tout l'animal et sur la queue, la couleur est celle de la

petite souris domestique ; mais les flancs sont plus clairs ou blanchâtres, et principalement les côtés des jambes de devant. La mâchoire inférieure, le dessous de la tête, et la partie antérieure des jambes de devant, sont presque blancs, et le reste du dessous de l'animal est blanc-sale.

Tout le pelage est aussi doux et aussi court que celui de la souris citéé, et peut-être plus.

A la page (259) j'ai dit que la troisième phrase de Brisson me paroissoit caractériser le Micouré à queue longue, et non celui auquel Buffon la rapporte.

Buffon dit (*a*) qu'on remit au cabinet du Roi la peau d'un Sarigoueya de Cayenne, adulte, long de 3 pouces et demi (9 centimètres et demi), et ayant une queue de 4 pouces 1 tiers (près de 12 centimètres). Ces mesures qui forment une longueur totale de 7 pouces 5 sixièmes (24 centimètres), ne me laissent pas douter que ce ne soient celles du Micouré à queue longue.

(*a*) Traduction, t. 12, p. 172, à la note. — Original, t. 9, p. 117, à la note. — Supplément, t. 3, p. 267, à la note, édition in-4.°

Le même auteur décrit (*a*) le *Cayopolin* d'après Hernandez, qui le caractérise en le faisant un peu plus grand que le rat, en lui donnant une queue très-forte et très-épaisse, et le ventre, les jambes et les pieds blancs. Il semble que tout cela ne laisse pas douter qu'on parle du Micouré à queue longue. Le reste de ce que dit Hernandez ne sert point à désigner l'espèce.

Séba qui le copie, comme le dit Buffon, ajoute uniquement qu'il a la tête et la queue un peu plus grosses que la *Marmose*, qui est mon cinquième Micouré; et en cela il a raison, mais point en le faisant africain.

Buffon eut un animal, et se figurant que c'étoit le *Cayopolin*, il le nomma ainsi, et le réunit au Cayopolin, quoique ce fussent deux individus divers, et sans remarquer que la description de celui de Hernandez ne convenoit point au sien qu'il décrit sans rien dire d'utile, si ce n'est qu'il est plus grand et qu'il a la queue plus longue que la *Marmose*, et qu'il approche encore plus que celle-ci de l'espèce du Sarigoueya.

(*a*) Traduction, t. 12, p. 185. — Oiginal, t. 4., p. 183. — T. 10, p. 350, à la note, édit. in-4.°

Quoiquece s signes conviennent au Micouré à queue grosse, ce ne sont point des caractères spéciaux, et ils ne suffiroient point pour que je crusse qu'il parle de celui-ci, si je n'avois pas vu la planche 166 (*a*) qui lui appartient, principalement dans sa queue grosse et velue à sa racine, quoiqu'on l'ait faite un peu trop longue.

Quant aux couleurs, il n'en dit rien, et se contente de copier la phrase de Brisson : *Philander saturatè spadiceus in dorso, in ventre ex alboflavicans caudâ ex saturatè spadiceo maculatâ*, et qui est du Micouré troisième, quoiqu'il n'ait pas la queue tachetée, mais toute d'une couleur plus foncée que le dos. Mais cet animal est de l'Amérique, et non pas de l'Afrique.

Enfin, il me paroît que le Cayopolin de Hernandez est mon Micouré à queue longue (*b*) ; et que celui de Brisson, de Buffon et sa planche, offrent mon Micouré à queue grosse.

(*a*) C'est la planche 55.e de Buffon, t. 10, édition in-4.o

(*b*) Voyez la synonymie.

MICOURÉ CINQUIEME,

OU MICOURÉ A QUEUE COURTE.

Voyez la synonymie au titre du Micouré quatrième.

QUOIQUE le vulgaire nomme ce Micouré cinquième (ainsi que le Micouré sixième) *Angouya* (Rat) ; comme ce n'est point un rat, je lui ai donné un nom qui fait allusion à la briéveté de sa queue.

Mon ami Noséda m'a envoyé sa description, dans laquelle j'ai classé les idées, retranchant les choses insignifiantes, et j'y ai introduit les notices qu'il m'a communiquées depuis dans diverses lettres; et enfin, je l'ai rectifiée en entier sur un individu que cet ami tenoit dans une cage, en le nourrissant de chair, parce qu'il ne vouloit point manger d'oranges.

Dans les premiers jours de décembre (à la mi-frimaire), des jeunes gens lui avoient amené

un mâle, qui s'échappa de la cage où on l'avoit mis, et s'introduisit dans des trous que les rats avoient faits dans la cuisine. Mais ceux ci, au bout de huit heures, le chassèrent, et formant une petite troupe, ils le poursuivirent obstinément, et l'obligèrent à fuir en criant *chi, chi*, plusieurs fois répété. A ce bruit du Micouré on accourut, et on le remit dans la cage, où il mourut dans le même mois de décembre (au commencement de nivose).

Quand on lui donnoit des souriceaux, il les tuoit; une fois, pressé par la faim, il arracha les boyaux à l'un de ces animaux et les mangea, laissant le reste. Si, lorsque le besoin le tourmentoit, on lui montroit de la chair d'un peu loin, il manifestoit un violent désir, sautoit en criant, et se dépitoit beaucoup lorsqu'on ne lui en donnoit qu'en petite quantité. Il mangeoit très-peu, et ensuite il se frottoit promptement le museau avec les pattes de devant. Il buvoit en répétant les coups de langue d'une manière pressée, et il dormoit le corps et les quatre pattes étendus. Il étoit très-doux, quoiqu'il l'eût été moins dans le principe; mais si on l'irritoit, il répandoit une odeur mauvaise, quoique peu forte.

Longueur, 8 pouces et demi (23 centimètres).

La queue, 2 pouces et demi (6 centimètres 3 quarts), grosse, prenante et pelée, excepté dans l'intervalle de 5 lignes (1 centimètre 1 tiers) à la racine.

Hauteur antérieure, 2 pouces et demi (6 centimètres 3 quarts); postérieure, 2 pouces 3 quarts (7 centimètres et demi).

Circonférence antérieure, 3 pouces et demi (9 centimètres et demi); et au ventre, 3 pouces 1 quart (8 centimètres 3 quarts).

Du museau à l'oreille, il y a 17 lignes (3 centimètres et demi).

Celle-ci est haute de 4 lignes (1 centimètre), large de 9 lignes (2 centimètres), pelée, plus aiguë et plus petite que dans les autres Micourés.

Dans la mâchoire supérieure, il y a deux incisives au milieu; et après un intervalle, on voit quatre autres incisives de chaque côté; un nouvel espace se montre encore, puis une canine de 3 lignes (7 millimètres). Après cette canine, il y a deux intervalles qui séparent; l'un, une canine, et l'autre, quatre molaires.

Dans la mâchoire inférieure, il y a huit incisives sur les côtés, laissant au milieu un vide;

et après un autre vide, est une canine égale à celle d'en haut. Un intervalle suit aussitôt après, puis vient une petite canine, puis un nouvel intervalle, puis une autre petite canine; tout de suite après, un nouveau vide, et enfin cinq molaires.

Les quatre pieds sont ceux du genre.

Le scrotum pend beaucoup; il est couvert d'un poil court et blanchâtre sur une peau obscure.

Le corps est plus applati, plus gros et plus aminci que dans les autres Micourés.

Le poil de tout le corps est court et doux comme celui du souriceau. Dans un très-petit espace au-dessus de l'œil et à partir du dessous de cet organe, sur tout le côté de la tête, et sur le côté de l'animal jusqu'à la queue, le pelage est d'un cannelle vif : c'est la même chose dans toute la partie inférieure, où la nuance est néanmoins un peu plus claire. Sur le museau, il est brun; et sur tout le reste, brun-plombé; ou plutôt, c'est un mélange, parce que quelques poils ont une pointe blanchâtre qu'on aperçoit entre les autres.

Le 13 décembre (à la fin de frimaire) on amena à mon ami Casal une femelle avec

quatorze petits, morts ou mourans du mauvais traitement qu'on leur avoit fait souffrir, soit en les prenant, soit depuis. Cependant les deux plus forts avoient pris les mamelles lorsqu'on les approcha ; mais la mère ayant couru, leur peu de force ne leur permit pas d'y rester attachés, et ils moururent le troisième jour. Il paroît qu'il y avoit environ huit jours qu'ils étoient nés, d'après le rapport de ceux qui avoient poursuivi la mère à cette époque, sans avoir pu la prendre. Ils assurèrent aussi que lorsque la mère couroit, les petits traînoient, sans que pour cela ils abandonnassent les mamelles.

Lorsque mon ami les vit, ils étoient sans poils, aveugles, et longs d'un pouce et demi (4 centimètres), sans la queue qui avoit 4 lignes (1 centimètre). La mère fut trouvée dans un *pajonal* contigu au bois ; et comme elle étoit dans son trou sous terre, ils l'inondèrent d'eau, et l'obligèrent à en sortir et à courir avec ses petits collés et accrochés comme lorsqu'elle y étoit entrée, parce qu'elle ne les abandonne jamais.

Elle n'avoit point de poche ; mais, sous le ventre, on voyoit une tetine volumineuse qui se montroit plus par derrière ; et l'on y trou-

voit quatorze mamelles si petites, qu'à peine on pouvoit les compter. Quelques jours après la perte de sa progéniture, le lait tarit, et l'on avoit déjà besoin d'une loupe pour voir et pour compter les mamelles.

Jamais elle ne décela la mauvaise odeur qu'a le mâle.

Sa longueur étoit de 6 pouces 4 cinquièmes (18 centimètres 1 tiers); et celle de sa queue, de 2 pouces (5 centimètres et demi).

Le cannelle-vif du mâle ne se voit que sur les côtés du corps; la nuance est de couleur brunâtre, parce qu'elle se fond avec le poil plombé du dos. Les parties inférieures sont cannelle-blanchâtre, ou plutôt bai-cannelle.

A la page (259) j'ai dit qu'il me paroissoit que les deux premières phrases de Brisson convenoient à cet animal, et non au Micouré premier, auquel les applique Buffon, qui décrit un animal (*a*) appelé *Marmose*, parce qu'on le nomme ainsi au Brésil, à ce qu'il dit; moi, j'en doute beaucoup, parce que ce son n'est pas brésilien, et qu'il n'est pas connu ici au Paraguay.

(*a*) Traduction, t. 12, p. 181. — Original, t. 4, p. 278. — T. 10, p. 335, édit. in-4.°

Il dit que c'est le *Mus silvestris Americanus* Scalopès *dictus* de Séba ; mais qu'il soit ou non le *Scalopès*, le reste de la phrase est très-équivoque.

La phrase de Brisson : *Philander saturatè spadiceus in dorso*, *in ventre dilutè flavus*, *pedibus albicantibus*, s'arrange assez avec le Micouré à queue courte.

L'indication de Linné : *Murina. Didelphis caudâ semi pilosâ mammis senis*, ne convient à rien autant qu'au Micouré à queue grosse (*a*) ; par conséquent Buffon le critique bien, parce qu'il ne devoit pas ignorer que l'*Opossum* qui a une poche, et qui est mon Micouré premier, est différent de la Murine qui est mon Micouré à queue grosse, et qui manque de poche.

Dans le texte, Buffon dit qu'il a compté quatorze mamelles à la femelle, quoiqu'elle n'eût que dix petits, parce que, sans doute, les autres avoient péri auparavant (*b*). Il leur donne

---

(*a*) Voyez la synonymie du Micouré quatrième.

(*b*) Voici le texte de Buffon : « Nons avons vu dix petites marmoses, chacune attachées à un mamelon, et » il y avoit encore sur le ventre de la mère, quatre mamelons vacans, ensorte qu'elle avoit en tout quatorze » mamelles ». (*Note du Traducteur*).

en naissant la grosseur de petites fèves, et il ajoute que la mère manquoit de poche. Tout cela convient au Micouré à queue courte, comme d'excaver les terriers de lapins, et d'avoir toute la queue pelée, excepté vers son origine. Il lui donne deux plis longitudinaux entre les cuisses, et dont Noséda ne fait pas mention; et je crois qu'elle ne les a point, et que Buffon les a pris du Micouré à queue grosse, pour les appliquer à la Marmose ou Micouré à queue courte. Le reste de ce qu'il rapporte ne sert à rien, si ce n'est à nous montrer que la Marmose fait la chasse, suspendue par la queue, et qu'elle pêche aussi avec sa queue.

Quant à la planche 164 (*a*) qu'il donne comme celle du mâle, elle ne sert point à indiquer le Micouré à queue courte, parce que, quoiqu'il lui fasse une queue qui n'a des poils qu'à son origine seulement, il l'élargit avec excès, l'aggrandit, fait tomber les oreilles, et allonge et élève les jambes.

La planche 165 (*b*) de la femelle n'offre pas les plis longitudinaux dont parle Buffon, et le

---

(*a*) Planche 52.e, t. 10, p. 348, édit. in-4.°

(*b*) Planche 53.e, t. 10, p. 348, édit. in-4.°

reste n'est pas davantage du Micouré à queue courte.

Ensuite Buffon (*a*) fait une addition au Micouré à queue courte qu'il commence en disant, que les Sarigoueyas, les Marmoses et les Cayopolins portent leurs petits dans une poche, mais cela n'est point ainsi, puisque le Sarigue seul a cette poche.

Ensuite il nous copie des observations sur le fœtus, le part, etc. de la marmose que Don Joseph Clavijo n'a pas cherché à traduire, et il a très-bien fait, parce qu'à mon avis, ce sont des assertions que M. Roume de Saint-Laurent a hasardées beaucoup trop légèrement.

(*a*) Original, t. 11, p. 25. — Supplément, t. 6, p. 243, édit. in-4.°

MICOURÉ SIXIEME,

OU MICOURÉ NAIN.

Espèce nouvelle.

Je ne sais comment on nomme cet animal, si ce n'est comme je le fais parce qu'il est le plus petit de ceux de son genre.

Je n'ai eu que deux mâles semblables entre eux que les Indiens de Saint-Ignace-Gouazou, qui les avoient pris dans leurs *chacarras*, me vendirent à des jours différens du mois d'octobre (vendémiaire et brumaire).

Comme le Micouré cinquième a été pris dans le même lieu, quelqu'un pourroit penser que les deux sont de la même espèce; mais on se tromperoit beaucoup, parce que le rapport de la longueur totale de l'animal à celle de sa queue, est très-différent dans les deux espèces.

Longueur, 7 pouces (18 centimètres 3 quarts).

Queue, 3 pouces 2 tiers (9 centimètres 4 cinquièmes), toute pelée et un peu plus mince, à

à proportion que celle du Micouré à queue longue, mais elle est également prenante.

Quoique l'ensemble de l'oreille et ses parties soient du genre, elle est un peu plus droite, ronde, et n'a pas 6 lignes (13 millimètres) dans sa plus grande hauteur; sa plus grande largeur est de 4 lignes (9 millimètres).

Les moustaches sont beaucoup plus fines que celle du souriceau.

Les testicules sont un peu lâches et pendent dans le scrotum; ils ont ensemble 5 lignes (1 centimètre 7 dix-huitièmes) de diamètre, ce qui me fait croire que l'animal est adulte.

Je ne lui ai trouvé aucune mauvaise odeur.

Le poil est court et doux comme celui du souriceau. Lè contour étroit de l'œil est noir, et s'élargit vers le grand angle. Le sourcil, qui est placé au-dessus de ce contour, est blanchâtre et peu sensible, laissant entre lui et l'autre sourcil, un triangle obscur peu remarquable. L'entre-deux des oreilles, tout le dessus de l'animal, ses côtés et l'extérieur des quatre jambes, sont d'une nuance plombée, un peu plus obscure que celle du souriceau que j'avois alors présent.

Sur la mâchoire supérieure, au-dessous de

l'œil, est une tache blanc-jaunâtre. Le dessous de la tête et toute la partie inférieure des quatre jambes, sont blanchâtres et plus clairs que dans le souriceau. La queue est un peu plus claire que le dessous du corps, et le scrotum a un petit duvet court et blanc sur une peau obscure.

L'AGOUARA-GOUAZOU.

Ursus Cancrivorus. — Cuvier.

Raton Crabier. — Buffon.

Ours Crabier. — La Cépède

Agouara est le nom qui équivaut à Renard, et on l'applique à divers animaux que l'on distingue ensuite par quelque adjectif. L'adjectif de l'animal actuel est *Gouazou*, qui signifie *grand*, et qui fait allusion à ce qu'il est le plus grand des *Agouaras*. Les Indiens Payagouas l'appellent *Paraépaga*.

On assure qu'il fait deux ou trois petits, et que ceux-ci suivent la mère dès qu'ils le peuvent.

Mon ami Noséda en élevoit un qui mourut parce qu'il ne put digérer de la chair de vache crue.

Depuis, nous en prîmes un autre en octobre (vendémiaire), qui pouvoit avoir trois mois, et nous le tînmes attaché. Lorsque quelqu'un s'approchoit, il grognoit et aboyoit comme un

chien, mais avec plus de force et de confusion. Il buvoit en lappant, et mangeoit de la chair crue et cuite, la pressant avec les pattes de devant pour la dépecer, et la tirant avec sa bouche. J'observai qu'il la rendoit à demi-digérée dans ses excrémens. Nous le fîmes jeûner, et nous remarquâmes que, sans répugnance, il alloit manger de nouveau ce qu'il avoit déjà excrémenté dans la chambre.

Il aimoit beaucoup les rats, les petits oiseaux, la canne à sucre et les oranges; mais je ne l'ai vu ni faire la chasse aux poules, ni les attaquer, quoiqu'elles passassent quelquefois à sa portée.

Dans l'état de liberté, l'Agouara-gouazou ne cause aucun dommage parmi les troupeaux de grandes ou de petites bêtes; et comme il habite uniquement les esters, on ne peut douter que sa principale nourriture ne se compose d'espèces de limaçons et de crustacées, et de quelques rats, ou de petits oiseaux et de leurs œufs, parce que, comme je l'ai dit, il digère mal la chair de vache. J'infère de là que c'est à tort que quelques personnes assurent avoir élevé l'Agouara-gouazou dans leurs maisons pour s'en servir à la chasse, parce que nul

n'est en état de le nourrir ici avec autre chose que de la viande.

Il va à très-grands pas. Le corps et la tête sont notablement plus courts que dans le chien; mais les quatre jambes sont plus longues, le museau beaucoup plus aigu, la face plus plate; l'oreille est plus grosse, et dans son bord postérieur vers le bas, il semble que son épaisseur se divise pour former deux bordures.

Je n'ai vu que quatre petits; un à la fin de septembre (au commencement de vendémiaire), et si chétif, qu'il me parut être né à la fin de juillet ou dans les premiers jours d'août (au commencement de thermidor). Tous étoient semblables entre eux.

Mon ami Noséda prit un Agouara-gouazou adulte, et le décrivit dans les termes suivans:

« Sa figure est si ressemblante à celle du chien, que celui qui le verroit dans les champs sans le connoître, croiroit que c'est un chien; car il n'a d'autres différences que des oreilles dures, très-grandes, hautes de 5 pouces un quart (15 centimètres et demi), ayant 3 pouces et demi (9 centimètres et demi) dans leur plus grande largeur, et leur ouverture tournée en avant. Il a aussi les quatre pieds et la figure

plus fines et plus mignones. Je n'ai pas observé qu'aucun autre trait le distinguât, en le comparant avec un chien qui étoit présent.

» Il habite les esters et les terrains bas et noyés; il est grand nageur et nocturne; il va seul; et comme les nuits d'été sont courtes, on a coutume de le trouver lorsqu'il retourne à son gîte. Il vit de toute espèce de chasse, et je présume de celle des cerfs aussi, parce qu'il est léger et coureur; il est très-habile à suivre la piste, bon chasseur et brave. Son *hurlement* est une *complainte* qui dit *goua-a-a*, *goua-a-a*, *goua-a-a*; on l'entend de très-loin, et il épouvante quelquefois les troupeaux ».

» L'Agouara-gouazou que je vais décrire, fut pris vivant; comme on lui avoit attaché la bouche, il mourut bientôt, désespéré de se voir dans cet état.

» Longueur totale, 68 pouces (1 mètre 84 centimètres).

» La queue, 15 pouces et demi (42 centimètres).

» Hauteur devant, 28 pouces (près de 76 centimètres); derrière, 30 pouces (81 centimètres).

» Circonférence du cou, 14 pouces (38 cen-

timètres) ; celle du corps, prise sous les bras, 25 pouces (près de 68 centimètres).

» De la pointe de l'ongle au carpe, 7 pouces (19 centimètres) ; et du carpe au coude, 13 pouces (35 centimètres).

» De la pointe de l'ongle au métatarse, 11 pouces (29 centimètres 4 cinquièmes), et la même distance du métatarse au jarret.

» De la pointe du museau à l'oreille, 5 pouces et demi (près de 15 centimètres) ; et jusqu'au grand ongle, 4 pouces (11 centimètres). L'intervalle entre les oreilles, 3 pouces et demi (plus de 9 centimètres) ; celui des narines, 7 lignes (15 millimètres), et leur ouverture a 10 lignes (2 centimètres 1 tiers), avec la forme d'un 7 renversé.

» Il y a six incisives dans la mâchoire supérieure, et autant dans l'inférieure ; en haut avant les canines, et en bas après elles, est un vide où s'emboîtent des canines, de 10 lignes (2 centimètres 1 tiers), fortes, fines et très-aiguës ; puis après un autre espace, sont six molaires dans chaque mâchoire.

» Au-dessous de la tête est une grande tache blanche entourée d'une autre tache foncée. La couleur générale de l'animal est d'un roux foncé,

très-clair dans les parties inférieures, et presque blanc à la queue et dans l'intérieur des oreilles. Dans un espace de deux pouces, à partir des ongles sur le carpe et sur le coude, il est très-noir ; mais cela dégénère en rougeâtre. De la même manière, à partir des yeux, le rougeâtre dégénère en noir jusqu'à la pointe du museau, qui est noir. De l'occiput à la fin de l'épaule, il y a une crinière de 5 pouces (13 centimètres et demi), dont les poils sont noirs de leur moitié à leur pointe.

» Le poil du corps est assez long, puisqu'à la croupe il a 4 pouces et demi (12 centimètres). Il n'est ni lisse ni âpre, et peut servir pour d'excellens tapis. Celui de la queue est un peu touffu, long comme celui du corps, ou même un peu plus.

» La femelle ne diffère point du mâle, ni sa vulve de celle de la chienne, et elle a six mamelles de chaque côté.

» Beaucoup de personnes disent que la femelle a des vipères dans les reins et dans le cœur, et affirment les y avoir vues. D'autres ajoutent avoir rencontré des guêpes dans ses entrailles ; mais ce qui est certain, c'est que

voulant m'assurer de ces faits, je n'ai rien trouvé, si ce n'est dans le rein droit, une poche remplie de vers en mouvement; ils étoient au nombre de six, et tous en progression, de l'un à l'autre; le plus grand ayant 15 pouces (40 centimètres 3 cinquièmes), et ils se nourissoient tous d'une humeur sanguinolente qui se trouvoit là. J'ai ouvert un autre petit sans lui trouver de vers en aucun endroit».

J'ai dit à la page (143), que l'Agouara-gouazou est l'*Ocorome* des Moxes que Buffon (*a*) a cru faussement être mon *Gouazouara* ou son *Cougouar*; puisque celui-ci est du genre chat, et l'Ocorome du genre renard, quoiqu'il ait la queue si courte qu'elle n'arrive point aux jarrets. Mais, malgré cela, tout ce qu'on lit sur cet animal, tom. 7, pag. 95 des *Lettres Edifiantes*, n'en est pas moins un conte puérile et ridicule.

Buffon (*b*) décrit un animal que les fourreurs appellent *Guepard*. Il en a seulement vu quel-

---

(*a*) Traduction, t. 11, p. 194. — Original, t. 3, p. 299, — T. 9, p. 217, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 6, p. 185. — T. 13, p. 249, édit. in-4.°

ques peaux ; et cependant il le rapporte franchement au genre chat. Il dit qu'il a le poil long comme celui du lynx, mais que ce n'en est pas un, parce que ses oreilles ne sont point terminées par un pinceau. Il nie aussi que ce soit une panthère, un léopard ou un once, parce que ceux-ci ont le poil court. Il le sépare d'eux tous à cause d'une crinière longue de 4 à 5 pouces (de 10 à 13 centimètres), qu'il porte sur le cou et entre les épaules ; parce que le poil du ventre est long de 3 à 4 pouces (8 à 10 centimètres), et parce qu'il a la queue à proportion plus courte que celle de ces animaux. Il lui donne à-peu-près la taille de l'once, c'est-à-dire, un corps de 42 pouces (1 mètre 13 centimètres et demi). Il a vu sa robe d'un fauve très-pâle, parsemée, comme celle du léopard, de taches noires, mais plus voisines les unes des autres, et plus petites, n'ayant que 3 ou 4 lignes (de 7 à 10 millimètres) de diamètre.

Celui qui réfléchit un peu, ne doutera pas que le Guepard ne soit mon Agouara-gouazou (*a*)

(*b*) Voyez la synonymie de l'article actuel.

que Buffon fait ici, pour la seconde fois, du genre chat, et auquel il donne des taches noires qu'il n'a point, sinon lorsque les fourreurs teignent les Agouara-gouazous, pour donner un plus grand prix à leurs peaux.

Buffon (*a*), à la fin de la description de l'*Alco*, doute si le *Techichi* de la Nouvelle-Espagne est ou n'est pas le *Koupara* de la Guyane. Je ne partage point le doute de l'auteur, et je vois que le *Koupara* est mon Agouara-gouazou. Je me fonde pour cela, premièrement sur ce que le Koupara vit de crustacées, et qu'à cause de cela, on l'appelle à la Guyane *Chien-Crabe*, et qu'il n'est pas douteux que l'Agouara-gouazou ne fasse la même chose dans les esters qu'il habite, puisqu'il digère mal la viande. Secondement, parce que les deux sont comparés au renard et au chien pour la figure, et au chacal pour le poil long et fauve. Troisièmement, parce que les noms de Koupara et d'Agouara qu'on a probablement tirés de l'aboiement, sont presque la même chose; et quatrièmement, que l'indication de

(*a*) Traduction, t. 9, p. 93, à la fin. — Original, t. 7, p. 384. — T. 15, p. 153, édit. in-4.°

Barrère qui dit (*a*) *Canis ferus, major, cancrosus, vulgò dictus Koupara* s'accommode à l'Agouara-gouazou.

(*a*) Traduction, t. 9, p. 94, à la note. — Original, t. 7, p. 385, à la note. — T. 15, p. 153, édit. in-4.°

L'AGOUARACHAY,

Espèce qui paroît inconnue.

J'AI déjà dit qu'*Agouara* équivaloit à Renard. Le reste n'a point de signification, et c'est une addition par laquelle on distingue cet animal du précédent et du suivant.

L'Agouarachay n'est pas rare au Paraguay, où il se cache dans les buissons et dans l'épaisseur des bois. Aux lieux où il ne peut pas trouver de pareils asyles, par exemple, dans les Pampas, au Sud de Buenos-Ayres, il se cache dans les terriers des *Vizcaches*.

Mon ami Noséda a expérimenté que l'Agouarachay pris jeune s'apprivoise et joue avec son maître, de la même manière et avec plus de tendresse et d'expression que le chien. Il reconnoît les personnes de la maison, et les fête en les distinguant des étrangers, quoiqu'il n'aboie jamais contre ces derniers. Mais s'il entre dans la maison un chien du dehors, son

poil se hérisse, et il le menace par ses aboiemens jusqu'à ce qu'il le fasse fuir, mais sans oser le mordre; il ne gronde point contre les chiens de la maison, au contraire, il joue et folâtre avec eux; il vient lorsqu'on l'appelle aux crépuscules du matin et du soir, parce qu'il se couche et dort le reste du jour, afin de n'avoir pas besoin de repos pendant la nuit, qu'il emploie à parcourir la maison et tout le village pour chercher des œufs et des oiseaux domestiques, auxquels il ne pardonne jamais lorsqu'il peut en attraper. Il n'est pas docile; et si l'on veut le faire entrer dans un lieu, ou si l'on veut l'en faire sortir, il faut beaucoup de peine pour l'y obliger; il souffre même auparavant des coups auxquels il répond en grognant.

Quoiqu'il ressemble au chien par ses formes et par ses mouvemens, il en diffère parce qu'il a la queue plus longue et beaucoup plus touffue et épaisse, la tête est un peu plus grosse, et le museau plus pointu; les oreilles sont plus droites, grosses, aiguës et courtes; et enfin la pupille est longue comme celle des chats.

Il sort la nuit, comme je l'ai déjà dit, pour aller faire la même chasse que le renard, sans

omettre qu'il s'introduit dans les cours lorsqu'il peut; et sa voix, que j'ai entendue dans le champ, est gutturale, haute, et dit : *goua-a-a*. On assure qu'il mange beaucoup de cannes à sucre et de fruits, et qu'il suit l'Yagouarété pour s'approvisionner de ce que celui-ci gaspille.

Les personnes qui dorment dans les champs, sans avoir soin de cacher les sangles et les courroies de cuir, les expose à être emportées et mangées par cet animal.

En servitude ou domesticité, il mange du pain, de la cassave, de la chair, et de tout ce que mange le chien, et il boit comme lui. Il va communément seul, la queue étendue de manière que sa pointe touche la terre, et il n'y a point de différence entre le mâle et la femelle. L'Agouarachay a la vîtesse du cheval, mais il se lasse bientôt ; et lorsqu'on l'attaque, il urine et répand une mauvaise odeur.

Mon ami, Don Santiago Baez, me fit présent de deux petits Agouarachays nouveaux-nés, de quatre qu'il avoit trouvés en octobre (vendémiaire), placés dans un grand tas de paille, où ils avoient une espèce de lit fait de

la même matière. Mais dans le Pampa, au Sud de Buenos-Ayres, où j'en ai vu et pris beaucoup d'adultes, on m'a assuré que la mère fait ses petits dans des *vizcaches*, dont elle élargit l'ouverture pour y entrer.

On attribue à cet animal, non-seulement les mœurs, mais encore toutes les fables du renard européen, et le tout en vertu de ce que l'Agouarachay est ici regardé comme le représentant légitime du renard.

Longueur, 39 pouces et demi (1 mètre 7 centimètres).

Queue, 14 pouces (environ 38 centimètres), dont la moitié est sans poil; elle est très-épaisse et touffue, et quoique l'animal la meuve quelquefois de droite à gauche, il ne l'élève ni ne l'entortille jamais.

Circonférence antérieure, 14 pouces et demi (39 centimètres); postérieure, 11 pouces (29 centimètres).

Hauteur devant, 15 pouces 1 quart (41 centimètres), et derrière, 15 pouces et demi (42 centimètres).

Dans le pied de devant, outre les quatre doigts comme le chien, il y a un autre doigt inutile, très-petit, placé du côté interne, et

au

au milieu de la distance du paturon aux ongles, ceux-ci sont aigus et un peu courbes. Le pied de derrière est comme celui de devant, mais il manque du petit doigt que quelques chiens ont accoutumé d'avoir.

L'oreille est longue de 3 pouces 3 quarts (1 décimètre), large de 2 pouces (5 centimètres et demi) à sa base, dure, tournée en avant, non-pointue, très-velue en dedans; et dans son bord postérieur, on voit une rupture ou hâchure autour de la base.

La pupille se réduit à une ligne, lorsque l'Agouarachay regarde le soleil.

La tête est moyennement grosse, s'amincissant rapidement depuis l'œil, et se terminant en un museau très-aigu où sont des moustaches très-longues et noires. Il y en a aussi quelques-unes dans l'angle de la bouche, et d'autres en arrière de l'œil.

Le nez ressemble à celui de l'Agouarapopé.

Le cou est un peu court et plus gros dans la partie qui l'unit à la tête.

Il y a dans la mâchoire supérieure six incisives, celles extérieures plus longues; vient ensuite un petit vide, puis une canine de six lignes (13 millimètres), mais elle est gâtée;

ensuite il y a trois dents séparées les unes des autres, et enfin trois molaires.

Dans la mâchoire inférieure sont les mêmes incisives, suivies d'une canine, puis quatre dents séparées et les trois molaires.

La tête est longue de 6 pouces (16 centimètres); elle a 3 pouces et demi (plus de 9 centimètres) dans son plus large.

Les oreilles sont distantes l'une de l'autre de 2 pouces (5 centimètres et demi), qui se réduisent à moins de la moitié quand l'animal le veut.

Le scrotum est très-velu; le membre paroît osseux et sa gaîne est peu apparente.

Les parties sexuelles de la femelle ressemblent à celles de la chienne. Elle a trois paires de mamelles.

Le poil de l'échine est de 3 pouces (8 centimètres), et celui du museau et des quatre jambes est très-court; la face extérieure des jambes de devant jusqu'aux ongles, est cannelle-rougeâtre, ainsi que le dehors des oreilles. Les jambes de derrière sont de même depuis les ongles jusqu'à 2 pouces (5 centimètres et demi) au-dessus du jarret. Le museau jusqu'aux yeux est noirâtre, et le reste sur la tête a des

poils cannelles avec les pointes blanches. La mâchoire inférieure est noire par dessous, et le reste du dessous de la tête est blanc.

Depuis là, tout le dessus, et l'intérieur des jambes, est blanchâtre, quoique, dans la réalité, les poils aient les pointes blanches et l'intérieur obscur. Le reste de la livrée est gris, ou un mélange résultant de ce que chaque poil a deux bandes blanches et deux noires, et c'est la pointe de cette dernière couleur qui prédomine beaucoup sur le dos et sur la queue. L'extrémité de cette dernière est presque noire comme les paturons.

En regardant avec soin, l'on voit qu'indépendamment du poil décrit, il y en a un autre intérieur, blanc, extrêmement doux et long d'un pouce (2 centimètres 2 tiers).

Les petits naissent presque noirs, et l'on m'a assuré en avoir vu un adulte albinos ou entièrement blanc.

Ne me rappelant point le renard d'Espagne, je ne puis affirmer que ce soit la même espèce que l'Agouarachay. Mais les voyageurs et Buffon ayant adopté cette identité, ils ont affirmé que le renard existe en Amérique.

L'AGOUARAPOPÉ.

Ursus lotor. — Linn.

Ours raton. — La Cépède.

On le connoît sous ce nom, qui signifie *Agouara à main tendue.* En effet, le pied de devant de cet animal est très-ouvert, et il a des doigts très-séparés; de manière qu'ils ne sauroient lui servir à étreindre, parce qu'ils ont beaucoup plus d'élévation que de largeur. Il s'aide cependant de ses deux pieds de devant; mais, simultanément, lorsqu'il veut élever la nourriture jusqu'à sa bouche, et sans plier les doigts.

Le corps est gros et il est court, ainsi que le cou; la queue est tendue. L'animal appuie sur le talon pour s'asseoir, et point quand il marche; et dans ce dernier cas, il va en tenant les jambes très-écartées; sa posture est un peu voûtée, et il paroît plus haut du derrière, parce

qu'il a toujours le genou très-plié, et le pied de devant dans la direction de l'avant-bras.

Tout le monde assure qu'il habite les environs des esters, et qu'il y entre plus que dans les bois ; mais j'ai remarqué sa trace dans les chemins. On dit également qu'il grimpe aux arbres, et on lui attribue les mœurs de l'Agouarachay. Néanmoins, en considérant les formes, je tiens pour impossible que l'Agouarapopé puisse avoir la facilité de l'Agouarachay dans ses mouvemens, ni chasser les mêmes animaux que celui-ci, et je ne doute pas qu'ils ne diffèrent beaucoup dans leurs habitudes ; de manière que l'Agouarapopé ne peut manquer, d'après ce que l'on en dit, de se rapprocher beaucoup plus du Couati que de l'Agouarachay.

Ce dernier a la queue plus courte, le corps plus long et moins gros que l'Agouarapopé ; l'oreille plus longue et plus large, moins aiguë, et avec une rupture dans son contour, que n'a pas celle du popé. Le museau de celui-ci ne se rétrécit pas aussi rapidement en avant des yeux, et la distribution des couleurs est différente dans les deux animaux.

Le poil de l'Agouarachay est plus noirâtre, et il est plus long sur l'épine du dos et à la

queue ; le poil du popé a une longueur et une couleur uniformes dans la partie supérieure et sur les côtés du corps ; il est en outre un peu crépu ou frisé, moins couché , plus doux , évidemment plus long dans les quatre jambes et plus court à la queue , laquelle paroît également grosse dans toute sa longueur. Enfin, les doigts sont extrêmement dissemblables dans les deux espèces.

Je n'ai vu que deux Agouarapopé , et ils étoient semblables entre eux. L'un fut tué près d'un grand ester, et l'autre étoit apprivoisé dans une maison où on le tenoit attaché ; et j'observai qu'il faisoit fête au premier venu , se laissoit manier par lui , et jouoit avec tout le monde ; qu'il étoit plus docile et moins capricieux que le Couati ; qu'il mangeoit de tout, et qu'il étoit prompt et agile. Lorsqu'on lui donnoit quelque chose , il le comprimoit avec la main , comme pour jouer ; mais si c'étoit de la chair, ou quelque autre aliment de son goût, il ne permettoit pas qu'on l'approchât , et il manifestoit son mécontentement en grognant.

Longueur, 39 pouces (1 mètre 5 centimètres et demi).

Queue , 15 pouces et demi (près de 42

centimètres) ; elle est toujours pendante.

Circonférence antérieure, 13 pouces (35 centimètres); postérieure, 14 pouces et demi (39 centimètres), sans que l'animal soit ventru.

Hauteur par devant, 15 pouces 1 quart (41 centimètres) ; par derrière, 17 pouces (46 centimètres).

Le front est plat, mais il commence à s'arquer à l'entre-deux des sourcils.

De la pointe du museau, qui est plus aiguë que celle de l'Agouarachay, jusqu'au point le plus antérieur de l'oreille, il y a 5 pouces (13 centimètres et demi). Au milieu de cette distance est l'œil, qui est un peu saillant, comme celui d'un animal nocturne, tel que l'est l'Agouarapopé.

L'oreille est épaisse, large d'un pouce et demi (4 centimètres), longue de 2 pouces (5 centimètres et demi) au-dessus de la tête, plutôt aiguë que ronde, distante de l'autre de 3 pouces 1 tiers (9 centimètres), et elle se dirige en dehors sous un angle de 45 degrés.

Dans la mâchoire supérieure, qui excède l'autre de 15 lignes (3 centimètres 1 tiers), il y a quatre incisives, et une autre de chaque côté, collée à celle-là, et que l'on pourroit dire

être une petite canine; suit un espace, puis une canine de 7 lignes (près d'un centimètre 2 tiers), aiguë et forte.

Dans la mâchoire inférieure sont six incisives très-petites et courtes, et à toucher ces incisives sont les canines.

Le museau est un peu retroussé.

Dans le pied de devant il y a cinq doigts, entièrement séparés les uns des autres, sans poil, et leur longueur suit le même ordre que dans la main de l'homme; mais ils sont tous également gros, très-calleux en dessous, et plus élevés que larges. Les ongles sont un peu courbes, aigus, forts, plus hauts que gros, et ils excèdent à peine l'extrémité des doigts; de manière que les doigts, en ressemblant à ceux de la main dans l'espèce humaine, parce qu'ils sont tendus et séparés, en diffèrent cependant beaucoup, parce qu'ils ont des ongles d'une autre espèce et une phalange de moins. Le doigt du milieu est long de 15 lignes (3 centimètres 1 tiers), son ongle de 5 lignes (plus d'un centimètre), et la plante de ce pied de devant est très-calleuse.

Celle du pied de derrière l'est aussi jusqu'au talon; et quoique les doigts soient pareillement

au nombre de cinq, et semblables en tout à ceux du pied de devant, ils en diffèrent en ce qu'ils sont plus gros.

La femelle a trois mamelles de chaque côté, assez séparées. Je n'ai point vu le mâle, que l'on assure être conforme à cet égard à la femelle.

Du genou jusqu'au pied de devant, et dans le voisinage du tarse, il y a un peu de poil court et noir. Au-dessous de la tête, et en suivant par le dessous du corps, il est jaune-pâle ou blanchâtre. Les quatre jambes, et le dernier tiers de la queue, sont noirs ; et le reste de celle-ci a des anneaux noirs et blancs. L'intérieur de l'oreille est blanc-sale ; au-dessus de l'œil est un sourcil blanc, bien visible. Il y a une tache blanche aussi en arrière de l'œil, et un ruban de la même nuance contourne les lèvres. Le reste, au-dessus de la tête et sur ses côtés, a un poil court et noir. Tout le surplus du pelage se compose de deux poils, doux, serrés et entremêlés ; l'un noir plus long, et l'autre blanc ; ils forment entre eux un mélange égal.

Les moustaches ne sont pas fournies, mais longues, et la queue est bien garnie.

Buffon (*a*) appelle cet animal *Mapach* ; il le fait ventru, et j'ai remarqué le contraire. Il lui donne une queue aussi longue et même plus longue que le corps, ce qui est une exagération ou doit être entendu sans la tête ni le cou, et il met des anneaux dans toute la longueur de cette queue, tandis qu'elle n'en a pas dans son troisième tiers. Il fait aller l'Agouarapopé toujours par sauts, ce qui n'arrive cependant que lorsqu'il court, et cela ne seroit pas compatible avec ce qu'ajoute Buffon, qu'il va toujours furetant. Il le suppose habitant des montagnes, entendant par là les lieux élevés, et j'ai vu beaucoup de fois sa trace dans les endroits bas et noyés ; et tout le monde dit qu'il préfère les esters. Buffon assure aussi qu'il détrempe ses alimens dans sa terrine avant de les manger, et je n'ai rien remarqué de semblable ; je ne crois même pas qu'il le fasse, à moins que ce ne soit rarement et par un effet de l'ennui, ou bien l'on aura pris pour une habitude ce qui étoit dû au pur hasard.

Quant à la description de ses couleurs, je

(*a*) Traduction, t. 11, p. 27. — Original, t. 3, p. 25. — T. 8, p. 337, édit. in-4.°

persiste dans la mienne, quoique faite lorsque j'ai commencé mes recherches.

En poursuivant (*a*), on lit une lettre écrite à Buffon par M. Blanquart Dessalines, qui donne à entendre au commencement, que cet animal s'irritoit contre certaines personnes, sans prendre garde que cela provenoit, comme lui-même le dit après, de ce qu'antérieurement ces personnes lui avoient donné des coups de bâton, et non de son inclination ou de son caprice comme il le suppose; puisque j'ai observé que cet animal traite indifféremment tout le monde, de quelqu'âge qu'on soit.

M. Dessalines dit encore qu'il est difficile de pouvoir reprendre et enchaîner le Mapach lorsqu'il s'échappe de lui-même, et qu'au contraire il est facile de le prendre et de l'attacher lorsqu'il est en liberté; mais Blanquart ne remarque point que cette différence vient de ce que, lorsqu'on va pour le reprendre parce qu'il s'est enfui, c'est avec hâte et confusion, ce qui le fait fuir encore.

Il lui donne des mouvemens obliques, dont

(*a*) Traduction, t. 11, p. 30. — Original, t. 9, p. 25. — Supplément, t. 3, p. 215, édit. in-4.°

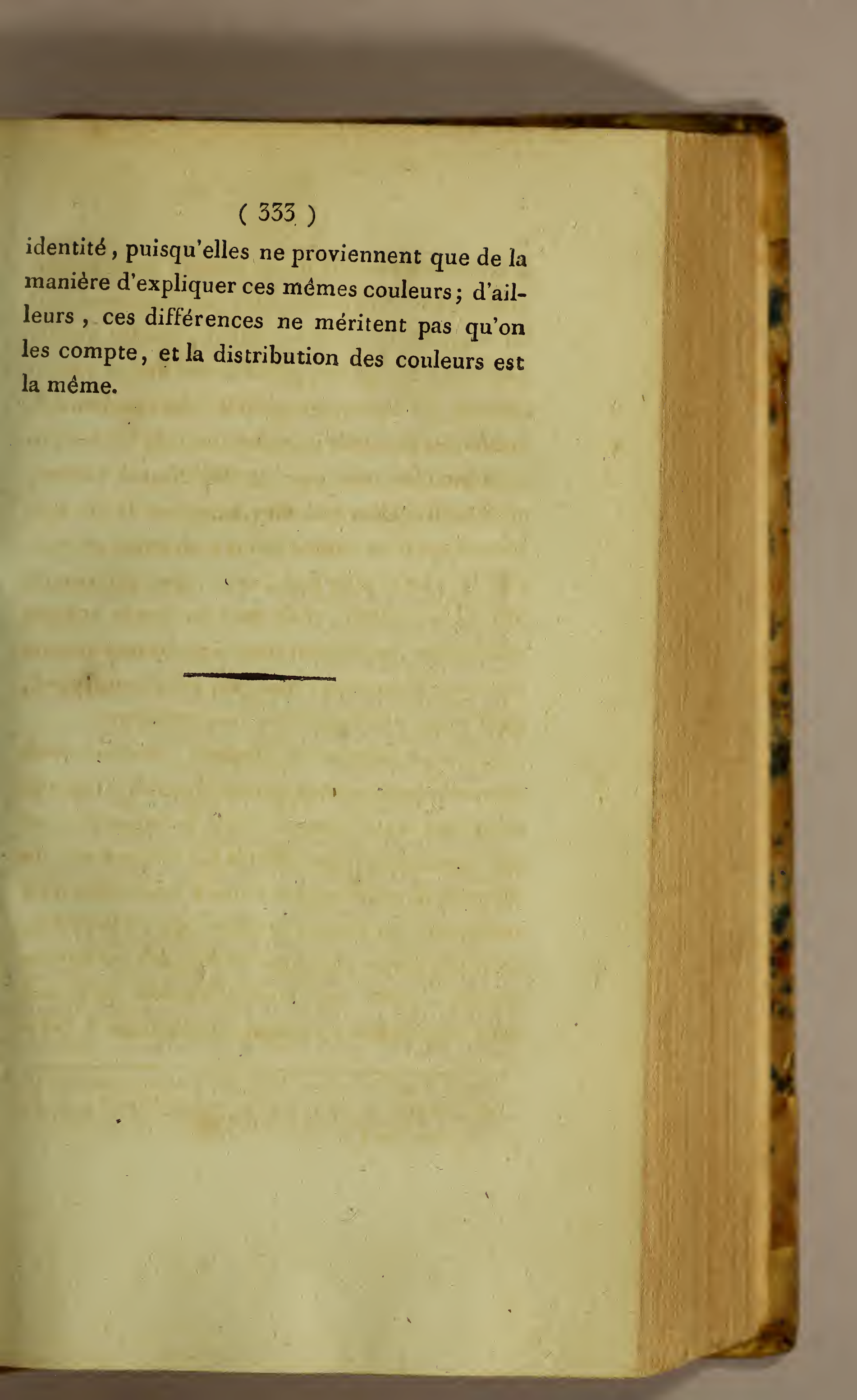
il fait certainement usage comme tout animal quelconque qui joue, mais pas autrement. Il lui suppose un tact excellent, tandis que la plante de ses quatre pieds et ses doigts sont si calleux, qu'il pourroit prendre des charbons allumés, et les tenir quelque tems. Il lui fait encore mouiller son pain et des choses sèches, mais point celles qui sont humides. Il dit également qu'il ne résiste point à un autre animal, s'il le croit plus fort, mais que cachant la tête et les pieds, il se met en boule comme le hérisson, se laissant tuer sans donner aucune marque de douleur; tout cela est si controuvé, qu'il n'est pas besoin de le combattre.

Si, pour décrire le Mapach, Buffon avoit mesuré exactement sa queue, il auroit vu qu'elle n'est pas aussi longue qu'il la suppose; et par conséquent que toutes les dimensions du Mapach devenoient les mêmes que celles qu'il assigne (*a*) au *Raton crabier,* qui, à la vérité, n'est pas autre chose qu'un Mapach ou Agouarapopé, sans que les différences qu'il met dans les couleurs, soient un obstacle à cette

---

(*a*) Original, t. 11, p. 14. — Supplément, t. 6, p. 236, édit. in-4.o

identité, puisqu'elles ne proviennent que de la manière d'expliquer ces mêmes couleurs; d'ailleurs, ces différences ne méritent pas qu'on les compte, et la distribution des couleurs est la même.



LE COUATI.

Viverra nasua. — Linn.

Coati noirâtre. — Buffon et La Cépède.

Ursus nasua. — Cuvier.

Il habite uniquement les forêts, qu'ici l'on appelle *montagnes*, et c'est ce que les naturalistes ne devroient jamais perdre de vue, pour ne pas se tromper sur l'habitation des animaux, en prenant, comme ils le font, *montagnes* pour *chaînes* ou *cordillières*.

Le Couati ne se trouve point à Montévidéo, peut-être parce qu'il n'y a point de bois dans cette partie, mais il n'est rare ni ici (au Paraguay), ni dans les Missions.

Il va seul ou par paire, ou en petites troupes. Il grimpe facilement aux arbres sans s'attacher par la queue; et c'est une chose divertissante que de voir une troupe de Couatis, qui de la cime d'un arbre se laissent tomber comme des corps abandonnés, lorsque par des coups ils

reconnoissent qu'on cherche à abattre l'arbre, ou qu'on en fait le semblant.

On leur attribue les mœurs du renard, mais leur peu de légèreté et un museau très-peu capable de saisir une proie, les éloigne beaucoup de lui ressembler, et ils peuvent tout au plus surprendre les oiseaux dans leurs nids, manger leurs œufs et leurs petits, et tuer quelque foible animal.

On élève ordinairement le Couati dans des maisons, attaché, parce qu'il grimpe par-tout, mieux que le chat, et qu'il n'est rien qu'il ne retourne et qu'il ne mette en confusion.

Le Couati mange du pain, de la chair crue et cuite, des fruits quelconques, et en un mot de tout; on lui a cependant donné des souris dont il n'a fait aucun cas. Quelquefois je lui ai vu saisir des poussins et des poules, les tuer et en manger un peu, en commençant par le bas du cou. Pour manger, il met ses deux pieds de devant sur la viande; et la pressant avec le pied gauche, il la gratte où l'égratigne avec le droit, prenant de sa bouche ce qu'il peut en séparer avec ses ongles, sans faire usage de ses pieds de devant pour porter à sa bouche. Si un homme, un chien ou un autre objet

s'approche de lui pendant qu'il mange, il prend ce qu'il peut de ses alimens, et s'éloigne immédiatement. Pour boire, il retrousse beaucoup son museau, afin de ne pas le submerger, et il répète les coups de langue, en prenant plus de liquide que le chien.

Il passe le jour allant et revenant; ce que lui permet la corde à laquelle il est attaché, et il ne cesse ce mouvement que pour manger et dormir. Il est si indocile, que les coups ne peuvent rien contre sa volonté; et quoique plusieurs fois il joue et soit aise qu'on le gratte, il ne prend d'affection pour personne, et ne donne de préférence à qui que ce soit. Je l'ai vu jouer avec des petits chiens et de petits chats, et dormir tenant de ces premiers embrassés. Il dort toute la nuit et rarement le jour, en courbant son corps et tournant son museau en arrière et sa queue en avant. Il est lourd pour la course.

Il sent ses excrémens aussitôt qu'il les a faits; ils sont durs et continus. Il se gratte avec son museau et ses quatre pieds; il appuye le talon lorsqu'il est tranquille, et pas pour marcher. Il a un sifflement aigu, semblable à celui d'un oiseau, et par lequel il exprime son méconten-

tement,

tement, sa faim et ses souffrances ; sans autre différence que de le rendre plus ou moins fréquent. Il se défend des chiens par des morsures ; et comme ses canines ont deux tranchans, il arrive quelquefois qu'il coupe la gorge à ses ennemis.

Dans la maison du seigneur Don Joseph Varéla y Ulloa, je vis un Couati domestique, auquel survint une tumeur sous le ventre, sans qu'elle parût l'incommoder. Lors de la maturité du pus, il l'obligea à couler, par un trou qu'il se fit lui-même, en s'égratignant avec force. Il se passa plusieurs jours sans que la plaie se fermât, et sans qu'on s'aperçût qu'il fût malade, parce qu'il mangeoit et se conduisoit comme en santé ; mais un matin il recommença à s'égratigner, jusqu'à se déchirer l'abdomen ; et il tira ses tripes et ses entrailles, tant qu'il conserva de l'existence, et sans que la douleur l'arrêtât.

Longueur, 43 pouces (un mètre, 16 centimètres).

Queue, 20 pouces et demi (55 centimètres et demi) ; il la meut en tout sens ; mais lorsqu'il mange, et dans beaucoup d'autres occasions, il la tient verticalement, avec la pointe inclinée

en arrière. La circonférence de la queue, à son origine, est de 5 pouces (13 centimètres et demi).

Celle du cou, de 9 pouces 3 quarts (26 centimètres); celle du corps, prise sous les bras, de 14 pouces (près de 38 centimètres), et celle postérieure, de 13 pouces 3 quarts (37 centimètres).

Hauteur par devant, 11 pouces 3 quarts (32 centimètres); par derrière, 13 pouces et demi (36 centimétres et demi).

De la pointe du museau à la racine de l'oreille, 5 pouces 3 quarts (15 centimètres et demi); et au grand angle de l'œil, 3 pouces 1 sixième (8 centimètres et demi).

La circonférence de la tête, en avant des oreilles, 10 pouces 1 sixième (27 centimètres et demi), et celle de la pointe du museau, 3 pouces 1 sixième (8 centimètres et demi).

L'oreille est petite, ronde, longue de 18 lignes (4 centimètres), large de 11 lignes (2 centimètres et demi).

Le corps et le cou sont fournis et courts.

Dans les quatre pieds, il y a cinq doigts. L'interne ou premier du pied de devant finit à 9 lignes (2 centimètres) de la racine du

second, qui est un peu plus court que le cinquième, et les deux restans sont égaux entre eux, et de 2 lignes (4 millimètres) plus longs que le second ; mais leurs ongles sont les plus longs, et ont 8 lignes (1 centimètre 4 cinquièmes), quoique tous soient très-forts, plus hauts que gros, et aient une sorte de courbure. Tous les doigts sont unis par une membrane, jusqu'à plus de leur moitié.

Ceux des pieds de derrière sont en tous les mêmes que ceux des pieds de devant, excepté que les ongles y sont plus courts de moitié.

L'œil est petit et un peu oblique.

Le museau est en trompette, un peu retroussé et mobile en tous sens.

Le nez est à la pointe du museau avec une ouverture verticale, et une coupure profonde sur ses côtés.

La mâchoire supérieure excède de 16 lignes (3 centimètres 2 tiers). Elle a quatre incisives, puis un vide, puis une canine que suit un grand vide; après ce vide est une canine de 5 lignes (11 millimètres), large de 4 lignes (9 millimètres), droite, très-aiguë et avec deux tranchans comme le bout d'un épée, dont elle a assez la figure. Suivent trois molaires semblables

à des incisives avec quelque séparation, et aussitôt trois molaires contiguës.

Dans la mâchoire inférieure, il y a les mêmes incisives qu'en haut; puis une canine de 8 lignes (1 centimètre 4 cinquièmes), large, à sa racine, de 4 lignes (9 millimètres), ayant son tranchant antérieur un peu courbé en arrière, et celui postérieur droit; ensuite est un petit espace que suivent les molaires comme en haut.

Le Couati a une petite tache blanche au-dessous de l'œil; une autre en arrière de l'angle postérieur, et une troisième semblable aux deux autres. Cette dernière, qui naît sur la partie postérieure de l'œil, fait un tour pour se diriger en avant et par le côté de la partie supérieure du museau jusqu'à la moitié de celui-ci. Le reste de la moitié supérieure du museau est noir, et cette nuance s'introduit par une pointe aiguë sur l'angle lacrymal dans la tache blanche. La lèvre inférieure est noire, et le dessus de la mâchoire inférieure blanc; cette couleur va, par l'angle de la bouche, occuper la moitié de la lèvre supérieure. Le même blanc se dirige aussi depuis l'angle de la bouche jusqu'au bas de l'oreille, en dégénérant en

jaunâtre, ce qui est encore de même sous la gorge.

Le dessous du corps est orange très-foible, et les pointes des poils sont obscures. Le front est blanc-jaunâtre, et le reste sur le corps et sur les côtés est de même, mais les pointes du poil sont obscures.

La queue est à anneaux obscurs et blanchâtres. Les quatre pieds sont noirs, l'oreille aussi, excepté sa bordure et son intérieur qui sont blancs.

Le poil est très-serré, point âpre, et celui de la queue est plus long et touffu. On pourroit se servir de la peau du Couati pour les fourrures ordinaires.

La femelle a la même couleur que le mâle. Quelques individus des deux sexes diffèrent uniquement entre eux, en ce que la gorge, tout le dessus et tout le dessous de l'animal, ses flancs et son front sont blancs, avec des poils dont les pointes sont noires, et finalement, en ce que les quatre pieds sont d'un noir très-foncé, et que l'intérieur de l'oreille est aussi de ce noir très-foncé.

Le scrotum, placé très-en arrière, est velu, avec des testicules semblables à des œufs de

pigeon. Le membre sort de 4 pouces (11 centimètres) ; il est osseux, et sa gaîne est comme celle de l'Agouarachay.

Il y a trois mamelles de chaque côté ; celle du milieu est dans le parallèle de la sortie du membre.

Les moustaches sont courtes et rares, et il y a quelques poils semblables aux moustaches sur l'œil, et d'autres par le travers de l'angle de la bouche.

Les femelles sont plus courtes que les mâles de 5 pouces (13 centimètres et demi), et leur vulve diffère peu de celle de la chienne.

Une de ces femelles, à poil ou à couleur jaunâtre, que je pris à la fin de septembre (au commencement de vendémiaire), avoit cinq mamelles de chaque côté, et dans son ventre cinq petits sans poil, long de 5 pouces et demi (près de 15 centimètres), dont trois étoient mâles et deux femelles.

Une autre, de celles qui ont l'autre poil ou couleur, avoit, au commencement d'octobre (à la mi-vendémiaire), trois mamelles de chaque côté, les mêmes dimensions que la précédente, et dans le ventre quatre petits, dont trois mâles ; d'où l'on conjecture que le sexe masculin

prévaut; circonstance qui, si elle étoit généralement certaine, produiroit non-seulement des combats entre les mâles, mais seroit même cause que les vaincus, et ceux qui manqueroient de femelles, en chercheroient dans les lieux déserts.

En effet, on dit qu'il y a des Couatis qui vont seuls, et on les appelle *Haegno* (*a*) (qui va seul) et *Mondé;* mais beaucoup de personnes croient qu'ils sont d'une espèce différente de celle qu'on appelle simplemeut Couati. Les différences qu'elles assignent ne consistent point dans les couleurs, puisqu'elles attribuent à l'un et à l'autre les deux poils cités, ni dans les formes, ni en autre chose qu'en ce que ce *Couati Mondé* est solitaire ou déparié, et avec des dimensions plus grandes, quoique proportionnées à celles du Couati ordinaire. Pour moi, je suis persuadé qu'il n'y a qu'une seule espèce de Couati; et que la différence qu'on indique dans la taille, dépend de l'âge ou du sexe, comme *aller seul* vient de ce qu'il y a beaucoup de mâles qui, abandonnant la société, tâchent

---

(*a*) Mot américain. (*Note du Traducteur*).

de rencontrer des femelles dans des endroits écartés.

Buffon (*a*) altère un peu les mots *Couati* et *Couati Mondé*, changeant l'*ou* en *o ;* il nie, comme moi, que ces deux noms indiquent deux animaux différens, que Marcgrave distingue uniquement par la couleur ; appelant *Couati Mondé* celui dont le poil est d'une nuance plus foncée. Mais ceux qui soutiennent également ici le systême des deux espèces, disent qu'elles ne diffèrent point dans la nuance.

Buffon fait le *Couati* plus petit de taille que le *Mapach* ou Agouarapopé, beaucoup plus prolongé du corps et du cou, et plus long de la tête et du museau ; mais cette dernière assertion est la seule qui soit compatible avec les mesures qu'il lui assigne. Il lui donne une queue plus longue que le corps, ce qui doit s'entendre sans la tête, et il le fait beaucoup plus carnassier et chasseur qu'il ne l'est, et que ne l'indique clairement son peu de légèreté, un museau aussi long, et une mâchoire inférieure si retirée, que, pour manger de la viande ou autre

(*a*) Traduction, t. 11, p. 34. — Original, t. 3, p. 80. — T. 8, p. 358, édit. in-4.°

chose, il faut qu'il la dépèce avec ses ongles. A la vérité, je lui ai vu tuer des poussins; mais il ne faisoit pas autre chose que de commencer à les manger. Je ne doute pas qu'il ne surprenne quelques oiseaux, et qu'il ne mange leurs œufs; mais je tiens pour impossible qu'il fasse des prises d'une plus grande importance. Enfin je répute le Couati frugivore et insectivore, et accidentellement chasseur.

Buffon dit que le Couati comme les Singes, et d'autres animaux à longue queue, ont coutume de la ronger par la pointe, et même d'en manger le quart ou le tiers; et de cela, il tire l'induction générale que dans les parties très-alongées, et dont les extrémités sont par conséquent très-éloignées des sens et du centre du sentiment, ce même sentiment est très-foible, et d'autant plus foible, que la distance est plus grande et la partie plus menue. Cette observation veut que j'assure à mon tour que je n'ai entendu dire à personne qu'il eût vu un Couati sauvage, ni même domestique, avec la queue rongée; que mon Couati à la tumeur, se rompit l'abdomen et tira ses tripes, en conservant le plus grand calme; et que mon Couïy paroît plus

sensible à la pointe de la queue que dans le reste de son corps (*a*).

La description de Linné, que rapporte Buffon (*b*), ne renferme rien de particulier, sinon cette erreur (*c*), que le Couati redoute les soies du cochon.

(*a*) Ce n'est pas, comme le pense Buffon, le défaut de sensibilité qui excite les singes, les chats, les chiens et quelques autres animaux, á ronger l'extrémité de leur queue, c'est au contraire, un excès de sensibilité qui les y porte. Dans les singes domestiques à queue, dans les chiens, les chats, il se forme, à l'extrémité de cette partie, une dartre qui y produit des démangeaisons insupportables, et que l'animal ne peut faire cesser qu'en se grattant, et il se gratte avec les dents. Tant que la cause subsiste, l'effet a lieu, et le citoyen Huzard a vu périr des singes et des chiens des suites de cette irritation herpétique, qu'on ne peut détruire qu'en cautérisant, avec le feu et fortement, le bout de la queue malade. *Note du Traducteur*).

(*b*) Traduction, t. 11, p. 37. — Original, t. 3, p. 84. — T. 8, p. 361, édit. in-4.°

(*c*) L'expression originale est beaucoup plus sévère, et l'Auteur n'auroit pas dû l'employer, puisque cette description de Linné, rapportée par Buffon d'après un extrait imprimé dans la *Bibliothèque raisonnée*, est relative au *Raton*, et non au *Couati*. (*Note du Traducteur*).

Ensuite Buffon dit (*a*) que le Couati fait trois petits ; mais moi j'en ai trouvé quatre dans le ventre d'une femelle, et cinq dans le ventre d'une autre. Il leur fait aussi excaver des tanières en terre, et cela n'a pas lieu.

A la page (111) j'ai averti que la planche 147 (*b*) de Buffon, et sa description, appartiennent à un Couati jeune, et non au Tamandoua ou Cagouaré, comme le pense cet auteur.

(*a*) Traduction, t. 11, p. 39. — Original, t. 11, p. 18. — Supplément, t. 6, p. 239, édit. in.4°.

(*b*) De la traduction espagnole ; c'est la planche 56ᵉ. du Supplément, t. 3, édit.in-4.°

LA LOUTRE.

Mustela Lutris Brasiliensis. — Linn.

Variété de la Marte saricovienne. — La Cép.

Je n'ai point trouvé de Guarani qui sache le nom de ce quadrupède, que tous appellent *Loup de rivière ;* mais comme ce n'est point un Loup, et qu'il me paroît être une Loutre, je l'ai appelé Loutre.

Il habite les esters et toutes les rivières d'ici en petites troupes, qui, quelquefois en nageant, élèvent leur tête autour des embarcations, et crient à la manière des chiens enroués, menaçant avec colère comme s'ils vouloient mordre ; mais jamais ils ne font de mal, ni aux voyageurs, ni aux nageurs.

Il paroît que chaque famille a son petit district séparé, et ce sont vraiment des amphibies qui vivent autant ou plus long-tems dans l'eau que sur la terre, ces deux élémens leur étant également propres. Il est très-fréquent de les

voir sortir de l'eau avec un poisson à la bouche, pour aller le manger à terre. La Loutre vit dans les trous des bords de l'eau; mais j'ignore si elle les creuse elle-même, ou si elle les prend tout creusés, quoique j'incline pour la première idée.

Les Indiens Payagouas qui habitent la rivière du Paraguay, et qui connoissent mieux que personne cet animal, m'ont dit qu'il faisoit deux petits ayant du poil; que plusieurs femelles mettent bas et élèvent leurs petits en même-tems, et réunies dans le même trou, où elles viennent dormir toute l'année; et qu'eux, Indiens, ne mangent point cette Loutre, parce que sa chair est très-mauvaise.

Un de mes voisins en acheta une petite qui, à six mois, avoit 34 pouces (92 centimètres); elle étoit apprivoisée dans sa maison, nourrie avec du poisson, de la viande, du pain, de la cassave, et autres choses qu'elle mangeoit, sans répugnance à ce qu'on dit, quoiqu'elle préférât le poisson. Ce voisin m'ajouta encore qu'elle alloit dans la rue et revenoit au logis; qu'elle connoissoit les personnes de la maison, et les suivoit comme un chien, quoiqu'elle se fatiguât aisément, parce que ses jambes étoient courtes; qu'elle entendoit et s'approchoit lorsqu'on l'ap-

peloit par son nom, et jouoit avec les chiens et les chats ; mais que, comme elle mordoit d'une manière insupportable, personne ne la prenoit sur soi, et que, pour la même raison, ses maîtres ne badinoient point avec elle ; que jamais elle n'attaqua les volailles, ni aucun autre animal, excepté un petit cochon nouveau-né, qu'elle auroit tué si on ne le lui avoit pas ôté ; qu'elle couroit par-tout ; qu'elle faisoit toujours ses ordures dans le même lieu, et que ses excrémens étoient mous.

La Loutre n'a point l'odeur de marée, et quelquefois on la trouve très-loin de l'eau, lorsqu'elle veut changer de domicile. Elle va avec lenteur et presqu'en traînant son ventre ; et quoiqu'elle sache galopper, c'est cependant avec très-peu d'agilité. Ses mouvemens pour mordre et pour se remuer, lorsqu'elle est sur terre, sont plus lents que ceux du chien ; de manière que, quoiqu'elle soit irritée, le premier venu peut la saisir avec facilité par la peau de l'échine, et la porter ailleurs sans qu'elle crie, ni qu'elle y mette opposition.

Elle ne recoquille jamais sa queue, qui est communément droite ; mais elle la double fréquemment, et elle est très-flexible.

La peau de l'animal semble être entièrement détachée de la chair.

Longueur, 42 pouces 1 tiers (1 mètre 14 centimètres et demi).

Celle de la queue, 18 pouces (48 centimètres et demi); et elle est si grosse, qu'elle semble être une continuation du corps. Elle se termine en pointe; et quoiqu'elle soit ronde, sa peau, qui sort beaucoup sur les côtés, la fait paroître plate. Sa circonférence à la racine est de 7 pouces 1 quart (19 centimètres et demi).

Celle du corps par devant, est de 13 pouces 2 tiers (37 centimètres); et au ventre, de 16 pouces (43 centimètres).

Le cou est très-gros, le corps aussi; et cependant ils sont très-souples.

Le museau n'est point aigu, la tête est plate et semi-circulaire dans sa partie la plus élevée qui surmonte l'oreille.

Celle-ci est ronde, placée un peu bas, distante de l'autre de 4 pouces 1 quart (plus de 11 centimètres). Elle est longue et large d'un demi-pouce (13 millimètres).

De la pointe du museau jusqu'au plus haut de la tête, il y a 6 pouces et demi (17 centimètres et demi); et de cette pointe jusqu'à l'angle

lacrymal, 1 pouce 7 douzièmes (4 centimètres 1 cinquième). De cet angle à son homologue, 1 pouce 1 tiers (4 centimètres et demi).

L'œil est petit, et la paupière est sans poil.

A quelque distance au-dessus de l'œil, et encore en arrière de cet organe, il y a des poils roides, de 15 lignes de long (3 centimètres 1 tiers); les moustaches sont très-longues et fournies. A 10 lignes (22 millimètres) derrière l'angle de la bouche, est un pinceau composé de poils de même nature.

L'espace entre les narines, qui ont la figure d'un C, dont les deux cornes ou extrémités seroient tournées en haut, est de 6 lignes (1 centimètre 1 tiers). Cet espace est pelé.

La mâchoire supérieure avance de 9 lignes (2 centimètres). Elle a six incisives; les deux du milieu sont plus courtes : suit un vide, puis une canine de 7 lignes (1 centimètre 2 tiers); ensuite un autre vide plus grand, et enfin les molaires.

La mâchoire inférieure a autant d'incisives, puis un vide, ensuite une canine de 6 lignes (1 centimètre 1 tiers); et après elle, les molaires.

Dans le pied de devant il y a, de la pointe de l'ongle

l'ongle au boulet, 3 pouces (8 centimètres); l'avant-bras a 3 pouces (8 centimètres), et le bras, presque 4 pouces (11 centimètres); et les trois dimensions correspondantes à celles-là dans les pieds et les jambes de derriére, sont, 4 pouces 1 sixième (11 centimètres), 3 pouces 3 quarts (plus de 10 centimètres), et 3 pouces 2 tiers (près de 10 centimètres).

Le pied de devant a cinq doigts; l'externe est absolument uni à son voisin par une forte membrane qui existe aussi dans les autres, mais qui laisse leurs bouts libres. Tous sont très-vigoureux et presque d'une égale force; celui du milieu est le plus long; puis celui dont il est suivi immédiatement en dehors, puis le collatéral de celui-ci, ensuite l'externe; l'interne est le plus court. Les ongles sont forts, très-comprimés sur les côtés, pas démesurément aigus; l'animal ne s'en sert point pour saisir, ils ressemblent à la pointe du tranchet d'un cordonnier.

Le pied de derrière a les mêmes doigts et de la même forme que ceux du pied de devant, excepté que l'interne naît beaucoup plus haut, c'est-à-dire, à un point plus éloigné de l'extrémité du pied, que l'origine des autres doigts.

L'animal appuie sur le talon, quoique le tarse ne soit pas pelé en dessous, et les quatre jambes sont extraordinairement fortes.

La gaîne du membre, qui paroît osseux, n'est point apparente, et elle a sa sortie à 3 pouces (8 centimètres) de l'orifice de l'anus. Les testicules sont comme ceux de la souris.

La mâchoire inférieure est couleur de paille, et tout le reste est d'une nuance sombre ; mais le lustre du poil forme un reflet qui en diminue l'obscurité. Tout le poil est doux, et presque par-tout également long de 7 lignes (1 centimètre et demi), serré et perpendiculaire à la peau ; de manière qu'on en feroit d'excellentes fourrures d'habit, principalement des peaux des jeunes Loutres.

La plus grande femelle que j'aie vue, étoit longue de 40 pouces (1 mètre 8 centimètres et demi).

Sa queue avoit 15 pouces (40 centimètres et demi).

Une autre femelle avoit 33 pouces (89 centimètres et demi) de long, et une queue de 12 pouces (32 centimètres et demi) ; d'où j'infère que la queue est un peu plus courte dans les femelles que dans les mâles.

La vulve est elliptique avec son plus grand diamètre en travers ; et la lèvre antérieure, qui a une pointe remarquablement aiguë, l'entoure en quelque sorte.

La femelle a deux mamelles très-apparentes de chaque côté, placées en arrière, et distantes de 18 lignes (4 centimètres) l'une de l'autre.

La pointe de la queue est blanche, et tout le reste est comme dans le mâle.

Buffon dit (*a*) qu'il ne croit pas que la Loutre d'Europe se trouve dans les pays très-chauds, parce que la *Jiya* ou *Carigoueybejou*, à laquelle on a donné le nom de *Loutre du Brésil*, et qui se trouve aussi à Cayenne, paroît être d'une espèce voisine, mais différente.

Avant toutes choses, disons que ces noms sont altérés, et doivent être : *Quouïya* et *Sarigouérembiou*.

Le premier, est le nom propre de l'animal, que je décrirai bientôt, auquel Marcgrave l'a enlevé, pour le donner à la Loutre du Brésil qui est la mienne.

Le nom de *Sarigouérembiou* signifie *aliment*

(*a*) Traduction, t. 10, p. 81. — Original, t. 2, p. 234. — T. 7, p. 137, édit. in-4.°

ou *manger* des *Sarigoués* , qui sont certains Indiens non-soumis , qui habitent et naviguent dans la rivière du Paraguay ; et comme ces Indiens , ne mangent point la Loutre du Brésil, mais le Quouïya , on ne peut pas appliquer à cette Loutre , mais au Quouïya , le nom de *Sarigouérembiou*.

Ajoutons ensuite , que Marcgrave a eu tort en ravissant ce nom à l'animal auquel il appartient , pour le donner à un autre , et en se persuadant que c'est un nom propre , que celui par lequel on n'exprime qu'une propriété relative au vrai Quouïya , et non pas à l'animal qu'il appelle , mal-à-propos , Sarigouérembiou , et qui est ma Loutre.

C'est encore ma Loutre , que la *Lutra Brasiliensis* de Ray.

La phrase de Linné, qui dit : *Lutra pollice digitis breviore* , est ridicule, et convient aussi bien à ma Loutre qu'au Quouïya.

La phrase de Brisson , qui est : *Lutra atri coloris* , *maculâ sub guture flavâ* , est de ma Loutre , de même que celle de Barrère , qui l'indique en disant : *Lutra nigricans, caudâ depressâ et glabrâ*.

Ensuite, Buffon (*a*) décrit la Loutre du Canada ; mais, s'amusant à rechercher quel est le *Latax* d'Aristote, il ne dit rien de cette Loutre, sinon qu'elle est beaucoup plus grande et plus noire que celle d'Europe. Ces caractères s'adaptent bien à la mienne, et me persuadent que c'est celle que Buffon appelle Loutre du Canada. Et ce n'est pas une opposition à cette idée, que la circonstance des températures si différentes qu'elles habitent, parce que la mienne se prête à toutes, en s'étendant jusqu'à 35 degrés de latitude méridionale ; elle vit au Paraguay, dans l'Orénoque et à Cayenne ; et étant une vraie Loutre, elle ne redoute pas le froid du Canada.

La planche que nous en donne Buffon (*b*), convient aussi à ma Loutre, quoique la tache blanc-jaunâtre qui, dans la mienne, occupe seulement la partie inférieure de la tête, s'étende, dans cette planche, sous toute la gorge ; ce que j'attribue à une erreur du dessinateur.

(*a*) Traduction, t. 10, p. 82 et suivantes. — Original, t. 6, p. 263. — T. 13, p. 322, édit. in-4.o

(*b*) Planche 44, t. 13, p. 326, édit. in-4.o

La Borde, (*a*) dit qu'il y a à Cayenne trois Loutres; la noire, qui peut peser de 40 à 50 livres (20 à 25 kilogrammes); la jaunâtre, qui pèse de 20 à 25 livres (10 à 13 kilogrammes); et la grisâtre, qui ne pèse que 3 ou 4 livres (un kilogramme et demi à 2 kilogrammes).

En premier lieu, il faut présumer qu'il n'y a pas plus de Loutres à Cayenne, qu'ici, dans la rivière de la Plate, qui semble être un climat très-propice pour elles. D'après cette idée, et reconnoissant à chaque pas, le peu d'exactitude de la Borde, dans tout ce qu'il dit, je ne puis pas faire moins que de juger, que sa première Loutre est la mienne; que la troisième est le petit de celle-ci; et que la deuxième est un individu albinos, de la même espèce, ou peut-être mon Quouïya. Les couleurs et les mœurs qu'il indique, appuient cela plutôt qu'elles ne le contrarient; et quant au poids qu'il leur donne, je ne doute pas qu'il ne parle par estime, ce qui est pis que s'il s'étoit tû.

Aublet et Olivier (*b*) ont donné à Buffon la

(*a*) Traduction, t. 10, p. 86. — Original, t. 8, p. 260. — Supplément, t. 3, p. 158, édit. in-4.°

(*b*) Traduction, t. 11, p. 87. — Original, t. 8, p. 262. — Supplément, t. 3, p. 159, édit. in-4.°

notice d'une autre Loutre de Cayenne; c'est la mienne dont ils ont exagéré la pesanteur en la portant à 90 ou 100 livres (45 ou 50 kilogrammes).

En poursuivant (*a*), Buffon décrit *une petite Loutre d'eau douce* qu'on lui envoya de la Guyane, et il lui paroît que c'est la troisième de la Borde ; mais je soupçonne que c'est un individu très-jeune de l'espèce du Quouïya (*b*).

Je me fonde sur ce que la longueur totale est de 13 pouces 2 tiers (37 centimètres), et celle de la queue, de 6 pouces 2 tiers (18 centimètres), qui sont les proportions de ces parties dans le Quouïya. Ils se rapportent encore en ce que la queue est sans poil, blanche à sa pointe, écailleuse et grosse à sa naissance ; en ce que les moustaches sont longues ; en ce que l'oreille est plus grande que celles des Loutres d'Europe ; par la brièveté des quatre jambes, et par les cinq doigts dans les quatre

---

(*a*) Traduction, t. 10, p. 87 — Original, t. 8, p. 262. — Supplément, t. 3, p. 159, édit. in-4.°

(*b*) La petite Loutre d'eau douce de Buffon, n'est ni une Loutre, ni le Quouïya, mais une espèce particulière de Sarigue. (*Didelphis memina*; le *Yapock*) V. Cuvier, Tableau élémentaire d'histoire naturelle, p. 125.

pieds, sans membranes aux doigts du pied de devant.

La vérité est que la petite Loutre d'eau douce et le Quouïya diffèrent par les couleurs, qui, selon Buffon, sont, pour la petite Loutre, une queue brune, avec l'extrémité blanche ; le dessous de la tête et du corps, et le dedans des jambes de devant, blancs aussi. La partie supérieure, et les côtés du corps et de la tête, marqués de grandes taches d'un brun-noirâtre, dont les intervalles sont remplis par un gris-jaunâtre. Il dit que les taches noires sont symétriques de chaque côté du corps ; qu'il y a une tache blanche au-dessus des yeux. Ces différences de couleur peuvent provenir de ce que l'individu cité par Buffon étoit Albinos.

La plus grande difficulté est que Buffon appelle Loutre, l'animal qu'il décrit, et que le Quouïya n'en est pas une ; car il paroît impossible qu'un aussi célèbre naturaliste appelle Loutre un Quouïya jeune, qui a la bouche et les dents du rat. Cette difficulté perd cependant beaucoup de force, si l'on considère que le même auteur a eu le Capiygoua vivant, qu'il l'a observé intérieurement et extérieurement, et qu'il a cependant dit de lui qu'il mange des

poissons, et qu'il les prend avec les griffes et la bouche, tandis que ses griffes ne sont qu'un sabot, et que sa bouche a la forme et les dents du rat.

Le même auteur décrit ma Loutre dans sa *Saricovienne* (*a*), affirmant qu'on l'appelle ainsi à la rivière de la Plate, et *Carigoueybejou* ou *Sarigoviou* au Brésil. Je crois, avec Buffon, que le nom qu'il conserve à l'animal dérive de ceux-là ; mais aucun d'eux n'est, dans ces pays, le nom du quadrupède auquel il l'applique ; et ils sont tous une corruption de *Sarigouérembiou*, comme je l'ai dit récemment en expliquant la signification de *Sarigouérembiou*, qui est bien éloignée de celle de *Bête friande*, que Thevet croit être la véritable.

Je dois encore avertir que ma Loutre est celle de Ray, celle de Brisson et celle de Barrère.

Gumilla (*b*) l'appelle *Gouachi*, et dit qu'elle est amphibie ; qu'elle mange du poisson, et qu'elle vient aussi chercher sa nourriture à terre.

(*a*) Original, t. 6, p. 259. — T. 13, p. 319, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 6, p. 259, note *c*. — T. 13, pag. 320, note *a*, édit. in-4.°

Par ceci, l'on doit entendre les limaçons et les crustacées, parce qu'elle est trop lourde pour prendre des oiseaux, etc. Il assure qu'elles fouillent des terriers en commun, et les conservent avec beaucoup de propreté, parce qu'elles amoncelent à l'écart les épines des poissons qu'elles ont mangés, et je crois tout cela.

Thevet la décrit de manière qu'on la reconnoît, mais il diminue sa taille en lui donnant celle du chat; il dit qu'elle a les pieds de derrière palmés, et il auroit dû dire les quatre pieds. Enfin, il répute sa chair bonne, lorsqu'ici personne ne la mange.

Marcgrave et Desmarchais (*a*) errent en donnant à la Loutre un museau un peu long, comme celui du chien; des dents de chat, une queue qui n'est pas plus longue que les jambes de derrière; en lui faisant manger de la farine de manioc, délayée dans de l'eau, et en donnant bon goût à sa chair.

Ensuite Buffon (*b*) dit que ma Loutre ou

(*a*) Original, t. 6, p. 260 et 261. — T. 13, p. 319 et 320, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 11, p. 104. — Supplément, t. 6, p. 187. édit. in-4.°

Saricovienne existe au Kamtchatka, où Steller l'a décrite; mais en cela, il s'est fort étrangement trompé. Je ne rapporterai pas la multitude de preuves que j'ai, pour ne pas douter qu'elles sont différentes; parce que ce sera assez de dire que la mienne est d'eau douce, et que celle de Steller est de mer. Celle-ci a la queue presque la moitié plus courte, et l'œil de la grosseur de celui du lièvre, et la mienne l'a petit. Celle de Steller se prend en la suivant dans un canot, parce qu'elle ne peut être sous l'eau, que pendant la durée de sa respiration; et la mienne est véritablement amphibie. Celle-là vit de crustacées, et la mienne principalement de poissons de toutes les espèces.

Buffon ajoute (*a*), qu'il a reçu postérieurement de la Guyane, de nouvelles informations sur la Saricovienne, qui lui font croire que les individus varient en grosseur et en couleur; mais il se trompe.

Je dois encore critiquer ce qu'il ajoute là, et assurer que ma Loutre ne nage point avec la tête hors de l'eau, comme il le dit, si ce n'est

(*a*) Original, t. 11, p. 121. — Supplément, t. 6, p. 299, édit. in4.o

lorsque cela lui plaît, parce que, communément, elle la tient submergée, et que de là vient que Buffon se trompe, en se figurant qu'il est facile d'en tuer beaucoup.

Il est également inexact de dire que l'Yagouarété et le Gouazouara la suivent jusqu'au fond de l'eau, et qu'ils l'y tuent, parce que ces deux derniers animaux ne plongent que pour sauver leur vie.

Buffon finit, en disant que les deux plus grandes des Loutres, dont la Borde lui a fourni des notices, lui paroissent être des Saricoviennes ; sur quoi j'ai déjà manifesté mon sentiment, en affirmant de plus, que ma Loutre est celle du Canada et celle du Brésil ; point sur lequel je m'accorde avec Buffon.

Fin du Premier Volume.



TABLE
DU CONTENU
DU PREMIER VOLUME.

DISCOURS *Préliminaire du Traducteur,* pag. v
Préface de l'Auteur, XXXIX
Prononciation des mots Guaranis, LIX
Explication de termes de l'Amérique Méridionale, LXVII
Jugement de l'Institut sur cet ouvrage, LXXV

Mborébi, pag. 1
Couré ou *Tayazou,* 18
Tagnicati, 25
Taytétou, 31
Cerfs, 43
1. ou *Gouazoupoucou,* 70
2. ou *Gouazouti.* 77
3. ou *Gouazoupita,* 82
4. ou *Gouazoubira,* 86
Gnouroumi ou *Youquouï,* 89
Cagouaré, 103
Yagouarété, 114

Gouazouara, 133
Chibigouazou, 152
Yagouaroundi, 171
Eyra, 177
Chat pampa, 179
Furets, 185
1. ou *petit Furet*, 190
2. ou *grand Furet*, 197
3. ou *Yagouaré*, 211
Micourés, 240
1. ou *Micouré proprement dit*, 244
2. ou *Micouré laineux*, 275
3. ou *Micouré à queue grosse*, 284
4. ou *Micouré à queue longue*, 290
5. ou *Micouré à queue courte*, 295
6. ou *Micouré nain*, 304
Agouara-gouazou, 307
Agouarachay, 317
Agouarapopé, 324
Couati, 334
Loutre, 348

Fin de la Table du premier volume.

ESSAIS

SUR L'HISTOIRE NATURELLE

DES QUADRUPEDES

DE LA

PROVINCE DU PARAGUAY.

ESSAIS
SUR L'HISTOIRE NATURELLE DES QUADRUPEDES DE LA PROVINCE DU PARAGUAY,

PAR DON FÉLIX D'AZARA,

Capitaine de Vaisseau de la Marine Espagnole ; Commissaire de Sa Majesté Catholique pour les Limites Espagnoles et Portugaises de l'Amérique Méridionale; Citoyen de la ville de l'Assomption, capitale du Paraguay, etc.

Ecrits depuis 1783 jusqu'en 1796 (an 4 de la République Française) ;

Avec une APPENDICE sur quelques Reptiles,

Et formant suite nécessaire aux OEuvres de Buffon;

Traduits sur le Manuscrit inédit de l'Auteur,

PRA M. L. E. MOREAU-SAINT-MÉRY,

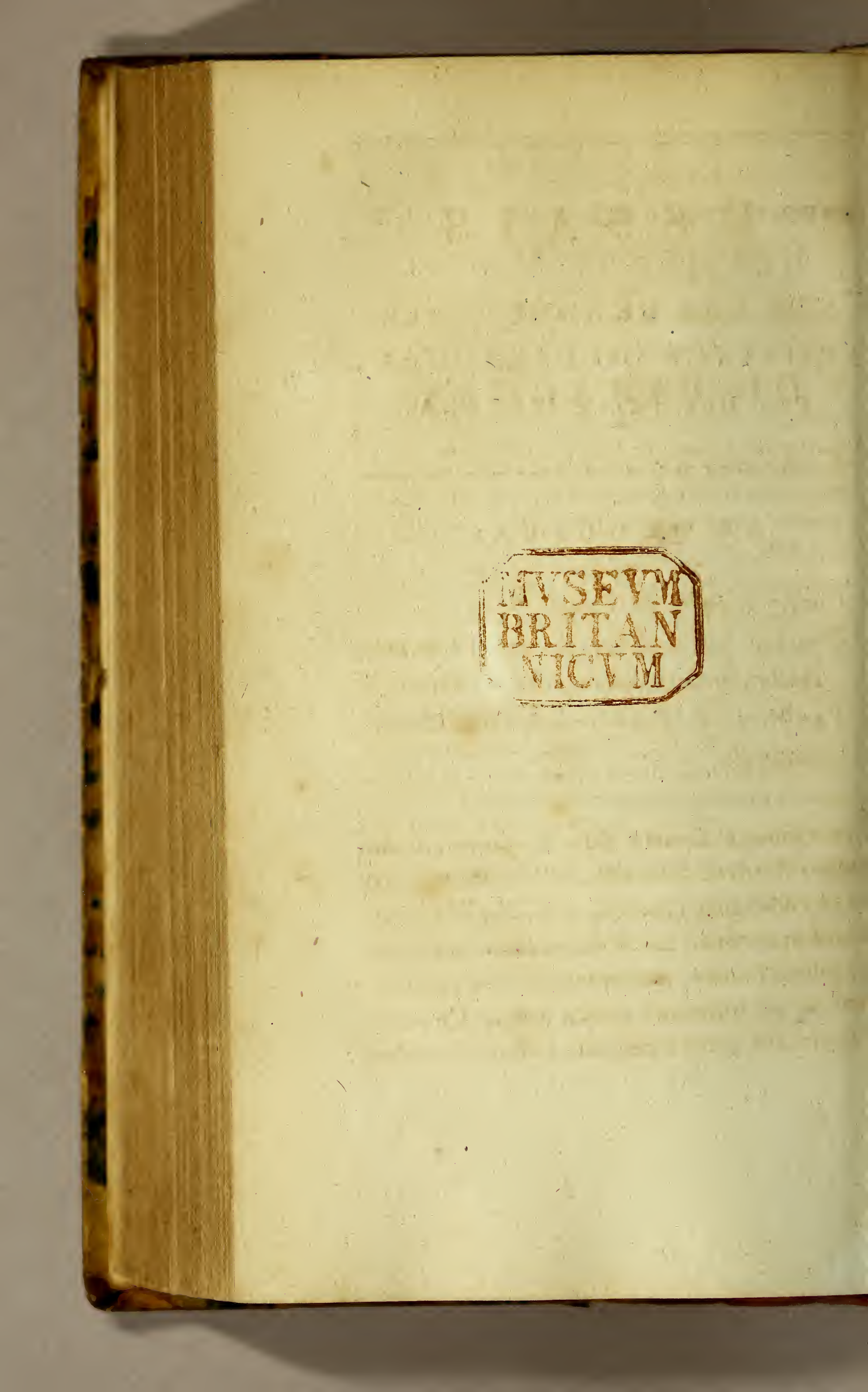
Conseiller-d'Etat; Résident de la République Française près son Altesse Royale l'Infant Duc de Parme ; Membre de la Société Libre d'Agriculture du Département de la Seine et de celle du Doubs; de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Paris; du Lycée des Arts et de la Société des Belles-Lettres de la même ville ; de la Société Philosophique de Philadelphie, etc.

TOME SECOND.

PARIS,

CHARLES POUGENS, quai Voltaire, n.° 10.

AN IX (1801).


MVSEVM
BRITAN
NICVM

ESSAIS
SUR LES QUADRUPEDES
DU PARAGUAY.

LE QUOUIYA,

Espèce nouvelle de Cabiai.

*Nouvelle espèce d'*Agouti *, suivant la méthode de* La Cépède *, suivie dans les galeries du Muséum national d'histoire naturelle.*

Le Quouïya abonde dans la province de Buenos-Ayres et dans celle du Tucuman; mais ici (au Paraguay) il est si rare, que je n'en ai trouvé que trois. Les Espagnols de ces pays l'appellent *Loutre*, se figurant que c'en est une; mais ils se trompent, parce que le Quouïya n'appartient point à ce genre ; raison pour la-

quelle j'ai appliqué le nom de Loutre à l'animal précédent, auquel il convient, et j'ai conservé à l'animal actuel le nom qu'on lui donne ici et à Santa-Fé de la Vera-Cruz.

Il mange les mêmes choses que le Capiygoua, auquel il ressemble par la bouche, les dents, la tête et les oreilles. Il habite, comme lui, les bords de l'eau, et quelquefois il s'éloigne beaucoup pour chercher d'autres rivières ; il nage avec la même facilité que le Capiygoua, sans rester sous l'eau plus long-tems que ne dure sa respiration, et il ne mange point de poissons. Mais ces deux animaux diffèrent entre eux, non-seulement parce que le Quouïya a une queue, mais encore parce qu'il est plus lourd, et a des jambes si courtes, que son ventre touche à terre. Il fouille des terriers dans les bords des rivières avec ses ongles qui sont vigoureux, et il s'y réfugie et y habite. On m'assure que les portées de la femelle du Quouïya sont de quatre à sept individus, qui suivent la mère étant encore tout petits ; et que quelquefois on en a élevé dans les maisons, où ils mangeoient de tout, et s'apprivoisoient avec facilité.

Longueur, 35 pouces (près de 95 centimètres).

Queue, 16 pouces (43 centimètres), avec une circonférence à sa racine, de 3 pouces et demi (plus de 9 centimètres).

Circonférence antérieure du corps, 13 pouces et demi (36 centimètres et demi); postérieure, 14 pouces et demi (39 centimètres); et au ventre, 17 pouces et demi (47 centimètres).

Hauteur par devant, 9 pouces 3 quarts (26 centimètres); et derrière, 12 pouces (près de 34 centimètres).

Dans le pied de devant il y a cinq doigts; l'interne, de 3 lignes (6 millimètres); son voisin immédiat, de 9 lignes (2 centimètres); les deux suivans, de 12 lignes (2 centimètres 2 tiers); et l'externe, de 8 lignes (1 centimètre 4 cinquièmes). Tous sont séparés, et l'ongle le plus grand est de 8 lignes (1 centimètre 4 cinquièmes). Le doigt interne finit où commence l'externe. Le voisin immédiat de l'interne est plus en arrière que le voisin de l'externe; et celui-ci (l'externe) est un peu plus court que celui du milieu.

Le pied de derrière a les mêmes doigts que celui de devant, mais avec un ordre de longueur apparente qui leur est propre; l'interne est de 10 lignes (2 centimètres 1 cinquième); le sui-

vant, de 18 lignes (4 centimètres) ; celui du milieu, de 21 lignes (4 centimètres 2 tiers) ; celui d'après, de 19 lignes (4 centimètres 1 cinquième), et il est le plus gros ; et l'externe, de 18 lignes (4 centimètres). Ce dernier est un peu uni avec son voisin par une membrane, et les autres le sont entièrement. Tous ont un poil très-court, comme le métatarse qui est pelé en dessous, parce que l'animal appuie le talon ; et qui est long de 3 pouces (8 centimètres), à partir de la racine du doigt du milieu.

La queue est grosse et ronde ; elle paroît enflée ; elle est écailleuse, et a si peu de poil, qu'on peut dire qu'elle est pelée comparativement au corps.

La bouche est celle du Capiygoua, avec deux dents en haut et deux en bas, d'une nuance orangée, longues de 12 lignes (2 centimètres 2 tiers), large de 3 lignes et demie (8 millimètres).

La pointe du museau est velue, et les narines sont elliptiques avec leur plus grand diamètre dans le même plan.

Les moustaches sont de 3 pouces (8 centimètres), blanches, avec des pointes d'une couleur obscure.

L'iris est d'une nuance cannelle, et l'œil est

un peu plus loin du museau que de la naissance de l'oreille.

Celle-ci est haute de 14 lignes (plus de 31 millimètres), large de 10 lignes (2 centimètres 1 cinquième), point aiguë, noire, presque pelée; et dans sa partie postérieure, elle a la même figure que dans le Capiygoua.

La tête ressemble aussi à celle de ce dernier, quoiqu'elle ne soit, ni aussi grosse ni aussi obtuse; et du museau jusqu'au milieu du front, on pourroit appliquer une règle. De la base de l'oreille il y a 3 pouces 3 quarts (10 centimètres 1 cinquième) jusqu'au museau, qui n'est ni pointu ni fendu.

Les testicules et le scrotum ne paroissent point. Le membre est excessivement petit, et a la courbure de celui du Pay, de l'Acouti et de l'Apéréa.

J'ai eu une femelle, de 32 pouces (87 centimètres 2 tiers) de longueur, et le reste proportionné, et avec les mêmes couleurs que le mâle.

La vulve est ronde, et l'épaisseur du poil ne m'a pas permis de compter les mamelles.

Le contour de la bouche et l'extrémité du museau sont blancs. Tout le poil est très-serré,

couché et mélangé. Le plus long, qui a près de 3 pouces (8 centimètres) sur le dos, est obscur ; et le plus court est obscur aussi, avec des pointes rougeâtres. Les deux poils diffèrent peu l'un de l'autre en longueur ; et en considérant leur ensemble, l'animal offre une couleur brunâtre depuis la pointe du museau jusqu'à la queue ; mais sur les côtés de la tête et du corps, le rouge se montre beaucoup, et encore plus dans le voisinage de l'oreille où il est cannelle. Les parties inférieures sont un peu plus claires, et ont un poil plus court.

En arrachant ces poils, on en trouve d'autres au-dessous ; ces derniers, qui sont plombés, sont si serrés et si doux, que peu de poils les surpassent, quant à ces deux qualités ; et ils pourroient servir pour de très-bonnes fourrures.

Dans la province de Buenos-Ayres, cet animal est très-commun. Quelques personnes achètent les peaux à deux réaux (50 centimes) ; l'on commence à faire des chapeaux avec son poil obscur. Il est bien regrettable qu'on ne porte pas en Espagne ces peaux, celle de la Vizcache, et beaucoup d'autres qui serviroient aux mêmes usages que les peaux de castors, et celles

que nous tirons du Canada et de la Sibérie.

Marcgrave a ôté à cet animal son nom, pour le donner à la Loutre, comme nous l'avons vu dans l'article précédent, où j'ai marqué aussi que le mot ou nom de *Sarigouérembiou* est une propriété applicable au *Quouïya*, et non à la Loutre du Brésil.

J'y ai dit de même, que la Loutre deuxième de la Borde, et celle que Buffon appelle *petite Loutre d'eau douce*, me paroissent être des *Quouïyas*.

LE CAPIYGOUA.

Cavia Capybara. — Linn.

Cabiai. — Buffon.

Cabiai Capybara. — La Cépède.

Ce mot signifie *habitant des pajonals voisins de l'eau.* C'est ainsi que les Guaranis appellent cet animal, et c'est de cette dénomination, que les Espagnols ont formé les noms de *Capibara* et de *Capigouara.* Les Indiens Payaguas appellent les petits Capiygouas, *Lacai*, et les adultes *Ochagou.*

On trouve le Capiygoua sur les bords de toutes les rivières et de tous les lacs, depuis l'Assomption du Paraguay, jusqu'à la rivière de la Plate, sans qu'il s'en éloigne communément de plus de cent pas (environ 160 mètres); et lorsqu'on l'effraie, il pousse un son élevé et plein qui dit : *a*, *pé*, et qu'il n'emploie dans aucune autre circonstance; puis il se jette à l'eau, où il nage facilement, sans laisser de-

hors autre chose que ses narines ou un peu plus ; mais si le péril est plus grand, ou s'il est blessé , il plonge et va sortir plus loin, parce qu'il ne peut demeurer sous l'eau , que jusqu'au besoin de renouveler sa respiration. Quoiqu'il fasse des traversées, pour chercher d'autres eaux, il est ordinaire que chaque famille conserve son séjour, que l'on reconnoît par des monceaux de leurs excrémens, qui sont en pelottes prolongées.

Le Capiygoua ne mange point de poisson ni autre chose que de l'herbe et des végétaux, et il détruit les melons d'eau et les citrouilles s'il en trouve à sa portée ; mais il ne creuse point de trous. Il passe beaucoup de tems assis et court peu ; et il vague beaucoup plus la nuit que le jour.

Les jeunes Capiygouas s'apprivoisent sans aucun soin, et sans tourmenter ni nuire ; ils sont laissés libres, ils sortent et reviennent, et accourent lorsqu'on les appelle, aimant qu'on les gratte.

Cet animal est pacifique, tranquille et sa chair est bonne. Sa posture commune est d'être assis sur le tarse.

On assure que la femelle fait de quatre à

huit petits, dans une espèce de lit qu'elle prépare, pour cela, avec de la paille.

Je vais décrire un mâle adulte.

Longueur, 45 pouces et demi (1 mètre 23 centimètres 1 tiers).

Point de queue.

Hauteur par-devant et par-derrière, 19 pouces (51 centimètres et demi).

Circonférence antérieure, 32 pouces (86 centimètres et demi); postérieure, 36 pouces (97 centimètres et demi).

Le corps est plus gros que celui du porc.

La tête est longue de 8 pouces 1 quart (22 centimètres), jusqu'à la base de l'oreille, où elle a 6 pouces (16 centimètres) de hauteur; parce qu'elle est plus haute que large.

La bordure de l'oreille, dans la partie antérieure, s'élève droit, en formant un double bord que n'a pas le reste. Sa largeur est d'un pouce et demi (4 centimètres); et comme elle est très-obtuse en haut, la partie postérieure a trois ondes ou découpures adoucies, avec quelques poils en-dedans et pas un seul en-dehors.

Les moustaches sont noires, divergentes, et de 2 pouces 2 tiers (7 centimètres 1 cinquième).

Le museau est velu, démesurément obtus, haut de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers), sans compter la mâchoire inférieure, et ayant un peu moins de largeur que de hauteur.

A 2 pouces (5 centimètres et demi) de la pointe du museau, commence une protubérance naturelle, longue de 2 pouces (5 centimètres et demi); large d'un pouce 2 tiers (4 centimètres et demi), et haute de 4 lignes (9 millimètres), ovale, très-applatie, sans poil ni adhérence à l'os, et criblée de pores qui laissent couler une sérosité inodore. Cette excroissance caractérise le mâle, parce que la femelle ne l'a point.

La mâchoire inférieure a un pouce (2 centimètres 2 tiers) de retraite : la bouche et les dents sont celles du lapin ; et l'animal mord si on le provoque. Les deux dents incisives d'en-haut sont longues de 12 lignes (2 centimètres 2 tiers); larges chacune de 5 lignes (1 centimètre), et une espèce de rainure règne sur leur longueur. Les deux incisives d'en-bas sont un peu plus droites et plus courtes.

L'œil est très-grand, et beaucoup plus près de l'oreille que du museau.

Le pied de devant a quatre doigts ; le second,

qui est le plus gros, est long de 27 lignes (6 centimètres), et son ongle a 10 lignes (2 centimètres 1 cinquième). Le doigt interne ou premier, et le troisième, sont égaux entre eux, et un peu plus courts que le précédent; le quatrième naît à un point plus reculé sur le pied, comparativement à l'origine des autres doigts, et il est le plus court; mais tous sont unis par une membrane, et les ongles ressemblent à ceux du Mborébi.

Au pied de derrière il y a trois doigts; celui du milieu, qui a 3 pouces (8 centimètres), y compris l'ongle, est plus long et plus gros que ses collatéraux. Ces doigts du pied de derrière ont aussi des griffes et des membranes qui les unissent tous comme dans le pied de devant. Les quatre jambes, les doigts et le corps, sont ronds et gros.

Un anneau enserre avec peu d'intervalle l'anus et la vulve de la femelle. Elle a six mamelles de chaque côté; la paire antérieure est placée entre les jambes de devant.

Le membre du mâle est de 3 pouces (8 centimètres), avec 1 pouce (2 centimètres 2 tiers) de diamètre; mais on ne le voit point, parce qu'il est caché en-dedans de l'anus. Il n'y a non

plus

plus ni scrotum, ni testicules apparens ; mais lorsque l'on comprime un peu l'orifice en avant, les testicules sortent par derrière ; ils sont longs de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers), et assez gros.

La femelle ne diffère du mâle, qu'en ce qu'elle est plus courte de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers).

Le poil, sur toute la partie supérieure de l'animal, est obscur avec des pointes rouges, et tout le dessous est brun-clair ; il est âpre, lisse, épais, un peu rare, et le plus long n'a que 3 pouces (8 centimètres).

Buffon (*a*) appelle le Capiygoua, *Cabiai*, en faisant dériver ce nom de *Cabionnara*, qu'il suppose qu'on lui donne dans la Guyane, et que je crois être *Capibara*. Il dit, que l'ayant possédé vivant, il a eu la facilité de l'observer et de le décrire intérieurement et extérieurement. La description qu'il nous en donne, ne correspond en rien à ce préambule, et elle se réduit à comparer le Capiygoua, quant à sa superficie et extérieurement, avec le porc, quoi-

(*a*) Original, t. 5, p. 470. — T. 12, p. 384, édition in-4.o

qu'il n'y ait rien de commun entre ces deux animaux ; et à donner à entendre que sa gueule est celle du cochon, quoiqu'elle soit sans canines, et réellement conforme à celle du rat (*a*).

Buffon ne dit pas un seul mot des parties intérieures ; et quant à ce qu'il rapporte des mœurs, il erre étrangement, presqu'en tout, parce que s'il a eu le Capiygoua, il devroit avoir vu qu'il n'est pas capable de saisir des poissons avec une gueule et des dents de rat, et qu'il ne les prenoit point avec un pied en sabot. Il devoit inférer de là, que ce n'étoit point un animal de proie, et en conclure l'impossibilité qu'il plongeât pour pêcher, comme la Loutre. Il ne devoit pas croire non plus, que sa chair eût le goût de poisson, puisqu'il n'en mange point, et qu'il n'en peut pas manger. Enfin Buffon compare, d'une manière fort impropre, la voix du Capiygoua, avec le braiement de l'âne, et il lui allonge démesurément les jambes de derrière, comparativement à celles de devant.

(*a*) On doit encore regretter ici que M. d'Azara n'ait pas eu connoissance de la description de Daubenton.

Ensuite Buffon fait une addition (*a*), où il confirme l'erreur, que l'animal mange des poissons, et ajoute que les Capiygouas vivent par paire, et que la femelle fait un petit; mais pour cette fois, il donne un bon goût à la chair de cet animal.

(*a*) Original, t. 9, p. 132. — Supplément, t. 3, p. 276, édit. in-4.°

LE PAY.

Cavia Paca. — Linn.

Paca. — Buffon.

Agouti Paca. — La Cépède.

Cet animal est si rare, que je n'ai pas pu en voir d'autres que deux mâles, semblables entr'eux; et qu'on m'assura avoir été pris au bord d'un bois, près de la rivière du Paraguay. J'ai ouï dire à quelques personnes, qu'il porte le nom que je lui conserve; qu'il habite l'épaisseur des forêts; qu'il se cache dans les terriers; qu'il fait beaucoup de dégâts dans les *chacarras* et les cannes à sucre; qu'il ne produit qu'un petit de la couleur de la mère; qu'il se rapproche en tout de l'Acouti, et qu'on ne doute pas qu'il ne soit, comme ce dernier, très-coureur et nocturne.

Longueur, 24 pouces et demi (66 centimètres).

Queue, 6 lignes (1 centimètre 1 tiers).

Hauteur devant et derrière, 11 pouces (29 centimètres 4 cinquièmes).

Circonférence antérieure , 14 pouces (près de 38 centimètres); postérieure , 17 pouces (46 centimètres), et au ventre même, 18 pouces et demi (près de 5 décimètres).

Le corps ressemble un peu à celui du cochon.

La tête a 4 pouces et demi (12 centimètres) jusqu'à la base de l'oreille , dont la bordure s'élève droit d'un pouce et demi (4 centimètres) dans la partie antérieure , et se double en formant un bourlet, que n'a pas le reste. Dans le haut de ce bord double, l'oreille est un peu aiguë, et la bordure postérieure forme une ligne droite. Elle a si peu de poil, qu'on peut dire qu'elle est pelée, et sa largeur, dans la partie inférieure , est d'un pouce 1 quart (3 centimètres 1 tiers).

Les moustaches les plus longues ont 3 pouces 3 quarts (un décimètre); les plus supérieures sont noires et dirigées en-haut. Celles d'en-bas sont blanches , et toutes sont très-roides.

Sans être contigu à la partie intérieure de l'oreille, et un peu plus bas qu'elle, est un pinceau de poils, de 4 pouces (11 centimètres),

et il y en a aussi quelques-uns au-dessus de l'œil.

Le front, depuis l'oreille jusqu'au museau, est presque plane, et le museau est peu obtus.

Les narines sont longues, séparées par une fente, et leur angle extérieur s'élève un peu par en-haut.

L'œil, qui est oblique, a 9 lignes (2 centimètres).

La bouche est comme celle du Capiygoua; les deux incisives d'en-haut ont 5 lignes (11 millimètres); les deux d'en-bas, 10 lignes (22 millimètres). Toutes sont jaunes, et de 2 lignes (4 millimètres) de grosseur.

La mâchoire supérieure est arquée en-dehors, ou joufflue au-dessous de l'œil et de l'oreille.

Les quatre jambes sont rondes, courtes et grosses.

Le pied de devant à cinq doigts, quoique l'interne ne laisse apercevoir que son ongle, et soit placé, quant à sa naissance, plus en arrière sur le pied que les autres; le suivant ou second, n'est pas plus long que son ongle, qui a 5 lignes et demie (12 millimètres). Le troisième et le quatrième excèdent le premier, et ont la même grosseur que le second. Le cin-

quième est un peu plus court et plus foible que le second ; mais tous sont unis ensemble à leur racine.

Le pied de derrière a les mêmes doigts avec les mêmes formes et le même ordre pour les longueurs ; mais ils sont plus longs et plus gros que ceux des pieds de devant, et ont aussi quelque union entre eux. Le tarse est calleux en-dessous ; les ongles sont très-propres pour fouiller ; mais les pieds de devant ne servent point à saisir, ni à porter la nourriture à la bouche.

La queue est tronquée et sans poil, comme celle de l'Acouti, et l'on ne l'aperçoit qu'avec du soin.

Les excrémens sont de petites pelottes très-longues.

Les testicules ne sont point apparens. On ne voit du membre que son orifice ; mais le tact en fait trouver un courbe, comme celui de l'Acouti, de 2 pouces (5 centimètres et demi). En avant du membre, on voit deux mamelles, une de chaque côté, séparées d'un pouce (2 centimètres 2 tiers) l'une de l'autre.

Le poil du Pay est court, âpre, couché, et n'est pas propre aux fourrures. Le ventre et toute

la partie inférieure sont très-blancs, et le reste est brun, et d'une nuance plus obscure sur le dos ; mais, de chaque côté, il y a diverses bandes très-marquées dans le sens de la longueur, et elles sont blanches.

Buffon (*a*) appelle le Pay du nom de *Paca*, comme au Brésil, où, selon Léry, l'on prononce *Pag*, qui est presque la même chose que *Pay*, que l'on prononce *Paig*. Dans la Guyane il porte le nom d'*Ourana*, et d'autres lui ont donné celui de *rat* et de *lapin* avec beaucoup d'impropriété.

Après avoir fait sa description, Buffon le décrit (*b*) une seconde fois avec plus de connoissance. Néanmoins mes mesures étant celles d'individus plus grands, elles doivent être préférées. Quant aux mœurs, comme je ne les ai point observées ; je ne contredirai point ce qu'en rapporte Buffon, dont les planches (*c*) mon-

---

(*a*) Traduction, t. 12, p. 128. — Original, t. 4, p. 127. — T. 10, p. 269, édit. in-4.°

(*b*) Traduction, t. 12, p. 131. — Original, t. 7, p. 9. — Supplément, t. 3, p. 203, édition in-4.°

(*c*) L'auteur parle ici des planches de la traduction espagnole. Dans Buffon même, c'est la planche 43,

trent des bandes blanches interrompues, ou produites par des taches ; tandis que dans les individus que j'ai vus elles étoient continues ; mais comme les miens sont des mâles, et que ceux de cet auteur sont des femelles, nous pouvons penser que cette différence est un caractère pour marquer les individus des deux sexes.

---

p. 278, t. 10, édit. in-4.°, et la planche 35, p. 210. Supplément, t. 3 de la même édition. (*Note du Traducteur*).

L'ACOUTI.

Cavia acuti. — Linn.
Agouti. — Buffon.
Agouti acuti. — La Cépède.

Les Guaranis l'appellent ainsi, et les Portugais *Cotia*.

On assure que sa chair est très-bonne, mais ici personne ne la mange ; l'animal ne s'apprivoise point, parce qu'il ronge et détruit tout, sans en excepter les portes. Il n'habite que les bois, et se cache sous les arbres abattus, ou dans les trous de leurs troncs ; mais il ne creuse pas de terriers, à ce qu'on dit.

On ne le trouve point à la rivière de la Plate.

Il est très-friand de chair et de tout. Il prend avec la bouche ce qu'il veut manger, et aussitôt il le soutient de ses deux pattes de devant pour le mâcher. Il ne boit pas, et ses urines sont puantes ; sa posture est plus voûtée que celle du lapin, et sa croupe est plus large. Quand

il est assis sur les tarses qu'il dirige en-dehors, ses bras sont en l'air en avant de sa poitrine, et sa tête est horizontale.

Celle-ci est un peu étroite, quoique longue et haute pour le corps. Le cou et la partie antérieure du corps sont minces, comparés à la partie postérieure.

Le père de la Merci, Martin Cazerès, m'envoya d'Arégoua (*a*) celui que je vais décrire.

Il vint attaché par les quatre pieds; il se laissa délier sans opposition; et la première chose qu'il fit, et elle est très-fréquente dans cet animal, ce fut de se frotter la face et les oreilles, avec les côtés internes de ses pattes de devant. Je lui offris du manioc cru; et quoiqu'il fût adulte, et qu'on vînt de le prendre, il le mangea, et se laissa gratter, écartant ses jambes en signe de plaisir.

Autant de fois qu'on l'attacha, autant de fois il coupa la corde avec ses dents, toujours pendant l'obscurité, parce qu'il est nocturne, et il

---

(*a*) Lieu possédé en propriété par les pères de la Merci, à environ 4 lieues un tiers (24 kilomètres) dans l'Est quart-Sud-Est de la cité de l'Assomption. (*Note du Traducteur*).

demeuroit tranquille sous un cuir, qui étoit l'unique abri qu'il eût. Un matin il s'échappa ; les nègres coururent après lui, et ne purent pas le prendre, parce qu'il couroit vîte, quoique ses jambes de derrière soient plus longues que celles de devant ; mais un chien l'atteignit et le mordit, et on le ramena dans l'enclos, où il se mit à manger dans le moment même, comme s'il n'avoit rien éprouvé.

Cependant, je vis dans la matinée suivante, qu'il avoit fait deux petits morts, sur la paille qu'on lui avoit donnée pour se coucher. L'un des deux avoit les tarses mangés, je ne sais si c'est par la mère ou par les rats. Ces petits étoient longs de 6 pouces 2 tiers (18 centimètres) ; ils avoient les yeux fermés et la couleur de la mère, qui ne montroit d'autre incommodité du part, que celle de ne pas permettre qu'on lui grattât le ventre ; et lorsqu'on le faisoit, elle se plaignoit doucement, sans mordre ; mais mon aumônier ayant approché son doigt de sa bouche, elle lui fit une forte morsure.

Lorsqu'elle éprouvoit de la crainte, elle hérissoit le poil de sa croupe, en le rendant perpendiculaire à la peau, et si sa frayeur étoit grande, son poil tomboit à poignée, seule-

ment par la contraction violente de la peau.

J'ai eu beaucoup d'autres Acoutis, qui m'ont servi à rectifier la première description que j'avois faite.

Longueur, 20 pouces (54 centimètres).

Queue, 8 lignes (18 millimètres); dure comme un morceau de bois, pelée, noire, tronquée, presque cylindrique, et de 3 lignes (près de 7 millimètres) de diamètre à son milieu.

Hauteur de l'animal par devant, 9 pouces 3 quarts (plus de 26 centimètres); et par derrière, de 12 pouces (32 centimètres et demi).

Circonférence antérieure, de 11 pouces un quart (30 centimètres et demi), et postérieure, de 12 pouces 2 tiers (34 centimètres), et au ventre encore davantage.

La tête est longue de 3 pouces et demi (plus de 9 centimètres); large, à la naissance des oreilles, d'un pouce et demi (4 centimètres), et haute, au même point, de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers), avec un front plat.

L'oreille, qui est l'organe le plus parfait chez l'Acouti, est droite, longue, depuis le point le plus inférieur, de 15 lignes (3 centimètres un tiers); large de 17 lignes (3 centimètres 4 cinquièmes); mince, sans poil en dehors, en ayant

peu en-dedans ; et vers le haut est une onde, ou échancrure, comme si on l'avoit coupée.

Le museau est obtus, plus haut que large, pelé et olivâtre à sa pointe où sont les narines, dont chacune est formée d'une coupure horizontale.

La mâchoire supérieure avance assez, et sa lèvre a un canal vertical.

Les dents, qui sont jaunes, et la bouche sont comme celles du Pay.

Les moustaches sont noires et ont 2 pouces (5 centimètres et demi).

L'œil est grand et entouré de peu de poils noirs et durs, qui se trouvent seulement vers la moitié de la paupière.

Le pied de devant a cinq doigts. Le premier, qui est le plus grand, a 6 lignes (13 millimètres), et un ongle de 5 lignes (1 centimètre). Tous les ongles sont droits et très propres à fouiller. Les doigts latéraux sont égaux entr'eux, et placés 2 lignes (4 millimètres) plus en arrière que le premier. L'externe finit où commence celui dont il est immédiatement suivi, et l'interne est si petit, qu'on ne voit que son ongle.

Le pied de derrière a 3 doigts. Celui du milieu, qui est le plus grand, a 10 lignes (2 cen-

timètres 1 cinquième), et son ongle, 7 lignes (un centimètre et demi); cet ongle est droit. Les doigts latéraux sont semblables à ceux des pieds de devant, et l'interne est un peu plus long.

Le tarse est calleux et long de 4 pouces (11 centimètres), comptés depuis les ongles.

Les quatre jambes sont un peu minces, et ont un poil très-court.

L'Acouti a trois paires de mamelles assez séparées.

La vulve et l'anus de la femelle sont presqu'au milieu d'un anneau. Elle fait deux petits en octobre (vendémiaire), longs de 6 pouces 2 tiers (18 centimètres); l'un mâle et l'autre femelle, selon que je l'ai vérifié deux fois.

Le mâle ne diffère de la femelle que par les parties sexuelles; il n'a point de testicules apparens, et quoique l'on n'aperçoive que l'orifice du membre, le tact assure, qu'au milieu de cet orifice, il y a un membre courbe, dont la pointe est dirigée en arrière.

Depuis le dessous de la tête, jusque sous la poitrine, l'Acouti est couleur de paille, et le reste du dessous du corps est presque blanc; toute la partie supérieure et les flancs, sont un

mélange d'obscur et de jaune-verdâtre, parce que chaque poil a trois bandes obscures et trois autres jaunes, et que dans ces dernières, la partie inférieure est blanche; mais, dans la partie antérieure des jambes, c'est le jaune qui domine, et la partie postérieure des fesses est orangé. Les quatre pieds, et même une autre petite portion qui les surmonte, sont un peu plus obscurs, et dans la partie intérieure du corps, il y a une grande tache blanchâtre.

Tout le poil est très-âpre et couché, et il a 3 pouces (8 centimètres) dans sa plus grande longueur.

Buffon décrit (*a*) l'Acouti sous le nom d'*Agouti* qui est altéré, comme celui de *Couti* que d'autres lui ont donné. Celui de *Cavia* est équivoque, parce qu'on le donne aussi à l'Apéréa.

Buffon raconte de l'Acouti, que lorsqu'on l'irrite, il frappe fortement la terre de ses pieds de derrière, grognant comme un cochon; qu'il saisit et porte à la bouche les alimens avec ses pattes de devant, et qu'il cache l'excédant de son repas. Je n'ai rien remarqué de cela dans

(*a*) Traduction, t. 11, p. 40. — Original, t. 3, p. 87. — T. 8, p. 375, édit. in-4.°

aucuns de ceux que j'ai gardés plus d'un mois; et je n'en ai rien recueilli que ce que j'ai dit, et qui est relatif au ventre de la femelle qui avoit mis bas récemment. Ce que cet animal fait avec ses pieds de devant, c'est de soutenir sa nourriture qu'il lève avec sa gueule; et il n'est pas croyable qu'il cache des alimens après s'être repu, puisqu'il ne peut jamais éprouver de disette, attendu qu'il mange de tout.

Quant à son retour volontaire à la maison, comme le dit Buffon, je crois que cela n'arrive qu'à ceux qu'on apprivoise dès leur plus tendre enfance dans les lieux habités, et qui n'ont point de bois dans leur voisinage immédiat.

Je ne crois pas que l'Acouti fasse deux ou trois portées par an, mais bien une seule, comme l'assurent les gens-pratiques; mais ce dont on ne peut douter, c'est qu'il a une très-mauvaise vue, et non pas une bonne, comme l'affirme Buffon, sans se rappeler que c'est un animal nocturne.

Il se trompe également en lui donnant quatre doigts devant (a), puisqu'il en a cinq.

(a) Daubenton dit positivement dans la description anatomique de cet animal (t. 8, p. 380, édit. in-4.°), *qu'il a quatre doigts bien apparens dans les pieds de de-*

Il ne dit rien de la couleur, sinon qu'elle est brune, un peu mêlée de roux; tandis que dans tous, je l'ai trouvée comme je l'ai décrite.

L'auteur ajoute qu'à Cayenne, dans la Guyane et au Brésil, il y en a de deux espèces; savoir : celle décrite, et une autre plus petite, appelée *Akouchi*, qu'il n'a pu se procurer.

Les notices données par la Borde à Buffon (*a*), sont faites sur des ouï-dire, et non sur des observations. Il fait creuser des terriers à l'Acouti; il lui fait porter ses alimens à la bouche avec les pattes de devant; garder six mois sous terre ce qu'il a caché d'excédant; produire trois ou quatre petits en toutes saisons; multiplier comme le lapin; fuir les périls en se jetant dans l'eau; et enfin il en fait un animal diurne. Tout cela est inexact, comme cette autre assertion, que les nègres imitent un sifflement que l'Acouti n'a point.

Postérieurement (*b*) Buffon indique l'Akou-

---

vant, et un cinquième à l'endroit du pouce. (Note du Traducteur).

(*a*) Traduction, t. 11, p. 44. — Original, t. 9, p. 5. — Supplément, t. 3, p. 202, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 391. — T. 15, p. 158, édition in-4.°

chi, en disant qu'il est assez commun dans la Guyane et dans l'Amérique Méridionale ; qu'il a une queue; qu'il est communément plus petit que l'Acouti; et que sa couleur n'est pas rousse, mais olivâtre.

Ensuite (*a*) il ajoute que l'Akouchi habite seulement les grands bois ; qu'il mange les mêmes fruits, et a presque les mêmes habitudes que l'Acouti; qu'il se laisse prendre par les chiens plutôt que de se jeter à l'eau; qu'il ne produit qu'un petit ou deux tout au plus; qu'il s'apprivoise aisément dans les maisons; qu'il a un petit cri qui ressemble à celui du cochon d'Inde, mais qu'il ne le fait entendre que rarement; que l'Acouti est meilleur à manger que l'Akouchi; qu'à Cayenne on appelle ce dernier lapin, et le premier lièvre; que, dans les îles de Sainte-Lucie et de la Grenade, on donne à l'Akouchi le nom d'Agouti.

En réfléchissant sur tout cela, je trouve que l'Akouchi n'est pas, comme le prétend Buffon, commun ici, où je ne l'ai pas vu ; que le faire plus petit que l'Acouti, c'est dire seulement

---

(*a*) Original, t. 9, p. 19. — Supplément, t. 3, p. 211, édit. in-4.º

que les jeunes Acoutis sont plus petits que les Acoutis adultes ; que la couleur olivâtre ou jaune-verd-obscur, est le propre de l'Acouti, qui n'entre point non plus dans l'eau, et qui ne fait pas plus d'un ou deux petits, comme Buffon le dit de l'Akouchi ; que ce dernier n'a pas une chair aussi bonne qu'il le prétend, et qu'au surplus cela dépend du goût, et que par conséquent ce n'est point un caractère ; et qu'enfin s'il existe dans les îles de Sainte-Lucie et de la Grenade (*a*), cela est contraire à ce que Buffon a dit auparavant.

De manière que de tous les caractères avec lesquels Buffon prétend différencier l'Acouti de l'Akouchi, aucun ne sert à cela, à moins qu'on ne compte comme des preuves, le soin de donner une queue à celui-ci, et de l'ôter à l'autre ; et de faire crier l'Akouchi comme le cochon d'Inde, ce qui est équivoque, parce que les cris de l'Akouchi ressembleront pour les uns à ceux du cochon, et pour d'autres à ceux du cochon d'Inde. D'ailleurs, pourquoi refuser une queue à l'Acouti, après la lui avoir accor-

---

(*a*) Traduction, t. 11, p. 43. — Original, t. 9, p. 19. — Supplément, t. 3, p. 212, édit. in-4.°

dée auparavant (*a*), quoique courte à la vérité; mais Buffon ne dit pas que celle de l'Akouchi soit longue.

Enfin, pour moi, il n'y a rien qui me persuade l'existence de l'Akouchi, si ce n'est de voir que sa planche (*b*) lui donne une queue longue comme celle de la Vizcache; mais comme de pareilles erreurs de dessin se trouvent à chaque instant, je soupçonne qu'il y en a une là, et que l'Akouchi et l'Acouti ne sont qu'un même animal (*c*).

(*a*) Traduction, t. 11, p. 43. — Original, t. 9, p. 19. — Supplément, t. 3, p. 211, édit. in-4.°

(*b*) Dans l'édition in-4.°, c'est la planche 36 de la pag. 212 du Supplément, t. 3. (*Note du Traducteur*).

(*c*) La synonymie de l'article actuel et celle de l'article suivant, prouvent bien que M. d'Azara a eu tort de penser que l'Acouti et l'Akouchi de Buffon ne forment qu'une seule espèce.

Il est cependant assez digne de remarque, que dans l'Ile Sainte-Lucie, où l'Acouti est très-commun, on n'en ait jamais distingué deux espèces, et que des colons de Cayenne venus aux Iles du Vent, ni des colons de ces Iles allant à Cayenne, n'aient pas aperçu de différence entre l'animal de Sainte-Lucie et un autre animal de la Guyane analogue à l'Akouchi de ce dernier lieu.

Je ne veux pas omettre ici une autre conjecture, c'est que cette planche est celle d'une

---

J'ai vu beaucoup d'Acoutis à Sainte-Lucie; il est certain pour moi, que l'Acouti lève avec sa gueule, et ne fait que soutenir de ses deux pattes antérieures ce qu'il mange. La vue, chez cet animal, n'est pas bonne, et les chiens qui en font la chasse, le prennent mieux à la grande clarté du soleil. Je me rappelle même que l'éclat de cet astre rend presque diaphane l'oreille de l'Acouti, qui est extrêmement mince, et qui prend alors la nuance d'un rouge très-vif.

La robe de ces Acoutis est assez constamment telle que M. d'Azara la décrit. J'en ai cependant vus qui paroissoient vieux, et chez lesquels le dessous du corps se rapprochoit du fauve.

Je n'ai jamais connu un seul Acouti apprivoisé, et je ne sache même pas que personne ait tenté de changer le caractère sauvage de cet animal, comme le dit Buffon lui-même; il coupe et ronge tout ce qu'il trouve, et il est même très-difficile de le garder jusqu'au moment où on le tue pour le manger; parce qu'il est rare qu'il ne parvienne pas, durant la nuit, à se faire, en rongeant, un passage pour échapper du lieu où on l'enferme.

J'en avois placé un sous un baril renversé, pour le garder jusqu'au lendemain; mais comme l'endroit où je l'avois mis n'étoit point pavé, il parvint, d'une part, à ronger le bas du baril dans un point, et trouvant, de l'autre part, une terre qui ne lui opposoit point une grande

Vizcache femelle et jeune, comme me le persuadent la longueur de la queue, les trois doigts

---

résistance, il la gratta, et se fraya, par ce double moyen, une issue où je ne pus croire qu'il avoit passé qu'en trouvant sa prison vide. Il s'étoit niché ensuite dans l'un des angles de la chambre entre quelques barils; et toutes les fois que l'Acouti, après avoir ainsi travaillé à son évasion, ne peut pas se sauver au-dehors, il se tapit dans un coin dès que le jour arrive, ce qui décèle bien son caractère nocturne.

L'Acouti est devenu rare dans la plupart des Antilles. C'est un présent que de recevoir à la Martinique, où l'on n'en trouve plus, un Acouti de Sainte-Lucie.

Je n'en ai jamais aperçu à Saint-Domingue, et lorsqu'au mois d'avril 1788, on en prit plusieurs sur une habitation de Jérémie, où ils sortirent tout-à-coup d'un gros arbre pourri (voyez ma Description de la partie française de Saint-Domingue, t. 2, p. 809, édit. in-4.°); ce fut l'économe qui, né aux Isles du Vent, reconnut que c'étoient des Acoutis, nul autre que lui n'ayant jamais vu de ces animaux.

La chair de l'Acouti a un goût qui participe, en quelque sorte, du goût du lapin et du lièvre. Elle a une odeur assez sauvage, et, en général, c'est un mets qui ne flatte pas beaucoup de palais; c'est du moins ce que j'ai remarqué, quoique j'en aie mangé très-souvent à Sainte-Lucie, et toujours avec plaisir. (*Note du Traducteur*).

du pied de derrière, les quatre du pied de devant, et les formes de l'animal que présente cette planche (*a*).

(*a*) Voyez la synonymie de l'article suivant.

LA VIZCACHE.

Cavia Acuschi. — Linn.
Acouchi. — Buffon.
Agouti Acouchi. — La Cépède.

Elle n'habite point le Paraguay; et les premières Vizcaches que j'ai vues entre cette province et Buenos-Ayres, étoient par les 30 degrés de latitude méridionale, point depuis lequel elles deviennent plus communes, en raison de la hauteur du pôle, jusqu'à la terre des Patagons.

On appelle *vizcachères* les trous ou terriers qu'elles creusent en commun, quelquefois à toucher les maisons et les chemins. Ces trous ont un nombre infini de conduits, et occupent un espace circulaire dont le diamètre n'excède pas quelquefois 50 pieds (16 mètres), et cet espace a jusqu'à cinquante ouvertures ou bouches dans son contour, ou dans les divers points de sa surface.

C'est là que les Vizcaches habitent en famille, sans sortir, si ce n'est pendant la nuit ou aux crépuscules. J'ai ouï dire que si l'on fermoit bien toutes les bouches, elles périssoient dans les trous, à moins que d'autres Vizcaches du dehors ne les rouvrissent, parce que celles qui sont captives ne peuvent pas y parvenir au dedans.

Don Manuel Pinazo, homme digne de foi, m'a assuré que, désirant exterminer celles du voisinage de sa maison, il fit bien fermer toutes les ouvertures, et qu'il mit un chien à l'attache, durant la nuit, sur chaque vizcachère, afin que les Vizcaches d'alentour ne vinssent pas ouvrir les trous, et qu'il en résulta que toutes les prisonnières périrent. Une seule, m'a-t-il dit, parvint, en grattant, à sortir sa tête au bout de quinze jours; mais elle mourut de foiblesse à l'entrée même.

On les répute si propres, que pour les faire fuir, il suffit de faire ses ordures à côté de leur terrier. Elles ont l'habitude singulière d'amasser à leurs portes autant de petits morceaux de bois, d'os et de bouses sèches qu'elles en peuvent trouver, sans que l'on sache pourquoi.

Leur tournure voûtée et leur ensemble les

assimilent au lièvre, mais elles ne vont point par sauts ; elles marchent, et n'ont pas la vélocité du lapin ; cependant les chiens ne les atteignent point, et on les chasse à l'affût ; mais il y a peu de personnes qui s'adonnent à cette chasse, à moins que les Vizcaches ne causent du dommage en mangeant les herbes potagères, ou les pâturages qui forment leur unique aliment. Dans les lieux où cela est possible, on inonde les trous, et on tue les Vizcaches à coups de bâton à leur sortie. Lorsqu'elles sont effrayées, elles s'y cachent tout de suite, et crient en-dedans. On ne fait point de cas de leur chair; mais j'ai mangé celle de leurs petits, et je l'ai trouvée blanche et de bon goût.

Longueur, 30 pouces (81 centimètres 1 tiers).

Queue, 8 pouces 1 sixième (22 centimètres), dont 1 pouce 1 tiers (3 centimètres 3 cinquièmes) sont sans poil.

Circonférence antérieure, 15 pouces (40 centimètres et demi) ; postérieure, 17 pouces (46 centimètres); du ventre, 19 pouces 3 quarts (53 centimètres et demi); et à la racine de la queue, 3 pouces 1 tiers (9 centimètres).

Hauteur par devant, 10 pouces un quart (27

centimètres 2 tiers); par derrière, 14 pouces 1 quart (38 centimètres et demi).

Du museau au grand angle lacrymal, il y a 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers); et à l'origine de l'oreille, 4 pouces et demi (12 centimètres).

L'oreille est longue depuis son point inférieur, de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers), large de 2 pouces 1 tiers (3 centimètres 3 cinquièmes), droite, elliptique, un peu aiguë; elle a de petits poils, mais seulement en dedans et en dehors de la bordure; et sa moindre distance de l'autre oreille est de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers).

L'œil a 9 lignes (2 centimètres) dans son plus grand diamètre.

La tête est très-grosse, plane en-dessus, et si joufflue, que la mâchoire saille de 9 lignes (2 centimètres) au-delà de l'œil.

Le museau est trés-obtus et velu.

La narine est étroite et droite, et distante de l'autre de 6 lignes (1 centimètre 1 tiers) en-haut, et du double en-bas.

La bouche est celle du Capiygoua, et les dents aussi : les dents d'en-haut ont 10 lignes (2 centimètres 1 cinquième) de long, 5 lignes (11

millimètres) de large, et celles d'en-bas sont presque les mêmes.

Le cou est très-court, et le corps est démesurément gros.

Dans le pied de devant il y a quatre doigs séparés, d'une égale grosseur, et longs de 9 lignes (2 centimètres), avec un ongle qui a 3 lignés (près de 7 millimètres), et les deux doigts du milieu sont cependant un peu plus longs. Les ongles sont aigus, épais, et propres à excaver, et ses poils les égalent en longueur.

Dans la plante des pieds de devant il y a un cal grand et très-dur, sur lequel l'animal s'appuie en marchant, et non sur les doigts, qui, dans le pied de derrière sont au nombre de trois et séparés. Celui du milieu a 18 lignes (4 centimètres); son ongle a 6 lignes (1 centimètre 1 tiers); il est pyramidal, droit et aigu; les autres doigts sont plus courts de 9 lignes (2 centimètres), et tous ont en dessous, à la racine des ongles, un gros bout de doigt. Dans le côté interne du doigt du milieu, il y a une glande considérable garnie de poils, notablement plus gros et plus forts que les soies du cochon, et ils servent à soutenir l'animal comme s'ils étoient de petits ongles; il appuie son pied depuis la

pointe de l'ongle jusqu'au talon ; cette distance est de 5 pouces (13 centimètres et demi).

Le poil de tout l'animal égale en longueur et en douceur le poil du lièvre, excepté celui de la queue, qui, dans sa partie supérieure, a un espace de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers) de poils d'une nuance obscure ; sur les côtés de la queue, le poil est aussi plus court que sur le corps, et brun-clair ; celui du dessous est un peu plus long et plus foncé que celui de ces mêmes côtés ; de manière que le poil de dessus étant toujours relevé, la queue paroît comprimée sur les côtés. Le dessous de la tête est blanchâtre ; le dessous du cou un peu plus foncé, et tout le reste du dessous de l'animal et l'intérieur des quatre jambes, sont blancs.

L'extrémité du museau est obscur ; et depuis là, le côté de la tête est très-noir, et extrêmement recouvert de soies longues, dures, plus fortes que celles du porc, et parmi lesquelles, celles qui se trouvent à la place des moustaches sont les plus longues ; tellement que quelques-unes ont 7 pouces (19 centimètres). Ces barbes enlaidissent extrêmement la face en l'élargissant.

A 6 lignes (13 millimètres) de la pointe du museau, commence une ligne blanchâtre, large de près d'un pouce (2 centimètres 2 tiers), qui se prolonge parallèlement à ces barbes, entre celles-ci et l'œil jusqu'au-delà de ce dernier. Le bord supérieur de cette ligne blanche est d'une nuance sombre, et traverse l'œil; tout le reste du pelage est un mélange d'obscur et de blanchâtre, parce qu'il est formé de deux espèces de poils; les uns entièrement blanchâtres, et les autres plus longs et noirs, avec une racine blanchâtre.

Le membre est à 2 pouces et demi (2 centimètres 2 tiers) de l'orifice de l'anus. Il est pendant, conique, long d'un pouce (2 centimètres 2 tiers); gros de 2 lignes (4 millimètres); c'est-à-dire, que c'est son fourreau qui paroît être le membre. On ne remarque point de scrotum; mais en comprimant les environs du pénil, on trouve le testicule droit, qui a 2 pouces (5 centimètres 2 cinquièmes), et qui est gros, quoiqu'il ait un long mamelon dans sa partie postérieure. J'ai cherché l'autre testicule, et je n'ai pu le trouver dans deux mâles que j'ai examinés; et ayant recommandé

qu'on en ouvrît d'autres, l'on m'a assuré qu'ils manquoient de testicule gauche (*a*).

L'animal décrit est un mâle adulte, et je n'ai examiné qu'une seule femelle, de 2 pieds (65 centimètres), qui, je crois, n'étoit pas complétement adulte.

Elle a les couleurs du mâle, quoique plus claires ; et la principale différence est qu'elle manque des longues barbes qu'a le mâle sur les joues ; mais elle n'est pas privée des grandes moustaches.

A 6 lignes (1 centimètre 1 tiers), de l'anus, on remarquoit un autre orifice, petit et rond ; et en avant de celui-ci, se voyoit un petit

(*a*) Si ceux qui ont ouvert ces animaux avoient observé très-attentivement le seul testicule apparent, ils auroient peut-être trouvé que les deux étoient réunis et collés, pour ainsi dire, l'un contre l'autre, comme cela arrive quelquefois, même dans nos animaux domestiques. Chaque testicule représente alors un segment de sphère, et leur adossement et leur réunion dans une seule enveloppe, n'en font paroître qu'un au coup-d'œil et même au tact. C'est en disséquant, en enlevant les membranes qui les enveloppent, qu'on trouve les deux testicules. C'est comme le fruit du marronnier qui, quelquefois sous une enveloppe unique, contient deux ou trois marrons. (*Note du Traducteur*).

membre,

membre, qui se termine comme dans la femelle de mon second singe, long de 6 lignes (1 centimètre un tiers), conique et non perforé.

Je n'ai pas aperçu de mamelles.

Garcilasso, liv. 8, chap. 17, parle de la Vizcache du Pérou, en disant, qu'elle a la queue longue comme le chat; qu'elle habite les déserts couverts de neige; qu'au tems des Incas l'on filoit son poil pour varier les couleurs de l'habit fin que portoient les seuls nobles, et que le poil est brun-clair, couleur de cendre, blanc et doux. On ne peut douter que cette Vizcache de Garcilasso ne soit différente de la mienne, comme l'indiquent le lieu de son habitation, la queue, et même les couleurs, quoique les deux aient un poil doux qui pourroit servir à mille usages.

Quelques personnes rapportent la Vizcache au genre des Lièvres; mais c'est une Marmote. En lisant Buffon (*a*), j'ai soupçonné qu'elle pourroit être le *Monax* ou la *Marmote du Canada*; parce qu'outre qu'elles sont l'une et

---

(*a*) Traduction, t. 10, p. 219. — Original, t. 8, p. 290. — Supplément, t. 3, p. 175, édit. in-4.°

l'autre des Marmotes américaines, elle a quatre doigts aux pieds de devant, et la queue plus longue que celles des Alpes. Mais comme Buffon dit que le Monax a la tête moins velue que la Marmote, et que la tête de la Vizcache est très-garnie de poils ; et que d'ailleurs la planche du Monax lui donne une queue excessivement plus longue, et revêtue d'une autre manière que dans la Vizcache, des mâchoires rentrantes, le museau plus aigu, la face avec peu de poils, quatre ou même plus de doigts au pied de derrière, je ne dois pas douter que ce Monax et la Vizcache ne soient d'espèce différente.

A la page (38), j'ai annoncé ma conjecture, que la planche par laquelle Buffon représente l'Agouchi, me paroît être celle d'une Vizcache femelle et jeune.

LE LIÈVRE PAMPA.

Espèce nouvelle de Cavia.

Espèce nouvelle d'Agouti, suivant la méthode de La Cépède.

Il n'existe point au Paraguay ; mais j'en ai vu et pris beaucoup entre le trente-quatrième et le trente-cinquième degré de latitude méridionale dans les Pampas, au Sud de Buenos-Ayres ; et le domicile de cet animal s'étend sur toute la terre des Patagons.

On l'appelle Lièvre ; mais il est plus charnu, plus grand que celui d'Espagne, et très-différent, même par le goût de sa chair. On trouve presque toujours deux Lièvres Pampas réunis, un mâle et une femelle, qui courent ensemble avec beaucoup de vélocité ; mais ils ne tardent pas à se fatiguer, et un chasseur à cheval bien monté, les prend en les enlaçant ou en leur donnant un coup avec les boules.

J'ai entendu la nuit la voie élevée, incommode et assez aiguë de cet animal qui dit,

O,o,o,y ; et quand on le prend, il crie de même. Les Indiens non-soumis mangent sa chair blanche, et nos journaliers aussi ; mais ils la trouvent très-inférieure à celle du Tatou *velu*, du Tatou *mulet*, du Tatou *pichiy* et du Tatou *mataco*.

Quelques personnes m'ont dit que ce Lièvre mettoit bas dans les vizcachères, et qu'étant poursuivi, il s'y réfugioit ; mais en ayant chassé beaucoup, j'ai vu qu'aucun d'eux ne s'étoit fié, pour son salut, à autre chose qu'à sa légèreté ; quoiqu'il eût la ressource de plusieurs vizcachères. Je ne les ai jamais trouvés dans leur gîte, que couchés à la manière des cerfs ; et comme ceux-ci, ils courent à d'assez grandes distances.

Pris petits, ces Lièvres Pampas s'apprivoisent beaucoup, se laissent gratter, reçoivent le pain de la main, mangent de tout, sortent librement de la maison, et y reviennent de même.

Longueur, 30 pouces (81 centim. 1 tiers).

Queue, 1 pouce et demi (4 centimètres), sans poil, grosse, dure comme un morceau de bois, sans mouvement, cylindrique ou tronquée, et un peu courbe vers le haut.

Hauteur antérieure, 16 pouces et demi (44 centimètres et demi) ; postérieure, 19 pouces

et demi (près de 53 centimètres) ; et la circonférence mesurée sous la poitrine, 15 pouces et demi (41 centimètres 4 cinquièmes).

Il y a quatre doigts dans le pied de devant ; le plus grand a 14 lignes (31 millimètres), y compris l'ongle, qui a 6 lignes (1 centimètre 1 tiers) ; et cet ongle, comme tous les autres, est aigu, noir, fort, et propre à fouiller. Le doigt interne suit le grand, les autres sont presque égaux entre eux ; la plante du pied de devant a un cal, pelé, mou, et de la grosseur d'une noix.

Il y en a un semblable à la plante du pied de derrière, mais il est plus grand, et ils ont l'un et l'autre la forme d'une toupie, dont l'axe est perpendiculaire à sa base, qui est dans la plante des pieds. Le tarse est de 7 pouces (19 centimètres), les ongles compris, et il est extrêmement calleux depuis le talon jusqu'à sa moitié ; c'est ce tarse qui porte sur le sol, et sur lequel s'appuie l'animal, et point sur le reste, parce que la toupie le gêne.

Le pied de derrière a trois doigts, plus longs que ceux du pied de devant ; celui du milieu est le plus long des trois, et les deux latéraux sont égaux entre eux.

Les quatre jambes sont menues et nerveuses.

La tête ressemble un peu à celle du lièvre, quoiqu'elle me paroisse plus comprimée sur les côtés. La mâchoire supérieure est beaucoup plus haute que large, et a des moustaches longues et noires. Il y en a aussi quelques-unes au-dessus de l'œil, et la paupiere supérieure a de beaux cils.

La bouche est celle de l'Apéréa ; mais les dents d'en-haut sont plus étroites que celles d'en-bas. L'œil est grand, avec 10 lignes (2 centimètres 1 cinquième) d'ouverture, et les deux narines sont coupées dans le même plan, et séparées entre elles par une rainure.

L'oreille est élevée de 3 pouces 1 tiers (9 centimètres) au-dessus de la tête, et a 2 pouces (5 centimètres 4 cinquièmes) dans sa plus grande largeur. Elle n'est point aiguë à sa pointe, où elle a des poils qui l'excèdent de 6 lignes (1 centimètre 1 tiers). Son bord antérieur se replie vers le conduit et le bord postérieur, au contraire, se replie depuis la base de l'oreille jusqu'à sa moitié ; parce que, depuis cette moitié, jusqu'à la pointe de l'oreille, cette bordure a une échancrure.

Le mâle, qui ne diffère point de la femelle,

manque de scrotum et de testicules apparens. La gaîne du membre est très-grosse et serrée. Le membre forme un arc ; de sorte qu'il semble sortir à rebours, c'est-à-dire, aller de l'avant à l'arrière.

Le 28 mars (à la fin de ventose), j'ai trouvé dans le ventre d'une femelle, deux petits sans poils, longs d'un pouce et demi (4 centimètres). Sa partie sexuelle paroît être dans l'anus. Il y a une paire de mamelles vers le milieu du ventre, et une autre, 3 pouces et demi (9 centimètres et demi) plus en avant.

Ce qu'il y a de plus notable dans le pelage, est un ruban blanc et étroit qui, commençant à une hanche, va gagner l'autre par le haut de la queue; mais cette couleur s'introduit entre les jambes, et occupe toute la partie inférieure du corps, jusque sous la poitrine inclusivement. Entre les jambes de devant, elle est cannelle-claire, et va sous la gorge. Le côté de la tête est aussi cannelle-clair, de même que l'extérieur des jambes de devant, la partie inférieure des côtés du corps et la partie postérieure des fesses et celle du tarse. Au-dessous de la tête, le poil est blanc, ainsi que ceux du dedans de l'oreille, qui, en dehors, sont bruns. Tout le

reste de la livrée est d'un poil brun, avec de petites pointes blanches, excepté ce qui est sur la croupe, dans le voisinage du ruban blanc, où le poil est entièremeut obscur.

J'ai vu quelques tapis de ce poil, et ils sont très-estimés et pour leur douceur et pour leur agréable coup-d'œil.

Tels sont les Lièvres que Buffon dit (*a*) qu'on a vers le détroit de Magellan, mais ils sont très-différens du Lièvre d'Europe auxquels il les compare, parce qu'outre ce que j'en ai dit, les Lièvres patagons vont par *pas* et non par sauts, lorsqu'ils ne courent point.

(*a*) Traduction, t. 9, p. 221. — Original, t. 2, p. 116. — T. 6, p. 260, édit. in-4.°

LE TAPITI.

Lepus Brasiliensis.

Lièvre Tapiti. — LA CÉPÈDE.

Si le Tapiti étoit dénué de queue comme Buffon, Pallas et d'autres naturalistes l'ont écrit, il auroit fallu le placer, d'après la méthode de La Cépède, parmi les Pikas, *et le nommer* Pika Tapeti, *ou* Tapiti.

LES Guaranis l'appellent ainsi, et quelques-uns d'eux ajoutent l'épithète *Mbourica* (mule), faisant allusion aux grandes oreilles de l'animal. Les Espagnols le nomment Lapin, et la vérité est, que l'ayant fait voir à beaucoup d'Européens, tous ont dit que c'étoit le même Lapin que celui d'Espagne, sans que l'examen immédiat pût leur persuader autre chose; parce que toutes les formes, les mœurs, le poil, la couleur et les excrémens sont du Lapin sauvage, excepté la queue qui est plus courte. Cepen-

dant je ne doute pas que ce ne soient des animaux différens, comme on le verra résulter de ma description.

Le Tapiti n'est pas commun ici, et l'on assure qu'il n'existe point dans les dépendances du gouvernement de la rivière de la Plate, ce qui pourrait provenir de ce que cette dernière province, étant dépourvue de forêts et de bois, elle ne peut offrir à cet animal le seul domicile qu'il aime.

Il ne fouille point de terriers, quoiqu'on dise, qu'étant poursuivi, il se cache sous des troncs pourris et entre les débris des végétaux. Ici, personne ne mange du Tapiti; sa demeure est d'un difficile accès pour les oiseaux de rapine et les renards, quoique je l'aie trouvé quelquefois couché dans un petit gîte, parmi les broussailles voisines de l'épaisseur des bois, comme le Lapin fait d'ordinaire. Néanmoins il devient rare, parce qu'il n'a qu'une portée par an, et que cette portée n'est que de deux ou trois individus; du moins je n'en ai vu de petits qu'en septembre et octobre (de la mi-fructidor à la mi-brumaire).

J'ai eu vingt individus adultes, j'en ai lâché sept, à différentes époques, dans mon appar-

tement, où ils moururent, au plus tard, le neuvième jour. Je leur donnai du *camaloté* qui est une plante aquatique, et dont ils ne mangèrent point; mais ils prirent volontiers des mauves, des feuilles de raves et des grains de maïs; et c'est à ceux-ci que j'attribue leur mort. Ils étoient toujours cachés dans des caisses, des coffres, et ils sortoient à la chûte du jour, pour aller courir jusqu'au lendemain.

Toutes les postures du Tapiti sont celles du Lapin; sa chair, quoique blanche et pareille à celle de ce dernier, est plus insipide et plus molle.

J'ai ouvert deux femelles, et j'ai remarqué que deux trompes, formant un Y (un i grec), communiquent au vagin par des glandes blanchâtres, semblables à nos haricots ordinaires (*a*). Le rein droit dans ces deux femelles et dans deux mâles, étoit presqu'adhérent à l'épine du dos, dont le rein gauche étoit distant de 9 lignes (2 centimètres), au point où il l'étoit

---

(*a*) Ne pourroit-on pas soupçonner que ces prétendues glandes étoient des petits? car dans les multipares, ils ressemblent assez dans les cornes de la matrice à des haricots. (*Note du Traducteur*).

le moins; ce qui me parut fort étrange, ainsi que cette particularité, que le plan qu'on concevroit perpendiculairement à l'épine du dos, dans la partie la plus postérieure du rein droit, seroit distant de 15 lignes (3 centimètres 1 tiers) d'un autre plan, qui passeroit par la partie la plus antérieure du rein gauche, lequel est extrêmement plus en arrière, et son ligament forme un angle de 60 degrés, dans la partie qui est en arrière de l'épine du dos.

Longueur, 15 pouces (40 centimètres et demi).

Queue, 10 lignes (1 centimètre 2 cinquièmes), en comptant le poil qui la rend sphérique.

Hauteur antérieure, 6 pouces 1 quart (près de 17 centimètres); postérieure, 8 pouces 2 tiers (23 centimètres et demi), dans lesquels le tarse est compté pour 3 pouces (8 centimètres).

Circonférence par devant, 7 pouces 2 tiers (près de 21 centimètres); par derrière, 9 pouces et demi (25 centimètres 2 tiers).

Dans le pied de devant il y a cinq doigts; l'interne, notablement plus court, et commençant plus haut que les autres, qui croissent dans

l'ordre suivant : l'externe, son voisin immédiat, le voisin de l'interne, et enfin le doigt du milieu, qui est le plus long ; le poil les couvre et les excède assez ; de manière que, sans le tact, on ne pourroit ni les distinguer, ni savoir combien il y en a.

Dans le pied de derrière, il n'y en a que quatre, l'interne manquant, et ils sont plus longs que dans le pied de devant, mais ils suivent la même disposition, et le poil les couvre aussi.

Les ongles ne peuvent pas être vus, sans couper les poils qui couvrent les pieds de devant, ainsi que le tarse en-dessous, comme dans le Lapin.

La longueur totale de la tête est de 3 pouces (8 centimètres).

L'oreille la surmonte de 2 pouces 1 quart (6 centimètres), et elle a la forme de celle du Lapin : ce qui est vrai de l'œil aussi.

La lèvre supérieure forme un bec de lièvre, qui, dans son plus haut, se divise en deux comme un Y (i grec), pour former les narines.

Dans la mâchoire supérieure, il y a quatre incisives, ou peut-être n'y en a-t-il que deux qui en représentent quatre, à cause de la rai-

nure qui les divise dans leur longueur. Elles occupent la même largeur que les deux d'en-bas.

Toutes les molaires forment le nombre de vingt.

Il n'y a rien de pelé à la pointe du museau, dont les moustaches sont longues et noires; il y en a quelques-unes au-dessus de l'œil.

L'anus et la verge sont enfermés par une seule bordure. Le membre sort d'une ligne (2 millimètres) de son orifice ; il est conique et d'une ligne (2 millimètres) de diamètre. Les testicules se trouvent à 6 ou 8 lignes (13 ou 18 millimètres) en avant de la sortie du membre, dans un scrotum qu'on ne voit point, parce que beaucoup de poils le cachent ; le droit est trois ou quatre fois plus gros que l'autre ; et tous les deux sont longs et comprimés.

Une petite ligne blanc-cannelle fait le tour de l'œil en arrière et par-dessus, et s'étend dans une direction droite depuis l'angle lacrymal jusqu'au nez, qu'elle ne touche cependant pas. La bordure inférieure du nez, les deux lèvres et le dessous de la tête sont blancs : nuance qui, par le derrière de la mâchoire, s'introduit en pointe vers la ra-

cine de l'oreille, sans arriver jusqu'à elle.

La poitrine est blanche aussi, et cette couleur va jusqu'à la queue, en embrassant la partie antérieure des jambes de derrière et la partie postérieure de celles de devant. Le reste des quatre jambes, à partir de la moitié du canon et en descendant, est cannelle-brun, ainsi que la partie la plus postérieure des fesses et l'occiput. La gorge et l'espace qui est depuis la pointe du museau jusqu'au parallèle des yeux, est de même, quoique le brun ou le cannelle domine.

Tout le reste de la robe a deux poils, l'un plus court, extrêmement doux et d'une nuance plombée. L'autre, qui est celui qu'on aperçoit, a les pointes noires, puis tout de suite un petit espace blanc-pâle, ensuite un autre petit espace noir, et le surplus blanc; de sorte que l'aspect total diffère peu de celui du Lapin sauvage.

La partie supérieure de la queue est un peu obscure, et la partie inférieure est cannelle.

Buffon (*a*) appelle cet animal *Tapéti*, altérant un peu le nom qu'on lui donne ici, et qu'a

---

(*a*) Original, t. 7, p. 397. — T. 15, p. 162, édit. in-4.°

conservé le père d'Abbeville (*a*). Il se persuade, non sans fondement, que cet animal est voisin du Lièvre et du Lapin ; cependant il n'est une variété ni de l'un ni de l'autre, mais un quadrupède différent. Il le fait ressembler davantage au Lapin par la figure, et au Lièvre par la taille et les couleurs ; mais il se trompe, parce que, dans les deux choses, il ressemble davantage au Lapin ; je dis de même quant à la fécondité, parce qu'il fait quatre petits, et le Lièvre deux ; et du bon goût de sa chair, qu'elle est plus analogue à celle du Lapin, quoiqu'elle lui soit très-inférieure à cet égard même.

Le Tapiti vit encore dans des espaces, sans comparaison plus restreints que ceux du Lièvre, et non pas dans les champs, quoique cela semble ainsi, parce qu'il ne fouille point de terriers.

Buffon se trompe en lui refusant une queue, et je ne m'arrête point à rapporter et à critiquer les couleurs qu'il lui donne, parce que je les ai décrites mieux que lui ; mais je m'accorde avec ce naturaliste, quant à ce qu'il dit que le Tapiti est le *Citli* de Fernandez.

(*a*) Celui-ci écrit *Tapiti*. (*Note du Traducteur*).

L'APÉRÉA.

L'APÉRÉA.

Cavia Cobaya. — LINN.
Cochon d'Inde. — BUFFON.
Cabiai Cobaya. — LA CÉPÈDE.

CETTE expression signifie *aqui te caes* (*tu tombes ici*), et je ne sais pourquoi l'on donne à l'Apéréa ce nom, sous lequel il est très-connu.

Il abonde dans cette province, et jusqu'à la province de Buenos-Ayres. Il habite les ronces et les *pajonals*, sans entrer dans les bois, et sans former de terriers; mais il sait bien s'y cacher.

J'en ai conservé un, sans lui donner d'eau, pendant trois mois, libre dans mon appartement, où il ne fouilla ni ne rongea jamais rien; il mangeoit des plantes de toute espèce, du maïs et de la viande. Je ne fis rien pour l'apprivoiser; et cependant il restoit en ma présence, sans manifester de crainte. Pendant le jour il

étoit caché, et il sortoit pour manger le soir et aup oint du jour. Quand on le prenoit dans la main, et point en d'autres occasions, il crioit comme les animaux qu'en Espagne on nomme Cochons d'Inde, auxquels l'Apéréa ressemble par la figure et les formes, autant que je puisse me ressouvenir des premiers. Il n'est pas lourd, et court plus vîte que cela ne paroît convenir à ses formes.

Le corps est très-fort, la queue courte et un peu grosse, et les jambes courtes. La lèvre supérieure est fendue verticalement.

Tout le monde assure que l'Apéréa produit une foisp ar an, et un ou deux petits. En effet, j'ouvris une femelle qui n'avoit qu'un petit, couvert de poil, et ressemblant à la mère. Les Indiens non-soumis, qui aiment beaucoup la chair de cet animal, et qui disent qu'elle est bonne, ont coutume de le prendre par centaines, lorsque les inondations des rivières forcent les Apéréas à se réfugier sur les monticules ou petites collines.

Longueur, 10 pouces 3 quarts (29 centimètres).

Point de queue.

Circonférence par-devant, 6 pouces et demi

(17 centimètres 1 tiers) ; et presque par-tout elle est la même.

Au pied de derrière, il y a trois doigts ; et celui du milieu, qui est le plus long, a 6 lignes (1 centimètre 1 tiers). Son ongle, qui en a la moitié, est aigu et point courbe. De la racine de l'ongle naissent des poils plus longs que lui, et plus longs que les poils du tarse : les doigts collatéraux sont égaux entre eux.

Dans le pied de devant, il y en a quatre. Le second, de 4 lignes (9 millimètres) ; le troisième, d'un peu moins ; le premier, encore plus court ; et le quatrième ou externe est le plus court de tous.

Le tarse, qui a 15 lignes (3 centimètres 1 tiers), est calleux, parce que l'animal porte dessus ; et vers sa moitié, un peu sur le côté interne, saille un petit cal, qui a l'air de l'indice d'un doigt.

Le canon de derrière a 2 pouces 1 sixième (près de 6 centimètres) ; la cuisse, 2 pouces (5 centimétres et demi) ; le paturon, 6 lignes (1 centimètre 1 tiers). L'avant-bras a 1 pouce et demi (4 centimètres), et le bras a la même longueur.

La tête est longue de 2 pouces et demi (6 cen-

timètres 2 tiers) jusqu'à la base de l'oreille ; large d'un pouce (2 centimètres 2 tiers) entre les oreilles.

Celles-ci sont longues d'un pouce (2 centimètres 2 tiers), larges de 9 lignes (2 centimètres), flexibles, arrondies, avec une onde ou échancrure au milieu, sans poil, si ce n'est un peu en dedans, et elles sont parallèles entre elles.

Le nez est au bas de l'extrémité velue du museau, qui a quelques moustaches.

La paupière est pelée, et la plus grande ouverture de l'œil est de 6 lignes (1 centimètre 1 tiers).

La bouche est comme celle du Rat, avec deux incisives de 4 lignes (9 millimètres) en-haut ; et deux autres au-dessous, de 6 lignes (1 centimètre 1 tiers), et les lèvres sont sans poil.

L'orifice du membre du mâle ressemble à une vulve longue de 7 lignes (1 centimètre et demi), dans les lèvres apparentes de laquelle sont deux testicules que le tact y fait trouver. On ne voit que l'issue du membre, et il a la même courbure que dans le Pay, et la pointe tournée en arrière.

La partie sexuelle de la femelle ne paroît pas autant que l'anus du mâle, et elle est renfermée dans le même anneau que l'anus.

La femelle n'a qu'une mamelle de chaque côté.

Les excrémens de l'Apéréa sont durs et alongés.

La couleur de l'Apéréa est comme celle du Rat commun. Le dessous de la gorge, le dos, le dessous de la tête et du corps sont blanchâtres. Mais en considérant avec plus de soin, l'on voit que tout le pelage, excepté ce qui est blanchâtre, a deux poils obscurs, et que le plus court est rougeâtre à sa pointe.

On assure avoir vu quelques Apéréas albinos ou entièrement blancs.

Buffon (*a*) décrit le Cochon d'Inde en disant que, dans le Brésil, on l'appelle *Cavia Cobaya*. J'ignore la signification de la première partie de ce nom; mais celle de la seconde est *ce maître*, qui n'est guère fait pour un petit animal. Peut-être l'inventeur de ce nom a-t-il entendu qu'on proféroit *Coba Apéréa* (c'est l'Apéréa) ; et comme il n'entendoit pas l'idiome, il aura cru qu'on disoit le nom de l'animal lorsqu'on le lui indiquoit, et il aura écrit *Cavia Cobaya* au lieu de *Coba Apéréa*.

(*a*) Traduction, t. 10, p. 163. — Original, t. 2, p. 305. — T. 8, p. 2, édit. in-4.o

Buffon se laissant entraîner par l'autorité de Ray, et quelquefois par celle d'autres anteurs, pense que le *Cochon d'Inde* est originaire des climats chauds du Brésil et de la Guinée, c'est-à-dire, des deux continens ; mais, à mon avis, il se trompe beaucoup, et je ne doute pas qu'en cela il ne confonde deux animaux différens, qui sont mon Apéréa et le Lapreau des Indes, appelé en Espagne *Couï*. Je dis qu'il les a confondus, parce qu'ici il n'existe point de *Couï* sauvage ni domestique, si ce n'est l'Apéréa qui semble être un Couï, quoiqu'il soit différent, comme me le persuade le peu de souvenir qui me reste du Couï même, et qu'en outre Buffon dit, que l'Apéréa est des pays chauds, qu'il produit chaque mois de quatre à douze petits, et qu'il a la stupidité d'un automate ; tandis que l'Apéréa vit et multiplie au Sud de la rivière de la Plate ; qu'il ne produit qu'un ou tout au plus deux petits, et qu'une fois par an, et qu'il est vif et léger, sans rien avoir de stupide. Celui qui comparera ma description de l'Apéréa avec un Couï, y trouvera peut-être d'autres différences.

Buffon (*a*) décrit l'Apéréa, en le faisant plus

(*a*) Original, t. 7, p. 394. — T. 15, pag. 160, édit. in-4.°

long de 2 pouces (54 millimètres), et lui donnant la couleur du Lièvre et le dessous blanc; et en le comparant au Lièvre par la tête, les dents et les moustaches du tour de la bouche et du côté de l'œil. Je trouve dans tout cela une grande impropriété, et nulle exactitude.

Je dis la même chose relativement à ce que l'oreille est comparée à celle du Rat, à ce qu'il lui attribue une manière de vivre et une chair semblable à celle du Lapin, et qu'il le fait cacher dans les trous. La vérité est qu'ici il n'a point de trous, et qu'il n'en a pas besoin, parce que les ronces les suppléent.

Enfin, il paroît à Buffon que l'Apéréa est le *Cori* d'Oviédo, de Charlevoix et de Perrier-Montfraisier; mais je crois que ces *Coris* ne sont pas autre chose que le Lapin domestique, et je l'infère de ce qu'ils lui en donnent les couleurs; c'est-à-dire, qu'ils font les uns blancs, d'autres noirs, d'autres rouges, et d'autres variés; qu'ils les privent de queue, et les font domestiques.

Quant aux *Coy* ou Lapins domestiques et champêtres, différens entre eux et de ceux d'Espagne, que Garcilasso dit, liv. 8, chap. 17, qu'il y avoit au Pérou, et à ceux domestiques

qu'on avoit apportés en Espagne, où l'on n'en fit point d'estime, je crois que les champêtres, les seuls dont les Indiens fassent cas, sont des Apéréas, et que les domestiques étoient des Couïs, que l'on ne transporta point d'Amérique en Espagne, comme le présume l'auteur, mais qui sont au contraire originaires de l'Inde.

RAT PREMIER,

OU RAT ÉPINEUX.

Ce Rat épineux est probablement une espèce nouvelle, qui doit être rapportée au genre du Porc-Epic, malgré sa petitesse.

Les formes générales des Rats sont connues; et, pour cette raison, je ne m'arrêterai point à les expliquer, et je me bornerai à décrire chaque espèce en particulier.

On dit que l'espèce actuelle abonde dans la ville de Néemboucou (*a*), et depuis là jusqu'à la rivière de la Plate; mais je n'ai vu que trois femelles et un mâle, que j'ai pris dans le voisinage de la peuplade d'Atira (*b*).

Les trous de ce Rat ne sont point placés dans

(*a*) V. page 135 du premier volume, à la note.

(*b*) Cette peuplade est située à un peu plus de huit lieues (44 kilomètres), à l'Orient de l'Assomption. (*Note du Traducteur*).

des lieux où ils puissent être inondés; et ils sont d'ordinaire si rapprochés les uns des autres, que l'on ne peut aller sans précaution sur le terrain où ils se trouvent, et fort souvent leurs ouvertures sont entourées du sable que l'animal a jeté au dehors. Les trous que j'ai creusés avoient environ 8 pouces (21 centimètres 2 tiers) de profondeur, environ 4 pieds (1 mètre 30 centimètres) de longueur, et étoient pratiqués dans un terrain très-sabloneux.

Quelques personnes m'ont dit que cette espèce s'appeloit *Angouya-y-bigoui* (Rat qui habite sous terre), parce qu'on assure qu'il ne sort jamais de sòn réduit, et qu'il vit uniquement des seules racines qu'il trouve dans son espèce de souterrain; mais je ne le crois point, attendu que j'ai vu des restes de ce Rat à plus de 30 pouces (81 centimètres 1 tiers) du trou, distance où l'animal avoit été mangé par quelque oiseau de proie.

On m'a dit aussi qu'il causoit beaucoup de dommage aux racines du manioc; mais je ne crois pas que cette particularité concerne le Rat épineux, qui paroît fuir les terres cultivées; peut-être convient-elle au Rat second, qui vit dans les *chacarras*.

Don Antonio Fretès assure que les personnes qui couchent dans les champs, sur les trous, entendent fréquemment dans la nuit mon Rat épineux produire un son qui semble être le mot *coutou*, et qu'il le répète plusieurs fois, raison pour laquelle on pourroit l'appeler *Coutou*, nom qui d'ailleurs lui convient, parce qu'en Guarani il signifie *ficher en*, et pourroit très-bien faire allusion aux épines de la peau de cet animal. Mais il m'a paru convenable de le nommer *Epineux*, caractère par lequel il est distingué de tous les autres Rats.

Longueur, 10 pouces (27 centimètres).

Queue, 2 pouces 3 quarts (7 centimètres et demi); peu flexible, et non aiguë à sa pointe, où elle paroît un peu tronquée, quoiqu'elle diminue depuis la racine, où elle a 11 lignes (2 centimètres et demi) de circonférence.

Le poil de toute la queue, quoique court, est épais et lisse, et ne permet pas de voir les écailles qu'on remarque dans le Rat commun.

Hauteur par-devant, 3 pouces 3 quarts (10 centimètres); par derrière, 4 pouces (11 centimètres).

Circonférence antérieure et postérieure, 5 pouces et demi (près de 15 centimètres).

Les quatre pieds ont chacun cinq doigts; l'interne du pied de devant, quoiqu'il ait un ongle, est fort court, et naît parallèlement au doigt externe : celui-ci est de la grosseur des autres ; mais son ongle se termine où naît celui du doigt, dont il est immédiatement suivi. Les trois doigts restans naissent à environ une ligne en avant des autres ; ils sont plus longs, et celui du milieu excède d'une ligne ses collatéraux. Les ongles sont presque droits ; le plus grand a 4 lignes (9 millimètres), et le poil en couvre presque la moitié.

Le doigt interne du pied de derrière est un peu plus visible que dans le pied de devant, et il naît un peu plus haut que l'externe, qui est aussi très-court, quoiqu'un peu gros. Les trois autres doigts du pied de derrière sont comme dans le pied de devant.

Les quatre jambes sont très-fournies, et bien garnies de poils jusqu'aux ongles ; mais la patte de devant est pelée en-dessous comme l'est aussi le tarse, jusqu'au talon. Ce tarse est long de 16 lignes (3 centimètres 3 cinquièmes) avec l'ongle, et l'on reconnoît que le ventre traîne.

Le Rat épineux a beaucoup moins de vitesse

que le Rat et la Souris ordinaires, et il mord beaucoup.

La tête, le cou et le corps sont plus gros que dans le Rat commun, dont le Rat épineux diffère encore, parce qu'il a le museau velu et le front un peu moutonné.

L'œil n'est pas saillant ; il a 3 lignes (6 millimètres) dans sa plus grande ouverture, et il est placé au milieu de la distance, qui est entre le museau et la naissance de l'oreille.

Le nez est coupé verticalement.

Les moustaches sont minces et courtes. La plus grande a 15 lignes (3 centimètres 1 tiers).

La bouche et les dents sont celles du rat, et ces dernières sont de couleur orange.

Les deux oreilles sont parallèles entre elles, et s'élèvent de 4 lignes (9 millimètres) au-dessus de la tête, dans leur partie antérieure ; et là, le bord de l'oreille se double, ce qui n'arrive pas dans le surplus ; et en cela elle ressemble à celle du Capïygoua et du Pay. Du haut de cette espèce de bourlet, qui est obtus, le reste de la bordure tombe perpendiculairement vers l'axe de la tête. Là, l'oreille a 9 lignes (2 centimètres), qui sont sa plus grande largeur. Dans son

milieu est une onde rentrante, ou découpure: elle est très-flexible, et elle paroît pelée.

Sur la tête et sur ses côtés, sur le corps et sur ses côtés, et même sur la face extérieure des quatre jambes, l'animal est d'une couleur mélangée, uniforme, et composée d'obscure et de rougeâtre. Le dessous de la tête jusqu'à la queue, et l'intérieur des quatre jambes, est d'un blanc-sale, et la queue est obscure.

En examinant avec soin le mélange, on voit qu'il est formé de deux poils, très-mélangés eux-mêmes. Les uns sont blancs et fins; ce sont réellement des poils, et les autres sont de véritables épines moins flexibles, et dont les plus longues ont 9 lignes (2 centimètres). Elles ont la forme d'une épée à deux tranchans, et l'arrête du milieu est dans le sens de leur longueur; mais en-dessous, au lieu de cette arrête il y a une rainure sensible. Ces épines sont blanchâtres dans les trois quarts de leur longueur, puis obscures, puis les pointes sont d'une nuance garance ou rougeâtre. La singularité est qu'elles se terminent en petits poils, qui empêchent qu'elles ne piquent, et qui tombent à poignée; à la manière du poil de l'Acouti. Un pinceau de

ces épines, naît de la partie antérieure de l'oreille et l'ombrage.

L'individu que je décris est une femelle, dont la partie sexuelle me paroît semblable à celle de la femelle du Rat commun.

Le mâle est plus long d'un pouce; mais j'ai oublié d'observer ses parties génitales, que je suppose êtr ecomme celles du Rat ordinaire.

Buffon (*a*) décrit le Toukan de Fernandez, et il ne seroit pas étonnant que l'on eût tiré ce nom du cri de l'animal, parce que c'est d'ordinaire, ce qui sert de base à la nomenclature dans les pays sauvages. Cela supposé, l'on voit que les mots *Toukan* et *Coutou*, sont presque les mêmes, prononcés par un animal et écrits par un homme.

Mais, sans tirer avantage de cette conjecture, le Toukan a, comme mon Rat épineux, une grandeur égale à celle de la Taupe, et même plus considérable, et une figure ressemblante à celle-ci. Le Toukan et mon Rat épineux, sont

---

(*a*) Original, t. 7, p. 391. — T. 15, p. 159, édit. in-4.°

américains tous les deux ; ils ont le corps gras et charnu ; des jambes si courtes, que le ventre touche à terre ; la queue courte, l'oreille petite et ronde ; ils fouillent des trous, si près les uns des autres, qu'on ne peut y marcher qu'avec précaution. Je crois que c'en est assez pour qu'on ne puisse pas raisonnablement douter de l'identité ; puisque, quoique Fernandez lui donne des yeux si petits, qu'ils lui sont, pour ainsi dire, inutiles ; cela peut passer pour une exagération née, de ce qu'il aura vu l'animal mort avec des yeux fermés ; et qui d'ailleurs, n'étant point saillans de leur nature, paroissent plus petits.

Il a vu l'animal d'un jaune-roux, et moi, d'un foncé-rougeâtre, ce qui fait peu de différence. Il le fait bon à manger, et, à cet égard, je ne puis rien dire ; il lui donne trois doigts dans le pied de devant, et quatre dans le pied de derrière, et c'est l'unique différence essentielle ; mais je crois que c'est une erreur provenue du manque de soin à bien observer un doigt parmi des doigts aussi petits. Quant à ne pouvoir pas retrouver le trou d'où il sort, et a préférer d'en creuser un autre, je ne doute pas que ce ne soit une conséquence tirée au hasard, de ce qu'il y

a

a beaucoup de trous. Enfin, l'identité est évidente pour moi (*a*).

Mais je n'en dis pas autant de la *Taupe rousse* de Séba, parce que j'ignore quels sont les caractères que cet auteur lui donne.

(*a*) Toute cette comparaison porte, à notre jugement, un caractère conjectural. D'ailleurs, Fernandez ne parle pas d'épines. (*Note du Traducteur*).

RAT SECOND,

OU RAT A GROSSE TÊTE.

Cette espèce paroît nouvelle.

Il n'a point de nom-propre, et je n'en sais point qui puisse mieux caractériser cet animal que celui que je lui donne.

Deux Indiens du village de Saint-Ignace-Gouazou (*a*) me vendirent, à des jours différens, deux femelles semblables entre elles, sans me donner d'autres renseignemens, si ce n'est qu'ils les avoient prises dans leurs *chacarras*, ou la charrue avoit mis à découvert la retraite de ces animaux. Je les comparai avec un Rat commun, que je tins présent pour cet effet, et il me parut que ces deux femelles étoient adultes.

Longueur, 8 pouces (21 centimètres 3 cinquièmes).

(*a*) Placé à environ 34 lieues et demie (19 myriamètres) dans le Sud-quart-Sud-Est de la cité de l'Assomption. (*Note du Traducteur*).

Queue, 4 pouces (11 centimètres) toute pelée, excepté dans 3 lignes (6 millimètres) prises à sa racine ; peu grosse à sa naissance, et néanmoins elle ne diminue pas avec autant de rapidité que dans le Rat ordinaire, jusqu'à sa pointe qui est aiguë.

Quoique toutes les formes de cet animal soient celles du Rat, il a la tête beaucoup plus grosse et plus courte ; l'œil est plus petit et moins saillant ; l'oreille est beaucoup plus courte, longue de 6 lignes (1 centimètre 1 tiers) au-dessus de la tête ; large de 6 lignes (1 centimètre 1 tiers) aussi, et plus ronde ; les moustaches sont beaucoup plus minces et plus courtes ; les joues sont plus grosses, et si avancées en-dehors, qu'elles rendent la tête presque aussi large que le corps ; la distance est moindre entre les yeux, et plus grande entre les oreilles que dans le Rat. Les jambes de derrière, comparativement à celles de devant, sont plus longues ; le tarse principalement est beaucoup plus grand, et il est long de 13 lignes (3 centimètres), y compris l'ongle ; la queue est plus grêle, moins nerveuse, et elle naît d'une croupe moins obstuse.

Dans la patte de devant, il y a les mêmes quatre doigts et le même rudiment de pouce

que dans le Rat, avec une semblable disposition ; une pareille identité se montre dans les doigts du pied de derrière.

Du museau à la queue, l'animal est brun; les côtés du corps et ceux de la tête le sont aussi, mais plus clairs, et avec un peu de nuance cannelle. En dessous, tout est blanchâtre, tirant un peu sur le cannelle.

Trois jours avant, un Indien du même village m'avoit vendu un Rat, pris dans son *chacarra*, et me dit que ce petit animal alloit avec quatre autres qui lui étoient égaux en grosseur, et encore avec un autre plus grand, mais qu'ils avoient tous échappé. Cette circonstance me fit croire que celui que j'achetois n'étoit point adulte, quoique ses testicules me parussent très-gros pour ceux d'un individu jeune. Je le décrivis, ayant devant moi un petit Rat commun.

Il étoit long de 5 pouces (13 centimètres et demi) ; et comme la queue étoit proportionnée à celle du Rat à grosse tête, que j'ai décrit ci-dessus, et que toutes leurs formes étoient semblables, je ne doutai point que ce ne fût un petit de l'espèce actuelle ; et en conséquence je place ci-après la comparaison que j'ai faite

de ce petit Rat à grosse tête, avec le petit Rat commun.

Le jeune Rat *à grosse tête,* a la tête beaucoup plus grosse, et la distance entre les oreilles est plus grande; la face n'est pas aussi plate, et le museau n'est ni aussi aigu, ni aussi long, ni aussi effilé.

Le poil, depuis le nez jusqu'au haut de la tête, n'est pas aussi couché; les moustaches sont plus courtes, moins saillantes en-dehors.

L'œil et l'oreille sont plus petits; cette dernière est plus étroite, épaisse, droite et a quelques petits poils en-dedans; elle passe la tête de 4 lignes (9 millimètres); elle est large de plus de 3 lignes (6 millimètres), et ronde à son extrémité.

La queue est plus menue à sa racine, et naît d'une croupe moins arrondie.

Les testicules sont ceux du Rat commun, longs de 4 lignes (9 millimètres), gros de 2 lignes (plus de 4 millimètres).

Toute la partie inférieure est blanchâtre, et n'a pas le reflet bai du petit Rat commun, et toute la partie supérieure et les côtés, sont d'une nuance plombée, plus obscure que dans le petit Rat commun.

RAT TROISIEME,

OU RAT ANGOUYA.

C'est le nom qui, chez les Guaranis, comprend tous les Rats, les Souris et les animaux qui leur ressemblent en quelque chose; par exemple, comme mes derniers Micourés. Cependant je le donne au Rat actuel, parce que, dans les classes d'animaux, aussi nombreuses que celles du Rat, il est impossible d'assigner à chaque espèce un nom qui la caractérise. On est donc forcé de hazarder quelques dénominations peu expressives. Indépendamment de l'impossibilité d'imposer des noms caractéristiques aux Rats, il y en a une autre qui n'est pas moindre, c'est celle de discerner les signes qui distinguent une espèce des autres; parce que quelquefois ces espèces varient, quoique les proportions soient presque les mêmes dans les mesures principales, comme il arrive par rapport à l'espèce précédente et à celle-ci; et lorsque des espèces sont plus grandes que d'autres,

il reste encore du doute, puisque cette différence peut être l'effet de l'âge.

Les formes se trouvent aussi, dans certaines circonstances, si ressemblantes, qu'on ne peut les distinguer qu'avec une extrême difficulté, et encore devient-il impossible d'y parvenir, lorsqu'on ne peut avoir que peu d'individus, et à de si grands intervalles de tems, que les idées, par lesquelles l'observateur avoit cru pouvoir lier ce que son coup-d'œil lui avoit fait saisir, se sont évanouies.

Quant aux caractères que fournissent ensuite les mœurs, il se rencontre également beaucoup de ressemblances et d'identités dans les espèces de la même classe, indépendamment de ce que, pour connoître ces mœurs, il faut des siècles, et qu'il leur arrive de varier avec le climat et des circonstances particulières. Toutes ces difficultés, je les ai rencontrées et elles ne me permettent pas d'assurer, avec une certitude absolue, que le Rat actuel ou troisième, soit différent du deuxième, et je me borne à dire qu'ils me paroissent différens, en m'appuyant, non-seulement sur mon coup-d'œil et sur les différences que trouvera comme moi celui qui comparera les deux descrip-

tions, mais encore sur ce que le précédent m'a paru adulte, quoique plus petit; et sur ce qu'il habite la peuplade de Saint-Ignace, et que le Rat actuel a été pris à la distance de 50 lieues de là, sur le penchant d'une gorge de montagne inculte de la peuplade d'Atira, avec un autre individu de son espèce, mais plus petit.

Longueur, 11 pouces et demi (31 centimètres).

Queue de 6 pouces (16 centimètres), et que l'on peut dire pelée, quoiqu'elle ait un poil court comme le commun des Rats; sa circonférence à sa racine est de 9 lignes (2 centimètres).

Hauteur antérieure, 2 pouces 1 quart (6 centimètres); postérieure, 3 pouces et demi (9 centimètres 1 tiers).

Le front est peu moutonné, et depuis la base de l'oreille jusqu'à la pointe du museau, il y a 14 lignes (3 centimètres). L'œil est un peu plus près de l'oreille, et placé à 6 lignes (un centimètre 1 tiers) de l'autre œil. Le museau est un peu aigu et non-pelé.

Les moustaches sont nombreuses; celles de dessus sont noires, les autres blanches, et les plus grandes excèdent un peu la pointe de

l'oreille, qui est à 11 lignes (2 centimètres et demi) de la pointe de l'autre oreille.

Elle est longue de 9 lignes (2 centimètres); large de 5 lignes (11 millimètres), ronde, et elle a en-dedans un poil court, principalement à la bordure postérieure, qui est sensiblement plus large que l'antérieure.

L'œil est un peu saillant; les dents sont d'une couleur orangée, et la mâchoire inférieure est un peu arquée en saillie.

Dans le pied de devant, il y a quatre doigts. L'externe naît un peu plus en arrière que l'interne, et est plus court d'une ligne (2 millimètres). Les deux du milieu naissent un peu plus en avant, et sont d'une demi-ligne (un millimètre) plus long que l'interne, et ont de petits ongles très-courbes. En outre, il y a un pouce qui naît un peu plus en arrière que tous lés doigts, mais il est si court, que ce n'est qu'avec beaucoup de soin qu'on aperçoit son ongle.

Le pied de derrière a cinq doigts : l'externe et l'interne naissent parallélement entre eux, mais l'interne est plus long et plus gros. Les autres naissent parallèlement au point où finit l'interne, et ils sont égaux entre eux. Le tarse est long de 14 lignes (3 centimètres), y compris

l'ongle, velu et olivâtre, comme la plante du pied de devant.

Les deux individus étoient femelles, et leur vulve ressembloit à celle de la femelle du Rat épineux; mais il m'a paru que la plus grande n'avoit pas fait de petits.

Du museau à la queue, et sur les côtés du corps, tout est brun-cannelle, parce que les poils ont une petite pointe cannelle; puis, ils sont obscurs et enfin blancs vers la peau. Toute la partie inférieure de l'animal est blanchâtre, plus claire sous la tête, et plus foncée entre les jambes de devant; le pelage est doux, très-serré, et le poil, qui est à la racine de l'oreille, cache le conduit de celle-ci.

RAT QUATRIEME,

OU RAT OREILLARD.

Espèce nouvelle.

Un journalier prit ce Rat dans les Pampas, au Sud de Buenos-Ayres.

Comme il me sembla qu'il manquoit une portion à sa queue, j'interrogeai ce journalier, me figurant que l'animal l'avoit perdue lorsqu'on l'avoit pris, mais il m'assura qu'il l'avoit trouvé dans cet état. Considérant ensuite cette queue avec plus d'attention, je remarquai à son extrémité un cal d'une couleur brune, sans que je pusse m'assurer si c'étoit le caractère de l'espèce, ou une cicatrice produite par quelque accident qui eût tronqué la queue. Je ne retrouvai point d'autre individu pour me tirer de ce doute, et je décrivis ce rat, parce qu'il me parut différent de ceux que j'avois vus jusqu'alors.

Longueur, 7 pouces et demi (20 centimètres 1 tiers).

Queue, 3 pouces (8 centimètres), et très-menue, comparée à celle du Rat commun.

Le corps est gros.

La tête est très-grande, joufflue, et plus grosse que le corps.

L'œil est grand, saillant, de 3 lignes et demie (7 millimètres) d'ouverture, horizontal, et distant de l'autre de 7 lignes et demie (1 centimètre 2 tiers).

L'oreille est arrondie, longue de 9 lignes et demie (plus de 2 centimètres) au-dessus de la tête; large de 9 lignes et demie (de plus de 2 centimètres), nue en-dedans, et avec de petits poils dans la bordure antérieure.

Les moustaches sont fines, et les plus longues ont 16 lignes (3 centimètres 4 cinquièmes).

Le tarse a 14 lignes et demie (3 centimètres 1 cinquième); il est assez plat, et d'une nuance obscure en-dessous.

Le pied de derrière a cinq doigts; les trois du milieu sont égaux en grosseur et en longueur. Les deux autres naissent beaucoup plus en arrière, presque parallèlement entre eux, et sont très-courts; celui du dehors est plus gros.

Dans le pied de devant, il y en a quatre. On peut dire que ceux du milieu sont égaux, parce que l'externe est de très-peu plus court. Des autres doigts, l'interne est un peu plus court que celui qui est immédiatement après lui, et un peu plus long que l'externe. Il y a en outre un rudiment de pouce.

Le membre est courbe comme celui de l'Apéréa, et les testicules sont gros comme ceux du Rat.

Tout le poil est un peu court et doux; au-dessous de la tête et dans toute la partie inférieure de l'animal, il est blanchâtre, un peu cannelle sous la poitrine et sous le ventre. Le pâturon, les pieds de devant et la queue, peuvent être réputés pelés, puisqu'ils n'ont que de petits poils courts et blancs, quoique la queue soit brunâtre par-dessus. Le reste du pelage est comme celui du Souriceau domestique, un peu plus obscur, quoique le contour de l'œil soit un peu plus clair. Mais si l'on remarque avec attention et de près, on voit que les poils sont d'une nuance plombée, obscure, avec despointilles garance-claire.

RAT CINQUIEME,

OU RAT ROUX.

Espèce nouvelle.

Je n'ai vu que celui dont je parle, et que m'envoya mon ami Noséda, dans de l'eau-de-vie, où il demeura oublié pendant quelques mois; et comme, durant cet intervalle, la liqueur avoit coulé, je trouvai le Rat presque pourri; je le décrivis néanmoins, parce qu'il me parut différent de ceux que je connoissois.

Longueur, 9 pouces 1 quart (25 centimètres).

Queue, 3 pouces 3 quarts (plus d'un décimètre), menue, et ayant des écailles obscures que l'on voit entre des poils noirs, courts et durs, qui naissent dans les interstices de ces écailles.

L'œil paroît assez grand.

L'oreille est longue de 6 lignes (13 millimè-

tres); large de 8 lignes (1 centimètre 4 cinquièmes), et non-seulement elle n'est pas aiguë, mais sa partie postérieure forme un demi-cercle ou une demi-ellipse. En dedans de l'oreille, vers sa racine, naissent de longs poils qui ombragent le conduit, et elle a d'ailleurs par-tout de petits poils ; elle n'est pas menue.

Le museau ne paroît pas aussi aigu que celui du Rat commun, et les moustaches sont en petit nombre et blanches ; la plus grande a 8 lignes (1 centimètre 4 cinquièmes).

Le pied de derrière a 5 doigts. L'interne et l'externe naissent parallèlement entre eux, et sont égaux, quoique ce dernier soit plus gros, et que son ongle soit plus court. Les autres naissent dans le parallèle du point où finit le doigt externe ; mais le doigt du milieu, et celui qui vient après lui extérieurement, quoique égaux entre eux, sont un peu plus longs que celui placé intérieurement par rapport au doigt du milieu.

Dans le pied de devant, il y a aussi cinq doigts, dont la disposition est conforme à celle des doigts du pied de derrière, quoique les premiers soient courts, que l'externe soit plus gros que l'interne, que celui-ci naisse plus en

arrière, de très-peu à la vérité, et qu'il soit si petit qu'on le voie à peine.

Le poil de toute la tête, excepté celui de la pointe du museau, est aussi long ou plus long que celui du dos. Le pelage paroît un peu plus court et plus touffu que celui du Rat commun. Du museau à la queue, il paroît obscur, et dans la croupe, il prend quelque chose de cannelle-jaunâtre, qui se fortifie sur les flancs de l'animal, et plus encore sur les côtés du cou, sur les jambes de devant, et dans la partie postérieure des fesses. Le poil follet des lèvres est blanchâtre; et sur la poitrine, et dans toute la partie inférieure, le poil est jaunâtre avec une nuance cannelle. Je pense que ces couleurs étoient un peu altérées par l'eau-de-vie.

Comme ce Rat a été pris auprès d'un ester, et qu'il a la queue plus courte que le Rat commun, les doigts séparés, la tête plus courte et le museau moins aigu, on pourroit soupçonner que c'est le Rat-d'eau de Buffon (*a*), attendu que ce dernier réunit ces particularités; mais comme elles sont insuffisantes pour caractériser

(*a*) Traduction, t. 10, p. 157. — Original, t. 2, p. 298. — T. 7, p. 348, édit. in-4.o

un

un Rat, et que, d'un autre côté, l'auteur fait son Rat d'eau plus grand, sans expliquer les formes, et que j'ignore les mœurs du mien ; je ne me hazarderai pas à ouvrir une opinion sur ce point.

Mais ce n'est pas une raison, pour que je doive cacher que Buffon parle de tous les Rats si superficiellement, omettant non-seulement l'explication des formes, mais encore les longueurs totales, et celle de la queue, qui sont la règle principale et indispensable, que je tiens pour impossible que personne puisse faire une comparaison exacte et judicieuse de ses Rats avec les miens (*a*).

(*a*) Ce reproche, je le répète, n'a été fait par M. d'Azara, que parce que le Buffon qu'il avoit ne contenoit pas la partie anatomique de Daubenton. (*Note du Traducteur*).

RAT SIXIEME,

OU RAT A TARSE NOIR.

Espèce nouvelle.

Ne sachant comment le nommer, j'ai adopté cette qualification, qui peut le caractériser.

Don Joseph Castelvi m'envoya deux femelles de cette espèce, identiques entre elles, que les Indiens d'Atira avoient prises dans un trou des *Chacarras* de leur village. Quoique le rapport de la longueur totale de l'animal, à la longueur de sa queue, soit presque la même que dans le Rat deuxième et dans le Rat troisième, et qu'on puisse soupçonner que mes deux femelles soient des individus jeunes de l'une de ces deux espèces, deuxième ou troisième; malgré tout cela, l'apparence générale, la figure et la grandeur de la tête, les trains de devant plus gros que ceux de derrière, la couleur du tarse, et d'autres choses encore, m'ont persuadé qu'elles sont d'une espèce à part.

Longueur, 5 pouces et demi (14 centimètres 2 tiers).

Queue, de 2 pouces 5 sixièmes (7 centimètres 2 tiers), qu'on peut dire pelée, excepté dans 2 lignes (4 millimètres) à sa racine, où elle est à proportion plus grosse, plus lisse, plus douce, et où elle va en diminuant avec plus de rapidité que celle du petit Rat domestique que j'avois alors sous mes yeux.

Dans le rat actuel, la tête a le poil un peu moins couché que dans le Rat commun; la figure est moins plate; le front qui est moutonné, est plus élevé; et à partir du point qui correspond aux yeux jusqu'à l'occiput, l'abaissement est plus rapide. La tête est haute de 9 lignes (2 centimètres) à la racine de l'oreille, et de cette racine à la pointe du museau, il y a 11 lignes (24 millimètres); c'est-à-dire, qu'elle est plus grande, plus longue et plus grosse que dans le Rat, avec un museau considérablement plus obtus et plus joufflu. L'œil n'est pas saillant, mais il est plus fermé, petit, oblique, et plus éloigné de l'autre, puisqu'il y a entre les deux angles lacrymaux, 4 lignes et demie (1 centimètre), et que l'œil se trouve à égale distance du museau et de l'oreille, qui est elle-même dis-

tante de 8 lignes (18 millimètres) de l'autre oreille, c'est-à-dire, plus que dans le Rat.

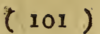
L'oreille est longue de 3 lignes (6 millimètres) au-dessus de la tête, large de 3 lignes (6 millimètres), ronde, parallèle à l'autre, avec assez de poils en-dedans ainsi qu'en-dehors; ce qui équivaut à dire que les oreilles sont moins longues, plus petites, plus distantes et plus droites que celles du Rat.

Les moustaches sont plus déliées, divergentes, pas très-longues, obscures, avec leur milieu blanchâtre.

Les joues ne sont point saillantes.

La tête est plus grosse que ne le veut la proportion du corps, et plus que ce dernier même; dont la moitié antérieure est évidemment plus fournie que la postérieure, qui se termine en une croupe plus aiguë que celle du Rat. Le cou est plus court. Les quatre pieds et les doigts sont plus gros; le tarse plus plane, dilaté, gros, spacieux, et long de 10 lignes et demie (23 millimètres), l'ongle compris, et de couleur noire comme l'encre, quoique la plante du pied de devant soit blanche.

Il y a dans le pied de devant quatre doigts, et un rudiment de pouce comme dans le Rat, au-



quel l'animal actuel ressemble par le nombre et la forme de tous les doigts dans les quatre pieds.

Du museau à la queue, l'animal est brun-cannelle, plus clair sur les côtés de la tête, sur les flancs et sur les quatre jambes ; c'est-à-dire, moins plombé ou moins obscur que dans le petit Rat. Toute la partie inférieure est blanchâtre.

RAT SEPTIEME,

OU RAT LAUCHA.

Mon nègre Francisque en prit deux dans un monceau de paille de maïs d'un *Chacarra* de Buenos-Ayres, et un autre dans les Pampas, par les vingt-cinq degrés de latitude. Dans les lieux que je viens de citer, on appelle *Laucha* et *Lauchita*, ce que nous nommons petit Rat: Et comme ce diminutif convient au Rat actuel, qu'il n'a point de nom propre, et que je ne sais comment le désigner, j'ai eu l'idée de l'appeler *Laucha*.

Longueur, 4 pouces (11 centimètres).

Queue, 1 pouce 3 quarts (4 centimètres 2 tiers), pas grosse et pelée.

Le poil de la tête est un peu couché.

Le museau est un peu aigu, et a des moustaches fines et blanches.

L'œil est petit, et point saillant; il est placé avec quelque obliquité, à la moitié de la distance du museau à la racine de l'oreille.

Celle-ci s'élève au-dessus de la tête de 3 lignes et demie (près de 8 millimètres) ; elle est demi-circulaire, avec très-peu de poils en-dedans, et encore moins en-dehors.

Les joues ne sont pas gonflées, et la tête est moins grosse que le corps. La partie antérieure de ce dernier a la même grosseur que la postérieure, à une foible différence près.

Le cou est très court.

Le tarse a 6 lignes et demie (près d'un centimètre et demi), y compris l'ongle, et il est blanc par-dessous. Les pieds de devant ont quatre doigts et un rudiment de pouce. Ceux de derrière en ont cinq, et ils ont en-dessus un poil si court, qu'on peut dire qu'ils sont pelés comme les pieds de devant.

Toute la partie inférieure de l'animal est blanchâtre, et sa partie supérieure est plombée comme dans le Rat commun, avec une légère différence.

Celui que je décris en ce moment est un mâle, dont les parties sexuelles ressemblent à celles du Rat, avec des testicules très-gros.

J'ai eu une femelle identique avec ce mâle ; mais elle n'avoit que 3 pouces 3 quarts (1 décimètre) de longueur.

Une autre femelle encore identique, n'avoit que 3 pouces (8 centimètres).

La forme et le nombre des dents du second, du troisième, du quatrième, du cinquième, du sixième et du septième Rat n'étant point indiqués par M. d'Azara, nous ne pouvons pas les rapporter à l'un des genres des rongeurs du citoyen La Cépède. (*Note du Traducteur*).

LE COUIY.

Histrix brachiura. — Linn. *ed. x*e.

Coendou. — Buffon.

Coendou américain. — La Cépède.

Quoique les Espagnols d'ici l'appellent *Hérisson* et *Porc-Epic*, je rejette ces deux noms, parce que l'animal n'est ni un Hérisson, ni un Porc-Epic, et je conserve celui que lui donnent les Guaranis.

Le Couïy est rare, mais j'en ai eu cinq tous semblables entre eux, et je les ai trouvés aux mois de septembre et d'octobre (entre la mi-fructidor et la mi-brumaire), sur les plus grands arbres, où ils vont avec beaucoup de tranquillité, et où ils marchent sans effroi sur les plus petites branches et sur les troncs.

J'ouvris en septembre (fructidor) une femelle, dans laquelle je trouvai un petit, couvert d'épines comme la mère, mais de couleur de paille.

Je lâchai dans mon appartement un Couïy

adulte qu'on avoit pris, et je l'ai gardé un an sans lui donner d'eau, parce qu'il ne boit pas. Étant effrayé, le Couïy court avec toute sa vîtesse, et un homme peut alors l'atteindre de son pas ordinaire, parce qu'il ne sait pas galopper. Il s'appuie sur le talon, et alors les pointes des quatre pieds font un angle de quarante-cinq degrés en-dehors, et il marche sans plier les articulations des boulets, comme si elles n'avoient point de jeu.

Toutes ses actions ont le caractère de la lenteur. Son goût sédentaire est poussé si loin, qu'il passe quelquefois vingt-quatre et quarante-huit heures sans changer de lieu, ni même de posture. Il ne se meut jamais que pour manger, et c'est communément vers neuf heures du matin et à quatre heures de l'après-midi; car je ne l'ai vu se remuer qu'une seule fois à la clarté de la lune, et une autre fois à celle d'une lumière artificielle.

Les premiers jours, il grimpoit par-tout, et il se mettoit sur la pomme ou sur le dos d'une chaise, et jamais sur rien de plat; mais ayant monté un jour sur la fenêtre, et s'étant placé sur le bord du volet, il ne chercha pas depuis une autre place. Il y passoit, sans plus de mou-

vement qu'une statue, tout le tems qu'il n'employoit pas à manger, et il y étoit dans une posture étrange; parce que, sans se tenir ni par les pattes de devant, ni par la queue, et s'attachant seulement par les pieds de derrière, il plaçoit son corps dans une situation plus voûtée que celle du Lapin. Il avoit les pattes de devant jointes en l'air, et touchant presque celles de derrière, et son museau baisoit presque ces dernières. Quoiqu'il entrât du monde et qu'on parlât, il ne regardoit pas, et ne se dérangeoit pas d'un fil jusqu'à l'heure de descendre pour manger.

Un jour je posai un petit rat mort sur son chemin; et lorsqu'en descendant pour prendre son repas, il vint à le rencontrer, il eut à l'instant beaucoup de peur, retourna et remonta à son gîte précipitamment. Il faisoit toujours la même chose lorsque quelques oiseaux, parmi les plus petits de ceux que j'élevois, et qui étoient apprivoisés, s'approchoient de l'endroit où il mangeoit.

Il ne fit jamais aucun cas de la chair, et se nourrissoit de pain, de maïs, de manioc, d'herbes, de feuilles, de fleurs et de tous les fruits; mais il en prenoit infiniment peu, et

aimoit à varier en mangeant de plusieurs choses différentes. J'ai vu quelquefois que, sans se soucier de ce que je viens d'indiquer, il mangeoit avec délices un morceau de bois de saule sec, et de la cire vierge; si on lui donnoit une orange entière, il n'y touchoit point.

Ce Couïy prenoit les alimens avec ses dents, les élevoit et les soutenoit aussitôt de ses deux pattes de devant, comme l'Acouti; mais il ne mordit jamais rien, ne fit jamais un geste offensif, ni ne creusa. Pour faire ses ordures, il attendoit l'heure de son dîner, et il lui étoit indifférent que ses excrémens ou son urine tombassent ou non sur sa nourriture. La vérité est que ses excrémens ne sentent pas mauvais; ils sont solides, interrompus, et un peu plus longs et plus âpres que ceux du Lapin.

Le sens le plus perfectionné du Couïy est l'odorat; et j'ai observé plusieurs fois que lorsqu'on me servoit mon chocolat, ou que l'on entroit dans ma chambre avec des fleurs, il élargissoit son museau pour les mieux sentir, et il étoit frappé de leur parfum à plus de 15 pieds (environ 5 mètres). En l'appelant par son nom, il tournoit quelquefois la tête; et lorsque le froid le tourmentoit, ou la faim, ou les puces,

j'ai entendu sa voix, qui se bornoit à un *hé* prolongé et si sourd, qu'on l'entendoit à peine. Il ne regardoit jamais aucun point déterminé, et l'on auroit dit qu'il étoit privé de la vue. Il se laissoit toucher avec autant de facilité que s'il n'eût été qu'une pierre; mais si l'attouchement lui faisoit quelque violence, il hérissoit ses épines, sans se plier ni faire de mouvement qu'avec sa peau, qu'il retiroit pour relever ses piquans.

Des personnes disent que le Couïy lance ces piquans; et il en est peu qui doutent qu'en se mettant à percer, pour peu qu'ils soient entrés, ils ne continuent à pénétrer d'eux-mêmes jusqu'à passer à la partie opposée. On assure encore qu'il fait tomber le fruit d'un arbre; et qu'en se roulant sur ce fruit, il l'emporte cloué à ses épines. Toutes ces choses sont autant de fables, et voici uniquement ce qui est réel: Lorsqu'il hérisse ses pointes pour sa défense, il en tombe quelques-unes, par la tension de la peau à laquelle elles sont peu adhérentes. Il arrive encore que si l'on n'arrache pas les épines qu'il a fichées, par exemple, aux chiens imprudens qui le mordent, le lendemain on voit ces épines plus enfoncées, non qu'elles le soient en effet, mais parce qu'elles parois-

sent l'être à cause de l'enflure de la partie piquée.

J'ai vu quelquefois les excrémens de l'Yagouareté remplis de piquans du Couïy, qui sortent tels qu'ils sont entrés, et sans s'être arrêtés dans aucun point.

En hiver, qui est ici la saison des puces, mon Couïy étoit très-tourmenté, et il se grattoit avec ses quatre pattes.

Il grimpe facilement à tout arbre ou pieu quelconque, et s'y attache de telle manière qu'il faut beaucoup de force pour l'en séparer, et je ne crois pas qu'il existe d'animal qui s'y soutienne aussi bien. La pomme d'une chaise, ou même la pointe aiguë d'une perche verticale, suffit pour qu'il puisse dormir en sécurité et sans alarme, sans s'y tenir ni par les pieds de devant, ni par la queue; car, quoiqu'il puisse se servir pour cela de cette dernière, comme les singes, je ne l'ai jamais vu l'employer que pour descendre. Il est si sensible dans cette partie, qu'en touchant la pointe de sa queue, quelque foiblement que ce puisse être, il la déplace avec beaucoup de promptitude. Jamais je n'ai remarqué à son extérieur, joie, chagrin, ni plaisir; il n'est en tout que

tristesse et stupidité, et l'on peut dire qu'à peine il sait manger et exister.

Longueur, 20 pouces 1 tiers (55 centimètres).

Queue, 9 pouces (24 centimètres), extrêmement grosse à sa racine et très-vigoureuse.

Les quatre pieds sont très-forts, et si bas, que le ventre traîne presque par terre.

Le cou est épais et court; le corps est très-gros, parce que les épines, qui sont toujours un peu soulevées, le boursouflent en confondant les formes.

Le pied de derrière a quatre doigts, qui naissent parallèlement entre eux, et qui sont presque égaux en force et en longueur. On voit en outre, à la place du pouce, une verrue ou appendice de doigt, mais qui est sans ongle. Les ongles des quatre doigts sont fort crochus, aigus et de 7 lignes (1 centimètre et demi) de long. La plante du pied de derrière a un talon étroit, et elle s'élargit démesurément vers le devant.

Le pied de devant est en tout semblable au pied de derrière, excepté que sa plante a la forme ordinaire.

Il y a une mamelle à chaque côté de la poi-

trine; et 15 lignes (3 centimètres 1 tiers) en arrière, il y en a une autre paire.

Le mâle n'a point de testicules apparens, et le membre est mou.

Les 4 lignes (9 millimètres) de l'extrémité du museau sont cylindriques, avec 10 lignes (2 centimètres 1 cinquième) de diamètre; là, sont des moustaches divergentes, de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers). On peut dire que cette portion cylindrique du museau est pelée, et au centre de sa base sont des narines rondes.

La bouche et les dents sont celles du Rat, et ces dernières sont jaunes.

De la pointe du museau à l'angle antérieur de l'œil, il y a 12 lignes (2 centimètres 2 tiers); et à la partie la plus antérieure de l'oreille, 1 pouce 3 quarts (4 centimètres 2 tiers).

L'oreille est entièrement couverte par les épines, et c'est seulement lorsqu'on regarde avec soin qu'on la voit; elle est courte, ronde et obtuse.

L'œil est très-petit et un peu saillant.

A la partie supérieure du cylindre commencent des épines dures, aiguës, et qui sont un peu longues vers l'occiput. De celui-ci aux reins, les

les épines ont 2 pouces (5 centimètres et demi) ; mais elles ne sont pas aussi fortes que celles du dessus de la tête. Sur les hanches et sur la queue, il y a beaucoup d'épines, sans mélange de poil ; ces épines sont longues d'un pouce (2 centimètres 2 tiers), mais plus fortes, aiguës et droites ; et parmi elles-mêmes, les unes sont transversales ou obliques, par rapport aux autres, et confusément disposées. Ces épines des hanches, ou les plus fortes, ne se voient que lorsque l'animal veut se défendre, parce qu'alors il élève les épines de l'épaule, et écarte celles des côtés du corps et de la queue ; tandis que ces dernières, dans l'état de tranquillité, cachent et couvrent, au contraire, celles des hanches et de la partie supérieure de la queue. Les piquans de la tête sont aussi sans mélange de poil ; mais ceux qui ailleurs en cachent d'autres, sont interposés avec des poils longs et fins, et qui sont plutôt des poils que des piquans.

Dans toutes les parties, les épines sont jaunâtres jusqu'à leur moitié, et ensuite à leur pointe, mais elles sont obscures dans la portion intermédiaire. La dureté ou la force est peu de chose dans les épines qui sont mélangées avec le poil, et assez considérable dans les autres qui

piquent très-bien, parce qu'elles sont très-aiguës, et que leur substance et leur intérieur sont comme dans les piquans du Porc-Epic.

Sur les quatre jambes, et dans toute la partie inférieure de l'animal, il n'y a point d'épines, mais des poils dont la nuance est obscure dans leur première moitié, et brune dans la seconde.

La queue est nue dans les 4 pouces (11 centimètres) de son extrémité.

Buffon (*a*) pense que le *Hérisson d'Amérique* et celui de *Sibérie* sont les espèces les plus voisines du Hérisson d'Europe. Je soupçonne beaucoup que le Hérisson d'Amérique est mon Couïy, quoique Ray, Séba et Klein disent qu'il est blanc. Si ma conjecture est certaine, il sera nécessaire de dire que le Couïy ou Hérisson américain diffère beaucoup plus des Hérissons européens, que Buffon ne se le figure, comme on peut le voir par la comparaison de nos deux descriptions.

Buffon (*b*) appelle le Couïy, *Couendou ;* et

(*a*) Traduction, t. 10, p. 171. — Original, t. 2, p. 315. — T. 8, p. 31, édit. in-4.o

(*a*) Original, t. 6, p. 11. — T. 12, p. 418, édition in-4.o

je suis absolument de son avis lorsqu'il se persuade que le grand et le petit Couendou, et le *Hoitzlacouatzin* de Hernandez, ne sont pas trois espèces, mais une seule.

Les trois phrases par lesquelles Brisson indique (*a*) le grand et le petit Couendou et le *Hoitzlacouatzin*, ne sont point exactes à mon avis, parce que les deux premières de ces phrases, qui n'en sont réellement qu'une, pèchent en désignant une queue foible et délicate tandis que cette queue est grosse, comme le marque la troisième phrase ; et il erre encore en faisant cette queue courte (*b*).

Buffon fait l'animal nocturne, et je le crois, parce que ses yeux en ont le caractère, et je l'ai trouvé à la nuit fermante, et non pas durant le

(*a*) Original, t. 6, p. 15, à la note. — T. 12, p. 421, à la note, édit. in-4.°

(*b*) Les deux premières espèces de Brisson doivent se rapporter au Couendou à longue queue, *Histrix prehensilis de Linné*, dont parle Buffon, Supplément, t. 7, p. 305 ; Supplément que M. d'Azara n'a pu connoître lorsqu'il écrivoit. La troisième espèce, qui est le Couïy de l'article actuel, et le Couendou proprement dit, *Histrix brachiura*, Linné, édit. X.e, Buffon, t. 12, p. 421, forme une espèce distincte. (*Note du citoyen Cuvier*).

jour, allant sur les arbres, quoique le Couïy domestique agisse seulement lorsqu'il y a beaucoup de clarté.

Marcgrave et Pison le croient carnivore, et sujet à surprendre des oiseaux et de petits animaux, plutôt que frugivore; mais il me paroît incroyable que quelqu'un puisse avancer de pareilles erreurs, je ne dis pas des naturalistes, mais quiconque aura vu une seule fois le Couïy.

Notre Hernandez en a parlé avec plus de jugement, en disant qu'il est frugivore.

L'idée de Desmarchais est encore incompréhensible pour moi, d'appeler le Couïy, *Chat épineux*; car il ne peut être douteux pour le plus grossier des êtres qui voit l'animal, qu'il n'a rien du Chat, ni d'un animal de proie.

Buffon ajoute, que le Couïy s'apprivoise, et j'ai déjà dit ce que j'ai observé à cet égard. Il affirme encore que sa chair est bonne; mais ici personne ne la mange; enfin, il lui fait habiter le Brésil, la Guyane, la Louisiane et les parties Méridionales du Canada, et il se rit, avec raison, de ceux qui attestent qu'il lance ses piquans, et que ceux-ci entrent d'eux-mêmes jusqu'aux viscères les plus intimes.

La planche qu'il nous en donne est très-mauvaise (*a*).

Ensuite Buffon (*b*), dans le supplément, pense qu'à la Guyane il y a des Couïys de deux espèces ; que celui de la plus grande, pèse de 12 à 15 livres (6 à 8 kilogrammes), vit sur les arbres, et fait dans les trous de ces arbres, deux petits que la mère n'abandonne jamais ; que cette espèce se nourrit de feuilles ; qu'elle répand une odeur très-forte, et de fort loin ; qu'elle a une chair aussi agréable pour les nègres que celle du Pay ; qu'elle vit ordinairement seule, mais par paire dans le tems qu'elle est en chaleur, et qu'elle mord lorsqu'on s'y expose, sans cependant serrer beaucoup. Ces notices, comme toutes celles de la Borde, sont indigestes et embrouillées.

Le Couendou étant pour la Borde la même chose que le Cagouaré, il les a confondus. En effet, c'est au Cagouaré qu'appartient le poids ou la grandeur ci-dessus rapportée ; la faculté

(*a*) C'est la 54.e de l'édit. in-4.o, t. 12, p. 434. (*Note du Traducteur*).

(*b*) Original, t. 9, p. 22. — Supplément, t. 3, p. 213, édit. in-4.o

de monter sur les arbres, quoiqu'il n'y soit pas toujours, la puanteur et la vie solitaire. Le reste s'adapte au Couendou ou Couïy, à l'égard duquel je ne doute pas de ce que dit la Borde, qu'il met bas dans les trous des arbres, et qu'il fait deux petits, quoique je n'en aie trouvé qu'un; et en outre, qu'il se nourrit de feuilles et d'écorces. Il habite presque toujours les arbres, et je crois que sa chair est bonne. Je n'ai jamais vu qu'il mordît, ni qu'il tentât de le faire; mais comme il a des dents, il répugne moins de dire qu'il mord, que d'attribuer cela au Cagouaré, qui n'a pas même dans la bouche la matière dont les dents sont faites.

La petite espèce, dit la Borde, pèse 6 livres (près de 3 kilogrammes); ce qui est beaucoup pour un Couïy. Il suppose qu'il ne descend jamais à terre durant le jour, ce qui est une chose presque impossible; et il ajoute que les Yagouarétés mangent sa chair, ce qui n'est pas un caractère indicatif. Comme la Borde n'en dit pas davantage, on ne peut savoir de quel animal il parle; et seulement, en devinant, je conçois qu'il veut désigner le Couïy, et qu'il l'indique mal.

D'après ces détails de la Borde, Buffon change d'opinion, et il écrit ce qu'il avoit combattu

précédemment ; c'est-à-dire, qu'il est persuadé qu'il y a deux Couïys ; et en cela il se trompe, parce que le premier Couïy de la Borde est un Cagouaré, et le second le vrai Couïy.

Le même naturaliste (*a*) décrit l'*Urson*, qui habite les terres découvertes par Hudson ; il lui donne deux incisives à chaque mâchoire ; il le fait dormeur, mangeur d'écorces, ennemi de l'eau, habitant des trous sous les arbres creux, et il lui donne des piquans courts, et presque cachés dans le poil. Tous ces caractères sont spécifiques du Couïy qui a également les poils longs qu'on accorde à l'Urson, quoique je n'aie pas examiné sur lui les poils courts et doux comme le duvet, que Buffon donne à son Urson.

On peut appliquer également au Couïy, que les sauvages mangent sa chair, qu'ils se servent de ses piquans comme d'aiguilles, et qu'après les avoir arrachés, ils se couvrent de sa peau ; de manière que rapporter tout cela, c'est dire que l'Urson est le Couïy, excepté que Buffon lui donne la grandeur du Castor, en quoi il a pu se tromper.

(*a*) Original, t. 6, p. 19. — T. 12, p. 426, édition in-4.°

Si Buffon avoit su que le Couïy a des poils qui cachent les épines, avec une bouche et des dents de Rat, qu'il n'est point animal de proie, et enfin, s'il avoit connu médiocrement le Couïy, je ne doute pas qu'il n'eût dit avec moi, que c'est le même animal que l'Urson, dont la planche paroît différente de celle du Couïy, parce que cette dernière est très-mauvaise (*a*), en ce qu'elle allonge démesurément les épines et les poils, et habille toute la queue.

La phrase par laquelle Brisson (*b*) indique l'Urson, c'est-à-dire : *Histrix aculeis sub pilis occultis, caudâ brevi et crassâ*, s'approprie bien au Couïy, excepté la queue courte, parce qu'elle ne l'est pas.

Celle de Linné, qui dit (*c*) : *Histrix palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, caudâ elongatâ, dorso solo spinoso*, est indubitablement du Couïy ; et s'il lui donne cinq doigts au

---

(*a*) C'est la planche 55.e, p. 432, t. 12, édition in-4.o (*Note du Traducteur*).

(*b*) Original, t. 6, p. 19, à la note. — T. 12, p. 426, à la note, édit. in-4.o.

(*c*) Original, t. 6, p. 19, à la note. — T. 12, p. 426, à la note, édit. in-4.o

pied de derrière, c'est qu'il compte pour un doigt ce que j'ai appelé une appendice.

Quant aux indications de Séba, de Klein, de Brisson et de Linné, que Buffon (*a*) présume être celles de l'Urson ou Couïy, je ne me permets pas un mot à ce sujet; et je conclurai, en manifestant mon admiration, de voir que le Couïy, si paresseux, si peu fécond, si stupide, et marchant si peu, ait peuplé des régions si éloignées, qu'il semble que cinq mille années sont un intervalle bien court, pour qu'il ait pu accomplir cette vaste entreprise (*b*).

(*a*) Original, t. 6, p. 20. — T. 12, p. 427, aux notes, édit. in-4.o

(*b*) Il est impossible de rapporter à la même espèce le Couïy de M. d'Azara ou Couendou de Buffon, et l'Urson de ce dernier naturaliste. Il suffiroit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur l'Urson et le Couendou, qui font partie de la Collection du Muséum d'histoire naturelle. (*Note du Traducteur*).

DES TATOUS.

Les Guaranis appellent ainsi les quadrupèdes qui ont un têt ou bouclier au front, un à l'épaule et un autre à la croupe, et entre ces deux derniers, un nombre de bandes posées en travers de l'animal, et qu'on appelle *mobiles*.

Chacune de ces parties est composée de beaucoup de pièces, de croûtes ou d'écailles osseuses, qui sont elles-mêmes recouvertes d'un petit tissu ou vernis ; mais les pièces du premier bouclier sont irrégulières, plus fortes, et manquent du peu de flexibilité qui existe dans les interstices des autres.

Avec cette armure, le Tatou défend, non-seulement sa tête par devant, et tout le dessus de son corps et de ses côtés, mais encore le cou, qui étant extrêmement court, peut être renfermé et caché par la bordure du bouclier du front, et par la bordure du bouclier de l'épaule. A l'aide du même moyen, le Tatou, en retirant sa tête, couvre les côtés de celle-ci par les côtés de la bordure du bouclier de l'é-

paule. Quant aux quatre jambes, elles sont naturellement cachées par les bords inférieurs des boucliers et des bandes ; mais comme les quatre pieds sont privés de cet avantage, ils semblent être, à cause de cela même, couverts de fortes croûtes.

Pour que les Tatous puissent exercer leurs mouvemens, ils ont, entre les bandes, une peau flexible, dont la contraction fait que la bordure antérieure de chaque bande, s'introduit sous la partie postérieure de la bande qui la précède ; et la peau, en se dilatant, sépare les bandes, et donne un peu de courbure au corps.

La queue est très-droite, grosse et aiguë ; sa racine joue dans une cavité, qui est à la partie postérieure du bouclier de la croupe; et la troisième espèce des Tatous exceptée, la queue est, dans toutes les espèces, couverte ou revêtue de croûtes fortes, dont les anneaux ou interstices laissent à cette queue un peu de flexibilité.

Au dessous de la tête, et jusqu'au bout du corps, il y a une peau remplie de verrues écailleuses, disposées par files en travers, d'où naissent, en assez grande quantité, de longs

poils ; les mêmes verrues traversent les quatre jambes, mais elles y deviennent plus rapprochées et plus écailleuses ; de sorte que les quatre pieds sont entièrement couverts de fortes croûtes.

Les oreilles sont fermes et épaisses, parce que leur cartilage a beaucoup d'ecailles menues, qui laissent cependant assez de flexibilité.

Ceux qui écorchent un Tatou, enlèvent ordinairement, tout à-la-fois et d'une seule pièce, le bouclier de l'épaule, celui de la croupe et des bandes, parce que rien de tout cela n'est adhérent aux os, et ils font du tout des *guitares*, en ajoutant le manche et la table qu'a cet instrument.

Tous les Tatous ont l'œil petit, le corps gros, large du bord inférieur, et aplati en-dessous ; ils sont extraordinairement forts ; les jambes sont grosses outre mesure, et ne sont pas plus longues qu'il le faut pour empêcher que le ventre ne traîne.

Leurs doigts sont aussi démesurément forts et courts ; les ongles sont très-longs, un peu courbes, très-puissans, et propres à creuser.

Les Tatous manquent de scrotum et de tes-

ticules apparens, mais le membre a des dimensions excessives, relativement au corps, et celui de quelques Tatous est proportionnellement le plus grand, qu'ait aucun animal connu.

Ils sont sans incisives ni canines, et ne mordent point.

Ils fouillent des terriers, qu'ils dirigent communément sous un angle de 45 degrés; mais tout-à-coup ils les détournent, sans que je puisse indiquer leur longueur, parce que, quoique j'aie désiré d'en ouvrir quelques-uns, je ne trouvai point alors de bêches. Cependant, en jugeant par le déblai, je présume que la plus grande longueur de ces terriers, n'excède pas 8 pieds (2 mètres 3 cinquièmes).

Les trois premières espèces et la cinquième, ne sortent que la nuit, et en entendant du bruit, elles se réfugient promptement dans leur trou, car elles ont plus de vîtesse qu'on ne leur en supposeroit naturellement, à cause de l'assujétissement que produit leur armure; et je doute qu'un homme pût atteindre la deuxième, la troisième et la cinquième espèce. On en fait la chasse au clair de la lune, et avec des chiens

qui les tiennent en arrêt, en se posant en avant sur le chemin.

Le Tatou velu, le Tatou Mulet, le Tatou Mataco et le Tatou Pichïy, sont moins véloces : ces quatre espèces vont aussi le jour, et on les prend facilement avec la main, lorsqu'on les a arrêtées, en plaçant quelqu'un devant elles.

Lorsque les Tatous sont dans leur terrier, qui n'a jamais que la largeur absolument nécessaire pour les contenir, on ne sauroit les en sortir, en les tirant par la queue, que l'on arracheroit plutôt, parce que les bords des bandes mobiles, qui forment des aspérités en échelons, s'appuient fortement sur la voûte du terrier, tandis que les extrémités inférieures de ces bandes et celles des boucliers, font effort sur le sol où les Tatous enfoncent aussi leurs ongles. Pour s'accrocher ainsi, il leur suffit d'accourcir et de rendre leur corps un peu bossu. On dit qu'ils se rappetissent, et sortent lorsqu'on leur chatouille l'orifice de l'anus.

L'opinion commune est que les Tatous se nourrissent de racines de manioc, de patates, de maïs et de choses semblables. Néanmoins, je les tiens pour insectivores et pour carnivores, parce qu'outre que leurs excrémens mollets

l'indiquent ainsi, on voit clairement, par la direction de leurs terriers, qu'ils cherchent, pénètrent et renversent les plus durs *tacouros* ou trous de fourmis, et que les Tatous n'ont point laissé de ces insectes, par-tout où ils ont pénétré. J'ai observé encore, que dans les champs où il y a des Tatous, ces mêmes insectes y ont été exterminés, et qu'on n'y trouve point d'excavations, pratiquées pour chercher des racines. Je n'ai pas vu non plus qu'ils fissent du dégât dans les *chacarras*; et personne ne révoque en doute, que mes cinq premières espèces ne viennent manger les cadavres.

L'on ajoute que, lorsque dans l'exploitation de l'herbe du Paraguay, dans la province de ce nom, qu'habite le grand Tatou, il meurt quelque pionnier, qu'à cause du trop grand éloignement du lieu de la sépulture ordinaire, on est obligé d'enterrer là, l'on entoure le fossé de planches fortes et doubles, pour que ce Tatou ne puisse pas y pénétrer et dévorer le corps, comme il ne manque point de le faire, si l'on ne prend pas cette précaution.

Je vois aussi que les Tatous mangent les petits oiseaux qu'ils surprennent, leurs œufs,

et même les vipères, les petits lézards, les crapauds, les vers, etc.

Le principal sens du Tatou, est l'odorat. Mon ami Noséda, ayant arrangé sa caisse pour prendre des Chibigouazous, et ayant mis, dans la division du milieu, un coq, avec du maïs pour le nourrir, il arriva que quelques grains de ce maïs tombèrent par-terre, entre les bois du fond; un Tatou, voulant s'en emparer durant la nuit, ouvrit un trou ou conduit à quelque distance de la caisse, par lequel il alla, sans se tromper de l'épaisseur d'un cheveu, pour ainsi dire, sortir au point où étoit le maïs. Si on met des Tatous dans une fosse ou un puits, ils pratiquent une issue ou galerie, jusqu'à l'un de ses bords, et s'échappent.

Ma première espèce seule se trouve dans les grands bois du Paraguay; la deuxième, la troisième et la cinquième vivent dans les champs, les *chacarras* et les bords des bois de la même province; mais aucune de ces quatre espèces n'habite la province de Buenos-Ayres, où l'on trouve la quatrième, la sixième, la septième et la huitième, qui ne sont point au Paraguay. La vérité est que la sixième espèce se voit dans la partie la plus méridionale de cette province; c'est-à-dire,

c'est-à-dire, par 26 degrés et demi de latitude australe. Toutes les espèces sont fort grasses, et sont recherchées par les Indiens non-soumis. Mais les Espagnols d'ici ne font cas que des cinq dernières espèces ; et j'ai mangé avec plaisir de la quatrième, de la cinquième et de la sixième, rôties dans leur carapasse (*a*).

Les habitans de la campagne s'accordent généralement à dire que le Tatou ne produit qu'une fois par an ; mais ils diffèrent sur le nombre des petits. Je sais, d'une manière certaine, que le Tatou Mulet n'a qu'une portée par an, et de sept à douze petits. Je ne puis rien dire des autres Tatous à ce sujet, sinon que des personnes leur en font faire quatre, et d'autres jusqu'à douze. Mais comme ils n'ont jamais plus de quatre mamelles, beaucoup de gens se figurent que, de toute leur progéniture, ils n'élèvent qu'un seul petit par mamelle, et laissent périr les autres. Le tems éclaircira ces faits ; et en attendant, je dirai que le père Isidore Guerra mit dans sa cellule la femelle d'un Tatou mulet, pleine, et lui prépara, avec des briques, un trou

(*a*) Comme l'on mange aux Antilles la jeune tortue, ou du moins ce que nous y appelons *le plastron de la tortue*. (*Note du Traducteur*).

où elle fit neuf petits, dont trois moururent bientôt après, et elle en éleva six avec ses quatre mamelles ; ce qui donne lieu de présumer que c'est la même chose pour les autres espèces de Tatous ; c'est-à-dire, qu'elles en font beaucoup, et que ceux-là seuls demeurent en vie que la mère a la force de nourrir, mais non pas à raison du nombre de ses mamelles.

Les Tatous sont connus depuis la découverte de l'Amérique, sans que jusqu'à présent l'on ait caractérisé leurs nombreuses espèces.

Buffon (*a*) les distingue par le nombre de leurs bandes mobiles, en disant que la première espèce en a trois ; la seconde, six ; la troisiéme, huit ; la quatrième, neuf ; la cinquième, douze ; et la sixième, dix-huit ; et nous voyons, par cela même, combien la connoissance de ces animaux est arriérée, puisque j'ai eu des individus de ma seconde, de ma quatrième et de ma septième espèce, avec six et sept bandes ; de ma cinquième espèce, avec six, sept, huit et neuf bandes ; de ma sixième, avec cinq, six et sept bandes ; et quoique, n'ayant rencontré

(*a*) Traduction, t. 12, p. 87 et suivantes. — Tom. 10, p. 205, édit. in-4.°

que peu d'individus des autres espèces, je ne puisse pas affirmer le nombre des bandes chez elles, il est présumable qu'il varie comme chez les autres. Dès-à-présent, ce que je cite suffit pour faire voir, non-seulement que le nombre des bandes varie entre les individus de la même espèce, mais qu'il y a des individus dans mes espèces seconde, quatrième, cinquième, sixième et septième, qui ont six et sept bandes; par conséquent, le nombre des bandes n'est pas un caractère spécifique, comme le pense Buffon.

Il est certain néanmoins que, dans chaque espèce, il y a deux nombres, qu'on peut appeler le *maximum* et le *minimum* des bandes, parce qu'il n'y en a jamais ni plus ni moins; mais entre ces deux nombres, rien n'est fixe.

Buffon se trompe encore en affirmant que les nouveaux-nés ont les mêmes bandes que leur mère, puisque j'ai observé une femelle du Tatou mulet qui en avoit six, et ses petits seulement cinq.

On appelle en général les Tatous, *Armadilles*, et quoique ce nom leur convienne, personne ne les connoît ici que sous celui de Tatous.

TATOU PREMIER,

OU GRAND TATOU.

Comme les naturalistes ont tous adopté, pour les Tatous, la classification du nombre des bandes, il est impossible de donner les nomenclatures de Linné *, de* Buffon *, ou de* La Cépède *, et il faudra, au contraire, les réformer d'après M. d'Azara.*

Il est très-rare et n'a point de nom propre. Le petit nombre de personnes qui l'ont vu, le désignent seulement par celui de *grand Tatou noir des bois*, parce qu'il n'habite que les plus grandes forêts. Moi, je le nomme *grand Tatou*, en considération de ce qu'ayant 58 pouces (1 mètre 57 centimètres) de long, tandis que le plus grand des autres Tatous n'a que 27 pouces (73 centimètres), son volume est huit ou neuf fois plus considérable que celui de l'autre.

Les cultivateurs de l'herbe du Paraguay racontent de lui qu'il déterre et dévore les cadavres, comme je l'ai dit plus haut.

Je n'ai vu que le grand Tatou dont je parle à présent, et encore par hasard. Au milieu de novembre (à la fin de brumaire), je me trouvai à dîner dans le *chacarra* qu'a, dans le Pirayou (*a*), mon ami le chanoine Don Pedro Almada, et liant conversation sur les animaux avec un vieillard du voisinage, il me dit, que deux jeunes gens se retirant dans leur demeure, qui étoit tout près de là, avoient aperçu, deux nuits auparavant, dans un petit fossé d'un champ, près du bois, une masse dont leurs chevaux furent effrayés, sans qu'ils pussent les contraindre à s'en approcher pour en reconnoître la nature. L'un d'eux mit pied à terre; et s'approchant peu-à-peu, il discerna à la clarté de la lune, qui étoit alors dans son plein, que c'étoit un Tatou. Il le joignit, et trouvant qu'il creusoit, il le saisit par la queue, et le levant un

---

(*a*) Pirayou est à 8 lieues 3 quarts (environ 44 kilomètres) vers le Sud-Est-quart-Sud de la cité de l'Assomption, par 25 degrés 29 minutes 18 secondes de latitude Méridionale. (*Note du Traducteur*).

peu, il lui passa au milieu du corps un *lacet* que tira son compagnon ; lequel, donnant de l'éperon à son cheval, ne put arracher le Tatou, qui avoit déjà fouillé à-peu-près 16 pouces (43 centimètres). Mais par ce choc, il empêcha que le Tatou ne creusât davantage, et donna le tems à son camarade, resté à pied, de passer un second lacet de la même manière que le premier, et de remonter à cheval ; puis tirant ensemble, ils arrachèrent et traînèrent le Tatou pendant environ 400 toises (8 hectomètres), jusqu'à leur maison ; mais leurs femmes eurent tant de crainte en voyant l'animal, qu'il ne leur fut pas possible de se coucher avant qu'ils ne l'eussent tué.

Le jour suivant, on accourut de 2 ou 3 lieues (10 à 15 kilomètres) pour voir cette capture; et comme chacun désiroit en emporter quelque chose, ils vendirent les ongles séparément, et l'armure en une seule pièce.

Ayant entendu ce récit, je fis diligence pour recueillir ce que je pourrois de cet animal ; et je trouvai que les oiseaux et les vers avoient mangé toute la chair, et que la tête et la queue étoient dans leur entier, mais putréfiées. Le propriétaire de l'écaille ou armure ne vouloit pas la

vendre, parce qu'il l'avoit destinée à faire un violon ; mais au bout de trois mois, il m'en fit présent, et je la conserve quoiqu'on l'ait détériorée en détruisant le vernis de la plus grande partie des boucliers.

Ayant sous mes yeux les restes de l'animal, j'en ai fait la description suivante.

Longueur de la tête, 7 pouces et demi (20 centimètres 1 tiers).

Celle du cou, 2 pouces 3 quarts (7 centimètres 2 cinquièmes).

Depuis la partie antérieure du bouclier de l'épaule, jusqu'à la partie postérieure du bouclier de la croupe, 28 pouces et demi (77 centimètres) ; de ce dernier point jusqu'aux écailles de la queue, 1 pouce (2 centimètres 2 tiers) ; et enfin, depuis la partie la plus antérieure des écailles de la queue jusqu'à la pointe de celle-ci, 18 pouces 1 quart (49 centimètres et demi) ; d'où il résulte que la longueur totale est de 58 pouces (1 mètre 57 centimètres).

La tête est un peu petite, proportionnellement à celle des autres Tatous, et un peu plus ressemblante à celle du Tatou noir qu'à celle du Tatou Poyou, parce qu'elle n'est ni plate, ni très-large entre les oreilles, et depuis le pa-

rallèle de l'œil, elle est cylindrique jusqu'au museau. La contexture de son bouclier n'est pas aussi solide que dans le Poyou. La plus grande largeur de la tête est de 3 pouces 3 quarts (1 décimètre).

L'oreille, qui est longue d'un pouce 3 quarts (4 centimètres 2 tiers), a la forme et la direction de celle du Poyou, et en diffère cependant, parce qu'elle n'a point, comme l'oreille du Poyou, une bande semblable aux mobiles, et qui aille de l'entre-deux des oreilles sur l'occiput; mais le casque de la tête a un couronnement composé de deux rangs de croûtes parallèles.

Chaque côté de mâchoire a dix-sept molaires, ce qui en fait soixante-huit en tout; mais elles sont petites en comparaison de celles des autres Tatous.

Le bouclier de l'épaule est composé de neuf rangs d'écailles ou petites pièces, dans la partie la plus élevée; les deux rangs d'entre ces neuf qui sont placés le plus en avant, ont quelque jeu, et sur les côtés de ce bouclier il y a dix à onze rangs.

Le bouclier de la croupe en a dix-sept, qui sont parallèles aux bandes mobiles. Ces bandes

mobiles sont elles-mêmes au nombre de douze; et la plus postérieure d'entre elles a, au milieu de l'échine, un nœud ou anneau formé de six écailles, trois en-haut et trois en-bas.

Les écailles, ou petites pièces du bouclier de la croupe, sont les plus grandes, puisqu'elles ont 10 lignes (2 centimètres 1 cinquième) de long, et 8 lignes et demie (environ 2 centimètres) de large. Les écailles des bandes ont 7 lignes (1 centimètre et demi) de long, et plus de 6 lignes et demie (1 centimètre 2 cinquièmes de large, et celles du bouclier de l'épaule sont de même. Quoique beaucoup de ces écailles ou petites pièces aient une forme irrégulière, cette forme approche communément du carré, et toutes ont des raies intérieurement.

Les interstices des bandes sont très-noirs, et sont plus étroits à proportion que dans les autres Tatous. Toutes les écailles des boucliers et des bandes sont séparées des écailles qui les suivent immédiatement par un contour d'une ligne (2 millimètres) qu'occupe un filet ou listeau osseux. Celles qui couvrent la queue sont arrondies, un peu plus foibles que dans mes Tatous second, quatrième et cinquième, et ne sont pas en anneaux, si ce n'est à la racine de

la queue ; parce que, dans le reste, elles forment une espèce de quadrille dont les interstices sont à leur tour des spirales pour la queue.

Celle-ci est aiguë, et a 10 pouces 1 quart (près de 28 centimètres) de circonférence à sa naissance. Son jeu dans le bouclier immédiat (celui de la croupe), est si peu de chose, qu'à peine il est sensible.

Un reste de poignet étoit couvert d'écailles comme dans tous les Tatous ; et l'unique ongle que j'ai vu, et que je garde, est long de 4 pouces et demi (12 centimètres), sans la racine ; il est large à sa base, de 19 lignes (43 millimètres); blanc, et de la même figure que dans les autres Tatous.

La tête et la queue son tblanc-jaunâtre, ainsi qu'une large ligne, qui prend cinq ou six écailles, et qui, de l'un et de l'autre côté de ce Tatou, suit toute sa longueur dans la partie inférieure des boucliers et des bandes. Le reste de l'armure est d'un noir-foncé.

Des Indiens Gouanas non-soumis, en me voyant admirer la grandeur de ce Tatou, me dirent que dans leur pays, qui est le plus septentrional de la province du Paraguay, il y avoit des Tatous de toutes les espèces, beaucoup plus

grands; et ils m'indiquèrent que l'armure seule avoit 1 pied (32 centimètres et demi) de plus.

Me trouvant depuis dans la province de Buenos-Ayres, on envoya du Paraguay à l'archidiacre Don Joseph Roman Cavezalès, un Tatou que, quoique assez défiguré, je reconnus tout de suite pour être de l'espèce actuelle.

On lui avoit enlevé la peau et tout ce qui le recouvroit, en une seule pièce; et on l'avoit corroyée comme du cuir, dont elle avoit pris la nuance dans toutes ses parties, en perdant sa couleur naturelle. On l'avoit remplie ensuite, avec force, de l'herbe du Paraguay; de manière que la tête se trouvoit plus plate qu'elle ne l'est réellement, et que le corps et les quatre jambes étoient démesurément gonflés. Je ne trouvai pas la même chose quant à la queue; comprimée au moyen d'une couture par ceux qui l'avoient aussi bourrée de l'herbe du Paraguay, elle avoit mieux gardé sa forme naturelle que le corps, et cependant elle étoit un peu plus longue qu'elle ne devoit l'être.

L'archidiacre fit présent de cette dépouille au vice-roi, qui l'envoya à la cour.

En comparant cette peau avec la description antérieure, je trouvai qu'elle avoit 2 pouces et

demi (6 centimétres 2 tiers) de moins, depuis le point le plus antérieur du bouclier de l'épaule, jusqu'au point le plus postérieur du bouclier de la croupe, quoique la queue fût de près d'un pouce (2 centimètres 2 tiers) plus longue.

Le bouclier de l'épaule avoit neuf raies; celui de la croupe dix-huit, et les bandes mobiles étoient au nombre de douze; mais la bande postérieure, ainsi que les autres, manquoient du gros anneau qu'avoit l'autre Tatou.

Les quatre pieds avoient cinq doigts; et quoique l'on ne pût pas assigner leur longueur absolue, on voyoit bien que l'externe du pied de devant étoit extrêmement court, foible et plus en arrière. Son voisin immédiat, ou le second doigt, avoit un ongle de 2 pouces (5 centimètres 2 cinquièmes), large d'un pouce (2 centimètres 2 tiers), et de la forme d'un couteau. Plus en avant de ce doigt, naissoient parallèlement entr'eux les trois doigts restans, dont l'interne est le plus petit. Le doigt du milieu est celui qui a le grand ongle, que j'ai décrit dans mon premier individu; et le quatrième doigt, a son ongle long de 14 lignes (3 centimètres), large de 5 lignes (un peu plus d'un centimétre)

à sa racine, et il n'est pas en couteau, comme ceux que j'ai décrits, mais aigu.

Le doigt externe et le doigt interne du pied de derrière, naissent parallèlement entre eux. Leurs voisins immédiats naissent aussi parallèlement entre eux, mais d'un point placé notablement plus en avant, et celui du milieu est un peu plus long, quoique les cinq soient très-courts, et aient des ongles courts aussi, non-aigus, et avec la figure d'une pelle horizontale.

Dans le cuir des parties inférieures, on remarquoit les mêmes rudimens écailleux que dans les autres Tatous; et les quatre pieds avoient aussi des croûtes comme dans les autres espèces.

On reconnoissoit que le membre avoit été coupé, et qu'il y avoit une mamelle de chaque côté sous la poitrine.

On verra à la page (152), que je conjecture que Buffon a confondu le Tatou actuel ou grand Tatou, avec le Tatou second ou Poyou, et le Tatou troisième ou Tatouay, qui forment les deux espèces suivantes.

LE TATOU SECOND,

TATOU POYOU ou TATOU A MAIN JAUNE.

Poyou signifie *main jaune ;* et on appelle ainsi ce Tatou, parce que sa patte est de cette couleur. D'autres le nomment *Tatou-bai*, faisant allusion à la nuance de la partie supérieure du corps ; mais comme le Tatou *Tatouay* a aussi cette couleur, on courroit le risque de les confondre, en se servant de cette dénomination. Les Espagnols d'ici ont l'habitude de donner au Tatou second les noms de *Quirquincho-pepoudo* (*a*), *Quirquincho-jaunâtre*, et *Quirquincho-velu*, à cause de ses poils.

Ce Tatou est commun ici, et fouille la terre avec une incroyable agilité. Il est d'une force extrême ; il court aussi vîte et même plus vîte que l'homme, sans savoir galopper ; et lorsqu'il est dans l'état de repos, il baise le sol et cache ses pieds en se contractant un peu. Il

(*a*) Ces deux mots *Quirquincho* et *Pepoudo* sont américains. (*Note du Traducteur*).

accourt pour manger les cadavres ; il est l'un des Tatous les plus écrasés ou aplatis, le plus large du bas du corps, et le plus solidement revêtu de croûtes, qui sont plus grandes et plus grosses à proportion que dans les autres Tatous. Sa tête est plus large et plate, et son museau est moins aigu. Il grogne quand on le tourmente, et même l'on dit qu'il grogne aussi dans son trou s'il entend du bruit à l'entrée ; rien ne l'emporte sur lui en prévoyance et en intrépidité. Quoique sa chair soit très-grasse, personne, excepté les Indiens non-soumis, n'en mange, parce qu'on dit qu'elle a mauvais goût et mauvaise odeur.

Longueur, 27 pouces (73 centimètres 1 cinquième).

Queue, 9 pouces et demi (25 centimètres 2 tiers).

Ces mesures, ainsi que celles des Tatous qui suivent, excepté le dernier, ont été prises sous la poitrine, l'animal étant bien étendu. La queue aussi a été mesurée, comme dans tous, à partir du point le plus antérieur de l'anneau de croûtes qui est le plus voisin du corps. La circonférence de cet anneau est de 5 pouces et demi (14 centimètres 2 tiers).

Le bouclier de la croupe occupe 5 pouces et demi (14 centimètres 2 tiers) dans le haut, et est composé de dix rangs parallèles d'écailles, ou petites pièces, sans que dans leurs bords inférieurs, ces rangs laissent rien d'inoccupé. Le rang postérieur est interrompu pour laisser du jeu à la queue.

Les bandes de l'épine du dos sont au nombre de sept.

Le bouclier de l'épaule a quatre rangs; les deux du milieu sont un peu plus étroits et divergens vers les côtés, pour laisser un espace triangulaire très-marqué, et qui est comme pavé de croûtes égales à celles des rangs de ce bouclier. Il y a en outre dans les pointes antérieures de ce bouclier deux rangs courts et mobiles, composés de croûtes.

Entre les oreilles et au haut de l'occiput, est une bande semblable aux bandes mobiles, composée de neuf croûtes, qui couvrent le cou et la bordure antérieure du bouclier de l'épaule, et qui est un peu couverte à son tour par la bordure postérieure du bouclier du front; la mosaïque de cette bande de l'occiput est irrégulière et la plus forte, comparativement aux autres.

Les

Les croûtes des autres boucliers et des autres bandes sont rectangles, montrant, chacune dans le sens de sa longueur, deux raies profondes qui renferment un espace égal, comme dans le grand Tatou et dans le Tatou Tatouay.

Chaque croûte des bandes mobiles est longue de 9 lignes (2 centimètres), large de 5 lignes (11 millimètres); et celles des boucliers sont un peu moindres, principalement dans les rangs du milieu du bouclier de l'épaule, et dans le triangle qu'elles renferment. Mais dans ce bouclier de l'épaule, chaque croûte du rang postérieur a dans sa bordure antérieure une pointe qui s'insinue entre les deux croûtes du rang immédiat. La même chose a lieu dans les autres rangs, excepté dans les deux rangs les plus antérieurs de tous. En outre, en exceptant les croûtes de ces deux rangs et celles du rang postérieur, les autres ont leurs angles postérieurs coupés.

Ce Tatou pèse 18 livres (près de 9 kilogrammes), sans être vidé.

La tête est grande, plate, longue de 5 pouces (13 centimètres et demi), sans compter 9 lignes (2 centimètres) que tient la bande de l'occiput, et large entre les tempes, de 3

pouces et demi (9 centimètres 4 cinquièmes).

Le nez est rond et placé à l'extrémité du museau, qui a 1 pouce (2 centimètres 2 tiers) de large.

L'oreille est inclinée en dehors; elle est haute de 15 lignes (3 centimètres 1 tiers) au-dessus de la tête, et large de 11 lignes (2 centimètres 4 cinquièmes) dans l'endroit où elle l'est le plus.

Pour garantir l'œil il y a, dans sa partie inférieure, une portion de croûtes plus petites.

La mâchoire supérieure a neuf molaires; la mâchoire inférieure en a dix.

Dans les quatre pieds il y a cinq doigts, presque unis jusqu'à leur pointe. L'externe et l'interne, dans le pied de devant, naissent parallèlement entre eux; mais l'ongle de ce dernier est de 7 lignes (1 centimètre et demi), et celui de l'autre de 9 lignes (2 centimètres).

Celui qui est immédiatement après l'externe, naît à la hauteur de la racine de l'ongle du doigt interne, et son propre ongle est de 13 lignes (près de 3 centimètres). Le doigt du milieu naît 5 lignes (11 millimètres) plus en avant, et son ongle a 14 lignes (31 millimètres). Le doigt d'après l'interne est le plus fort; il excède celui

du milieu de 6 lignes (13 millimètres), et son ongle a 8 lignes et demie (près de 2 centimètres).

Les doigts du pied de derrière naissent comme ceux du pied de devant, et n'en diffèrent qu'en ce que celui du milieu et son immédiat interne sont égaux en longueur et en force, et ont des ongles de 7 lignes (15 millimètres). Les autres ongles sont un peu plus courts , et tous sont assez aigus , un peu courbes , très-forts et larges à leur racine. Les trois ongles externes ont en outre le tranchant sur le côté extérieur , et les deux internes ont leur tranchant sur l'autre côté.

Ces mêmes tranchans sont dans les ongles des pieds de devant, où ils se terminent en cuillers ; la forme des ongles étant presque semblable dans tous les Tatous.

Il n'y a qu'une seule mamelle de chaque côté de la poitrine.

La vulve est longue , et son angle antérieur fait une saillie de 7 lignes (15 millimètres).

Le mâle ne diffère de la femelle que par le membre qui est pendant, conique, long de 5 pouces (13 centimètres et demi), avec un diamètre de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers) à son milieu ; mais tiré sans violence,

il s'alonge jusqu'à avoir 8 pouces (21 centimètres 3 cinquièmes). Le Tatou a accoutumé de le recoquiller en spirale.

L'animal a beaucoup de poils blancs, longs, gros et couchés, qui naissent des bords postérieurs des bandes, et il en a aussi quelques-uns dans les boucliers. Sous la tête, et dans toute la partie inférieure, les poils sont obscurs, et l'on en remarque un pinceau au-dessous de l'œil.

La peau de toutes les parties est d'un brun-pâle, et les croûtes sont bai ou brun-blanchâtre-jaunissant, excepté dans les quatre pieds, où elles sont orange-sale.

Une autre femelle de 22 pouces (59 centimètres 3 cinquièmes) avoit un rang de plus dans le bouclier de l'épaule, et une bande mobile de moins.

Une autre de 21 pouces 1 quart (57 centimètres 1 tiers) avoit six bandes mobiles.

Une autre de la même dimension en avoit sept.

Deux adultes, parmi des femelles de même dimension que celle décrite, avoient six bandes mobiles; mais il y en avoit une sur laquelle on comptoit onze rangs dans le bouclier de la croupe.

Un mâle de 16 pouces (43 centimètres 1 cinquième) avoit six bandes.

Un autre adulte, ayant les dimensions de la femelle décrite, en différoit uniquement en ce que la bande de l'occiput avoit huit croûtes ou pièces.

J'ai vu d'autres exemples de tout ce que je cite ici ; d'où il résulte que les bandes varient de six à sept, et peut-être les nouveaux-nés n'en ont-ils que cinq.

Les rangs du bouclier de l'épaule varient de quatre à cinq, et les rangs du bouclier de la croupe, de dix à onze.

Buffon (*a*) nomme le Tatou actuel l'*Encoubert*, comme les Portugais ; mais ce nom doit être rejeté, parce qu'il convient également à tous les Tatous, de même que celui d'*Armadille* et de *Tatou*.

Celui de *Tatoupéba*, que lui donne Marcgrave, ne peut pas convenir davantage, parce qu'en guarani il signifie : *voilà le Tatou*. L'indication qu'il nous en fournit, en disant *in dorso septem sunt divisuræ cute ſulcâ inter-*

(*a*) Traduction, t. 12, p. 97. — Original, t. 4, p. 95. — T. 10, p. 209, édit. in-4.°

mediá, est équivoque, parce qu'elle s'adapte à ma deuxième, à ma quatrième, à ma cinquième, à ma sixième et à ma septième espèce. La note que Buffon met à cette indication est erronée, parce que *divisuræ* ne signifie pas les intervalles, comme il le prétend, mais les bandes, puisqu'autrement ce mot n'a pas de sens. Buffon, entiché de l'idée que le Tatou actuel n'a ni plus ni moins de six bandes, intéprète mal Marcgrave, qui s'exprime bien en en donnant sept à celui-ci.

Buffon fait (*a*) une critique fondée uniquement sur le nombre des bandes qu'il suppose fixe; mais comme ce nombre ne l'est pas, ce qu'il dit à ce sujet est sans objet; et je ne donne point mon avis sur le reste, parce que je n'ai pas les auteurs qu'il cite.

Passons au texte de Buffon.

La description qu'il fait, quoique assez bonne, n'est pas aussi circonstanciée que la mienne (*b*).

(*a*) Traduction, t. 12, p. 98. — Original, t. 4, p. 96. aux notes. — T. 10, p. 209, aux notes, édit. in-4.°

(*b*) Cette observation tient encore à ce que le travail de Daubenton n'a pas été connu de l'Auteur. (*Note du Traducteur*).

D'ailleurs, je dois observer qu'il donne au Tatou actuel des rangs parallèles dans le bouclier de l'épaule, tandis qu'il y sont divergens, comme je l'ai dit. La figure pentagonale ou hexagonale qu'il suppose aux croûtes ou pièces de ce bouclier, vient de ce que les angles sont coupés. Il fait carrées ou barlongues les croûtes des bandes, et elles ne sont point carrées.

Il donne à ce Tatou un museau aigu, presque semblable à celui du cochon de lait, et en cela il s'exprime avec beaucoup d'impropriété; il diminue de deux le nombre des dents que je lui donne, et le fait fouiller avec le groin, quoiqu'il ne fasse autre chose que de se servir de son museau comme d'un point d'appui.

La planche 152 (*a*) est bien celle de l'animal, mais elle n'offre, ni le triangle du bas du bouclier du front, ni les oreilles, ni la queue, ni les quatre jambes.

Le même auteur (*b*) parle du *Tatus major*

(*a*) De la traduction de Clavijo, c'est la 42.e, de Buffon t. 10, édit. in-4.°, p. 262. (*Note du Traducteur*).

(*b*) Traduction, t. 12, p. 102. — Original, t. 4, p. 101. — T. 10, p. 213, aux notes, édit. in-4.°

moschum redolens de Barrère, c'est sans nul doute le Poyou qui est le plus grand de ceux que Barrère a connus, et il dit de lui qu'il sent le musc, quoique je ne m'en sois point aperçu.

Buffon (*a*) décrit le Tatou *Cirquinçon*, en supposant que les Espagnols de la Nouvelle-Espagne donnent ce nom aux Armadilles ou Tatous. Il y a là deux choses à rectifier; d'abord le nom en soi, parce que ce doit être *Quirquincho* ou *Quiriquincho*; et ensuite l'application de ce nom, parce que les Espagnols de la Nouvelle-Espagne ne la font qu'aux espèces les plus grandes.

Buffon, dans cet article du Cirquinçon, copie la description d'un Tatou, faite par Grew, et il ajoute que Ray et Buffon, ont, comme lui, copié Grew. Il est bon de remarquer que c'est une dépouille qui existe dans le cabinet de la Société royale de Londres, qui a servi à cette description; car personne n'a vu un Tatou vivant qui ait, comme cette dépouille, des bandes mobiles depuis l'épaule jusqu'à la queue.

Il donne 3 pouces (8 centimètres) de lon-

(*a*) Traduction, t. 12, p. 111. — Original, t. 4, p. 110. — T. 10, p. 220, édit. in-4.o

gueur à la tête ; 10 pouces (plus de 27 centimètres) au corps, et 5 pouces (13 centimètres et demi) à la queue. Entendant par *corps*, tout, moins la queue, on voit que celle-ci a précisément la moitié de la longueur qu'a le reste ; ce qui est un caractère spécifique du Poyou. En outre, ils ont tous les deux cinq doigts par-tout, et le cou recouvert par un seul rang d'écailles égales et semblables à celles du bouclier de l'épaule. De sorte que le Tatou de Grew et le mien ne diffèrent qu'en deux choses ; l'une, que Grew ne fait point mention des soies qu'a le Poyou ; et l'autre, que le Poyou manque des bandes mobiles qui s'étendent jusqu'à la queue.

Indépendamment de ce que la première de ces deux différences est purement négative, elle ne fait point d'obstacle, parce que Grew peut n'avoir pas remarqué ces soies, ou elles pouvoient, par hasard, être tombées de la dépouille de l'animal par le frottement, comme je l'ai observé beaucoup de fois.

La seconde différence est, à mon avis, une illusion. Comme le bouclier de la croupe du Poyou est composé de rangs parallèles aux mobiles qui occupent tout son corps, et qu'entre eux il y a des interstices notables, il est facile

que Grew ait cru flexibles ces intervalles qui ne le sont pas. Il se peut aussi que l'art, le transport ou la liqueur, aient donné quelque flexibilité à ces interstices.

On peut ajouter à cela, que le Poyou auroit également les dix-huit bandes mobiles depuis l'épaule jusqu'à la queue, si l'on comptoit celle du bouclier de la croupe.

Je conclus de tout cela, que le Tatou de Grew est un jeune Poyou, chez lequel il a supposé mobiles les rangs de la croupe qui ne le sont pas.

Ensuite (*a*), dans le supplément, Buffon parle de la planche 126 (*b*), en se figurant que c'est celle du Poyou ou Encoubert, et il se trompe, parce qu'elle appartient à mon Tatou velu, comme on le verra plus loin.

(*a*) Traduction, t. 12, p. 122. — Supplément, t. 3, p. 285, édit. in-4.°

(*b*) Cette planche 126 de Clavijo est la 57.e du supplément, t. 3, p. 288 de Buffon, qui rappelle la planche 42 du t. 10, p. 285, édit. in-4.° (*Note du Traducteur*).

TATOU TROISIEME,

OU TATOU TATOUAY.

Les Indiens l'appellent ainsi, ce qui signifie *Tatou blessé* ; mais comme il n'a point de blessures, il est présumable que ce nom est un peu altéré, et que ce doit être *Tatouay* (faux Tatou), faisant allusion à ce qu'il manque des écailles que les autres Tatous ont à la queue.

J'ai fait les recherches les plus exactes, et dépensé beaucoup de piastres pour l'avoir ; et ne pouvant y réussir, je chargeai mon ami Noséda d'en prendre un dans son canton, et de m'en envoyer la description, que j'ai rectifiée depuis, ayant le squelette devant moi.

Quoique le corps de ce Tatou sans la queue, soit un peu plus long que celui du Poyou, il ne pèse pas autant que lui ; parce que ce dernier est sensiblement plus gros, plus large et plus écrasé.

Longueur, 26 pouces et demi (71 centimètres 2 cinquièmes).

Queue, 7 pouces 1 tiers (19 centimètres 4 cinquièmes); sa circonférence à sa racine, 4 pouces (près de 11 centim.). Elle est ronde, se termine en pointe et n'a pas de croûtes, excepté dans le dernier tiers, portion qui traîne, et qui a en-dessous de petites croûtes menues et arrondies. Le reste est couvert d'un poil doux et obscur, avec quelques petits poils courts et rares sur la partie supérieure.

La tête est plus étroite, plus petite et moins plate que celle du Poyou, et le museau est plus aigu; quoique la tête soit plus grande, plus large et plus plate que dans le Tatou noir ou Tatou cinquième, et que le museau soit moins effilé; mais les écailles du front sont plus grandes que dans les deux Tatous que je viens de citer. La longueur de la tête jusqu'à la racine de l'oreille est de 3 pouces 3 quarts (1 décimètre), et jusqu'à la partie la plus haute, de 4 pouces (près de 11 centimètres). Là, est un demi cercle ou couronnement de croûtes.

Il y a dans la mâchoire supérieure huit molaires, et sept dans l'inférieure.

L'oreille est haute de 21 lignes (4 centimètres 2 tiers) au-dessus de la tête. Sa largeur excède un peu cette mesure. Elle est presque

ronde, et dans sa totalité elle est quatre fois plus grande que celle du Poyou.

Le corps est rond, et le Tatou Tatouay se rapproche en cela du Tatou noir, autant qu'il s'éloigne du Tatou Poyou.

L'animal actuel s'écarte encore du Poyou, par des jambes plus courtes, quoique plus grosses, et par des ongles sensiblement plus grands.

Le pied de devant a cinq doigts. Cependant l'on peut dire qu'il n'a seulement que les deux doigts internes unis par une membrane. Le premier doigt, ou l'interne, est de 10 lignes (2 centimètres 1 cinquième), et son ongle, de 7 lignes (1 centimètre et demi); le second de 15 lignes (3 centimètres 1 tiers), et son ongle, de 9 lignes (2 centimètres). Les trois autres doigts naissent sur le métacarpe. Celui du milieu est long de 22 lignes (près de 5 centimètres); large à sa racine de 9 lignes (2 centimètres). Le suivant a 18 lignes (4 centimètres) de longueur, et 7 lignes (1 centimètre et demi) de largeur; et l'externe a 7 lignes de long (1 centimètre et demi), et 6 lignes (1 centimètre 1 tiers) de large.

Dans le pied de derrière il y a cinq doigts

courts. Celui du milieu, dont l'ongle est de 8 lignes (1 centimètre 4 cinquièmes) de long, et de 5 lignes (11 millimètres) de large, est le plus étendu et le plus fort. Les autres diminuent à mesure qu'ils s'éloignent de lui.

Il y a deux mamelles à la même place que celles du Poyou.

La peau est sous ce Tatou plombé obscur, avec les rudimens écailleux, et les poils comme dans les autres Tatous ; c'est la même chose des croûtes des quatre pieds.

L'extrémité antérieure de la vulve fait une saillie de 4 lignes.

Il y a sur l'occiput trois bandes mobiles et étroites qui couvrent le cou.

Le bouclier de l'épaule a 7 rangs de croûtes en forme de carrés longs, qui le remplissent entièrement.

Les bandes mobiles sont au nombre de treize, et leurs écailles plus petites que celles des boucliers, sont presque carrées, ou très-peu plus hautes que longues.

C'est le contraire dans le Poyou, raison pour laquelle ses bandes occupent, sur l'épine du dos, autant d'espace que les treize en couvrent dans le Tatouay. Chacune de ces treize bandes

a, dans sa bordure postérieure, un bord de petites écailles.

Le bouclier de la croupe est composé de dix rangs, et sur le coccix sont les plus grandes croûtes du corps. Toutes ont, dans leur intérieur, les raies qu'on voit au-dedans de celles du Poyou, et leur couleur est bai.

Le Tatou actuel et les deux précédens, ont une armure plus solide que les Tatous suivans; et les pièces dont cette armure est composée sont beaucoup plus grandes.

Buffon (*a*) appelle le Tatou Tatouay, comme à Cayenne, *Kabassou*, ce qui est peut-être une corruption de *Caaigouazou*, qui, en guarani, signifie *grand habitant des forêts;* mais cette dénomination convient uniquement à mon grand Tatou.

Buffon croit, dans sa nomenclature, que c'est le *Tatus majormoschum redolens* de Barrère; mais j'ai déjà dit à la page (152), que cette indication est celle du Poyou.

Le *Tatouété* du même Barrère n'est pas, comme le pense Buffon, le *Tatus major*, mais

---

(*a*) Traduction, t. 12, p. 108. — Original, t. 4, p. 107. — T. 10, p. 218, édit. in.4°.

mon Tatou noir, et quant au Kabassou, que Barrère confond avec le susdit *major* et le *Tatoüété*, c'est encore une erreur.

Quant au Tatou, que Séba indique par *Tatus africanus scutum osseum toto incumbens corpori tripartitum est*, je ne sais ce que ce peut être, quoique je m'accorde à croire avec Buffon, que ce Tatou n'est point africain, mais de l'Amérique; et que Séba se trompe en niant le jeu des bandes mobiles.

Le *Catafractus africanus scutis duobus*, *cingulis duodecim* de Brisson, que Buffon rapporte à l'espèce présente, peut se rapporter également à mon grand Tatou, mais il n'est pas africain.

Une nomenclature confuse doit amener une description embrouillée, et telle me paroît celle du Kabassou par Buffon.

Il lui donne une tête plus large et plus grosse, un museau moins effilé qu'aux autres Tatous, avec quatre ou cinq rangs de pièces quadrangulaires assez grandes dans le bouclier de l'épaule, et les pièces des bandes mobiles plus grandes que dans les autres. Tous ces caractères sont spécifiques et sans équivoque du

Poyou

Poyou, comme les soies qui naissent entre les bandes.

Les jambes et les pieds plus gros, sont un caractère qui ne peut servir à décider, et la queue sans croûtes est du Tatouay, comme d'avoir douze bandes, puisque, quoique le mien en ait treize, il n'est pas douteux qu'on trouve des individus qui n'en ont que douze.

La vérité est que les douze bandes et les pieds plus gros s'adaptent à mon *grand Tatou*; et qui sait si Buffon n'a pas pris de ce grand Tatou, et ces caractères et peut-être d'autres choses, en confondant tout?

Mais il est certain que des bandes qui se croisent peu, et dont les pièces sont presque exactement carrées, sont des choses de ma première et de ma troisième espèces. Que des croûtes de la croupe, semblables à celles de l'épaule, s'appliquent à mes deux Tatous précédens et point à celui actuel; et que quatre pieds, avec cinq doigts chacun, est une chose presque générale.

Les rudimens écailleux que Buffon met à la queue de son Kabassou, après avoir dit qu'elle n'en avoit point, ne peuvent être que sous la queue et vers sa pointe.

La longueur de 7 pouces (près de 19 centi-

mètres), qu'il donne à la tête, ne peut convenir qu'au grand Tatou ; mais comme elle ne correspond point aux 21 pouces (56 centimètres 2 tiers) qu'il donne au corps, il est clair que ces mesures sont équivoques, et je crois qu'on a écrit *tête*, au lieu de *queue*, parce qu'en corrigeant ainsi, l'on trouveroit les mesures du Tatouay, que la planche 154 (*a*) du Kabassou me paroît représenter.

Cette planche est mauvaise en ce qu'elle lui donne des oreilles aiguës, petites et très-droites ; en ce qu'elle lui donne une queue entièrement couverte d'écailles ou rudimens, et enfin elle l'est dans tous ses détails.

La 155e. planche (*b*) dont Buffon dit qu'il doute si elle représente ou non un Tatou de l'espèce de celui de la planche 154e., me paroît être celle de mon grand Tatou ; du moins c'est sa queue, quoique cette planche ait d'autres défauts.

La Borde (*c*) parle d'un deuxième Tatou de

(*a*) Elle correspond à la planche 40, p. 262 du t. 10 de Buffon, édit. in-4.°

(*b*) Elle correspond à la planche 41.e, p. 262, tom. 10, édit. in-4.°

(*c*) Traduction, t. 12, p. 225. — Original, t. 9, p. 151. — Supplément, t. 3, p. 286, édit. in-4.°

la Guyane, à queue sans écailles, et de couleur gris-de-fer, choses qui sont indubitablement des caractères du Tatouay. Il dit qu'il pèse 3 livres (près d'un kilogramme et demi), et qu'il est moindre que le Tatou noir; mais ces deux particularités viennent de ce qu'il aura vu un individu jeune. Il ajoute que le Tatouay fait quatre ou cinq petits au commencement de l'hiver. Je ne puis pas décider sur ce point, et je terminerai en observant que Buffon erre, en croyant que c'est un Tatouété.

LE TATOU QUATRIEME, OU TATOU VELU.

QUOIQUE le *Poyou* et le *Pichiy* aient sur le corps des poils très-visibles, le Tatou actuel l'emporte beaucoup sur eux à cet égard ; c'est cette raison qui me porte à le dénommer *velu* par excellence, et parce qu'on le nomme dans les Pampas de Buenos-Ayres *velu* et *Quirquincho velu*.

Ce Tatou n'existe point au Paraguay ; on ne le rencontre pas non plus au Nord de la rivière de la Plate, d'après ce qu'on m'a assuré, mais seulement dans les Pampas, comme je viens de le dire, où l'on en trouve à chaque pas.

Dans une expédition que j'ai faite entre les parallèles du 35e. et du 36e. degrés de latitude Méridionale, j'en ai vu des milliers, et à peine y eut-il un seul homme des cent qui m'accompagnoient, qui n'en prît chaque jour un ou deux, parce que ce Tatou n'est pas comme le Poyou, qui ne sort de son trou que la nuit,

car il va à toute heure, et s'il entend du bruit, il se cache dans un trou, à moins qu'on ne coupe devant lui. En mars et avril (de la mi-ventôse à la mi-floréal), que je les vis, ils étoient si gras, que leur chair rassasioit. Les pionniers et les soldats les mangeoient rôtis, et les préféroient à la chair du jeune bœuf.

Le Tatou velu a sans doute, comme tout Tatou, l'odorat très-fin, puisqu'il sent de loin les chevaux morts, et qu'il accourt pour les dévorer; mais comme il ne pourroit pas rompre leur peau, il gratte en-dessous où elle se pourrit, il la déchire et il s'introduit par là dans la capacité de l'animal, mangeant ce qui est putréfié, laissant les os et même la peau intacte en-dessus.

J'ai observé qu'il ne creuse point de terriers, et qu'il n'habite point les *Bagios* ou endroits remplis de roseaux, mais uniquement les lieux qui ne recèlent point d'eaux croupies.

J'ignore combien il fait de petits, et à quelle époque.

Longueur, 19 pouces (51 centimètres et demi).

Queue, 5 pouces (13 millimètres et demi). L'on remarque, à sa racine, quelques anneaux

formés par des croûtes, et la circonférence de la partie la plus grosse est de 3 pouces et demi (9 centimètres 1 tiers), le reste a des écailles fortes et rudes.

Le bouclier de la croupe occupe, dans le haut, 3 pouces 3 quarts (1 décimètre), et se compose de dix rangs parallèles, comme dans le Poyou.

Les bandes mobiles sont au nombre de sept, dans les uns, et de six dans d'autres.

Le bouclier de l'épaule a six rangs parallèles dans le haut; les quatre du milieu sont un peu plus étroits et divergent sur les côtés de l'animal, pour laisser de la place à un rang de plus; parce que là, il y en a sept. D'ailleurs, dans les pointes antérieures de ce bouclier, il y a deux rangs courts et mobiles.

La bordure antérieure de ce bouclier est pareillement courte et mobile; et en avant de cette bordure, est un autre rang, composé de quatre petites croûtes ou pièces, qui couvrent le cou, lequel est plus court et plus gros à proportion que dans le Poyou.

Le contour du bouclier du front est dirigé comme dans le Poyou, mais le couronnement en est droit et non pas courbe. Sa mosaïque est formée de pièces irrégulières, petites et

sans symétrie, excepté dans ce couronnement, qui, à sa partie la plus élevée, a les plus petites pièces. Celles qui sont dans la bordure, depuis l'angle lacrymal jusqu'à l'oreille, ont des pointes aiguës et saillantes, et toutes celles du bouclier du front sont très-âpres.

Le bord du bouclier de la croupe, excepté la bordure immédiate des bandes, se termine aussi en pointes aiguës et fortes, très-remarquables, qui le garnissent comme un feston; c'est la même chose, quant aux bords inférieurs des bandes mobiles, et même du bouclier de l'épaule, en quoi le Tatou velu se rapproche du Tatou Pichïy, autant qu'il s'éloigne des autres.

Les croûtes ou pièces de toutes les parties, celles du front excepté, et les quatre rangs du milieu du bouclier de l'épaule, sont rectangles, et toutes sont comme divisées en 3 portions, dans leur longueur, par deux sillons ou lignes. La partie du milieu est d'une seule pièce, et celles des côtes sont brisées ou fendues par petits morceaux.

Chaque croûte, dans les bandes mobiles, est longue de 6 lignes (1 centimètre un tiers), large de 3 lignes (6 millimètres); et celles des

boucliers sont un peu plus petites, principalement celles des rangs du milieu du bouclier de l'épaule.

La tête est longue de 3 pouces 10 lignes (10 centimètres 1 tiers), et a 3 pouces (8 centimètres) dans sa plus grande largeur. Le museau est aigu, mais sans le rebord qu'a le museau du Tatou Mulet.

L'oreille est haute de 8 lignes (un centimètre 4 cinquièmes) au dessus de la tête, et elle a près de 7 pouces (19 centimètres) dans sa plus grande largeur. Sa totalité est élliptique, et elle est inclinée en-dehors.

Quelques rudimens écailleux préservent l'œil par-dessous.

Chacune des deux mâchoires a huit molaires.

Les quatre pieds ont cinq doigts, proportionnellement semblables à ceux du Poyou, quoique l'on remarque quelque différence dans la longueur des ongles du pied de devant, parce que l'ongle du doigt externe a 8 lignes (1 centimètre 4 cinquièmes); celui de l'interne, 6 lignes (1 centimètre 1 tiers); celui du doigt dont ce dernier est immédiatement suivi, 10 lignes (2 centimètres 1 cinquième); l'ongle du milieu,

11 lignes (2 centimètres 2 cinquièmes), et le dernier, 8 lignes (1 centimètre 4 cinquièmes).

Il y a une seule mamelle de chaque côté sous la poitrine.

La vulve ressemble à un membre, parce qu'elle se présente sous la forme d'un cône long d'un pouce (2 centimètres 2 tiers), et que l'on discerne peu la fente.

Le membre du mâle est conique, long de 3 pouces et demi (9 centimètres 2 cinquièmes) sans le tirer, et il a 6 lignes (1 centimètre 1 tiers), de diamètre à sa racine.

Beaucoup de poils plus menus, plus longs et plus flexibles que dans le Poyou, garnissent les côtés du corps, et vont jusqu'à la moitié de la queue. Ces poils sont bruns, et ont jusqu'à 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers). Il y en a aussi sur la partie supérieure du corps, mais en moindre nombre, et ils sont plus courts, parce que le frottement contre la voûte des terriers les usent. Il y en a encore dans le bouclier du front, mais ils sont moins longs ; et ceux qui garnissent la face extérieure des quatre jambes, sont très-remarquables par leur longueur. Sous la tête et sous le corps, et dans le pinceau au-dessous de l'œil, ils sont obscurs,

nombreux, longs et placés sur une peau brune.

Cette dernière, dans les intermédiaires des bandes et dans le museau, est noire.

Toutes les croûtes ou pièces sont obscures, excepté celles des quatre pieds, qui sont d'une couleur brun-rougeâtre, ou d'une nuance orange-sale.

Buffon (*a*) dit, que lorsqu'il donna la figure de la dépouille de l'Armadille à six bandes dans la planche 152 (*b*), il n'avoit pas eu l'animal entier; mais que depuis il l'a obtenu, et il nous le donne dans la planche 156 (*c*), copiée sur le dessin fait d'après la nature vivante, par M. de Sève, qui le lui envoya avec la description qu'il nous copie.

Cette description lui donne 14 pouces (37 centimètres 4 cinquièmes) de longueur sans la queue, et à celle-ci, 4 pouces et demi (12 centimètres), en confessant qu'elle étoit coupée par le bout; que son plus grand diamètre étoit

(*a*) Traduction, t. 12, p. 122. — Original, t. 9, p. 147. — Supplément, t. 3, p. 285, édition in-4.°

(*b*) Elle correspond à la planche 42, p. 262 du t. 10, édit. in-4.°

(*c*) Elle correspond à la planche 57 du Supplément, t. 3, p. 288, édit. in-4.°

de 14 lignes et demie (3 centimètres 1 cinquième), et son moindre diamètre, de 6 lignes (1 centimètre 1 tiers) au point où elle étoit tronquée.

La longueur de la tête est de 3 pouces 10 lignes (10 centimètres 1 tiers).

Celle de l'oreille, de 14 lignes (3 centimètres 1 cinquième).

Il donne au plus grand ongle du pied de devant, 15 lignes (3 centimètres 1 tiers), et à celui d'à côté, 14 lignes (3 centimètres 1 cinquième).

Il donne à la verge, en la tirant, plus de 6 pouces et demi (17 centimètres et demi), et 4 lignes 1 tiers (près d'un centimètre) de grosseur.

Il dit encore que le bouclier de l'épaule a six rangs; que les poils sous le corps sont assez longs et blancs; que les croûtes des quatre pieds sont jaunâtres, et que la verge se replie en forme de limaçon.

Il est indubitable pour moi que le Tatou de Sève étoit adulte, puisqu'il avoit dix-huit mois, époque la plus tardive jusqu'à laquelle les Tatous peuvent croître.

Réfléchissons maintenant, et nous verrons

que les mesures principales de Sève sont identiques avec celles de mon Tatou velu, pourvu qu'on ajoute à la queue 1 demi-pouce (1 centimètre 1 tiers) pour ce qui est tronqué, et non pas 1 pouce et demi (4 centimètres), comme le veut Sève, sans autre motif que son idée.

Je ne suis point touché de ce que l'oreille est plus grande dans Sève, parce qu'il la mesuroit depuis sa partie inférieure. Je ne le suis pas davantage de ce qu'il alonge de 4 lignes (9 millimètres) les deux plus grands ongles, parce qu'il mesuroit leur racine ou la courbure, et non pas la corde, comme moi; ou peut-être l'individu dont il parle les avoit-il plus longs, attendu qu'étant domestique il en faisoit peu d'usage pour creuser, ou même qu'il ne les employoit point de cette manière.

La longueur de la verge excède, parce que Sève l'aura tirée avec force, et que moi je ne l'ai pas fait. De là vient la différence dans le diamètre, et de ce que je l'ai mesurée à la racine, et Sève peut-être plus en avant.

Au surplus, le Tatou de Sève et le mien ont six rangs dans le bouclier de l'épaule, et les croûtes des quatre pieds sont jaunâtres. A la vérité, cela convient également au Poyou,

comme de replier la verge en spirale, quoique je ne doute pas que le Tatou velu ne la replie de même aussi. Mais il ne convient ni au Poyou, ni au velu, d'avoir des poils blancs sous le corps comme le dit Sève, qui auroit pu et auroit dû noter que ces poils sont aussi plus longs sur le corps que dessous.

Tout le reste de ce que dit Sève ne sert point à caractériser une espèce; et les réflexions que je viens de faire manifestent que Sève n'a pas parlé du Tatou Poyou ou Encoubert, comme l'imaginent Buffon et Sève lui-même, mais du Tatou velu.

Quant à la planche 156 (*a*), elle est bien défectueuse. Les spirales qu'elle marque dans la queue ne peuvent s'appliquer qu'au grand Tatou. Les oreilles sont très-grandes, non-seulement pour le velu, mais encore pour le Poyou. Le bouclier de l'épaule marque cinq rangs, comme dans le Poyou; mais la planche en ajoute un à son bord inférieur, comme dans le Tatou velu, sans marquer les deux rangs de plus qui sont dans la pointe antérieure du bord infé-

---

(*a*) Planche 37.e du Supplément, t. 3, p. 288, édit. in-4.o

rieur du Poyou et du velu, ni la mobilité qu'a cette pointe antérieure dans le velu. Sur le cou, la planche met deux rangs très-unis, et à mon jugement, l'antérieur est le rang mobile que le velu a sur le cou, quoiqu'on lui donne ici plus d'écailles; et le postérieur est la bordure mobile du bouclier de l'épaule. La planche rend mal aussi les écailles ou pièces de ce bouclier, et toutes les autres pièces. Enfin, tout est mal, non-seulement si c'est la planche du Poyou, comme le voudroient Buffon et Sève, mais encore si ce doit être la planche du velu.

TATOU CINQUIEME, OU TATOU NOIR.

Les Guaranis l'appellent *Tatouhou* (Tatou noir), et les Espagnols de ces contrées, *Quirquincho noir.* Il est très-commun ici (au Paraguay), et ne se trouve point dans la province de Buenos-Ayres.

Longueur, 30 pouces et demi (82 centimètres 3 cinquièmes).

Queue, 14 pouces (près de 38 centimètres) avec 6 pouces (16 centimètres) de tour à la racine.

Le bouclier de la croupe se compose de deux rangs de petites croûtes ou pièces; les plus grandes d'entre elles sont longues de 2 lignes et demie (5 millimètres), larges d'une ligne et demie (3 millimètres) et ovales, quoique leur contour ne soit pas bien suivi, et elles dépassent un peu les autres. Elles sont disposées en rangs qui sont parallèles à la bordure antérieure du bouclier même, et elles sont un peu séparées

les unes des autres ; les intervalles que laissent entre elles ces pièces, les plus grandes du bouclier, et les intervalles des rangs mêmes du bouclier, sont occupés par d'autres petites croûtes irrégulières et plus petites ; de manière que chacune des plus grandes d'entre les pièces, composant les deux rangs de ce même bouclier de la croupe, est entourée par un anneau, formé des autres pièces plus petites.

Le bouclier de l'épaule est formé d'une mosaïque régulière.

Les deux boucliers ont la bordure immédiate des bandes, très-ressemblante à ces bandes.

Pour concevoir la forme des écailles des bandes mobiles, il est nécessaire de se figurer que chaque bande est d'une seule pièce, et que dans toute sa longueur, il y a une raie profonde en *zig-zag* et en travers d'un côté à l'autre. Il en résulte, dans sa largeur, deux suites de triangles, alternativement renversés, très-aigus, dont la hauteur est la largeur de la bande, dont la base a 2 lignes (4 millimètres), et qui sont enclavés les uns dans les autres ; de manière que si l'un a son sommet au bord antérieur de la bande, ceux qui le suivent, de chaque côté, ont

ont le leur au bord postérieur de la même bande.

La contexture du bouclier du front est plus solide, et a des pièces plus grandes que les autres boucliers.

La tête a la forme de la trompette, et elle est plus petite que dans les Tatous précédens ; longue de 4 pouces et demi (12 centimètres), et d'un pouce 3 quarts (4 centimètres 2 tiers) dans sa plus grande largeur.

L'oreille est plus grande que dans ces mêmes Tatous, verticale, haute de 22 lignes (près de 5 centimètres), large de 11 lignes, (2 centimètres 2 cinquièmes).

On peut dire que le museau est aigu, et il ressemble un peu à celui du porc. A son extrémité, sont des narines circulaires, et elles paroissent avoir une espèce de bordure, parce qu'elles ne grossissent pas sensiblement dans les 18 lignes (4 centimètres), comptées de la pointe.

Les molaires sont au nombre de trente-deux en tout.

Dans le pied de devant il y a quatre doigts ; l'interne et l'externe ont 3 lignes (6 millimètres), leurs ongles, 6 lignes (13 millimètres),

et ils naissent parallèlement entre eux. Les autres sont unis jusqu'à 3 lignes (6 centimètres) de la pointe ; ils sont plus gros, et se terminent à 13 lignes (2 centimètres 9 dixièmes) du point où naissent les autres, abstraction faite des ongles. Les ongles de ces trois doigts sont égaux entre eux, longs de 9 lignes (2 centimètres), larges de 6 lignes à la racine, et ils finissent en cuiller.

Le pied de derrière a cinq doigts ; celui du milieu est le plus fort, et il a 18 lignes (4 centimètres) sans l'ongle qui a 11 lignes (2 centimètres 2 cinquièmes). Les latéraux de ce doigt du milieu sont égaux en force et en longueur ; ils ont 4 lignes (9 millimètres) de long, des ongles de 7 lignes (1 centimètre et demi), et ils naissent parallèlement entre eux. Les autres doigts commencent à 6 lignes (1 centimètre 1 tiers) plus en arrière ; ils ont à peine une ligne de longueur (2 millimètres), et ont des ongles de 6 lignes (1 centimètre 1 tiers).

Les jambes de derrière sont beaucoup plus fortes que celles de devant, et c'est la même chose des doigts des pieds de derrière, comparés à ceux des pieds de devant.

Le membre est mou, long de 18 lignes (4 cen-

timètres), avec 8 lignes et demie (près de 2 centimètres) de diamètre à sa racine. Sa grosseur diminue un peu, jusqu'à 4 lignes (9 millimètres) de sa pointe, où est une glande de chaque côté, et entre elles deux, un petit membre conique de 4 lignes (9 millimètres) de longueur, dans lequel on voit le conduit placé un peu en arrière de l'extrémité, et fendu en travers.

La vulve est ridée, et a 2 pouces (5 centimètres 2 cinquièmes). Plus en avant, est une paire de mamelle, outre une autre paire placée sous la poitrine.

La couleur de toutes les pièces ou croûtes, est noire, excepté dans les écailles qui, principalement sur les flancs et sur les pieds, ont perdu leur vernis par le frottement, et qui laissent voir l'os.

Au Paraguay et dans les Missions, j'ai eu sept mâles adultes semblables à celui que j'ai décrit. Deux d'entre eux avoient neuf bandes, et les cinq autres en avoient huit. A l'Assomption (où l'on ne trouve pas de Tatou Mulet), j'ai encore eu un Tatou noir pareil à tous ceux que je viens d'indiquer, long de 12 pouces (32 centimètres et demi), avec six bandes.

J'ai vu de plus quatre femelles ; la moindre, de 16 pouces (43 centimètres 1 cinquième), et les autres, de 30 pouces (81 centimètres 1 tiers). Celle de 16 pouces (43 centimètres 1 cinquième), et l'une de ces dernières avoient huit bandes et les autres neuf.

J'en ai vu deux autres de 18 pouces (48 centimètres 3 cinquièmes) ; l'une avec six bandes et l'autre avec sept.

Buffon appelle (*a*) mon Tatou noir *Tatuété*, en le faisant dériver de *Tatou-été*, nom qu'on lui donne dans le Brésil, et qui signifie *vrai Tatou* ou *Tatou par excellence ;* mais l'on sent déjà que cette dénomination est équivoque, et qu'elle n'est pas admissible.

Nous verrons bientôt qu'il est très-difficile de distinguer un individu non-adulte de l'espèce présente, d'un individu vieux de l'espèce suivante. Par conséquent, l'on doit présumer que Buffon a erré en croyant que le *Aiotochtli* de Hernandez, le *Tatou* de Clusius, celui de Laët et celui de Dutertre ; le *Tatou-été de* Marcgrave et de Ray, le *Dasypus cingulis septenis* de Linné, et le *Cataphractus scutis duobu, cin-*

(*a*) Traduction, t. 10, p. 101. — Original, t. 4, p. 99. — T. 10, p. 212, édit. in-4.o

gulis octo de Brisson, sont tous de la même espèce ; parce que sûrement quelqu'un, ou quelques-uns de ces êtres sont de l'espèce suivante.

Je ne puis pas éclaircir ce point, attendu que ces auteurs me manquent. Néanmoins, je n'omettrai pas que Buffon reprend sans fondement Linné, sur ce qu'il suppose sept bandes au Tatou noir, puisqu'il en est qui ont ces sept bandes.

Quant à l'*Aiotochtli* de Nieremberg, auquel Buffon (*a*) donne neuf bandes, c'est mon Tatou noir qui les a, et je ne les ai trouvés ni dans les Tatous précédens, ni dans celui qui va suivre.

On pourroit douter si le *Tatouété* est mon Tatou actuel ou le suivant ; mais je ne puis douter que ce ne soit le Tatou noir, et je me fonde sur ce que Buffon lui donne huit bandes, que je n'ai jamais trouvées dans le Tatou Mulet ; et sur ce que les mesures qu'il désigne sont certainement celles d'un Tatou noir, jeune, parce qu'il donne à la tête 3 pouces (8 centimètres) ; au corps, près de 7 pouces (19 cen-

---

(*a*) Traduction, t. 12, p. 102, à la note. — Original, t. 4, p. 101, à la note. — T. 10, p. 213, édit. in-4.°

timètres), depuis le cou jusqu'à l'origine de la queue, et à celle-ci, 9 pouces (24 centimètres); que ces mesures additionnées font 19 pouces (plus de 51 centimètres) de longueur totale; ce qui non-seulement excède la longueur du Tatou Mulet; mais se trouve avec la queue dans le même rapport que celui qui est entre les mesures que j'ai assignées au Tatou noir; ce qui n'est pas de même dans la comparaison avec les mesures du Tatou Mulet.

La description que Buffon nous donne des couleurs, fait connoître que beaucoup d'écailles avoient perdu leur vernis ou pellicule par le frottement, ce qui est un autre caractère du Tatou noir. En tout ma description est plus exacte, non-seulement pour les couleurs, mais encore parce que c'est celle d'un individu adulte.

Je dois avertir également que Buffon dit (*a*) que le Tatouété de Marcgrave est un des plus petits; ce qui convient au Tatou Mulet et non au Tatou noir, auquel il l'applique. Cela vient sans doute de ce que Buffon, voulant décrire

---

(*a*) Traduction, t. 12, p. 102, à la note. — Original, t. 4, p. 101. — T. 10, p. 214, à la note, édit. in-4.°.

le Tatou Mulet, a pris pour exemple un Tatou noir jeune, attendu qu'il ne sait pas distinguer l'un de l'autre; en quoi il est aisé de le disculper.

L'auteur ramène (*a*) mon Tatou noir dans son *Cachicame*, que j'ai reconnu par la planche 153 (*b*). Wormius et Grew l'ont décrit. Wormius donne à la tête, 5 pouces (13 centimètres); puis à la distance de la tête jusqu'à la racine de la queue, 18 pouces (48 centimètres), et à la queue même, 12 pouces (32 centimètres et demi).

Grew fixe, pour les mesures des mêmes parties, 3 pouces et demi; 7 pouces et demi et 11 pouces (1, 2 et 3 décimètres).

Celles de Wormius sont fautives; et, à mon avis, les 18 pouces (48 centimètres), comprennent la tête, autrement l'animal seroit disproportionné, et d'ailleurs il lui abrège la queue. Avec cette correction, on trouve que le Tatou de Wormius est exactement le mien, mais adulte.

Les dimensions de Grew sont celles d'un Tatou noir jeune, puisque l'on voit qu'il avoit

(*a*) Traduction, t. 12, p. 104. — Original, t. 4, p. 103. — T. 10, p. 215, édit. in-4.°

(*b*) C'est la planche 37 du t. 10, p. 230, édit. in-4°.

déjà 22 pouces (59 centimètres 3 cinquièmes), c'est-à-dire, qu'il étoit plus grand que le Tatou Mulet, et ces mesures sont proportionnées à celles du Tatou noir et non à celles du Tatou Mulet, qui est le seul avec lequel on ait pu le confondre.

Buffon doute si le *Cachicame* et le *Tatouété* sont la même espèce, et il lui semble que le Cachicame est une femelle, parce qu'elle a neuf bandes, et le Tatouété un mâle, parce qu'il en a huit. Mais on peut lui dire, avec vérité, que c'est le même animal dont les individus adultes, sans distinction de sexe, ont, les uns huit, et les autres neuf bandes.

La Borde (*a*) trouve dans la Guyane deux Tatous; l'un plus grand, noir, dont la chair est bonne, et qui pèse 18 à 20 livres (de 8 à 10 kilogrammes); c'est assez pour ne pas douter que ce ne soit mon Tatou noir qui a un peu moins de poids que le Poyou, lequel pèse 18 livres (environ 9 kilogrammes). Il lui fait faire huit à dix petits, sur quoi je ne puis rien dire de décisif.

(*a*) Traduction, t. 12, p. 125. — Original, t. 9, p. 150. — Supplément, t. 3, p. 286, édit. in-4.°

Buffon croit que c'est le Kabassou sans autre fondement que l'assertion qu'il est le plus grand de tous. Mais, ni le plus grand Tatou de la Borde, ni le Kabassou, n'est le plus grand des Tatous.

La planche 157 (*a*) est aussi du Tatou noir, quoiqu'elle ne soit point exacte.

L'extrait de la description de Guillaume Watson ne vaut rien.

Le second Tatou de la Borde est le Tatouay comme je l'ai dit, page 163.

(*a*) C'est la planche 41, p. 262 du tom. 10 de l'édition in-4.° (*Note du Traducteur*).

TATOU SIXIEME,

OU TATOU MULET.

Les Guaranis ont accoutumé de l'appeler *Tatou m'bouriqua* (Tatou Mulet), faisant allusion à ce que ses oreilles sont grandes, droites et parallèles. Pour la même raison, les Espagnols de la rivière de la Plate lui donnent le nom que j'ai adopté, quoiqu'il soit impropre; car il n'est point mulet, et ses oreilles ne diffèrent point de celles des espèces antérieures.

Longueur, 17 pouces et demi (46 centimètres).

Queue, 6 pouces 1 quart (près de 17 centim.); elle a 3 pouces et demi (9 centimètres 2 cinquièmes) de tour à la racine; d'où l'on voit que la queue est visiblement plus courte que celle du Tatou cinquième, ou Tatou noir, et que son volume est excessivement plus petit.

Les jambes du Tatou noir sont, à proportion, un peu plus longues que celles du Tatou Mulet, et ce dernier a moins de poils sous le corps,

qui, lui-même, est plus large à sa base.

Le Tatou Mulet a, en outre, les bandes mobiles un peu plus séparées ; et quant à leur nombre, j'ai vu quatre femelles et deux mâles avec six bandes, et une autre femelle avec sept, et tous étoient adultes ; j'ai ouvert aussi une femelle qui avoit six bandes, et chacun de ses huit petits en avoit cinq.

Ayant mis tout le soin possible à décrire le Tatou noir, et à le comparer au Tatou Mulet, je n'ai trouvé que les différences que j'ai rapportées, et une autre accidentelle qui est, que les croûtes ou pièces du Tatou Mulet ne perdent pas leur pellicule comme celles du Tatou noir, principalement dans les bandes, et cette différence provient de ce que le Tatou noir éprouve plus de frottement dans les terriers que le Tatou Mulet.

Entre les différences citées, les principales sont la grandeur, le rapport de la longueur totale de l'animal avec celle de sa queue et la conservation ou la perte du vernis. De ces trois différences, la première est équivoque, parce que, quoiqu'elle caractérise les adultes, on peut confondre un Tatou noir jeune avec un Tatou Mulet vieux. La différence, quant au vernis

ou pellicule, ne sert pas plus lorsque l'on n'a que des squelettes, parce que le squelette d'un Tatou quelconque perd facilement des pièces. Il résulte de tout cela, que les naturalistes qui n'ont pas mesuré scrupuleusement la longueur totale et celle de la queue, ne peuvent pas reconnoître si un squelette appartient à un Tatou Mulet adulte ou à un Tatou noir jeune.

Venons aux mœurs.

Le Tatou noir est commun dans cette province du Paraguay et dans celle des Missions, sans s'approcher beaucoup de la rivière de la Plate; et je n'ai jamais vu le Tatou Mulet, que dans les lieux pleins de Spartes, faisant partie des champs qui sont entre les Missions et Néemboucou, quoiqu'il s'étende vers le Sud, par les Pampas de Buenos-Ayres. Je cherchai avec soin, dans ces champs de Néemboucou, où j'avois pris des Tatous Mulets, si je découvrirois des terriers, mais je n'en trouvai point, et l'on m'assura que ces Tatous n'en creusoient pas.

Cependant, comme ils ont des ongles et des moyens de fouiller, il me parut impossible qu'ils ne le fissent pas; et pour le vérifier, j'en attachai un vivant, qui, dans une nuit, fit une

excavation de 16 pouces (43 centimètres), dans une terre peu compacte, et qui s'y cacha; mais, comme la corde lui permettoit de creuser plus avant, il est clair que son instinct ne le porte pas autant à fouiller que le Tatou noir, puisque j'ai vu des individus de cette dernière epèce, de la grosseur du Tatou Mulet, et que j'avois attaché, faire, en un instant, un souterrain de toute la longueur de leur corde.

A Buenos-Ayres, j'ai entendu dire à beaucoup de personnes que le Tatou actuel creuse des trous profonds, et que néanmoins il ne fait pas ses petits dans la partie la plus intérieure du trou, mais à l'entrée, sur un lit de paille, qu'il arrange avec les mains, en allant à reculons.

Le père Isidore Guerra fit, avec des briques, un petit trou à un Tatou Mulet femelle, qu'il avoit prise pleine, et elle y fit neuf petits. Elle les allaitoit, et lorsqu'elle étoit lasse de leur donner à teter, elle se mettoit sous le tas de paille qui portoit ses petits. Mais quand elle sortoit pour manger, elle prenoit un soin particulier de fermer la porte avec de la paille, et elle attendoit un peu, pour observer si ses petits ne tentoient point de sortir, parce qu'a-

lors elle renforçoit la barrière qu'elle avoit opposée à ce désir. Le père Isidore nourrissoit la mère avec de la chair crue et cuite ; mais ce qui lui plaisoit le plus, c'étoient les vers.

Le Tatou Mulet fait de sept à douze petits en octobre (vendémiaire), tous mâles ou tous femelles ; c'est du moins l'opinion générale, et je l'ai vue se vérifier dans une femelle pleine, que j'ouvris. Je me trouvai d'un grand étonnement à un résultat aussi étrange, et ce fait mérite la peine qu'on l'observe : si, par hasard, la femelle, qui a produit une fois des mâles ou des femelles, fait la même chose toute sa vie ?

La femelle pleine que j'ouvris, avoit six bandes mobiles, et ses petits en avoient cinq, et leurs yeux étoient ouverts.

Dans le même tems, septembre et octobre (fructidor et vendémiaire), que j'ouvris ce Tatou Mulet femelle, j'ouvris six femelles de l'espèce précédente, et aucune n'étoit pleine, ce qui différencie les deux espèces, ainsi que ceci, que le Tatou Mulet va de jour, et le Tatou noir seulement de nuit.

Le père Guerra a observé aussi, que le Tatou Mulet ne veut pas manger de pain.

En parlant du Tatou noir, j'ai dit que Buffon

avoit voulu décrire le Tatou Mulet dans son *Tatouété*, et qu'il s'étoit égaré, en prenant pour modèle un Tatou noir jeune.

J'ai noté également que beaucoup d'auteurs avoient indiqué le Tatou Mulet, et que Buffon s'étoit figuré qu'ils traitoient du *Tatouété* et du *Cachicame*, parce qu'il n'a pas distingué l'un de l'autre ; mais comme les livres me manquent, je ne saurois éclaircir la matière.

TATOU SEPTIEME,

OU TATOU PICHIY.

On le nomme ainsi dans les lieux où il existe; ce sont les Pampas au Sud de Buenos-Ayres, depuis le parallèle du 36e. degré de latitude Méridionale, jusqu'à la terre des Patagons.

Sa chair passe pour excellente; il creuse des terriers et les habite; mais il sort aussi le jour.

Je n'en ai eu que trois, que Don Nicolas de la Quintana me donna vivans, et je les ai conservés quelques jours avec de la chair crue et de l'eau, jusqu'au moment où on les disséqua, parce que le vice-roi désiroit les envoyer en Espagne.

Ce Tatou ressemble plus au Tatou velu, qu'à aucun autre, par sa grosseur, par la largeur de la base de son corps et de sa tête, par la longueur du membre, par le nombre des doigts, et par son ensemble, mais sa taille est moindre que celle du Tatou velu; il a moins de poils, ceux-ci sont beaucoup plus courts, et il y a

d'autres

d'autres différences que sa description fera voir.

Longueur, 14 pouces et demi (39 centimètres).

Queue, 4 pouces et demi (12 centimètres).

Depuis la pointe du museau, jusqu'au plus haut du bouclier du front, il y a 2 pouces 2 tiers (7 centimètres 1 cinquième), et la plus grande largeur est entre les tempes, et de 2 pouces (5 centimètres 2 cinquièmes).

Le bouclier du front est assez plat, d'une mosaïque très-forte et irrégulière.

L'oreille s'élève à peine de 4 lignes (9 millimètres) dans sa partie supérieure, et elle est aiguë.

L'œil est plus caché que dans les autres Tatous, et la paupière inférieure est composée de petites croûtes.

Le cou ne sauroit être plus court; néanmoins on y voit, auprès du bouclier de l'épaule, un rang de petites croûtes, dont les plus longues ont 2 lignes (4 millimètres).

Le bouclier de l'épaule a presque 2 pouces (5 centimètres et demi) dans le haut.

Les bandes mobiles, dans un mâle non adulte et dans une femelle adulte, étoient au nombre

de sept ; mais, dans un autre mâle vieux, il y avoit six bandes.

Le bouclier de la croupe est composé de rangs placés en travers, faits de pièces, toutes composées, à leur tour, de beaucoup de petites pièces, en forme de fragmens de pierres irrégulières; et la bordure ou frange de ce bouclier, a des pointes en manière de dents d'animal, comme je l'ai dit à l'article du Tatou velu. Les mêmes pointes, et même de plus grandes, sont dans les bords inférieurs ou extrémités des bandes mobiles; ces bandes se composent de pièces rectangulaires, et chacune a, à son milieu, dans le sens de sa longueur, une raie, puis deux autres raies parallèles à celle-là, interrompues et placées une de chaque côté. C'est la même chose dans le bord antérieur du bouclier de la croupe, et dans le bord postérieur du bouclier de l'épaule, qui, dans tout le reste, a les mêmes pièces que le bouclier de la croupe.

Les deux boucliers et les bandes ont, en assez grande quantité, des poils longs, comme dans le Poyou, et la couleur de tout l'animal est obscure, avec des interstices blanchâtres.

La queue est couverte d'écailles fortes, disposées en anneaux.

La peau sous le corps, les poils et la garniture des quatre pieds, sont comme dans le Tatou velu.

Il y a cinq doigts au pied de derrière. L'externe et l'interne naissent parallèlement entre eux, quoique celui-ci soit plus long et plus gros. Le doigt immédiat après l'externe, naît plus en avant, et c'est presque la même chose, quant aux deux autres, quoiqu'ils soient plus longs de 2 lignes (4 millimètres), et plus gros, et qu'ils aient des ongles de 5 lignes (11 millimètres).

Le pied de devant a le même nombre de doigts, et presque dans le même ordre; mais les ongles sont de la nature de ceux du Tatou... (*a*), et notablement plus longs, au point que le plus grand a 9 lignes (2 centimètres).

Il n'y a qu'une seule mamelle de chaque côté de la poitrine, et l'angle antérieur de la vulve

---

(*a*) Il y a là un mot omis dans le manuscrit. (*Note du Traducteur*).

est très-aigu et saillant de 6 lignes (13 millimètres).

Le membre du mâle est conique, et privé de mouvement; il a 27 lignes (6 centimètres) de long.

TATOU HUITIEME,

OU TATOU MATACO.

On le connoît, sous ce nom, dans les lieux qu'il habite, qui sont le Tucuman et les Pampas de Buenos-Ayres, à partir du 36e. degré, et gagnant vers le Sud. Beaucoup de personnes l'appellent *bolita* (petite boule), parce que c'est l'unique Tatou, qui, lorsqu'il craint, ou lors qu'on veut le prendre, cache sa tête, sa queue et ses quatre pieds, formant de tout son corps, une boule, que l'on fait rouler par amusement, et qui ne se rouvre qu'avec beaucoup de force.

On me fit présent de l'un de ces Tatous, qui étoit si malade, qu'il mourut le lendemain.

Le peu que je pus observer se réduit à ceci : il étoit toujours dans une posture qui le rendoit presque sphérique ; il marchoit avec beaucoup de lenteur, sans étendre le corps, sans séparer presque ses pieds de derrière de ceux de devant, sans que de ces derniers, autre chose touchât le sol, que la pointe des deux

plus grands ongles qu'il posoit verticalement ; et il portoit sa queue, presque à toucher la terre.

Je crois que ce Tatou ne creuse point de trous, parce qu'ayant les quatre pieds visiblement plus foibles que tous les autres Tatous, et les ongles peu propres à fouiller, il doit vivre dans les champs, et s'il entre dans des terriers, il faut qu'ils aient été creusés par d'autres.

Il n'est pas facile d'étendre son corps, comme je l'ai fait, par rapport aux autres Tatous, pour prendre ses dimensions. Celles que j'ai à rapporter, ont été mesurées sur l'animal mort, et contracté de manière que les bordures des bandes mobiles se touchoient entre elles et touchoient celles des boucliers de l'épaule et de la croupe.

Depuis la pointe du museau jusqu'à celle de la queue, mesurant avec un fil sur le haut du dos, il y a 17 pouces (46 centimètres).

La queue a 2 pouces 2 tiers (7 centimètres 1 cinquième). Elle n'est pas ronde ou conique comme dans les Tatous précédens, si ce n'est à sa pointe ; car, à sa racine, elle est plate, et ses croûtes de dessus ne sont pas comme dans les autres Tatous, mais en gros grains très-saillans.

La tête a 3 pouces (8 centimètres) de longueur, et 1 pouce 1 quart (3 centimet. 1 tiers) dans sa plus grande largeur.

Le bouclier du front est plus fort que dans les Tatous précédens, et composé de pièces âpres et confuses.

Les oreilles, quoique d'un pouce (2 centimètres 2 tiers), ne parviennent point à égaler la bordure supérieure du casque du front qui est plane, et son couronnement surmonte sensiblement la tête, non-seulement en-dessus, mais encore sur les côtés, jusqu'à l'oreille.

Le bouclier de l'épaule a 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers) dans le plus haut, et forme une pointe remarquable de chaque côté, avec laquelle il couvre non-seulement l'œil, mais encore un pouce (2 centimètres 2 tiers) de la tête.

Il y a trois bandes mobiles, larges de 8 lignes (18 millimètres) sur le dos, mais elles se rétrécissent sensiblement vers les flancs.

Le bouclier de la croupe occupe 6 pouces (16 centimètres) dans le haut, et le jeu qu'il laisse à la queue, n'est pas parabolique comme dans les autres, mais composé de trois lignes droites ; l'intérieure perpendiculaire à l'épine

du dos, et les deux autres parallèles à cette épine.

Les pièces qui composent les boucliers et les bandes, sont irrégulières, rudes et faites chacune d'une multitude de pièces irrégulières elles-mêmes, et semblables à des fragmens de pierres.

La couleur de tout l'animal est un plombé-obscur, et si lustré qu'il paroît avoir été bruni. La peau est blanchâtre dans les intervalles des bandes; celle des parties inférieures est noirâtre, et à peine voit-on quelques rudimens d'écailles avec quelques poils; mais ils abondent, et sont très-longs dans les faces extérieures des quatres jambes, et au point où s'unissent les trois bandes mobiles. C'est là qu'on voit les muscles qui contractent les boucliers, pour former la boule.

Les jambes sont beaucoup plus minces que dans tous les autres Tatous, et les quatre pieds n'ont point d'écailles, mais des rudimens rares.

Dans les pieds de derrière, l'on ne reconnoît point les doigts, mais cinq ongles qui ne servent point à creuser. Les ongles du doigt interne et de l'externe naissent parallèlement entre eux, et les trois autres ont aussi un parallélisme qui leur est commun. L'ongle qui

suit immédiatement celui du doigt externe, est notablement moindre, et le plus long n'a que 4 lignes (9 millimètres).

Dans les pieds de devant, il y a quatre doigts: l'externe, de 6 lignes (13 millimètres); l'interne, plus court; tous les deux naissent de points parallèles. Le doigt immédiat de l'externe naît 3 lignes (6 millimètres), plus avant que la racine du doigt de l'ongle externe, et son ongle, qui est disproportionné, est long de 14 lignes (31 millimètres), large de 5 lignes (11 millimètres) à sa racine, et de la même figure que dans les autres Tatous. Le doigt immédiat de l'interne s'étend jusqu'à la moitié de l'ongle qu'on vient de citer, et ensuite son propre ongle va se terminer où finit celui-là.

La vulve n'offre rien de particulier, et il y a une mamelle sur chaque côté de la poitrine.

J'ai vu depuis un mâle disséqué, dont le membre avoit 4 pouces et demi (12 centimètres) de long, et 6 lignes (13 millimètres) dans son plus grand diamètre.

Buffon (*a*) appelle le Tatou Mataco, *Apar*,

(*a*) Traduction, t. 12, p. 93. — Original, t. 4, p. 90. — T. 10, p. 206, édit. in-4.°

en le dérivant de *Tatou Apara*, qui est le nom qu'il dit qu'on lui donne au Brésil, et que je ne doute pas devoir être *Tatou Para*. Or, Tatou Para, signifiant *Tatou tacheté*, il ne convient en aucune manière à l'animal actuel.

Buffon le décrit, en suivant Marcgrave, qui lui donne une tête pyramidale, qu'il n'a pas plus que les oreilles rondes qu'il lui suppose, parce que naturellement elles sont pliées. Il lui donne cinq doigts à tous les pieds, lorsqu'il n'en a que quatre aux pieds de derrière. Les pièces des boucliers ne sont point pentagonales, comme il le dit, mais irrégulières, et celles des bandes sont rectangles.

Je suis d'accord avec Buffon, sur ce que l'animal de Séba est le Tatou Mataco; mais Séba se trompe en lui mettant quatre doigts partout.

Comme d'autres Tatous ont quelques bandes de plus ou de moins, on ne devroit pas s'étonner, si quelque Tatou Mataco n'en avoit que quatre, par conséquent je ne me récrie point avec Buffon, sur ce que Fabius Columna parle d'un Tatou Mataco à quatre bandes.

J'ai décrit huit Tatous, et mon ami Noséda m'a prévenu qu'il y en a un autre dans les bois, ressemblant au Tatou noir par sa couleur, et au Tatou Poyou par sa grandeur et ses formes. J'en attends encore un de la côte des Patagons, que l'on m'a dit être différent de tous les autres.

Buffon en a décrit six, qui n'en forment pas plus de quatre, comme je l'ai dit; parce que l'*Encoubert* et le *Cirquinçon* ne sont qu'un seul Tatou, et que le *Tatouété* et le *Cachicame* n'en sont non plus qu'un seul.

J'y ai ajouté le grand Tatou, le Tatou velu, le Tatou Mulet, et le Tatou Pichïy ; il est vrai que Buffon a confondu le velu avec le Poyou ; qu'il a voulu décrire le Mulet dans son *Tatouété*, et qu'il a confondu le grand Tatou avec le Kabassou.

La description de tous les Tatous achevée, Buffon (*a*) doute, en général, de leur grandeur respective, qui est bien établie dans ces Essais.

(*a*) Traduction, t. 12, p. 114 et suivantes. — Original, t. 4, p. 115 et suivantes. — T. 10, p. 223 et suivantes, édition in-4.°

Il fait tous les Tatous originaires des climats chauds, et cela n'est point exact, comme je l'ai fait voir à la page (128). Il dit de tous, qu'ils se contractent jusqu'à avoir une forme ronde, et c'est une chose que fait le seul Mataco. Les autres se contractent un peu, mais sans arriver à la rondeur, et sans changer de forme.

Ce qu'ajoute Dutertre, qu'ils ne sortent pas du trou pendant quatre mois, est faux; comme ce que dit Hernandez, qu'ils se roulent dans les précipices pour se délivrer des chiens, parce que, s'ils l'ont fait quelquefois, ça été sans dessein.

Ce que dit Gumilla, qu'ils font quatre petits chaque mois, est également faux, parce qu'ils ne portent, tout au plus, qu'une fois par an. Je ne crois pas qu'ils boivent dans leur état naturel; ni qu'on les chasse au bord de l'eau, comme il le dit, avec des lacs et des traquenards, qui sont des piéges peu employés ici, et dans lesquels je doute que les Tatous se laissassent prendre.

Nieremberg ajoute qu'ils ne craignent point les Serpens-sonnettes, et qu'ils vivent en paix avec eux. Il est impossible que ces Serpens puissent ni nuire aux Tatous adultes, ni les

avaler ; mais s'ils sont nouveaux-nés, je ne doute pas qu'ils ne puissent les manger.

Enfin, ici l'on ne fait aucun usage de leurs boucliers', si ce n'est pour quelques guitares, et ils ne peuvent servir à aucune des choses auxquelles Buffon les croit propres.

Au surplus, je m'accorde avec lui, en ce qu'il regarde comme fabuleuses toutes les vertus médicinales que Monard et Ximenès attribuent à différentes parties de cet animal.

DES SINGES.

Je connois les trois espèces qui sont au Paraguay et une autre du Brésil, et je ne m'arrêterai point à en décrire les caractères généraux, parce que je n'apprendrois rien à personne.

Buffon (*a*) divise les Singes américains en *Sapajous* et en *Sagoins*, dérivant ces noms de *Cayouasou* et *Cagoui*, qu'on leur donne au Brésil, et qu'il dit qu'on doit prononcer *Sajouassou* et *Sagoui*. En premier lieu, ces noms doivent êtres *Caigouazou* et *Caï*, et puis ils ne se prononcent point comme Buffon le suppose, mais comme ils sont écrits. Leur signification est *Grand Caï* et *Cay*; de manière qu'étant une même chose, ils ne servent pas, pour exprimer deux classes diverses, comme le prétend Buffon.

Il dit de ces deux classes qu'elles ont une queue, qu'elles n'ont point de callosités sur les fesses, ni de poches au bas des joues, et qu'elles

(*a*) Original, t. 7, p. 283. — T. 15, p. 2, édit. in-4.°

ont la cloison des narines très-épaisse et les ouvertures de ces narines sur les côtés du nez. Tout cela se vérifie dans mes Singes hors la dernière circonstance ; parce que le Miriquouina a ces ouvertures dans la partie inférieure du nez, comme l'homme.

Pour distinguer les *Sapajous* des *Sagoins*, Buffon dit que les Sapajous ont la queue moins longue et prenante, et les autres non ; mais comme mon Cay, qui est de la première classe, a la queue presque aussi longue que le Miriquouina, qui est de la seconde, ce caractère n'est pas décisif.

Ensuite Buffon nomme les espèces qu'il connoît. Je ne décris absolument que deux *Sapajous* et deux *Sagoins* ; je ferai connoître néanmoins, que ce naturaliste étoit peu instruit sur les Singes américains, parce qu'indépendamment de les mal décrire, il en multiplie les espèces, en faisant ma première double, et en triplant ma seconde et ma troisième.

LE CARAYA.

Simia Bulzebut. — Linné.

Ouarine. — Buffon.

Alouatte hurleur. — La Cépède.

Il est bien connu sous ce nom, qui revient au même que *Caaya* (maître du bois), et il lui convient, parce que ce Singe est plus multiplié que les autres dans les forêts les plus élevées et les plus épaisses. ; et il me paroît, d'après ce que j'ai vu, qu'il préfère celles qui sont dans le voisinage des eaux. Des personnes disent, que s'il n'a pas à sa portée le moyen de satisfaire sa soif, il va dans les champs pour chercher de l'eau; et que quelquefois, lorsqu'il a été rencontré dans ce voyage, se trouvant sans refuge, il s'est couché, joignant les mains, et faisant croire au vulgaire qu'il demandoit merci.

Le Caraya est beaucoup plus sérieux, plus triste, plus paresseux et plus lourd que le Cay, et il va toujours en famille, composée de quatre à dix individus, parce que chaque mâle conduit

trois ou quatre femelles, de manière que si la petite troupe est de huit à dix têtes, il y a surement deux mâles, comme je l'ai remarqué beaucoup de fois, et comme le rapporte la voix générale, d'où l'on infère que la reproduction donne trois ou quatre femelles pour un mâle. Mais comme cette observation se fonde uniquement sur la couleur différente des sexes, et que les mâles non-adultes portent la livrée des femelles, il est à croire que celles-ci sont moins nombreuses qu'elles ne le paroissent, quoiqu'elles le soient réellement plus que les mâles; chose qui arrive également aux Cerfs de mes deux dernières espèces.

Le mâle ou chef se place toujours dans un lieu plus élevé, comme pour veiller à la conservation de la famille qu'il dirige; cette famille ne se meut qu'après que ce chef s'est mis en mouvement lui-même; alors elle passe, avec pause, d'une branche à l'autre des arbres, sans sauter, si ce n'est rarement, et à une foible distance; de manière que pour peu que la nature du terrein le permette, l'on parvient facilement à se mettre au-dessous de la petite troupe; cas dans lequel ces animaux ont accoutumé de faire leurs excrémens sur l'objet de leurs craintes.

Ils savent se cacher au moyen des troncs et des rameaux, lorsqu'ils soupçonnent qu'on veut leur nuire, et à moins qu'ils ne reçoivent la mort d'une manière extrêmement prompte par un coup de fusil, ils s'arrangent de façon, qu'en perdant totalement la vie, ils ne puissent pas tomber à terre ; l'on perd donc la majeure partie des coups, si l'on ne sait pas grimper pour les aller chercher ensuite ; ce qui est difficile, parce qu'ils choisissent les plus grands arbres, et qu'ils vont se placer vers leur cîme. Quelques personnes assurent leur avoir vu prendre des feuilles, les mâcher, et les appliquer sur les blessures ; mais je n'ai pas remarqué une pareille chose, et je ne la crois pas.

Principalement à l'aurore et à la fin du jour, on entend d'un mille de distance (1 kilomètre et demi) leur voix forte, triste, rauque, insupportable, et qu'on ne peut comparer qu'au craquement d'une quantité de charrettes non-graissées. J'ignore si c'est l'effet de la voix du chef seul, quoique je le croie produit par le chœur de toute la troupe. Lorsque quelqu'un s'approche, la cacophonie cesse. Il n'est pas douteux pour moi que leurs détestables échos ne se for-

ment, et n'augmentent dans la grande noix ou poche osseuse qu'ils ont dans la gorge.

Je ne sais si c'est à cause de leur laideur ou de leur lenteur, mais il est certain que personne ne les apprivoise : cependant j'ai ouï dire qu'on l'avoit fait quelquefois, et je ne doute pas qu'on n'y parvînt toutes les fois qu'on le tenteroit.

Ce Singe Caraya fait en juin (vers messidor), un petit que la mère porte sur le dos, et qui s'attache à son cou avec ses bras. Pour avoir celui-ci vivant, j'ai entendu pousser contre la mère de grands et de continuels cris de *ah! ah! fils de put.....*; cris au bruit desquels la mère arrache son petit de son cou et le jette par terre. Ayant demandé le motif qui faisoit employer ces mots, l'on m'a répondu, que la mère repoussoit son petit parce qu'elle s'entendoit appeler *put....*; ce qui n'arrivoit pas lorsqu'on employoit d'autres paroles. On applique le même conte aux Singes, que je décris après celui-ci ; néanmoins, il n'est pas douteux que la mère n'abandonne son petit que parce qu'elle est effrayée des éclats qu'elle entend, et que ce ne soit pour fuir avec plus de légèreté; car, quel instinct lui feroit compren-

dre la signification de l'injure qu'on emploie, et qui n'en sauroit être une pour elle !

Le Caraya mange des feuilles, des fruits, et ce que lui offre la forêt, et il chemine sur les arbres, auxquels il s'attache au moyen de sa queue avec tant de force, que même après sa mort, il y demeure encore lié de cette manière. Cette queue est grosse, pelée en-dessous, dans une longueur d'environ 8 pouces (22 centimètres) vers la pointe, et si nerveuse que l'on ne peut dérouler la spirale qui est à son extrémité.

Le Caraya n'a point de callosités aux fesses; il va toujours sur les quatre pieds, et les Indiens non-soumis et les Portugais mangent sa chair, qu'ils préfèrent à celle du canard, et de quelques autres animaux.

Je vais décrire un mâle adulte.

Longueur, 42 pouces et demi (1 mètre 15 centimètres), dont la queue forme la moitié.

Hauteur antérieure, 19 pouces (51 centimètres 1 tiers), et postérieure, 17 pouces et demi (47 centimètres).

La femelle est de 3 pouces (8 centimètres) plus courte que le mâle, et ses autres dimensions sont dans la même proportion.

La figure du Caraya forme un carré long; le front est très-dépourvu de poils ; le nez est à peine visible dans l'entre-deux des yeux : ceux-ci sont noirs ; les narines sont grandes, elliptiques, et une cloison très-épaisse les sépare l'une de l'autre ; l'oreille est petite, ronde, et elle est posée un peu haut. Une barbe obtuse et remarquable de poils de 3 pouces (8 centimètres) de long, plus courts dans la femelle, mais nombreux dans les deux, lui donne une physionomie capucinale.

Le nœud de la gorge est pelé, pyramidal, avec une base carrée et large, dont le diamètre ou la hauteur est de 20 lignes (4 centimètres et demi), quoique dans la femelle il n'en ait pas la moitié.

Le cou est gros et court.

Le corps est ventru, et grossi par le poil.

La main a cinq doigts, dans lesquels celui qui par sa position doit être le pouce, ne semble pas tel, attendu qu'il naît sur la même ligne que les autres, qu'il a la même direction et qu'il est le plus foible. Les pieds ont les mêmes doigts, mais l'interne a la forme de pouce ; tous les ongles sont noirs.

Dans la mâchoire supérieure et dans la mâ-

choire inférieure, il y a quatre incisives et deux canines.

Le scrotum et son peu de poils follets sont blonds, et les testicules sont un peu moindres que des œufs de pigeon. La gaîne du membre est entre les testicules, et paroît faire partie du scrotum.

La vulve n'a pas d'autre particularité que celle d'être blanchâtre.

Le pelage du mâle est noir foncé dans toutes les parties, excepté sous le ventre et sous la poitrine, où il est roux-obscur. Par-tout le poil est lustré, peu dur, un peu crépu, non-couché, long de plus de 2 pouces (5 centimètres 2 cinquièmes), et très-serré, excepté dans les parties inférieures qui sont sans poil.

La femelle a le poil un peu plus fin et brunâtre ou bai-obscur ; mais les deux sexes ont une peau noire qui se manifeste sur la gorge et dans toute la partie inférieure, ainsi qu'à la face, aux sourcils, aux cils et aux oreilles qui manquent de poils.

Les mâles portent la livrée de la mère jusqu'à ce qu'ils deviennent adultes ; et j'ai vu un individu albinos de couleur blanc-jaunâtre.

Buffon (*a*) décrit *l'Ouarine* et *l'Alouate*. Je ferai premièrement la critique des témoignages des voyageurs.

Le Père d'Abbeville (*b*) parle de l'Ouarine, qui est sans doute le Caraya mâle, comme le font croire la couleur noire, et la voix qui s'entend de près d'une lieue (près de 5 kilomètres et demi); mais il exagère la grandeur de l'animal en la fixant à celle d'un grand chien; et sans doute il n'a pas connu la femelle, puisqu'il ne la différencie en rien du mâle.

Marcgrave (*c*) décrit également le mâle Caraya, en lui donnant le nom de *Gouariba*, qui fait croire à Buffon que de ce mot est dérivé celui de *Ouarina*; mais je pense que les deux noms sont plutôt une corruption de *Caraya*. Ensuite, Buffon (*d*) copie ce que Marcgrave dit de la manière dont cet animal chante, et des cérémonies avec lesquelles il le fait : mais

(*a*) Original, t. 7, p. 289. — T. 15, p. 5, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 289, à la note *a*. — T. 15, p. 5, note première, édit. in-4.°

(*c*) Original, t. 7, p. 289, note *a*. — T. 15, p. 5, note première, édit. in-4.°

(*d*) Original, t. 7, p. 290 et 291. — T. 15, p. 6, édit. in-4.°

comme tout cela est un conte puérile et ridicule, je ne m'y arrêterai point.

Brisson (*a*), décrit encore le mâle Caraya dans son *Cercopithecus niger pedibus fuscis*, quoique la couleur des pieds indique qu'il n'étoit pas complétement adulte.

Buffon (*b*) reprend Linné, parce que dans la description de son *Paniscus*, il confond le Caraya avec le Coaita ; mais comme l'un et l'autre sont le même animal, ainsi que nous le verrons bientôt, la censure est injuste.

Buffon (*c*) dit de l'*Alouate de Cayenne*, que c'est une variété de l'Ouarine (Caraya) ; parce que quoique celui-ci soit d'un brun-noir et l'Alouate d'un rouge-brun, tous les deux font un bruit épouvantable, et qu'on leur a donné également l'épithète de *hurleur*. Ici je conçois quelque doute, parce que le bruit épouvantable est un argument pour qu'ils soient de la même

---

(*a*) Original, t. 7, p. 289, note *a*. — T. 15, p. 5, note première, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 289, note *a*. — T. 15, p. 5, note première, édit. in-4.°

(*c*) Original, t. 7, p. 289, note *b*. — T. 15, p. 5, note 2.e, édit. in-4.°

espèce, et la différence des couleurs, pour qu'ils puissent être mâle et femelle; c'est-à-dire, que l'*Alouate* Caraya soit femelle, et celui de Cayenne mâle. Mais comme la couleur rouge-brun s'adapte mieux au Cay ou Singe suivant, et que l'épithète de *hurleur* ne convient réellement à aucun, si ce n'est au Singe actuel, il est présumable que le Singe qui hurle, et qui est rouge-brun, seroit plutôt le Cay que le Caraya femelle.

Je soupçonne que dans cet article, Buffon copie Binet qui dit (*a*) les mêmes choses en les citant de mémoire ou sur des ouï-dire, comme me le persuade ce qu'il assure que l'Alouate a la taille d'un levrier et la couleur rouge-de-vache, qu'il crie comme une troupe de pourceaux qui se battent; et enfin, qu'il a dans la gorge un cornet intérieur qui rend son cri effroyable. Rien de cela n'est exact; Binet ne l'auroit pas avancé s'il avoit bien examiné le Caraya. Ce qu'il ajoute que ces animaux arrachent les flèches qu'on leur lance; que leur gueule est très-large, etc., ne sert à rien pour faire reconnoître l'animal dont il parle.

(*a*) Original, t. 7, p. 293, note *c*. — T. 15, p. 8, à la note, édit. in-4.°

Notre Gumilla (*a*) indique le Caraya dans son *Arabate* de l'Orénoque, en lui donnant une voix lugubre et insupportable, qui sont des caractères sans équivoque. Mais il l'a vu jaune, parce que sans doute il étoit albinos comme j'en ai vu un aussi.

Barrère décrit (*b*) le Caraya femelle en l'appellant *Alouate*, et en lui donnant de la barbe, une voix affreuse, une noix dans la gorge, et pour couleur le ferrugineux et le rouge-bai.

Brisson traite (*c*) de la même femelle, puisqu'il lui met de la barbe, et qu'il l'a vue de couleur *bai*, ce qui répond au mot *spadiceus*, et non pas rouge comme le traduit Buffon.

Gentil dit (*d*) de quelques singes américains, qu'ils font un bruit si étrange, que les montagnes paroissent s'écrouler, en quoi il en impose outre mesure, comme en leur donnant

---

(*a*) Original, t. 7, p. 289, note *b*. — T. 15, p. 5, note seconde, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 289, notes *b* et *d*. — T. 15, p. 5 et 7, aux notes, édit. in-4.°

(*c*) Original, t. 7, p. 289, note *b*. — T. 15, p. 5, note seconde, édit. in-4.°

(*d*) Original, t. 7, p. 289, note *d*. — T. 15, p. 7, à la note, édit. in-4.°

la grandeur des veaux. Cependant il parle du Caraya.

La Condamine (*a*) n'a rien dit en écrivant qu'il y a dans le pays des Amazones, des Singes dont la chair est bonne, parce que c'est une désignation générale; mais comme il leur donne la taille d'un grand lévrier, quoique ce soit une exagération, cela s'accommode au Caraya, qui est le plus grand des Singes américains.

Desmarchais ne dit (*b*) non plus rien d'utile en nous faisant savoir que Cayenne est le pays des Singes, et que leur chair est bonne.

Oexmelin (*c*) dépeint les mœurs de quelques Singes, et il dit, comme pour recommander sa description, qu'il a observé ces mœurs. Cependant je ne doute pas qu'il ne s'en soit fié, à cet égard, au rapport d'autrui; car ces mœurs ne caractérisent point ces animaux, puisqu'il exagère l'instinct qu'il leur suppose

---

(*a*) Original, t. 7, p. 289, note *e*. — T. 15, p. 8, à la note, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 289, note *e*. — T. 15, p. 8, à la note, édit. in-4.°

(*c*) Original, t. 7, p 294 et suivantes. — T. 15, p. 9, édit. in-4.°

pour se défendre, pour se secourir ou s'entr'aider afin de passer un ruisseau, et qu'il leur fait même chercher des herbes et les appliquer sur les blessures de leurs compagnons, après les avoir sondées et bandées pour étancher le sang.

Les Singes ne font rien de semblable, et lorsque quelqu'un s'approche d'eux, ils ne se réunissent point, ne crient point, ne cassent ni ne jettent des rameaux secs, et sur tout cela comme sur l'action de lancer leurs excrémens, il n'y a de réel que ce que j'ai dit en commençant; par conséquent, rien de ce que je viens de citer ne peut faire connoître les Singes dont parle Oexmelin.

Dans le reste, il n'y a que deux caractères spécifiques, et ils ne sont pas réunis dans le même Singe. En effet, le premier de ces caractères est qu'ils sautent d'un arbre à un autre avec une légéreté qui éblouit, et cela, quoiqu'exagéré, est particulier au Cay. Le second est qu'ils crient, et qu'on les entend de plus d'une grande lieue (plus de 5 kilomètres et demi). Cela aussi est une exagération, mais elle caractérise le Caraya.

Dampier (*a*) parle comme s'il avoit observé ce qu'il dit, et cependant il n'a vu qu'un Caraya mâle, comme l'indique la laideur, la peau noire et le poil long, noir et crépu; mais il lui allonge excessivement la queue, jusqu'à près de 30 pouces (81 cent. 1 tiers), et il ne connoissoit point la femelle, puisqu'il n'en a point parlé. Il dit que ces Singes vont en troupes de vingt ou trente, et lorsque j'en ai vu le plus, ils n'étoient que dix réunis. Il suppose faussement, qu'en voyant un homme seul, ils le menacent, comme s'ils vouloient le dévorer, et qu'ils fuient s'ils voient plusieurs hommes. Dire qu'ils font des gestes et qu'ils prenent des postures ridicules, qu'ils menacent en sautant par-dessus les gens, et en les suivant jusqu'aux huttes ou cases, sont des choses qu'on ne peut appliquer qu'au Cay amoureux uniquement : quant à casser et à jeter des rameaux secs, et à faire deux petits, cela est faux pour tous les Singes. Je dis la même chose de l'impossibilité de les apprivoiser que suppose Dampier.

Buffon, qui n'a pas vu le Caraya mâle ou

(*a*) Original, t. 7, p. 294, note *g*. — T. 15, p. 11, note *b*, édit. in-4.°

Ouarine, a cherché à le décrire d'aprés les voyageurs; mais comme j'ai réduit à sa juste valeur ce que ceux-ci ont rapporté, je suis dispensé de critiquer Buffon. Aussi, conclurai-je en disant qu'il se trompe, lorsqu'il allègue qu'il n'y a pas d'autres différences sexuelles, dans cette espèce, qu'un peu dans la grandeur, et que le Caraya ne peut être ni apprivoisé, ni même dompté.

Buffon traite d'un Singe, appelé *Chameck* au Pèrou (*a*), et *Coaita* ou *Quoata* à la Guyane, et il lui paroît que ce nom peut venir de *Caitaia* qui est brésilien, et qu'il veut qu'on prononce *Saitaia*. J'ai déjà observé ailleurs, et je répète pour toujours, qu'ici les noms ne se prononcent pas, comme Buffon le pense, mais comme ils s'écrivent, et que l'on ne confond jamais le *c* avec l'*s*, mais ce dernier avec le *z*. Les voix *Coaita* et *Caitaia* me paroissent des corruptions de *Caraya* (*b*).

(*a*) Original, t. 7, p. 301, note *a*. — T. 15, p. 16, note première, édit. in-4.°

(*b*) On ne partage point l'opinion de M. d'Azara lorsqu'il veut confondre le Coaita (*Simia paniscus* Linn.) avec le Caraya, puisque le Coaita en diffère en ce qu'il

Barrère (*a*) indique le Caraya mâle, dans son *Cercopithecus major niger faciem humanam referens*. Quoata.

Brisson, (*b*) dans son *Cercopithecus in pedibus anterioribus pollice carens, caudâ inferius versus apicem pilis destitutâ*, le Belzebuth, montre qu'il ne voudroit mettre que quatre doigts dans la main, et en cela il est dans l'erreur, parce que tout Singe en a cinq. Ainsi, nous devons croire, qu'en lui ôtant le pouce, il donne à entendre que le doigt interne n'a pas la séparation d'un pouce, et quoique cela convienne et au Caraya et au Miriquouina, il n'y a pas de doute qu'il ne parle du Caraya, auquel, et point au Miriquouîna, s'adapte la queue pelée en-dessous à la pointe. Mais il lui donne une couleur blanchâtre dans les parties inférieures, où Buffon l'a trouvé noir et moi rougeâtre, différences qui sont peu importantes.

Brown (*c*) dans son indication : *Simia fusca*

---

n'a point de pouce apparent aux pieds de devant. (*Note du Traducteur*).

(*a*) Original, t. 7, p. 301, note *a*. — T. 15, p. 16, note première, édit. in-4.°

(*b*) *Ibid.*

(*c*) *Ibid.*

major palmis tetradactylis , caudâ prehensili ad apicem subtus nudâ, erre en lui ôtant un doigt de la main. Le reste convient aussi bien au Caraya qu'au Cay, mais je suppose que Brown parle du Caraya , parce que c'est celui qui a le pouce de la main le plus mal marqué.

Buffon décrit aussi l'*Exquouima* (*a*) de Marcgrave , en le croyant une variété du Caraya. Il se fonde sur ce que ces deux animaux ont une barbe longue , sur la ressemblance des noms , et sur ce que la planche de l'*Exquouima* lui donne une queue prenante , quoique Marcgrave ne le dise pas. Si Marcgrave étoit exact à cet égard , je dirois moi que Buffon se trompe , parce que l'*Exquouima* a une couleur brune , plus obscure sur le dos , toute parsemée de points blancs ; que le ventre et la barbe sont blanchâtres , et que cette barbe est garnie de poils crépus , bien peignés , et longs de plus de 2 pouces (5 centimètres 2 cinquièmes). Or, ces couleurs sont inapplicables au Caraya , comme de le faire sauter avec agilité. Il faut ajouter à tout cela , que l'Exquouima est africain. Je

(*a*) Original, t. 7 , p. 301 et 304 , notes *b* et *c*. — T. 15, p. 16 , note première , et p. 18 , note *a*, édit. in-4.°

confesse

confesse néanmoins que Marcgrave peut avoir erré sur le pays, et avoir pris les barbes et la queue musclée du Caraya, l'agilité du Cay, les couleurs du dessus et des côtés du corps du Miriquouina, et avoir supposé le blanc dans les barbes.

Comme le père d'Abbeville (*a*) aura voulu parler du Caraya mâle, en disant qu'il est tout noir, et qu'il porte une barbe longue de quatre doigts ; ce qu'il ajoute, que les Carayas sont beaux, et qu'ils plaisent à ceux qui les voient, est faux et propre au Cay, duquel il a encore pris le nom de *Cayou*, qui, sans doute, est une corruption de *Caygouazou*.

Dampier dit (*b*), que dans l'Isthme de l'Amérique, il y a des troupeaux de Singes d'une taille médiocre, dont la plupart sont noirs (Carayas mâles) et d'autres blancs (Albinos). Les uns, dit-il, ont de la barbe, les autres n'en ont point; ces derniers sont, à mon jugement, des Cays, auxquels s'adapte privativement ce que Dampier

---

(*a*) Original, t. 7, p. 301, note *b*. — T. 15, p. 16, note seconde, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 305. — T. 15, p. 18, édition in-4.°

ajoute que le Cay est fort drôle, et qu'il prend mille postures grotesques. Quant à porter les petits, cela est commun aux uns et aux autres, ainsi que de pisser, lorsque quelqu'un passe au-dessous d'eux. Dire qu'ils s'attachent à la queue les uns des autres, formant une chaîne, et qu'ils se brandillent jusqu'à ce que celui qui est à l'extrémité, parvienne à gagner le bord opposé de la rivière ou de l'arbre, qui est à une certaine distance, est un ancien récit que l'on fait de tout Singe, et je le regarde comme une invention propre à amuser les vieilles. Son origine sera venue de ce que l'on aura vu quelques mâles disputant une femelle; cas dans lequel, en se battant, ils s'attachent fort souvent à la queue l'un de l'autre, en se balançant.

Quant à avoir des vers dans les entrailles, il n'y a point à s'en étonner, puisqu'on en trouve dans celles de l'Agouaragouazou (*a*).

A l'égard de la Diane de Linné (*b*), quoi-

(*a*) Il n'existe peut-être pas d'animaux, sur-tout parmi les omnivores, les carnivores et les herbivores, qui ne nourrissent une série, plus ou moins considérable, de vers d'espèces variées dans différentes parties du corps. (*Note du Traducteur*).

(*b*) Original, t. 7, p. 306, note *f*. — T. 15, p. 19, note *c*, édit. in-4.°

qu'il dise qu'elle est l'*Exxquouima* de Marcgrave, j'en doute beaucoup, et sans me livrer à de longues critiques, je dirai que Buffon ne doit pas s'étonner que Linné ne parle pas de sa queue prenante, puisque Marcgrave ne la lui donne pas telle, et qu'elle se trouve seulement ainsi dans sa planche, qui en cela peut être fautive.

Edwards a décrit (*a*) le Caraya des deux sexes.

La description du Caraya (*b*) que donne ensuite Buffon, est celle d'un mâle, et quoique bonne, et circonstanciée outre mesure, elle renferme l'erreur de donner 13 pouces (35 centimètres 1 cinquième) à la longueur totale, sans la queue, tandis qu'elle est de plus de 23 pouces (plus de 62 centimètres); et celle de poser les mamelles presque sous les aisselles, tandis qu'elles sont placées comme celles de la femme; et enfin d'accourcir avec excès le doigt interne de la main, et de le priver d'ongle.

(*a*) Original, t. 7, p. 307, note *g*. — T. 15, p. 20, à la note, édit. in-4.°.

(*b*) Original, t. 7, p. 308, note *h*. — T. 15, p. 21, à la note, édit. in-4.°.

Je terminerai cette digression en disant que Buffon, dans son texte, différencie l'*Ouarine* du *Coaita*, en ce que celui-ci s'apprivoise, qu'il n'a point de poche osseuse dans la gorge, de pouce à la main, et qu'il a un poil crépu, tandis que l'*Ouarine* est précisément le contraire. Mais comme l'Ouarine s'apprivoise très-bien aussi, qu'il a les cinq doigts de la main que lui assigne la description, le poil crépu, et sans doute la poche osseuse de la gorge, et que si Buffon ne l'a pas trouvée, c'est qu'il ne l'aura pas cherchée, il est indubitable que cet auteur a rendu le Caraya double ; et ce qu'il dit que les deux qu'il vit étoient noirs, et que l'un de ces deux étoit une femelle, je le répute une erreur, puisque je n'ai jamais vu de femelle noire.

Ce qu'il ajoute que ces animaux pêchent avec leur queue, doit signifier simplement qu'ils amènent à eux, avec elle comme les Cays, ce qu'ils ne peuvent pas atteindre avec la main ; mais ce n'est pas là pêcher. Quant à briser les coquillages, c'est chose commune à tous les Singes ; je finis.

Buffon avoit regardé l'Ouarine (*Simia beelzebub*) et l'Alouate (*Simia seniculus*) comme deux

espèces voisines ou deux variétés. M. d'Azara prétend que son Caraya, qui est l'Ouarine ou Singe hurleur noir, est le mâle de l'Alouate ou du roux. Il se peut que l'Ouarine femelle soit roux ; mais cela ne prouve pas identité d'espèce avec l'Alouate, car les deux sexes de celui-ci sont roux.

M. d'Azara veut ensuite regarder le Coaïta de Buffon (*Simia paniscus*), comme le même que le Caraya ou l'Ouarine. C'est une erreur qui vient de ce qu'il n'a point connu ce Coaita, espèce distincte de toutes les autres, et qui manque bien réellement de pouce apparent à la main.

Quant à l'Exquouima de Marcgrave, (*Simia diana*), M. d'Azara a raison de s'étonner que Buffon ait pu le confondre avec aucun Singe américain, soit Ouarine, soit Coaita. C'est une Guenon originaire d'Afrique, qui ne ressemble à ces Sapajous ni par les formes, ni par les couleurs. (*Note du citoyen Cuvier*).

LE CAY.

Simia capucina. — LINN.

Saï. — BUFFON.

Sapajou saï. — LA CÉPÈDE.

C'EST sous ce nom qu'il est connu.

Le Cay est beaucoup plus rare que le Caraya, et habite les grandes forêts par paire ou en famille, courant avec beaucoup de légèreté sur les arbres, et sautant de l'un à l'autre; de manière qu'il est très-difficile de l'atteindre.

Passant dans un bois par un sentier excessivement étroit, un Cay se plaça sur une branche au-dessus de ma tête, et là il fit tant de démonstrations et de menaces de sauter sur moi, que je crus qu'il les exécuteroit, et je me mis à le menacer aussi sans que cela pût suffire pour l'obliger à s'en aller. Ce procédé me fit croire qu'il étoit jaloux de quelque femelle que je ne vis point, parce que d'ordinaire elles fuient de loin.

Le Cay fait en novembre (dans l'intervalle du 10 brumaire au 10 frimaire) un petit que la mère porte sur ses épaules, et l'on a accoutumé de l'élever dans les maisons, parce qu'il est vif, agile, avisé, gesticulateur et si inquiet, qu'il ne cesse de s'agiter; mais il est nécessaire de le tenir attaché, parce qu'il dérange beaucoup, et qu'il déchire et bouleverse tout. Il est d'ailleurs incommode par son cri fréquent, qui quelquefois est un rire très-aigu, et d'autre fois un *hou*, *hou*, *hou*, *hou* triste, fort et lamentable, pour lequel il plisse beaucoup la bouche, l'entre-deux des sourcils et sa face, et forme des anneaux charnus autour de ses yeux. Quand on le maltraite, il a d'autres hurlemens réellement insupportables. Il ne fait rien contre sa volonté, ni ne fête les gens qu'il ne connoît pas, et au contraire il les abhorre et il les menace s'il soupçonne qu'ils le craignent, quoiqu'il soit timide et poltron. Il ne va sur les deux pieds que lorsqu'on lui attache les mains. Il mange tout ce qu'on lui donne, et même ses excrémens s'il a faim; mais dans l'état de liberté, il vit de ce que la forêt produit, et du maïs qu'il peut piller dans les *chacarras*.

Quelquefois on l'élève attaché à un chien qui

le mène partout avec lui, et ils dorment réunis. C'est une chose amusante de voir le Cay toujours à cheval sur le chien, sans descendre, si ce n'est pour manger ou pour satisfaire d'autres besoins. Les moyens qu'il emploie pour déterminer le chien à le conduire où il désire aller, sont ingénieux ; et si le chien n'est pas un lâche et qu'il se batte avec d'autres chiens, le Cay l'aide de manière qu'il sort toujours du combat avec avantage.

Je vais décrire un mâle adulte, dont la femelle ne diffère que parce qu'elle est plus courte de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers).

Longueur, 36 pouces (97 centimètres 2 cinquièmes).

Queue, 19 pouces (51 centimètres et demi), forte, nerveuse, assez velue, un peu repliée en dessous à sa pointe, et l'animal s'attache par elle.

La tête n'est pas longue ; les deux yeux sont peu éloignés l'un de l'autre, et l'iris est cannelle ; le poil du front arrive aux sourcils, et la figure est velue, de manière qu'il reste à peine le nez, le contour de l'œil, le sourcil et la paupière qui soient sans poils et avec une peau obscure.

Quoique le nez soit bien marqué entre les yeux, il est, vers son milieu, un peu profond, parce que sa voûte s'élève à ses extrémités. Les narines se trouvent sur les côtés, séparées entre elles de 6 lignes (plus de 13 millimètres).

On ne voit point l'oreille par-devant, attendu que le poil la cache; elle a aussi du poil en dedans; elle est ronde et haute de 21 lignes (47 millimètres) depuis sa base qui se trouve placée horizontalement avec l'œil.

Chaque mâchoire a quatre incisives et deux canines très-grosses, longues de 7 lignes, quoique gâtées : la mâchoire inférieure excède un peu l'autre.

Depuis le garrot jusqu'à la pointe de l'ongle, il y a 13 pouces 3 quarts (37 centimètres 1 cinquième), et par derrière, 15 pouces 3 quarts (42 centimètres 3 cinquièmes).

Il y a cinq doigts à chaque pied, presque de la même forme que ceux de la main de l'homme, quoique le pouce de devant soit moins séparé que dans celle-ci, et qu'il ne soit pas plus gros que les autres doigts.

Le scrotum qui est serré se trouve presque caché par son propre poil et par celui qui l'environne.

Les testicules sont longs de 12 lignes (2 centimètres 2 tiers), gros de 7 lignes (1 centimètre et demi). Le membre est souple, et privé de mouvement, il a 9 lignes (2 centimètres de longueur), 2 lignes et demie (5 millimètres) de diamètre, et à son extrémité est un gland en forme de champignon, qui ressort de plus d'une ligne et demie (3 millimètres) et très-sensiblement.

Beaucoup de personnes disent que parmi les Cays il n'y a point de femelles, et cette erreur vient de ce qu'un peu en avant de la vulve, il y a une proéminence très-remarquable, et qui, quoique moindre que la verge du mâle et sans champignon, a aussi ses érections. D'ailleurs la vulve est si peu apparente qu'elle ne paroît qu'en la cherchant particulièrement.

La femelle a une mamelle de chaque côté de la poitrine comme le mâle.

Sur la tête et jusqu'à l'occiput, le Cay est très-noir; cette nuance va par une pointe aiguë jusqu'à l'entre-deux des sourcils, tandis que par une petite ligne, elle descend du haut de l'oreille, et en avant de celle-ci, jusqu'à la partie inférieure de la mâchoire. Le poil du front, des tempes et de la face est blanchâtre, et cette

nuance s'étend à son tour, par une pointe, depuis la tempe jusqu'au haut de l'oreille qui est blanche elle même, ainsi que le dessous de la tête et de la gorge.

Le poil est encore blanchâtre sur les mains et sur les pieds; et depuis là, jusqu'au coude, et sur les chevilles du pied et même un peu au-delà, il est obscur, ce qui a également lieu pour le dessus de la queue. Le reste de l'animal est bai obscur, plus clair sur les flancs et sur la partie supérieure des quatre jambes, et un peu cannelle sur les fesses, le ventre, la partie inférieure de la queue et la partie intérieure des jambes.

Le poil est moyennement couché, doux, long de 2 pouces (5 centimètres 2 cinquièmes) sur le dos, serré; et celui du dessus du front est toujours droit et dirigé sur les côtés, ce qui donne à l'animal une physionomie un peu cornue.

Dans la femelle, le blanchâtre de la face est plus clair; l'obscur de la queue et des quatre mains s'étend davantage; le ventre est plus cannelle, et la nuance bai y est plus foncée.

J'ai vu deux Cays albinos, c'est-à-dire deux individus à mauvaise vue, à œil rougeâtre, d'un

tempérament délicat, avec une peau blanchâtre, et tout le poil blanc-jaunâtre.

Un grand nombre de personnes assurent qu'il y a deux espèces de Cays, et ils les appellent *Caygouazou* (grand Cay) et *Caymiri* (petit Cay); celui que j'ai décrit est le grand Cay. Je l'ai comparé avec deux individus de l'espèce de ceux que l'on nomme petits Cays, et comme je n'ai point trouvé de différences dans les formes, les mouvemens, la voix et les couleurs, je ne doute pas que les grands ne soient les pères des petits; à la vérité, ces derniers ne s'attachent que peu ou point avec leur queue, ce qui peut provenir de ce qu'elle a peu de force.

Buffon (*a*) décrit le *Sajou*, et fait dériver ce nom de *Cayouassou*, qu'a l'animal dans le Maragnon, et qu'il prétend qu'on doit prononcer *Sajouassou*. J'ai déjà dit que cette prononciation est fautive, et que *Cayouassou* est une corruption de *Caygouazou*.

Brisson (*b*) indique bien le Cay dans la phrase:

(*a*) Original, t. 7, p. 314, note *a*. — T. 15, p. 37, aux notes, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 314, note *a*. — T. 15, p. 37, aux notes, édit. in-4.°

Cercopithecus fuscus capitis vertice nigro, et son *Sapajou cornu* n'en est point une variété, comme le pense Buffon; c'est le même animal, mais qui a la face cornue.

Buffon (*a*) suppose également que le petit Singe de Ceylan, décrit par Séba, est un *Sajou* ou *Cay*; mais, comme j'ignore les caractères que Séba lui donne, je ne puis pas en parler.

Le *Capucina Simia caudata imberbis, caudâ longâ hirsutâ facie flavescente* de Linné (*b*), est encore le Cay; mais il se trompe en lui donnant une face jaunâtre, tandis qu'elle est blanchâtre.

Quant au Singe à queue touffue d'Edwards (*c*), Buffon dit que c'est un Cay, et il l'est s'il a la queue prenante; mais, s'il a la queue lâche, c'est un Miriquouina; et le Miriquouina a la queue encore plus touffue que le Cay.

(*a*) Original, t. 7, p. 314, note *a*. — T. 15, p. 37, aux notes, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 314, note *a*. — T. 15, p. 37, aux notes, édit. in-4.°

(*c*) Original, t. 7, p. 314, note *a*. — T. 15, p. 37, aux notes, édit. in-4.°

La description de Buffon est erronée, quand il fait faire deux petits au Cay, lorsqu'il lui croit un clitoris proéminent (*a*), qui est le bord de la vulve; lorsqu'il ne donne que 12 pouces (32 centimètres et demi) de longueur au corps, sans la queue, et la couleur de chair à la face et aux oreilles. Enfin, j'ai vu beaucoup de Cays avec les couleurs que j'ai indiquées, et aucun avec celles que Buffon assigne à ses deux variétés. C'est-à-dire, qu'il donne à la première variété, des poils noirs et bruns, tant autour de la face que sur toutes les parties supérieures du corps, et à la seconde, des poils gris autour de la face, et d'un jaune-brun sur le corps.

Les planches de ces variétés (*b*) sont si mauvaises, qu'aucune ne représente l'objet.

Buffon emploie une seconde fois le Cay (*c*),

(*a*) Il semble, cependant, que la proéminence dont parle M. d'Azara à la page (234), est exactement le clitoris proéminent que cite Buffon à la page 38 du t. 15, édit. in-4.° ; et chacun des deux auteurs assure avoir vu ce qu'il rapporte. (*Note du Traducteur*).

(*b*) Ce sont les planches 4 et 5, t. 15, p. 50 de l'édit. in-4.° (*Note du Traducteur*).

(*c*) Original, t. 7, p. 318. — T. 15, p. 51, édition in-4.°

et l'appelle *Saï*, troquant le *c* pour une *s*, ce qui est son erreur constante.

Léry (*a*) se trompe en le faisant noir, et Gentil (*b*) lui adapte bien le nom de *pleureur*, parce qu'il crie, comme s'il pleuroit.

Dampier (*c*) a tort de lui donner une laideur affreuse et l'odeur de musc, parce qu'il n'est pas laid, et que son odeur provient de ce qu'il n'est pas propre.

Froger (*d*) l'appelle *Macaque*, qui en portugais équivaut à *Singe*, et il le caractérise bien par ses pleurs fréquentes et par sa couleur brune.

Buffon, dans le texte ajoute que le Saï fait un ou deux petits; mais le dernier cas arrive rarement. Il lui accourcit le corps en lui donnant de 12 à 14 pouces (32 à 38 centimètres) sans la queue; et il dit qu'il a un poil brun-

---

(*a*) Original, t. 7, p. 318, note *a*. — T. 15, p. 5, note première, édit. in.4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 318, note *b*. — T. 15, p. 51, note *a*, édit. in-4.°.

(*c*) Original, t. 9, p. 319, note *c*. — T. 15, p. 51, note *b*, édit. in-4.°

(*d*) Original, t. 7, p. 319, note *d*. — T. 15, p. 52, note *a*, édit. in-4.°

noirâtre sur les parties supérieures du corps, et fauve pâle, ou même blanc-sale dans les parties inférieures. Ces couleurs ne sont point exactes; et les planches que l'auteur nous donne ne sauroient, pour ainsi dire, être pires (*a*).

Il reste encore à observer, que parlant du Cay, Buffon (*b*) décrit le *Cay-miri*, mettant, selon sa coutume, *l's* au lieu du *c*; et il cite le Père d'Abbeville (*c*), qui indique dans le Maragnon deux Singes, appelés *Caygouazou* et *Caymiri*. A la fin de ma description, j'ai dit que ces noms existent ici, et que, quoique quelques personnes crussent qu'ils appartenoient à deux animaux, il n'y en avoit qu'un, mais vieux ou jeune.

D'Abbeville, à mon sens, est tombé dans la même équivoque, en prenant pour double ce qui n'est que simple; mais il est plus excusable, parce que son *Caymiri* est de couleur jaunâtre; c'est-à-dire, que c'est un Cay Albinos,

(*a*) Ce sont les planches 8 et 9 du t. 15, p. 66, édit. in-4.° (*Note du Traducteur*).

(*b*) Original, t. 7, p. 322. — T. 15, p. 67, édition in-4.°.

(*c*) Original, t. 7, p. 322, note *a*. — T. 15, p. 67, à la note, édit. in-4.°.

comme

comme les deux que j'ai vus, quoique ceux-ci n'eussent pas cette couleur, mêlée à d'autres comme celui de d'Abbeville, qui en cela peut s'être trompé, ou avoir pris pour des couleurs, des reflets ou des apparences.

Le *Cercopithecus pilis ex fulvo flavescente et candicante variegatis vestitus, ex flavo rufescentibus* de Brisson (*a*), pourroit être l'un de mes Singes Albinos, et il l'est à coup sûr; mais il ne le caractérise point, et n'en a pas recherché le nom, comme d'Abbeville, pour faire distinguer son espèce.

Le premier *Caytaya* de Marcgrave (*b*) est sans nul doute, un Cay Albinos; et le second, un Cay commun, sans qu'on puisse en douter lorsqu'on a vu l'un et l'autre; car, quoique Buffon caractérise le Caymiri par un front très-étroit et presque nul, la même chose arrive au Cay commun et à mes trois premiers Singes.

Froger (*c*) traite d'un Cay commun, puisqu'il

(*a*) Original, t. 7, p. 322, note *a*. — T. 15, p. 67, à la note, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 322, note *a*. — T. 15, p. 67, à la note, édit. in-4.°

(*c*) Original, t. 7, p. 322, note *b*. — T. 15, p. 68, à la note, édit. in-4.°

le fait alerte et caressant, et qu'il lui donne une face blanche, expliquant mal les autres couleurs qui sont, d'après lui, une barbe noire, et le surplus jaunâtre.

Venons au texte.

On ne peut douter que Buffon décrive le Cay dans son Saïmiri, en voyant qu'il lui donne la gentillesse des mouvemens, un petit visage arrondi et plat, le front très-couvert et presque nul, un nez élevé à la racine et aplati à l'endroit des narines, une queue plus longue que le reste, et des bourlets de chair en forme d'anneaux autour des yeux. On est convaincu ensuite qu'il parle d'un jeune Cay, parce qu'il lui donne de 10 à 11 pouces (27 à 30 centimètres) de longueur totale sans la queue, et parce que celle-ci est demi-prenante, comme j'ai dit que l'avoient les jeunes Cays, appelés Caymiris. Enfin, la couleur jaunâtre, le rouge des yeux, la délicatesse du tempérament, ne laissent pas douter que ce ne soit un individu Albinos, dont l'auteur taille mal-à-propos l'oreille en pointe.

La planche est détestable (*a*).

(*a*) C'est la 10.e du t. 15, p. 80, édit. in-4.o

LE MIRIQUOUINA.

Simia Pithecia. — Linn.
Saki. — Buffon.

C'est ainsi que le nomme le peu de personnes qui le connoissent.

Il habite les bois de la province du Chaco, et de la rive Occidentale de la rivière du Paraguay. Le Miriquouina n'a pas pu passer cette rivière, et c'est à cause de cela qu'on ne le trouve point dans la province de ce dernier nom. Il vit de ce que fournissent les forêts, et il court sur les arbres, sans s'y attacher avec sa queue, qui est très-droite et très-étoffée.

Je n'ai jamais entendu parler que d'une seule personne qui eût élevé un Miriquouina dans sa maison, et j'ai ouï dire qu'il étoit très tranquille et niais. J'en ai eu quatre, les trois femelles et le mâle que je vais décrire. En outre, j'en ai vu un né depuis peu de jours, et qui ne différoit point des parens par sa couleur.

Longueur, 32 pouces 1 tiers (plus de 87 centimètres).

Queue, 18 pouces (près de 49 centimètres), dont un pouce 3 quarts (4 centimètres 2 tiers), est la quantité dont les poils l'excèdent à sa pointe.

Hauteur par devant, 9 pouces (24 centimètres), et par derrière, 12 pouces (32 centimètres et demi).

Circonférence antérieure, 7 pouces 1 tiers (2 décimètres), et postérieure, 4 pouces 3 quarts (12 centimètres 4 cinquièmes).

Dans la main, il y a cinq doigts; l'externe et l'interne naissent parallèlement entre eux, quoique celui-ci soit plus court; il n'a ni la séparation ni la forme d'un pouce, et il est le plus mince de tous. Les trois autres doigts sont plus longs que les deux précédens, ils naissent un peu plus en avant, et leur longueur suit l'ordre des doigts de la main de l'homme.

Dans le pied, il y a les mêmes doigts, mais le pouce a la séparation et la forme qui lui appartiennent.

Le cou est démesurément court, et il semble aussi gros ou plus gros que la tête. Celle-ci est très-petite et presque ronde.

La face a du poil jusqu'aux sourcils, sans qu'il y ait autre chose de pelé, que les paupières et le nez.

Ce dernier est bien marqué ; les narines sont rondes, mais pas aussi séparées par la cloison, que dans les Singes précédens, et elles ne sont point ouvertes sur le côté.

L'œil est grand, et l'iris couleur de tabac d'Espagne.

L'oreille est très-large, arrondie, velue, et dans son point le plus élevé, elle n'égale pas la hauteur de la tête.

Les molaires et les canines sont très-petites.

Le scrotum est resserré, presque pelé, et les testicules ont 6 lignes (13 centimètres) de diamètre. Entre eux, et la partie inférieure du scrotum, on voit l'issue, et point autre chose, du membre.

Le poil du Miriquouina est très-doux, touffu et perpendiculaire à la peau, excepté celui de la queue, qui, quoique touffu, n'est pas droit.

Au haut de chaque œil est une tache blanchâtre sensible, qui finit en pointe, avant de parvenir au plus haut de la tête ; l'entre-deux de ces taches est foncé, comme le pelé de la figure. Le velu de la joue est blanchâtre aussi, et cette nuance se montre également sous la barbe.

Le dessous de la tête, et en suivant jusqu'au

scrotum, l'intérieur des bras jusqu'au coude, et des jambes jusqu'au genou, sont d'une couleur cannelle, qui, dans l'intérieur dn pelage des fesses, est plus rougeâtre.

Tout le reste, sur le corps, sur les flancs et sur les quatre jambes, est d'une couleur mélangée, parce que les poils ont la pointe blanche, puis une portion noire, et le reste, jusqu'à la racine, blanchâtre.

Le poil de la queue est intérieurement de couleur tabac d'Espagne foible, et le reste, jusqu'à sa pointe, est noir, et cette dernière nuance se prononce d'autant plus, qu'on approche davantage de l'extrémité de la queue. Le poil le plus long de celle-ci a un pouce 3 quarts (4 centimètres 2 tiers); au point où elle commence, il a un pouce (2 centimètres 2 tiers).

Sur l'échine, la longueur du poil est de près d'un pouce et demi (4 centimètres).

La femelle, dont les couleurs sont les mêmes que celles du mâle, a un pouce (2 centimètres 2 tiers) de longueur de moins, et une mamelle sur chaque côté de la poitrine. La vulve n'a pas d'autre particularité, que celle de saillir un peu à son angle antérieur.

Il pouvoit manquer au mâle que je décris, un pouce ou 2 (3 à 6 centimètres) de plus, pour être complétement adulte.

Buffon donne (*a*) au Miriquouina le nom de *Saki*, qu'on ne connoît point ici, et en cela il suit Brown, qui indique ainsi ce Quadrumane (*b*) : *Simia minima capite albido dorso fusco pone rufescente caudâ crinitâ.* Cette phrase, quoique confuse, n'explique pas mal la distribution des couleurs au front, sur le corps, à la queue, et la nature du poil dans cette dernière partie.

Ensuite (*c*), Buffon copie ces paroles de Marcgrave : *Cagui major Brasiliensibus Pongi congensibus.* Si nous entendons que le mot *Cagui* est une corruption de Cay, qui est le nom du Singe précédent, et qui est plus grand que le Miriquouina, nous pourrons suspecter que Marcgrave parle du Cay et non du Saki, comme le pense Buffon.

(*a*) Original, t. 7, p. 326. — T. 15, p. 88, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 326, note *a*. — T. 15, p. 88, à la note, édit. in-4.°

(*c*) Original, t. 7, p. 326, note *a*. — T. 15, p. 88, à la note, édit. in-4.°

Brisson (*a*) indique, sans équivoque, le Miriquouina dans ces paroles : *Cercopithecus pilis nigris, apice albido vestitus, caudâ longissimis pilis nigris obsitâ*, et Buffon ajoute que le caractère des poils noirs avec l'extrémité blanchâtre, n'est pas constant; mais, je crois qu'il se trompe, parce que les cinq individus identiques entre eux que j'ai vus, avoient ce caractère.

Dans le texte, Buffon dit que le Miriquouina a la queue de plus d'une moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble. Or, il lui donne 17 pouces (46 centimètres) de longueur totale sans la queue ; ce qui doit faire environ 26 pouces (70 centimètres 1 tiers) pour la longueur de la queue.

La longueur dans le mien est de 14 pouces 1 tiers (plus de 38 centimètres) sans la queue, lesquels étant additionnés avec la moitié de cette même longueur, font 21 pouces (environ 57 centimètres) pour la queue, qui n'a réellement que 18 pouces (près de 49 centimètres).

Il n'est donc pas vrai de dire, comme le fait

(*a*) Original, t. 7, p. 326, note *a*. — T. 15, p. 88, à la note, édit. in-4.°

Buffon, que la queue, quoique lâche, est de plus d'une moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble.

Il se trompe également, en faisant fort épaisse la cloison des narines, et en mettant leurs ouvertures sur le côté.

Quoique d'abord il donne au Miriquouina une peau rousse à la face, il se corrige ensuite, et la fait d'une nuance tannée.

Quant aux couleurs du poil, il lui donne un duvet blanchâtre à la figure, et une queue brun-noirâtre; les parties supérieures du corps brun-noirâtre aussi, et les parties inférieures blanc-roussâtre. D'autres individus, dit Buffon, ont le poil du corps et de la queue fauve-roussâtre.

Je n'ai point remarqué de différence dans les miens, et je dirai seulement que les couleurs de Buffon me paraissent décrites de mémoire, et plutôt prises du Cay que du Miriquouina.

La planche du Saki a été faite arbitrairement (*a*).

(*a*) C'est la 12.e du t. 15, p. 90 de l'édit. in-4.° (*Note du Traducteur*).

Le même auteur (*a*) décrit son *Marikina* en lui donnant des yeux roux; les poils qui environnent sa face d'un roux vif-doré, et d'autres poils luisans d'un jaune très-pâle et presque blanc, sur tout le reste du corps. Ces indications me font soupçonner qu'il décrivoit un Miriquouina Albinos, et lorsqu'il lui donne un poil touffu, long, lustré et soyeux, une tête ronde, une oreille arrondie et cachée, une queue lâche, et presque double de la longueur de la tête et du corps pris ensemble, tout cela et le nom, indiquent que c'est mon Miriquouina (*b*).

La vérité est, que la peau grise de la face n'est pas une chose de l'Albinos, ni l'oreille nue une chose du Miriquouina, mais ce peut être une erreur. Le flocon de poils à la pointe de la queue peut être un effet de l'art, parce qu'il est aisé de faire trouver ce flocon dans le Miriquouina.

Quant à ce que dit Buffon, que cet animal a une espèce de crinière, et qu'à cause de cela

---

(*a*) Original, t. 7, p. 337. — T. 15, p. 108, édition in-4.°.

(*b*) Le Marikina de Buffon est une espèce très-différente du Saki. (*Note du citoyen Cuvier*).

on l'appelle *Singe-Lion* ; ce n'est point un obstacle non plus, puisque Buffon explique que le poil du corps est presque aussi long que celui de la crinière, et que cela convient au Miriquouina. De manière qu'il n'y a rien qui persuade que le Marikina ne soit pas un Miriquouina Albinos, si ce n'est que Buffon lui donne 8 à 9 pouces (21 à 24 centimètres) de longueur totale sans la queue ; et cela peut provenir ou d'une erreur, ou de ce qu'il aura mesuré un petit Miriquouina, et non pas l'adulte qui vécut cinq ou six ans à Paris.

La planche (*a*) est mauvaise ; du moins en ce qu'elle alonge avec excès la longue chevelure.

Les indications de d'Abbeville, de Barrère et de Brisson, qu'on lit dans les notes, ne répugnent point à mon opinion.

Je m'étonne plus que je ne pourrois l'exprimer, que les naturalistes n'aient point observé du tout les individus Albinos qui, du moins ici, se trouvent extrêmement multipliés parmi les hommes, les quadrupédes et les oiseaux.

(*a*) C'est la planche 16 du t. 15, p. 112 de l'édition in-4.°

De là vient que la cause qui les produit reste ignorée, et que l'on décrit les Albinos comme des espèces différentes.

Le *Mico* de Buffon (*a*) est non-seulement un individu Albinos, mais la cause générale de cette altération a agi en lui avec tout son pouvoir. Conséquemment cet auteur ne devoit pas le décrire comme un animal nouveau ou distinct des autres, mais rechercher, et nous dire de quel animal il est la variété albine. Je trouve que ce Mico est unique dans son pays, et que personne n'a parlé d'un autre semblable. Ce seroit assez pour ne pas douter que c'étoit un individu singulier; c'est-à-dire, un Albinos.

Dans la relation de la Condamine, copiée par Buffon, et dans la phrase de Brisson (*b*), on voit que le poil du corps étoit argenté, et de la couleur des plus beaux cheveux blonds, et celui de la queue marron-foncé et lustré. Les oreilles, les joues et le museau, avoient la couleur du vermillon le plus vif. Ces couleurs

---

(*a*) Original, t. 7, p. 344. — T. 15, p. 121, édition in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 344, note *a*. — T. 15, p. 108, à la note, édit. in-4.°

du corps, de la figure et des oreilles sont celles du véritable Albinos, et celle de la queue, celle d'un Miriquouina commun. D'où j'infère que c'étoit un Miriquouina, et que la cause albine n'a point d'effet sur les queues, peut-être parce qu'elles sont très-éloignées du corps

La queue lâche que Buffon donne au Miriquouina dans ses caractères, et qu'il fait d'environ moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison des narines moins épaisse, le museau court, les yeux éloignés l'un de l'autre et les oreilles grandes, sont tous des caractères du Miriquouina; et s'il ne lui assigne que 7 à 8 pouces (de 19 à 22 centimètres) de longueur sans la queue, c'est que son Miriquouina n'étoit pas adulte, ou qu'il étoit foible, comme quelques Albinos.

La planche me paroît arbitrairement faite (*a*).

(*a*) C'est la 12.e du t. 15, édit. in-4.°.

LE TITI.

Simia Jacchus. — LINN.

Ouistiti. — BUFFON.

Sagoin ouistiti. — LA CÉPÈDE.

Ce singe-ci n'est pas du Paraguay, mais du Brésil, où l'on dit qu'il porte le nom que je lui conserve. J'ai vu un mâle et sa femelle apprivoisés, dans la province de Buenos-Ayres, et j'en ai fait la description suivante :

Longueur, 19 pouces (51 centimètres et demi).

Queue, 11 pouces (29 centimètres 4 cinquièmes).

Il y a une tache notable et blanche au front, au-dessus de l'entre-deux des sourcils. Le contour de l'oreille se compose de poils droits et visiblement plus longs et blancs. Avec du soin, l'on remarque aussi sur les joues et sur les lèvres un peu de cette même couleur. La tête et le cou sont brun-foncé, quoique le dessous du

cou soit brunâtre. Le reste du pelage sur le cou a des poils jaunâtres avec des pointes blanches. Les pointes sont blanches encore sur les côtés du corps et sur les quatre jambes, mais l'intérieur est obscur.

La queue est toute à anneaux blancs et foncés et non prenante, mais assez touffue. Le poil du corps est touffu aussi et soyeux.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est un peu plus petite.

Buffon (*a*) appelle le Titi, *Ouistiti,* parce qu'il dit que l'animal prononce son nom. Dans la nomenclature, il cite divers auteurs qui l'ont décrit; je n'ai point leurs ouvrages, et cependant je présume que tous n'ont pas parlé du Titi ; du moins quant au Saquoui de d'Abbeville, qui, selon cet auteur, est la plus petite des guenons et d'une couleur gris-argentin, je présume que c'est une autre espèce que je vis à Rio-Janeiro, mais que je n'ai pas décrite.

Buffon donne au Titi une tête ronde, une oreille arrondie, plate, mince et nue ; la narine ouverte sur le côté ; la queue lâche, fort touffue et double en longueur de la tête et du corps

(*a*) Original, tom. 7, pag. 332. — T. 15, pag. 96, édit. in-4.°

pris ensemble ; c'est-à-dire, qu'elle a plus de 12 pouces (32 centimètres et demi) , tandis que l'autre mesure , prise simple, n'arrive pas à 6 pouces (16 centimètres) ; et il met en avant de l'oreille, un toupet de poils blancs et si longs qu'ils la cachent.

A l'égard des couleurs il dit : que la queue a des anneaux alternativement noirs et blancs, ou plutôt bruns et gris ; que la tête a un poil noir au-dessus du front ; qu'au bas de celui-ci et au-dessus du nez , il y a une marque blanche et sans poil , et que le poil du corps est doux , gris-cendré , et d'un gris plus clair et mêlé d'un peu de jaune sous la gorge , la poitrine et le ventre.

Comme j'ai fait la description du Titi lorsqu'il étoit vivant, avec plus de hâte et moins de soin que je n'en ai employé dans les autres descriptions , je ne suis pas en état de critiquer formellement Buffon. Néanmoins je ne tairai pas qu'il a alongé la queue avec excès , et qu'il a fait le reste plus petit qu'il ne l'est dans la nature ; que les couleurs ne sont pas aussi bien appropriées que les miennes , et que la marque blanche d'entre les sourcils , ne me paroît point pelée comme il le dit.

Quant

Quant à la planche, elle est très-défectueuse, principalement pour la longueur de la queue (*a*).

J'achetai, en 1777, un Cay ou Sajou brun, déjà très-apprivoisé, et qui le devint encore plus. Ce petit animal prit pour moi le plus vif attachement. Je le détachois fort souvent, et il ne fit jamais le plus petit dégât. Lorsqu'il parvenoit à se délier lui-même, ce qui étoit assez fréquent, il venoit d'abord me chercher dans toute la maison, et s'il ne m'y trouvoit pas, il grimpoit aussitôt sur le toit, et sembloit s'y jouer de tous les soins que prenoient mes domestiques pour le rattraper. Il étoit cependant assez ordinaire qu'il se laissât prendre à l'offre de quelque friandise; mais il accouroit à moi dès que je rentrois, ou s'il paroissoit se refuser à mon appel, c'étoit plutôt par une espèce de disposition badine, qui cessoit dès que je l'appelois d'un ton de mécontentement.

Je l'avois surnommé *Faquin*, à cause de son petit air d'indocilité folâtre, et il se reconnoissoit à ce nom.

Je feignois quelquefois de m'endormir sur une bergère de ma chambre, lorsqu'il y étoit en liberté; il venoit aussitôt se placer sur le dossier, et si quelqu'un entroit, il se mettoit sur ma poitrine, et y prenoit une posture particulière, comme pour me défendre d'une attaque, et il crioit avec fureur.

(*a*) C'est la 14.e du t. 15, p. 106, édit. in-4.°

Il étoit habituellement attaché par une corde, à l'un des gonds de la fenêtre de ma cuisine, donnant sur une grande cour. J'y venois fréquemment voir et caresser *Faquin*, qui ne manquoit pas de m'agacer de mille manières, lorsque je ne m'occupois pas de lui, et dans ce dernier cas, il lui arrivoit même de lancer de petits cailloux vers le lieu où je me trouvois.

Environ un an après que j'eus ce petit Cay, j'allai passer huit ou dix jours dans la plaine du Cap Français, et je le laissai chez un de mes parens. A peine ma voix put-elle être entendue de lui, lorsque je vins dans cette maison, à mon retour en ville, que des cris aigus et des sons pleureurs, qui marquoient et la joie et la peine, partirent du malheureux *Faquin*. Lorsque j'approchai, il me sauta sur l'épaule, me passa autour du cou sa queue prenante, me plaça une de ses mains sur chaque joue, et se mit à gémir et à répandre des larmes, en me fixant attentivement. Je le consolai de mon mieux, et dans l'espèce de reconnoissance que m'inspiroit son expressive affection, je lui promis cent fois, et presque involontairement, de ne le plus abandonner. Il me fut impossible de le séparer de moi; néanmoins, lorsque je me mis à table pour dîner, il consentit à se tenir aux pieds de ma chaise, puis il reprit mon cou à la fin du repas, et il fallut me résoudre à le porter, ainsi placé, en traversant une grande partie de la ville du Cap, pour regagner ma demeure. Je le ramenai

à son poste ordinaire, je l'y attachai, et il fut tout le reste du jour d'une gaieté folle.

Quoique *Faquin* fît presque le rôle d'un bon chien, en se fâchant et criant contre toutes les personnes qui ne lui étoient pas familières, il ne mordoit jamais.

Un jour qu'un jeune pigeonneau vint à passer très-près de lui en volant, il l'abattit d'un coup de patte, et se jetoit sur lui pour le tuer sans doute, lorsque mes domestiques l'en empêchèrent. Rentré chez moi, l'on me raconta ce fait de chasse ; je fis apporter le pigeonneau, mais *Faquin* avoit démêlé, je ne sais comment, que je n'avois pas le dessein d'encourager ses talens en ce genre ; il fut embarrassé ; alors je lui montrai une petite houssine, dont je le menaçois quelquefois, et ce fut assez pour que depuis, il souffrît, sans paroître s'en occuper, tous les pigeons du voisinage, aussi près de lui qu'ils leur plaisoient d'y venir.

Comme le dit Buffon, dans son addition à l'article du Sajou brun, (Supplément t. 7, p. 106, édition in-4°), mon *Faquin* mangeoit de tout, et principalement des fruits et de gros insectes. Il étoit très-friand d'araignées, et buvoit des vins et des liqueurs de toutes les espèces. Il se lavoit aussi très-fréquemment les mains avec son urine, et il s'en frottoit le corps et même la face.

Lorsqu'on lui présentoit du tabac en poudre, il évitoit de le flairer, mais il en prenoit très-volontiers avec ses mains, et il s'en frottoit le corps en

faisant des grimaces et s'agitant beaucoup ; j'observai même que durant cette friction, l'émission de son urine étoit plus fréquente, et que l'espèce d'ablution à laquelle il l'employoit, étoit plus soigneusement faite. J'ai toujours pensé que cet usage de l'urine, sur-tout mêlée au tabac, étoit utile à cet animal, pour se débarrasser des insectes qui trouvent un asyle dans son poil.

Les nègres recourent avec grand plaisir au Cay, pour se faire chercher des poux. Il est assez curieux de voir avec quelle dextérité cet animal les découvre, en séparant artistement les cheveux au moyen de ses doigts, et autant il en découvre, autant on en entend croquer sous ses dents.

Mon *Faquin* ne démentoit point son espèce, ni par son indécence, ni par sa lasciveté, et la vue d'une femme étoit toujours un éveil pour sa lubricité ; posture, agitations, gestes, érections, tout la peignoit.

Je lui fis amener un jour une jeune Mona femelle (1). Dès qu'il l'aperçut, il montra le plus violent désir d'en jouir. Elle demeura d'abord extrêmement indifférente à toutes les caresses qu'il lui faisoit ; mais lorsqu'il fut assez ardent pour vouloir employer la force, elle résista ; il n'en devint que plus impérieux. Elle l'évita par mille sauts, le mordit lorsque son adresse ne lui suffit

(1) C'est la Diane de Linné. Voyez le volume des Oeuvres posthumes de Buffon, ou Supplément, t. 7, p. 75, édit. in-4.°

plus, et *Faquin* passoit à un état qui sembloit tenir de la fureur lorsque je fis retirer la femelle. Plus de six heures encore, après cet infructueux assaut, la galerie ouverte où il avoit été livré exhaloit une odeur d'une extrême fétidité, et dont mon Cay étoit la source; il fut triste tout le reste de la journée, et refusa de manger.

J'ai vu plusieurs fois des Cays satisfaire leur passion brutale sur de jeunes chats de deux sexes, qui ne paroissoient cependant pas partager les émotions de l'acte auquel ils n'opposoient non plus aucune résistance.

Un jour, un de mes domestiques m'apporta *Faquin* dans un état de convulsions violentes. Je soupçonnai d'abord qu'il avoit mangé imprudemment quelque chose de dangereux, ou même que ses petits larcins en friandises lui avoient attiré quelque vengeance secrète, mais cruelle. J'imaginai de lui donner de l'huile d'olive avec une cuiller. C'étoit un spectacle touchant que celui de ce petit animal que sa gaieté faisoit chérir, surmontant, à ma voix, les douleurs atroces qu'il éprouvoit, pour ouvrir la bouche et avaler l'huile. Il périt en peu d'heures. Mes domestiques, qui avoient deviné mes soupçons, voulurent que je l'ouvrisse, et je trouvai, depuis la bouche jusqu'à son estomac, la preuve qu'il étoit mort des suites d'un vol qu'il avoit fait dans une casserolle de riz au lait sortant du four, où l'on voyoit encore les traces de ses mains et de ses dents.

Je remplaçai, en 1780, mon Cay par un autre qui étoit cependant loin de l'intelligence du premier, quoiqu'il eût pu paroître très-aimable sans cette comparaison. Les caractères principaux et les mœurs habituelles étoient les mêmes. Cependant, ce dernier Cay, que j'appelai *Coco*, étoit moins généralement doux, et il y avoit des individus pour lesquels il montroit une antipathie sans cause apparente ; par exemple, ce n'étoit que par la crainte d'un châtiment auquel il m'avoit forcé de recourir plusieurs fois, et encore sous mes yeux seulement, qu'il souffroit que ma fille le touchât ; tandis que son grand plaisir étoit de se coucher entre les jambes de mon fils, sans que les douleurs involontaires que l'enfant lui faisoit éprouver quelquefois, le portât jamais à le mordre. Il crioit seulement pour qu'on vînt le sauver de ses mains, et un instant après, il se livroit au même risque, sans crainte comme sans rancune.

J'ai perdu ce dernier Cay dans le froid excessif du mois de janvier 1784, à Paris, où je l'avois amené quatre mois auparavant. Je trouvai, en l'ouvrant, que plusieurs parties de vaisseaux étoient vides de sang.

Je pourrois, si c'en étoit ici la place, citer plusieurs autres traits des mœurs de différens Singes.

J'ai vu, par exemple, à la Martinique, un Babouin d'une espèce moyenne, qui avoit conçu une passion si violente pour la fille de son maître, jeune personne que sa beauté faisoit sans doute

régner, même sur les brutes, qu'il ne pouvoit l'apercevoir sans étaler sa frénésie de toutes les manières. A cet amour effréné se joignoit une jalousie furieuse pour tous les hommes qui approchoient d'elle, et il sembloit qu'il eût deviné qu'il en étoit un parmi eux dont elle ne recevoit pas les vœux avec indifférence.

Un jour que, pour mettre ce discernement du Babouin à l'épreuve, elle consentit à se laisser baiser la main, l'animal fendit l'air de ses cris, tenta tous les efforts pour rompre la double chaîne qui le retenoit, et manifesta une colère si effrayante, qu'on fit enfuir celui qui l'avoit ainsi excitée, et qu'on prit dès-lors la résolution de vendre le Babouin à quelqu'un qui désiroit le mener en France. (*Note du Traducteur*).

DES CHAUVE-SOURIS.

Ici on les appelle *Mbopi*, mais je préfère le nom de Chauve-Souris.

En tout elles sont d'une laideur horrible, et semblent offrir un renversement de toutes les règles; et dans la réalité, peut-on dire autre chose d'animaux qui sont mitoyens entre les oiseaux et les quadrupèdes !

Les Chauve-Souris ont en commun avec les oiseaux, de voler et d'avoir une poitrine large et charnue; et en commun avec les quadrupèdes, la tête, le museau, les dents, les oreilles, la langue, les pieds, la faculté de marcher à quatre pattes, la queue, la reproduction, le poil, les mamelles, l'allaitement et les parties sexuelles. Quoique leurs aîles soient plutôt des bras sans poils ni plumes, avec un pouce et son ongle bien marqués, les autres doigts, d'ailleurs bien ébauchés, sont monstrueux, parce qu'ils sont, à plus proprement parler, des os minces extrêmement prolongés, et enveloppés dans une

membrane qui les unit au corps, aux bras, aux jambes et à la queue s'il y en a une. De manière que, tout bien pesé, les Chauve-Souris ne sont ni oiseaux ni quadrupèdes; mais elles se rapprochent beaucoup plus de ces derniers.

Comme leurs jambes ne sont pas longues, et qu'elles sont placées un peu en arrière, et que les ailes sont très-étendues, elles ne peuvent ni s'élever du sol ni marcher qu'avec difficulté. Toutes ont le museau et la bouche fendus, les dents et les canines affilées, et l'œil très-petit, placé près l'oreille, dernier caractère qui les sépare des oiseaux et des quadrupèdes nocturnes, puisque ceux-ci ont les yeux gros et saillans. Les oreilles sont grandes et pelées, et les cinq doigts de chaque pied sont égaux entre eux, point unis par une membrane, et ont des ongles aigus et perpendiculaires aux doigts.

Les Chauve-Souris passent le jour dans des cachettes, sous les toits, dans des cavernes, dans les trous des arbres, souvent réunies en grand nombre, et elles sortent avec le crépuscule et la lune, se mettant, chacune à voler de son côté avec une étrange incertitude, et avec tant de facilité, que jamais elles ne se

lassent ni ne se posent, qu'en rentrant dans leur gîte, le matin.

Elles souillent beaucoup les sacristies et les temples, avec leurs excrémens noirs et huileux, qui forment quelquefois une croûte de quelques pouces ; pour cette raison et pour d'autres, il seroit utile, en quelque façon, qu'on les exterminât.

Elles mangent des insectes ailés, et encore des raisins et d'autres fruits.

Elles sont si sensibles au froid, que lorsqu'il en fait, elles passent beaucoup de jours sans manger et sans sortir de leurs cavernes, où elles existent dans un tel état d'engourdissement, que quelquefois elles paroissent mortes. Elles pourroient éviter ce misérable état par la transmigration, mais elles ne le font point.

Il n'y a point de différence dans les deux sexes.

Personne ne mange de la chair de Chauve-Souris ; elle n'est une pâture que pour les oiseaux de proie nocturnes et les petits faucons.

On peut séparer les Chauve-Souris en deux classes, par des caractères très-remarquables.

Celles de la première manquent de queue,

et ont une espèce de crête ou membrane postiche au-dessus et autour de la pointe du museau, avec les narines en-dedans de cette membrane.

La seconde classe a une queue ; elle n'a point la membrane, et le museau est un peu retroussé vers sa pointe, où sont les passages de l'odorat ; ces conduits sont ronds et très-séparés par un canal fort apparent.

Buffon (*a*) décrit bien les Chauve-Souris en général ; mais je dois dire qu'elles volent avec moins d'effort et qu'elles tournent avec plus de facilité qu'il ne se le figure. Du reste, il parle si superficiellement des Chauve-Souris de France, qu'il ne donne point assez de lumières pour les comparer avec les miennes (*b*). Cependant toutes celles-ci me paroissent différentes de celles de France.

Les planches sont faites de manière à mériter la plus rigoureuse censure ; et en géné-

---

(*a*) Traduction, t. 10, p. 182 et suiv. — Original, t. 2, p. 330 et suiv. — T. 8, p. 113 et suiv., édit. in-4.°

(*b*) On a besoin de se ressouvenir encore ici que Don Félix d'Azara n'a pas connu la partie du travail de Daubenton. (*Note du Traducteur*).

ral, celles qu'on trouve dans Buffon n'inspirent pas la confiance (*a*).

(*a*) Je répète que ce reproche porte d'abord sur les planches de la traduction espagnole, puis sur celles de l'édition française in-12 que j'ai désignée, p. LVIII. (*Note du Traducteur*).

CHAUVE-SOURIS PREMIERE,

OU

CHAUVE-SOURIS OBSCURE ET RAYÉE.

Je ne l'ai point vue, mais mon ami Noséda l'a décrite dans son habitation, de la manière suivante :

» Longueur, 4 pouces 1 sixième (11 centimètres).

» Queue, (zéro).

» Envergure, ou distance de la pointe d'une aile à la pointe de l'autre, 19 pouces 1 tiers (52 centimètres et demi) ; la peau qui sert d'aile traverse l'entre-deux des jambes.

» Depuis la plante du pied de devant, les os se divisent en cinq portions, qui courent entre les ailes, et servent à les diriger.

» La couleur du corps est obscure-roussâtre, et il part du nez une bande blanche, qui va atteindre l'oreille par le côté de la tête.

» De la pointe du museau à la base de l'oreille, il y a 10 lignes (2 centimètres 1 cinquième), et jusqu'à l'œil, 5 lignes (plus de 11 millimètres), et d'une oreille à l'autre, une seule ligne (2 millimètres).

» Au-dessus du nez, est un chapiteau de peau de la forme d'une lancette, et qui jusqu'à la pointe du museau, a 7 lignes (plus de 15 millimètres).

» L'oreille est comme celle de la Souris, quoique plus ouverte, et elle a une extrémité ronde et longue de 8 lignes (18 millimètres). Au centre, est une petite élévation, produite par une membrane polie, et qui est une espèce de diaphragme pour le conduit de l'oreille ».

CHAUVE-SOURIS SECONDE,

OU

CHAUVE-SOURIS BRUNE ET RAYÉE.

J'EN ai eu beaucoup qui étoient semblables entre elles.

Longueur, 2 pouces 3 quarts (7 centimètres et demi).

Queue, (zéro).

Envergure, ou plus grande longueur des ailes bien étendues, 13 pouces (35 centimètres).

Sa couleur est brune et s'éclaircit en-dessous. Une raie blanche naît du coccix, et va en ligne droite jusqu'au haut de l'occiput; puis, deux bandes qui sont blanches aussi, vont, de chaque narine où elles commencent, se terminer près de l'oreille, dans la partie la plus élevée de l'occiput, tandis que deux autres bandes, qui ont chacune leur origine à l'un des angles de

la bouche, vont jusqu'à la partie inférieure de l'oreille : ces dernières sont également droites et blanches.

L'oreille est pelée, haute de 7 lignes (un centimètre et demi), large de 5 lignes (11 millimètres), très-droite, et elle a en-dedans une pointe très-marquée. Son contour a deux ondes dans la partie extérieure, et dans le reste il est presque plat.

A une ligne (2 millimètres) de l'extrémité du museau, qui n'est point aigu, commence une membrane ronde de 3 lignes (près de 7 millimètres) de diamètre, collée comme un emplâtre, et dans laquelle sont les narines; entre celles-ci naît une membrane, élevée de 4 lignes (9 millimètres), qui se termine en pointe aiguë, dont la direction forme un angle de 70 degrés avec le front, et qui est collé seulement entre les narines, et a des plis dans sa longueur.

Dans la mâchoire supérieure, sont deux incisives, puis une canine longue et forte de chaque côté, et six molaires aiguës.

Dans la mâchoire inférieure, on ne voit point d'incisives, mais des canines et sept molaires de chaque côté.

CHAUVE-SOURIS.

CHAUVE-SOURIS TROISIEME,

OU

CHAUVE-SOURIS BRUNE.

Vespertilio spectrum. — Linné.
Vampire. — Buffon.
Spectre vampire. — La Cépède.

J'en ai eu un grand nombre ; elles étoient toutes entre elles d'une identité constante ; mais elles diffèrent de toutes les autres Chauve-Souris, en ce que, posées à terre, elles y courent presqu'aussi vîte qu'un rat, et en ce qu'elles aiment à sucer le sang. Quelquefois elles mordent les crêtes et les barbes des volailles qui sont endormies, et en sucent le sang ; d'où il résulte que ces volailles meurent, parce que la gangrène s'engendre dans les plaies. Elles mordent aussi les chevaux, les mulets, les ânes et les bêtes à corne ; d'ordinaire aux fesses, aux épaules ou au cou, parce qu'elles trouvent, dans ces parties, la facilité de s'attacher à la crinière ou à la queue.

Enfin, l'homme n'est point à l'abri de leurs attaques, et à cet égard, je puis donner un témoignage certain, parce qu'elles ont mordu quatre fois le gros du bout de mes doigts de pieds, tandis que je dormois en pleine campagne, dans des cases. Les blessures qu'elles me firent, sans que je les eusse senties, étoient circulaires ou elliptiques, d'une ligne à une ligne et demie (2 à 3 millimètres) de diamètre; mais si peu profondes, qu'elles ne percèrent pas entièrement ma peau, et l'on reconnoissoit qu'elles avoient été faites en arrachant une petite bouchée, et non pas en piquant, comme on pourroit le croire. Outre le sang qu'elles sucèrent, je juge que celui qui coula, pouvoit être d'une demi-once (d'environ 15 grammes), lorsque leur attaque m'en tira le plus; mais, comme l'épanchement pour les chevaux et les bœufs, est d'environ 3 onces (près de 92 grammes), et que le cuir de ces animaux est très-épais, il est à croire que les blessures sont plus grandes et plus profondes. Ce sang ne vient ni des veines ni des artères, parce que la blessure ne va point jusque-là, mais des vaisseaux capillaires de la peau, d'où les Chauve-Souris le tirent sans doute en suçant ou en léchant.

Quoique mes plaies aient été douloureuses pendant plusieurs jours, elles furent de si peu d'importance, que je n'y appliquai aucun remède.

A cause de cela, à cause que ces blessures sont sans danger, et parce que les Chauve-Souris ne les font que dans les nuits où elles éprouvent une disette d'autres alimens ; nul ne craint ici ces animaux, et personne ne s'en occupe, quoiqu'on dise d'eux que, pour endormir le sentiment chez leur victime, ils caressent et rafraîchissent, en battant leurs ailes, la partie qu'ils vont mordre et sucer.

Longueur, 2 pouces 3 quarts (7 centimètres et demi).

Queue (zéro).

Envergure, 15 pouces 3 quarts (42 cent.)

La couleur est brune et un peu plus claire en-dessous.

La membrane de l'aile va au tibia, à 4 lignes (9 millimètres) de son articulation.

L'oreille est aiguë, droite, haute de 8 lignes (18 millimètres) depuis sa base, et en-dedans il y a une autre petite oreille qui sort peu.

Le museau est plutôt aigu que plat, et sur sa pointe est une membrane divisée en deux,

formant deux pointes dans le haut, et dans ces pointes sont les narines. En arrière de ces membranes, de chaque côté, est un pli notable, parallèle à la bordure de la membrane du nez; et de la partie intermédiaire des deux pointes, naît une autre membrane qui a, dans son milieu, une profondeur sensible, et dont les bords excèdent beaucoup moins que dans les emplâtres des autres Chauve-Souris, et ne se terminent pas en pointe, mais en rond, dans la partie supérieure.

La mâchoire inférieure excède un peu, et la physionomie est extrêmement laide.

Buffon (*a*) appelle cette Chauve-Souris *Vampire;* et comme il ne l'a pas vue, il en rapporte ce qu'il en a lu dans beaucoup d'autres. Quant à ce que ceux-ci ont dit de la grandeur et des mœurs de cette Chauve-Souris, cela est excessivement exagéré et plein de mensonges, que je ne combattrai point un à un, puisqu'il suffit de s'étayer de ma description pour qu'on voie s'évanouir toutes les choses fausses qu'on a écrites de cet animal.

(*a*) Traduction, t. 12, p. 11 et suivantes. — Original, t. 4, p. 13. — T. 10, p. 55, édition in-4.°

CHAUVE-SOURIS QUATRIEME

OU

CHAUVE-SOURIS BRUN-ROUGEATRE.

Vespertilio hastatus. — LINNÉ.

Chauve-Souris fer-de-lance. — BUFFON.

Phyllostome fer-de-lance. — LA CÉPÈDE.

LONGUEUR, 2 pouces 1 quart (6 centimètres).

Queue (zéro).

Envergure, 12 pouces (32 centimètres et demi).

Sa couleur est brun-rougeâtre en-dessus, et brun-blanchâtre en-dessous.

L'oreille est aiguë, droite, haute de 6 lignes (13 millimètres), large de 4 lignes (9 millimètres), et elle a en dedans une pointe remarquable.)

Au-dessous de la pointe du museau, il y a une membrane comme un emplâtre collé, dans

la base duquel sont les narines ; et cette membrane s'élève de 3 lignes (près de 7 millimètres), avec la forme de la lance d'une barrière militaire, et sa largeur est d'un peu plus de 3 lignes (près de 7 millimètres).

La mâchoire supérieure est un peu en arrière ; elle a deux incisives, puis après une séparation assez marquée, est une canine de chaque côté.

Il y a plus d'incisives dans la mâchoire inférieure ; elles sont réunies, et l'on ne peut pas les compter. De chaque côté est une canine collée à ces incisives, mais moindre que celles d'en-haut.

L'œil, quoique petit, est un peu plus grand que dans les autres Chauve-Souris, et il est placé à une égale distance de l'oreille et du museau, qui est très-obtus et peu fendu.

Buffon (*a*) appelle cette quatrième Chauve-Souris, Chauve-Souris *fer-de-lance*, et il erre en lui donnant un peu de queue.

Dans sa nomenclature, il dit que c'est le *Vespertilio americanus vulgaris* de Séba ;

(*a*) Traduction, t. 10, p. 189. — Original, t. 6, p. 167. — T. 13, p. 226, édit. in-4.°

mais comme il y en a d'autres plus communes ici, il est à croire qu'il se trompe dans cette opinion.

La phrase de Brisson qui est *Vespertilio murini coloris, pedibus anticis tetradactylis, posticis pentadactylis naso cristato*, indépendamment de l'erreur que Buffon lui reproche des quatre doigts dans l'aile, appartient aussi bien, et peut-être mieux, à la Chauve-Souris précédente qu'à celle à qui Buffon l'applique, et même l'on peut dire qu'elle s'adapte à toutes mes Chauve-Souris sans queue.

Je répète la même chose des phrases de Sloane et de Linné, qui sont : *Vespertilio rostro appendice auriculæ forma donato ;* et *Perspicillatus vespertilio ecaudatus, naso foliato, plano acuminato.*

Ensuite Buffon parle de diverses autres Chauve-Souris avec tant de légèreté, qu'il ne les caractérise point assez pour connoître si elles sont ou non du nombre des miennes.

CHAUVE-SOURIS CINQUIEME,

OU

CHAUVE-SOURIS ROUGEATRE.

J'EN ai eu beaucoup, et elles étoient toutes identiques entre elles.

Longueur, 4 pouces et demi (12 centimètres).

Queue, 10 lignes (22 millimètres).

Envergure, 22 pouces et demi (61 centimètres). Mais si on tire la membrane qui enveloppe entièrement la queue (moins sa petite pointe), elle s'alonge de 2 pouces (5 centimètres 2 cinquièmes), ce qui augmente la longueur totale.

Le poil est, dans le dessous de l'animal, couleur de tabac de Séville pâle; par dessus il est de même, mais fondu avec du brun, et l'épine du dos est marquée par une ligne d'une couleur plus claire.

La membrane de la queue naît de la che-

ville du pied, et celle de l'aile naît du milieu du tibia.

L'oreille se dirige en avant; elle est extrêmement aiguë, transparente, longue de 12 lignes (2 centimètres 2 tiers) depuis son point le plus inférieur, c'est à-dire, mesurée comme elle l'a été dans toutes les autres Chauve-Souris; plus large à son milieu où elle a 4 lignes et demie (1 centimètre); et en-dedans on voit une petite pointe courte. Dans la partie inférieure de l'oreille, et au-dessous de cette pointe, la bordure sort de 1 ligne (2 millimètres) en formant un pli.

La tête est très-plate en-dessus.

Le museau est pelé, assez aigu, un peu retroussé, et divisé par le canal qui sépare les narines.

La bouche est étrange, formée de trois arcs concaves en-dehors; deux vont, depuis un point qui est un peu hors de chaque narine, jusqu'aux angles de la bouche, et le troisième, d'un angle à l'autre de la bouche, sans que la mâchoire inférieure soit retirée.

Il y a en haut deux incisives, et les canines ont 4 lignes (9 millimètres).

Les canines d'en-bas sont beaucoup plus petites.

CHAUVE-SOURIS SIXIEME,

OU

CHAUVE-SOURIS CHATAINE.

Je l'achetai, et je ne sache point qu'on en ait vu une autre.

Longueur, 4 pouces 3 quarts (près de 13 centimètres).

Queue, 1 pouce 11 douzièmes (52 millimètres).

Envergure, 13 pouces 3 quarts (37 centimètres).

Son poil est serré, doux, pas long, châtain en dessus, et blanchâtre en dessous, avec l'aile noirâtre.

Sa membrane s'unit au tibia un peu au-dessus de la cheville du pied, et de la cheville naît la membrane qui va occuper les 2 tiers de la queue.

Du front part un fil ou ruban aigu qui se rend à la pointe du museau où sont des narines

proéminentes , rondes et séparées par un canal.

L'oreille est haute de 6 lignes (13 millimètres), arrondie vers le haut et un peu inclinée en avant ; mais si large qu'elle touche le fil ou ruban dont on vient de parler, dans le haut du front. En arrière et au-dessous de cette oreille , en est une autre petite et lenticulaire.

Dans la mâchoire supérieure sont deux canines assez séparées et fortes , et entre elles sont deux autres petites canines de la même largeur.

En bas sont deux canines pas aussi fortes que les plus grandes d'en haut, mais peu séparées, divergentes , et sans qu'on remarque des incisives entre elles.

CHAUVE-SOURIS SEPTIEME,

OU

CHAUVE-SOURIS BRUN-BLANCHATRE.

J'ai possédé divers individus de cette espèce, et ils étoient identiques entre eux.

Longueur, 4 pouces 1 tiers (11 centimètres 2 tiers).

Queue, 23 lignes (5 centimètres).

Envergure, 11 pouces et demi (31 centimètres un tiers).

Le poil est extrêmement doux, plus long que d'ordinaire, et d'un brun très-blanchâtre. C'est de la même couleur qu'est la membrane de la queue ; cette dernière est velue, excepté dans sa bordure.

L'aile est couleur de mûre, excepté les doigts et le voisinage du bras et du corps, qui sont brun-blanchâtres. L'aile est unie au métatarse, et la membrane qui va à l'extrémité de la queue naît un peu plus haut ; les vertèbres de la queue sont très-longues et minces.

L'oreille est comme celle du rat; elle est haute de 7 lignes (1 centimètre et demi); elle présente presque son ouverture en avant ; elle est un peu aiguë à sa pointe, un peu inclinée vers le front, et encore vers le côté, et de son intérieur naît une pointe aiguë comme celle d'une épée.

Le museau n'est pas aigu, et il est divisé, à son extrémité pelée, par un canal, comme celui de la Chauve-Souris précédente.

La mâchoire supérieure excède un peu; mais cet excédant, et même un peu plus d'espace encore, manque d'os, et par conséquent d'incisives, et peut se retrousser facilement; cependant plus en-dedans est une longue canine de chaque côté, jointe à laquelle et vers la partie extérieure, est une petite dent aiguë, que l'on pourroit appeller incisive, si elle n'étoit pas démesurément éloignée de son analogue de l'autre côté.

Dans la mâchoire inférieure, l'on n'aperçoit point d'incisives, mais le tact les découvre, et l'on voit, de chaque côté, une canine un peu plus grande que celle d'en haut.

CHAUVE-SOURIS HUITIEME,

OU

CHAUVE-SOURIS OBSCURE.

Longueur, 4 pouces (près de 11 centimètres.

Queue, 1 pouce et demi (4 centimètres).

Envergure, 12 pouces (32 centimètres et demi).

Sa couleur est brun-obscur et plus blanchâtre en-dessous.

Une autre avoit 5 pouces 3 quarts (plus de 15 centimètres) de longueur, et les autres dimensions proportionnelles, avec une couleur plus foncée.

Je vais continuer à parler de la première.

Une membrane naît de la cheville du pied et se termine au milieu de la queue. La moitié non enveloppée de celle-ci, à de chaque côté un rudiment de membrane.

L'oreille est horizontale, extrêmement large, et touche l'autre à 3 lignes (6 millimètres) de

la pointe du museau. Elle est arrondie, et en-dedans, ou plutôt en-dessous, est une autre petite oreille verticale.

Le nez et sa séparation sont comme dans les Chauve-Souris précédentes.

La mâchoire inférieure est très-obtuse et ronde, et la lèvre supérieure a beaucoup de rides verticales.

La langue a cela d'extraordinaire, qu'à plus de la moitié de sa longueur, il y en a une autre comme collée sur elle.

La mâchoire inférieure a deux canines fortes, et il y en a deux plus longues en haut ; entre ces dernières, et avec une séparation, sont deux incisives, et entre celles d'en bas on n'en voit point ; mais le toucher les fait trouver.

CHAUVE-SOURIS NEUVIEME,

OU

PETITE CHAUVE-SOURIS OBSCURE.

Longueur, 3 pouces 10 lignes (1 décimètre 1 cinquième).

Queue, 1 pouce et demi (4 centimètres).

Envergure, 11 pouces 2 tiers (près de 32 centimètres).

Son poil est court, très-doux, brun-obscur en-dessus et brun en-dessous.

De la jointure du tarse naît la membrane qui va au milieu de la queue, comme dans la Chauve-Souris précédente.

L'oreille est très-large, arrondie, très-longue, et elle touche l'autre à 2 lignes (4 millimètres) de la pointe du museau. Dans leur partie intérieure, on voit des stries semblables à celles de quelques coquilles, et elles ont, dans la partie antérieure, un grand pli en dessous qui forme une grande concavité où l'œil est caché. Cette Chauve-Souris n'a pas la seconde oreille verticale

verticale de la précédente au-dessous de la grande, ni la lenticulaire qu'a la Chauve-Souris qui suit.

Les narines sont comme dans les précédentes, et la mâchoire inférieure est très-obtuse et retirée. La lèvre supérieure a des plis verticaux. La langue, les canines, les incisives et les molaires, sont comme dans la Chauve-Souris huitième, et la membrane s'unit à la jambe, à la moitié du tibia.

Je tuai la Chauve-Souris actuelle au mois de mai (en floréal), dans la capitale du Paraguay.

CHAUVE-SOURIS DIXIEME,

OU

CHAUVE-SOURIS BRUN-CANNELLE.

LONGUEUR, 3 pouces et demi (9 centimètres 1 tiers).

Queue, 16 lignes (3 centimètres 3 cinquièmes).

Envergure, 10 pouces 1 tiers (28 centimètres).

Le poil est court, doux au-delà de toute expression, brun-cannelle et plus clair en dessous.

La membrane enveloppe plus de la moitié de la queue, et la suit par un rudiment de chaque côté, jusqu'à sa pointe.

Quoique les oreilles s'unissent à 2 lignes et demie (5 millimètres) de la pointe du museau, elles sont plutot petites que grandes et horizontales ; et de la partie inférieure et postérieure de chacune d'elles, naît une espèce d'oreille, épaisse, lenticulaire, et dirigée vers l'œil.

Le museau est passablement aigu et fendu, comme dans les autres espèces.

La mâchoire inférieure est large et retirée; la supérieure a en-avant deux canines avec une seule incisive au milieu. C'est la même chose en bas, mais tout y est plus court; d'ailleurs il y a beaucoup d'autres dents et des molaires dans le reste des mâchoires.

CHAUVE-SOURIS ONZIEME,

OU

CHAUVE-SOURIS CANNELLE.

Longueur, 3 pouces 1 ligne (8 centimètres 1 cinquième).

Queue, 13 lignes (près de 3 centimètres).

Envergure, 9 pouces 2 lignes (près de 25 centimètres).

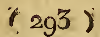
Le poil est court, cannelle en-haut, et de la couleur du roseau en-bas.

Les membranes de l'aile et celle qui va à l'extrémite de la queue, naissent à l'articulation du tarse.

L'oreille est très-aiguë, haute de 5 lignes et demie (12 millimètres), et en-dedans en est une autre *longuette*, étroite et aiguë comme un poinçon.

Les narines sont comme dans les Chauve-Souris précédentes.

Le museau est un peu aigu, et la moitié supérieure est un peu avancée.



Dans la mâchoire d'en-haut, est une incisive de chaque côté, laissant un espace au milieu ; ensuite vient une canine.

En-bas, il paroît y avoir deux incisives réunies, et tout de suite deux canines.

Le membre est pendant, et les testicules sont hors du corps, séparés l'un de l'autre, collés sur les côtés de la queue, et enveloppés dans la membrane de celle-ci.

CHAUVE-SOURIS DOUZIÈME,

OU

CHAUVE-SOURIS BRUN-OBSCUR.

Longueur, 3 pouces (8 centimètres).

Queue, 15 lignes (3 centimètres 1 tiers).

Envergure, 8 pouces 2 tiers (23 centimètres et demi).

Le poil est brun-obscur en-dessus, et en-dessous d'un brun qui blanchit dans la partie postérieure.

La membrane de la queue naît de l'articulation du tarse. Là même, commence la membrane qui enveloppe entièrement la queue, laquelle est très-menue et a des vertèbres très-longues.

L'oreille est comme celle de la Souris ou de la Chauve-Souris brun-blanchâtre. Elle est longue de 6 lignes et demie (14 millimètres).

De son intérieur naît une pointe comme celle d'une épée très-aiguë.

Le museau est un peu aplati et ressemble à celui du Chien-dogue.

Il paroît qu'il y a dans la mâchoire supérieure, une incisive au milieu et une de chaque côté, et tout de suite une canine. En-bas, elles sont si petites, que l'on ne les aperçoit pas.

Depuis, j'ai eu diverses Chauve-Souris de l'espèce actuelle, toutes semblables entre elles, longues de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers).

La queue, 1 pouce (2 centimètres 2 tiers).

L'envergure de 8 pouces 5 sixièmes (près de 24 centimètres).

Le poil en-dessus étoit presque noir, et en-dessous obscur; mais comme s'il étoit poudré de blanc, parce que les pointes sont blanches, et tout va blanchissant en arrière.

L'oreille est aiguë comme celle de la Souris. Elle est aussi comme celle du premier individu de cet article, et je répète que je regarde comme étant de la même espèce, tous les individus que je viens de citer, sous la dénomination de Chauve-Souris douzième, ou Chauve-Souris brun-obscur.

DES CHEVAUX.

En voyageant dans ces contrées, j'ai fait quelques observations, et j'ai acquis des notions sur les grands animaux, amenés par les Conquérans Espagnols; je vais les rapporter, sans pour cela m'astreindre à donner des descriptions formelles de chaque espèce.

Don Pierre de Mendoze, venu avec une flotte, fonda en 1535 la cité de Buenos-Ayres. Elle se dépeupla bientôt après, parce que les habitans passèrent au Paraguay, mais d'une manière si incommode et si précipitée, qu'ils ne purent emmener avec eux toutes les Jumens qu'ils avoient tirées d'Andalousie et de l'île de Ténérif, et qu'ils se virent obligés d'en abandonner plusieurs.

Don Jean de Garay établit Buenos-Ayres de nouveau, le 11 août 1580, avec soixante habitans du Paraguay, qui y trouvèrent déjà un assez grand nombre de Chevaux sauvages, provenus de ces Jumens, et ils entreprirent de dompter ceux dont ils purent s'emparer. Les agens de la fiscalité s'y opposèrent, en prétendant que ces

Chevaux devoient appartenir au roi, et comme cet incident donna lieu à des actes judiciaires, j'ai vu, dans les archives du Paraguay, le jugement qui, en 1596, déclara la prétention du fisc injuste, et décida que les Conquérans devenoient les propriétaires des Chevaux sauvages dont ils parvenoient à se rendre maîtres.

Telle est l'origine de l'innombrable quantité de Chevaux sauvages qui existe dans le Sud de la rivière de la Plate, qui s'est propagée jusqu'à Rio-Negro, et même dans toute la terre des Patagons, à ce que l'on prétend.

On appeloit d'abord ces animaux *Alzados* (insurgés) ou *Cimarronnes* (marrons, fugitifs), comme on le fait encore aujourd'hui; mais les *Quérandis*, ces Indiens non-soumis, que nous nommons actuellement *Pampas*, leur ayant donné l'épithète de *Vagabonds*, les Espagnols l'ont adoptée.

Il y a aussi des Chevaux vagabonds au Nord de la rivière de la Plate, mais pas au-delà des établissemens les plus Méridionaux de nos Missions, chez les Indiens Guaranis. Ces animaux tirent sans doute leur origine de quelques Jumens abandonnées par les Espagnols de Saint-Jean-Baptiste.

Saint-Jean-Baptiste étoit une cité que le capitaine Jean Roméro fonda en 1552, en face du point où est Buenos-Ayres, et à l'endroit où la rivière Saint-Jean se jette dans la rivière de la Plate. Cette cité ayant été attaquée par les Indiens barbares, au mois d'octobre de la même année 1552, les habitans retournèrent au Paraguay d'où ils étoient venus, laissant, malgré eux, des animaux que les circonstances ne leur permettoient pas d'emmener.

Les Chevaux sauvages de toutes ces contrées vivent en troupes nombreuses, et ce n'est pas une exagération de dire qu'on voit quelquefois de ces troupes, composées de dix mille individus. Ces animaux sont tout-à-la-fois incommodes et nuisibles, parce que, outre qu'ils consomment un pâture dont on pourroit tirer un meilleur parti, ils aperçoivent à peine des Chevaux domestiques, qu'ils courent au galop, et, passsant au milieu d'eux ou près d'eux, ils les appellent, les caressent avec des hennissemens graves et prolongés qui expriment l'affection; ils parviennent ainsi à les séduire; ceux-ci se réunissent à eux sans répugnance, et désormais ne formant plus qu'une troupe, ils partent pour jamais.

Aussi arrive-t-il quelquefois aux voyageurs, qui sont toujours obligés d'avoir dans ces endroits une troupe de Chevaux domestiques en avant pour relayer, que les Vagabonds les séduisent et laissent ces voyageurs dans l'impuissance de continuer leur route. Pour éviter un aussi grand inconvénient, il est indispensable, qu'en apercevant les Vagabonds, qui accourent infailliblement, ils fassent une halte ou suspendent du moins leur marche, afin de veiller à leurs Chevaux qui sont en liberté, et d'aller vers les Vagabonds, pour tâcher de les effrayer et de les forcer à s'éloigner.

Dans leur méthode de poursuite, les Vagabonds ne vont point en ligne de bataille; mais quelques-uns d'eux sont détachés en avant et tous les autres suivent, en formant une colonne qui ne laisse jamais aucun intervalle vide, et que rien ne peut rompre. Tout ce que cette colonne consent à faire, c'est de changer un peu sa direction, et de s'éloigner si l'on parvient à l'alarmer. Quelquefois ces troupes font un grand nombre de circuits autour de ceux qui cherchent à les épouvanter, avant de se déterminer à s'en aller, et d'autres fois elles ne font qu'un seul tour et ne reparoissent plus.

La chose heureuse, c'est que ces manœuvres n'ont pas lieu durant la nuit, soit parce que les Vagabonds ne voient ou ne discernent pas alors les Chevaux dociles, soit parce qu'eux-mêmes sont alors atteints de frayeur (*a*). J'ignore si les Chevaux sauvages tentent de se séduire réciproquement, parce que jamais deux de leurs troupes n'ont été assez près l'une de l'autre, pour que j'aie pu les apercevoir en même-tems.

Les Indiens Pampas non-soumis, mangent la chair de ces animaux sauvages, principalement celle des Poulains, des Poulines et des Jumens, et quelquefois ils châtrent quelques-uns des premiers pour les dompter. Les Espagnols n'en mangent jamais, quoiqu'il leur arrive quelquefois de tuer une Jument très-grasse, pour faire du feu avec sa graisse et ses os, dans la contrée des Pampas, où il y a une extrême rareté de bois à brûler. Il leur arrive aussi par fantaisie, de prendre un Vagabond, et de le soumettre, en l'attachant à un pieu, et le laissant deux ou trois jours sans boire ni manger, et de le monter ensuite. Mais ils le châtrent aussitôt,

---

(*a*) C'est sans doute aussi parce que ces Chevaux sauvages dorment. (*Note du Traducteur*).

parce que personne ne monte que les hongres, que l'on nomme *Chevaux*, tandis que les *Chevaux entiers*, sont appelés simplement *Entiers*, dénominations que je conserverai, en m'accommodant ainsi à l'usage du pays.

Pour prendre un Cheval sauvage, les Espagnols vont à la rencontre d'une troupe de Vagabonds, et lorsqu'ils sont à leur portée, ils leur lancent les boules, que j'ai décrites (pag. 52 du premier volume), et elles s'engagent dans les jambes de l'un des Chevaux, de manière qu'il ne peut plus courir, et qu'on a le tems de le lier, comme je l'ai indiqué à la même page.

Les propriétaires des *Estancias* ou pâturages, consacrés aux troupeaux d'animaux apprivoisés, cherchent à épouvanter et à détruire les insurgés de toute la contrée, parce qu'ils ne pourroient point, sans cela, conserver d'animaux domestiques. Pour parvenir à ce but, l'unique moyen est que des hommes à cheval poursuivent pendant quelque tems les Vagabonds, et qu'à l'époque où ces derniers sont fatigués, il vienne une portion de ces cavaliers, qui en fassent une sorte de battue, qui les serrent des deux côtés, et qui, avec leurs lances, les tuent, toujours en courant. S'il y a dans le pays des

bois ou des espèces de ravins, où l'on puisse acculer les Vagabonds, on réussit avec encore plus de facilité dans cette espèce de chasse.

Ce que l'on vient de dire, fait connoître que les Vagabonds ne sont qu'un objet d'embarras et de dommage; et les Indiens non-soumis, auxquels ils fournissent la subsistance, sont encore plus Vagabonds et plus indociles qu'eux. Conséquemment, la nécessité d'exterminer ces animaux est évidente; néanmoins, le Gouvernement Espagnol, peu instruit sur la matière, s'est figuré que leur conservation étoit importante, et la considérant comme une ressource qui peut être utile à l'Etat, il a défendu de chercher à se procurer les cuirs des Vagabonds; et il souffre qu'ils soient perdus, ainsi que leurs os qui seroient excellens pour mille usages, où ils suppléroient l'ivoire (*a*).

Connoissant peu les Chevaux Andalous, et encore moins ceux des îles Canaries, je ne puis

---

(*a*) Il a dû en coûter beaucoup, sans doute, à Don Félix d'Azara, de dire que la destruction des Chevaux sauvages seroit utile, et d'offrir en preuve le parti que l'on pourroit tirer de leur cuir et de leurs os. Si le Gouvernement Espagnol étoit bien éclairé sur ses vrais in-

pas les comparer avec détail aux Vagabonds qui sont leurs descendans. Néanmoins, je ne doute pas que les Andalous ne l'emportent beaucoup sur les fugitifs, par la taille, l'élégance, la force, la vîtesse et l'agilité. Il est certain, en même tems, que ces Chevaux indomptés ne diffèrent ni par la taille, ni par la vigueur, ni par les formes, des Chevaux du pays, qui sont domestiques ou domptés; mais on ne peut induire aucune conséquence de ce dernier fait, puisque, comme nous venons de l'observer, les uns et les autres sont dans un état, pour ainsi dire, semblable en tout.

Il résulte de tout ceci, que Buffon (*a*) étoit mal informé, lorsqu'il a donné à ces indomptés plus de force et de légèreté qu'aux Chevaux domestiques (*b*).

---

térêts, il sauroit de quelle immense ressource ces animaux peuvent être, soit pour l'agriculture, soit pour le commerce, et c'est quelque chose du moins, que de se refuser de sa part à leur extermination qu'on déploreroit surement un jour. (*Note du Traducteur*).

(*a*) Traduction, t. 7, p. 114. — T. 4, p. 176, édit. in-4.o

(*b*) Buffon vante la supériorité de la nature sur l'art,

Oexmelin a eu raison (*a*) de nier que ces Vagabonds eussent la beauté des Andalous, et il me paroît s'être bien exprimé, lorsqu'il leur a donné une tête plus épaisse, des jambes plus grosses et raboteuses, et un cou et des oreilles plus longues; mais il se trompe, en affirmant que pour les prendre, on se sert de lacs de corde qu'on tend dans les endroits qu'ils fréquentent, parce qu'il n'est pas croyable qu'un animal aussi timide que le Cheval, donne dans un piége où nul appât ne l'attire. Sans doute Oexmelin aura entendu parler de lacs, et il se

---

et donne pour exemple les Chevaux sauvages de l'Amérique Espagnole. Il dit : « Sans autre abri que celui d'un » ciel serein, ils respirent un air plus pur que celui de » ces palais voûtés où nous les renfermons, en pressant » les espaces qu'ils doivent occuper; aussi ces Chevaux » sauvages sont-ils beaucoup plus forts, plus légers, plus » nerveux *que la plupart des Chevaux domestiques* ». Or, ce que rapporte M. d'Azara ne détruit pas l'assertion de Buffon, puisque, de l'aveu de l'Auteur, les Chevaux domestiques des Pampas n'ont qu'une domesticité, pour ainsi dire, semblable en tout à l'état sauvage. (*Note du Traducteur*).

(*a*) Traduction, t. 7, p. 118. — T. 4, p. 179, édit. in-4.°

sera

sera figuré qu'on les tendoit comme ceux préparés pour les oiseaux, etc., ignorant que ceux dont on use pour prendre les Chevaux, sont, comme on l'a dit, lancés par des hommes à cheval.

Il erre encore lorsqu'il avance que pour dompter les Chevaux sauvages, on les attache à un arbre par les quatre jambes, durant trois à quatre jours; puisqu'on ne les attache qu'avec un caveçon, dont la maserole, au lieu d'être de fer, n'est que de cuir.

Il est certain qu'un Vagabond dompté sert comme s'il n'avoit pas été vagabond; mais ce qu'ajoute le même auteur est faux, que si on lui rend la liberté, il ne redevient plus fugitif; puisqu'il est constant que le Cheval dompté, fût-il devenu le plus doux, ne répugne jamais à s'incorporer avec les Vagabonds, et qu'il devient aussi révolté que celui qui l'est le plus dans la bande, au moment de son incorporation.

Buffon (*a*) rapporte que les Chevaux sauvages vivent en troupe, et cela est aussi vrai que ce qu'il ajoute l'est peu; c'est-à-dire, que chaque

(*a*) Traduction, t. 7, p. 204 — Supplément. t. 3, p. 47, édit. in-4.°

troupe se soumette, d'un commun accord, à un chef qui la guide, qui ordonne et dispose les mouvemens, et qui la forme en bataille par files, par compagnies, par escadrons, par brigades. Ce qui est réel, c'est que chaque Etalon s'approprie toutes les Jumens qu'il peut; qu'il en prend soin; qu'il les conduit toujours réunies, et qu'il combat avec celui qui prétend les lui disputer : d'où il résulte que chaque troupe de Vagabonds se compose d'une multitude de petits pelotons peu séparés les uns des autres, et qui se réunissent pour se diriger vers les Chevaux domestiques; action lors de laquelle le peloton qui a découvert ces Chevaux le premier, demeure en avant de la colonne.

Entre le grand nombre de ces bandes fugitives qui ont passé devant moi, je n'ai jamais remarqué d'autres couleurs de robes que le bai-châtain, le zain et le noir de jais; et quand on voit un individu pie, gris-tourdille ou sale, ou d'une autre teinte, on est certain que c'est un Cheval qui s'est échappé après avoir été dompté.

On pourroit penser que ces trois couleurs uniques des Vagabonds sont un héritage qu'ils tiennent de leurs aïeux; mais cela ne me fait

pas croire que tous les Etalons et les Jumens dont ils descendent fussent précisément de ces trois nuances, et quand même cela seroit, il me paroît qu'on devroit supposer qu'il y avoit entre les trois couleurs une proportion qu'on n'y remarque plus; puisqu'à mon jugement, il y a quatre-vingt-dix Chevaux bai-châtains contre dix zains, et que les noirs sont si rares, que quelquefois on n'en rencontre pas un seul sur deux mille. Il paroît plus vraisemblable que les Chevaux qui acquièrent la liberté, recouvrent avec elle, non-seulement les mœurs, les inclinations et les formes de leur type, qui étoit sauvage comme eux, mais qu'ils en reprennent aussi la couleur.

Cela posé, ce ne seroit pas une extravagance de dire que le premier Cheval et la première Jument qui ont existé dans le monde, avoient l'un des trois poils indiqués, et plutôt encore le poil bai-châtain, puisqu'il paroît que parmi les Chevaux indépendans, le noir va en se perdant, et que ce sera aussi le sort du zain pour faire place au seul bai-châtain. Par conséquent, prenant la couleur pour un indice, on pourra dire que la meilleure race de Chevaux est celle des Chevaux bai-châtains, ensuite celle des Chevaux

zains, et en troisième lieu la noire, et que les Chevaux des autres poils sont inférieurs, comme étant le résultat de dégradations plus éloignées du Cheval primitif, qu'on ne peut douter avoir été le plus parfait.

Je crois que l'expérience ne dément pas cette conjecture ; du moins à présent l'on répute les Chevaux bai-châtains et zains, les meilleurs ; et si par fois on leur préfère d'autres poils, c'est par fantaisie. L'on pourroit dire également que les Français, en dépréciant beaucoup les Chevaux zains, n'ont pas autant de discernement que les Espagnols qui en font cas (*a*).

(*a*) Buffon dit (t. 4, p. 231, édit. in-4.°) des Chevaux d'Espagne de belle race, que « leur poil le plus ordinaire » est noir ou bai-marron, quoiqu'il y en ait quelques-uns » de toutes sortes de poils ; ils ont très-rarement des jambes » blanches et des nez blancs ; les Espagnols qui ont de » l'aversion pour ces marques, ne tirent point race des » Chevaux qui les ont, ils ne veulent qu'une étoile au » front ; *ils estiment même les Chevaux zains autant* » *que nous les méprisons*. L'un et l'autre de ces pré- » jugés, quoique contraires, sont peut-être tout aussi » mal-fondés, puisqu'il se trouve de très-bons Chevaux » avec toutes sortes de marques, et même d'excellens » Chevaux qui sont zains ». (*Note du Traducteur*)

Buffon (*a*) dit qu'Hérodote parle de Chevaux blancs sauvages qui étoient sur les bords de l'Hypanis en Scythie, que Léon l'Africain place des Chevaux sauvages en Afrique et en Arabie, et vit un Poulain dont le poil étoit blanc, né dans les solitudes de Numidie; que Marmol assure qu'il y en a en Libie de cendrés et de blancs, et que Marc-Paul cite un haras, de dix mille Jumens blanches en Perse. Comme Buffon ne parle en aucun autre endroit de la couleur des Chevaux indociles, il paroît nous donner à entendre qu'ils sont tous blancs, et que ce fut la couleur du Cheval primitif. Mais comme cela est contraire à ce que nous voyons ici dans d'innombrables troupes, il paroît prudent de croire qu'Hérodote n'a écrit que ce qu'on lui avoit rapporté : que Léon vit un Poulain Albinos; que Marmol copia mal Léon, et que Marc-Paul écrivit sur parole.

Et par la même raison, que les Chevaux sauvages n'ont pas le poil plus long que les Chevaux domestiques, il faut croire qu'Hérodote

---

(*a*) Traduction, tom. 7, pag. 116, 117, 181. — T. 4, p. 177, 178 et 242, édit. in-4.°

s'est trompé en donnant cinq doigts de longueur au poil des Chevaux sauvages de Perse (*a*).

Passons aux Chevaux dociles ou domestiques ; objet sur lequel je me bornerai à citer certains faits, pris parmi ceux qu'il me semble qu'on ignore à cet égard.

Dans l'origine, les Chevaux étoient si rares ici, que Dominique Martinez de Irala acheta en 1551 au Paraguay, d'Antoine Pasado, un Cheval noir-jayet, marqué en tête, ayant une balsane au pied montoir, pour quatre mille écus d'or de 450 maravadis chacun (*b*), payables des premiers profits que procureroit la conquête, et il donna pour caution le capitaine Nuflo de Chavès et d'autres personnes, comme il résulte de l'écrit que j'ai lu dans la Cité de l'Assomp-

(*a*) Don Félix d'Azara a tort quand il assure que les Chevaux sauvages n'ont pas le poil plus long que les Chevaux domestiques. La France fourmille de preuves du contraire, et les Chevaux nourris dans les bois, en sortent avec un poil comme celui des ours, qu'ils perdent bientôt par la domesticité, et qu'ils reprennent dans les bois. (*Note du Traducteur*).

(*b*) Cette somme représenteroit aujourd'hui environ quarante-cinq mille francs de notre monnoie. (*Note du Traducteur*).

tion; mais en l'année 1556, que mourut Irala, il légua vingt-quatre bêtes cavalines.

Aujourd'hui le nombre des Chevaux est si considérable, que le plus pauvre journalier de campagne en a huit ou dix, et que tout se fait à cheval.

On les traite mal, parce qu'ils n'ont presque pas de valeur, puisqu'on vend un Cheval domestique ordinaire 2 piastres (11 francs) à Buenos-Ayres, et 4 piastres (22 francs) dans le Paraguay; mais s'il a quelque chose de remarquable pour la forme, l'allure ou la vîtesse, on le vend très-cher. Une Jument coûte environ 2 réaux (54 centimes). Les Chevaux valent plus au Paraguay, parce qu'ils y sont moins nombreux; ce qui provient de ce que le pays est chaud, et renferme beaucoup de terres basses et humides que, d'après les essais qu'on y a tentés, l'on sait ne pas convenir à l'éducation des Chevaux. Ceux-ci préfèrent les hauteurs et y prospèrent. Pour la même raison, les Chevaux de Buenos-Ayres me paraissent meilleurs, et ils sont plus grands et plus vigoureux que ceux du Paraguay.

Comme tous ces terrains sont planes et sans pierres, on ne ferre point les Chevaux, si ce n'est ceux de selle qu'on a dans l'intérieur de

la Cité de Buenos-Ayres ; ce sont les seuls que l'on nourrit chez soi, et il faut employer durant plusieurs jours de l'adresse et du travail, pour les porter à manger de l'orge et du maïs, parce qu'il n'est point de Cheval qui se nourrisse naturellement de grain.

Personne ne se consacre à reconnoître l'âge des Chevaux par les dents ; il n'y a point de vétérinaires instruits pour les traiter. Je n'ai jamais vu la maladie de la morve.

Les gens du pays sont passionnés pour les courses de Chevaux, et fort souvent ils y parient jusqu'à leur chemise. Ce genre d'amusement, qui est devenu général, fut introduit à Buenos-Ayres par les Anglais, dans le tems qu'ils y tenoient, de 1714 à 1716 l'*Assiente* (*a*), pour l'introduction des Nègres.

On appelle *Paréjéros*, les Chevaux qui sont destinés à cette course ; on les y prépare quinze jours à l'avance. Pendant cet intervalle on leur donne à manger avec mesure, et on les épou-

---

(*a*) Assiente ; de l'Espagnol *Assiento* (contrat), signifie ici le contrat fait alors entre les Espagnols et les Anglais, par lequel ceux-ci se chargeoient de procurer des nègres aux possessions coloniales des premiers : *El Assiento de Negros* (l'Assiente des Nègres). (*Note du Traducteur*).

vante plusieurs fois dans la nuit ; on examine leurs excrémens, et ces pratiques, et d'autres encore, auxquelles se mêlent aussi la superstition et la simplicité, sont ce que les habitans appellent *composer le Cheval*, et cela est considéré comme un art, qui n'est l'appanage que de peu d'hommes.

Pour voyager, quoique ce ne soit pas à plus de 12 à 20 lieues (78 à 110 kilomètres), on mène des Chevaux domptés en avant pour relayer, parce que sans cela les Chevaux qu'on monte seroient exténués, en ne leur donnant, comme l'on fait à présent, d'autre pâture que celle que ces animaux pillent dans la campagne durant les momens de halte et pendant la nuit ; et quelquefois on leur fait passer deux jours entiers sans manger ni boire, et sans que pour cela on cesse de les monter.

J'ai ouï dire comme certain, qu'à Santa-Fé de la Véra-Crux, il naquit, il n'y a pas longtems, un Cheval auquel il crut à la manière des Taureaux, en arrière des oreilles, deux cornes qui acquirent jusqu'à 4 pouces (10 centimètres 4 cinquièmes) de longueur, et qui étoient droites et aiguës. On en amena un autre du Chili dans la maison de Don Juan Augustin de Vidéla, au-

jourd'hui Alcade de Buenos-Ayres, où beaucoup de personnes l'ont vu. Il étoit doux, et cependant il s'animoit quelquefois, et il se présentoit comme le Taureau pour frapper de ses cornes. Celles-ci étoient fortes, droites, longues de 3 pouces (8 centimètres), et placées en arrière des oreilles. Le même Vidéla envoya ce Cheval à ses parens de Mendoza, de qui un habitant de Cordoue du Tucuman l'obtint avec l'intention d'avoir de sa progéniture, parce qu'il étoit entier. Il y est encore actuellement; mais Vidéla ne sait pas si ses petits sont venus avec des cornes, comme on pouvoit l'espérer, d'après ce que nous voyons des petits du Taureau écorné, qui sont sans cornes, comme je le dirai dans un autre lieu (*a*).

Tous ceux qui possèdent des pacages ou *estancias*, y ont une certaine quantité de Jumens que personne ne monte, ne dompte, ni n'apprivoise, et on les laisse toute la vie en

---

(*a*) Le citoyen Huzard, dans sa traduction du *Traité des Haras* par Hartman, dit qu'on lui a assuré qu'on trouve en Espagne des races particulières de Chevaux qui ont pour la plupart une ou deux protubérances sur les os pariétaux où poussent les cornes des Bœufs. (*Note du Traducteur*).

pleine liberté, et sans plus de sujétion que de les rassembler ou de les reconnoître deux ou trois fois la semaine tout au plus, afin qu'ils n'abandonnent pas les limites de l'habitation.

Par chaque trente ou quarante Jumens, on a un Etalon qu'on ne monte pas non plus, et qui vit toujours au milieu des Jumens, jouissant de toute son indépendance ; mais on met bien peu de soin dans le choix de cet Etalon, et personne ne songe à le tirer de quelque autre partie, afin de croiser les races. Il en résulte que ces Chevaux, quoiqu'en liberté, ne sont ni aussi bons, ni aussi grands, ni aussi beaux que les Chevaux Andalous. D'où je conclus que les soins et les attentions de l'homme améliorent les races, et que les animaux domestiques sont bien dédommagés de la perte de leur liberté, par le perfectionnement de leurs formes et de leurs organes, et par le développement de leur corps et l'accroissement de leurs forces.

Chaque Etalon s'approprie une petite troupe de Jumens, qu'il maintient réunies en tournant autour d'elles, et en leur donnant des coups de poitrail, et les mordant même s'il est nécessaire. Les Jumens, à leur tour, ne sont point ingrates, puisque quand deux Etalons ont com-

battu, elles ne quittent pas le vaincu pour le vainqueur, à moins que le premier n'ait avec elles le tort de n'être point un amant assez vigoureux.

Les Poulines demeurent avec leurs mères, et lorsque le moment en est venu, on prend les Poulains qu'on veut couper et dompter. Pour cela on leur passe un caveçon qu'on attache à un pieu, on les sangle bien, et on leur met tout l'attirail d'un cavalier, mais sans poitrail ni croupière; aussitôt on leur attache les rênes, qui ne sont qu'une courroie, avec laquelle on leur lie la mâchoire inférieure, et de laquelle sort une autre courroie de chaque côté, qui sert à gouverner le cheval. Immédiatement après, l'écuyer le monte avec ses grands éperons, et il va dans les champs, éprouvant une infinité de sauts, jusqu'à ce qu'enfin le Poulain soit harassé, et alors on le ramène au poteau. On répète la même chose de tems et tems, pendant toute cette journée et les jours suivans, lui laissant ensuite quelques jours d'intervalle, jusqu'à ce qu'enfin il ne saute plus; puis on s'en sert pour ce qu'il plaît au maître d'en faire, avec le caveçon ou le licou, et sans lui mettre de bride pendant un an, époque où il quitte

le nom de *Rodomont* et prend celui de *Cheval*.

Dès que les chevaux sont coupés, on les sépare des Jumens, et on les met parmi les bêtes cavalines de service, auxquelles on ne donne jamais d'abri, ni de couvert, ni autre chose pour manger que ce qu'elles peuvent trouver dans la campagne, où elles vont libres, sans gardien qui les dirige ou les accompagne ; mais ces animaux s'accoutument à vivre dans un canton particulier dont ils ne sortent pas d'ordinaire ; et l'on a observé que chacun d'eux se réunit à un compagnon qu'il choisit, et dont il lui est si cruel d'être séparé, que s'il lui est possible de s'échapper, il revient quelquefois de 60 lieues (33 myriamètres), et même plus, dans l'habitation, pour y chercher son compagnon, et ils manifestent toujours beaucoup d'aversion pour cette séparation. Les amis et les compagnons se reconnoissent entre eux, non-seulement au hennissement, mais encore à l'odeur et au bruit de leurs pas (*a*).

(*a*) Tout ce que dit M. d'Azara sur l'attachement de quelques Chevaux pour d'autres, a lieu dans nos villes pour les Chevaux de carrosses et de charrettes accoutumés à être ensemble. (*Note du Traducteur*).

Lorsque les propriétaires désirent qu'une troupe de cinquante Chevaux ou plus ne se sépare pas, ils mettent parmi eux une Jument, ayant une petite sonnaille et qu'ils appellent alors une *maraine* (*a*), et c'est assez pour que tous la suivent, et se reconnoissent et se recherchent. On obtient le même effet, en faisant porter la sonnaille par l'un des Chevaux.

Lorsqu'on a besoin de Chevaux, un lancier à Cheval sort, et en dirige une troupe qu'il fait entrer dans un enclos formé par des pieux; là vient un cavalier qui, de la manière déjà décrite, enlace ceux que l'on veut avoir; car quoique ces Chevaux soient propres à être montés et qu'on les appelle *dociles*, ils ne le sont cependant pas au point de se laisser toucher de la main.

Ce qui vient d'être dit fait connoître que les seuls Chevaux coupés sont ceux que l'on peut appeler domestiques, puisque les Etalons et les Jumens qui composent réellement et unique-

(*a*) Dans tous les haras d'Allemagne où les animaux sont à demi-sauvages, il y a aussi une *maraine* ou un *parrain*, porteur d'une sonnette, qui sert à rallier la troupe dispersée. (*Note du Traducteur*).

ment l'espèce, sont presqu'aussi libres que les Vagabonds. De là vient, à mon avis, que ces Vagabonds ou révoltés n'ont point d'avantages sensibles sur les dociles, soit en taille, soit en autre chose.

Mais précisément à cause de cela, il est plus difficile de concevoir pourquoi n'y ayant point de Cheval fugitif, qui n'ait l'un des trois poils que j'ai mentionnés, on voit dans les haras de bêtes dociles une admirable variété de couleurs, quoique ceux qui sont bruns-foncés et noirs, y soient fort rares (*a*). Cette réflexion me porte à espérer qu'on ne m'en voudra pas, si je m'arrête un peu à traiter de la couleur des animaux, et même de celle de l'homme.

Je commencerai par quelques observations.

J'ai vu au Paraguay certainement plus de vingt hommes albinos, fils de père et de mère espagnols ou d'Indiens et d'Indiennes civilisés. Leur peau, leurs cheveux, leurs poils, leurs sourcils et leurs cils étoient aussi blancs que du papier, et sans qu'ils différassent sensiblement de leurs

---

(*a*) Ils sont très-communs, et plus que tous les autres, dans nos haras de France. (*Note du Traducteur*).

auteurs par les formes et les proportions. Ils avoient les yeux rougeâtres et une si mauvaise vue, qu'ils ne pouvoient soutenir une grande lumière, ni bien ouvrir les yeux, et qu'ils n'étoient contens que durant les jours sombres, pendant le crépuscule et à la lueur de la lune.

Dans le bourg d'Atira, est une Indienne que j'ai vue, qui a été mariée deux fois à des Indiens qui n'offroient, comme elle, aucun trait particulier, et qui des deux a eu des enfans ordinaires et d'autres enfans albinos; ce qui me fait soupçonner que la cause originelle de la couleur des Albinos, réside dans les mères, et qu'elle est dépendante de quelque accident passager. Car, de ce qu'on n'a pas vu un Albinos parmi les Indiens non-soumis, ni entre les Mulâtres et les Métis, ce n'est pas dire qu'il ne sauroit y en avoir. Je n'en ai pas rencontré non plus qui fussent enfans de Nègres (*a*); mais il y a des témoins par centaines qui ont vu une

---

(*a*) Tout le monde sait que les Nègres ont des enfans albinos. J'en ai vu plusieurs dans les différentes Antilles, et j'ai décrit une Négresse albinos née à Saint-Domingue, (voyez ma Description de cette île, t. 1.er, p. 56 et suivantes, édit. in-4.° (*Note du Traducteur*).

Négresse

Négresse albinos, morte depuis peu de tems à l'Assomption, et ils disent qu'elle étoit blanche comme du papier, et qu'elle avoit les yeux bleus et les traits et les dimensions de sa mère avec les cheveux courts, roux et crépus.

J'ai vu et monté une multitude de Chevaux, de ceux qu'on appelle *Melados*, et ils sont entièrement blancs comme la neige; tous étoient des chevaux dociles, et pas un seul n'étoit vagabond, quoiqu'on dise que parmi les Vagabons on en voie, mais très-rarement. Ces Chevaux, chez lesquels je n'ai pas remarqué de différence sensible, comparativement aux autres, dans la taille et les proportions, ont une mauvaise vue, des yeux bleus; ils ont du ladre aux yeux, au bout du nez et aux lèvres; la peau est dartreuse ou furfuracée (*a*); par ces motifs et à cause de la couleur, je ne doute pas que ce ne soit des Albinos.

J'ai la même opinion sur beaucoup de Chevaux, parmi ceux que l'on nomme *Baï-dorés*,

(*a*) En France, les poils clairs, le blanc, l'alezan, l'isabelle, etc., ont assez constamment aussi du ladre; mais le citoyen Huzard m'assure n'avoir pas observé qu'ils aient la vue plus foible que les autres, même parmi ceux qui ont les yeux *verrons*. (*Note du Traducteur*).

parce qu'ils ont les mêmes caractères d'une mauvaise vue, des yeux bleus et du ladre aussi ; leur robe est pie ou tigrée ; c'est-à-dire, remplie de taches bleues ou roussâtres. J'ai demandé si ces Chevaux et ceux qu'on appelle *Melados*, se perpétuoient ; et quoique beaucoup de personnes m'aient répondu que oui, beaucoup d'autres m'ont dit que non.

Je tiens de même pour Albinos, quelques hommes singuliers qui sont nés tachetés (*a*).

A Buenos-Ayres, j'ai vu un *Gouazouti* (Cerf de ma seconde espèce) qui étoit Albinos, blanc comme le papier ; ayant la vue mauvaise et les yeux rougeâtres. J'ai également vu au Paraguay deux ou trois Singes albinos, d'un blanc jaunâtre avec des yeux rougeâtres. J'ai vu encore

---

(*a*) Ce phénomène est encore très-commun aux Antilles. J'ai vu aussi des Nègres tachetés aux Etats-Unis d'Amérique. Les uns et les autres ont ces taches plus ou moins grandes, plus ou moins pâles. Chez quelques-uns elles s'étendent avec l'âge, même après le développement complet de l'individu, et les nuances des taches deviennent plus pâles. Je ne sais pourquoi aux Iles du Vent, les autres Nègres appellent ces individus *cabrits*, du nom espagnol du chevreau ; d'autres fois on les nomme *piards*, qui est évidemment tiré de *pie*. (*Note du Traducteur*).

un Perroquet *Nendai*, qui sans doute étoit Albinos, puisqu'il avoit la peau blanche et les yeux roux, tandis que son espèce a la tête noire, le corps vert et le bec noir. Dans l'Albinos, la tête étoit rouge, le corps jaune et le bec brun-clair; mais il avoit conservé de son espèce, sans altération, les cuisses rouges, les traits, les formes et la voix.

J'avois vu auparavant dans l'île de Mayorque une race de Paons et une autre de Tourterelles albinos. Les uns et les autres se reproduisoient et étoient de la blancheur du papier; mais on apercevoit dans le blanc les reflets du Paon et le collier des Tourterelles, et ils ne différoient point des individus de leur espèce, ni par les formes, ni par les dimensions.

Au Paraguay, à Buenos-Ayres et dans la Cordillère des Andes, il y a des Poules domestiques de races communes et d'autres races, qui ne diffèrent point par les formes, et qui ont les plumes, les pieds, la crête, les barbes et la peau noirs comme celle des Nègres de Guinée. Lorsqu'elles sont cuites, leur peau est encore noire; leur chair est plus insipide, et d'une couleur plus foncée que celle des Poules ordinaires, et leurs os sont notablement plus opaques.

Elles se reproduisent, et mêlées aux races communes, elles font des métis. Leurs œufs sont blancs, et quelques personnes font cas de ces volailles, parce qu'on les dit plus fécondes, et que leur chair passe pour être plus propre à être donnée aux malades. Il est probable qu'elles descendent des Poules communes espagnoles ou canariennes, apportées par les conquérans.

L'*Yagouarété* noir que j'ai indiqué à la page 116 du premier volume, est peut-être provenu de la race ordinaire; et Buffon assure (*a*), que d'un Bélier et d'une Brebis qui sont blancs, il vient quelquefois des Agneaux totalement noirs, auxquels est surement due la race des Brebis noires, qui est commune dans beaucoup de parties.

(*a*) Traduction, t. 8, p. 150. — T. 5, p. 22, édition in-4.° — La phrase de Buffon porte, « et par-tout on voit » souvent naître d'un Bélier blanc et d'une Brebis » blanche, des agneaux noirs ». Sur ce qu'il ajoute *qu'en Espagne il y a des moutons roux*, Don Joseph Clavijo met en note dans sa traduction : « Nous n'osons pas contredire ouvertement l'Auteur, quant aux moutons roux » qu'il dit exister en Espagne, peut-être en aura-t-on vu » dans quelque province, mais ce seroit en petit nombre, » car nous ignorons qu'il y ait une race de moutons de » cette couleur ». (*Note du Traducteur*).

De tout cela il paroît résulter, 1.° qu'il existe dans la nature une cause ou une faculté que je nomme *Albine*, qui peut changer, et qui change quelquefois tout-à-coup ou sans intermédiaires, le noir en blanc de la nuance du papier, en roux, en olivâtre ou en basané et en jaunâtre, et encore en pie ; c'est-à-dire, en blanc tacheté de bleu et en blanc tacheté de rouge : 2.° que cette cause change également quelquefois le vert en jaune, et le blanc et le rouge en noir : 3.° qu'il lui faut plus de travail pour changer le rouge en d'autres couleurs, et celles-ci en noir, puisqu'elle ne fait ces changemens que rarement : 4.° que cette cause, quelle qu'elle soit, agit dans l'homme, dans les quadrupèdes et dans les oiseaux; qu'elle agit plus ou moins sur les uns que sur les autres, et avec plus de facilité et de fréquence, chez les animaux domestiques que chez les animaux sauvages : 5.° que cette cause paroît accidentelle et résider dans les femelles : 6.° qu'elle n'altère sensiblement ni les proportions, ni les formes : 7.° qu'elle ne détruit pas la fécondité : 8.° que ces effets une fois produits ils se perpétuent : 9.° que les individus qui l'ont éprouvée mêlés à ceux de l'espèce ordinaire, produisent

des métis; 10.° que communément elle débilite la vue; raison pour laquelle plusieurs de ces individus, tels que les hommes blancs de la nuance du papier, ne peuvent, s'ils sont pauvres, gagner les moyens de subsister qu'avec difficulté : 11.° et enfin, que le noir de ceux qui sont noirs, quoiqu'il se montre principalement dans la peau, pénètre et la chair et les os, comme on le voit dans les Poules noires dont j'ai parlé.

Séparant maintenant les hommes en deux races, l'une blanche et l'autre noire, on pourroit dire qu'Adam fut blanc, et que la cause *Albine* put, dans un tems quelconque, faire naître un nègre de deux blancs, comme on le voit dans les bêtes à laine et dans les Poules; et que ce nègre a pu ensuite se perpétuer. En faveur de la race de l'homme noir, l'on pourra dire également qu'Adam étoit nègre, et que la même cause a pu, comme nous l'avons vu, changer la couleur noire de quelques-uns de ses descendans en blanc, en rouge, en olivâtre et en jaune, d'où sont provenues toutes les variétés de couleur que l'on observe dans les hommes. On pourra renforcer cette dernière idée, en disant que ces mutations paroissent

plus fréquentes, et par conséquent plus naturelles que celle du blanc et du roux en noir, et que les nègres, comme le propre d'une race non-dégénérée, sont plus vigoureux et plus robustes que les blancs. Si l'on répond que les blancs sont plus nombreux et plus répandus sur la terre, on peut répliquer que cela vient de ce que les blancs étant plus débiles et plus imparfaits, ils sont, par nécessité, plus sociables, ce qui les multiplie et les propage davantage, et non pas leur ancienneté primitive sur les noirs.

Je ne doute pas que Buffon ne repousse ces idées, en disant que les couleurs sont le produit d'une cause superficielle très-variable, et dépendant uniquement des climats, et en s'appuyant sur ce que dans les contrées du Nord on ne voit pas un homme à poil noir, et que les Ecureuils, les Lièvres et les Belettes, et beaucoup d'autres animaux, y sont blancs, ou presque blancs; ensuite qu'ils sont gris ou bruns dans les pays moins froids; que les Lièvres suédois sont cendrés en été et blancs en hiver. Mais je vois que les couleurs se perpétuent; que celle des nègres est non seulement dans la peau et dans le sang, comme le dit Buffon, mais

qu'elle est aussi dans la chair et dans les os, comme je l'ai observé relativement aux volailles. De manière que quoique les couleurs se manifestent à la superficie, elles pénètrent jusque dans la partie la plus intérieure et la plus solide, comme si elles étoient identifiées avec tout ce qui constitue l'animal. Par conséquent il paroît que leur altération et leur changement ne sont pas aussi faciles qu'on le pense.

Et en effet, à Buenos-Ayres et au Paraguay, il y a beaucoup d'oiseaux qui habitent également les parties les plus septentrionales, sans que les divers climats aient altéré leurs couleurs, comme on peut le voir dans mon ornithologie. Les Anes et les troupeaux de bêtes à cornes sauvages, y ont la même couleur qu'en Afrique et dans les autres parties du monde. Les hommes blancs ou noirs se reproduisent et se maintiennent dans tous les climats et dans toutes les situations locales. Depuis trois siècles il y a des Européens et des Africains en Amérique, des Européens en Afrique, et des Nègres en Portugal, et tous conservent leurs couleurs dans ces régions diverses. Les Indiens ont la même couleur à Buenos-Ayres et au Para-

guay, que dans la fameuse Cordillère des Andes, etc. etc.

On remarque dans tous les pays, que les poils et les plumes des animaux naissent et tombent chaque année, intervalle qui est la mesure de leur durée ; qu'en naissant le poil et les plumes sont plus foncés ; qu'ils s'éclaircissent avec l'âge, et que le poil et les plumes qui naissent noirs ou cendrés au printems ont, lorsqu'ils tombent, une nuance obscure ou blanche; de sorte qu'on ne doit pas trouver étrange de voir dans les Lièvres de Suède ce qui est commun en soi. Buffon a été exposé à de nombreuses et graves erreurs que je marque dans ces Essais, et il peut avoir erré pareillement lorsqu'il a dit que les Ecureuils, etc. du Nord étoient les mêmes animaux que l'on nomme ainsi dans d'autres parties. Mais en supposant certain ce qu'il dit des Ecureuils, etc. du Nord ; ce qu'on en peut conclure, ce n'est pas une influence générale du climat pour changer les couleurs, mais que le gris et le foncé se changent en blanc, ou presque blanc; et que pour cela il faut un climat froid à l'extrême. Indépendamment de cela, il peut naître de deux Ecureuils, de deux Lièvres, etc. ordinaires, un

individu albinos ou blanc, et qui, par hasard ou par nécessité, se soit établi et se soit reproduit dans le Nord, comme cela est arrivé aux *Chacrelas* de Java et aux *Bedas* de Ceylan. Je dis la même chose du poil des hommes du Nord. Je ne sais pourquoi l'on recourt à l'influence conjecturale du climat et des situations locales pour expliquer la diversité des couleurs, quand il est beaucoup plus simple, plus probable et plus naturel, de croire qu'il naît de deux individus ordinaires un individu d'une autre couleur, et que celui-ci la perpétue; puisque c'est une chose que nous voyons arriver en beaucoup de climats différens, et que de plus elle a lieu dans le même climat de différentes manières.

Je ne me range point à l'opinion de ceux qui pensent que tous les effets, quels qu'ils soient, ont pour cause l'influence du climat où ils se manifestent, puisque je vois que le même effet se répète en divers pays, comme je viens de le dire des couleurs; à quoi j'ajoute que j'ai trouvé ici deux cent soixante oiseaux qui, comme je l'ai déjà annoncé, ont la même couleur, les mêmes formes et la même grosseur que dans les régions les plus éloignées de cette partie du globe. J'observe encore, que des ef-

fets opposés se manifestent dans le même climat, puisque j'ai trouvé au Paraguay, et dans la même latitude, des Bœufs sans cornes et des Bœufs avec des cornes, des Bœufs très grands et des Bœufs nains ; des nations entières d'Indiens sauvages, vivant dans le voisinage immédiat les unes des autres, et qui diffèrent de 7 à 8 pouces (19 à 22 centimètres) en stature, d'une nation à une autre nation ; ce qui arrive aussi quelquefois entre des frères.

Enfin, je vois qu'il y a dans la nature d'autres causes qui agissent dans l'homme et dans les animaux, et qui sont indépendantes du climat ; entre ces causes, je compte celle que j'ai nommée *Albine*, puis la *Crépue* et la *Pelée*. Toutes altèrent ou influent plus ou moins, elles produisent des effets qui se renouvellent eux-mêmes avec les générations, et sans fin ; et il n'est pas douteux qu'elles ne produisissent des résultats mixtes, si elles étoient combinées entre elles et avec le climat, qui, selon moi, est l'agent le plus débile, pour agir sur l'homme et sur les animaux.

Je conçois bien, qu'il y a dans le climat une force pour altérer quelques habitudes naturelles, puisque les Chevaux, dans les Pampas de Bue-

nos-Ayres où l'eau est rare, creusent la terre glaise pour la recueillir; que les Vaches font la même chose dans les îles Malouines, à l'égard de la neige, pour pouvoir paître; que l'*Agouarachay* se forme des espèces de repaires dans les lieux où il ne peut trouver ni buissons ni cachettes; que les Chiens marrons font ici la même chose; que quelques oiseaux sont seulement de passage ou stationnaires, et qu'ils mettent plus ou moins de bourre, ou donnent plus ou moins d'épaisseur à leurs nids, selon le climat; pondent sur un arbre ou à terre, selon que cela leur est plus convenable. Je conçois également qu'un animal, qui peut vivre dans un pays, périra dans un autre; qu'il prospérera plus dans un canton, que dans tel autre canton, et qu'il vivra plus ou moins long-tems, ou sera plus ou moins fécond, selon les climats. Mais je ne crois pas pour cela, que le climat fasse tout, ni même qu'il produise de grands effets, et particulièrement sur les couleurs et dans les formes. Je ne le crois pas capable de produire des altérations dignes de remarque. Il y a d'autres causes agissantes, parmi lesquelles je compte celles dont j'ai fait mention, et je me persuade qu'elles ne sont pas les seules.

J'ai déjà parlé de l'*Albine*, et je vais traiter un peu des autres, dont je connois les effets; mais si l'on me demande comment ces causes agissent, et où elles résident, je dirai que je l'ignore.

J'ai vu beaucoup de Chevaux crépus, que dans le Paraguay l'on nomme *Pichay*; leur poil est entortillé comme celui des nègres de Guinée, et leur sabot est absolument semblable à celui du Mulet. J'en ai vu de poils différens, mais point de pies ni de blancs. J'ai remarqué que tous ont les poils de la queue et la crinière également crépus, beaucoup plus courts que le commun des chevaux, et se rapprochant encore en cela du Mulet. Rarement ceux que j'ai trouvés, avoient-ils la crinière de 12 pouces (32 centimètres et demi); dans d'autres, elle avoit à peine 4 pouces (11 centimètres), et dans l'un d'eux, elle n'avoit même pas un pouce (27 millimètres), et je dis la même chose des crins de la queue. Cette race se reproduit, et mêlée avec les chevaux ordinaires, il en résulte des petits qui sont métis. Ces Chevaux passent pour plus forts; mais, comme ils paroissent plus laids, on cherche à les détruire en les châtrant et en tuant les Jumens crépues; néanmoins, on ne

parvient pas à ce but, parce qu'il en naît quelques-uns de pères et de mères ordinaires.

Il arrive donc ici aux Chevaux, ce qui a lieu pour les Nègres en Afrique, c'est à-dire, qu'il en est de crépus et d'autres à poil couché. La même analogie se trouve dans les crinières et les crins de la queue, qui représentent le poil de nos têtes, puisque dans les Nègres et dans les Chevaux crépus, ce poil est court et entortillé, et que dans ceux qui ne sont pas crépus, il est long et couché. Comme la race commune des Chevaux donne naissance aux Chevaux crépus, nous pouvons croire que les Nègres à poil long et couché, sont les plus anciens, et qu'ils sont l'origine des Nègres à poil entortillé.

La cause ou l'accident de cette variété, qui est différente et indépendante de la cause *Albine*, agit également dans les bêtes à corne, puisque j'ai vu parmi elles assez d'individus crépus, quoique je n'aie pas remarqué s'ils avoient les crins de la queue sensiblement plus courts que ceux des individus de l'espèce ordinaire. Je n'ai vu ni Ane ni Mulet crépus, mais beaucoup de Chiens, et les Poules crépues sont communes.

A Huesca d'Arragon, j'ai eu une couvée de

pigeons crépus qui produisoient, et l'oiseau que Buffon appelle *Bouveron*, est, à mon avis, un individu crépu. Cet auteur, en traitant du Chien, se persuade que les barbets doivent leur caractère crépu aux climats chauds ; mais je ne doute pas qu'il ne se trompe, puisque si la chaleur produisoit un tel effet, tous les Chiens seroient crépus ou frisés dans les mêmes contrées, et il n'en est pas ainsi. Dans tous les climats, il peut naître un Chien frisé, comme nous voyons que cela arrive aux Chevaux et aux bêtes à cornes.

Outre la cause *Albine* et la cause *Crépue*, il en est une autre qui agit encore à la superficie, et qui est indépendante des deux autres. Ses effets se manifestent rarement, mais assez néanmoins pour ne pas douter de son existence. Il y aura peu de personnes qui n'aient pas connoissance de la race des Chiens ras ou pelés, appelés *Chiens Turcs* et *Chinois*, qui sont absolument privés de poil; mais il y en aura peu qui sachent qu'on amena à l'épouse du dernier vice-roi, Don Nicolas de Arredondo, un Cabrit (chevreau) de Cordoue du Tucuman, lequel étoit en tout semblable aux autres, si ce n'est qu'il étoit naturellement privé de poil,

et qu'il avoit la peau comme les Chiens pelés. Il mourut malheureusement dans le voisinage de Buenos-Ayrès, et mon ami Don Félix Casamajor le disséqua pour que la vice-reine pût l'envoyer en Espagne. On m'a dit qu'il y avoit une race de ces Chevreaux qui se reproduisoit dans le Tucuman.

J'ai vu au Paraguay un Poulet déjà en état d'engendrer, et quoiqu'il eût quelques plumes aux ailes, dans le reste on en auroit trouvé à peine une vingtaine. On m'a assuré qu'il existe une race de ces Poules qui se reproduit (*a*).

De tout cela, j'infère que la race des animaux pelés n'est pas une race originelle et primitive, ni même une race, parce que toutes les races peuvent donner naissance à la race pelée, c'est-à-dire, que le Chien couchant

(*a*) On peut, avec de la patience, avoir des Poules nues ou à duvet seulement : on les tient dans un lieu tempéré, et on arrache les plumes à mesure qu'elles poussent ; elles ne reviennent plus. Ces Poules pondent comme les autres, et leurs œufs produisent des Poulets sans plumes. Il seroit peut-être curieux d'examiner si des individus qui proviendroient d'un Coq traité de la même manière, auroient ou n'auroient pas de plumes. (*Note du Traducteur*).

comme

comme le levrier, etc. peut produire des individus pelés qui se perpétuent.

Buffon, en traitant du Chien (*a*), dit qu'en Guinée et dans l'Inde, tous les Chiens du pays sont pelés, parce que la chaleur excessive les prive de poil en peu de tems. Cela est inexact, parce que dans la Guinée et dans l'Inde, il y a des races variées de Chiens; il en est de pelés et d'autres avec du poil, et qui s'y reproduisent comme ici et dans tout autre pays; par conséquent, le surplus de ce qu'il dit en faveur de l'influence du climat, est sans fondement. En-vain cherche-t-on dans le climat la cause de cette variété, parce que l'on n'y trouvera que celle de sa conservation; il peut naître dans tous les climats un Chien ou un autre animal pelé comme le Chevreau et le Poulet cités qui se perpétuent, si le climat ne s'y oppose point.

Comparant maintenant par leurs effets les trois causes *Albine*, *Crépue* et *Pelée*, je trouve que cette dernière agit rarement; la seconde souvent, et la première très-fréquemment; de

---

(*a*) Traduction, t. 9, p. 69. — Original, t. 1.er, p. 141. — T. 5, p. 207, édition in-4.o

manière qu'il est beaucoup plus difficile à la nature de priver de poil que de l'entortiller; et que l'entortiller lui est plus difficile que d'en changer la couleur ; mais ces trois causes ont en commun, à mon jugement, d'agir dans tout homme, dans tout quadrupède et dans tout oiseau, dans les uns plus que dans les autres, et d'être permanentes, c'est-à-dire, qu'elles peuvent se perpétuer.

Mais il y a, en outre, une autre cause qui, selon moi, est la plus forte et la plus efficace pour altérer, non-seulement les couleurs, mais aussi les habitudes, les formes et les dimensions; c'est la main de l'homme qui fait des prodiges dans tous les animaux et dans tous les végétaux qu'elle dirige.

J'ai observé mille fois au Paraguay, que dans quelque point que l'homme fasse une barraque ou case, on voit naître autour de cet asyle, des plantes qui ne se montroient pas auparavant à une distance de plusieurs lieues (myriamètres), et qui se multiplient à un tel point qu'elles étouffent toutes les autres herbes. C'est assez qne l'homme traverse un chemin, comme je l'ai remarqué, pour que ses deux bords produisent ces mêmes plantes ; ce sont

autant de témoins que l'homme a de l'influence sur la nature, et produit une sorte d'altération ou plutôt de changement.

Les animaux l'ont aussi, cette influence, cette faculté de changer ou d'altérer, quant à la végétation, puisque j'ai vu dans des *estancias* qui, peu d'années auparavant étoient peuplés de troupeaux, qu'il y étoit né une espèce de chardon qui occupoit toute la surface, et qui avoit anéanti le pâturage. En outre, il ne me sembleroit pas étonnant que les animaux influassent aussi, à leur tour, sur l'homme, par des altérations.

Mais il nous manque trop d'observations sur toutes ces causes, pour pouvoir les apprécier judicieusement, et je crois que quand ces observations auront été faites, on ne parlera plus tant de l'influence du climat, avec laquelle on veut expliquer aujourd'hui tout ce que l'on ignore.

DES ANES.

Quoiqu'il soit indubitable que les conquérans de l'Amérique transportèrent des Anes d'Andalousie et des Canaries, je présume qu'ils ne vinrent point sur la flotte de Don Pierre de Mendoze, mais postérieurement ; car s'il y avoit eu des Anes à la première fondation de Buenos-Ayres, ils seroient restés abandonnés avec les Jumens et les Chevaux, lorsque cette cité se dépeupla, et nous verrions leurs descendans dans l'état sauvage, comme nous voyons les Vagabonds des Pampas, où j'ai voyagé sans rencontrer un seul Ane. Je n'en ai pas trouvé non plus dans ma course par terre, depuis les établissemens méridionaux des Missions des Guaranis, jusqu'à Buenos-Ayres. Mais il y a quelques années que j'en ai vu de silvestres, dans les champs de Maldonado (*a*), vivant en troupes. Aujourd'hui que la population a beau-

(*a*) Ces champs sont dans le voisinage de la baie du même nom, placée sur le côté gauche de la rivière de

coup augmenté dans ces champs, on m'a dit qu'on avoit poursuivi et presque exterminé ces Anes, comme des animaux nuisibles.

Dans le district de Santa-Fé de la Véra-Crux, il y en a beaucoup de marrons (fugitifs). On resserre à quelques-uns les arc-boutans, et comme ils sont alors forcés de se soutenir sur le derrière du pied, puisqu'il n'y a plus d'appui entre les talons et la fourchette, la partie antérieure du sabot s'élève, et croît quelquefois jusqu'à avoir 12 pouces (32 centimètres et demi), se courbe en avant, et embarrasse beaucoup l'Ane pour marcher, ce qui fait qu'on l'appelle *Chapin*.

Les Chevaux étant extrêmement multipliés et à vil prix, les Anes sont si méprisés, que les Indiens ne mangent pas leur chair, qu'on ne fait point de cas de leur peau pour la vendre en Europe, et qu'il n'y a point d'Indien assez malheureux pour qu'il n'eût pas honte de monter un Ane, et de l'employer à un usage quelconque. Dans la province de Buenos-Ayres, et à

---

la Plate, à 7 lieues (environ 4 myriamètres) du Cap Sainte-Marie, et à environ 20 lieues (10 myriamètres 4 cinquièmes) au-dessous de Montévidéo. (*Note du Traducteur*).

Montévidéo, on dit proverbialement que les champs sont l'enfer des Vaches, le purgatoire des Chevaux et le paradis des Jumens et des Ânes, faisant allusion à l'incroyable boucherie, à la consommation et à la destruction qu'on fait des bêtes à cornes ; au peu de nourriture qu'on accorde aux Chevaux et à la grande cruauté avec laquelle on les traite ; et à ce qu'on n'emploie ni les Jumens ni les Anes.

Cependant les Indiens des Missions du Paraguay domptent les Anes, les montent et leur font traîner du bois à brûler et d'autres choses ; mais ils les traitent d'ailleurs avec une telle dureté, que, outre qu'on ne leur donne ni logement ni nourriture, ils sont l'objet sur lequel s'exerce toute la méchanceté des jeunes garçons, qui leur déchirent et leur coupent les oreilles ; de manière qu'à peine voit-on un Ane avec deux oreilles entières. Néanmoins l'Ane, plus patient et plus humble que le Cheval, ne s'éloigne pas d'un mille (environ un kilomètre et demi) de la maison, et il est commun de le voir dans le village, cherchant des peaux de melon-d'eau et les herbes des rues.

Au Potosi, on leur fait porter, aux moulins, dans des sacs, les pierres du minérai, pour les

moudre, sans leur mettre de bât ni autre chose, et c'est un spectacle digne de pitié que celui de leur dos.

Les Indiens du Pérou en prennent beaucoup de soin, les apprécient et les achètent. C'est pour cette raison que beaucoup de personnes de ce pays-ci, où un Ane ne vaut pas dix sols (50 centimes), ou même rien, ont eu l'idée de conduire au Pérou des troupeaux d'Anes, pensant y faire un grand profit; mais elles se sont mal trouvées de l'entreprise, parce que les Anes, outre qu'ils sont aussi lourds que quinteux, et qu'il est très-difficile de les faire cheminer, craignent beaucoup d'entrer dans l'eau, lorsqu'il faut passer les rivières de la route; ce en quoi ils diffèrent des Chevaux, qui passent une rivière quelconque en nageant un mille (environ un kilomètre et demi) et plus, sans difficulté.

Les Anes sauvages, que j'ai vus à Montévidéo et à Maldonado, m'ont paru plus grands que les Anes domestiques du Paraguay, où l'on n'en a point de sauvages, et les uns et les autres sont plus petits que les Anes ordinaires d'Espagne. Cela n'est pas conforme à l'assertion de

Buffon, qui, en parlant de l'Ane, dit (*a*) qu'il est d'autant plus petit et moins robuste, que le climat est plus froid. Il me paroît également que tous les Anes ont ici les oreilles plus grandes et le poil plus long que dans ma terre natale (l'Espagne). La vérité est que personne ne les tond.

Leur couleur est presque constamment uniforme, parce qu'à l'exception de quelques individus que j'ai vus parmi les Anes domestiques et qui étoient brun-foncé en-dessus, tous les autres sont blancs dans les parties inférieures et au bout du nez, avec le reste cendré ou café-au-lait, et avec une raie obscure tout le long de l'épine du dos, et une autre en travers sur le garrot et sur les épaules. Je n'en ai vu aucun qui fût pie, tigré, albinos ou crépu; de manière qu'entre les animaux domestiques, c'est l'Ane qui garde la couleur la plus constante, tandis qu'étant le plus apprivoisé et le plus familier, il devroit être le plus varié en couleurs, selon la règle que nous voyons dans tous les animaux domestiques.

(*a*) Original, t. 1.er, p. 161. — T. 4, p. 397, édit. in-4.°

Les couleurs que Buffon (*a*) et d'autres naturalistes ont données aux Anes sauvages et aux Anes apprivoisés de la Lybie et d'autres régions, sont aussi celles que je viens d'indiquer avec une foible différence.

Buffon dit que pour prendre les Anes sauvages, on s'arme ici de lacets comme pour les Chevaux : mais j'ai déjà assuré que cela n'est point ainsi.

Il cite encore Léon l'Africain, pour affirmer que les Anes silvestres de Lybie et de Numidie sont si vîtes, qu'il n'y a que les Chevaux barbes (*b*) qui puissent les surpasser; personne ne peut croire à cette assertion, puisque les Anes sauvages d'ici n'ont point une vîtesse comparable à celle du Cheval, et que dans leur plus grande vélocité, ils ne sont qu'un peu plus vîtes que les Anes domestiques.

(*a*) Original, t. 1.er, p. 165. — T. 4, p. 400, édition in-4.°

(*b*) Original, t. 1.er, p. 165. — T. 4, p. 400, édit. in-4.°

DES MULETS.

Je ne parlerai point de Mulets nés d'un Cheval et d'une Anesse, parce qu'on ne les connoît point ici; du moins je ne sache pas que personne en ait, et l'on ne favorise que la procréation de ceux qui ont l'Ane pour père et la Jument pour mère.

Comme les Anes sont d'une taille inférieure, et que les Jumens ne peuvent pas non plus être comparées à celles d'Andalousie, il en résulte que les Mulets d'ici sont très-petits. Personne ne les emploie au labourage, non plus que les Chevaux, et tout le monde sait que de Buenos-Ayres, de Montévidéo, de Santa-Fé de la Véra-Crux, et même des Corrientes et des Missions, on conduit au Pérou une quantité de Mulets qu'on fait monter à soixante mille par an. Les Indiens des Cordillères s'en servent pour leurs voyages, auxquels ils ne peuvent employer les Chevaux, qui sont plus délicats et plus difficiles à nourrir, qui ne savent pas suivre les sentiers,

passer dans les chemins étroits, ni franchir les points difficiles avec l'instinct et le discernement qu'y emploie le Mulet. On conduit ces Mulets à Cordoue, à Salta, à Joujoui où on les garde au moins un an, pour que, s'étant accoutumés à marcher sur les pierres, leur sabot se durcisse, et qu'ils puissent passer la Cordillère et être employés sans être ferrés, avantages que l'on ne peut pas attendre des Chevaux.

Lorsqu'on veut élever des Mulets, on place dans le haras composé de Jumens destinées à les produire, un nombre suffisant de Chevaux entiers, qui se répartissent, suivant leur coutume, les Jumens en petites troupes, qui en prennent soin et qui les servent. Mais pour qu'il n'en résulte pas de progéniture, on ouvre à tous ces Chevaux entiers, l'urètre, par deux incisions, l'une en travers, à environ 8 pouces (21 centimètres 3 cinquièmes) de l'extrémité de la verge, et l'autre en longueur, depuis la première incision, sans toutefois arriver jusqu'a la pointe de la verge. Immédiatement après l'opération, on met de la chaux vive, en poudre, sur les incisions, afin que leurs côtés ne se réunissent point et qu'il s'y forme un cal. De cette manière ces Chevaux entiers, que l'on nomme

Taillés, sautent les Jumens ; mais comme ils éjaculent en-dehors à cause des incisions, ils ne peuvent pas les féconder, et c'est ce qu'accomplissent les Anes entiers, qu'on appelle *Faiseurs*. Ceux-ci étant plus lourds que les Jumens et n'allant jamais aussi loin qu'elles pour paître, il en résulte qu'ils restent assez en arrière de celles-ci; pour cette raison, aux heures de repos, dans le tems de la chaleur, on prend soin de séparer les *Taillés* d'avec les Jumens, et d'enfermer ces dernières avec les *Faiseurs*.

D'ailleurs les Anes destinés à devenir étalons, sont élevés avec une sorte de soin. Ce soin consiste en ce que, dès qu'il naît un Buche (*a*), on le sépare de sa mère, et on le couvre de la peau fraîche d'un Poulain nouveau-né. Immédiatement après, on le renferme dans l'enclos avec la Jument, mère du Poulain, et en aidant un peu, il arrive qu'au bout de deux ou trois jours ils se prennent en affection ; de manière que lorsque l'Anon quitte son déguisement, la Jument l'élève comme son fils, et l'on conserve cet Anon avec les Jumens, pour qu'il ne répugne point à les couvrir en devenant adulte. En effet,

---

(*a*) Nom américain de l'Anon. (*Note du Traducteur*).

cela arrive ainsi ; mais les Anes étalons ne rassemblent point et ne soignent pas les Jumens comme le font les Chevaux entiers ; ils ne donnent de préférence ni à une Jument ni à une petite troupe particulière, et il leur est indifférent que ce soit n'importe quelle Jument ; de sorte que le Cheval , et dans le tems de ses amours et durant toute l'année , reste fidèle à la petite bande qu'il a adoptée, tandis que l'Ane ne fait point de distinction.

On conçoit bien que les *Taillés* n'aiment point le concours des Anes étalons dans un tems aussi critique , et qu'ils leur donnent beaucoup de ruades et de coups de dents. Il y a aussi des Jumens qui ne veulent pas les recevoir , et qui les accueillent de la même manière. L'on reconnoît ces mauvais traitemens aux cals ou durillons dont l'on aperçoit les marques sous la poitrine de ces Anes ; mais ceux-ci, malgré tout cela, n'abandonnent pas le champ de bataille , et répondent aux Taillés par de fortes morsures, aux ingrates par de la résignation à souffrir , et ils parviennent à leurs fins , à force de patience et de constance. On dit que les Jumens destinées à produire des Mulets , vieillissent plutôt que celles qui font des chevaux.

On châtre tous les Mulets, et si par négligence on en laisse quelques-uns d'entiers, on remarque qu'ils sont très-lascifs et si forts, qu'ils vainquent les étalons, soit Chevaux, soit Anes, et les empêchent d'approcher; d'où il résulte que les Jumens demeurent stériles.

Les Mulets sont plus vîtes que les Anes; ils n'ont pas la répugnance de ceux-ci à entrer dans l'eau; ils nagent aussi bien qu'un Cheval quelconque, et ils tiennent cette qualité de leur mère. La vérité est que pour leur faire traverser à la nage les grandes rivières, j'ai vu qu'on les mêloit toujours à des chevaux coupés, et peut-être ne nageroient-ils pas s'ils n'étoient pas ainsi guidés.

On doit dire qu'il a été observé ici que les Mulets ne se plaisent ni avec les Jumens ni avec les Chevaux entiers, et qu'au contraire ils sont fort aises de se trouver dans la société des Chevaux coupés, qui fraternisent très-bien avec eux; et il arrive fréquemment que les Chevaux châtrés qui s'échappent pour retourner à leur gîte, s'arrêtent et se mêlent aux Mulets s'ils en rencontrent dans leur route, oubliant alors et le gîte et les amis qu'ils alloient y chercher.

Les Mulets gardent de l'Ane la faculté de man-

ger de tout, sans excepter les entrailles des animaux morts, de chercher les sentiers et la partie la plus propre du chemin, et d'avoir le sabot plus étroit et plus dur que les Chevaux.

Quant aux couleurs, elles occupent un milieu entre celles du père et celles de la mère; car quoique la plupart soient zain-clairs, il y en a une assez grande quantité de foncés, de bais, de tigrés et d'autres nuances, et d'albinos aussi; mais je n'en ai jamais vu de pies, ni de crépus, ni de la couleur des Anes.

DES BETES A CORNES.

Le capitaine Jean de Salazar, né dans la ville de Pomar en Arragon, transporta d'Andalousie sept Vaches et un Taureau à la côte du Brésil; de là il les conduisit par terre à la rivière Parana, en face de l'endroit où elle reçoit la rivière Mondai. Il y construisit un radeau; y plaça les Vaches, et en chargea un certain Gaëté, tandis que lui-même alla par terre au Paraguay. Gaëté descendit le Parana jusqu'à sa réunion avec la rivière du Paraguay; et remontant celle-ci, arriva heureusement à la ville de l'Assomption en 1546. Il employa plusieurs mois dans ce voyage; et comme on ne lui donna qu'une Vache pour tout paiement, ce fait a donné naissance à ce dicton, qu'on répète encore aujourd'hui en faisant allusion à la grande valeur d'une chose, *qu'elle est plus chère que la Vache de Gaëté.* Voilà l'origine de toutes les bêtes à cornes de ces contrées-ci, où elles se sont multipliées à l'infini, et où on les appelle simplement *Troupeaux.*

Les

Les seconds fondateurs de Buenos - Ayres amenèrent du Paraguay en 1580, quelques Vaches qui se propagèrent dans les environs, jusqu'à ce que, par défaut de soin, beaucoup d'entre elles devinrent sauvages, en s'étendant vers Rio-Négro. Les Indiens de la Cordillère du Chili eurent connoissance de ces animaux, qui déjà atteignoient leurs limites, et ils commencèrent à en mener des troupeaux dociles au Chili, où les Présidens de cette Audience les achetoient de ces Indiens. Ceux-ci qui, dans leurs pays ne pouvoient pas vivre sans quelque ressource, furent s'établir dans les champs où étoient ces Troupeaux, et quelques-uns d'entre eux se mêlèrent même aux Indiens Pampas.

En même tems que les Indiens non-soumis détruisoient les Troupeaux au Sud de Buenos-Ayres, les Espagnols de ces lieux ne négligeoient point d'en tirer parti, et ils en conduisoient à Cordoue et à Mendoze, tandis que les Espagnols de Buenos-Ayres formoient des chargemens entiers de cuirs de Taureaux et de Vaches ; car alors on ne faisoit aucun cas de l'animal même, et l'on ne vouloit que le dépouiller de sa peau. Il résulta de tout cela ce qui arrivera bientôt à Montévidéo ; c'est que

vers le milieu de ce siècle il n'y avoit plus de Troupeaux marrons dans les Pampas ; et les Indiens non-soumis se virent dans la nécessité de voler les animaux apprivoisés , ou de *rodéo* dans les *estancias* de Buenos - Ayres. C'est l'époque et la cause de la guerre sanglante qu'on a avec les Indiens.

Les Troupeaux de ces animaux *révoltés* ou sauvages , qu'on appelle également *Oreillards* dans les champs de Montévidéo , ne passent pas au Nord des établissemens Méridionaux des Missions Guaranis. Je vais dire sur leur origine ce que j'ai recueilli.

Le corps-de-ville de Buenos-Ayres , au nom de quelques-uns de ses habitans, comme le prouvent ses archives , faisoit au commencement de ce siècle des contrats ; d'une part , avec des Anglais qui devoient leur fournir des Nègres ; et d'une autre part, avec quelques Espagnols qu'il autorisoit à se procurer les cuirs des animaux des champs , situés au Nord de la rivière de la Plate, en payant à la ville une certaine rétribution , dont le montant étoit réparti entre ces mêmes Esgagnols , qu'à cause de cela l'on nommoit *Actionnaires.* On ignore quelle étoit précisément la source primitive

de ce droit ou de cette action ; mais l'on sait seulement que tous les habitans n'y participoient point, et que son produit étoit le partage exclusif de ces Actionnaires, qui étoient les descendans des Colons les plus anciens.

Pour entendre cette matière, il est nécessaire de consulter l'histoire. Nous savons par elle, que le capitaine Jean Roméro partit du Paraguay, et alla avec son monde fonder le 24 juin 1552 la Cité de Saint-Jean-Baptiste, en face du point où existe Buenos-Ayres, à l'embouchure de la rivière de Saint-Jean, et que les Indiens attaquèrent cette Cité, et contraignirent les habitans, au mois d'octobre de la même année, à l'abandonner précipitamment, et à se rembarquer pour le Paraguay. Il est à croire que la hâte et le danger avec lesquels ils s'enfuirent, ne leur permirent pas d'enlever quelques Vaches, que sans doute ils avoient, et qu'ils abandonnèrent. En l'année 1580, cinquante soldats partirent du Paraguay, et fondèrent Buenos-Ayres; et il est présumable que parmi eux se trouvoient quelques-uns de ceux qui avoient été à Saint-Jean-Baptiste, ou de leurs héritiers ou descendans qui, pour cela, avoient droit aux Troupeaux existans dans les champs de la Cité

du même nom, et qu'ils s'appellèrent *Actionnaires*, pour se distinguer de ceux qui, ne descendant pas des fondateurs de Saint-Jean-Baptiste, n'avoient point un pareil droit.

Telle est, dans mon opinion, l'origine des Troupeaux du Nord de la rivière de la Plate, parce que rien n'apprend qu'aucun habitant de la partie Méridionale y eût fait passer des Vaches anciennement, et qu'il n'étoit pas naturel qu'il le fissent, ayant des champs fertiles dans leur voisinage, et éprouvant une extrême rareté de barques.

Les Actionnaires cédèrent au corps-de-ville de Buenos-Ayres, 60 mille piastres fortes (plus de 325 mille francs) du produit de ces contrats pour la construction de leur hôtel-de-ville. Il en avoit déjà coûté la moitié, lorsque la Cité de Montévidéo, (premier établissement de la partie Septentrionale, depuis celui de Saint-Jean-Baptiste), ayant été fondée en 1729, Sa Majesté ordonna en 1730, que l'effet de ces contrats fût suspendu, jusqu'à ce qu'on eût formé Montévidéo, dont les habitans avoient déjà, en 1751, seize *estancias*, avec quarante-neuf mille huit cent cinquante-cinq Vaches; et en 1760, cent

quarante de ces *estancias*, avec cent soixante-un mille neuf Vaches, toutes domestiques, et qu'ils avoient assujéties au *rodéo*.

Dans ces contrées-ci, où l'on ne donne point de sel au grand bétail, c'est une nécessité pour lui d'avoir du *barrero*. C'est ainsi qu'on nomme une terre saline ou nitreuse, que recherchent avec un vif désir les troupeaux de Bêtes à cornes, et même d'autres animaux, et sans laquelle ils dépérissent et meurent dans l'intervalle de quatre mois. Depuis la latitude Méridionale du 27.e degré jusqu'aux îles Malouines, les Bêtes à cornes ni les autres animaux, n'ont pas besoin de *barrero*, parce que les eaux et le pâturage ont assez de sel; mais à partir de cette latitude en venant au Nord, le *barrero* est nécessaire; et les champs qui n'en contiennent point, ne nourrissent ni un Cheval, ni un Ane, ni un Mulet, ni un Bœuf, ni une Chèvre, ni une Brebis.

La moitié Orientale de la province du Paraguay manque de *barrero*. Il paroît que c'est la même chose dans la majeure partie du Brésil, ce qui est cause que l'on y élève peu de troupeaux, et que ceux qu'on y a, sont, à ce que

dit Buffon (*a*), de petite stature, et d'une chair mauvaise et désagréable.

Cet auteur attribue ces défauts à ce que, faute de pâture, les Troupeaux s'y nourrissent de calebasses sauvages. Mais d'abord il n'y a point assez de calebasses pour l'usage qu'indique Buffon; et d'ailleurs, il n'y a là ni disette de pâturages, ni aucune autre privation que celle du *barrero* ou sel. Cela à part, le Troupeau prospère dans quelque partie que ce soit, même dans les terres basses noyées et bourbeuses, dès qu'il y trouve un bon pâturage et des eaux pures. Mais il réussit mieux dans les lieux tempérés et même froids, comme je l'induis de ce que le Troupeau du Paraguay, quoique grand, ne me le paroît pas autant que celui de Montévidéo, où on le trouve aussi un peu plus grand qu'à Buenos-Ayres.

Buffon (*b*) croit que ces Troupeaux ont dégénéré, et que ces animaux sont moins grands que ceux d'Europe. S'il avoit vu les cuirs qui viennent d'ici, à coup-sûr il parleroit d'une autre

(*a*) Traduction, t. 8, p. 94. — Original, t. 8, p. 96. — Supplément, t. 3, p. 61, édition in-4.°

(*b*) Traduction, t. 8, p. 77. — Original, t. 5, p. 101. — T. 11, p. 324, édit. in-4.°

manière. En effet, le bétail de Montévidéo est, à mon avis, plus grand que celui de Salamanque (*a*), quoiqu'ici les Taureaux ne soient ni aussi légers, ni aussi féroces; ce qui provient peut-être de ce qu'ils s'énervent, n'étant jamais séparés des Vaches.

Je parle des Troupeaux en général, et non pas d'une race naine, que j'ai vue dans les *Corrientes* ; laquelle étant beaucoup plus basse des jambes, est cependant aussi grosse, et même plus grosse et plus large du corps que l'autre. Cette race qui se reproduit, tire sans doute son origine de la race commune; et si elle se mêle avec celle-ci, il en résulte des métis.

Il y a aussi beaucoup de Bêtes à cornes dans la province de *Chiquitos*, entre le 15e. et le 17e. degrés de latitude Méridionale, mais j'ignore quelle est leur taille. Je dis la même chose des îles Malouines, où nous avons transporté quelques têtes de bétail, qui, en 1780, étoient déjà au nombre de huit cents, et qui aujourd'hui en 1795 (vieux style), passent six mille. Là, on ne leur donne ni couvert, ni abri, ni nourriture, et ils ont appris à fouiller la neige, pour décou-

(*a*) Qui est lui-même le plus grand de l'Espagne (*Note du Traducteur*).

vrir le pâturage qu'elle couvre. Cette expérience est un argument, pour établir que non-seulement les Bêtes à cornes prospèrent dans les terres froides, mais encore que Buffon se trompe en disant qu'elles s'accoutument avec plus de difficulté que les Chevaux, aux climats où il neige. Les Genisses du Paraguay conçoivent dans la troisième année, et à Montévidéo et à Buenos-Ayres dans la deuxième; d'où l'on peut conclure que les Bêtes à cornes réussissent moins bien dans les climats chauds.

Un Troupeau marron est celui qui vit en troupes très-nombreuses, en pleine liberté, fuyant à l'aspect des chasseurs à cheval, et changeant de lieu quand il lui plaît. En comparant ce Troupeau à un Troupeau domestique, je ne vois de différence ni dans la grandeur, ni dans nulle autre chose, et cela n'est point étrange, parce qu'il n'y a point de différence non plus dans leur genre de vie; puisqu'il arrive par rapport à eux, ce que j'ai dit des Chevaux vagabonds et des Chevaux paisibles. Le troupeau sauvage de Bêtes à cornes devient doux, et s'accoutume au *rodeo* en moins d'un mois, si on le veut.

Les couleurs de ces Troupeaux se réduisent

au sombre ou rougeâtre dans les parties supérieures, et au noirâtre dans le reste. Buffon (*a*) dit que le Troupeau marron africain, qui se trouve au Cap Blanc et à Serre-Lionne, est communément brun, et que les Troupeaux indépendans de Duguela, Tremecin et autres endroits de Barbarie, et ceux de Numidie sont châtain-obscurs, couleurs qui diffèrent peu du sombre.

Mais le troupeau de Bêtes à cornes paisibles, varie de poils ici, autant et plus que les Chevaux paisibles; car il est à noter que les individus pies ont en général, parmi eux, les taches plus grandes que les Chevaux pies.

De ceci nous pouvons inférer, comme nous l'avons fait en traitant des Chevaux, que le premier Taureau et la première Vache étoient brunâtres, et que c'est le meilleur poil. En effet, les gens pratiques assurent que les Bœufs brunâtres sont les meilleurs; que ceux tachetés de blanc et de roux sont méchans et traîtres; que les bais, les roussâtres et les rayés sont foibles; que les crépus ne peuvent pas demeurer longtems exposés au soleil, sans suffoquer et sans

---

(*a*) Traduction, t. 8, p. 95. — Original, t. 8, p. 96. — Supplément, t. 3, p. 61, édit. in-4.o

être étourdis ; néanmoins quant aux nuances, c'est le caprice qui gouverne ici lorqu'on veut choisir.

Dans la province de Buenos-Ayres, on coupe le fanon des Bœufs, afin qu'il puisse pendre, car on trouve que cela leur donne de la grace en oscillant. On a coutume aussi de dompter quelques Taureaux, parce qu'on assure qu'ils s'apprivoisent avec plus de facilité, qu'ils deviennent plus dociles, plus dignes de confiance, et qu'ils sont moins paresseux. Mais, comme ils nécessitent plus de soin, pour les empêcher d'aller avec les Vaches, et que ce soin ennuie, on a coutume de les châtrer au feu.

On épointe les cornes de tous les Bœufs par précaution, et les vieux deviennent si gras des genoux, qu'ils les frottent en marchant, et finissent par être inutiles, motif pour lequel on les appelle *Rodillados* (genouillés).

Par-tout on fait tirer les Bœufs avec les cornes, excepté chez les Portugais du Brésil qui les barrent à la *cangue* ou *collier.*

Un Lusitanien fit une gageure à Maldonado, avec un Espagnol, sur l'avantage de la manière de tirer ; et chacun d'eux ayant réuni une paire de Bœufs à sa mode, ils les firent tirer en sens

opposé. Les Bœufs Espagnols, liés par les cornes, eurent l'avantage; ce qui peut venir de ce qu'ils étoient peut-être plus vigoureux, et non pas de la méthode de l'attelage.

Les cornes sont plus longues et plus grosses dans les Bœufs. Les Taureaux les ont plus courtes, mais plus dilatées et plus grosses que les Vaches. Au Paraguay, j'ai vu quelques Taureaux qu'on appeloit *Chivos*, parce qu'ils avoient les cornes droites, verticales, coniques et très-grosses à la racine.

Les Bêtes à cornes nagent très-bien la longueur d'un mille (environ 15 hectomètres), mais il est nécessaire que quelques Chevaux les dirigent, ou les conduisent avec des canots, ou qu'on nage à côté d'eux.

Les Taureaux de cinq ou six ans se séparent des femelles, et forment des troupes de révoltés, qui ne viennent point au *rodéo*, et qui ne font point de cas des Vaches, si ce n'est dans la saison où la nature les y incite; et il devient nécessaire de les tuer, parce que, sans cela, ils contribuent à rendre tout le Troupeau révolté comme eux.

On dit que s'il y a rareté de mâles, la procréation abonde en femelles; et qu'elle diminue

s'il y a excès de vieux Taureaux, parce que ceux-ci estropient les Genisses, déplacent leur coccix et les font avorter. J'ai ouï dire encore, et cela est croyable, que si l'on n'a pas l'attention d'introduire de tems en tems dans les hattes ou haras, des Taureaux ou des Vaches de quelques endroits éloignés, la taille dégénère, et la multiplication diminue.

J'ai entendu ajouter que les Bêtes à cornes sont plus grosses d'un côté, qui est celui sur lequel elles dorment toujours; et qu'enfermées, pendant un intervalle de quatre ou six jours sans manger, elles sont malades sans diminuer ni de graisse ni de suif, si on ne leur donne point d'eau; mais que dans le cas contraire, elles demeurent bien portantes, mais perdent leur embonpoint. Personne ne connoît leurs infirmités, et personne ne sait leur âge par leurs dents. Les Vaches et les Bœufs engraissent beaucoup, les Taureaux peu, et le troupeau *Tambéro*, ou que l'on élève dans les *Chacarras*, et dans les terres ensemencées, et que l'on fait coucher dans l'enclos toutes les nuits, est plus gras que celui qui vit en liberté.

La chair de la Vache est la plus tendre et celle qui a le meilleur goût; ensuite celle du Bœuf et

puis celle du *jeune Taureau*, nom qu'on donne au châtré non-dompté, quoiqu'il ait quatre ou même six ans ; et la plus inférieure est celle du Taureau entier. Si nous comparons cette viande avec celle d'Espagne, nous dirons qu'ici elle a moins de substance, puisque nous ne voyons manger dans aucun *estancia*, ni pain ni autre chose que de la chair ; que la ration ordinaire est une pièce de grand bétail par jour, pour cinquante ou soixante hommes, et qu'un pion ou journalier quelconque, mange à déjeûner tout un côté de côtes rôties, sans pain ni sel, et sans que cela lui fasse le moindre mal, ni qu'il manque d'appétit pour dîner et pour souper, comme s'il n'avoit pas déjeûné. D'un autre côté, si on met dans une marmite, une douzaine de livres de viande, le bouillon n'a pas une consistance proportionnée à cette quantité.

On veille à ce que le bétail qu'on veut tuer, ne se fatigue point, parce qu'autrement on ne pourroit point en manger la chair, qu'à cause de sa mauvaise odeur et d'un goût qu'on ne peut souffrir, on appelle alors *fatiguée* ; et même l'on ajoute qu'elle est nuisible pour la santé. Quelques personnes habiles connoissent ce défaut avant de faire cuire la viande, d'au-

tres avant de la manger, et toutes lorsqu'elles en mangent. Mais moi, je crois que la mauvaise odeur, et le goût de la viande *fatiguée*, ne viennent point de la lassitude, mais de quelques maladies qu'éprouve l'animal, quoiqu'elles ne se manifestent point, ou peut-être de ce qu'il a mangé quelques-unes des herbes qui communiquent de mauvaises qualités à la chair; parce qu'il est certain que j'ai mangé souvent d'excellente viande de bêtes qui avoient beaucoup couru avant qu'on en fît boucherie.

Buffon, en décrivant les Bêtes à cornes, dit (*a*) que la chair de Vache est plus sèche que celle du Bœuf; mais il se trompe : et j'admire qu'un observateur tel que lui se soit persuadé que les cornes tombent à trois ans (*b*) pour se

(*a*) Traduction, t. 8, p. 33. — Original, t. 1., p. 217. — T. 4, p. 168, édit. in-4.°

(*b*) Traduction, t. 8, p. 23. — Original, t. 1., p. 203. — T. 4, p. 459, édit. in-4.° Mais aussi Buffon a-t-il corrigé cette erreur de la chûte des cornes au Supplément, t. 6, p. 43, édit. in-4.° L'Auteur a dû voir cette correction, puisqu'elle est en note à la même page 23 du t. 8 de la Traduction de Don Joseph Clavijo. (*Note du Traducteur*).

renouveller, et ait cru que celles des Vaches croissent et grossissent plus que celles des Taureaux.

Un *estancia* de 15 mille varres (d'environ 13 kilomètres) de longueur, et de 5 mille varres (plus de 4 kilomètres) de largeur, peut, dit-on, nourrir très-bien quatre mille têtes de bétail, sous la direction d'un maître-valet et de quatre journaliers. L'exercice ordinaire de ce nombre de cinq individus, exercice pour lequel il faut cent Chevaux, est de réunir une fois par semaine le troupeau, en le déterminant à se rendre dans un lieu élevé et ouvert que l'on nomme *rodéo* (circuit); et cela leur coûte peu de travail, parce qu'un homme à cheval, qui en courant donne de la voix, fait que tout le Troupeau, et de lui-même, se met à courir, et ne s'arrête que lorsqu'il est parvenu au *rodéo*. Là on observe l'état des animaux, et on sépare ceux qu'on destine à la vente, et ceux qui sont pour la consommation.

Dans la province du Paraguay, depuis août jusqu'en janvier (thermidor jusqu'en nivose), intervalle où les Vaches mettent bas, on les mène au *rodéo* deux ou trois fois par semaine, pour

ôter les vers à beaucoup de petits, qui, sans ce secours, périroient, mangés à l'ombilic. Il arrive presque la même chose dans les *Corrientes*, pas autant dans les *Missions*; et les vers sont si rares à Montévidéo et dans la province de Buenos-Ayres, qu'on n'en tient pas compte.

On règle la procréation ou multiplication des *estancias*, à un quart ou un tiers du total; c'est-à-dire, que l'*estancia* qui a quatre mille têtes de tout sexe et de tout âge, produit de mille à treize cents Veaux. Au Paraguay, où il y a beaucoup de bois, les troupeaux de Bêtes à cornes s'y réfugient durant l'hiver, et en sortent en septembre (fructidor), poursuivis par les taons et par la multitude infinie des tiques. Pour que les Troupeaux mangent de l'herbe tendre, on met le feu aux champs, et s'il arrive que l'incendie entoure le Troupeau, celui-ci le brave et sort; ce qui n'arrive point aux Chevaux et aux Jumens, qui demeurent dans cette enceinte en donnant des ruades, jusqu'à ce qu'ils périssent embrasés.

Les Bêtes à cornes suffisent ici à presque tous les besoins. La majeure partie de la population ne mange ni pain, ni autre chose que de la viande. On fait avec les cornes, des vases, des

cuillers

cuillers et des peignes, et en mettant un bouchon dans la partie la plus large d'une corne, et ouvrant un trou à sa pointe, elle sert de pots, de cruches, etc., qu'on appelle sifflets. Les habitans forment avec le cuir, toutes sortes de cordes et de liens, et la plus grande partie de leurs ustensiles ; ils dorment sur ces cuirs, et ils ont coutume d'en couvrir leurs cabanes, etc. La graisse supplée l'huile, même pendant le carême ; du suif ils font du savon et de la chandelle ; les os servent de bois à brûler dans beaucoup d'endroits où il manque, et ils les font flamber par le moyen du suif. Les crânes sont les chaises dont on use dans les *estancias*. Du lait on fait une grande variété de ragoûts de fromages qui, quoique médiocres d'ordinaire, parce qu'on les fait après avoir tiré du lait et la crême et toute la partie onctueuse, seroient, si on le vouloit, aussi bons qu'en Hollande, et je dis la même chose du beurre ; de manière que si l'on s'adonnoit à tirer parti des fromages et du beurre, on pourroit, ayant autant de laiteries qu'on en désireroit, le disputer aux Hollandais pour cette branche de commerce.

On n'ignore pas que de Buenos-Ayres et de Montévidéo, il va en Europe huit cent mille

cuirs de Taureau par an (*a*), et si nous voulions citer tout ce qne l'on fait ici avec du cuir, nous nous arrêterions trop long-tems.

Je dirai cependant que pour obtenir ces cuirs, quelques chasseurs à cheval se réunissent et se placent sur deux rangs qui forment un angle ; alors ils pressent des deux côtés une petite quantité de bétail, et l'un des chasseurs qui va le dernier dans l'angle, coupe les jarrets aux animaux avec un fer en demi-lune, mis au bout d'un bâton. Pour tout cela, les chasseurs ne cessent pas de courir, et quand ils ont pris une quantité suffisante d'animaux, ils retournent sur leurs pas, et celui qui a coupé le jarret va donnant un coup de dard à chaque bête dont le jarret a été coupé, et les pionniers mettent pied à terre pour prendre quelquefois la graisse et le suif, et toujours le cuir; et ils le font avec tant de dextérité, qu'il y a tel homme qui, à lui seul, dépouille vingt-six bêtes dans sa journée.

Mais lorsqu'on ne veut tuer qu'une seule pièce de bétail pour la manger, un chasseur à cheval l'enlace par les cornes ou par le cou, et un autre *l'apeala*, c'est-à-dire, l'enlace par un

---

(*a*) En 1794 (an 2 de la République Française) il en a été envoyé plus d'un million. (*Note du Traducteur*).

pied, et en tirant en sens opposé, ils la maintiennent assujétie et l'étranglent ainsi. On admire la dextérité avec laquelle, lorsque les animaux passent pour aller en avant, le lacet est lancé, de manière que dirigé en arrière sous les pieds, l'animal se trouve enlacé à volonté ou par un seul pied ou par les deux.

Dans le fameux *estancia* des Jésuites, appelé le *Coin-de-la-Lune* (*a*), dans le district des *Corrientes*, naquit en 1770 un Taureau écorné ou sans cornes. Il a propagé sa race dans ces pays-ci, et il faut observer à cet égard que les petits d'un Taureau sans cornes en sont privés, quoique la mère ait des cornes, et que les petits d'un père à cornes en ont aussi, quoique la mère en soit privée. De ce fait l'on peut conclure quelle est l'influence des mâles dans la génération; que les cornes ne sont point essentielles au grand bétail, et que l'on voit en cela ce qui a lieu dans les bêtes à laine; c'est-à-dire, qu'il y a des Taureaux et des Vaches avec des cornes, et des Vaches et des Taureaux sans

---

(*a*) A environ 45 lieues (25 myriamètres) vers le Sud-Sud-Ouest de la Cité de l'Assomption par le vingt-septième degré de latitude Méridionale. (*Note du Traducteur*).

cornes, comme des Béliers et des Brebis cornus et d'autres qui ne le sont pas. On voit également par-là que les individus singuliers que la nature produit quelquefois par accident, se perpétuent comme les autres ; mais il faut dire que cela n'arrive pas toujours ; car j'ai vu dans quelques Taureaux, nés sans cornes, que lorsqu'ils sont adultes, ils commencent à avoir des cornes qui ne sont ni grandes ni droites, mais petites, tombantes et attachées à la peau uniquement ; de manière qu'elles remuent lorsque l'animal marche, comme si elles avoient été arrachées. J'ai observé également, que ces petites cornes pendantes croissent quelquefois et se fixent par leur racine avec les années, jusqu'à acquérir assez de force pour faire entrer leurs pointes dans les mâchoires du Taureau, parce qu'elles sont fortes, et que leurs pointes sont tournées en-dedans, comme il arrive quelquefois dans les Béliers.

Buffon (*a*) dit qu'en Islande, il y a des Vaches sans cornes, et il n'explique pas l'origine de cette race ni ses progrès ; mais ensuite (*b*) il dit

---

(*a*) Traduction, t. 8, p. 63. — Original, t. 5, p. 80. — T. 11, p. 309, édit. in-4.°

(*b*) Traduction, t. 8, p. 93. — Original, t. 8, p. 93. — Supplément, t. 3, p. 59. édit. in-4.°

que ces Vaches sans cornes se trouvent dans les cantons de l'île où la pâture manque, pâture dont il se persuade que la surabondance et celle de la nourriture, sont l'origine des cornes et de toutes les parties analogues à celles-ci dans les animaux, et qu'on pourroit appeler superflues. Le Taureau sans cornes de l'*estancia* du *Coin-de-la-Lune* est un argument contre cette idée, puisque dans cet *estancia* il est né la même année vingt mille Veaux avec des cornes ; la pâture abonde là, et les individus privés de cornes s'y multiplient, comme je l'ai dit, dans toutes les parties, sans égard au pâturage et au climat.

Le 4 août 1788, Don Pedro Cervigno m'avertit qu'il avoit vu à une charrette, de celles qui transportent le tabac à la factorerie royale du Paraguay, un individu Taureau et Vache en même tems. Nous fûmes sur-le-champ pour le voir, et nous le trouvâmes environné d'une multitude de curieux. Son maître, qui étoit de la Vallée d'Acaay (*a*), nous dit qu'il en avoit eu

---

(*a*) Vers le Sud-Est-quart-d'Est de l'Assomption, et à environ 15 lieues (8 myriamètres) de cette Cité. (*Note du Traducteur*).

trois qui étoient identiques entre eux ; que ces trois provenoient de deux Vaches laitières qui étoient sœurs, mais que les deux autres étoient morts adultes. Il nous ajouta que celui que nous voyons poursuivoit en vain les Vaches, et que les Taureaux n'en avoient aucun ombrage.

Nous examinâmes cette espèce d'hermaphrodite : il avoit la figure d'un Taureau, le front creux, et la gaine du membre aussi large, aussi grosse et aussi apparente que celle d'un Taureau quelconque, et avec le trou qui lui appartient ; mais le tact faisoit sentir que ce fourreau ne renfermoit pas même le moindre indice de membre. Le scrotum étoit si resserré, que quoique ce fût une bourse, il paroissoit n'être qu'une dilatation du cuir, et qu'il renfermoit seulement un testicule plus gros que celui d'un vieux Taureau. La vulve ne différoit en rien, quant à la figure et à l'apparence, de celle d'une Vache ; mais elle pénétroit très-peu et ne communiquoit point à la matrice, et n'avoit pas en-dedans d'autre trou que celui de l'urètre, par lequel l'animal lâchoit son urine avec violence à une grande distance.

Ce fait d'hermaphrodisme me porte à ajou-

ter, que dans ma maison du Paraguay existe Eugène Martinez, âgé de douze ans, qui fut baptisé comme fille dans la ville de *Courougouati* (*a*), et que quinze jours après on rapporta au Curé pour qu'il le rebaptisât comme garçon. Ses parens le donnèrent à mon Chapelain Don Antonio Arcos y Matas, qui vit avec moi, et toute la ville l'a vu et examiné. Sa figure est celle d'un mâle, et sa stature est inférieure à celle d'une femelle de son âge. Sa vulve est parfaite en apparence, mais elle pénètre peu, et ne communique point avec le vagin ; et à son angle antérieur est un petit membre aveugle assez saillant en-dehors, et au-dessous duquel en-dedans de la vulve, est le conduit urinaire qui est très-petit. Il n'y a point de scrotum, et l'on ne voit point de testicules, mais le tact les trouve intérieurement.

En parlant (*b*) d'un oiseau que j'appelle *gris et blanc*, j'ai remarqué qu'il y a aussi des her-

---

(*a*) Située à environ 36 lieues (20 myriamètres) vers l'Est-Nord-Est de la Cité de l'Assomption. (*Note du Traducteur*).

(*b*) Dans l'Ornithologie de l'Auteur. (*Note du Traducteur*).

maphrodites parmi les oiseaux ; mais je ne prétends pas dire pour cela que ces individus singuliers puissent faire usage de leurs sexes ; car nul d'entre eux n'est en état d'exercer aucune fonction relative à la génération.

Mon ami et omonime Casamajor, ayant lu ces Essais sur le grand bétail, me conduisit dans le magasin de cuirs de Don Cazimir Nécochéa, où il me montra un petit Taureau de deux ans et demi, dont les cornes et les formes étoient celles du Taureau ordinaire, avec une taille petite, proportionnellement à son âge ; mais sa tête, qui avoit la grosseur relative à ce même âge, étoit d'un tiers plus courte qu'elle n'auroit dû l'être, et néanmoins le front étoit plus large, garni d'un poil crépu, notablement plus long que dans le commun des Taureaux, et il étoit très-plat, jusqu'à la pointe du museau qui s'élevoit en l'air ; de manière que les narines paroissoient ouvertes en-dessus ; l'animal montroit naturellement un peu les dents, et à la vue sa tête paroissoit très-étrange. On l'avoit amené à Buenos-Ayres de la partie opposée de la rivière où est cette race. Elle se reproduit, et on l'appelle *Nata*, du nom qu'on donne ici aux personnes qui ont le nez camard.

APPENDICE

SUR LES

LÉZARDS.

APPENDICE

SUR LES

LÉZARDS.

Livré à des matières géographiques et à la description des Oiseaux et des Quadrupèdes, je ne faisois pas mon occupation de connoître les Reptiles de cette partie du monde. Néanmoins, dans les momens inemployés, et durant lesquels j'ai eu par hasard quelques Lézards, je les ai décrits ; et comme je ne pensois point du tout à faire usage de ces descriptions, quelques-unes se sont mêlées à d'autres papiers, et ont été perdues. Celles qui sont restées sont les suivantes que je donne, dans l'idée qu'elles peuvent être de quelque utilité pour les Naturalistes.

L'YACARÉ.

Crocodile d'Amérique. — LA CÉPÈDE.

LES Guaranis le nomment ainsi, quoique quelques Espagnols lui donnent le nom de *Cayman*; il est commun dans toutes les rivières, les lagunes et les esters, et l'on dit que sa grandeur est proportionnée à l'étendue des eaux où il vit; mais on se trompe, en croyant que ceux des petits lacs ne croissent pas autant que ceux des grands; s'il n'y en a point de plus grands dans les petites lagunes, c'est parce qu'ils vont où ils trouvent plus d'eau, et où ils peuvent rencontrer, avec des dimensions plus étendues, les poissons dont ils vivent, ainsi que des canards, qu'ils peuvent prendre et avaler entiers; car ils ne dépècent point leur proie, et leurs dents ne leur permettroient pas de le faire.

Quoiqu'on les redoute peu, et que tout le monde nage et traverse les rivières sans crainte;

quelquefois ils saisissent les Chiens, les submergent et les étouffent, et je ne doute pas qu'à l'occasion ils n'en fassent autant à des jeunes gens, des hommes et des quadrupèdes; mais comme l'on sait par expérience, que d'ordinaire ils ne les déchirent ni ne les mangent, cela me détermine à croire que dans les circonstances rares où le contraire arrive, c'est parce que les Yacarés sont alors près des points où ils ont déposé leurs œufs. Nous savons en effet que pour les défendre, ces animaux attaquent ceux qui en approchent, et leur ôteroient la vie s'il n'étoit pas facile de les fuir, attendu que l'Yacaré n'a pas la moitié de la vîtesse de l'homme.

On raconte qu'il y en a deux espèces; l'une rouge et l'autre noire, et que la première est rare et féroce; on lui attribue même d'attaquer et de détruire les hommes qui nagent, ainsi que les Taureaux et les Mulets qui passent les rivières. Je n'ai pas vu d'Yacaré tel que cela, et je ne doute pas que les récits étranges que l'on en fait sur des ouï-dire, ne soient des exagérations fausses. On dit du Yacaré roux, qu'il ne diffère de celui que je décris que par la couleur.

Je ne crois pas que l'Yacaré aille au Sud du 32.e degré de latitude Méridionale ; c'est un véritable amphibie, et l'on ne le trouve jamais que dans l'eau ou sur ses bords ; et pour chercher à gagner d'autres eaux, il paroît qu'il attend les grandes pluies et les inondations. Durant la nuit, et presque toujours, il est sous l'eau, ne montrant quelquefois que les yeux seulement ; mais vers le milieu du jour, il gagne le bord où il se chauffe au soleil sur le sable, et dort profondément, retournant à l'eau dès qu'un homme approche ou un chien.

Ses œufs sont blancs, âpres, et de la grosseur de ceux de l'oie. Il les dépose au nombre de soixante (un peu plus ou un peu moins, dit-on) dans le sable, les couvre de paille, et le soleil les féconde. Ces œufs sont très-recherchés par les Indiens non-soumis qui les mangent, et ils appètent aussi la chair blanche et savoureuse du Yacaré, quoiqu'elle ait peu de suc.

Pour prendre l'animal, ils ont une flèche particulière qui, étant lancée dans le flanc, unique endroit qu'elle puisse percer, y laisse le fer séparément de la flèche même ; quoique les deux soient attachés l'un à l'autre par une corde longue et forte ; de manière que la flèche flotte,

et qu'en la tirant, ils savent où est l'Yacaré ; et ensuite les gens du canot lui donnent des coups de lance, jusqu'à ce qu'ils l'étourdissent ou le tuent.

Les Espagnols ont accoutumé de se divertir à lui tirer des balles, et inutilement, puisqu'elles ne peuvent le pénétrer que par les yeux ou les flancs ; et que dans les deux cas, l'Yacaré va au fond de l'eau et y reste. D'autres fois ils mettent dans les poumons d'une pièce de bétail un morceau de bois, attaché par son milieu à une longue corde ; et en la plaçant dans l'eau, l'Yacaré a contume de l'avaler, et alors on le tire de l'eau en tirant la corde.

On dit qu'il a autour des reins deux petites vessies remplies d'une humeur qui sent beaucoup le musc.

L'Yacaré que je décris est adulte, quoique l'on dise qu'il y en a de plus grands.

Longueur totale, 7 pieds 8 pouces (2 mètres et demi), dont la queue occupe 3 pieds 8 pouces (1 mètre 19 centimètres), avec 22 pouces et demi (61 centimètres) de tour à racine. Elle est très-flexible, propre à tourner dans l'eau, et d'une forme qui approche de celle des poissons.

Du haut de la naissance de chaque jambe de

derrière ; part une arrête écailleuse. Ces deux arrêtes, en devenant plus aiguës et plus apparentes, parcourent une longueur de 2 pieds (près de 65 centimètres), et vont se couper l'une l'autre, en formant un angle aigu et visible sur la queue.

Celle-ci, quoique ronde à sa racine, va en s'aplatissant en-dessus dans l'espace que renferment les arrêtes ; elle va encore en s'aplatissant sur les côtés ; de manière qu'on peut dire que ces arrêtes sont à l'intersection des plans latéraux avec le plan supérieur, sous des angles de cent degrés, pour laisser sous la queue un autre plan inférieur plus large que celui de dessus.

Depuis l'angle des deux arrêtes jusqu'à la pointe de la queue, est une ligne très-aiguë, formée d'écailles, et qui est l'intersection des plans latéraux ou de compression, lesquels s'élargissent en-dessous, où il y a un autre plan triangulaire ; de sorte que ce morceau de l'extrémité de la queue est une vraie pyramide triangulaire, avec une arrête affilée en-dessus, et de 7 pouces (près de 19 centimètres) de côté à sa base.

La jambe de derrière est notablement plus grosse

grosse que celle de devant ; cette dernière est longue de 11 pouces et demi (plus de 31 centimètres) jusqu'à la pointe de l'ongle, et a cinq doigts , qui sont séparés comme les quatre doigts du pied de derrière , lesquels ont avec la jambe, 13 pouces et demi (plus de 36 centimètres) de longueur.

Le cou est long, et aussi gros que la partie postérieure de la tête et la racine de la queue. La tête est comprimée en-dessus, et le museau qui n'est point aigu, est un peu relevé à la pointe.

De cette pointe à l'angle de la bouche qui est extrêmement fendue, il y a 13 pouces et demi (plus de 36 centimètres), et 8 pouces (près de 22 centimètres) jusqu'à l'œil, qui est petit et creux.

La mâchoire inférieure a vers son extrémité, et de chaque côté, une canine aiguë , forte, longue d'un pouce (2 centimètres 2 tiers), qui traverse la mâchoire supérieure, et sort au-dessus de celle-ci par un trou. De chaque côté suivent deux incisives, puis aussitôt après une autre canine , ensuite six incisives , puis une autre canine, et enfin huit incisives. La canine que j'ai décrite est la plus grande, et les incisives

indiquées n'en sont pas en réalité, puisqu'elles ne sont pas tranchantes mais plutôt cylindriques, et elles sont séparées les unes des autres. Je les appelle incisives, parce qu'elles ont toutes à-peu-près la même figure, quoique beaucoup d'entre elles occupent la place des molaires.

La mâchoire supérieure a les mêmes dents et les mêmes canines à une foible différence près.

La forme du corps est celle du Lézard, et l'os de la tête ne redoute rien des balles, non plus que la contexture du dessus du corps.

Cette armure est composée de rangs placés en travers, large d'un pouce et demi (4 centimètres), formés de croûtes très-dures, couvertes et unies par un cuir doux. Toute la partie inférieure du corps est occupée par une cuirasse, composée de beaucoup de croûtes réunies et très-dures, qui traînent quand le Yacaré marche.

Sa couleur qui est uniforme, est obscure.

LE TEYOUGOUAZOU.

Le Teyougouazou paroît être une variété du Tupinambis de La Cépède.

TEYOU est le nom générique qui comprend tout Lézard, tout petit Lézard ou Lézard de muraille, ou Anolis ; et le nom *Gouazou* fait allusion à ce que celui-ci est le plus grand.

Il habite les champs et les bords des bois, où il mange des fruits, des insectes, des crapauds, ainsi que des poussins et des œufs, et même les petites Vipères ; on dit aussi qu'il mange le miel des Abeilles, et que pour chasser celles-ci, il donne une coup de queue à la ruche, se mettant à courir, et répétant cette manœuvre jusqu'à ce qu'il les contraigne à s'éloigner.

Le Teyougouazou est d'une très-grande vélocité, mais il ne monte point aux arbres ; il fouille des trous en terre, et les habite tout l'hiver pour sortir au printems, et le milieu du jour est le tems qu'il préfère. Si lorsqu'on le

poursuit il trouve de l'eau, il y entre, et y marche sans nager, et il n'en sort pas qu'il ne sache ou qu'il ne voie que son agresseur n'est plus là ; de manière qu'il est véritablement amphibie, quoiqu'il habite des lieux bien secs. On dit que quand il mord, il ne lâche point sa proie.

On lui arrache des anneaux du cuir de sa queue, dont on use en croyant qu'ils préservent de la paralysie. On raconte que sa graisse est un spécifique contre l'enflure, et l'on assure que cet animal mange sa queue parce que quelques-uns l'ont sans pointe ; mais je crois que cela provient de quelque accident.

Sa chair est bonne à manger.

Longueur, 37 pouces et demi (plus de 102 centimètres).

Queue, 21 pouces 3 quarts (59 centimètres), avec 7 pouces 1 quart (19 centimètres et demi) de tour à sa racine ; elle est aiguë, droite, flexible, ronde dans sa dernière moitié, et dans le surplus, elle a les côtés un peu comprimés.

La circonférence de l'animal, au milieu du ventre, est de 13 pouces et demi (plus de 37 centimètres), mais elle est assez étroite en avant des bras et en arrière des jambes.

La circonférence du cou est de 9 pouces 1 quart (25 centimètres).

Les quatre jambes du Teyougouazou sont comme celles du Lézard; quand il marche, le ventre et la queue traînent, et il tient sa tête un peu élevée.

Il y a dans le pied de devant, cinq doigts très-flexibles, égaux en grosseur, et sans qu'on distingue précisément le pouce; celui-ci et le doigt externe, sont égaux en longueur, et séparés des autres. Les deux immédiats après l'externe, sont plus longs, presque égaux entre eux, et ils excèdent l'externe de 6 lignes (plus de 13 millimètres); l'immédiat de l'interne est plus court de 3 lignes (7 millimètres) que ceux dont je viens de parler. Tous les doigts ont des ongles forts et propres à fouiller.

Le pied de derrière en a cinq aussi; l'interne est le plus en avant; il a 7 lignes (près de 16 millimètres); et l'immédiat de l'externe a 22 lignes (plus de 49 millimètres); il forme en outre (ce doigt de 49 millimètres) par rapport à ses deux latéraux immédiats, un échelon placé à une égale distance de l'un et de l'autre, soit à sa pointe, soit à l'endroit de sa naissance. L'externe naît séparé d'un pouce (2 centimètres 2 tiers) de

son immédiat, et il est long de 12 lignes (2 centimètres 2 tiers). Les ongles sont comme dans le pied de devant.

Les Espagnols ont coutume d'appeler l'animal actuel *Yguana* et *Lézard*, parce qu'il ressemble à celui d'Europe dans son ensemble et dans ses parties ; mais il est beaucoup plus ventru, et si joufflu, qu'au-dessous de chaque œil, est une bosse de la grosseur d'un œuf.

L'oreille est grande, et entourée par une membrane déliée et transparente.

La langue est aiguë, et fendue dans sa longueur, d'un pouce (2 centimètres 2 tiers).

Les incisives de devant sont peu sensibles, et celles des côtés sont cylindriques, courtes et un peu grosses ; l'animal est sans canines.

Le front est plat et recouvert de grandes croûtes ou pièces de différentes dimensions, dont les plus considérables, placées sur le devant, le sont avec symétrie, et dont les intermédiaires sont noires et larges. Le côté de la tête a aussi de grandes croûtes toutes de la même couleur, brun-blanchâtre-azuré, qui s'étendent par-dessous jusqu'à la pointe du museau, lequel est aigu, et sur ses côtés sont des narines presque rondes et petites. En arrière du front, est un

morceau qui est comme pavé d'écailles d'une ligne (de plus de 2 millimètres), et de la couleur de celles du front, et avec les écailles intermédiaires noires.

A partir de là, il y a sur tout le cou, le corps, les côtés, les quatre jambes et la queue, une couverture ou tissu, qui a dans la longueur de l'épine du dos, une raie noire et une autre de chaque côté. Ces trois raies sont séparées et entourées de dessins confus, mais jolis et symétriques, entourés par des croûtes blanches et noires.

Les 8 pouces (environ 22 centimètres) de l'extrémité de la queue, sont noirs. Le surplus de la queue et même un peu plus, a des dessins posés en travers, et séparés par des bandes noires. Les croûtes de dessous sont plus grandes que celles de dessus, et forment des dessins blancs et noirs, disposés en travers et ou le blanc domine, comme le noir domine en-dessus.

J'ai vu d'autres individus, longs de 38 pouces et demi (un mètre 4 centimètres) ; la queue de 25 pouces et demi (69 centimètres). Ils avoient moins de ventre, et la tête étoit moins grosse. Ils n'avoient point sur le corps de raie noire,

ni sur les côtés de raies dans le sens de leur longueur, mais ils en avoient beaucoup en travers, qui étoient noires et séparées par des dessins. Je crois ces derniers des mâles, et les premiers des femelles.

LE TEYOU VERT.

Si le Teyou vert n'a réellement que quatre doigts à chacun des pieds de derrière, on doit le regarder comme une espèce encore inconnue aux Naturalistes.

On l'appelle *Teyou hobi*, et c'est exactement ce que je rends dans l'expression de Teyou vert.

Cet animal est commun entre les buissons et les *Chaçarras*, où il paroît à la fin d'octobre (au commencement de brumaire), et il se cache dans les trous à l'entrée de l'hiver. Il court très-vîte.

Longueur, 9 pouces 3 quarts (26 centim.)

Queue, 5 pouces et demi (près de 15 centimètres), grosse à la racine, et finissant en pointe aiguë.

Dans le pied de devant, il y a cinq doigts. L'externe et l'interne sont égaux entre eux, et les trois autres se trouvent disposés entre eux en

échelons égaux, à partir de l'interne ; de manière que le quatrième doigt est le plus long. Tous ont des ongles un peu forts et affilés.

Le pied de derrière a quatre doigts ; l'antérieur est le plus court, et les autres vont par échelons égaux en distance, mais écartés l'un de l'autre, et le doigt postérieur se trouve être le plus long. Les ongles sont comme dans le pied de devant.

La tête qui n'est pas joufflue, est recouverte par un tissu de croûtes ou pièces irrégulières et inégales, posées avec symétrie ; il y en a aussi sur les côtés de la tête et sur les lèvres. Le museau a quelque chose d'aigu et de courbe, ou de moutonné en-dessous.

Les côtés et le dessus de la tête sont d'un vert terne et émaillé ; et cette couleur se prolonge par une raie le long de l'épine du dos, jusqu'à l'origine de la queue. De la naissance du cou à celle de la queue, une autre ligne de couleur violette, suit la première dans sa longueur. Ensuite, une troisième ligne plus étroite, blanche et vive fait la même chose ; puis succède une quatrième ligne large et de couleur violette plus claire, un peu mélangée de noir. Après ces lignes, en vient une cinquième blanche comme la troisième, et elle est suivie elle-

même par une sixième ligne qui est blanche et en manière de chaînette. Tout de suite après, en est une septième, de couleur violette; et le reste, avec la partie inférieure du corps, est argentin, comme le dessous de la tête, du cou, des quatre jambes et de la queue. Les raies dont j'ai parlé, et qui sont sur le corps et sur les flancs, s'étendent sur la queue et sur ses côtés, mais le vert dégénère bientôt en violet.

Les quatre jambes sont de couleur violette aussi, et d'une nuance presque par-tout la même.

LE CAMÉLÉON PREMIER.

Les Lézards indiqués dans cet article et dans le suivant, sous le nom de Caméléon, *sont d'une espèce bien différente des vrais Caméléons d'Amérique ou de l'ancien Continent. (Voyez au sujet de ces derniers animaux dans* l'Histoire naturelle, générale et particulière, *celle des* Quadrupèdes Ovipares, par le citoyen La Cépède).

C'est ainsi que le nomme mon ami Noséda, qui l'a décrit de la manière suivante :

« Les espèces de Caméléon sont variées ; les unes ont pour caractère, la figure extraordinaire qui distingue le Caméléon du Teyou ; d'autres, qui ont la même figure que le Teyou, diffèrent cependant de celui-ci par quelques caractères particuliers : tel est le Caméléon actuel.

» J'ai tenu à le bien décrire pour le cas où

par la suite on n'en rencontreroit pas un second.

» Je l'ai trouvé traversant le chemin, un peu plus loin que le premier ruisseau de ce village, et dès qu'il m'apperçut, il s'arrêta *avalant du vent*, en quoi il diffère du Teyou qui fuit toujours ce qu'il craint.

» Quoique ce Caméléon ait la figure du Teyou, il en diffère, d'ailleurs, en ce que la peau du corps n'est pas tendue, et qu'elle s'enfle avec le ventre. Il diffère encore en ce qu'il a la tête plus haute, et, en quelque sorte, horizontale, quoiqu'elle s'abaisse un peu vers le museau qui est plus court, attendu que les coupes sont plus rapides sur les côtés. Il diffère par la langue qui est ronde, épaisse, large comme celle du Crapaud, et qui remplit toute sa bouche, tandis que celle du Teyou est longue et fendue. Les oreilles sont beaucoup plus petites, très-en arrière, et correspondantes à l'angle de la bouche; finalement il en diffère beaucoup par les couleurs qui, très-souvent, servent à le faire distinguer dès la première vue, quoique sa figure pût le faire prendre pour le Teyou.

» D'autres Caméléons diffèrent par la forme,

en ce qu'ils ont le corps court et très-large, de manière qu'ils ressembleroient à des Crapauds, si la queue ne les différencioit pas.

» La forme du Caméléon actuel est comme celle du Teyou vert, et il avoit sept œufs blancs, longs de 6 lignes (plus de 13 millimètres) qui sortirent de l'orifice lorsque je l'écrasai avec la culasse de mon fusil, au moment où il me faisoit face et me menaçoit.

» Longueur totale, 8 pouces 10 lignes (près de 24 centimètres).

» Queue, 5 pouces et demi (près de 15 centimètres).

» Circonférence du corps, 1 pouce et demi (4 centimètres) en arrière des bras.

» La jambe de derrière est longue de 23 lignes (plus de 51 millimètres) jusqu'à la pointe des ongles, et la jambe de devant a 15 lignes (3 centimètres 1 tiers).

» Du museau à l'occiput, la contexture est menue, excepté à l'oreille et sous l'œil, où la peau est en manière de cercles qui entrent vers le milieu de la tête ; celle-ci est brun-obscur-jaunâtre en-dessus, avec des oreilles plus noires.

» Depuis l'occiput, court une bande large de

plus de 2 lignes (d'environ 6 millimètres), de la même couleur que la tête sur le haut de l'épine du dos jusqu'à la queue. La queue elle-même est de cette couleur en-dessus; mais de l'un et de l'autre côté, elle est traversée par une tache triangulaire de couleur jaune-brun.

» Depuis l'oreille il y a aussi une bande brun-obscur, qui passant par le haut des deux bordures des paupières, va jusqu'au museau, et laisse entre cette bande et la couleur de la tête, une autre bande blanchâtre.

» Parallèlement à la ligne de l'épine du dos, en est une autre plus large et d'une nuance plus claire. Le haut des quatre jambes est comme le dessus de l'épine du dos, mais avec quelques petites taches brun-jaunâtres.

» Le côté de la tête, depuis le museau par-dessous l'œil, et tout le reste de la partie inférieure de l'animal, est d'un blanc jaunâtre et éteint.

» Toute la peau de ce Caméléon, excepté la tête, est couverte de petites écailles très-affilées, posées par rangs.

» Il y a par-tout dans la longueur des mâchoires, à égale distance, de petites dents

aiguës avec lesquelles l'animal presse, lorsqu'il saisit une proie, ce qu'il fait par un saut, et il ne lâche point; motif pour lequel le peuple dit que le Caméléon suce ».

CAMÉLÉON

CAMÉLÉON SECOND.

Don Félix d'Azara paroît indiquer que son second Caméléon n'a que quatre doigts aux pieds de derrière, en disant qu'il ressemble au Teyou vert par les mains, les pieds et les doigts ; *d'après ce nombre de doigts des pattes de derrière, il faudroit considérer ce second Caméléon de Don Félix d'Azara, comme une espèce de Lézard dont la description n'auroit pas encore été publiée.*

JE l'achetai le 7 de mai (à la mi-floréal) chez les Indiens non-soumis, et je le lâchai dans ma chambre. Il alloit avec lenteur le premier jour, qui étoit assez chaud ; il montoit sur les chaises, et je le vis même sauter d'une chaise à une autre à la distance d'un pied ; mais les jours suivans, qui furent un peu froids, il ne bougea point du haut d'une chaise, sinon un peu pendant que le soleil y donnoit, et le reste du tems il y fut engourdi, et comme mort. J'observai aussi, qu'il se fixoit assez avec sa queue en recoquil-

lant un morceau de la pointe; de manière que je ne doute pas qu'il ne grimpe aux arbres, et qu'il n'y vive.

Je le conservai vingt-quatre jours (jusqu'au dernier jour du même mois de mai), que je partis pour Buenos-Ayres, sans qu'il eût rien mangé; et l'ayant donné, j'ai su qu'il avoit vécu encore trois mois sans avoir pris aucune nourriture.

Lorsqu'on me l'apporta, et qu'il étoit le plus vivace, j'essayai de l'irriter, et il ouvroit beaucoup la bouche, soufflant fort; mais il ne mordoit ni ne sautoit, et alors ses couleurs étoient, sans comparaison, plus vives que lorsqu'il étoit engourdi. En se mettant en colère il s'élevoit sur ses pieds, et comprimoit notablement son corps sur les côtés, enflant beaucoup son cuir sous la tête; ce qui lui donnoit alors une figure étrange.

Longueur, 13 pouces et demi (plus de 36 centimètres).

Queue, 8 pouces 3 quarts (près de 24 centimètres), et toute sa forme est celle du Lézard, ou Teyou vert, sans en exclure les quatre pattes et les doigts. On ne reconnoît point son oreille; sans doute, parce qu'elle est très-petite.

Toute la partie inférieure est brun-blanchâtre, et les côtés et le dessus de la tête sont de même, quoique plus opaques. Les côtés du corps sont de même aussi ; mais ils ont en travers quatre petites raies étroites et noires en zig-zag qui viennent du haut.

De l'angle postérieur de l'œil, naît une petite raie noire, qui, en suivant sur le cou, va se terminer en se courbant, à la naissance de la jambe de devant. En arrière de cette raie, et parallèlement à elle, en est une autre semblable qui tombe de l'épaule, et au-dessous de l'œil en passe une troisième encore, qui va également à la naissance de l'épaule.

Les couleurs qu'a cet animal sous le corps, sont bien difficiles à exprimer. La plus remarquable consiste dans quelques taches blanches de plus de 2 lignes (5 millimètres), et d'autres taches noires d'une égale grandeur sur un fond brun.

La queue a aussi ces taches blanches, séparées par des espaces obscurs et noirs.

Les narines sont placées, non comme dans le Teyou, mais dans la moitié de la distance de l'œil au museau.

LE PETIT LÉZARD,

OU

LÉZARD DE MURAILLE.

Longueur, 7 pouces 2 lignes (plus de 19 centimètres).

Queue, 4 pouces et demi (plus de 12 centimètres).

La face est assez laide, et au-dessus de chaque œil est une petite élévation.

La tête est courte, le museau non-aigu, et depuis l'occiput jusqu'au milieu de la queue, il y a sur l'épine du dos une arrête ou ligne très-fine, mais remarquable.

Aux quatre pieds il y a cinq doigts; l'antérieur est le plus court, et les autres vont en croissant; de sorte que l'immédiat au postérieur est le plus long, et que le postérieur est plus séparé des autres que ceux-ci ne le sont entre eux.

Sur la tête il y a de petites écailles d'une nuance plombée, avec des interstices noirs; mais sur les narines on remarque que ces écailles forment un triangle blanchâtre.

Sur le haut du cou et jusqu'à la queue, et sur les quatre pieds, la couleur est obscure, mais sur le cou même, elle est un peu plus claire, avec des lignes variées plus obscures, placées en-travers, et parmi lesquelles se fait remarquer une ligne qui est au milieu du cou, et une autre qui est à sa fin. On peut observer aussi, quoiqu'ils soient peu sensibles, cinq angles placés sur l'épine du dos, ayant leur pointe par-derrière, et formés par des lignes noires et obliques.

Les phalanges des doigts de la patte de devant sont noires, et le reste des doigts est plus clair que l'échine.

La queue est presque de la couleur de l'échine.

Le dessous de la tête est brun-verdâtre avec beaucoup de petites marques blanchâtres, et le reste du dessous de l'animal est jaunâtre très-sale.

La femelle est de 6 lignes (13 centimètres) plus courte, et a des couleurs plus foibles que

le mâle, sa tête est moindre, et n'a pas le triangle blanchâtre sur les narines.

13 Août 1796 (20 Thermidor an 4).

FÉLIX D'AZARA.

Fin du Second et dernier Volume.

TABLE

DU CONTENU

DU SECOND VOLUME.

QUOUIYA,	page 5
Capiygoua,	12
Pay,	20
Acouti,	26
Vizcache,	41
Lièvre Pampa,	51
Tapiti,	57
Apéréa,	65
Rat 1. ou *Rat épineux*,	73
2. ou *Rat à grosse tête*,	82
3. ou *Rat Angouya*,	86
4. ou *Rat oreillard*,	91
5. ou *Rat roux*,	94
6. ou *Rat à tarse noir*,	96
7. ou *Rat Laucha*,	102
Couïy,	105
Tatous,	122

Tatou 1. ou *grand Tatou*, 132
2. ou *Tatou Poyou* ou *Tatou à main jaune*, 142
3. ou *Tatou Tatouay*, 155
4. ou *Tatou velu*, 165
5. ou *Tatou noir*, 175
6. ou *Tatou Mulet*, 186
7. ou *Tatou Pichiy*, 192
8. ou *Tatou Mataco*, 197
Singes, 206
Caraya, 208
Cay, 230
Miriquouina, 243
Titi, 254
Chauve-Souris, 264
Chauve-Souris 1. ou *obscure et rayée*, 269
2. ou *brune et rayée*, 271
3. ou *brune*, 273
4. ou *brun-rougeâtre*, 277
5. ou *rougeâtre*, 280
6. ou *châtaine*, 282
7. ou *brun-blanchâtre*, 284
8. ou *obscure*, 286
9. ou *petite obscure*, 288
10. ou *brun-cannelle*, 290
11. ou *cannelle*, 292
12. ou *brun-obscur*, 294

Chevaux, 296
Anes, 340
Mulets, 346
Bêtes à cornes, 352
Appendice sur les Lézards, 379
Yacaré, 380
Teyougouazou, 387
Teyou vert, 393
Caméléon premier, 396
Caméléon second, 401
Petit Lézard, ou *Lézard de muraille*, 404

Fin de la Table du Second et dernier Volume.

FAUTES ESSENTIELLES

A CORRIGER.

TOME I.

Page 234, ligne dernière, au lieu de *Micourés*, mettez : Furets.

TOME II.

Page 131, ligne 6, au lieu de *entre les individus de la même espèce*, mettez : d'une espèce à une autre.

TABLE ALPHABÉTIQUE

ET GÉNERALE

DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CET OUVRAGE,

Où se trouvent aussi les noms des Auteurs, Voyageurs, etc. qui y sont cités.

Le chiffre romain indique le Volume, et le chiffre arabe désigne la Page.

A.

ABBEVILLE (le père d'), II, 64, 215, 225, 240, 241, 251, 255.

Abeilles. Ne piquent point au Paraguay, et habitent les arbres. I, 103. — Comment on dit que le Teyougouazou les éloigne pour avoir leur miel, II, 387.

Acaay. Situation de ce lieu, II, 373.

ACOSTA, I, 35, 226.

Acouchy, II, 41. V. *Akouchy*; *Vizcache*.

Acouti. En quoi il ressemble au Quouïya, II, 9. — En quoi il ressemble au Pay, 20, 30. — Ses noms, 26, 30. — Sa chair, 26, 39. — Ne s'apprivoise point, 26, 27, 38. — Ses habitudes naturelles, 26 *et suivantes*, 32, 33, 34, 35, 38. — Lieux qu'il habite, 26. — Sa nourriture, 26, 27. — Ne boit point, 26. — Ses urines sont puantes, 26. — Sa description, ses dimensions, 26, 29 *et suivantes*. — Sa femelle, 28, 31, 33. — Ses petits, 28, 31, 33. — Son poil, 28, 33. — A l'ouïe excellente, 29. — Ses couleurs, 31, 34, 38. — Examen de l'opinion de Buffon sur l'Acouti, 32 *et suivantes*. — Nombre de ses doigts, 33. — Son cri, 34. — Confondu avec l'Akouchy par l'Auteur, 35. — Très-commun dant l'Isle Sainte-Lucie, 37. — Devenu rare aux Antilles, 39. — A Saint-Domingue, 39. — Ce qu'il a de commun avec le Couïy, 108. V. *Agouti*; *Pay*.

Agace. V. *Indiens Payagouas*.

Agouara. Signification de ce terme, I, 307.

Agouarachay. Est plus grand que le Renard, I, LI. — Fait quatre petits, LIII. — On prétend qu'il suit l'Yagouarété pour manger ses restes, 123. — Usage qu'on fait de sa peau, 213. — Son nom, 317. — Paroît être une espèce inconnue, 317. Lieux qu'il habite, 317, 319, 320. — S'apprivoise, 317, II, 332. — Ce qu'il a du chien, I, 317, 320, 322. — Ses habitudes naturelles, 317 *et suivantes*. — En quoi il diffère du chien, 318. — Sa description et ses dimensions, 318, 320 *et suivantes*, 325. — Ce qu'il

a du chat, 318. — Chasse comme le Renard, 318. — Son hurlement, 319. — Sa nourriture, 319. — Sa femelle, 319, 322. — Son odeur, 319. — Ses petits, 319, 323. — On en rapporte tout ce qu'on dit en Europe du Renard, 320. — En quoi il ressemble à l'Agouarapopé, 321. Son poil, 322, 325, 326. Ses couleurs, 322, 325, 326. — On le compare au Renard, 323. — Comparé à l'Agouarapopé quant aux mœurs, 325. — En quoi il diffère de l'Agouarapopé, 325, 326, 327. — En quoi il ressemble au Couati, 342.

Agouara-Gouazou. Ne le cède, ni au Loup, ni au Chacal, I, 142. — Ses formes, 142, 143, 313, LI. — Son poil, 143, 312. — Ses noms, 307, 315. — Ses petits, 307, 309. — Ses habitudes naturelles, 307 *et suivantes.* — S'apprivoise, 307. — Ce qu'il a d'analogue au chien, 307, 308, 309, 312. — Sa nourriture, 308. — Lieux où on le trouve, 308, 310, 315. 315. — Sa description, ses dimensions, 309 *et suivantes*, 313. — Son hurlement, 310, 315. — Ses couleurs, 311, 315. — Sa femelle, 312. — Contes puériles sur la femelle, 312. — Où l'Auteur lui trouve des vers, 313. — Examen de ce qu'a dit Buffon de relatif à cet animal, 313 *et suivantes.* — L'Auteur le croit à tort le Guepard, 314.

Agouarapopé. En quoi l'Agouarachay lui ressemble, I, 321. — Son nom, 324. — Sa description, ses dimensions, 324, 326 *et suivantes*, 330, 331, 332. — Ses habitudes naturelles, 324 *et suivantes*, 330, 331, 332. — Lieux qu'il habite, 325, 326. — On lui

attribue les mœurs de l'Agouarachay; opinion de l'Auteur à ce sujet, 325. — Son analogie avec le Couati, 325. — En quoi il diffère de l'Agouarachay, 325, 326, 327. — Son poil, 325, 326, 329. — Ses couleurs, 325, 326, 329, 330, 333. — S'apprivoise, 326. — Sa nourriture, 326, 330, 332. — En quoi il diffère du Couati, 325, 344. — Est un animal nocturne, 327. — Sa femelle, 329. — Examen de l'opinion de Buffon au sujet de l'Agouarapopé, 330 *et suivantes*. — L'Auteur le croit à tort le Raton crabier, 332.

Agouti. II, 5, 26, 32. — Le Lièvre Pampa en est une espèce nouvelle, 51. Voy. *Acouti; Pay*.

——Acuschi, II, 41. Voy. *Akouchy*; *Vizcache*.

——Acuti. Voy. *Acouti*, II, 26.

——*Paca*. Voy. *Pay*, II, 20.

Akouchy. II, 34. — Lieux où on le trouve, 35. — Sa description, ses dimensions, 35. — Ses couleurs, 35. — Sa nourriture, 35. — Son cri, 35. — Meilleur à manger que l'Acouti, 35. — Ses noms, 35. — Erreur de l'Auteur sur son existence, 35, 36, 37. — Confondu avec l'Acouti, par l'Auteur, 35, 36, 37. — Il soupçonne que la Vizcache est l'Acouchy, 38, 49. — Est la Vizcache, 41.

Aiotochtli. II, 180, 181.

Albine. Nom que l'Auteur donne à la cause qui fait les Albinos, I, 46. — Elle agit sur les quadrupèdes et sur les oiseaux, 46, 55. — Elle agit sur l'homme, sur les quadrupèdes et sur les oiseaux, II, 251, 338 *et suivantes*. — Exposition des effets de la cause Albine,

323 *et ssuivantes.*—L'Auteur croit cette cause indépendante du climat, 331. — Cette cause agit fréquemment, 337. Voy. *Albinos.*

Albinos. Il y a des quadrupèdes et des oiseaux Albinos, I, XLIII. — La cause qui les produit est appelée *Albine* par l'Auteur, 46. — Il y a des Vaches, des Chevaux, des Oiseaux, des Cerfs Albinos, 46, 55. — Cerfs Albinos, 76, 81. — Yagouarété Albinos, 120. — Yagouaré Albinos, 225. — Apéréa Albinos, 69. — Extrêmement multipliés parmi les hommes, les quadrupèdes et les oiseaux dans l'Amérique Méridionale, II, 251. — Miriquouina Albinos, 251, 252.—Mico Albinos.—252, Poulain Albinos, 209.— Hommes Albinos, 319. — La cause qui les produit paroît résider dans les mères et dépendre de quelque accident, 320. — Produits par des Indiens et des Nègres, 320, 321. — Chevaux Albinos, 321. — Hommes tachetés réputés Albinos par l'Auteur, 322. — Gouazouti Albinos, 322. — Singes Albinos, 322. — Perroquets Albinos, 323. — Paons Albinos, 323. — Naît de deux individus ordinaires, 329. — Point d'Anes Albinos, 344. — Mulets Albinos, 551. — Voy. *Albine; Causes.*

Alco. I, 315.

ALDROVANDE, I, 35.

ALLAMAND (le Docteur), I, 17.

Alouate II, 215, 218, 228, 229.

——— De Cayenne, II, 216.

——— Hurleur. II, 208, 216. Voy. *Caraya.*

Amérique. Peut produire des animaux égaux en dimen-

sions à ceux des autres parties du monde, I, L *et suivantes*. — Pourquoi sa population est si foible, LV.

Amérique Méridionale. Explication donnée par le Traducteur de quelques termes qu'on y emploie, I, LXVII *et suivantes*. Voy. *Ouvrages*.

Andalousie. On en a tiré des premiers Chevaux transportés à Buenos-Ayres, II, 296. — A fourni des premiers Anes transportés à Buenos-Ayres, 340.

Andes, I, 226.

Anes. Leur couleur, II, 328. — L'Auteur n'en a pas vu de crépus, 334. — Transportés d'Andalousie et des Canaries, 340. — Où l'Auteur en a vu de sauvages vivant en troupes, 340. — Il y en a beaucoup de sauvages dans le district de Santa-Fé de la Véra-Crux, 340. — Comment on les estropie, 341. — Jusqu'à quel point l'on pousse le mépris pour eux, 341, 342. — Ce qu'en font les Indiens des Missions, 342. — On s'en sert au Potosi, 342. — Les Indiens du Pérou en prennent soin, 343. — Prix d'un Ane, 343. — Leur caractère, 343. — Ils n'aiment pas l'eau, 343. — Il y en a de sauvages à Montévidéo, 343. — Différence dans leur taille, 343. — Sont plus petits que ceux d'Espagne, 343. — Examen de l'opinion de Buffon sur les Anes, 344, 345. — Leurs oreilles sont plus longues, et leur poil est plus long qu'en Espagne, 344. — Leur couleur, 344, 345. — L'Auteur n'en a pas vu d'Albinos ni de crépus, 344. — Entre les animaux domestiques, l'Ane est celui dont la couleur est la plus constante, 344. — Sont moins vîtes

vîtes que les Chevaux, 345. — Ceux qu'on nomme *Faiseurs*, 347. — Soins qu'on donne à ceux qui doivent être Etalons, 348. — Ne s'attachent point aux Jumens comme les Chevaux, 349. — Maltraités par les Chevaux, et souvent par les Jumens, 349. — Sont moins vîtes que les Mulets, 350.

Anglois. Comment des Indiens du Chili prennent ceux qui étoient dans une chaloupe, I, 125. — Ont donné le goût des courses de Chevaux à Buenos-Ayres, II, 312,

Angouya. Signification de ce mot, I, 290, II, 86.

Angouya-y-bigoui. Signification de cette expression, II, 74.

Animaux. Rapport de leurs dimensions et de leur caractère, avec les lieux qu'ils habitent, I, 47. — Ceux amenés en Amérique par les conquérans Espagnols, II, 296. — Les soins de l'homme en améliorent les races, 315. — Sur leur couleur, 319 *et suivantes.* — On voit la même espèce d'animaux conserver les mêmes couleurs dans les climats les plus opposés, 328, 329. — Ont peut-être de l'influence sur l'homme, 339. — Ceux qui ne peuvent se passer du *barréro*, 357. Voy. *Quadrupèdes.*

Anta. Voy. *Mborébi.*

Anté. Voy. *Mborébi.*

Apar, II, 201. Voy. *Tatou Mataco.*

Apéréa. Est l'analogue du Couy espagnol, ou petit Lapin chinois, et fait un ou deux petits, I, LIII. — Pourquoi il est plus commun que les Micourés, LIV. —

Mangé par les Furets, 186. — En quoi il ressemble au Quouïya, II, 9. — Ses noms, 32, 65, 69. — En quoi il ressemble au Lièvre Pampa, 54. — Ce que signifie ce nom, 65. — Lieux où on le trouve, 65, 70. — Ses habitudes naturelles, 65 *et suivantes*, 70. — S'apprivoise, 65. — Son cri, 66. — Sa description, ses dimensions, 66 *et suivantes*. — Ses petits, 66, 70. — Sa femelle, 66, 68, 69. — On mange sa chair, 66. — En quoi il ressemble au Rat, ou en diffère, 68, 69, 71. — En quoi il ressemble au Pay, 68. — Ses couleurs, 69. — Albinos, 69. — Examen de l'opinion de Buffon sur l'Apéréa, 69. — En quoi il diffère du Couï, 70. — En quoi il ressemble au Liévre ou s'en éloigne, 71. — En quoi le Rat oreillard lui ressemble, 93.

Arabate. De l'Orénoque. II, 218.

Arégoua. Sa situation, II, 27.

Aristote, I, 54, 357.

Armadilles. Voy. *Tatous.*

Assiente. Ce que c'est, II, 312, 354.

Assomption (Cité de l'). Titre qu'elle accorde à l'Auteur, I, x. — Capitale du Paraguay; sa latitude, sa longitude, lxvii. — Est le lieu où l'Auteur a rédigé cet ouvrage, lxvii.

Atira. Situation de ce lieu, II, 73, 88, 98.

Aublet. I, 358.

Aubry. I, 231, 232, 237.

Auteur (l'). Voy. *Azara* (*Don Félix d'*).

Azara (Don Félix d'), Auteur de cet ouvrage, est nommé pour fixer les limites entre les Espagnols et

les Portugais dans l'Amérique Méridionale, I, VI *et suivantes.* — Va du Paraguay au Brésil, VII. II, 255. — Est encore au Paraguay. I, VIII. — Ouvrages qu'il a faits sur l'Amérique Méridionale, viij *et suivantes.* — Sa description du Paraguay, et récompense qu'elle lui a méritée, x. — Son goût pour l'Ornithologie, XI, xxxix. — Pourquoi il avoit entrepris l'ouvrage actuel, XIII, XXXIX. — Reçoit par hasard les œuvres de Buffon sur les Quadrupèdes xij *et suivantes*, XLIII. — Ne connoissoit pas la partie du travail de d'Aubenton dans les œuvres de Buffon, xxx, 206, 231, *aux notes*, 256, II, 18, 33, 97, 150, 267. — Ne connoît pas le traité du citoyen La Cépède, sur les Quadrupèdes Ovipares, XXXII. — Détails personnels sur l'Auteur, XXXIII *et suivantes.* —Commande la frontière entre le Paraguay et le Brésil, XXXIV. — A particulièrement enrichi la partie ornithologique du cabinet de Madrid, XLIX. —Combien il hésite d'abord à critiquer Buffon, XLIX. — Etonnement qu'il marque sur des points qui concernent Buffon, 113. — Le premier Quadrupède qu'il ait décrit étoit un grand Furet, 200. — N'a pu connoître le volume septième du Supplément de Buffon, édition *in*-4.°, 115, *à la note.* — Il faut réformer la nomenclature des Tatous, d'après la sienne, 132. — Exposition de trois causes, qu'il appelle *albine*, *crépue* et *pelée*, et effets qu'il leur attribue sur l'Homme, les Quadrupèdes et les Oiseaux, 331 *et suivantes.* — Epoque où il a terminé l'ouvrage actuel, 406. — Voy. *Buffon*, *Causes*, *Couleurs.*

Azara (M. le Bailli d'). Remet le manuscrit inédit de l'Auteur au Traducteur, I, v.—Possède d'autres ouvrages de son frère, x *et suivantes.* — Ses sentimens pour son frère, xxxvi.

B.

Babouin. Jalousie furieuse d'un *Babouin* pour une jeune personne, II, 262.

Bagio. Ce que c'est, I, lxvii.

Bajon. I, 16.

Barallou. Ce que c'est, I, 60.

Barda. Ce que c'est, lxviii.

Barrère. I, 12, 37, 68, 210, 316, 356, 361; II, 159, 218, 223, 251.

Barérro. Ce que c'est. I, lxviii, II, 357. — Le Mborébi en mange I, 2. — Les quatre espèces de Cerfs en mangent, 52. — Indispensables aux Bêtes à cornes qui n'ont point de sel, II, 357, 358. — Latitude où l'on s'en passe, 357. — Lieux où il manque, 357.

Barrial. Barriales. Ce que c'est. I, lxviii, 21.

Beelzebul. II, 223.

Belette. I, 209, 240, 244.

Béori. V. *Mborébi.*

Bête Friande. I, 361.

Bête Puante. I, 219, 224, 228.

Bêtes à cornes. Les petits d'un taureau écorné n'ont point de cornes, II, 314. — Leurs couleurs, 328 360, 361. — Instinct des vaches des îles Malouines, 332. — Subissent l'influence de la cause

crépue, 334. — Les premières conduites au Paraguay, 352. —Comment elles sont introduites à Buenos-Ayres, 353. — Comment elles sont devenues sauvages, 353. — Les Indiens en mènent au Chili, 353. — Prodigieuse destruction qu'on en fait pour avoir leur cuir, 353. — Conséquence de leur destruction, 354. — Noms particuliers qu'on leur donne, 354. — Origine de ceux qui sont dans les champs de Montévidéo, 354. — Nombre des vaches de Montevidéo, en 1751 et 1760, 356. — Ne peuvent se passer du *barréro*, lorsqu'elles n'ont point de sel 357. — Discussion de ce que dit Buffon de leur nourriture, de leur taille, 358. — Lieux qui leur sont plus favorables, 358. — Celles de Montévidéo plus grandes que celles du Paraguay et de Buenos-Ayres; et plus grandes que celles de Salamanque, qui sont les plus grandes de l'Espagne, 358, 359. — Race naine des Corrientes, 359. — De la province de Chiquitos, —359. Des îles Malouines, 359. —Leur instinct pour trouver le pâturage sous la neige, 359. — Réfutation de Buffon sur le climat qui leur est propre, 360. — Celles qui sont sauvages ne diffèrent point de celles qui sont domestiques, 360. — S'accoutument facilement au *rodéo*, 360. — Couleurs des Bêtes à cornes sauvages, et de celles qui sont domestiques, 360, 361. — Couleur supposée au premier taureau, et à la première vache, 361. — Analogie supposée entre le caractère et les couleurs des Bêtes à cornes, 361. — On épointe leurs cornes, 362. — Deviennent trop gras des genoux,

— Nature et proportions de leurs cornes, 363, 366. — Nagent bien 363. — Sur leur multiplication, 363, 364, 367, 368, — Nécessité de croiser les races, 364. — Leur manière d'engraisser, 364. — Goût de la chair de la vache, du bœuf, du taureau, 364, 365, 366. — Leur chair moins substantielle qu'en Espagne, 365. — Circonstance où leur chair a mauvaise odeur et mauvais goût, 365. —Quand et pourquoi on conduit les Bêtes à cornes au *rodéo*, 367. — Guerre que leur font les vers, 368. — Se réfugient dans les bois au Paraguay, 368. — On brûle les champs pour y faire revenir pour eux une herbe tendre, 368. — Bravent le feu qui les environne, 368. — Elles suffisent presque à tous les besoins, 368. — Usages auxquels on applique leurs différentes parties, 368, 369. — Prodigieuse quantité de cuirs qu'elles fournissent, 370. — Comment on en fait la chasse pour avoir leur cuir, 370. — Quel nombre un seul homme en dépouille dans un jour, 370. — Comment on prend celles qu'on veut manger, 370. — Avec ou sans cornes, 371. — L'opinion de Buffon relativement aux cornes, est combattue, 372, 373. — Nature d'un individu considéré comme hermaphrodite, 373, 374.

Bézoard. I, 5.

Biches de Cayenne. I, 59 *et suivantes*.

BINET. II, 217.

Blanc. Voy. *Homme*.

BLANQUART DESSALINES. I, 331.

Bœufs. A cornes et Bœufs sans cornes, au Paraguay, II,

331. — Grands, et d'autres nains, 331. — On leur coupe le fanon au Paraguay, 362. — Comment on les fait tirer, 362. Voy. *Bêtes à cornes.*

Bolivar. (Grégoire de), I, 165, 166, 195.

Boules. Voy. *Chasse.*

Bouveron. Cet oiseau est, selon l'auteur, un individu crépu, II, 335,

Brisson. I, 36, 64, 69, 223, 228, 230, 259, 260, 261, 292, 294, 300, 301, 356, 361. II, 115, 120, 121, 160, 181, 216, 218, 223, 236, 241, 248, 251, 252, 279.

Brown. I, 196, 208, 210. II, 223, 247,

Buffon. Hasard qui fait connoître à l'auteur ses travaux sur les Quadrupèdes. I, xiv, *et suivantes.*— Cru encore vivant par l'auteur, xvii. — Hommage payé à ses talens par le traducteur, xvii, *et suivantes.* — A été traduit en espagnol, xxix. — A eu de l'influence sur l'établissement du cabinet d'histoire naturelle à Madrid, xlix. — Sur le Mborébi, 11, 12, 13, 14. — Sur le Couré ou Tayazou, 24. — Sur le Taytétou, 33 *et suivantes.* — Se trompe sur la couleur du cochon; preuves, 33, 34. — Le climat n'a pas autant d'influence qu'il le croit sur la couleur et sur les formes des animaux et de l'homme, 34. — Sur le Tagnicati, 34 *et suivantes.* — Erreur qu'il a commise sur le mot *Montagne*, 38. — Sur les Cerfs, 55 *et suivantes.* — Mal-à-propos critiqué par l'auteur, relativement au Cerf du Canada; 55, 56. — Gnouroumi est son grand Tamandoua ou Ta-

manoir, 94, 100. — Sur le Gnouroumi, 100 *et suivantes.* — Sur le Cagouaré, 107 *et suivantes.* — Comment on est parvenu à le tromper sur plusieurs objets, 111, 115, 347. — Critiqué sur l'Yagouarété, 114 *et suivantes*, 127. — Sur le Gouazouara, 141, *jusqu'à* 151. — Sur le Chibigouazou, 161, *et suivantes.* — Sur l'Yagouaroundi, 174 *et suivantes.* — Sur les Furets, auxquels il donne le nom de Mouffettes, 189. — Sur le petit Furet, 194 *et suivantes.* — Sur le grand Furet, 203 *et suivantes.* — Sur l'Yagouaré, 217 *et suivantes.* — Sur les Mouffettes 218, *et suivantes.* = Compte quatre Mouffettes, 229. — Son Chinche n'est point le petit Furet, 239. — Son Conepatl et son Zorille ne sont point l'Yagouaré, 239. A l'occasion du Micouré premier, 252, *et suivantes.* — Le Micouré premier ne paroît pas être sa Genette, 253. — Se trompe sur la prononciation guaranique, 255, 344. — A confondu les Sarigues, 255. — Sur le Micouré laineux 280 *et suivantes.* — Sur le Micouré 3.e 288 et 289. — Sur le Micouré 4.e, 292 *et suivantes.* — Sur l'Agouara-Gouazou. 313. — Sur l'Agouarapopé, 330 *et suivantes.* — Sur le Couati, 344 *et suivantes.* — Sur la Loutre, 355 *et suivantes*, II, 11. — Sur le Capiygoua, 17 *et suivantes.* — Sur le Pay, 24, 25. — Sur l'Acouti, 322 *et suivantes.* — Sur l'Akouchy, 35 *et suivantes.* — Sur la Vizcache, 49. — Sur le Lièvre Pampa, 56. — Sur le Tapiti, 57, 63 *et suivantes.* — Sur l'Apéréa, 69 *et suivantes.* — Sur le Rat épineux, 79 *et suivantes.* — Sur

le Rat-d'eau, 96, 97, — Reproches non-mérités que l'auteur lui adresse sur les Rats, 97. — Sur le Couiy, 114 *et suivantes.* — Le dernier volume de Supplément à ses œuvres (ou 7.e) ne pouvoit pas être connu de l'auteur lorsqu'il écrivoit, 115, *à la note.* — Sur les Tatous en général, 130 *et suivantes.* — Sur le grand Tatou, 141. — Sur le 2.e Tatou ou Tatou Poyou, 149 *et suivantes.* — Sur le 3.e Tatou ou Tatou Tatouay, 159. — Sur le 4.e Tatou ou Tatou velu, 170 *et suivantes.* — Sur le Tatou 5.e, ou Tatou noir, 180, et *suivantes.* — Sur le Tatou 8.e, ou Tatou Mataco, 201 *et suivantes.* — L'auteur pense que ses six Tatous n'en font réellement que quatre, 203. — Comment il divise les Singes Américains, 206. — Sur le Caraya, 415 *et suivantes.* Sur l'Ouarine, 228, 229. — Sur l'Alouate, 228, 229. — Sur le Coaita, 229. — Sur l'Exquouima, 229. — Sur le Cay, 236 *et suivantes.* — Sur le Miriquouina, 247 *et suivantes.* — Sur le Titi, 255. — Sur les Chauve-Souris, 267. — Sur la Chauve-Souris brune, 276. — Sur la Chauve-Souris brun-rougeâtre, 278, 279. — Sur les Chevaux sauvages, comparés aux chevaux domestiques, 303. — Sur les troupes de chevaux sauvages, 305. — Sur la couleur des chevaux, 309. — Sur la couleur des Moutons, 324; — Sur l'influence du climat, par rapport aux couleurs, 327 *et suivantes.* — Sur les Chiens, 337. — Sur les Anes, 344. — Sur les Bêtes à cornes, 358 *et suivantes.* — Sur les Cornes, 372.

Buffon. Sa synonymie, I, 1, 30, 114, 133, 152, 239,

244, 275, 290, 307, 334. — II, 12, 20, 65, 105, 132, 208, 230, 243, 254, 273, 277.

Buenos-Ayres. Capitale de la province du même nom, et siège d'une vice-royauté. I, LXVIII. — Sa situation. — *Ibid.* — Pierre de Mendoze est son premier fondateur, II, 296. — Epoque de sa première fondation, 296. — Sa seconde fondation, 296, 353, 355. — Son hôtel-de-ville, 356.

Buenos-Ayres (Province de). Ses limites, sa latitude, sa longitude, I, LXVIII. — Ce qu'y coûtent les Chevaux, les Jumens. II, 311. — Son sol plus propice aux Chevaux que celui du Paraguay, 311.

C.

Caaigouara. Signification de ce nom, I, 36.

Caaigouaré. Sa signification. I, 103. V. *Cagouaré.*

Caaigouazou. Signification de ce nom. II, 159.

Caazapa. Lieu du Paraguay. I, 275.

Cabiai. II, 5, 12. V. *Capiygoua*; *Quouiya.*

——— *Capybara.* II, 12. V. *Capiygoua.*

——— *Cobayo.* V. *Apéréa.*

Cabinet. D'Histoire naturelle de Madrid. XLVI *et suivantes.*

Cabionnara. II, 17. V. *Capiygoua.*

Cabrit. Nom espagnol du Chevreau; à quels hommes on le donne. II, 322.

Cachicame. II, 183, 184, 191, 203.

Cagouaré. Ses noms. I, 103, 107. — A les mœurs du Gnouroumi, et avec quelle exception, 103. — Ses

habitudes naturelles, 103, 112. II, 117, 118. — A la queue prenante comme les Singes. I, 103. — Son odeur, 103. II, 118. — Sa nourriture. I, 103. II, 118. — En quoi il ressemble au Gnouroumi. I, 104, 105. — Sa description et ses dimensions, 104, 108, 109. II, 117. — Son poil. I, 106, 107. — Ses couleurs, 106, 107, 108, 109. — Sa femelle, 106. — N'est point adulte avant la seconde année, 107. — Examen de l'opinion de divers Auteurs sur des animaux que M. d'Azara dit être le Cagouaré, 107 *et suivantes*. — Critique de Buffon, 107 *et suivantes*. — N'est point le Fourmillier de Buffon, 110, *à la note*. — Sa reproduction, 112. — Confondu avec le Couïy. II, 117, 119. — Son poids, 117.

Cagoui. II, 206.

Cagui. II, 247.

Caï. II, 206.

Caigouazou. Signification de ce mot. II, 206.

Caitaia. II, 222.

Caméléon. Il y en a plusieurs espèces. II, 306. — En quoi le Caméléon diffère du Teyou, 396.

Caméléon premier. Son nom. II, — Diffère beaucoup des Caméléons d'Amérique et de l'ancien Continent, 396. — En quoi il diffère du Teyou, 396, 397. — Très-rare, 396. — Où il a été trouvé, 396. — Ses habitudes naturelles, 397. — Ses couleurs, 397, 398, 399. — Ses œufs, 398. — Son caractère audacieux, 398. — Sa description, ses dimensions, 398 *et suivantes*. — Sa peau couverte d'écailles, 399.

Caméléon second. D'une espèce bien différente des Caméléons d'Amérique et de l'ancien Continent. II, 396. — Paroît être une espèce nouvelle, 401. — Où l'Auteur se l'est procuré, 401. — Est apprivoisé, 401 — Ses habitudes naturelles, 401, 402. — Sa queue prenante, 402. — Vit près de quatre mois sans manger, 402. — Ses couleurs, 402, 403. — Sa description, ses dimensions, 402. — Ressemble au Teyou vert, 402, 403.

Capibara. II, 12, 17. V. *Capiygoua.*

Capigouara. II, 12. V. *Capiygoua.*

Capiygoua. Plus grand que ses analogues dans l'ancien Continent. I, LII. — L'Yagouarété le pêche et comment, 120. — Sa description, ses dimensions, 360. II, 14. — Ses habitudes naturelles. I, 360. II, 6, 12 *et suivantes*, 18, 19. — En quoi il ressemble au Quouïya. II, 6, 8, 9. Lieux qu'il habite, 6, 12. — En quoi il diffère du Quouïya, 6. — Ses noms, 12, 17. — Ce que signifie son nom, 12. — Son cri, 12, 19. — Sa nourriture, 13, 18, 19. — S'apprivoise étant jeune, 13. — Sa chair bonne à manger, 13, 18, 19. — Sa femelle, 13, 16, 17. — Ses petits, 13, 19. — Le mâle a une protubérance, 13. — En quoi il ressemble au Mborébi, 16. — Son poil, 17. — Ses couleurs, 17. — Exemen de l'opinion de Buffon sur le Capiygoua, 17 *et suivantes.* — En quoi il ressemble à la Vizcache, 44. — Comparé au Rat épineux, 77.

Caracara. Epervier plus commun que les autres espèces, et pourquoi. I, LV.

Caraya. Ses noms. II, 208, 215, 225. — Est plus multiplié que les autres Singes, 208. — Lieux où on le trouve, 208. — Ses habitudes naturelles, 208 *et suivantes*, 215, 216, 217, 221. — En quoi il diffère du Cay, 208. — Sa femelle, 208, 209. — Ses couleurs, 209. — Comment il traite ceux qu'il craint, 209, 226. — Reste attaché aux arbres, même après sa mort, 210, 212. — Son horrible voix, 210, 215, 216, 217, 218, 220. — Cause du bruit qu'il produit, 211. — Peut-être apprivoisé, 211, 222. — Sa femelle, 211, 212, 214, 221, 222. — Ses petits, 211, 226. — Conte sur l'abandon que la mère fait de son petit, 211. — Sa nourriture, 212. — Sa description, ses dimensions, 212 *et suivantes*, 215, 217, 218, 219, 221, 223, 224, 225, 227, 228. — Les Portugais le mangent, 221. — Sa barbe, 217, 218, 225. Ses couleurs, 214, 215, 216, 217, 218, 221, 225, 228. — Examen de ce que dit Buffon d'analogue au Caraya, 215 *et suivantes*. — Ne paroît pas être le même que le Coaita, 222. — Carayas albinos, 225. Sa queue, 228. — Est l'Ouarine ou Singe hurleur noir, 229. — Ne paroît pas être le mâle de l'Alouate, 229. — N'est pas le Coaita de Buffon, 229.

Carigoué. I, 254.

Carigoueybejou. I, 355, 361.

Carigoy. I, 254.

Casal. Ami de l'Auteur occupé d'Histoire naturelle, I, 290.

Catesby. I, 196, 222, 223, 224, 228, 230, 231, 239.

Causes. L'Auteur en indique trois, qui agissent dans

l'homme et dans les animaux, et qui sont indépendantes du climat, II, 331, 338. — L'auteur appelle ces causes: *Albine, Crépue* et *Pelée.* Voy. *Chacun de ces trois mots.* — Leurs effets généraux, 331. — L'Auteur croit que ces causes peuvent se combiner entre elles, 331. — Rapport dans lequel ces trois causes agissent, 337, 338.

Cavia. II, 32. — Le Lièvre Pampa en est une espèce nouvelle, 51. Voy. *Acouti.*

——— *Acuschi.* II, 41. Voy, *Vizcache.*

——— *Acuti.* II, 26. Voy. *Acouti.*

——— *Capybara.* II, 12. Voy. *Capiygoua.*

——— *Cobaya.* II, 65, 69. Voy. *Apéréa.*

——— *Paca.* II, 20. Voy. *Pay.*

Cay. II, 206 —Sa queue prenante, 207, 228, 237. —En quoi il diffère du Caraya, 208. — Sa voix, 217, 231, 339. — Ses couleurs, 217, 232, 233, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 249. — Sa légèreté, 220. — Sa jalousie amoureuse, 221, 230. — Sa description, ses dimensions, 224, 232 *et suivantes*, 238, 239, 241, 242. — Ses habitudes naturelles, 225, 226, 230 *et suivantes*, 235, 257 *et suivantes.* — Ses petits, 226, 231, 238, 239. — Comment il traite ceux qu'il craint, 226. — Ses noms, 230, 240, 247. — Plus rare que le Caraya, 230. — Lieux qu'il habite, 230. Sa femelle, 231, 232, 233, 238. — Très-apprivoisé, 231. — Sa nourriture, 231. — Comment il fait faire sa volonté à un chien, 231. — Son poil, 233. Albinos, 233, 240, 241. — L'Auteur ne croit pas qu'il y en ait de deux espèces, 236. — Reproche

adressé à Buffon, 238 *à la note.* — N'est pas laid, 239. — Son odeur, 239. — De quel attachement il est susceptible, 257 *et suivantes.* — Sa nourriture, 259. — Cherche les poux, 260 — Sa lubricité, 260. — Brutalité de sa passion démontrée, relativement à des chats, 261. — Redoute le froid, 262.

Caygouazou. II, 225, 236, 240.

Cayman. II, 380. Voy. *Yacaré.*

Caymiri. II, 236, 240, 241, 242.

Cay-miri. Voy. *Caymiri.*

Cayopollin. I, 275, 289, 293, 294, 303. Voy. *Micouré laineux.*

Cayou. II, 215.

Cayouassou. II, 237.

Cayouazou. II, 206.

Caytaya. II, 241.

Cerf. Premier, ou de la première espèce. Voy. *Gouazou-poucou.*

——Second, ou de la seconde espèce. Voy. *Gouazouti.*

——Troisième, ou de la troisième espèce. Voy. *Gouazoupita.*

——Quatrième, ou de la quatrième espèce. Voy. *Gouazoubira.*

——*Mexicain.* Voy. *Gouazouti.*

Cerfs. Ne font qu'un seul petit, I, LIII. — S'appellent *Gazou* en Guarani, 43. — De quatre espèces au Paraguay, 43. — En quoi ils diffèrent ou se ressemblent, 43 *et suivantes.* — Les femelles n'ont pas de bois, 45. — En quoi ceux du Paraguay ressemblent à tous les autres, 47. — On en détruit beaucoup,

52. — On ne tire parti que de leur peau, et ce qu'on fait de celle-ci, 52. — Comment on en fait la chasse, 52, 53, 70. — Abus résultans de la chasse qu'on en fait, 52. — Peuvent être apprivoisés, 53. — Examen des opinions de divers Auteurs que M. d'Azara croit avoir parlé de ses Cerfs, 54 à 69. — Il y en a de blancs au Paraguay, 54. — L'Auteur pense que Buffon n'a pas connu ceux du Paraguay, 69. Voy, *Gouazoubira*; *Gouazoupita*; *Gouazoupoucou*; *Gouazouti.*

Cervus Mexicanus. Voy. *Gouazouti.*

Chacarra. Ce que c'est, I, LXIX.

Chaco. (Province du) Elle borne le Paraguay dans le Nord-Ouest, I, 47 ; II, 243.

Chameck. II, 222.

CHARLEVOIX. I, 13, 144, 175, 219, 228 ; II, 71.

Chasse. Comment on chasse aux boules et au lacet, I, 52. — Aux Cerfs, 70. — A l'Yagouarété, 125. — Au Chat Pampa, 179. — Aux Bêtes à cornes, II, 370.

Chat. L'Yagouarété a ses formes. I, 120. — L'Yagouarété a ses grommelemens, 123. — Ce que le Gouazouara a de commun avec lui, 136. — Ses noms, 152. — Effet que produit sa chair mangée par le Chibigouazou, 157, 165. — En quoi le Chibigouazou lui ressemble, 157. — Ce qu'il a de l'Yagouaroundi, et en quoi il en diffère, 172, 173, 174. — Buffon dit à tort qu'il existoit en Amérique, 174, 176, 178. — Ce qu'il a de ressemblant avec l'Eyra, et en quoi il en diffère, 177. — En quoi le Micouré premier lui ressemble, 247. — Souffre la passion brutale du Singe, 261.

Chat Pampa.

Chat Pampa. Lieux qu'il habite. I, 179, 184. — On le chasse avec les boules et le lacet, 179. — Sa nourriture, 179. — Où il se cache, 179. — Sa description, ses dimensions, 180. — En quoi il ressemble au Gouazouara, 180, 182. — Sa femelle, 181. — Ses couleurs, 182 *et suivantes.* — Son poil, 182 *et suivantes.* — Classé parmi les Lynx et les Loups-cerviers par des Naturalistes, 184.

——— *Pard.* I, 115, 162.

——— *Tigre.* I, 167.

——— *Sauvage* de Virginie. I, 231.

Chauve-Souris première. V. *Chauve-Souris obscure et rayée.*

——— *seconde.* V. *Chauve-Souris brune et rayée.*

——— *troisième.* V. *Chauve-Souris brune.*

——— *quatrième.* V. *Chauve-Souris brun-rougeâtre.*

——— *cinquième.* V. *Chauve-Souris rougeâtre.*

——— *sixième.* V. *Chauve-Souris châtaine.*

——— *septième.* V. *Chauve-Souris brun-blanchâtre.*

——— *huitième.* V. *Chauve-Souris obscure.*

——— *neuvième.* V. *petite Chauve-Souris obscure.*

——— *dixième.* V. *Chauve-Souris brun-cannelle.*

——— *onzième.* V. *Chauve-Souris cannelle.*

——— *douzième.* V. *Chauve-Souris brun-obscur.*

——— *Brun-blanchâtre.* Sa description, ses dimensions, II, 284, 285. — Son poil, 284. — Ses couleurs, 284.

——— *Brun-cannelle.* Sa description, ses dimensions, II, 290, 291. — Ses couleurs, 290.

——— *Brun-obscur.* Sa description, ses dimensions,

II, 294, 295. — Son poil, 294, 295. — Ses couleurs, 294, 295.

Chauve-Souris brun-rougeâtre. Ses noms, II, 277. — Sa description, ses dimensions, 277 *et suivantes.* — Examen de l'opinion de Buffon sur cette Chauve-Souris, 278, 279.

——— *Brune.* Ses noms, 273. — En quoi elle diffère des autres Chauve-Souris, 273. — Ses habitudes naturelles, 273 et *suivantes.* — Elle suce le sang, 273, 274, 275. — Sa description, ses dimensions, 275 *et suivantes.* — Ce qu'en dit Buffon, 276. — Elle a donné lieu à beaucoup de rapports faux ou exagérés, 276.

——— *Brune et rayée.* Sa description, ses dimensions, II, 271, — Ses couleurs, 271.

——— *Cannelle.* Sa description, ses dimensions, II, 292, 293. — Son poil, 292. — Ses couleurs, 292.

——— *Châtaine.* Rare, II, 282. — Sa description, ses dimensions, 282, 283. — Son poil, 282. — Ses couleurs, 282.

——— *Fer-de-lance*, II, 277. V. *Chauve-Souris brun-rougeâtre.*

——— *Obscure.* Sa description, ses dimensions, II, 286, 287. — Ses couleurs, 287. — Sa langue, 287.

——— *Obscure* (petite). Sa description, ses dimensions, 288, 289. — Son poil, 288, — Ses couleurs, 288. — Ses oreilles, 288, 289. — Lieu où elle a été trouvée, 289.

——— *Obscure et rayée.* Sa description et ses dimensions, II, 269, 270. — Ses couleurs, 269, 270.

Chauve-Souris Rougeâtre. Sa description, ses dimensions, II, 280, 281. — Ses couleurs 280. — Sa bouche, 281.

Chauve-Souris. Leurs noms, II. 264. — Leur laideur, 264. — Ce qu'elles ont d'analogue aux Oiseaux et aux Quadrupèdes, 264, 265. — Leur description, 264 *et suivantes.* — Les femelles, 264. — Leurs habitudes naturelles, 265 *et suivantes.* — Leur nourriture, 266. — Sensibles au froid, 266. — A qui elles servent de pâture, 266. — Leur division en deux classes, 266, 267. — Examen de la description qu'en fait Buffon, 267. — L'Auteur en décrit douze, 295.

Chevaux. Ceux du Chili inférieurs à ceux d'Andalousie, I, LII. — Leur couleur n'a pas avec le climat le rapport qu'indique Buffon, 34 *à la note.* — D'où étoient tirés les premiers qu'on apporta à Buenos-Ayres, II, 296. — Origine de ceux qu'on trouve au Sud de la rivière de la Plate, 297. — Noms donnés aux Chevaux sauvages de l'Amérique Méridionale, 297. — Lieux où on les trouve, 297. — Ceux de Saint-Jean-Baptiste, 298. — Ceux sauvages vont par troupes, même de dix mille, 298. — Sont trouvés incommodes et nuisibles, 298, 302. — Comment ils séduisent les Chevaux domestiques, et les déterminent à se réunir à eux, 298, 299, 300, 306. — Les Indiens Pampas les mangent, 300. — Commment on les dompte, 300. — On ne monte que les Chevaux coupés, 301. — Ceux qui sont entiers, sont appelés *entiers*, 301. — Comment on les prend, 301, 304. — Comment on éloigne ces Chevaux sauvages des Chevaux domes-

tiques, 301. — Sont la subsistance des Indiens non-soumis, 302. — Il est défendu de les tuer pour avoir leur cuir, 302. — Sont inférieurs aux Chevaux Andalous, 303, 304, 315. — Diffèrent peu des Chevaux domestiques, et pourquoi, 303. — Reproche adressé à Buffon sur ce qu'il a dit de ces Chevaux, 303. — Comment on les dompte, 305. — Le Cheval sauvage dompté sert très-bien, mais il peut redevenir sauvage, 205. — Examen de l'opinion de Buffon sur ces Chevaux vivant en troupe, 305. — Chaque Etalon s'approprie des Jumens, 306. — Couleurs de ces Chevaux, et proportion dans lesquelles ils les offrent, 306, 307. — Opinion sur le poil du premier Cheval et de la première Jument, 307, 309. — Indice des qualités des Chevaux tiré de leurs couleurs, 307, 308. — Examen de ce que rapporte Buffon d'après plusieurs Auteurs, sur la couleur des Chevaux, 309, 310. — Opinion attribuée à Buffon par l'Auteur, sur la couleur des Chevaux, 309. — Les Chevaux sauvages ont le poil plus long que les autres, 309, 310. — Marché extraordinaire pour l'achat d'un Cheval au Paraguay, en 1551, 310. — Propagation des Chevaux au Paraguay, 311. — On en a peu de soin à Buenos-Ayres, au Paraguay, 311. — Ce que valent les Chevaux à Buenos-Ayres et au Paraguay, 311. — Réussissent mieux à Buenos-Ayres qu'au Paraguay, 311. — On ne ferre que les Chevaux de selle, 311. — Leur nourriture, 312. — Personne ne se consacre au soin des Chevaux, 312. — Courses des Chevaux, 312. — Les Chevaux destinés

aux courses, sont appelés *Paréjéros*, 312. — Comment on prépare les Chevaux pour les courses, 312, 313. — Comment on les traite en voyageant, 313. — Chevaux ayant des cornes, 313. — Un Etalon pour trente ou quarante Jumens, 315. — On est négligent sur le choix des Chevaux Etalons, 315. — Comment les Etalons s'approprient un certain nombre de Jumens, 315. — On sépare les Chevaux coupés des Jumens, 317. — On ne leur donne pas de soins, 317. — Affection qu'ils prennent les uns pour les autres, 317. — Moyen employé pour en tenir un certain nombre réunis, 318. — De quelle manière on va choisir ceux domestiques dont on a besoin, 318. — On ne peut réellement appeller Chevaux domestiques que les Chevaux coupés, 318. — Les Chevaux Etalons sont presque sauvages, 319. — Les Chevaux domestiques offrent une grande variété de couleurs, et les Chevaux sauvages, trois seulement, 319. — Chevaux domestiques Albinos, 321. — Instinct de ceux des Pampas de Buenos-Ayres, pour y trouver de l'eau, 331. — Effets de la cause *crépue* sur eux, 333, 334. — Chevaux crépus, 333, 334. — On les maltraite beaucoup, 342. — Ne sont pas employés au labourage, 346. — Opération qu'on fait subir à ceux qu'on laisse avec les Jumens destinées à produire des Mulets, 347. — Ceux qu'on appelle *taillés*, 348. — Les Chevaux châtrés aiment à vivre avec les Mulets, 350. — Périssent quelquefois par le feu qu'on a mis aux champs, 368. Voy. *Jumens*; *Poulains*; *Poulines.*

Chevreau. Voy. *Cabrit.*

Chèvres. I, 54 *à la note.*

Chevreuil. Voy. *Gouazouti.*

Chibi. Signification de ce mot, I, 152.

Chibigouazou, I, 115, 127. — Ses couleurs, 127, 131. 159, 162, 165, 166, 168, 169. — Sa description, ses dimensions, 127, 158 *et suivantes*, 163, 166, 169. — Est l'Ocelot, 127, 131, 163. — Fuit toujours l'homme, 128. — Fuit un chien de la même grosseur que lui, 128. — Ne miaule pas comme le chat, 129. — Le nom de Chat-tigre pourroit lui convenir, 130. — Ses noms, 152. — Ses habitudes naturelles, 153 *et suivantes*, 164, 165, 168. — Ses petits, 153. Manière imaginée pour le prendre, 153 *et suivantes*, II, 128. — Comment il vit dans une cage, I, 153 *et suivantes* — On reprend plusieurs fois ceux qui s'échappent, 154. — Où il dépose ses excrémens, 154. — Sa nourriture, 155, 156, 164. — Espèce de préséance qu'ils gardent entre eux, 155, 157. — Comment il tue sa proie, 156. — Maladies qu'il contracte selon son genre de nourriture, 156, 165. — N'est point cruel sans nécessité, 156. — Sa femelle, 157, 159. — En quoi il ressemble au chat, 157. — S'apprivoise, 157, 165. — Son poil, 159, 168. — Buffon l'a confondu avec l'Yagouarété, 161, 167. — Examen de ce que rapporte Buffon de relatif au Chibigouazou, 161 *et suivantes*. — Ne sauroit jeune tuer un grand chien, 164. — En quoi il diffère de l'Yagouarété, 165, 166. — Epoque de la naissance

des petits, 169. — Paroît à l'Auteur confondu avec l'Eyra, 170, 178.

Chien. Est appelé *Yagoua* au Paraguay, I, 117. — Les Pampas de Buenos-Ayres remplis de Chiens sauvages, 120. — On dit que l'Yagouarété préfère sa chair à toute autre, 123. — On l'emploie à la chasse de l'Yagouarété, 125. — En quoi l'Yagouara-Gouazou lui ressemble, 307, 308, 309, 312, 320, 321. — En quoi l'Yagouarachay lui ressemble, 317, 322. — En quoi l'Yagouarachay en diffère, 318. — Est soumis à la cause crépue, 334, 335. — Il y a des Chiens avec du poil et sans poil dans les mêmes climats, 337. — L'Yacaré le noye, 381.

—— *crabe.* I, 315.

Chiens marrons. Cherchent des repaires. II, 332.

Chinche. Erreur sur ce nom. I, 226, 228, 229, 230, 234, 236, 238. — Existe au muséum d'Histoire naturelle de Paris, 238. — N'est point le petit Furet de M. d'Azara, 239.

Chinchille. I, 226. — Beauté de sa peau, 226. — Lieux qu'elle habite, 226.

Chincille, I, 226.

Cibeto, I, 168.

Cirquinçon, II, 152, 203. V. *Tatou Poyou.*

Citations. Celles des Oeuvres de Buffon dans cet Ouvrage, I, XXIX *et suivantes*, LVIII.

Citli, II, 64. V. *Tapiti.*

Civette musquée, I, 195.

CLAVIJO (Don Joseph). Traducteur des Oeuvres de

Buffon en Espagnol, I, XXIX, XLIV. — Cité, 56, 127, 256, 273, 303, II, 151, 154, 324, 366.

Climat. Discussion de l'opinion de Buffon sur ses effets, II, 327 *et suivantes*, 337, 339. — Est l'agent le plus débile pour agir sur l'homme et les animaux, 331. — A quoi l'on doit réduire ses effets, 331, 332.

Clusius. II, 180.

Coaita. II, 217, 222. — En quoi il diffère du Caraya, 222, 228.

Coase. I, 207, 229, 230, 231, 232, 234, 238.

Coati. noirâtre. I, 334.

Cobaya. Signification de ce mot. II, 69.

Cochi. V. *Cochon.*

Cochon. Est appellé *Couré* ou *Tayazou* par les Indiens Guaranis, et *Cochi.* I, 18. — Ses points de ressemblance avec le Tagnicati et le Taytétou, 18 *et suivantes.* — Buffon prétend que ceux transportés en Amérique étoient noirs, et raison de croire le contraire, 33. — Ceux du Paraguay sont blancs, 35. — Le climat n'agit pas sur leur couleur, et de la manière qu'indique Buffon, 34. — Sont blancs en Arragon, 34. — Ceux que Buffon croit être les descendans de ceux transportés d'Europe sont des Tagnicatis, 34. — En quoi le Tatou noir lui ressemble, II, 77.

——— *de lait.* Comparaison triviale que font les Auteurs de sa chair avec celle d'autres animaux, I, 225. — Comparaison banale de son grognement avec la voix de quelques autres animaux, 282.

Cochon d'Inde. Est l'Apéréa de l'Auteur, II, 65, 69. V. *Apéréa.*

——— *Pécari.* Voy. *Taytétou.*

Coendou. Voy. *Couendou.* Voy. *Couïy.*

———*Américain.* Voy. *Couïy.*

Colinson. I, 130, 146, 169, 170, 178.

Conepatl. I, 220, 228, 230, 234, 235, 237, 238. — De Buffon, n'est point l'Yagouaré, 239.

Cori. II, 71. — L'Auteur le croit le Lapin domestique, 71.

Cornes. Les petits d'un Taureau sans cornes n'en ont point, quoique la mère ait des cornes, et *vice versa,* II, 371. — Ne sont point des parties essentielles, 371. — Tardives, et pour ainsi dire pendantes, 372. Voy. *Bêtes à cornes.*

Corrientes. District de la prov. de Buenos-Ayres, I, lxix.

———— (Ville des). Sa situation, I, lxix.

Cotia. II, 26. Voy. *Acouti.*

Couati. Sa description et ses dimensions, I, 111, 337, 343 *et suivantes.* — Son poil, 111, 341. — Comment on le fait prendre pour le Tamandoua à Buffon, 111, 347. — Son analogie avec l'Agouarapopé, 325. — En quoi il diffère de l'Agouarapopé, 326. — Lieux qu'il habite, 334. — Ses habitudes naturelles, 334 *et suivantes*, 344, 347. — On lui attribue les mœurs du Renard, 335. — Sa nourriture, 335, 344. — S'apprivoise, mais il faut le tenir attaché, 335. — Ce que fit un Couati qui avoit une tumeur sous le ventre, 337, 345. — Ses couleurs, 340, 341, 344. — Sa femelle, 341, 342. — En quoi il ressemble à l'Agouarachay, 342. — Ses petits, 342,

347. — Couati que l'on dit aller seul, 343. — Changement de prononciation reproché à Buffon, 344. — Examen de l'opinion de Buffon sur le Couati, 344 *et suivantes.* — En quoi il diffère de l'Agouarapopé, 344. — Ne mange point sa queue, 345. — Ne craint pas les soies du cochon, 346.

Couati-mondé, I, 343, 344. Voy. *Couati.*

Couendou, II, 105, 114, 115. Voy. *Couïy.*

Cougouar, I, 115, 142, 313.

——— *de Pensylvanie*, I, 146. Voy. *Gouazouara.*

——— *noir.* I, 148.

Cougouar. Voy. *Gouazouara.*

Couguacou - ara, I, 142.

Couï. Espèce de Lapreau des Indes, II, 70. — En quoi il diffère de l'Apéréa, 70, 71.

Couïy. Est l'analogue du Hérisson et fait un petit, I, LIII. — Analogie de ses piquans avec les soies du Tagnicati et du Taytétou, 20. — Pris pour un Cagouaré, 113, II, 117, 119, — Est mangé par l'Yagouarété, I, 121, II, 110, 118. — A la queue très-sensible, I, 345. — Ses noms, II, 105, 114. — N'est ni un Hérisson, ni un Porc-Epic, 105. — Il est rare, 105. — Lieux où on le trouve, 105, 116. — Sa femelle, 105. — Ses petits, 105, 117, 118. — Ses habitudes naturelles, 105 *et suivantes*, 115, 117, 118, 119, 120. — Ne boit pas, 106. — Son caractère, 106 *et suivantes.* — Sa nourriture, 107, 108, 116, 118, 119. — Ce qu'il a de commun avec l'Acouti, 108. — Ce qu'il a d'analogue au Lapin, 108. — Finesse de son odorat,

108. — S'apprivoise, 108, 116. — Sa voix, 109. — Ses épines, 109, 111, 112, 113, 114, 116, 119, 120. — Quand il se sert de sa queue, et sensibilité de cette partie, 110. — Sa description, ses dimensions, 111 *et suivantes*, 115, 119. — Comparé au rat, 112. — Son poil, 113, 114, 119, 120. — Ses couleurs, 113, 114. — En quoi il ressemble au Porc-Epic, 114. — Examen de l'opinion de Buffon, 114 *et suivantes*. — Est le Couendou proprement dit, de Buffon, 114. — Erreur de l'Auteur à son sujet, 115 *à la note*. — N'a rien du chat, 116. On ne mange pas sa chair, 116, 118. — Sa pesanteur, 118. — N'est point l'Urson, 119, 120, 121.

Couleurs. Celles des Chevaux, II, 306, 307, 308, 309, 319, 321. — Celles de l'Homme, 319, 326 *et suivantes*. — Elles changent dans les hommes et dans les animaux sans qu'il y ait, par rapport aux espèces, de changement, ni dans les formes, ni dans les dimensions, 319 *et suivantes*. — De certaines poules, 323, 324. — Variété des pères et mères aux petits, 324. — Effet de la cause Albine sur elles, 325 *et suivantes*. — Examen de l'opinion de Buffon sur l'influence du climat par rapport aux couleurs, 327 *et suivantes*. — Des Bêtes à cornes, 328, 360, 361. — Des animaux de la même espèce les conservent sous tous les climats, 328, 329. — L'Ane en a une presque constante, 344. — Elles varient davantage chez les animaux domestiques, 344. — Supposées au premier Taureau et à la première Vache, 361.

— Analogie supposée entre le caractère et les couleurs des Bêtes à cornes, 361. V. *Albine*; *Albinos*; *Causes*.

Couré. V. *Tayazou*.

Courses de Chevaux Passion qu'ont pour elles les habitans de Buenos-Ayres et du Paraguay, II, 312. — Le goût en a été donné par les Anglois, 312.

Couti II, 32. Voy. *Acouti*.

Cous-cous, I, 271.

Cousous, I, 271.

Coutou. Signification de ce mot, II, 75, 79.

Crabier, I, 255.

Crépue. C'est le nom que l'Auteur donne à une cause qui agit sur le poil de l'Homme et des Animaux, II, 331, 338. — Cette cause est indépendante du climat, 331. — Effet de la cause crépue sur les Chevaux, 333. — Ses effets sur les Nègres, 334. — Ses effets sur les Bêtes à cornes, 334. — Elle agit sur les Chiens, 334. — Elle agit sur les Poules, 334, 336. — Cette cause agit souvent, 337. — L'Auteur n'a pas vu qu'elle eût agi sur des Anes, 344.

Crocodile d'Amérique, II, 380. Voy. *Yacaré*.

Cuirs. On tue les Bêtes à cornes seulement pour avoir leur cuir, II, 353, 354. — Leur usage, 369. — Prodigieuse quantité envoyée en Espagne, 370. Voy. *Bêtes à cornes*.

CUVIER. Sa synonymie est donnée dans cet ouvrage, I, xxxi. — Son opinion sur les Furets de l'Auteur, 238. — Son opinion sur les Sarigues, 255, 259. — Sur les Couendous, 115. — Sur l'Ouarine, l'A-

louate, le Caraya, le Coaita et l'Exquouima, 228, 229. Voy. *Institut.*

Cuvier. Cité, 103, 244, 307, 334.

D.

Daine. Voy. *Gouazouti.*

Dampier, I, 129, 167, 221, 228, 229 230. — II, 221, 225, 239.

Danta. Voy. *Mborébi.*

Daubenton. Sa partie anatomique dans les œuvres de Buffon n'étoit pas connue de l'Auteur, I, xxx, 206, 256. — II, 18, 33, 97, 150, 267. — Cité, 41, 94, 110, 256.

Dénominations. On est forcé d'en hasarder de peu expressives, II, 86.

Desmarchais, I, 362, II, 116, 219.

Diane, II, 226.

Didelphe-Cayopollin, I, 275. Voy. *Micouré laineux.*

——— *Marmose*, I, 290, 295. Voy. *Micouré à queue longue*; *Micouré à queue courte.*

——— *Virginien*, I, 244.

Didelphis Cayopollin, I, 275. V. *Micouré laineux.*

——— *Dorsigera*, I, 275. Voy. *Micouré laineux.*

——— *Memina*, I, 359.

——— *Murina*, I, 290, 295. Voy. *Micouré à queue longue*; *Micouré à queue courte.*

——— *Virginiana*, I, 244. Voy. *Micouré premier ou Micouré proprement dit.*

Dimensions. Leur rapport avec les lieux qu'habitent

les Hommes et les Animanx, I, 47. — Ce qu'elles ont de trompeur, 86, 87.

Dumont. I, 59.

Dutertre. I, 180, 204.

E.

Edwards, II, 227, 237.

Encoubert, Nom Portugais de l'un des Tatous, II, 149. — Pourquoi ce nom doit être rejeté, 149. — Peut être le Cirquinçon, 203. Voy. *Tatou-Poyou.*

Encyclopédie Méthodique, II, 244.

Enfant du Diable, I, 219, 228.

Ent. Voy. *Mborébi*

Escurra, (Don Rudexindo). Grand chasseur de Cerfs, I, 83.

Espagnol. Ce que lui préfère l'Yagouarété, I, 123. — De l'Amérique Méridionale, très-adroit à la chasse, aux boules et au lacet, 125. Voy. *Limites.*

Estancia. Ce que c'est, I, LXIX.

Ester. Ce que c'est, I, LXX. — Avantages attribués à leur voisinage, 47. — De Néemboucou. Voy. *Néemboucou.*

Eté. Signification de cet adjectif de la langue Guaranique, I, 11.

Exquouima. Sa barbe, II, 224. — Ses noms, 224. — Sa description, ses dimensions, 224. — Ses couleurs, 224. — Sa queue, 227. — Est Africain, et point Américain comme l'a cru Buffon, 229.

Eyra, I, 170, 171. — Son nom, I, 177. — A les mœurs de l'Yagouaroundi, 177. — A les formes de l'Ya-

gouaroundi, 177, 178. — Ses habitudes naturelles, 177. — S'apprivoise, 177. — Sa nourriture, 177. — Ses analogies et ses dissemblances par rapport au chat, 177. — Sa femelle, 177, 178. — Sa description et ses dimensions, 177 *et suivantes.* — Ses couleurs, 178. — Son poil, 178. — On donne aussi son nom aux Furets, 185, 209. — Mange le Micouré premier, 248.

F.

Fabius Columna, II, 202.

Fabri, I, 165.

Faquin. Surnom donné à un Cay par le Traducteur, II, 257 *et suivantes.*

Félis Couguar. Voy. *Gouazouara.*

———*Discolor.* Voy. *Gouazouara.*

——— *Jagouar.* Voy. *Yagouarété.*

——— *Ocelot.* Voy. *Chibigouazou.*

——— *Onça.* Voy. *Yagouarété.*

——— *Pardalis.* Voy. *Chibigouazou.*

Fernandez. *Voy.* Hernandez.

Feuillée, I, 225, 226, 228, 230, 236.

Fils du Diable, I, 210, 231.

Forêts. Leur habitation est défavorable à l'Homme et aux Animaux, I, 47.

Formes. Leur rapport avec les lieux qu'habitent les Hommes et les Animaux, I, 47. — Comment elles peuvent tromper, II, 87.

Fouine, I, 203, 204, 205, 238.
——— *De la Guyane*, I, 194.
Fourmillier de Buffon. Paroît n'être pas connu de M. d'Azara, I, 110.
——— *Tamandua-i*. Voy. *Cagouaré*.
——— *Tamanoir*. Voy. *Gnouroumi*.
Fourmilliers. Il y en a de trois espèces contre l'opinion de l'Auteur, I, 110, *à la note*. — Leurs caractères, 112.
Fourmis. Sont la nourriture du Gnouroumi, I, 91. — Comment cet animal les prend, 91. — Leur prodigieuse quantité, 92.
Fresier. I, 141.
Froger.. II, 239, 241.
Fromages. Ceux du Paraguay pourroient être rendus égaux à ceux de Hollande, II, 369.
Fugitifs, II, 297. Voy. *Chevaux*.
Furet Premier. Voy. *Petit Furet*.
——— *Second*. Voy. *Grand Furet*.
——— *Troisième*. Voy. *Yagouaré*.
Furet. (le grand) Sa peau, I, 197. — Ses couleurs, 197, 199, 202, 224, 228, 232. — Ses petits, 197. — S'apprivoise, 197. — En quoi il ressemble au petit Furet, 197, 198. — Sa description, ses dimensions, 197, 198, 200, 203, 204, 222, 228. — Est le premier Quadrupède que l'Auteur ait décrit, 200. — Son poil, 202, 222. — Sa femelle, 202. — Examen de l'opinion de Buffon, 203 *et suivantes*. — Les seuls Indiens mangent sa chair, 222. — Son odeur, 229. Voy. *Furets*.

Furet (le petit). S'apprivoise, I, 190. — Lieux où on le trouve, 190. — Ses petits, 190. — Sa nourriture, 190, 223. — Sa description, ses dimensions, 190 *et suivantes*, 194, 223. — Son poil, 191, 193, 221, 236. — Ses couleurs, 193, 194, 220, 221, 223, 224, 236. — Sa peau, 194. — Examen de l'opinion de Buffon, 194 *et suivantes*. — Son odeur, 195, 223, 229. — L'Auteur le croit le Vison deBuffon, 195. — Ressemble au grand Furet, 197. 198. — N'est point le Vison. 207. *aux notes*, — Ses habitudes naturelles, 223. — Il n'est point du tout le Chinche de Buffon, 239. Voyez *Furets*.

Furets. Excèdent les Furets d'Afrique, les Martes et les Fouines, I, LI. — Ne font qu'un petit, LIII. — Sont aussi nommés Eyra, 171, 185. — Leurs autres noms, 185. — On les confond avec les Chats de l'Auteur, 185 — Leur description et leurs dimensions, 185 *et suivantes*, 234. — Leur extrême souplesse, 186. — Leurs habitudes naturelles, 186 *et suivantes*, 234. — Leur nourriture, 186, 187. — Cruels par inclination, 187. — S'apprivoisent, 187, 188. — Leurs petits, 188. — Leur odeur, 189, 234. — Appelés Mouffettes par Buffon, 189. — Leurs formes, 234.

G.

Gaeté. Dicton proverbial auquel il a donné lieu, II, 352.

Galera, I, 208, 209.

Galère, I, 196, 209.

Garay. (Jean de) Second fondateur de Buenos-Ayres, II, 296.

Garcilasso, I, 10, 24, 137, 175, 219, 228, — II, 49, 71.

Gazou. Voy. *Cerfs*.

Gemelli Carreri, I, 226, 228.

Genette, I, 252, 253.

Gentil, II, 218, 239.

Geoffroy. Reconnoît une tromperie faite à Buffon, I, 112.

Gnouroumi. La femelle manque-t-elle d'amour pour ses petits? I, lvi. — Ses noms, 89, 107. — Ses habitudes naturelles, 89, 90, 91, 101. — Sa manière de se défendre, 60, 90, 101. — N'est pas en état de combattre l'Yagouarété, 90, 101, 132. — Il est facile de le tuer, 90, 102. — Son petit s'attache à la mère, 91, 102. — Opinion vulgaire sur leur sexe, 91. — Ne mange que des Fourmis lorsqu'il est libre, 91. — Comment il prend les Fourmis, 91, 101. — On l'apprivoise, et comment on le nourrit alors, 92. — Ses formes sont étranges, 92, 93. — Sa description et ses dimensions, 93, 102, 109. — Reconnoissable pour être le grand Tamandoua ou Tamanoir de Buffon, 94, 100. — Sa femelle, 97. — Observation sur ses parties génitales,

98, *a la note.* — Ses poils, 99, 109. — Ses couleurs, 99, 102. — Erreurs que l'Auteur reproche à Buffon à son sujet, 100 *et suivantes.* — Lieux qu'il habite, 101. — Sa vîtesse, 101. — Ne ressemble point au renard, 101. — Reproches adressés par l'Auteur à la Borde, sur cet animal, 102. — Sa chair n'est pas plus noire que celle de la Vache, 102. En quoi ses mœurs diffèrent de celles du Cagouaré, 103. — En quoi les formes du Cagouaré ressemblent à celles du Gnouroumi, 104, 105.

Gonave, (Isle de la) proche de Saint-Domingue. — Animaux qu'on y a mis, I, 41, 42.

Gouachi, I, 361.

Gouariba, II, 215.

Gouazou. Signification de ce mot, I, 307, 387.

Gouazouara. Est le Cougouar de Buffon, I, 115, 133. — Ses noms, 133, 137, 141. — Moins féroce que l'Yagouarété, 133. — Il n'y en a presque plus au Paraguay et pourquoi, 133. — Ses habitudes naturelles, 133, 134, 135, 136, 143, 150, 364. — En quoi il diffère de l'Yagouarété, 133, 134, 135, 142, 143, 144, 150. — Fuit l'Homme, 134, 144. — On le chasse en l'enlaçant, 134. — Ne tue que de jeunes animaux et quels, 134, 135. — Féroce sans nécessité, 134. — Ses petits, 135. — En quoi il ressemble à l'Yagouarété, 135, 142, 143, 144, 150. — S'apprivoise, 135. — Sa manière de chasser, 136. — Ce qu'il a d'analogue au Chat, 136, 140. — On dit qu'il couvre la femelle de l'Yagouarété, 137. — Inférieur en tout à l'Yagouarété, 137. — Métis qu'on

dit résulter du Gouazouara et de la femelle de l'Yagouaréte, 137, 143. — Opinion de l'Auteur sur les rapports du Gouazouara et de l'Yagouaréte, 137. — Ses couleurs, 137, 140, 141, 143, — Sa description et ses dimensions, 138 *et suivantes* 148. — Sa femelle, 140, 145. — Son poil, 140, 143. — Examen de ce qu'en dit Buffon, 141, *jusqu'à* 151, 313. — A la tête du Tigre, 142. — Sa chair est bonne à manger, 144. — Ses formes, 145. — Lieux qu'il habite, 145, 146. — En quoi il ressemble au Chat Pampa, 180, 182. — Ne poursuit pas les Loutres au fond de l'eau, 364.

Gouazoubira. Est un Cerf, I, 43. — Est la quatrième espèce de l'Auteur, 43. — Ses couleurs, 43, 46, 48, 62, 64, 78, 87. — Ses habitudes naturelles, 45, 53. Sa taille, 45. — Son bois, 45, 49 *et suivantes*, 62, 88. — Sa femelle 48. — Nombre et naissance de ses petits, 48, — Mange du *barréro*, 52. — Comment on en fait la chasse, 52, 53, 70. S'apprivoise, 53. — Son museau et ses dents, 72. — En quoi il diffère du Gouazouti, 81. — Son nom, 86. — En quoi il ressemble au Gouazoupita ou en diffère, 86, 88. — Sa peau est la meilleure à chamoiser, 86. — Sa description, ses dimensions, 86. — En quoi il diffère des autres espèces, 87. — En quoi il ressemble au Gouazoupoucou, 88. — Dans cette espèce, les femelles sont plus nombreuses que les mâles, II, 209.

Gouazouaréte. Signification de ce mot; I, 58.

Gouazoupita. Est un cerf. I, 43. — Est la troisième espèce de l'Auteur, 43. — Ses couleurs, 43, 44, 48, 64, 78, 82, 84, 85. — Son bois, 43, 49 *et suivantes*, 60, 62, 63, 85. — Son poil, 44. — Ses habitudes naturelles, 44, 53, 57, 82. — Sa femelle, 48, 84. — Nombre de ses petits et époque de leur naissance, 48. — Mange du *barréro*, 52. — Comment on en fait la chasse, 52, 53, 70, 82. — S'apprivoise, 53. — Exhale une mauvaise odeur, 57. — Son museau et ses dents, 72. — Ce que signifie son nom, 82. — Les mâles sont très-rares, 82. — Sa description, ses dimensions, 83. — En quoi il ressemble au Gouazoupoucou ou en diffère, 84. — En quoi il ressemble au Gouazoubira ou en diffère, 85, 87. — Dans cette espèce, les femelles sont plus nombreuses que les mâles. II, 209.

Gouazoupoucou. Est au moins égal au cerf d'Europe. I, LI. — Est un cerf, 43. — Est la première espèce de l'Auteur, 43. — Ses couleurs, 43, 44, 48, 70, 71, 75 *et suivantes.* — Est la plus grande espèce du Paraguay, 43, 46. — Son bois, 43, 49 *et suivantes*, 55, 59, 61, 64, 71, 73. — Son poil, 44. — Ses habitudes naturelles, 44, 46, 53, 60. — Sa femelle, 48, 70, 71, 73 *et suivantes.* — Nombre de ses petits et époque où ils naissent, 48, 70, 71. — Mange du *barréro*, 52. — Comment on en fait la chasse, 52, 53, 70. — S'apprivoise, 53. — Comparé au cerf du Canada, 55, 56. — Ne paroît pas être le cerf du Canada, 56. — Sa chair est bonne, 56. — Son nom signifie *grand cerf*, 70. — Ses noms, 70. — Sa description,

ses dimensions, 71. — Son museau et ses dents, 72. — Se sert de son bois à la manière des taureaux, 75. — Albinos, 76. — N'est adulte qu'à deux ans accomplis, 76. — En quoi il ressemble au Gouazouti, 79. — En quoi il ressemble au Gouazoupita ou en diffère, 84. — En quoi il ressemble au Gouazoubira, 88.

Gouazouti. Est un cerf. I, 43. — Est la deuxième espèce de l'Auteur, 43. — Ses couleurs, 43, 46, 48, 64, 65, 66, 78, 81. — Va par troupes, 44, 57, — Ses habitudes naturelles, 44, 53, 57, 77. — Sa taille, 45, 46. — Est le plus véloce, 45, 47, 77. — Son bois, 45, 47, 49 *et suivantes*, 59, 63, 64, 65, 66, 69, 80. — Son poil, 45. — Sa femelle, 48, 78. — Nombre de ses petits et époque de leur naissance, 48, 57. — Mange du *barréro*, 52. — Comment on en fait la chasse, 52, 53, 70, 77. — S'apprivoise, 53. — Son museau et ses dents, 72. — Ce que signifie son nom, 77. — Ses différens noms, 77. — Se rapproche plus du chevreuil d'Europe que de tout autre animal, 77. — En quoi il diffère du Gouazoupoucou, 77. — Lieux qu'il habite, 77. — Sa chair, 78. — Son odeur, 78. — Sa description, ses dimensions, 78 *et suivantes*. — En quoi son oreille diffère de celle des autres cerfs, 79. — En quoi il ressemble au Gouazoupoucou, 79. — En quoi il diffère du Gouazoubira, 81, 87. — Albinos, 81. II, 322. — Est mangé par le Chat Pampa, I, 179.

Gouazouy. Ce que signifie ce nom, I, 77. Voy. *Gouazouti*.

Gouazoupara. Ce que signifie ce nom. I, 58.
Grande Béte. V. *Mborébi.*
GREW, II, 152, 153, 154, 183.
Grison, I, 194.
Grogneur, I, 219, 228.
GUARANIS (Indiens). I, LXX. 1, 18, 47, 86, 89, 133, 152, 211, 240, II, 12, 26, 57, 86, 105, 122, 175, 186, 297, 380.
Guepard. I, 313. — Ses couleurs, 314. Sa description, ses dimensions, 314. — L'Auteur le croit mal-à-propos son Agouara-Gouazou, 314. Voy. *Agouara-Gouazou.*
GUERRA (le père Isidore). Religieux de l'ordre de la Merci, occupé d'Histoire naturelle au Paraguay. II, 189, 190.
GUMILLA, I, 227, 228, 256, 361. II, 204, 218.

H.

Haegno. I, 343. Voy. *Couati.*
Haira. Voy. *Eyra.*
Hatte. Ce que c'est. I, LXX.
Herbe du Paraguay, II, 127, 133, 139.
Hérisson. II, 105,
——— *d'Amérique.* II, 114.
——— *de Sibérie.* II, 114.
Hermaphrodite. Singularité d'un individu de la classe du Bœuf, II, 374. — Singularité d'un individu de l'espèce humaine baptisé d'abord comme fille, et ensuite comme garçon, 375. — L'Auteur

cite aussi des singularités du même genre relativement à un oiseau, 375.

HERNANDEZ, I, 36, 65, 66, 67, 69, 165, 168, 196, 220, 221, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 263, 293, 294, II, 64, 79, 80, 115, 116, 180, 204.

HÉRODOTE, II, 309.

Histrix brachiura, II, 105, 115. V *Couïy*.

——— *prehensilis*. II, 115.

Hobi. Ce mot signifie vert, II, 393. Voyez *Teyou vert*.

Hoitzlacouatzin. II. 115.

Homme (l'). Rapport de ses dimensions et de son caractère avec les lieux qu'il habite, I, 47. — Beaucoup d'hommes albinos dans l'Amérique Méridionale, II, 251, 319, 320, 322. — Sur la couleur du premier homme, 326 *et suivantes*. — Conserve la même couleur dans des climats très-différens, 328, 329. — Son influence sur les animaux et sur les végétaux, 338. V. *Albinos*; *Causes*.

HUZARD. I, 346. II, 321.

I.

Indiens. Rapport entre leur taille et leur caractère avec les lieux qu'ils habitent, I, 47. — Préférés aux Espagnols par les Yagouarétés, 123. — Preuve de leur adresse à la chasse en jetant le lacet, 125. — Sont vagabonds et indociles, II, 302. — Les che-

vaux sauvages font leur subsistance, 302. — Produisent des Albinos, 319, 320. — Différence dans la stature de ceux qui sont voisins entre eux, 331. — Cause de la guerre qu'ont les Espagnols avec les Indiens non-soumis, 354.

Indiens de la Cordillière du Chili, II, 353.

——— *du Pérou*, II, 343, 346.

——— *Enimagas*, I, 47.

——— *Gouachies*, I, 47.

——— *Goanas*, II, 138.

——— *Gouaycourous*, I, 47.

——— *Guaranis.* Voy. *Guaranis.*

——— *Non-soumis.* Sens de cette épithète, I, LXX.

——— *Pampas*, I, 213. — Sont les mêmes que les Indiens Quérandis, II, 297. — Mangent des chevaux sauvages, 300. Des Indiens de la Cordillière du Chili se mêlent à eux, 352.

——— *Payagouas*, I, 47, 253, 349.

——— *Quérandis.* Les mêmes que les Indiens Pampas, II, 297.

——— *Sarigoués*, I, 356.

Insurgés, II, 297. Voy. *Chevaux.*

Institut national. Son jugement sur cet ouvrage, I, LXXV.

Irala (Martinez de). Somme exhorbitante qu'il donne pour un cheval, II, 310.

Isles Canaries. On en a tiré des Chevaux pour Buenos-Ayres, II, 296. — On en a tiré aussi des Anes, 340.

——— *Malouines.* On y a apporté des Vaches, II, 332, 359.

J.

Jaguar. Voy. *Yagouarété*.
Janouar, I. 117, 142.
Janouara, I, 117, 142.
Jésuites. Un de leurs *Estancias*, II, 371.
Jiya, I, 355.
Jumens. Des Indiens en mangent, II, 300. — On en tue pour faire du feu avec leur graisse et leurs os, 300. — Chaque étalon en forme des troupes, 306, 315. — Prix d'une Jument à Buenos-Ayres. 311. — Etat de liberté où on les laisse, 314, 319. — On en donne 30 ou 40 à un étalon, 315. — Celle qu'on appelle Maraine, 318. — Celles destinées à donner des mulets, 347, 348. — Se défendent quelquefois de l'approche de l'Ane étalon, 349. — On dit qu'elles vieillissent plutôt en faisant des Mulets, 349. Voy. *Chevaux*; *Poulains*; *Poulines*.

K.

Kabassou, II, 159, 160, 161, 162, 185, 203. Voy. *Tatou Tatouay*.
KALM, I, 207, 224, 225, 228, 235.
Kanguroo, I, 259.
KLEIN, I, 69. — II, 114, 121.
Koupara, I, 315, 316.

L.

La Borde, I, 14, 15, 39, 40, 41, 59, 60, 102, 112, 148, 149, 150, 151, 169, 358, 359. — II, 11, 34, 117, 118, 184, 185.

Lacay, II, 12. Voy. *Capiygoua*.

La Cépède. Sa Synonymie qui est suivie dans les galeries du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris est ajoutée aux articles de cet ouvrage, I, xxxi. II, 5. — Son ouvrage sur les Quadrupèdes ovipares n'étoit pas connu de l'Auteur, I, xxxi. Pourquoi l'on n'a pas pu classer les Rats de l'Auteur parmi ses rongeurs, II. 104, Voy. *Institut*.

———Sa Synonymie, I, 1, 31, 77, 89, 103, 114, 133, 152, 190, 197, 239, 244, 275, 290, 307, 334. — II, 5, 12, 20, 51, 57, 65, 105, 132, 208, 230, 254, 273, 277, 387, 398.

Lacet. Voy. *Chasse*.

La Condamine, II, 219, 252.

Lacs. Avantages attribués à leur voisinage, I, 47.

Laet, II, 180.

La Luzerne. Animaux dont ce gouverneur général a voulu enrichir Saint-Domingue, I, 41, 42.

Lapin. En quoi le Tapiti lui ressemble, II, 57, 58, 59, 61, 63, 64. — Son analogie ou son manque d'analogie avec l'Apéréa, 71. — Comparé au Cori, 71. — Ce que le Couïy a d'analogue à lui, 108. Voy. *Tapiti*.

Latax, I, 357.

Latitudes, I, LXXI. — Celles où les animaux ne peuvent se passer du *barréro*, II, 357.
Laucha. Signification de ce mot, II, 102.
Lauchita. Voy. *Laucha*.
LÉON L'AFRICAIN, II, 309.
Léopard, I, 143. Voy. *Gouazouara*.
Lepus Brasiliensis, II, 57. Voy. *Tapiti*.
LÉRY, I, 11 257, II, 239.
LESCOT, I, 163, 164.
Lézard (petit), ou *Lézard de muraille*. — Sa description, ses dimensions, II, 404. — Ses écailles, 405. — Ses couleurs, 405. — Sa femelle, 405.
Lézards. Quelques uns sont décrits à la fin de l'ouvrage, I, XXXII, II, 379. — Leur nom générique, 387. Voy. *La Cépède*.
Lieue. De quelle lieue on parle dans cet ouvrage, I, LXXI.
Lièvre. Ce que le Tapiti a d'analogue à lui, II, 64. — En quoi l'Apéréa en diffère, 71. Voyez *Lièvre Pampa*.
——— *du Détroit de Magellan*, II, 56.
——— *Patagon*, II, 56.
——— *Tapiti*, II, 57. V. *Tapiti*.
Lièvre Pampa. Ses noms, II, 51. — Lieux où on le trouve, 51. — N'est point le Lièvre d'Europe, 51. — Ses habitudes naturelles, 51, 52, 56. — Comment on en fait la chasse, 51, 52. — Sa voix, 51. — On mange sa chair, 52. — Ses petits, 52, 55. — S'apprivoise jeune, 52. — Sa nourriture, 52. — Sa description, ses dimensions, 52 *et suivantes*. — En quoi

il ressemble au Lièvre, 54. — En quoi il ressemble à l'Apéréa, 54. — Sa femelle, 54, 55. — Ses couleurs, 55. — On fait des tapis de son poil, 56 — Examen de l'opinion de Buffon, 56.

Limites de l'Amérique Méridionale. Entre les Espagnols et les Portugais ne sont pas définitivement réglées, I, v *et suivantes.*

LINNÉ. Sa synonymie est donnée dans cet ouvrage, I, XXXI. — Cité, 1, 31, 36, 77, 89, 103, 110, 114, 133, 152, 163, 190, 197, 209, 239, 258, 259, 275, 289, 290, 301, 334, 346, 356. — II, 12, 20, 65, 105, 115, 120, 121, 132, 180, 181, 208, 216, 226, 230, 237, 243, 254, 273, 277, 279.

Lion. V. *Gouazouara.*

Longitudes, I, LXXI.

Loup-Cervier, I, 184.

Loup de Rivière. V. *Loutre.*

Loutre. L'emporte sur la Loutre d'Europe, I, LI. — Son nom, 348. — Lieux qu'elle habite, 348, 350, 355, 357, 358. Ses habitudes naturelles, 348 *et suivantes*, 361, 362, 363, 364. — Sa nourriture, 349, 350, 361, 362. — Ses petits, 349. — Sa femelle, 349, 354. — Sa chair est mauvaise, 349, 356, 362. — S'apprivoise, 349. — N'a point l'odeur de marée, 350. — Sa description, ses dimensions, 351 *et suivantes*, 362, 363. — Ses poils, 351. — Ses couleurs, 354, 355, 357, 358. — Examen de l'opinion de Buffon sur cette Loutre, 355 *et suivantes.* Son poids, 358, 359. — N'est point la petite Loutre d'eau douce, 359. V. *Quouïya.*

Loutre d'eau douce (petite), I, 359. — Est une espèce de Sarigue, 359.
——— *du Brésil*, I, 355, 364.
——— *du Canada*, I, 357, 364.
Lynx, I, 184.

M.

Macaque. Mot portugais qui signifie Singe, II, 239.
MAFFÉE, I, 255, 256.
Mafoutiliquoui, I, 227,
Malakaia, I, 168.
Maldonado. Sa situation, II, 340. — Champs de ce nom, 340.
MANDESLO, I, 271.
Manicou, I, 244.
Mapach, I, 330, 332.
Mapourita, I, 227, 228.
Mapurito, I, 239.
Maracaia, I, 167.
Maracaya, I, 167.
Maragaia, I, 167.
Maragoua, I, 167.
Maragouaco, I, 167.
MARCGRAVE, I, 12, 36, 67, 69, 108, 168, 258, 266, 344, 355, 356, 362. — II, 11, 116, 149, 180, 182, 202, 215, 224, 227, 241, 247.
MARC-PAUL, II, 309.
Margaya, I, 167.

Margay, I, 167.

Marikina, II, 250.

Maritacaca, I, 254.

MARMOL, II, 309.

Marmose, I, 281, 290, 295, 302, 303. — Ce nom n'est pas brésilien, 300.

Marmote du Canada, II, 49.

Marrons, II, 297. Voy. *Chevaux*.

Marte, I, 204, 205, 206, 209, 238.

——— *Conepatl*, I, 239.

——— *Grison*, I, 190. Voy. *Petit Furet*.

——— *Zorille*, I, 239.

Mbaracaya. Voy. *Chibigouazou*.

——— *Gouazou*. Voy. *Chibigouazou*.

Mbopi, II, 264. Voy. *Chauve-Souris*.

Mborébi. Ses noms, I, 1, 11, 12. — Ses habitudes naturelles, 1 *et suivantes*, 14, 15. — Mange du *barréro*, 2. — Sa femelle, 2. — Fait un petit que la mère conduit, 23. — Comment le Mborébi se défend, 3. — Est doué d'une vue et d'une ouïe excellentes, 3. — Comment on en fait la chasse, 4. — Les Indiens mangent sa chair, 4. — Lieux qu'il habite, 4. — Est bon nageur, 4. — Sa description, ses dimensions, 5 *et suivantes*. — A une proéminence, 7. — A une espèce de trompe, 8. — Observation sur ses dents, 8, 9. — Son cuir est plus épais que celui du Taureau, 10. — Son poil, 10. — Examen de ce que Buffon en a rapporté d'après plusieurs Auteurs, 12 *et suivantes*. — En quoi le Çapiygoua lui ressemble, 16.

Melados, II, 321, 223.

Mendose (Pierre de). Premier fondateur de Buenos-Ayres, II, 296, 340.

Merian, (Sibille) I, 280, 281, 282, 283.

Mesures. Employées dans cet ouvrage, I, xxxii, lvii.

Mico, II, 252.

Micouré 1.er V. *Micouré proprement dit.*

——— 2. V. *Micouré laineux.*

——— 3. V. *Micouré à queue grosse.*

——— 4. V. *Micouré à queue longue.*

——— 5. V. *Micouré à queue courte.*

——— 6. V. *Micouré nain.*

——— *A queue courte.* — Ses habitudes naturelles, 240, *et suivantes*, 296, 299, 302. — Sa description, ses dimensions, 240 *et suivantes*, 297 *et suivantes*, 299, 300, 301. — Son poil, 241, 298. — Sa femelle, 242, 268, 298, 299, 302. — Ses petits, 242, 243, 299, 301. — Sa mauviase odeur, 243, 296, 300. — Sur la poche de la femelle, 243, 291, 299, 302. — Doutes sur sa Synonymie, 290. — L'Auteur le croit la Marmose de Buffon, 293. — Son nom, 295. — Sa nourriture, 295, 296. — En quoi il diffère des autres Micourés, 297, 298. — Ses couleurs, 298, 300. — Examen de l'opinion de Buffon, 300. — Lieux où on le prend, 304. — En quoi il diffère du Micouré nain, 304.

——— A queue grosse. — Ses habitudes naturelles, I, 240 *et suivantes* 285. — Sa description et ses dimensions, 240 *et suivantes* 284, 283, 294, 301. — Son poil, 241, 286. — Sa femelle, 242, 268, 269,

269, 270, 285, 286, 287. — Ses petits, 242, 243, — Son odeur 243, 285. Sa femelle n'a point de poche, 243, 287, 301, 302. — Paroit être une espèce nouvelle, 284. — N'a point de nom particulier, 284. — L'Auteur lui donne un nom, 284. — En quoi il diffère des autres Micourés, 284, 286. — S'apprivoise, 285. — Sa nourriture, 285. — En quoi il ressemble au Micouré proprement dit, 285. — Ses couleurs, 287, 288, 294. — Examen de l'opinion de Buffon, 288 *et suivantes.* — L'Auteur le croit le Cayopollin de Buffon, et la Murina de Linné, 289, 294, 301.

Micouré à queue longue. — Ses habitudes naturelles, I, 240 *et suivantes,* 291. — Sa description, ses dimensions, 240 *et suivantes,* 282, 283, 291 *et suivantes.* — Son poil, 141. — Sa femelle, 242, 291. — Ses petits 242, 243. — Sa mauvaise odeur, 243. — Poche de la femelle, 243, 290. — Doutes sur sa Synonymie, 290. — Son nom, 290, 295. — Ses couleurs, 291. — Examen de l'opinion de Buffon, 292 *et suivantes.* — L'Auteur le croit le Cayopollin de Hernandez, 293, 294.

——— *laineux.* Ses habitudes naturelles, I, 240 *et suivantes.* — Sa description, ses dimensions, 240 *et suivantes,* 274, 276 *et suivantes,* 281, 282, 283. — Son poil, 241, 274, 276, 279. — Sa femelle, 242, 281, 283. — Ses petits. 242, 243. — Sa mauvaise odeur, 243, 276. — Poche de la femelle, 243. — Ses couleurs, 274, 278, 279, 281, 283. — Lieux où on le prend, 275, 279. — Sa peau peut servir en fourrures, 279, — Sa nourriture, 279. — Exa-

men de l'opinion de Buffon, 280 *et suivantes.* — Pourroit être comparé au Loir à quelques égards, 282, *à la note.*

Micouré nain. Ses habitudes naturelles, I, 240 *et suiv.* Sa description et ses dimensions, 240 *et suivantes*, 283, 304 *et suivantes.* — Son poil, 241, 305. — Sa femelle, 242. — Ses petits, 242, 243. — Son odeur, 243, 305. — Sa femelle n'a point de poche, 243, 291. — Est regardé comme une espèce nouvelle, 304. — Son nom, 304. — Est le plus petit de tous les Micourés, 304. — Lieux où on le trouve, 304. — En quoi il diffère du Micouré à queue courte, 304. — Ses couleurs, 305.

——— *proprement dit.* Ses noms, I, 240, 244. — Sa mauvaise odeur, 240, 243, 247, 266, 268. — Appelé *Belette* par les Espagnols du Paraguay, 240. — Ses habitudes naturelles, 240 *et suivantes*, 244 *et suivantes*, 267, 285. — Sa description, ses dimensions, 240 *et suivantes*, 248 *et suivantes*, 252, 253, 264, 271 *et suivantes.* — Son poil, 241, 250, 251. — Sa femelle, 242, 245, 246, 247, 248, 268. — Ses petits, 242, 243, 246, 247, 256, 266, 267. — Poche de la femelle, 243, 245, 246, 255, 291, 301. — Lieux où on le trouve, 244. — Sa nourriture, 244, 245, 268. — S'apprivoise, 245. — Ce qu'il a d'analogue au Chat, 247. — Vertu attribuée à sa chair et à sa graisse, 248, 268. — Est mangé par l'Yagouaroundi et par l'Eyra, 248. — Son oreille pend plus que celle des autres Micourés, 250. — Son membre se bifurque, 251. — Ses cou-

leurs, 251, 257, 262, 265, 271 *et suivantes.* — Un albinos, 252. — Examen de l'opinion attribuée par l'Auteur à Buffon, sur ce Micouré, 252 *et suivantes.* — Ne paroît pas être la Genette de Buffon, 253. — N'est pas le troisième Didelphe de Linné, 258. — On ne mange de sa chair que par remède, 268. — Sa peau est propre aux fourrures, 279. — En quoi il ressemble au Micouré à queue grosse, 285.

Micourés. Font jusqu'à quatorze petits, I, LIV. — Pourquoi ils sont moins communs que l'Apéréa, LIV. — Manquent-ils d'amour pour leurs petits? LVI. — Ce nom, 240. — Leurs habitudes naturelles, 240, 241. — Leur description, 240, 241, 242, 281, 284. — Ont la queue prenante, 240. — Leur poil, 241. — Les femelles, 242, 243, 281. — Les petits, 241, 242, 256, 258. — Leur odeur, 243, 257. — Espèce de poche qu'ont quelques espèces, 243, 257, 258. — L'Auteur en connoît et en décrit six espèces, 243. — Les femelles à poche ne l'ont que lorsqu'elle leur est nécessaire, 246, 262. — Leur pied, 283. — Les dernières espèces ont quelque chose du Rat, II, 86.

Miriquouina. Où sont ses narines, II, 207. Sa queue, 207, 223, 237, 243, 248. — Sa description, ses dimensions, 237. Ses couleurs, 223, 225, 243, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 253. — Ses noms, 243, 247. — Lieux où on le trouve, 243. — Sa nourriture, 243. — Sa description, ses dimensions, 243 *et suiv.* 250, 251, 253. — Peut être apprivoisé, 243. — Sa femelle, 243, 246. — Son poil, 245, 246. — Exa-

men de l'opinion de Buffon sur le Miriquouina, 247 *et suivantes*. — Un albinos, 250, 251.

Missions. Ce qu'on nomme ainsi; leur situation, leur nombre, etc., I, LXXI, 334.

Mœurs. Difficulté de bien connoître celles des animaux, II, 87

MONARD, II, 205.

Monax, II, 49.

Montagnes. On entend par ce mot au Paraguay, les grandes forêts, I, 38, 334. — Leur habitation peu favorable à l'homme et aux animaux, 47.

Montévidéo. Ville ou abordent les grands bâtimens dans la rivière de la Plate, I, XIV.—Sa situation, LXXII.—Les Yagouarétés y ont été communs, 124.—N'a point de bois, 334. — On y trouve des ânes sauvages, II, 343. — Origine de ses bêtes à cornes sauvages, 354. — Sa fondation, 356.

Morve. Inconnue au Paraguay, à Buenos-Ayres, etc., II, 312.

Mouffette du Chili. Est celle qui ressemble le plus à l'Yagouaré, I, 239,

Mouffettes, I, 189, 204. — Le Suisse n'en est pas une, 218. — Confusion dans leur description, 218. — Critique de Buffon, par l'Auteur à leur sujet, 218. — Leurs habitudes naturelles, 221. — Leur odeur, 229. — Buffon en compte quatre, 229, 230. — Le Zorille en est une, 236.

Moutons. Sur leur couleur, II, 324.

Mulets. L'auteur n'en a pas vu de crépus, ni de pies, II, 334, 351. — On ne connoît point au Paraguay

ceux nés d'un cheval et d'une ânesse, 346. — Sont très-petits, 346. — On ne les emploie pas au labourage, 346. — On en envoie soixante mille par an au Pérou, 346. — Les Indiens des Cordillères les prefèrent aux chevaux, 346, 351. — Leurs habitudes naturelles, 346, 347, 351. — Emploi des chevaux dans les haras à mulets, 347. — On les châtre tous et pourquoi, 350. — Sont plus vîtes que les ânes, 350. — Nagent aussi bien que le cheval, 350. — Se plaisent avec les chevaux coupés, 350. — Mangent de tout, 350. — Leurs couleurs, 351. — Albinos, 351.

Murina, I, 289.

Musèum d'histoire naturelle de Paris. C'est la méthode de La Cépède qu'on suit dans ses galeries, II, 5.

Mustela barbara, I, 197. Voy. *Furet* (le grand).

——— *Lutris brasiliensibus*, I, 348. Voy. *Loutre.*

——— *Mapurito*, I, 239.

——— *Putoria*, I, 239.

——— *Vittata*, I, 190, Voy. *Furet* (petit).

Myrmecophaga didactyla. V. *Fourmillier, de Buffon.*

——— *Jubata.* Voy. *Gnouroumi.*

——— *Tamandua-i.* Voy. *Cagouaré.*

——— *tridactyla et tetradactyla* Voy. *Cagouaré.*

N.

Néemboucou. I, 70. — Sa situation, 135, II, 73, 188.

Nègre. Préférence que lui donne l'Yagouarété, I, 123.

— Ce qu'on peut dire pour soutenir que le premier homme étoir noir, II, 326.

Nègres. Produisent des albinos, II, 320. — Effets attribués à la cause crépue sur eux. 334. — Ceux à poil non-crépu paroissent être les plus anciens, 334. Voy. *Albinos*

———. *tachetés*. II, 322. Voyez *Albinos*.

NIEREMBERG, II, 181, 204.

Noms. Les noms brésiliens propres sont extrêmement rares, I, 262.

NOSÉDA. Ami de l'Auteur, et naturaliste, I, 70. — Bon chasseur, 70. — Cité, 117, 152, 153, 161, 190, 279, 295, 302, 309. II, 94, 396.

O.

Ocelot. Voyez *Chibigouazou*.

Ochagou, II, 12. Voyez *Capiygoua*.

Ocorome, I, 143, 313.

OEXMELIN, II, 219, 221, 304.

Oiseaux. Leur recherche est le goût dominant de l'Auteur, I, xi. — L'Auteur en a trouvé plus de deux cents non-décrits par Buffon, xii. — Il y en a beaucoup d'albinos dans l'Amérique Méridionale, II, 251, 323. — Leurs couleurs sont les mêmes dans des climats opposés, 328 *et suivantes*, 330. — Influence du climat sur leur instinct, 332. — Sont soumis à la cause crépue, 334, 335, 336. V. *Gonave ; Causes*.

OLIVIER, I, 358.

Once. Les uns attestent son existence, les autres la nient, I, 116. — Ce nom est donné au Chibigouazou par des Espagnols du Paraguay, 152.

Opossum. I, 301.

——— *Quatre-œils*, I, 258.

Orthographe guaranique, I, LVII. V. *Prononciation.*

Orthobula, I, 228, 237.

Ottai, I, 208.

Ouarina, II, 215.

Ouarine, II, 208, 215, 216, 228. V. *Caraya.*

Ouistiti, II, 254, 255. V. *Titi.*

Ourana, II, 25, V. *Pay.*

Ours Crabier, I, 307.

——— *Fourmillier.* V. *Gnouroumi.*

——— *Fourmillier* (petit). V. *Cagouaré.*

——— *Raton*, I, 324.

OVIÉDO, II, 71.

P.

Paca, II, 20. V. *Pay.*

PAGE DUPRATZ, I, 168, 227, 228.

PAGÈS, I, 129.

Pajonal. Ce que c'est, I, LXXII.

PALLAS, II, 57.

Pampa. V. *Chat Pampa.*

Pampas. Ce que c'est, I, LXXII.

——— *de Buenos-Ayres*, I, 48, 320. — Remplis de cavernes où les Chiens et les Yagouarétés se réfu-

gient, 120. — Leur latitude, 179. — Indiens qui les habitent, 213. — Privés de bois 317. — Comment on y supplée le bois pour faire du feu, II, 300.

Panthère, I, 142, 143, 162.

Paons Albinos, II, 323.

Paraépaga, I, 307. Voy. *Agouara-gouazou.*

Paraguay. (Province du) Décrite par l'Auteur, I, VIII. Ses oiseaux décrits par l'Auteur, XIII. — Sa capitale, LXVII, LXXII. — Ses limites, sa situation, LXXII. — Les habitans de Buenos-Ayres y passent, II, 296. — Ses habitans retournent à Buenos-Ayres, 298. — Ses habitans reviennent de la cité de St.-Jean-Baptiste, 298. — Ce qu'y coûtent les chevaux, 311. — Son sol moins favorable aux chevaux que celui de Buenos-Ayres, 311.

Paréjéros. Nom des chevaux destinés aux courses, II, 312.

Patira. Voy. *Taytétou.*

Pay. Plus grand que les animaux de l'ancien continent qui lui sont analogues, I, LII. — En quoi il ressemble au Quouïya, II, 9. — Ses noms, 20, 24. — Fort rare, 20. — Lieux où on le trouve, 20. — Sa nourriture, 20. — Ses petits, 20. — En quoi il ressemble à l'Acouti, 20, 23, 30. — Ses habitudes naturelles, 20. — Sa description et ses dimensions, 20. — Son poil, 21, 23. — En quoi il ressemble au Capiygoua, 22. — Examen de l'opinion de Buffon, sur le Pay, 24. — L'Auteur n'a point observé ses mœurs, 24. — Ses couleurs, 25. — En quoi il ressemble à l'Apéréa, 68. — Comparé au Rat épineux, 77.

Pécari. Voy. *Taytétou.*

Pekan, I, 204, 205, 206, 207, 208, 210, 231, 232.

Pelée. C'est le nom de l'une des trois causes auxquelles l'Auteur attribue le pouvoir d'agir sur l'homme et sur les animaux, 331, 338. — Il croit cette cause indépendante du climat, 331. — Elle agit sur les chiens, 335. — Elle agit sur les chevaux, 335. — Cette cause agit rarement, 337.

PENNANT, I, 244.

Perdrix, I, 179.

Pérou. Reçoit chaque année soixante mille mulets de différentes provinces Espagnoles de l'Amérique Méridionale, II, 346.

PERRIER-MONTFRAISIER, II, 71.

Perroquet. Regardé comme Albinos, II, 323.

Phalanger, I, 259.

Philandre, I, 259, 260, 269, 270, 271, 274.

——— *de l'Amérique*, I, 260.

——— *de Surinam*, I, 280.

——— *des Illinois*, I, 271.

——— *du Brésil*, I, 263.

——— *Grand Oriental*, I, 260.

——— *Oriental*, I, 259, 260.

Phyllostome Fer-de-lance, II, 277. Voyez *Chauve-Souris brun-rougeâtre.*

Piard. Nom donné à des hommes tachetés, II, 322.

Piastre. Valeur de cette pièce de monnoie, I, LXXIIJ.

Pichay. Nom donné aux animaux crépus au Paraguay, I, 46. — II, 333.

Pigeons. Sont soumis à la cause *crépue*, II, 334.

Pika, II, 57. Voy. *Tapiti.*

—— *Tapéti*; II, 57. Voy. *Tapiti.*

—— *Tapiti*, II, 57. Voy. *Tapiti.*

Pirayou. Sa situation, II, 133.

Pison, I, 57, 67, 108, 129. — II, 116.

Pithou, I, 168.

Pline, I, 54.

Polecat, I, 225, 228, 235.

Popé. Explication de ce mot, I, 116.

Porc. Voy. *Cochon.*

Porc-Epic. Le Rat épineux paraît être du même genre que lui, II, 73. — En quoi le Couïy lui ressemble, 114.

Portugais. Leur conduite par rapport à leurs limites avec les Espagnols dans l'Amérique Méridionale, I, vi *et suivantes.*

Pougnas. Chaînes glacées des Andes, I, 226.

Poulains. Des Indiens en mangent, II, 300. — On les châtre pour les dompter, 300. — Poulain cru Albinos par l'Auteur, 309. — Comment on les dompte, 316. Voy. *Chevaux.*

Poules. Qui ont plusieurs parties noires et même les os, II, 323, 324. — Eprouvent l'influence de la cause crépue, 334, 336. — Poules sans plumes, 336.

Poulines. Des Indiens en mangent, II, 300. — Demeurent avec les Jumens, 316.

Pouma, I, 115, 137.

Prononciation Guaranique, I, xxviii, lix, *et suivantes*, 35, 100, 107, 253, 255, 344. — II, 222, 236, 239, 240.

Puant, I, 196, 224.
Putois, I, 222, 230, 239.
——— *Américain*, I, 222, 230, 231.
——— *du Nord*, I, 238.
——— *Rayé*, I, 230.

Q.

Quadrupèdes. Dans quel esprit l'Auteur les a décrits, I, XXXIX *et suivantes.* — Ceux de l'Amérique peuplent de plus grands espaces que ceux de l'ancien Monde, L, LIV. — Comparaison entre quelques-uns de ceux de l'ancien et du nouveau continent, L *et suivantes.* — Les uns ont des analogues dans l'ancien Monde; d'autres n'en ont point, LI. — Dans ceux connus de l'Auteur, l'avantage de la grandeur est pour ceux de l'Amérique, LII. — On a trouvé plusieurs fois vers la rivière de la Plate, des ossemens de Quadrupèdes beaucoup plus grands que l'Éléphant et l'Hyppopotame, LII. — Leur fécondité comparée à celle des Quadrupèdes de l'ancien continent, LIII, LIV. — Quelques-uns ont des formes étranges, LV. — L'amour des mères pour les petits examiné dans quelques Quadrupèdes, LVI. — Il y en a beaucoup d'Albinos dans l'Amérique Méridionale, II, 251. Voy. *Albine*; *Albinos*; *Animaux.*
Quasje., I, 224, 228, 230.
Queue. — La queue prenante est-elle une preuve de paresse? I, LVI. — On dit que plusieurs animaux mangent leur queue, 345, 346.

Quiriquincho, II, 152.
Quirquincho, II, 142, 152.
——— *noir*, II, 175. Voy. *Tatou noir.*
——— *velu*, II, 164. Voy. *Tatou velu.*
Quoata. Voy. *Coaita*, II, 222, 223.
Quouasse, I, 210.
Quouïya. Ses noms, I, 355. — II, 5, 6, 11. — Des Indiens en mangent, I, 356. — II, 11. — N'est point la petite Loutre d'eau douce, 359, II, 11. — Sa description, ses dimensions, I, 359, 360, II, 6 *et suivantes.* — Ses couleurs, I, 359, 360, II, 9. — Est une nouvelle espèce de Cabiay, 5. — Est une nouvelle espèce d'Agouty, 5. — Lieux ou on le trouve, 5, 6, 10. — Sa nourriture, 6. — En quoi il ressemble au Capiygoua ou en diffère, 6, 8, 9. — Ses habitudes naturelles, 6. — Sa femelle, 6, 9. — Ses petits, 6. — S'apprivoise, 6. — Son poil, 8. — En quoi il ressemble au Pay, à l'Acouti et à l'Apéréa, 9. — Prix de sa peau, et à quoi elle seroit propre, 10.

R.

Rat. En quoi l'Apéréa lui ressemble ou en diffère II, 68, 69, 71. — Comparé au Rat épineux, 75, 77, 79. — Comparé avec le Rat à grosse tête, 82 83, 84, 85. — Les dernières espèces de Micouré ont de la ressemblance avec lui, 86. — Comparé au Rat Angouya, 88. — Comparé au Rat Oreillard, 92.

—En quoi le Rat Roux lui ressemble, 95, 96. — Comparé au Rat à tarse noir, 99, 100, 101. Ce qu'il a de commun avec le Rat Laucha, 103. Comparé au Couÿy, 112.

Rat 1.er V. *Rat épineux.*

——— 2.e V. *Rat à grosse tête.*

——— 3.e V. *Rat Angouya.*

——— 4.e V. *Rat Oreillard.*

——— 5.e V. *Rat roux.*

——— 6.e V. *Rat à tarse noir.*

——— 7.e V. *Rat Laucha.*

——— *à grosse tête.* Lieux où il vit, II, 74, 82. — Paraît être une espèce nouvelle, 82. — Son nom, 82. — Sa femelle, 82. — Comparé au Rat commun, 82, 83, 84, 85. — Sa description, ses dimensions, 82 *et suivantes.* — Ses couleurs, 84, 85. — Son poil, 85. — L'Auteur le croit différent de son Rat Angouya, 87. — En quoi il diffère du Rat à tarse noir, 98.

——— *à tarse noir.* Son nom, II, 98. — Sa femelle, 98. — En quoi il diffère du Rat à grosse tête et du Rat Angouya, 98. — Sa description, ses dimensions, 98 *et suivantes.* — Comparé au Rat commun, 99, 100, 101. — Son poil, 99, 100. — Ses couleurs, 100, 101.

——— *Angouya.* Son nom, 86. — Incertitude de l'Auteur sur la différence de ce Rat au Rat à grosse tête, 87. — Sa description, ses dimensions, 88 *et suivantes.* — Comparé au Rat commun, 88. — Son poil, 88. — Sa femelle, 90. — Ses couleurs, 90.

En quoi il diffère du Rat à tarse noir, 98.
Rat d'eau, II, 96.
—— *épineux*. L'emporte sur le Rat ordinaire, I LI. — Espèce nouvelle qui paraît appartenir au genre du Porc-Epic, II, 73. — Où on le trouve, 73, 80. — Ses trous, 73, 80. — Ses noms, 74, 75, 79. — Ses habitudes naturelles, 74, 80. — Sa nourriture, 74. — Son cri, 75. — Sa description, ses dimensions, 75, 79. — Son poil, 75, 78, 80. — Comparé au Rat commun et à la Souris, 75, 77, 79. — En quoi il ressemble au Capiygoua et au Pay, 77. Ses épines, 78. — Ses couleurs, 78, 80. — Sa femelle, 79. — Examen de l'opinion de Buffon sur ce Rat, 79 *et suivantes*. — A la figure de la Taupe, 79.
—— *Laucha*. Lieux où on le trouve II, 102. — Son nom, 102. — Sa description, ses dimensions, 102. — Ses couleurs, 103. — Comparé au Rat commun, 103. — Sa femelle, 103, 104.
—— *Oreillard*. Est une espèce nouvelle, II, 91. — Où on le trouve, 91. — Sa description, ses dimensions, 91 *et suivantes*. — Comparé au Rat commun, 92, 93. — Comparé à l'Apéréa, 93. — Son poil, 93. — Ses couleurs, 93.
—— *Roux*. Est une espèce nouvelle, II, 94. — Sa description, ses dimensions, 94 *et suivantes*. — Son poil, 95, 96. — Comparé au Rat commun, 95, 96. — Ses couleurs, 96. — Est-ce le Rat d'eau de Buffon? 97. — L'Auteur ignore quelles sont ses mœurs, 97.
Rats. Leurs formes générales, II, 73. — Difficulté de

trouver des noms pour tous, 86. — Difficulté de distinguer les espèces, 86, 87. — Reproches non-mérités que l'Auteur adresse à Buffon à leur sujet, 97. — Ce qui a empêché de classer ceux de l'Auteur parmi les Rongeurs de La Cépède, 104.

Raton, I, 346.

——— *Crabier*, I, 307, 332.

Ray, I, 37, 58, 356, 361. — II, 70, 114, 152, 180.

Recchi, I, 65, 165.

Renard, I, 307, 317, 320, 323, 335.

Renardeau. Voy. *Yagouaré*.

Rivières. Avantages attribués à leur voisinage, I, 47.

Rodéo. Ce que c'est, I, LXXIII.

Roméro (Jean). Fondateur de la cité de Saint-Jean-Baptiste, II, 298, 355.

Roume Saint-Laurent, I, 303.

S.

Sagard Théodat, I, 208, 218.

Sagoin. Classe de Singes Américains, selon Buffon, II, 206.

——— *Ouistiti*, II, 254, Voy. *Titi*.

Sagoui, II, 206.

Saï, II, 230, 239. Voy. *Cay*.

Saïmiri, II, 242.

Saint-Domingue (Ile). I, 41, 42. II, 39.

Saint-Ignace, I, 152.

Saint-Ignace Gouazou, I, 81, 304. — Sa situation, II, 82, 88.

——— *Gouazoucon*, I, 70.

Saint-Jean-Baptiste. Où cette cité étoit située, II, 297, 298, 355, 356, — Son fondateur, 298, 355. — Les Espagnols en sont chassés, 298, 355.

Saitaia, II, 222.

Sajou, II, 236.

Sajouassou, II, 206, 236.

Saki, II, 243. Voy. *Miriquouina.*

SALAZAR (Jean de). Est le premier qui ait procuré des Bêtes à cornes au Paraguay, II, 352.

Sanglier. Ses analogies avec le Tagnicati et le Taytétou, et choses par lesquelles il diffère d'eux, I, 18, 19.

Santa-Fé-de-la-Véra-Crux, I, 124, 341.

Sapajou. Classe de Singes américains, II, 206.

——— *Saï*, II, 230.

Saquoui. Opinion de l'Auteur à son sujet, II, 255.

Saricovienne, I, 361, 363, 364.

Sarigoué, I, 253.

Sarigouérembiou, I, 355. — Ce que signifie ce mot, 355, 356, 361.

Sarigoueya, I, 254, 261, 262, 273, 292, 293.

Sarigoueyo I. 253.

Sarigoviou, I, 361.

Sarigoy, I, 254, 257.

Sarigue, I, 253, 255, 303. — Aucun vrai Sarigue n'est oriental, 259, *à la note*. — La petite Loutre d'eau douce est un Sarigue, 359, *à la note.*

——— *à longs poils*, I, 244, 255.

Sarigue des Illinois, I, 244, 255.
Savane. Ce que c'est, I, LXXIII.
Séba, I, 64, 68, 108, 210, 224, 228, 229, 230, 232, 233, 234, 259, 260, 261, 262, 263, 271, 281, 282, 283, 293, 301; II. 81, 114, 121, 160, 202, 237, 278.
Séronoi, I, 254.
Serpens-Sonnettes, II, 204.
Serval, I, 162.
SEVE, II, 170, 171, 172, 173, 174.
Simia Belzebul, II, 208, 228. Voy. *Caraya.*
——— *Capucina*, II, 230. Voy. *Cay.*
——— *Diana*, II, 229. Voy. *Exquouima.*
——— *Jacchus*, II, 254. Voy. *Titi.*
——— *Paniscus*, II, 216, 222, 229.
——— *Pithecia*, II, 243.
——— *Seniculus*, II, 228.
Singe-Lion, II, 251.
Singes. De l'Amérique, inférieurs à ceux d'Afrique, I, LII. — Ne produisent qu'un seul petit, LIII. — Manquent-ils d'amour pour leurs petits? LVI. — Il y en a trois espèces au Paraguay, II, 206. — Espèces que l'Auteur connoît, 206. — Comment Buffon les divise, 206, 207. — Noms des Singes Américains, 206. — Leur description, 206, 207. — L'auteur en décrit quatre, 207. — Du pays des Amazones, 219. De Cayenne, 219. — Leur instinct est exagéré par divers Auteurs, 219, 221, 226. — De l'Isthme de Panama, 225. — Singes Albinos, 241, 322.
SLOANE, II, 279.

SONINI DE MANONCOUR, I, 131.

Soplon, *I*, 219.

Souris, II, 86, 93.

Spectre Vampire, II, 273. Voy. *Chauve-Souris brune.*

Squash, I, 229, 230, 231.

Squashe, I, 221, 228.

STELLER, I, 363.

Suisse, I, 217, 218. — Est un Ecureuil, et n'appartient point aux Mouffettes, 218, *aux notes.*

Sus Tajassu. Voy. *Taytétou.*

Synonymie. Celles de Linné, de La Cépède, et de Cuvier ajoutées à cet ouvrage, I, XXXI. — Pourquoi on n'en trouve pas à certains articles, XXXII. — Celle des naturalistes pour les Tatous, doit être réformée d'après celle de M. d'Azara, II, 132.

T.

Tacouros. Nom des nids de Fourmis, II, 127.

Tagnicati. Est aussi appelé Couré ou Tayazou, I, 18. — En quoi il ressemble au Taytétou et au Cochon, 18, 27. — Ses habitudes naturelles, 18 *et suivantes*, 38, 40. — En quoi il diffère du Sanglier et du Porc, 18, 19, 20. — Précaution à prendre pour manger sa chair, 19. — A une queue singulière, 19. — Nature de ses soies, 20, 28. — Sa fistule ou glande, 20, 32. — Va en troupes nombreuses, dirigées par un seul mâle, 21. — Ne se mêle point au Taytétou, 21. — Sa conduite lorsqu'on l'attaque, 21 — Com-

ment on dit que l'Yagouaréte en fait la chasse, 22. — Est destructeur, 23. — Est le Sanglier de Garcilasso, 24. — Confondu avec le Taytétou et le Porc, par Buffon et d'autres Auteurs, 34, 35, 36, 37, 39. — Ce mot signifie *Machoire Blanche*, 25. — Ses noms, 25, 35, 36, 37. — Sa description et ses dimensions, 25 *et suivantes.* — Ses couleurs, 28, 29. — Description d'un Tagnicati nouveau-né, 28. — La femelle, 29.

Taiibi. I, 254, 261, 262, 263.

Taira ou *Tayra.* I, 208, 209, 210. Voy. *Eyra.*

Tajassu. Voy. *Taytétou.*

Tamandoua. I, 347. Voy. *Gnouroumi.*

Tapir. Voy. *Mborébi.*

——— *Américain* Voy. *Mborébi.*

——— *Americanus.* Voy. *Mborébi.*

Tapiroussou. Signifie Grand-Tapir, I, 11.

Tapiti. Est inférieur au Lapin, I, LII. — Ne fait que quatre petits, LIII. — Mangé par les furets, 186. — Ses noms, II, 57. — Ses grandes oreilles, 57. — Sa ressemblance avec le Lapin sauvage, 57, 58, 59, 61, 33. — Ses habitudes naturelles, 57 *et suivantes*, 64. — Sa description et ses dimensions, 57, 61 *et suivantes.* — N'est pas commun, 58. — Lieux où on le trouve, 58. — On n'en mange point au Paraguay, 58. — Ses petits, 58. — Sa nourriture, 59. Sa femelle, 50. — Ses couleurs, 62, 63. — Examen de l'opinion de Buffon sur le Tapiti, 53 *et suivantes.* — N'est ni Lièvre ni Lapin, 64. — L'Auteur croit comme Buffon, qu'il est le Citli de Fernandez, 64.

Tatou premier. Voy. *Tatou* (*Grand*).
——— second. Voy. *Tatou Poyou.*
——— troisième. Voy. *Tatou Tatouay.*
——— quatrième. Voy. *Tatou Velu.*
——— cinquième. Voy. *Tatou Noir.*
——— sixième. Voy. *Tatou Mulet.*
——— septième. Voy. *Tatou Pichiy.*
——— huitième. Voy. *Tatou Mataco.*
——— *Apara*, II, 202.
——— (Grand). Mange les cadavres, II, 127, 133.
——— Lieux qu'il habite, 128. — Est rare, 132. — Ses noms, 132, 159. — Sa description et ses dimensions, 132, 134 *et suivantes*, 160, 161, 162, 173. — Comment a été pris celui que l'Auteur décrit 133. — Usages qu'on fait de son armure, 135. — Ce qu'il a d'analogue au Tatou Noir., 135. — En quoi il diffère du Tatou Poyou, ou lui ressemble, 135, 136, 145. — A des dents petites en comparaison des autres Tatous, 136. — Ses bandes mobiles, 137, 161. — Les interstices des bandes sont plus étroits à proportion que dans les autres Tatous, 137. — Ses couleurs, 138. — Sa peau, 139. — On corroie son écaille, 139. — Erreurs que l'Auteur impute à Buffon sur ce Tatou, 141. Voy. *Tatous.*
——— *Mataco.* Sa chair préférée à celle du Lièvre Pampa, II, 52. — Est une des quatre espèces les moins véloces, 126. — Lieux qu'il habite, 128, 197. — Ses noms, 197. — Sa contraction, 197. — Ses habitudes naturelles, 197 *et suivantes.* — A les pieds et les jambes plus foibles que les autres Tatous,

198, 200. — Sa description, ses dimensions, 198 *et suivantes*, 202. — Sa queue diffère de celle des autres Tatous, 198. — Ses bandes, 199, 202. — Ses couleurs, 200. — Sa femelle, 201. — Examen de ce que Buffon dit de relatif à ce Tatou, 201 *et suivantes.* Voy. *Tatous.*

Tatou Mulet. Fait jusqu'à douze petits, I, LIV. — Sa chair préférée à celle du Lièvre Pampa, II, 52. — Est l'une des quatre espèces les moins vîtes, 126. — Lieux qu'il habite, 128, 188. — Comment on en mange, 129. — Ses petits 129, 130, 189, 190. — Sa femelle, 129, 187, 189. — Le nombre de ses bandes varie, 130, 181, 187, 190. — En quoi il diffère du Tatou Velu, 168. — En quoi il ressemble au Tatou Noir, ou en diffère, 180, 183, 186, 187, 189, 190, 191. — Sa description, ses dimensions, 182, 193, 184, 186 *et suivantes.* — Ses noms, 186. — Ses oreilles, 186. — Ses habitudes naturelles, 188 *et suivantes.* — Sa nourriture, 190. Voy. *Tatous.*

——— *noir.* Mange les cadavres, II, 127. — Lieux qu'il habite, 128, 175, 188. — Comment on en mange, 129. — Le nombre de ses bandes varie, 130, 179, 180, 181, 184. — En quoi il ressemble au grand Tatou, 135. — En quoi il diffère du Tatou Tatouay ou lui ressemble, 156, 157. — Ses noms, 160, 175, 180. — Sa description, ses dimensions, 175, 181, 182, 183, 184. — Sa tête plus petite que dans les quatre premiers Tatous, et ses oreilles plus grandes, 177. — En quoi il ressemble au porc, 177.

— Sa femelle, 179, 180. — Ses couleurs, 179. — Examen de ce que Buffon a dit relativement au Tatou noir 180 *et suivantes.* — En quoi il ressemble au Tatou Mulet ou en diffère, 180, 183, 186, 187, 189, 190, 191. — L'auteur le croit le Cachicame, 183, 184. — Son poids, 184. — Ses petits, 184. Voy. *Tatous.*

Tatou Para. Signification de ce mot, II, 202.

——— *Pichiy.* Sa chair préférée à celle du Lièvre Pampa, II, 52. — Est l'une des quatre espèces les moins vîtes, 126. — Lieux qu'il habite, 128, 192. — Le nombre de ses bandes varie, 130, 193. — Ce qu'il a de commun avec le Tatou velu ou de différent, 164, 167, 192, 194, 195. — Lieux qu'il habite, 192. — Sa chair réputée excellente, 192. — Ses habitudes naturelles, 192. — Sa nourriture, 192. — Sa description et ses dimensions, 192 *et suivantes.* — A l'oeil plus caché que les autres Tatous, 193. — Sa femelle, 193, 195. — Ses poils, 194. — Ses couleurs, 194. — Ce qu'il a de commun avec le Tatou Poyou, 194. Voy. *Tatous.*

——— *Poyou* ou *Tatou à main jaune.* Mange les cadavres, II, 127, 143. — Lieux qu'il habite, 128, 142. — Le nombre de ses bandes varie, 130, 144, 148, 149, 150. — En quoi il ressemble au grand Tatou, ou en diffère, 135, 136, 145. — Ses noms, 142, 159. En quoi il ressemble au Tatou Tatouay, ou en diffère, 142, 145, 155, 156, 157, 158, 159. — Ses habitudes naturelles, 142 *et suivantes*, 151, 164. — Comme il fouille, 142. — Sa des-

cription et ses dimensions, 143 *et suivantes*, 151, 152, 153, 160, 161, 172, 173, 174. — Sa chair n'est point estimée, 143. — Son odeur, 143, 152. Son poids, 145, 184. — Sa femelle, 147, 148. Ses poils, 148, 173. — Ses couleurs, 148. — Ce que dit Buffon de relatif à ce Tatou, 149. — Ce qu'il a de commnn avec le Tatou velu, et en quoi il en diffère, 164, 166, 168. — Ce qu'il a d'analogue au Tatou Pichiy, 194. Voy. *Tatous*.

Tatou Tatouay. Mange les cadavres, II, 127. — Lieux qu'il habite, 128. — En quoi il ressemble au Tatou Poyou, ou en diffère, 142, 145, 155, 156, 157, 158, 159. — Ses noms, 155. — Fort rare, 155. — Sa description, ses dimensions, 155 *et suivantes*, 161, 162, 163. — En quoi il diffère du Tatou noir, ou lui ressemble, 156, 157. — Sa peau, 158. — Son poil, 158. — Ses couleurs, 158, 159. — Sa femelle, 158. — Ses bandes, 158, 161. — Examen de ce qu'a dit Buffon de relatif à ce Tatou, 159 *et suivantes*. — Ses petits, 163. — Voy. *Tatous*.

—— *velu*. Sa chair préférée à celle du lièvre Pampa, II, 52. — Est l'une des quatre espèces qui vont le moins vîte, 126. — Mange les cadavres, 127, 165. Lieux qu'il habite, 128, 164, 165. — Comment on en mange, 129, 165. — Le nombre de ses bandes varie, 130, 166. — Examen de ce qu'a dit Buffon à son égard, 154, 170 *et suivantes*. — Ses noms, 164. — Ce qu'il a de commun avec le Tatou Poyou, et en quoi il en diffère, 164, 166, 168, 169. — En quoi il ressemble au Tatou Pichiy, ou en diffère, 164,

167, 192, 194, 195. — Ses poils, 164, 169, 173. — Ses habitudes naturelles, 164 *et suivantes.* — A l'odorat très-fin, 165. — Sa description, ses dimensions, 165 *et suivantes*, 170 *et suivantes.* — En quoi il diffère du Tatou Mulet, 168. — Sa femelle, 169. — Ses couleurs, 169, 170. Voy. *Tatous.*

Tatous. L'emportent sur les Pangolins, I, LI, 179. — Leur description, leurs dimensions, II, 122 *et suivantes*, 126. — Leurs bandes, 122. — Leurs habitudes naturelles, 122 *et suivantes.* — Comment ils se défendent, 122. — Leur peau, 122, 123. — Leur queue, 123. — Comment on les écorche, 124. — Usage de leur enveloppe 124, 205. — Leurs parties sexuelles, 125. — Leurs terriers, 125, 204. — On en fait la chasse, 125. — Leur vîtesse relative, 126. — Difficulté de les tirer de leurs terriers, 126. — Leur nourriture, 126, 127, 128. — Détruisent les Fourmis, 127. — Les cinq premières espèces mangent les cadavres, 127. — Perfection de leur odorat, 128. — Lieux qu'ils habitent, 128. — Sont fort gras, 129. Les Indiens les mangent, 129. — Leurs petits, 129, 131, 204. — Les femelles, 129. — Quoique trouvés lors de la découverte de l'Amérique, ils sont encore mal connus, 130. — Buffon distingue les espèces par le nombre de leurs bandes, 130. — Buffon en compte six espèces, 130. — Le nombre de leurs bandes n'est point un caractère spécifique, 131. — Le nombre des bandes a seulement un *minimum* et un *maximum*, 131. — Le nombre des bandes varie de la mére aux petits, 131. — On les appelle aussi

Armadilles, 131. — Leur grandeur, 139. — Les naturalistes les ont classés d'après le nombre des bandes, 132. — Nécessité de changer la nomenclature quant à eux, 132. — Ont tous des ongles presque semblables, 147. — Epoque la plus tardive, jusqu'à laquelle ils puissent croître, 171. — L'auteur en décrit huit, et on lui en indique deux de plus, 203. — L'auteur pense que les six de Buffon doivent n'être comptés que pour quatre, 203. — Leur grandeur relative, 203. — Lieux où on les trouve, 204. — Leur contraction, 204. — Leurs habitudes naturelles, 204. — Prétendues vertus médicinales de quelques-unes de leurs parties, 205.

Tatouété, II, 159, 163, 180, 181, 184, 191, 203.

Tatou-été. II, 180.

Tatouhou. Signification de ce mot, II, 175. Voyez *Tatou noir*.

Tatoupéba. Signification de ce nom, II, 149.

Taupe. Le Rat épineux lui est comparé, II, 79.

——— *rousse*, II, 81.

Taureaux. Ceux de Montévidéo plus grands que ceux de Salamanque, I, LI. — On n'en dompte que peu et pourquoi, II, 362. — On les châtre, 362. — Forment des troupeaux à part, 363. — Ecornés ou sans cornes, 371. — Un Taureau singulier, 376. Voyez *Bêtes à cornes*.

Tayassou. V. *Tayazou*.

Tayazou. Plus petit que le Sanglier, I, LI. — Moins fécond que le Sanglier, LIII. — Nom générique du

Tagnicati, du Taytétou et du porc domestique, 18.

Taytétou. Noms qu'on lui donne, I, 18, 35, 36, 37. En quoi il ressemble au Tagnicati et au Cochon, et au Sanglier, ou en diffère, 18 *et suivantes*, 19, 20, 31, 32, 37. — Ses habitudes naturelles, 18 *et suivantes*, 38, 40. — Précaution à prendre pour manger sa chair, 19. — A une queue singulière, 19. — Nature de ses soies, 20, 32. — Sa fistule ou glande, 20, 32, 38. — Va par paire ou en petites troupes, 21, 37. — Ne se mêle point au Tagnicati, 21, 37. — Est poltron, 22. — Est destructeur, 23. — Est le Sanglier de Garcilasso, 24. — Confondu avec le Tagnicati par Buffon et la Borde, 24, 35, 36, 37, 40. — Sa description, ses dimensions, 31. — Ses couleurs, 32, 35, 36, 37. Ce qui a fait dire qu'il préfère les montagnes, 38. — Est le Patira, 40.

Techichi, I, 315.

Témamazame. Pourquoi le Traducteur écrit ainsi ce nom. I, 65, *à la note.*

Tenérif. On tire de cette Isle, l'une des Canaries, et de l'Andalousie, les premiers Chevaux transportés à Buenos-Ayres, II, 296.

Tepemartla, I, 228, 229, 237.

Téyou. Nom générique de tout Lézard, II, 387. — En quoi le Teyou diffère du Caméléon, 396 *et suivantes.*

——— *vert.* Est probablement une espèce nouvelle, II, 393. — Son nom, 393. — Lieux qu'il habite, 393.

— Ses habitudes naturelles, 393. — Son armure, 394. — Ses couleurs, 394, 395.

Teyougouazou. Ses noms, II, 387, 390. — Lieux qu'il habite, 387. — Sa nourriture, 387. — Ses habitudes naturelles, 387, 388. — Vertu prétendue de son cuir et de sa graisse, 387. — Sa queue, 387. — Sa description, ses dimensions, 387, 391. — Ses couleurs, 390, 391, 392. — Son armure, 390. — Sa femelle, 392.

THEVET, I, 361, 362.

Tiaïbi, I, 254.

Tigre, I, 115, 144. — Les Espagnols du Paraguay donnent ce nom à l'Yagouarété, 117. — L'Yagouarété a ses formes, 120. — Le Gouazouara a sa tête, 142.

——— *du pays des Iroquois*, I, 148.

——— *noir*, I, 148.

Titi. Ses noms, II, 254, 255. — Lieux où on le trouve, 254. — Sa femelle, 254, 255. — S'apprivoise, 254. — Sa description, ses dimensions, 254 *et suivantes*. — Ses couleurs, 254, 256. — Examen de ce que dit Buffon sur le Titi, 255. — Sa queue, 255.

Tlaquatcin, I, 263.

Toldéria. Ce que c'est, I, LXXIII, 253.

Tomate, I, 96.

Toukan, II, 79.

Toupatima, I, 254.

Tourterelles albinos, II, 323.

TRADUCTEUR. (le) Comment il a eu l'ouvrage actuel, I, v. — Traduit la description du Paraguay du même Auteur, x. — Ce qu'il a cru devoir ajouter à l'ouvrage

actuel, XXVII *et suivantes*. — Sur le Taytétou et des animaux mis à la Gonave, 41, 42. — Pourquoi il écrit Témamazame, 65. — Pourquoi il écrit *Tamandoua*, 100, *à la note*. — Sur le nom de l'Yagouaré, 211. — Sur l'Acouti, II, 37 *et suivantes*. — Sur l'Akouchy, 37. — Donne des détails sur deux Cays ou Sajous bruns qu'il a possédés, 257 *et suivantes*. — A décrit une albinos provenue de père et mère nègres, 320. — Sur des Nègres tachetés, 322.

Troupeau.. C'est le nom absolu des troupeaux de Bêtes à cornes au Paraguay, II, 352. — Ce que c'est qu'un troupeau marron, 360.

Tupinambis, II, 387. V. *Teyougouazou*.

TYSON, (Edouard) I, 264, 265, 266, 269, 270, 288, 289.

U.

Urson. Lieux où on le trouve, II, 119. — Sa description, ses dimensions, 119. — Ses habitudes naturelles, 119. — Sa nourriture, 119. — Ses piquans, 119. — Ses poils, 119. — L'Auteur le croit le Couïy et se trompe, 119, 120, 121.

Ursus cancrivorus, I, 307. V. *Agouara-gouazou*.

——— *lotor*, I, 324. V. *Agouarapopé*.

——— *nasua*, I, 324. V. *Couati*.

V.

Vaches. Combien on en détruit, II, 342. Voy. *Bêtes à cornes*.

Vagabonds, II, 297. V. *Chevaux.*

Vampire, II, 273. V. *Chauve-Souris brune.*

Vers. Dans les entrailles des animaux, II, 226. — Détruisent beaucoup de jeunes Bêtes à cornes, 368.

Vespertilio hastatus, II, 277. Voyez *Chauve-Souris brun-rougeâtre.*

——— *spectrum*, II, 273. V, *Chauve-Souris brune.*

Vétérinaires. Il n'y en a point au Paraguay, II, 312.

Viande. Moins substantielle au Paraguay qu'en Espagne, II, 365.

Vison, I, 195, 204, 205, 206, 207. — N'est point le petit Furet, 207 *aux notes.*

Viverra conepatl, I, 239.

——— *mephitis*, I, 239.

——— *nasua*, I, 334. V. *Couati,*

——— *putorius*, I, 239.

——— *vittata*, I, 190. V. *petit Furet.*

——— *zorilla*, I. 239.

Vizcache. Comparée à la Marmote d'Europe, I, LI. — Comparée aux Animaux de l'ancien continent qui lui sont analogues, LII, 179. — II, 37. Ses terriers, I, 317. — Sa peau, II, 10. — L'Auteur a soupçonné qu'elle étoit l'Akouchi, 38, 49. — Ses noms, 41. — Lieux où on la trouve, 41. — Ses trous sont appelés vizcachères, 41, — Leur multiplicité, 41. — Ses habitudes naturelles, 41 *et suivantes.* — On lui donne la chasse, 42, 53. — Sa propreté, 43. — Sa description, ses dimensions, 43 *et suivantes*, 49. — Sa nourriture, 43. — Sa chair, 43. — En quoi elle ressemble au Capiygoua, 44. — Son poil, 46, — Ses couleurs, 46, 47, 48, 49,

— Sa femelle, 48, 49. — Examen de ce que l'Auteur attribue à Buffon sur la Vizcache, 49. Voy. *Akouchi*.

Vizcachère. Trou de la Vizcache, II, 41.

VOSMAER. I, 112.

Voyages. Leur difficulté dans l'Amérique Méridionale, I, VII.

W.

WATSON (Guillaume). II, 185.

WOOD. I, 219, 228.

WORMIUS. II, 183.

X.

XIMENÈS. II, 205.

Y.

Yacaré. Ses noms, II, 380. — Lieux qu'il habite, 380, 382. — Ses habitudes naturelles, 380, 382. — Sa nourriture, 380. — On le redoute peu, 380. — Saisit les Chiens et les noie, 381. — Cas où l'on peut supposer qu'il attaque l'Homme, 381. — Ses œufs et son attachement pour eux, 381, 382. — On suppose qu'il y a deux espèces de cet animal, 381. — Ses couleurs, 381, 386. — Les Indiens mangent sa chair et ses oeufs, 382. — Comment on le prend, 382, 383. — Seuls points où la balle le pénètre,

383, 386. — Son odeur, 383. — Sa description, ses dimensions, 383 *et suivantes.* — A la forme de corps du Lézard, 386. — Son armure, 386.

Yagoua. Voy. *Chien*; *Yagouarété.*

——— *été.* Signification de ce terme, I, 117.

——— *para.* Signification de ce terme, I, 117.

——— *pita.* Signification de ce terme, I, 133.

Yagouapé. Ce que signifie ce nom, I, 185.

Yagouaré. Espèce de Furet, I, 185. — Son odeur insupportable, 188, 208, 211, 212, 214, 219, 225, 226, 227, 229, 232, 233, 234. — Son nom, 211. — Lieux qu'il habite, 211, 220, 226. — Ses habitudes naturelles, 211 *et suivantes*, 219, 225, 226, 233. — Ses petits, 213. — Ses urines sont phosphoriques, 213. — Ce qu'on fait de sa peau, 213. — Manière de le prendre et d'éviter son infection, 214. — On dit qu'il s'apprivoise, 214. — Les Indiens mangent sa chair, 214, 225, 227. — Pourquoi sa description n'est pas plus complète, 214. — Sa description et ses dimensions, 215 *et suivantes*, 226, 236. — Diffère des autres Furets par le museau, 215. — Ses couleurs, 216, 223, 224, 225, 226, 227, 232, 233, 235, 236, 237. — Examen de l'opinion de Buffon, 217 *et suivantes.* — L'auteur a tort de le confondre avec le Suisse, 218, 219. — Il y en a d'Albinos, 225. — Sa femelle, 227. — L'auteur dit que c'est la quatrième Mouffette de Buffon, 231. — Sa nourriture, 233. — N'est point le Conepatl de Buffon, 239. — N'est pas le Zorille de Buffon, 239. Voy. *Furets.*

Yagouarété. A pour analogue la Panthère Africaine, I, LI. — Ne fait que deux petits, LIII. — Comment on dit que le Mborébi s'en défend, 3. — Comment il chasse le Tagnicati, 22. — Sa supériorité sur le Gnouroumi, 90, 132. — Bien moins nombreux au Paraguay, et pourquoi, 114, 124. — Lieux qu'il habite, 114, 120, 145, 146. — Ce qui détermine l'Auteur à en parler, 114. — Est le Jaguar de Buffon, 115. On prétend qu'il y en a deux espèces, et comment on les différencie, 115. — Ses couleurs, 116, 118, 119, 129, 131, 166. — En quoi on le fait différer de l'Yagouarété-popé, 116. — En quoi il diffère de l'Yagouarété noir, 116. — L'Auteur croit que l'Yagouarété et l'Yagouarété-popé ne sont qu'un seul et même animal, 117. — Ses noms, 117. — Sa description, ses dimensions, 118, 166. — En quoi il ressemble à l'Yagouaroundi ou en diffère, 118. — Sa femelle, 120. — Un, Albinos, 120. — Ses formes, 120. — Ses habitudes naturelles, 120, 133, 134, 150, 166, 364. — Ses petits sont protégés par leur mère qui affronte tous les périls, 120. — Est un animal nocturne, 120. — Se cache dans les cavernes des Chiens, 120. — Est nageur, 120. — Pêche des Capiygouas, et comment, 120. — Mange de tout animal quelconque, 121. — Mange le Couïy, 121, II, 110. — Comment il tue sa proie, I, 121, 150. — Trait qui prouve sa force, 121. — Traîne un Bœuf ou un Cheval mort, même attaché à un autre qui est vivant, 122, 128. — Comment il chasse, 122. — On dit qu'il préfère

préfère la chair du Chien, puis celle du Nègre, puis celle de l'Indien, à celle de l'Espagnol, 123. — Saisit la viande à la broche, 123. — Ne craint point le feu, 123, 127. — Attaque l'homme, 123, 127. — Sa manière d'attaquer, 123. — Sa voix, 123. Ses amours, 123. — Ce qu'on dit de l'Agouarachay par rapport à lui, 123. — A les grommelemens du chat, 123. — A l'haleine fétide, 124. — N'est pas cruel sans nécessité, 124, 128. — Ne peut être apprivoisé; danger de le tenter, 124. — Lors de l'expulsion des Jésuites on en trouva beaucoup et pourquoi, 124. — Prix d'une peau, 124. — Comment on en fait la chasse, 125, 126. — Critique de sa description par Buffon, 127. — Cent mâtins ne pourroient le tuer, 128. — Peut être tué par un homme armé d'une lance, mais pas d'un sabre, 129. — Ne miaule point comme le chat, 129. — Réflexions sur ce qu'en dit Sonini de Manoncour, 131. — Ne craint point le fusil, 132. — En quoi il diffère du Gouazouara ou lui ressemble, 133, 134, 135, 137, 142, 143, 144, 150. — On dit, et l'auteur ne croit pas que le Gouazouara couvre sa femelle, et qu'il en résulte des métis, 137. — Buffon l'a confondu avec le Gouazouara, 161, 167. — En quoi il diffère du Chibigouazou, 165, 166. — Ne poursuit pas les Loutres au fond de l'eau, 364

Yagouarété noir, I, 115. — A quel point il est rare, 116. — Où on le trouve, 116. — En quoi il diffère de l'Yagouarété, 116. — Ses couleurs, 149. — Il peut être provenu de la race commune, II, 324.

Yagouarété popé. Espèce d'Yagouarété prétendue, I, 115, 118. — Ses couleurs, 116. — En quoi on le dit différent de l'Yagouarété, 116. — L'auteur le considère comme le même que l'Yagouarété commun, 117.

Yagouaroundi. En quoi il ressemble à l'Yagouarété, ou en diffère, I, 118.—Ses noms, 171.—Sa femelle, 171. — Ses habitudes naturelles, 171. — Ce qu'il a de semblable au Chat, et ce qui est dissemblable, 172, 173, 174. — Sa description, ses dimensions, 172 *et suivantes.* — On dit qu'il chasse le Cerf, 172. — Peut être apprivoisé, 173. — Ses couleurs, 174. — Son poil, 174. — Le prétendu Chat présenté en Amérique, à Christophe Colomb, étoit l'Yagouaroundi, 175, 176. — Examen de l'opinion de Buffon, 174 *et suivantes.* — Sa chair, 176. — A les moeurs et les formes de l'Eyra, 177, 178. — Mange le Micouré proprement dit, 247.

Yagouati. Signification de ce nom, I, 133.

Yapock, I, 359.

Ynanbou. Sorte de Perdrix de l'Amérique Méridionale, I, 179.

Yoquoui. Voy. *Gnouroumi.*

Youroumi. Sa signification, I, 89. Voy. *Gnouroumi.*

Ysquiepatl, I, 196, 210, 220, 221, 224, 228, 229, 230, 231, 232, 234, 236.



Z.

Zarigoueya, I, 253.
Zarigoueyo, I, 253.
Zibet, I, 195.
Zorilla, I, 228.
Zorille, I, 230, 236, 238. — Celui de Buffon n'est point l'Yagouaré, 239. Voy. *Yagouaré*.
Zorrina, I, 219, 228.

Fin de la Table générale des Matières.

ERRATUM

De la Table des Matières.

Page 452, ligne dernière ; au lieu de *Gouazouarété*, lisez : *Gouazouété*.

